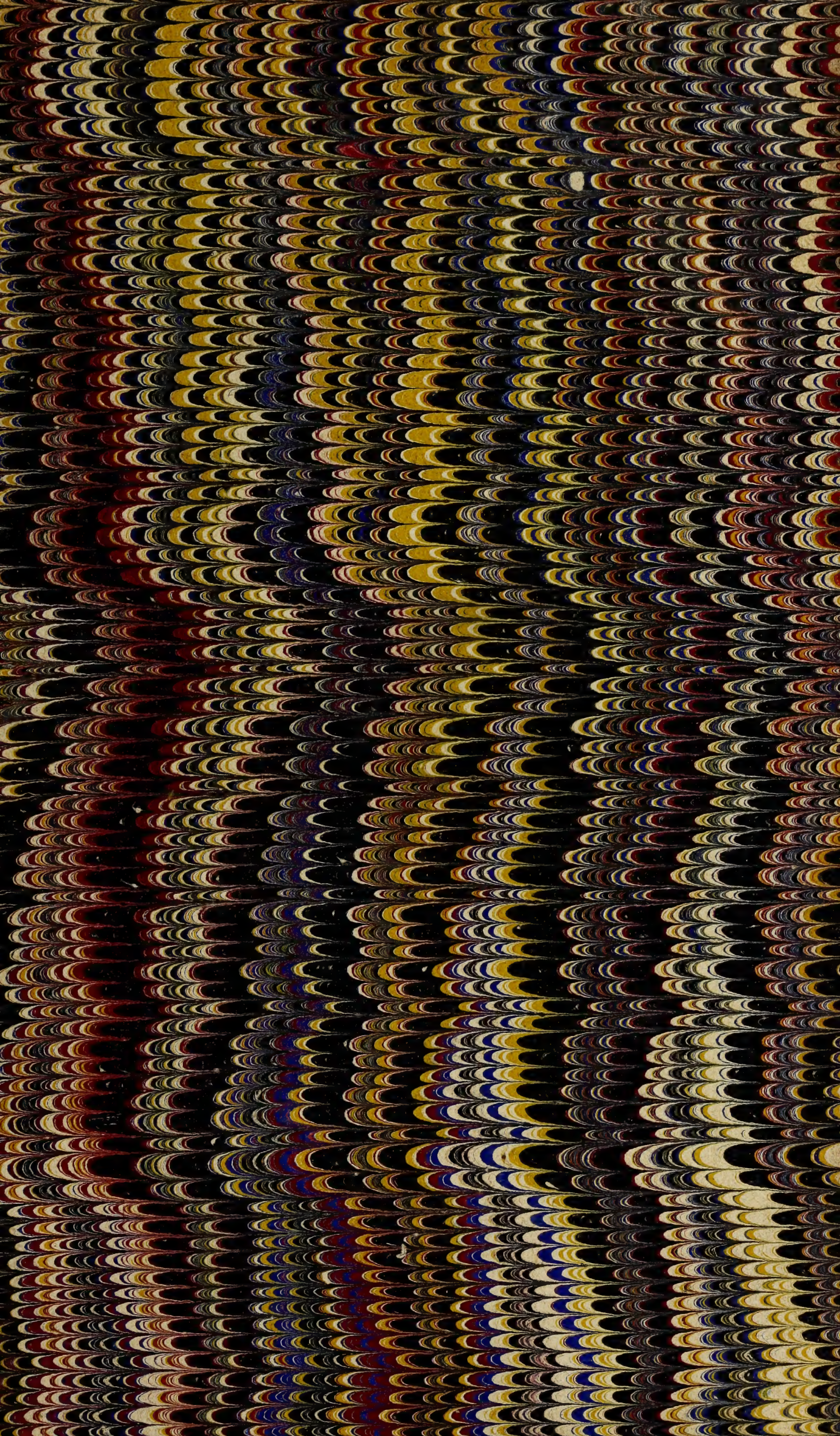



Convent
S. H. C. J.
Sharon.
Ulrich Middeldorf





LA

GRANDE VIE DE JÉSUS-CHRIST

PARIS-AUTEUIL
IMPRIMERIE DES APPRENTIS-ORPHELINS — ROUSSEL.
40, rue la Fontaine, 40

LA GRANDE VIE
DE
JESUS-CHRIST

PAR

LUDOLPHE LE CHARTREUX

NOUVELLE TRADUCTION INTÉGRALE

AVEC NOTES

PAR

LE P. DOM FLORENT BROQUIN

Religieux du même Ordre

TOME TROISIÈME

Deuxième édition.

PARIS

C. DILLET LIBRAIRE-ÉDITEUR

15, RUE DE SÈVRES 15

—

1883

LA
GRANDE VIE DE JÉSUS-CHRIST

CHAPITRE XLVII

GUÉRISON DE DEUX DÉMONIAQUES POSSÉDÉS PAR UNE LÉGION DE DÉMONS

Matth. VIII, 28-34. — Marc. V, 1-21 — Luc. VIII, 26-39.

Jésus et ses disciples ayant traversé la mer de Galilée, *abordèrent au pays des Géraséniens, qui est à l'opposite de la Galilée* (Luc. VIII, 26). Gérasa est une ville importante de l'Arabie, au-delà du Jourdain, près de la montagne de Galaad, où Laban atteignit Jacob dans sa fuite ; elle est située dans la tribu de Manassé, non loin du lac de Tibériade, qui la sépare de la Galilée ; et c'est de cette ville que le pays des Géraséniens tire son nom.

Dès que Jésus avec ses disciples eut débarqué, *il rencontra deux possédés d'une fureur extrême* qu'ils exerçaient sur eux-mêmes et sur les autres ; quoiqu'ils ne pussent faire plus que Dieu ne leur permettait, *personne n'osait passer par ce chemin-là* (Matth. VIII, 28). Tel est le but que les démons se proposent en nous attaquant, c'est de nous obstruer la route de la vie. *Ils sortirent des sépulcres*, où ils habitaient comme dans leur domicile. Les démons demeuraient

dans les tombeaux, où les cadavres des Gentils étaient ensevelis, pour montrer qu'après le jugement ils auraient en leur pouvoir le corps de ceux dont ils avaient déjà les âmes. Quelquefois aussi, les démons font rester les possédés dans les tombeaux pour effrayer les vivants par les âmes de leurs morts, et aussi, parce que les démons se complaisent et se réjouissent dans les œuvres de mort qui sont les péchés. Lors même que ces possédés étaient garrottés et enchaînés, ils brisaient leurs liens et leurs fers par la force diabolique qui les poussait dans le désert. A ces hommes ressemblent les mauvais religieux que les liens de l'obéissance et de leurs constitutions ne peuvent retenir dans leurs cloîtres ; car sortant de ces sépulcres où ils devraient être morts au monde, ils vont s'occuper d'affaires séculières ou inutiles ou mauvaises.

Les deux démoniaques, sentant la puissance divine, par un mouvement non pas d'humilité mais de crainte vive, *se prosternèrent aux pieds de Jésus, et l'adorèrent, en poussant des cris violents* (Matth. VIII, 29). Selon la remarque de saint Hilaire (Canon. 8 in Matth.), ce n'était pas une confession volontaire, mais un aveu arraché par la vertu de Celui dont ils redoutaient la présence. Ils disaient donc : *Qu'y a-t il entre vous et nous, Jésus, fils de Dieu?* Comme s'ils disaient : Il n'y a rien de commun entre vous et nous ; vous êtes Dieu, nous sommes des démons ; vous êtes humble, nous sommes orgueilleux ; vous êtes venu pour sauver les hommes tandis que nous sommes venus pour les perdre. Aussi, l'Apôtre a dit (II Cor. VI, 15) : *Quel accord peut-il y avoir entre Jésus-Christ et Bélial* ou le démon? Aucun, assurément ; car tout ce que Jésus Christ fait est bien et tout ce que fait le démon est mal. Satan avait dit précédemment sous forme dubitative : *Si vous êtes le Fils de Dieu*

(Matth. IV, 3); instruit par les tourments qu'il endure, il dit maintenant d'une manière affirmative : *Jésus, fils de Dieu*; car le châtiment ouvre les yeux de ceux auxquels le péché les avait fermés. Toutefois, les démons ne connaissaient pas encore avec une certitude absolue que Jésus était Fils de Dieu ; mais ils le pensaient, d'après plusieurs conjectures qui ne leur laissaient pas une parfaite assurance. Par conséquent, comme le fait remarquer saint Augustin *(de quæst. novi et veteris Testam.)*, si les démons s'écrient : *Qu'y a-t-il entre vous et nous, Jésus Fils de Dieu ?* il est probable qu'ils soupçonnaient plutôt qu'ils ne connaissaient la divinité de Jésus-Christ; car au témoignage de saint Paul, *s'ils l'eussent connu, ils n'eussent jamais crucifié le Seigneur de la gloire* (I Cor. II, 8). Ces deux démoniaques qui adorent et confessent le Seigneur par crainte, sont des figures de ceux qui servent Dieu par appréhension de l'enfer plutôt que par amour de la justice ; ils ont l'œil gauche tourné vers l'enfer ou vers leur avantage temporel plutôt que l'œil droit élevé vers le ciel et vers le bien immuable, et ils ne rendent point honneur à Dieu sans un motif d'intérêt.

Les démoniaques ajoutent : *Vous êtes venu ici nous tourmenter avant le temps voulu* (Matth. VIII, 29). Ils savaient qu'au jour du jugement ils doivent être condamnés et précipités dans l'abîme pour y être tourmentés ; mais ils se disaient déjà tourmentés, parce que, selon saint Jérôme (in cap. v Matth.), la présence du Sauveur fait le supplice des démons. D'après saint Chrysostôme (Hom. 29 in Matth.), ils étaient flagellés et affligés d'une manière invisible et ils enduraient des douleurs atroces par la seule présence de Jésus-Christ. Ou bien encore, ils étaient tourmentés, parce qu'ils appréhendaient d'être chassés des corps, objets de leurs continuelles vexations, car, d'après saint Jérôme (in

cap. VIII Matth.), c'est un grand supplice aux démons de ne pouvoir toujours faire souffrir les hommes qu'ils ne cessent point de haïr, et ils lâchent leurs victimes d'autant plus difficilement qu'ils les ont possédées plus longtemps. Que celui donc qui a été blessé par le démon, se hâte de secouer son joug, parceque cet affranchissement est d'autant moins difficile que la sujétion est moins invétérée.

Et Jésus interrogea les démons sur leur nom ; ce n'est pas sans doute qu'il ne les connût point, mais il voulait par leur propre témoignage rendre leur multitude plus manifeste, afin que l'on crût mieux combien ils étaient nombreux dans ces deux hommes ; car, en faisant déclarer la grandeur du mal, il faisait par là même ressortir la puissance du Médecin. Ils lui répondirent : *Légion est notre nom, parce que nous sommes plusieurs* (Marc. v, 9). Or, on entend proprement par légion un nombre déterminé de soldats armés ; elle se compose de six mille six cent soixante-six hommes. Ainsi, les démons sont appelés *Légion,* parce qu'ils combattent en masse contre nous ; et que, s'ils ne peuvent nuire aux hommes dans leurs personnes, ils s'efforcent au moins de leur nuire dans leurs biens. Voilà pourquoi ils prièrent Jésus, s'il les chassait, de ne pas les expulser du pays, c'est-à-dire de la demeure des hommes, ou de ne pas les précipiter dans l'abîme, c'est-à-dire dans l'enfer (Luc. VIII, 31); car l'enfer est le lieu destiné pour les démons. Cependant, il leur est permis de rester parmi les hommes jusqu'au jour du jugement, afin qu'en surmontant les tentations, les élus remportent sur eux une victoire plus glorieuse. Les démons supplièrent Jésus de les laisser passer dans des pourceaux, pour affliger les hommes au moins en quelque façon (Luc. VIII, 32) ; car, toujours ils s'appliquent à leur inspirer de la tristesse, et se réjouissent de leur causer

quelque perte. Mais, telle est la faiblesse des démons qu'ils ne peuvent rien sans la permission de Dieu. Si donc ils ne pouvaient nuire aux pourceaux sans permission, à plus forte raison aux hommes créés à l'image de Dieu. Nous devons par conséquent ne craindre que Dieu, et mépriser profondément ces êtres si dégradés qu'ils demandent à entrer dans des pourceaux.

Le Seigneur leur accorda la permission qu'ils demandaient, comme le prouve l'effet suivant ; car, ils se précipitèrent sur un troupeau de porcs qui paissaient dans le voisinage, et aussitôt deux mille de ces animaux se jetèrent dans le lac de Génézareth ou Tibériade, et s'y noyèrent ; ainsi les démoniaques furent délivrés et guéris. Le Seigneur permit cela, non pas pour suivre le conseil ou accomplir la volonté impie des démons, mais pour plusieurs raisons que nous allons exposer. 1° Peut-être les habitants de cet endroit avaient mérité par leurs péchés de subir un pareil dommage. 2° Cet événement et la grandeur du dommage fait voir aux hommes combien les démons seraient cruels et nuisibles à l'égard de ceux qui leur sont soumis et abandonnés, et combien ils tourmenteraient les hommes qu'ils haïssent bien plus que les animaux, si Dieu leur en donnait le pouvoir et la liberté. Jésus accède à leur demande, dit saint Chrysostôme (Hom. 19 in Matth.), pour démontrer à tous la rage dont les démons sont animés contre les hommes, et qu'ils nous accableraient de maux beaucoup plus considérables, s'ils n'en étaient empêchés par la puissance divine. Et comme sa bonté ne permettait pas que cette expérience fût faite sur les hommes, il permet aux démons d'entrer dans des pourceaux sur lesquels ils exercent toute leur force et leur fureur. 3° D'après le même saint Docteur, le Seigneur voulait apprendre à tous que les démons n'oseraient et ne

pourraient rien faire, même contre des pourceaux, si Dieu n'y consentait et ne le permettait. 4° Jésus avait dessein de fournir une occasion de salut aux habitants de cette contrée, en leur faisant connaître Dieu par sa puissance; car à cette occasion, *ceux qui gardaient les pourceaux prirent la fuite, et vinrent raconter dans la ville et le voisinage tout ce qui s'était passé* (Luc. VIII, 34). 5° Jésus voulait faire ressortir la dignité de l'homme et combien il est supérieur aux bêtes, puisque pour la délivrance de deux hommes Dieu permettait la destruction de deux mille pourceaux. Oh ! qu'ils sont coupables ceux qui ne redoutent pas de faire périr ou de mutiler un homme ! 6° Ce fait arriva pour la honte des démons, puisque le pourceau est un animal immonde. Ils préférèrent entrer dans ces animaux, parce qu'ils pensaient obtenir plus facilement cette permission, à cause de leur ressemblance particulière avec ces bêtes; les démons en effet ont des rapports spéciaux de convenance avec les pourceaux, à cause de leur impureté, comme avec les serpents, à cause de leur astuce. Les démons, dit Remi d'Auxerre, ne demandent pas à passer dans d'autres hommes, parce qu'ils voyaient sous la forme humaine Celui dont la puissance les tourmentait ; ils ne demandent pas non plus à passer dans des animaux qui comme purs pouvaient être offerts à Dieu dans le temple; mais ils prient Jésus de les laisser entrer dans des bêtes immondes comme les pourceaux, parce qu'eux-mêmes se complaisent toujours dans les actions impures. 7° Il y avait aussi là quelque chose de significatif. En effet, les pourceaux qui ne cessent de se pencher vers la terre et qui aiment à se vautrer dans la fange, sont la figure de ceux qui n'élèvent jamais leurs regards vers Dieu, mais qui souillent continuellement leurs affections par le vice ; ils sont abandonnés au pouvoir des démons et ils seront enfin précipités avec eux

dans l'enfer; ils périssent aujourd'hui dans les flots et les voluptés de ce monde, et ils périront un jour dans les abîmes et les gouffres de l'éternité malheureuse. Suivant l'explication de la Glose (in Matth. VIII) : « A moins que vous ne viviez à la façon des pourceaux, le démon n'aura jamais de pouvoir sur vous, sinon peut-être pour vous tenter, mais non point pour vous perdre. » « C'est dans un but mystérieux et par une sage disposition, déclare saint Augustin (Tractat. VI in Epist. Joan.), que Jésus envoya les démons dans des pourceaux, afin de montrer l'empire qu'ils exercent sur ceux qui vivent comme des animaux immondes. »

Selon la remarque de saint Ambroise (in cap. VIII Luc.), « considérons ici la clémence du Seigneur ; il ne prend jamais l'initiative pour condamner l'homme, mais chacun est l'artisan de son propre châtiment. Craignez donc, hommes luxurieux et gourmands qui vous vautrez dans la fange des voluptés et des délices, craignez d'être livrés dès cette vie aux mains de Satan, par l'ordre ou la permission de Dieu, en attendant que vous soyez engloutis dans les gouffres infernaux. » Les démons les moins dégradés, dit-on, détestent les péchés avilissants ; à plus forte raison l'homme doit en concevoir de l'horreur. Comprenons d'après cela combien sont abominables la luxure et la gloutonnerie, ainsi que l'orgueil ; car on ne dit point que le démon soit entré dans d'autres corps que ceux du pourceau, du serpent et de l'homme. Saint Chrysostôme dit à cette occasion (Hom. 27 in Matth.) : « On reconnaît facilement à leurs actions les hommes qui s'assimilent à des pourceaux ; ils mangent avec avidité, ils s'engraissent dans la luxure, ils croupissent dans la paresse, ils écument de colère et creusent la terre par avarice. » Les pourceaux figurent encore les détracteurs et les délateurs qui se repaissent des souillures des autres, en rap-

portant ce qu'ils voient ou entendent; ils rongent en quelque sorte la vie de leur prochain; aussi les démons entrent en eux et les précipitent dans l'enfer. Rougissez donc, misérable, de cet odieux office qui trouble la paix et sème la discorde, mais tremblez surtout pour le danger qui menace votre âme : car Satan vous a pris sous sa domination, lorsqu'il vous a poussé à une telle conduite, et si, dès à présent, il vous a fait tomber dans ce vice, il vous fera tomber ensuite dans la damnation éternelle. Tremblez également, vous qui prêtez l'oreille aux détractions, et prenez garde de partager le sort de celui qui en est l'auteur; car, Satan se tient aussi bien dans l'oreille de celui qui écoute la médisance, que sur la langue de celui qui l'exprime, parce qu'il n'y aurait point de calomniateur s'il n'y avait point d'auditeur. Expliquant cette maxime (Prov. xxv, 23) : *Comme le vent d'aquilon dissipe la pluie, ainsi le visage triste éloigne la détraction*, la Glose ajoute : « Si vous écoutez d'un air satisfait celui qui répand la calomnie, vous l'encouragez à continuer, mais si vous l'écoutez d'un air mécontent, il apprendra à ne pas dire volontiers ce qu'il verra ne pas être entendu volontiers par les autres. » O Seigneur, ne souffrez pas que la contagion des hommes médisants déshonore et corrompe la société des hommes religieux !

Dans le sens mystique, le démoniaque représente le démon qui habite dans les sépulcres et sur les montagnes, c'est-à-dire, dans les hommes corrompus et orgueilleux ; il s'appelle *Légion*, parce qu'il s'environne de complices pour faire le mal ; Jésus-Christ, en le chassant, marque qu'il doit triompher des phalanges diaboliques. Comme la *Légion* chassée des hommes passe dans les pourceaux, de même les démons, chassés par la grâce des âmes prédestinées à la vie éternelle, dominent sur les personnes adonnées au mal et courbées

vers la terre. Toutefois, ils n'agissent ainsi que sur la permission de Jésus, parce qu'ils ne peuvent pas même tenter les méchants sans en avoir obtenu la faculté de la puissance divine. Et de même que la *Légion* précipite dans la mer le troupeau des porcs, ainsi les démons conduisent l'universalité des méchants dans les abîmes de l'enfer.

Ici, une objection se présente : tandis que saint Matthieu parle de deux démoniaques, saint Marc et saint Luc ne parlent que d'un seul. La raison en est, selon saint Augustin (de Consensu Evang. lib. II, cap. IV) que l'un des deux possédés était plus fameux que l'autre; ou bien, selon saint Chrysostôme (Hom. 29 in Matth.), que sa fureur était plus invétérée et plus redoutable dans le pays qu'il affligeait davantage. C'est ce que les deux Évangélistes ont voulu indiquer, en faisant mention de celui-là seul dont la possession était plus connue et plus terrible.

Aussitôt les habitants de Gérasa sortirent de leur ville et allèrent au devant de Jésus. Suivant Tite, ils vinrent auprès du Sauveur pour réclamer son secours à cause du dommage qu'ils éprouvaient. C'est ainsi que souvent Dieu fait éprouver des pertes aux hommes dans leur fortune lorsqu'il confère des grâces à leur âme. Les Géraséniens, voyant ce qui était arrivé et Celui qui en était l'auteur, conçurent un sentiment profond de sa puissance et de leur faiblesse. Par humilité, *ils le prièrent de se retirer de leur pays*, parce que le respect et l'admiration leur causaient une grande frayeur (Luc. VIII, 37). Ils se croyaient indignes d'avoir dans leur société un si illustre docteur, comme le centurion s'estimait indigne de recevoir sous son toit un hôte si supérieur (Matth. VIII); et comme Pierre, au souvenir de sa fragilité, disait : *Éloignez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un pécheur* (Luc. V, 8). Ou peut-être, les Géraséniens, effrayés par leurs péchés,

redoutaient la présence de Jésus-Christ,et par conséquent ils craignaient d'encourir un châtiment plus considérable et de subir un dommage plus terrible que celui qu'ils venaient d'éprouver dans la perte de leurs pourceaux ; ils appréhendaient la punition d'Oza qui avait touché l'arche de Dieu. *Jésus monta donc sur la barque* pour se séparer de ces infirmes à qui sa présence était à charge. « Remarquons ici, dit saint Chrysostôme (Hom. 29 in Matth.), l'humilité de Jésus-Christ ; il vient d'accorder un bienfait signalé aux Géraséniens qui cependant le renvoient, et, sans faire de résistance, il se retire ; il quitte ceux qui s'étaient proclamés eux-mêmes indignes de sa doctrine, mais il leur laisse pour docteurs les deux possédés et les gardeurs de pourceaux, témoins de ses miracles. »

Au moment où Jésus allait s'embarquer, l'homme qu'il avait délivré des démons, le suppliait de lui permettre de l'accompagner (Marc. v, 18-19). Le sentiment de la reconnaissance pour le bienfait qu'il avait reçu, le portait à s'attacher aux pas du Sauveur. *Mais Jésus le renvoya*, c'est-à-dire ne l'admit pas comme disciple, à cause de l'horreur qu'aurait inspiré son état précédent de possession diabolique, et aussi de peur qu'on n'attribuât au démon ce qu'il ferait ensuite s'il devenait disciple de Jésus-Christ. C'est sur cet exemple du Sauveur qu'est fondée la coutume de l'Église de ne pas promouvoir aux fonctions sacrées les démoniaques et les furieux, après leur guérison. Le Seigneur ne voulut pas non plus prendre avec lui l'ancien possédé, pour nous apprendre à fuir les occasions de jactance ; à cause des bons résultats qu'aurait sa prédication, il le renvoya au milieu des siens, pour qu'il travaillât à leur salut et que sa guérison servît de preuve aux fidèles. Ainsi, il ne refuse pas absolument son service, mais il l'établit prédicateur des merveilles

divines en lui disant (Marc. v, 19) : *Retournez chez vous trouver vos proches*, à l'égard desquels la charité vous oblige davantage, *et leur racontez les grandes grâces que le Seigneur vous a faites*, *et comment il a eu pitié de vous*, en vous accordant la santé du corps et de l'âme. « Considérez, dit saint Théophile, l'humilité du Sauveur ; il ne dit pas : Raconte tout ce que je t'ai accordé, mais *tout ce que le Seigneur t'a accordé ;* ainsi, lorsque vous faites quelque bien, ne l'attribuez pas à vous-même, mais à Dieu. » Selon la remarque de saint Chrysostôme, « Jésus qui, après avoir guéri les autres hommes, leur commandait de n'en parler à personne, ordonne ici tout le contraire avec beaucoup de raison, parce que, tout ce pays, occupé par les démons, restait privé de la connaissance de Dieu. » Suivant l'explication de saint Augustin (lib. II, Quæst. Évang. 13). « Si Jésus-Christ dit à cet homme qui désirait le suivre après avoir été délivré du démon : *Retourne dans ta famille et raconte à tes proches les merveilles de Dieu à ton égard*, c'est pour nous faire comprendre qu'après avoir été lavé de ses péchés, il faut rentrer dans sa conscience purifiée comme dans sa demeure naturelle, et travailler à la propagation de l'Évangile pour le salut du prochain, afin de reposer un jour à côté de Jésus-Christ. Mais il ne faut pas que le désir de partager immédiatement la félicité de Jésus-Christ, nous fasse négliger le ministère de la prédication, établi pour la rédemption de nos frères. » Saint Grégoire dit également : « Quand nous avons goûté un peu des consolations divines, nous ne voulons plus retourner aux occupations humaines et nous aspirons au calme de la contemplation ; mais le Seigneur nous ordonne de nous livrer d'abord aux travaux de la vie active, afin que nous méritions de jouir ensuite des douceurs de la vie contemplative. »

Et cet homme s'en alla, quittant Jésus non pas de cœur mais de corps ; *et il se mit à publier dans la Décapole*, c'est-à-dire dans le pays des dix villes, *les grâces signalées que Jésus lui avait faites ; il remplissait tout le monde d'admiration*, et le convertissait à la foi (Marc. v, 20). *Merveilleuse transformation opérée par la droite du Très-Haut* (Psal. LXXVI, 11) ! un infidèle, un démoniaque devient un prédicateur fidèle et pieux qui travaille avec zèle à la gloire de Dieu et au salut du prochain ! Ce que l'Évangéliste dit ici de l'un doit également s'appliquer à l'autre qui était son compagnon ; car, tous deux avaient voulu suivre Jésus-Christ, mais il les avait renvoyés tous les deux trouver leurs proches, et ils racontaient pareillement les merveilles de Dieu dans le bienfait de leur guérison. Apprenons par leur exemple que nous devons annoncer à nos frères les miséricordes du Seigneur à notre égard, prouver par nos bons discours et nos œuvres vertueuses la sincérité de notre conversion, et préparer les autres à la réception de la même grâce. Si nous portons encore le joug de Satan, efforçons-nous de le secouer ; et, si nous en sommes affranchis, proclamons combien nous sommes heureux d'avoir obtenu notre délivrance ; c'est ainsi que nous mettrons en pratique la recommandation de l'Esprit-Saint (Apocal. XXII, 17) : *Que celui qui entend* la voix du Seigneur, *dise aux autres : venez.* Mais hélas! qu'ils sont rares ceux qui suivent cet exemple ! Nous sommes la plupart très-empressés pour tout ce qui concerne les besoins matériels de nos amis ; mais, pour ce qui regarde leurs intérêts spirituels, nous n'avons aucune sollicitude.

Prière.

Seigneur Jésus-Christ, ami compatissant des pauvres mortels ! je vous en supplie avec larmes, délivrez-moi de toutes les souillures du péché et de toutes les vexations du démon, puis conservez-moi dans cet état d'affranchissement jusqu'à la fin de ma vie. Que, pour la gloire de votre nom et l'utilité de mon prochain, je puisse manifester par mes paroles, et prouver par mes actions combien de faveurs vous avez octroyées à mon âme, en lui procurant la grâce de cette délivrance ; les autres hommes, connaissant ainsi que ce changement est l'ouvrage de votre droite, seront encouragés par l'exemple de ma conversion et deviendront meilleurs par le secours de votre miséricorde. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XLVIII

GUÉRISON D'UN PARALYTIQUE DESCENDU PAR LE TOIT D'UNE MAISON.

Matth. IX, 1-8. — Marc. II, 1-12. — Luc. V, 18-26.

Jésus étant monté sur une barque, quitta le pays des Géraséniens pour revenir en Galilée d'où il était parti (Matth. IX, 1). D'après saint Chrysostôme (Hom. 30 in Matth.), si le Seigneur traverse la mer dans un navire, tandis qu'il pouvait la traverser à pied, c'est pour ne pas montrer sa puissance divine par des miracles trop fréquents qui auraient nui au mystère de l'Incarnation. Les hommes

du siècle agissent d'une manière bien différente ; ont-ils quelque puissance, ils veulent toujours l'exercer plutôt que la justice véritable. Si Jésus traverse la mer sur une barque, c'est encore afin de nous apprendre à nous servir de la barque de la pénitence sur la mer de ce monde pour arriver à la cité céleste. Aussi l'Évangile ajoute : *Et il vint dans sa ville*, c'est-à-dire dans Capharnaüm, où il avait coutume d'habiter et d'opérer ses miracles. D'après saint Chrysostôme, Capharnaüm est appelée ici *sa ville*, non pas sans doute qu'il y fut né, mais parce qu'il l'avait illustrée par ses prodiges plus multipliés. Il avait vu le jour à Bethléem, il avait passé sa jeunesse à Nazareth, mais il demeura longtemps à Capharnaüm. C'est là qu'il fixa son séjour ordinaire où il produisait ses œuvres merveilleuses ; parce que, selon saint Augustin (lib. 2, de Consensu Evangelist., cap. 25), cette ville était comme la métropole ou capitale de la Galilée ; à cause de la multitude qui s'y trouvait, la doctrine et la prédication du Sauveur, confirmées par des miracles, devaient y répandre un plus vif éclat, et convertir un plus grand nombre de personnes. Ou bien, Jésus fit de Capharnaüm *sa ville*, parce que Capharnaüm comme nous l'avons dit précédemment, signifie *lieu d'agrément, d'abondance et de consolation* ; et comme toutes ces choses sont pour beaucoup des occasions de péché, elle avait besoin pour la conversion de ses habitants d'être le théâtre de plus nombreux prodiges. Ou bien encore, comme nous appelons notre ville la métropole d'un pays où est située la ville même que nous habitons, Capharnaüm a pu être appelée dans ce sens la ville du Seigneur qui avait été conçu et élevé à Nazareth ; car Nazareth était située dans la province de Galilée dont Capharnaüm était la capitale, assise sur le bord du lac.

Et lorsque Jésus enseignait la foule dans une maison,

quatre hommes vinrent, portant un paralytique sur son lit. Ils trouvèrent la porte tellement encombrée par la multitude qu'ils ne purent introduire le malade par cette voie ; ils montèrent alors sur le toit, et après avoir ôté les tuiles, ils descendirent le malade avec son lit, et le placèrent au milieu de l'assemblée devant Jésus (Luc. v, 19). Cette démarche prouvait la grandeur de leur foi ; aussi, pour la récompenser, le Seigneur fit éclater sa puissance et sur l'âme et sur le corps du paralytique par trois effets différents dont les deux premiers regardent l'âme, et le dernier regarde le corps D'abord il lui remit ses péchés, puis il lui dévoila ses pensées et enfin il guérit subitement son infirmité. *Jésus voyant donc leur foi*, c'est-à-dire non-seulement celle des porteurs, mais aussi du paralytique qui n'aurait pas souffert d'être porté sur la maison et descendu par le toit s'il n'avait espéré sa guérison, dit à ce dernier (Matth. IX, 2) : *Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis.* Remarquez qu'il ne dit pas : Je vous remets vos péchés, mais *vos péchés vous sont remis*, pour nous donner une leçon d'humilité et de miséricorde. Il est évident par là que le paralytique avait la foi : car, si la santé du corps ou une autre grâce extérieure peut être accordée à quelqu'un en vertu de la foi d'autrui, la rémission des péchés ne peut être accordée à un adulte qu'en vertu de sa propre foi; et c'est justement pourquoi le Sauveur donne le titre de fils à cet infirme qui déjà croyait en lui. Admirable humilité ! s'écrie saint Jérôme (in cap. 9 Matth.), le Seigneur ne refuse pas de donner le titre de fils à un homme sans nom et sans autorité, à un homme perclus de tous ses membres et que les prêtres de la Loi ne daignaient pas même toucher.

Or, quelques Scribes ou docteurs de la Loi qui étaient présents, *dirent en eux-mêmes* (Matth. IX, 3) ; car ils n'osaient

pas à cause du peuple traduire extérieurement leur pensée ou parole intérieure : *Cet homme blasphème*, il s'arroge ce qui n'appartient qu'à Dieu. Blasphémer en effet, c'est faire injure à Dieu de quelqu'une de ces trois manières ; ou en lui attribuant ce qui ne lui convient pas; ou en lui ravissant ce qui lui convient ; ou en s'attribuant ce qui n'appartient qu'à lui. C'est en ce dernier sens que les Scribes accusaient Jésus de blasphémer ; car ils le considéraient comme un pur homme, et non point comme le seul Dieu auquel il appartient exclusivement de remettre les péchés.

Mais Jésus les reprend avec raison en leur prouvant sa divinité de deux façons. 1° D'abord il répond à leurs pensées que Dieu seul peut connaître avec certitude : *Pourquoi*, leur dit-il (Matth. IX, 4), *formez-vous dans vos cœurs de mauvais jugements,* en m'accusant faussement de blasphémer ou d'usurper ce qui appartient exclusivement à Dieu, et en supposant que je ne puis remettre les péchés? Comme s'il disait : La puissance qui me fait apercevoir vos pensées, me permet également de remettre les péchés, parce que les pensées sont la source du bien et l'origine du mal. Ainsi, notre Sauveur, découvrant les mauvaises pensées des Scribes, pour en arrêter les suites funestes, se hâte de les reprendre par ces paroles : *Pourquoi concevez-vous dans vos cœurs d'injustes sentiments ?* Il nous donne de la sorte cette règle de conduite; dès que nous voyons notre cœur agité de quelque mauvaise passion, nous devons le gourmander aussitôt comme si le Seigneur lui adressait ces paroles : Pourquoi t'abandonner à ces pensées coupables ?

2° Le Sauveur prouve de plus sa divinité en guérissant le paralytique par un simple commandement comme par sa propre vertu ; ce qui suppose la même puissance souveraine que pour remettre les péchés. Il est vrai que la

paralysie peut être guérie quelquefois par la force de la nature ; mais cette guérison n'est pas assez subite, ni assez parfaite pour qu'un homme puisse immédiatement porter le lit où il était étendu, comme il arriva dans l'exemple qui nous occupe. Voilà pourquoi Jésus ajoute (Matth. IX, 5): *Quelle est la plus facile* de ces deux choses, *ou de dire : Vos péchés vous sont pardonnés, ou de dire : Levez-vous et marchez*, c'est-à-dire de faire par une simple parole qu'un pécheur soit justifié, ou qu'un paralytique soit guéri instantanément? Comme s'il disait : Si la guérison instantanée des corps vous paraît une œuvre plus éclatante et plus grande que la guérison des âmes ; eh bien ! je puis opérer la première, je puis par conséquent opérer la seconde, car ces deux œuvres sont les effets d'une égale puissance, d'une puissance infinie. D'après ce raisonnement, il démontra par le fait la vertu de sa divinité, lorsqu'il ajouta (Ibid. 6) : *Afin donc que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés, levez-vous, dit-il au paralytique,* en d'autres termes, soyez guéri, *prenez votre lit,* où la maladie vous avait retenu longtemps cloué ; que la couche de votre infirmité devienne la preuve de votre guérison, *et retournez dans votre maison,* sans avoir besoin comme auparavant d'aucun porteur. *Et le paralytique s'en alla glorifiant Dieu* qui venait de le guérir (Luc. V, 25).

Faire que la guérison suivît immédiatement le commandement, c'était l'acte manifeste d'une vertu suprême. Personne ensuite ne pouvait plus douter que Celui-là même qui avait ordonné au paralytique de prendre son lit et de marcher, ne lui eût en même temps remis ses péchés. Aussi, tous les spectateurs furent frappés d'une extrême admiration, et renonçant aux blasphèmes, ils se mirent à louer une si grande majesté. C'est pourquoi l'Évangéliste

ajoute : *Et les foules voyant* le miracle qui avait été opéré dans la personne du paralytique, *furent saisies d'une crainte* respectueuse et d'un profond étonnement ; *elles glorifièrent* et louèrent *Dieu de ce qu'il avait donné aux hommes,* c'est-à-dire pour leur salut, *une telle puissance* de remettre les péchés et de guérir les infirmités par la parole seule ; ou bien, selon la Glose, de ce qu'un homme faisait parmi les hommes des choses si merveilleuses. Et ce pouvoir Dieu le Père l'avait confié à Jésus-Christ pour qu'il l'exerçât en faveur des hommes. Jésus-Christ en effet produisait des miracles pour trois raisons : pour l'utilité de ceux auxquels il accordait la double guérison du corps et de l'âme ; pour le salut des autres qui se convertissaient à la vue des miracles ; pour la gloire et l'honneur de Dieu. Telles sont les trois raisons pour lesquelles il opéra le miracle que nous venons de raconter. Néanmoins la crainte qui s'empara de la foule à la vue du miracle, semble prouver qu'elle n'avait pas une connaissance exacte de Jésus-Christ, elle le regardait comme un pur homme qui avait reçu de Dieu ce pouvoir extraordinaire. De là cette explication de la *Glose :* Ils considèrent en incrédules le paralytique qui se lève, ils le suivent lorsqu'il s'en va, et ils aiment mieux craindre les miracles de la puissance divine que de croire ; car s'ils avaient eu la confiance, ils n'auraient pas été saisis de frayeur, mais plutôt remplis d'amour, puisque *la charité parfaite chasse la crainte* (I Epist. Joan. IV, 18).

Le Seigneur guérit d'abord dans le paralytique la maladie spirituelle qui était la source et la racine de la maladie corporelle ; il commença par remettre les péchés qui avaient été le principe de l'infirmité, et il agit ainsi à la façon d'un bon médecin qui détruit la cause du mal avant d'appliquer le remède. Or, comme l'infirmité avait été infligée au para-

lytique à cause de ses péchés pour qu'il en fût purifié, le Seigneur le délivra premièrement de ses péchés, afin que la cause cessant, l'effet cessât également ; car aucune adversité ne nuirait à l'homme, si aucune iniquité ne dominait en lui. — D'après la Glose, les infirmités nous arrivent pour cinq raisons : soit pour augmenter nos mérites si nous sommes justes, en nous exerçant à la patience, témoin Job ; soit pour conserver nos vertus, en nous préservant de l'orgueil, témoin saint Paul ; soit pour nous corriger de nos péchés, témoin Marie, couverte de la lèpre et cet homme affligé de paralysie ; soit pour prouver la gloire de Dieu, témoin l'aveugle-né et Lazare ressuscité ; soit pour commencer notre châtiment, témoin Hérode Agrippa, et afin que nous comprenions dès ici bas ce qui arrivera plus tard en enfer.— Selon saint Jérôme (in cap. 3 Matth.), « le Sauveur nous fait ici comprendre que la plupart des infirmités corporelles sont la suite des infirmités spirituelles ; c'est pourquoi, avant de rétablir la santé, il commence par remettre les péchés qui sont les causes de la maladie, et il opère ensuite une guérison visible afin qu'elle soit la preuve de la guérison invisible. » — D'après le Vénérable Bède (in cap. 5 Luc.), « le Seigneur, voulant délivrer cet homme de sa paralysie, le délivre préalablement de ses péchés, pour montrer que, si ses membres étaient privés de mouvement, c'est qu'ils étaient comme enchaînés par le péché ; et que si ces liens n'étaient pas brisés, les membres ne pouvaient être libres. Mais hélas ! nous autres, nous sommes plus occupés de guérir le corps que l'âme, et voilà pourquoi nous ne parvenons à guérir ni l'un ni l'autre.» Saint Chrysostôme dit également : « Notre corps est-il souffrant, nous nous empressons de le soulager ; mais si notre âme est en mauvais état, nous différons d'en sortir, aussi nous n'obtenons pas même la santé pour le corps. Des-

séchons la source des maux qui est le péché et nous arrêterons le cours des maladies. » — Ainsi donc, comme il est constant que nos maladies sont souvent causées par nos péchés, le médecin qui visite un malade doit l'exhorter d'abord à la pénitence et à la confession, car si le péché reste dans l'âme, comme le fer dans une blessure, l'application d'un remède devient inutile. Ils sont donc dans l'erreur les médecins qui soignent le corps avant l'âme ; ils ignorent la cause de la maladie, c'est-à-dire que le péché de l'âme produit la souffrance du corps.

Mais, puisque, d'après la doctrine de saint Chrysostôme, ces actes du Seigneur contiennent en eux la raison des choses spirituelles, nous devons rechercher maintenant ce que le paralytique représente. Il est d'abord la figure de la Gentilité qui, retenue par des vices invétérés, et atteinte d'infirmités presque incurables, gisait comme sur un lit dans les quatre parties du monde. Et ce paralytique auquel les péchés sont pardonnés, nous montre que la Gentilité, dangereusement affaiblie par la gravité de ses crimes, en a obtenu la délivrance par la vertu d'un remède céleste, de telle sorte qu'elle a reçu la santé du salut éternel, dans sa plénitude et son intégrité, quant au corps et quant à l'âme. Après que le pardon de ses fautes et la guérison de ses maux lui eurent été généreusement accordés, le peuple des Gentils eut le bonheur de s'entendre dire : *Allez, et retournez dans votre maison,* c'est-à-dire dans la demeure du paradis, d'où depuis longtemps Adam avait été chassé, comme auteur de toutes les infirmités corporelles et spirituelles. On peut ajouter avec vérité : *A ce spectacle, les foules furent saisies de crainte et glorifièrent Dieu qui avait octroyé une si grande puissance aux hommes.* Dieu est en effet glorifié, soit parce qu'il a donné à ses Apôtres le pouvoir de remettre les péchés, soit

parce qu'il a procuré aux hommes la grâce inestimable de pouvoir retourner dans la patrie du ciel, après avoir obtenu la rémission de leurs péchés par le mérite de la foi et de la justice. *A cette vue les foules furent saisies de crainte;* car, dit saint Hilaire (canon. 8 in Matth.), on doit vivement redouter de subir la mort sans avoir reçu de Jésus-Christ le pardon de ses fautes, puisque, sans cette condition, il est absolument impossible de retourner dans la demeure éternelle; mais une fois qu'on est affranchi de cette crainte, on rend gloire à Dieu de ce que, par sa parole, il a donné aux hommes le pouvoir d'obtenir la purification de leurs souillures, la résurrection de leurs corps et leur retour dans le ciel.

Selon le sens moral, le paralytique perclus de tous ses membres figure le pécheur qui, dépourvu d'œuvres méritoires, dépérit dans une honteuse inaction. Il ne peut ni faire de salutaires démarches, ni produire des opérations surnaturelles, ni goûter les douceurs célestes, ni contempler les vérités éternelles, ni entendre la parole divine, ni ressentir les consolations spirituelles. La mauvaise habitude qui le domine, le retient comme enchaîné sur le lit où il languit. Le péché, comme la paralysie, produit dans l'homme qui en est atteint, une espèce de tremblement par l'affection au mal; il lui enlève la sensibilité par l'obstination; il lui lie la langue par le désespoir.

Quoique le Seigneur ait ressuscité beaucoup de morts et guéri beaucoup de paralytiques, néanmoins, d'après le récit évangélique, de même que nous connaissons seulement trois de ces morts ressuscités, nous ne connaissons également que trois de ces paralytiques guéris par le Sauveur, à savoir : l'un qui se trouvait dans la maison, l'autre près de la piscine probatique, et un autre sur le lit. Comme le paralytique figure le pécheur, nous devons remarquer aussi

qu'il y a trois sortes de pécheurs, le pécheur occulte, le pécheur public et le pécheur habitudinaire. Le paralytique dans la maison, c'est le pécheur occulte; le paralytique près de la piscine, c'est le pécheur public; le paralytique sur le lit où il demeure étendu, c'est le pécheur habitudinaire qui reste plongé dans le vice, d'où il sort difficilement.

Ces trois sortes de pécheurs sont entraînés loin de leur propre conscience, et même loin de l'Église, soit militante, soit triomphante par quatre porteurs, qui sont: 1° la tiédeur dans le bien; car si l'homme commence par la paresse à se relâcher dans la poursuite du bien, il abandonne Dieu et Dieu l'abandonne en même temps: 2° la délectation dans le mal, qui accompagne presque toujours la tiédeur, car dès que l'âme se sépare de Dieu, elle s'attache promptement au mal; et ces deux premiers porteurs marchent en avant: 3° la perpétration du mal, car la délectation conduit à l'acte: 4° l'habitude du mal qui se contracte par la répétition des actes vicieux. Ces deux derniers porteurs finissent par soustraire le paralytique spirituel aux suffrages de l'Église dont il reste privé.

En face de ces quatre porteurs, s'en trouvent quatre autres qui reportent le paralytique pour le réconcilier avec l'Église, ce sont: 1° la brièveté de la vie, qui fait comprendre à l'homme combien la vie présente est courte et incertaine, 2° la crainte de la damnation qui nous fait voir l'intensité, la diversité et l'éternité des peines de l'enfer; 3° la considération du péché qui nous en fait connaître la grandeur, la difformité et la malice; 4° l'espérance du pardon qui nous dit: Vous avez commis beaucoup de fautes, vous pouvez néanmoins en obtenir le pardon.

Ou bien encore, les quatre porteurs qui présentent à Jésus-Christ le paralytique spirituel sont les quatre sortes

de personnes qui travaillent à procurer son salut, par des avertissements secrets, par des prédications publiques, par de charitables prières et par des exemples édifiants. Ces personnes offrent le pécheur à Jésus Christ,en contribuant à sa conversion ; et le pécheur s'offre lui-même, en conformant sa volonté à leurs sollicitations et en ne mettant point obstacle à leurs mérites. Jésus-Christ regarde la foi de ces porteurs lorsqu'il accorde l'objet de leurs instances ; le paralytique est guéri, quand son péché lui est pardonné et que la grâce lui est conférée pour rendre ses actes méritoires ; il emporte le grabat de sa mauvaise habitude, lorsqu'il embrasse l'exercice des bonnes œuvres ; marchant ainsi de vertu en vertu, il retourne dans sa maison quand il s'efforce d'arriver à la patrie céleste ; alors le peuple glorifie Dieu de cette heureuse transformation qui est vraiment opérée par la droite du Très-Haut. Mais ceux qui murmurent en face de ce qu'ils appellent un blasphème, sont la figure des démons qui s'affligent de voir la conversion d'un pécheur.

Pour guérir le pécheur pénitent, Jésus-Christ lui commande quatre choses : d'abord, avant tout, *d'avoir confiance;* aussi pour lui faire espérer le pardon, il commence déjà même à l'appeler *son fils* par adoption. Ensuite il lui ordonne *de se lever*, *de prendre son lit et de retourner à sa maison.* Le pénitent doit *se lever*, c'est à-dire, sortir du péché où il était plongé, car le pécheur qui se complaît dans le péché s'y repose comme sur un lit ; son âme y est tellement abattue qu'elle ne peut jamais être heureuse, parce que la conscience troublée appréhende toujours des châtiments ; mais il se lève, lorsqu'il renonce à tout mal. En outre, *il doit prendre* et emporter *son lit*, c'est-à-dire, regarder comme une charge et une souffrance le péché dans lequel il cherchait son repos et son plaisir. Enfin, il doit *retourner dans sa demeure*,

c'est-à-dire, tendre par la méditation vers le ciel, ou rentrer par l'examen dans sa conscience qui est la demeure de son âme, et s'il y trouve quelque souillure, il doit s'en purifier par la confession; car, par la multitude de ses péchés, l'homme s'éloigne tellement de sa conscience qu'il la perd de vue en quelque sorte et qu'il ne se connaît plus lui-même.

Ainsi donc, le paralytique spirituel, c'est l'homme qui est énervé et engourdi par la mollesse et les plaisirs de la chair ou les délices du siècle ; il est tellement aveuglé par les pensées et les préoccupations mondaines, qu'il ne peut voir Dieu : mais lorsqu'il est monté sur le toit de sa chair, en la dominant par la volonté de l'esprit, il commence à découvrir Dieu dont il retrouve la véritable connaissance. Alors Dieu par sa grâce le guérit de tous les péchés antérieurs et l'appelle son fils par adoption ; puis il lui commande de secouer la torpeur de la négligence et de sortir des passions sensuelles par une sincère pénitence, de renoncer aux voluptés corporelles où il était plongé, pour s'élever aux voluptés spirituelles en domptant la chair par la continence, il lui ordonne ensuite d'aller et de retourner par ses bonnes œuvres et une conduite exemplaire dans sa demeure éternelle du paradis que l'homme avait autrefois habité, ou bien dans la maison intérieure de la conscience où il doit s'isoler des affections terrestres pour la préserver de nouvelles fautes, et la conserver dans un bon état.

Le Vénérable Bède dit également (in cap. 5 Luc.) : « Selon le sens spirituel, *se lever* de son lit, c'est arracher son âme aux convoitises charnelles, où elle était couchée comme malade. *Emporter son lit*, c'est châtier son corps par les rigueurs de la continence, et, en vue des récompenses célestes, le priver des satisfactions terrestres. C'est ce lit du péché que David arrosait chaque nuit de ses pleurs, en ef-

façant par les larmes de la componction les souillures de chaque faute. S'*en aller chez soi,* c'est retourner au paradis ; car telle est la demeure qu'occupèrent d'abord nos premiers parents, et sans que nous en eussions abdiqué la propriété, Satan nous en ravit ensuite la jouissance ; mais enfin elle nous a été enfin restituée par Celui sur lequel notre ennemi fallacieux n'avait aucun droit. »

Écoutons ce que dit saint Anselme sur le même sujet dans ses *Méditations.* « Ne passez pas sans entrer dans cette maison, où le paralytique descendu par le toit fut placé aux pieds de Jésus ; la miséricorde et la puissance s'y rencontrèrent, lorsque le Sauveur prononça ces paroles : *Mon fils, vos péchés vous sont pardonnés.* O admirable clémence ! ô bonté ineffable ! heureux paralytique ! Il reçut un pardon qu'il ne demandait point, que la confession n'avait point précédé, que la satisfaction n'avait point mérité, et que la contrition ne pouvait réclamer comme un droit. Il demandait seulement la guérison du corps, mais non point celle de l'âme, et voilà qu'il reçut également l'une et l'autre. Oui, Seigneur, la vie dépend de votre volonté ; si vous avez résolu de nous sauver, qui pourra vous en empêcher ? mais si vos décrets sont contraires, qui osera vous dire : Pourquoi agissez-vous ainsi ? O Pharisien ! pourquoi donc murmurez-vous ? *Est-ce que votre œil est mauvais,* parce que Dieu est bon ? (Matth. xx, 15). Assurément, *il a pitié de qui il veut* (Rom. ix, 18). Gémissons et supplions pour qu'il daigne avoir pitié de nous ; par nos bonnes œuvres rendons notre prière plus agréable, notre dévotion plus solide, notre charité plus fervente ; dans nos oraisons levons au ciel des mains innocentes qu'un sang impur n'a pas tachées, qu'un contact illicite n'a pas souillées, et que l'avarice n'a pas roidies ; levons au ciel un cœur vide de colère et de rancune, où règnent

le calme, l'ordre, la paix, et où brille la netteté de la conscience. Nous ne voyons pas, il est vrai, que le paralytique possédât aucune de ces dispositions, et nous savons cependant qu'il obtint la rémission de ses péchés. C'est là un effet extraordinaire de la puissance miséricordieuse de Jésus ; et si c'est un blasphème de méconnaître en lui un tel pouvoir, ce serait une insigne folie de présumer pour nous une telle faveur. Jésus-Christ peut dire à qui il veut et avec la même efficacité, ce qu'il disait au paralytique : *Vos péchés vous sont remis*. Mais gardons-nous de prétendre que semblables paroles puissent nous être adressées sans aucune bonne œuvre préalable de notre part, ou sans contrition, ou sans confession ou même sans prière ; autrement nos péchés ne nous seraient jamais pardonnés. » Ainsi parle saint Anselme.

Prière.

Seigneur Jésus, dans votre Passion vous êtes monté sur la barque de la Croix, dans votre Résurrection vous avez franchi la mer de ce monde, et, au jour de votre Ascension, vous êtes revenu à votre cité du ciel. Voilà que maintenant la crainte des péchés passés, l'appréhension de la colère divine, la peur d'une infirmité imminente, la frayeur d'une mort incertaine, amènent devant vous mon âme accablée par la paralysie spirituelle ; elle gît dans l'habitude de l'iniquité comme sur une couche de langueur ; mais dites-lui d'avoir confiance d'obtenir son pardon, de se lever par la contrition et la confession, d'emporter son lit par la satisfaction, de marcher dans le sentier des vertus vers la demeure de la béatitude éternelle ; et qu'à la vue de cette guérison surnaturelle, les fidèles, saisis d'une crainte salutaire, glorifient le Seigneur miséricordieux qui a établi une telle puissance en faveur des hommes. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XLIX

GUÉRISON DE L'HÉMORROÏSSE ET RÉSURRECTION DE LA FILLE DE JAÏRE

(Matth. IX, 18-26. — Marc. V, 22-43. — Luc. VIII, 41-56.)

Après les faits miraculeux que nous venons de raconter, *un chef de la synagogue, nommé Jaïre, s'approcha* de Jésus, vers lequel la foi conduisait ses pas (Matth. IX, 18). *Il l'adorait*, en lui témoignant le respect convenable, et prosterné aux pieds de Celui qui répandait le salut de tous côtés, il le suppliait pour sa fille unique, âgée de douze ans. *Seigneur*, disait-il, *ma fille se meurt*, elle est morte présentement. Il parlait ainsi selon sa cruelle appréhension, parce qu'il désespérait de retrouver sa fille vivante ; il en parlait donc comme si elle avait expiré déjà, désirant que le Seigneur la guérît ou la ressuscitât. Saint Marc (V, 23) dit que cette enfant était à l'extrémité, *in extremis ;* mais on la regardait comme trépassée, tant la mort était imminente ; car, dans le langage ordinaire, on dit qu'une personne est morte, lorsqu'elle est si proche de sa fin que la distance qui l'en sépare est comptée pour rien. *Mais venez*, continue le père affligé, approchez au nom de votre miséricorde, *imposez-lui votre droite* secourable et *elle vivra*, parce que vous lui rendrez la santé. Jaïre demande ici deux choses pour en obtenir une troisième : que Jésus vienne et impose les mains sur sa fille afin qu'elle revienne à la vie ; mais cet homme ignorait que le Seigneur pouvait la délivrer de la mort, quoiqu'absent. Cependant la conduite de Jaïre peut nous servir d'instruction ; puisque nous n'avons qu'une âme, si elle est malade, nous devons d'autant plus nous préoccuper de

sa guérison, que si nous la perdons, nous perdons tout. Or, Dieu vient à nous spirituellement par la grâce prévenante, il nous impose les mains par la grâce concomitante, et alors notre âme vit par la grâce coopérante.

Et Jésus se levant le suivit avec ses disciples (Matth. IX, 19), *et une foule nombreuse l'accompagnait* (Marc. V, 24). Par la conduite de ces différentes personnes, les inférieurs apprennent à être obéissants, les égaux à être obséquieux, et les supérieurs à être zélés pour ressusciter les âmes que le péché a tuées. Ici, comme le remarque Remi d'Auxerre, quelle douceur et quelle humilité le Seigneur propose non-seulement à notre admiration, mais encore à notre imitation ! A peine l'a-t-on prié, il se hâte de suivre celui qui le prie : de la sorte il instruit en même temps les sujets et les prélats, il offre aux uns le modèle de la soumission et aux autres le modèle de la sollicitude pastorale ; par conséquent toutes les fois que les prélats connaissent la mort spirituelle de quelqu'un de leurs sujets, ils doivent s'empresser d'accourir. Saint Chrysostôme dit également à ce sujet (Hom. 32 in Matth.) : « Aussitôt que Jaïre l'a supplié de venir ressusciter sa fille, le Seigneur ne met aucun retard, il se lève sur-le-champ et le suit. Par cet exemple, Jésus nous enseigne à être pleins d'activité dans toute œuvre de Dieu. »

Sur la route que Jésus-Christ parcourait, se trouva une femme hémorroïsse, ainsi appelée à cause de la maladie qu'elle souffrait (Luc. VIII, 43 et 44) ; car *depuis douze ans elle était affligée d'une perte de sang, et elle avait dépensé tout son bien à se faire traiter par les médecins sans qu'aucun d'eux réussît à la soulager*. Cette femme *s'approcha de Jésus par derrière ;* soit parce qu'elle était honteuse de son infirmité ; soit parce qu'elle était réputée immonde d'après la Loi ; soit parce qu'elle n'aurait pu se présenter en face, à

cause de la foule ; soit pour quelque raison mystique, pour figurer la confusion que l'homme doit ressentir à cause du péché. Animée d'une foi respectueuse, *elle toucha la frange du vêtement* de Jésus ; car son humilité était si profonde qu'elle se jugeait indigne de toucher les pieds ou même les habits du Seigneur. D'après cela, nous voyons que Jésus avait des franges à son vêtement, à la façon des Juifs, selon le précepte de la Loi. Mais il n'était pas suivi de serviteurs ou de gardes pour éloigner ceux qui le pressaient ; voilà pourquoi cette femme s'approcha sans obstacle, lorsque la foule l'environnait. Admirons la foi de l'hémorroïsse, dit Remi d'Auxerre : désespérant d'être guérie par les médecins auxquels elle avait donné toute sa fortune, elle comprit que le Médecin céleste était présent ; elle mit en lui toute sa confiance, et reçut de lui sa parfaite guérison. Cette femme nous fournit un précieux enseignement, dit Raban-Maur. Elle nous apprend combien grande est la vertu du corps de Jésus-Christ, puisque la frange de son vêtement a pu opérer un si grand prodige. Que ne devons-nous pas espérer, nous qui ne touchons pas seulement, mais qui consacrons et recevons en nous-mêmes le corps du Seigneur ? Que ne doivent pas craindre ceux qui changent ce remède en mal ? Cette femme au contraire y trouva le remède à son mal. Car, comme elle croyait fermement, elle disait en elle-même (Matth. IX, 21) : *Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie* de mon infirmité. Ce n'est pas que les vêtements aient par eux-mêmes la vertu de guérir, mais ils servent en certaines occasions à manifester la vertu de ceux qui les portent. Aussi, dès que l'hémorroïsse eut touché ceux du Sauveur, *elle fut guérie de son infirmité instantanément* Remarquons qu'elle s'était approchée, qu'elle avait parlé et avait touché la robe de Jésus pour recevoir sa guérison ; car,

pour obtenir le salut, il faut réunir ces trois conditions de la foi, de la parole et des œuvres.

Jésus,connaissant alors qu'une vertu était sortie de lui, dit : *Qui est-ce qui m'a touché* (Luc. VIII, 45) ? Il ne fait pas cette question pour connaître quelque chose qu'il ignorât, mais pour donner lieu à l'hémorroïsse de déclarer sa guérison et de manifester sa foi qu'il voulait louer particulièrement. La question que pose le Sauveur avait donc pour but de faire ressortir le mérite de cette femme par son humble confession, de procurer ainsi l'édification des spectateurs et la gloire de Dieu, d'accroître la confiance du chef de la synagogue et de lui fournir une assurance de la guérison de sa fille. Comme les disciples lui faisaient remarquer que la foule le pressait de toutes parts, Jésus reprit (Luc. VIII, 46): *Quelqu'un m'a touché, car j'ai senti qu'une vertu s'échappait de moi*, c'est-à-dire un effet de ma puissance pour la guérison de quelque infirmité. Car, bien que les foules poussées par le désir d'entendre sa parole, le pressassent de manière à le toucher physiquement, elles ne le touchaient pas cependant avec la dévotion et la foi de cette femme, et voilà pourquoi il demandait particulièrement qui l'avait touché d'une manière spéciale. *Cette femme donc, se voyant découverte* (Luc. VIII, 47), sentit son cœur pénétré d'une vive crainte et son corps pris d'un tremblement soudain en face de la majesté divine dont elle venait d'éprouver en elle la vertu toute-puissante ; *elle vint alors se jeter aux pieds de Jésus, et avoua devant tout le peuple pourquoi elle l'avait touché, et comment elle avait été guérie aussitôt ;* elle fit ainsi connaître que sa maladie était grave et invétérée, mais que sa guérison avait été complète et subite. Le Seigneur voulut la divulgation de ce fait merveilleux pour l'honneur de Dieu et l'utilité du prochain. Mais saint Chrysostôme de-

mande pourquoi le Sauveur dévoile cette femme qui s'était approchée secrètement ; et le saint Docteur allégue six raisons de cette conduite (Hom. 32 in Matth.) : 1° c'était pour que cette hémorroïsse n'eût pas quelque remords de conscience d'avoir touché Jésus-Christ ; 2° pour donner une leçon à cette femme qui pensait cacher sa démarche à Jésus-Christ ; 3° pour proposer à l'imitation de tous la foi prompte de cette pauvre infirme ; 4° pour prouver qu'il connaissait tout ; 5° pour montrer que, comme Dieu, il arrêtait l'épanchement du sang ; 6° enfin, pour amener à la foi le chef de la synagogue.

Jésus s'étant retourné, l'aperçut, et approuvant sa foi, lui dit : *Ayez confiance, ma fille, votre foi vous a sauvée,* c'est-à-dire vous a mérité le salut (Matth. IX, 22). Comme une opération miraculeuse est au-dessus de la nature, il l'attribue à la foi qui est un acte surnaturel. Selon la remarque de saint Jérôme (in cap. IX, Matth.), le Sauveur ne dit pas à cette femme : *Votre foi* vous sauvera, mais *vous a sauvée* ; comme s'il disait : Parce que vous avez cru, vous êtes déjà sauvée. D'après saint Chrysostôme (Hom. 32 in Matth.), comme cette femme était tout effrayée, le Seigneur lui dit pour la rassurer : *Ayez confiance, ma fille.* Il l'appelle *ma fille,* parce qu'elle avait été guérie, à raison de sa foi, et que la foi en Jésus-Christ nous rend enfants de Dieu.— Remarquez que le Seigneur ne dit pas : Je vous ai guérie, mais il dit : *Votre foi vous a guérie,* afin de nous apprendre à éviter l'ostentation, et pour exalter le mérite de la foi. D'après saint Chrysostôme également, en disant à l'hémorroïsse que sa foi l'avait sauvée, le Seigneur ne veut pas attribuer à sa propre puissance mais à la foi de cette femme le bienfait de cette guérison ; et il nous enseigne par là que dans nos actes de vertu nous ne devons pas chercher et publier notre

propre gloire, mais celle de Dieu. — Et le Seigneur ajoute (Luc. VIII, 48) : *Allez en paix*, vous qui étiez auparavant plongée dans la perturbation, à cause de votre longue infirmité corporelle. D'après saint Chrysostôme, lorsque le Seigneur ajoute : *Allez en paix*, il l'envoie à la fin réservée aux bons qui est la paix où Dieu habite, afin de lui apprendre que non-seulement elle était délivrée de son infirmité corporelle, mais aussi des péchés qui en étaient les causes. — *Et cette femme fut guérie dès cette heure*, c'est-à-dire, d'après la Glose, dès l'instant où elle toucha la frange du vêtement, et non pas seulement dès l'instant où Jésus se tourna vers elle, car, alors elle était déjà guérie, comme on peut en juger par les paroles du Seigneur.

Quelques-uns ont supposé que cette hémorroïsse était Marthe, d'après un passage tiré de saint Ambroise ; car l'illustre Docteur (in cap. 8 Luc.), énumérant les bienfaits de Jésus, dit qu'il fit cesser une grande perte de sang que Marthe éprouvait, qu'il chassa les démons du corps de Marie, qu'il reconstitua, en lui rendant la vie, le corps de Lazare déjà fétide. Ces paroles prouvent bien que Marthe fut guérie par Jésus-Christ d'une perte de sang, mais elles ne prouvent pas que Marthe fût précisément l'hémorroïsse ici mentionnée. On peut conclure, au contraire, du texte évangélique, que Marthe n'était pas cette hémorroïsse ; car celle-ci avait dépensé tout son bien à se faire traiter par les médecins, tandis que Marthe était riche. Eusèbe nous en fournit une autre preuve en disant que cette hémorroïsse demeurait à Césarée de Philippe (lib. VII Hist. eccles. 14). Selon cet historien, après avoir été guérie, elle fit dresser, dans la cour de sa maison, à Césarée, dont elle était originaire, une statue d'airain qui représentait Jésus-Christ avec les franges de son vêtement. L'hémorroïsse témoignait une

grande vénération pour cette image à laquelle elle rendait d'humbles hommages. Aussi, devant cette même image, se fit-elle représenter à genoux, les mains jointes, dans la posture d'une personne suppliante, tandis que Jésus-Christ étendait la main sur elle. Or, aux pieds de la statue de Jésus-Christ, on vit pousser une herbe commune qui n'avait aucune efficacité, mais lorsqu'elle eut atteint les franges, sa vertu devint si grande qu'elle guérissait toutes les maladies. Selon saint Jérôme, Julien l'Apostat, ayant appris que l'on conservait encore à Césarée de Philippe le monument élevé par la reconnaissance de l'hémorroïsse, le fit abattre et remplacer par sa propre statue que la foudre brisa quelque temps après.

Nous trouvons ici une leçon remarquable pour nous conserver toujours dans l'humilité, comme saint Bernard l'explique, en disant (Serm. de quatuor modis orandi) : Quiconque sert parfaitement Jésus-Christ peut être appelé la frange, c'est-à-dire la partie la plus basse de son vêtement, à cause de l'humble opinion qu'il a de lui-même. Seriez-vous donc parvenu à un tel degré de perfection que Dieu donnât à votre prière le pouvoir de guérir les malades ou d'opérer d'autres miracles, vous ne devriez pas vous enorgueillir pour cela ; car ce n'est pas l'homme, mais Dieu qui est l'auteur de ces merveilles. Ainsi, quoique l'hémorroïsse fût délivrée, comme elle en avait la confiance, en touchant la frange du Seigneur, néanmoins ce n'était pas de la frange elle-même, mais du Seigneur que la vertu libératrice était émanée ; voilà pourquoi lui-même dit : *J'ai senti une vertu s'échapper de moi.* Prenez donc garde de vous attribuer jamais aucun bien, parce que tout bien descend du Très-Haut.

Dans le sens allégorique, cette femme que le Seigneur guérit d'un flux de sang, c'est l'Église sortie de la Gentilité

qui s'était souillée en versant le sang des Martyrs, en se livrant aux turpitudes de l'idolâtrie, en s'abandonnant aux plaisirs de la chair et aux excès de cruauté. Mais la Gentilité toucha la franche de la robe de Jésus-Christ lorsqu'elle embrassa la foi de l'Incarnation du Sauveur ; car l'humanité du Seigneur est comme le vêtement de la divinité. C'est pourquoi l'Apôtre dit de Jésus-Christ (Philip. II, 7) : *Ils s'est rendu semblable aux hommes, et il a été reconnu pour homme par tout son extérieur.* Dès lors, en vertu de cette croyance, la Gentilité fut guérie du flux de sang, parce qu'elle cessa de persécuter les Chrétiens, d'adorer les idoles, de rechercher les voluptés et d'aimer les meurtres. L'hémorroïsse fut guérie, lorsque le Seigneur allait pour ressusciter la fille du chef de la synagogue ; ainsi, d'après l'économie divine du salut offert au genre humain, la Gentilité presque tout entière dont l'hémorroïsse était la figure, devait entrer dans l'Église, à la suite de quelques Juifs, en attendant la conversion de tout Israël. Mais aussitôt que l'hémorroïsse est guérie, on annonce que la fille du chef de la synagogue est morte; de même aussi, quand la Gentilité fut convertie au Seigneur, on déclare justement que la Synagogue envieuse était morte à cause de sa perfidie. C'est ce qui a été signifié pareillement dans la parabole des deux fils dont l'aîné voyait avec chagrin le retour de son jeune frère. Saint Ambroise dit ici (in cap. 8 Luc.): « A notre avis, que représente ce chef de la synagogue, sinon la Loi, en considération de laquelle le Seigneur n'abandonna pas complétement la Synagogue ? Or, tandis que le Verbe de Dieu va trouver la fille du prince pour sauver les enfants d'Israël, la sainte Église, composée des Gentils qui se perdaient dans des vices grossiers, ravit par sa foi le salut préparé pour les Juifs d'abord. » Mais pourquoi cette fille du prince de la synagogue avait-

elle vécu douze ans, tandis que cette femme était affligée d'un flux de sang depuis douze ans aussi ? C'est pour signifier que la Gentilité fut infirme tant que la Synagogue fut vigoureuse ; car, selon la remarque de saint Jérôme (in cap. 9 Matth.), la Gentilité avait perdu la foi au temps où la Synagogue l'avait conservée.

Dans le sens moral, l'hémorroïsse représente toute personne, pécheresse depuis longtemps, qui tombe de faute en faute. Enfin elle demande sa guérison au Seigneur en lui disant : *Délivrez moi de mes souillures, ô Dieu de mon salut !* *Libera me de sanguinibus, Deus, Deus salutis meæ* (Psal. L, 16). Ainsi, chaque jour le Seigneur guérit une hémorroïsse, lorsqu'il convertit par sa grâce une âme corrompue par différents vices.

Ensuite, des messagers étant venus annoncer au chef de la synagogue que sa fille était morte, Jésus dit au père pour le rassurer (Luc. VIII, 50) : *Ne craignez point*, n'ayez pas une foi hésitante, *croyez seulement, et elle sera sauvée* de la mort. *Et lorsque Jésus fut arrivé à la maison de ce chef* (Matth. IX, 23), il trouva la fille morte, et *vit les joueurs de flûte* qu'on avait mandés pour exécuter des airs funèbres. Il y a, en effet, des mélodies différentes pour réveiller dans l'homme des sentiments divers ; les unes soulèvent l'audace, comme les trompettes guerrières, les autres inspirent la dévotion, comme les chants ecclésiastiques ; celles-ci portent à la joie, comme le son harmonieux de divers instruments de musique ; celles-là tirent des larmes et provoquent les lamentations. Ce sont ces dernières sortes de mélodies qui anciennement accompagnaient les funérailles des personnes distinguées, pour exciter la foule aux pleurs et à la tristesse. Mais de tels usages ne conviennent pas aux Chrétiens dont le deuil ne doit pas être inconsolable.

Jésus trouva aussi une troupe tumultueuse de personnes, qui pleuraient et gémissaient, jetaient des cris et faisaient les préparatifs pour les funérailles. *Ne pleurez pas*, dit-il (Luc. VIII, 52), *la jeune fille n'est pas morte*, c'est-à-dire, ne doit pas rester dans la mort ; *mais elle dort seulement*, elle est pour moi comme endormie ; car il m'est aussi facile de la ressusciter que de la réveiller. Elle était morte pour les hommes, dit le Vénérable Bède (in cap. 8 Luc.) parce qu'ils ne pouvaient la rappeler à la vie ; mais elle dormait à l'égard de Dieu, car il avait à sa disposition l'âme qui vivait dans le sein de la miséricorde, et la chair qui reposait dans l'attente de la résurrection. De là est venue la coutume, chez les Chrétiens, de dire *ceux qui dorment, dormientes*, en parlant des morts de la résurrection desquels ils sont assurés.

Et ils se moquaient de lui, dans la pensée qu'il voulait parler du sommeil ordinaire, sans connaître la mort véritable de la jeune fille. Vous voyez Jésus-Christ en butte aux moqueries dans la cour des grands, et cependant il ne réprimande pas les railleurs, parce que plus la dérision à son égard était amère, plus la manifestation de sa puissance devait être éclatante. Selon la remarque de saint Jérôme (in cap. 9 Matth.), ils ne méritaient pas d'être témoins de la résurrection, ceux qui raillaient indignement l'auteur du prodige. Malgré leurs insultes, le Seigneur ne se désista pas de son dessein, pour montrer que les sarcasmes des méchants ne doivent pas arrêter les progrès des bons dans la voie du bien où ils sont entrés. Il commença par congédier cette troupe de gens incrédules et moqueurs qui s'étaient rendus indignes de voir le miracle ; et ne laissa pénétrer avec lui personne, excepté le père et la mère de la jeune défunte pour les fortifier dans la foi par un si grand prodige, ainsi que Pierre, Jacques et Jean qu'il voulait instruire d'une ma-

nière particulière. Il voulut rendre ces cinq personnes spectatrices de la résurrection, afin que les circonstances du miracle fussent constatées par les dépositions des deux plus proches parents et des trois principaux disciples. Il ne voulut pas prendre d'autres témoins, pour nous montrer que nous ne devons pas révéler les mystères aux blasphémateurs et aux railleurs, mais seulement aux fidèles dociles et respectueux. D'après saint Chrysostôme (Hom. 7 in Marc.), en excluant la foule, tandis qu'il introduit seulement trois disciples, le Sauveur nous enseigne à éviter les applaudissements des hommes. Selon saint Théophile, Jésus-Christ, avant de ressusciter la jeune fille, fait sortir tout le monde, afin de nous montrer qu'il n'est pas animé de la vaine gloire; Jésus-Christ, l'humilité même, pouvait-il faire quelque chose par ostentation ?

Le Seigneur n'accorda le privilége d'assister à cette résurrection, puis à sa transfiguration et enfin à son agonie qu'aux trois disciples susdits ; et cela pour différentes raisons : soit pour relever leur dignité, soit pour signifier la foi à la Trinité, soit pour avoir un nombre suffisant de témoins, soit pour représenter et honorer en leur personne toutes les conditions qui composent la société catholique; car Pierre qui fut marié figure l'état de mariage ; Jean qui fut vierge, représente la virginité ; Jacques, dont on ignore la condition, figure la viduité. Jésus laissa entrer aussi le père et la mère de la défunte, afin qu'ils pussent rendre témoignage de cette résurrection.

Prenant donc la jeune fille par la main il lui dit : Jeune fille, je te le commande, lève-toi (Marc. v, 41). Le Sauveur la guérissait par son attouchement et sa parole, pour nous montrer que son humanité était l'instrument de sa divinité dans l'opération des miracles. Selon saint Chrysostôme (Hom.

33, in Matth.), la main du Sauveur rendait la vie au cadavre de la défunte, et en même temps sa voix rappelait l'âme dans le corps qu'elle avait quitté. *Et aussitôt la jeune fille se leva et marcha* (Marc. v, 42); car sa résurrection avait immédiatement suivi l'ordre du Seigneur. En marchant ainsi, remarque saint Chrysostôme, cette enfant montrait que non-seulement elle était vivante, mais encore qu'elle était parfaitement guérie. *Et Jésus commanda qu'on lui donnât à manger*, afin de prouver qu'il l'avait vraiment ressuscitée, et qu'il n'avait pas produit simplement un fantôme.

Selon le sens mystique, cette jeune fille morte dans l'intérieur de sa maison, c'est l'âme morte dans le secret de sa conscience par le péché de pensée. Le Seigneur dit que cette enfant dort, car l'âme qui pèche maintenant peut encore ressusciter par la pénitence. Les joueurs de flûte sont les démons avec leurs suggestions, ou les hommes avec leurs flatteries qui environnent la morte; ils maintiennent notre corps dans les plaisirs sensuels ou consolations sensibles qui ont pour terme le deuil de l'enfer et la désolation éternelle. Mais dirigeons notre marche vers la patrie céleste et continuons notre route, sans faire attention à de perfides concerts qui nous causeraient la mort. Ainsi, Ulysse se fit attacher au mât de son navire et se boucha les oreilles de crainte que les chants des sirènes ne le portassent à se jeter dans la mer. Les foules tumultueuses sont les affections ou amitiés charnelles; les moqueurs sont les mondains ou les détracteurs. Nous devons faire sortir cette foule pour ressusciter la jeune fille, parce que l'âme gisante comme morte dans le secret de sa conscience, ne ressuscite pas avant que les affections charnelles et les préoccupations mondaines n'aient été chassées de notre cœur; car elles nous empêchent de nous recueillir pour penser à notre salut.

Nous devons éloigner les joueurs de flûte, c'est-à-dire ceux qui comme maîtres attirent doucement notre âme dans l'erreur. Nous devons également écarter les railleurs, parce qu'ils ne méritent que nos mépris. Alors la jeune fille est ressuscitée quand Jésus-Christ pénètre dans la maison de notre cœur, où il introduit avec lui Jean, c'est-à-dire la *grâce*, Pierre, c'est-à-dire la *connaissance* de Dieu, et Jacques, c'est-à-dire la *supplantation* du vice par la vertu. Avons-nous été tirés de la mort spirituelle, ou délivrés du vice, nous ne devons pas seulement quitter la couche de nos habitudes criminelles, mais encore marcher et avancer dans le sentier des bonnes œuvres, ensuite nous rassasier du pain céleste, soit de la parole de Dieu, soit du Sacrement de l'autel.

Du miracle précédent nous pouvons retirer une triple instruction : ainsi, le danger qu'encourt le pécheur par la mort de son âme est figuré dans la jeune fille ; le remède que trouve le pénitent par la prière de l'Église est figuré dans le chef de la synagogue ; le bienfait que le Seigneur accorde par la conversion du coupable est figuré dans le Christ dont la miséricordieuse puissance ressuscita la jeune fille. Or, voici comment nous encourons peu à peu le danger : d'abord, nous approchons de la mort, lorsque nous concevons une délectation illicite ; nous sommes à l'extrémité, lorsque nous nous trouvons sur le point de consentir ; nous sommes morts, aussitôt que nous avons fini par consentir au mal, et désormais nous ne pouvons produire aucune œuvre vivante. Nous trouvons le remède au péché, lorsque pour nous l'Église s'approche de Jésus-Christ avec foi, l'adore avec amour et l'invoque avec respect. Nous recevons le bienfait de la conversion, lorsque le Seigneur se lève en exauçant les prières faites pour nous, chasse la

foule en expulsant les péchés, entre dans la maison en nous communiquant ses grâces; ainsi, la grâce n'entre pas avant que le péché ne soit expulsé.

De plus, Jésus, modèle d'humilité, voulant nous apprendre à fuir l'ostentation et la vaine gloire, *ordonne aux parents de l'enfant de ne parler à personne de ce qui s'était passé* (Luc. VIII, 56). Par là, dit saint Grégoire (lib. 19 Moral., c. 18), le Seigneur nous montre qu'il est le dispensateur des biens, mais qu'il n'est pas avide des honneurs; qu'il donne tout sans rien recevoir. — Cependant, *le bruit de cet événement se répandit dans toute cette contrée* (Matth. IX, 26), c'est-à-dire dans la province de Galilée, en sorte que la grandeur et la réalité du miracle furent partout manifestées. Le Seigneur a bien défendu la jactance, mais il n'a pas défendu la divulgation du prodige qui était manifeste par lui-même. C'est comme s'il avait dit : Gardez-vous à mon exemple de vous glorifier de vos bonnes œuvres. Ainsi, Jésus-Christ recommanda de ne point publier ses œuvres merveilleuses par vaine gloire pour obtenir les honneurs du monde et les louanges des hommes; mais il n'interdit pas de les raconter pour la gloire de Dieu et la confirmation de la foi, puisque c'était le but de ses miracles. Aussi, les parents de la jeune fille ressuscitée observèrent-ils le précepte du Sauveur, en ne publiant point le miracle pour s'attirer les applaudissements des hommes; mais en même temps, ils ne violèrent point la défense du Seigneur, en divulguant ce prodige pour procurer la gloire de Dieu. Ainsi firent beaucoup de personnages mentionnés dans l'Évangile, entr'autres les deux aveugles dont nous allons raconter la guérison.

Prière.

Seigneur Jésus, je me prosterne aux pieds de votre miséricorde, et, adorant la vérité de vos promesses, je vous supplie, très-doux Sauveur, de guérir par l'attouchement de votre grâce mon âme sanguinolente et souillée de diverses iniquités. Rendez-lui la santé et la vie qu'elle a perdues par sa volonté perverse et par son infidélité secrète. Ramenez-moi à Dieu votre Père dont vous m'avez constitué le fils adoptif, en me recevant parmi vos cohéritiers. Maître débonnaire, ne faites pas éclater votre justice contre un pécheur qui vous appartient, ni votre colère contre un coupable que vous avez racheté; ne pensez qu'à exercer votre bienveillance envers votre pauvre créature, et votre compassion envers votre misérable serviteur, je vous en conjure, Seigneur mon Dieu! Ainsi soit-il.

CHAPITRE L

GUÉRISON DE DEUX AVEUGLES ET D'UN MUET

Matth. IX, 27-35

Lorsque Jésus sortit de la maison du chef de la synagogue, *il fut suivi par deux aveugles* qui sur la route imploraient sa miséricorde à grands cris, et disaient avec une pieuse confiance : *Fils de David, ayez pitié de nous* (Matth. IX, 27). C'était une opinion commune chez les Juifs, que le Christ devait naître de la race de David, selon la chair. Aussi, ces

deux hommes, croyant que Jésus était le Christ promis à David lui-même, l'appellent Fils de David. Ils criaient, parce qu'en réalité ils ne voyaient pas si le Seigneur était proche d'eux. D'après leurs cris et leurs supplications jugez de leurs désirs, dit saint Chrysostôme (Hom. 33 in Matth.), non contents de s'approcher du Sauveur, ils ne se lassent point de réclamer hautement sa miséricorde, et ils l'appellent Fils de David, parce que cette qualification leur paraissait un titre d'honneur.

Lorsque Jésus fut arrivé dans la maison où il logeait en ce pays, il leur demanda s'ils croyaient qu'il pût réaliser leur souhait (Matth. IX, 28). Comme s'il disait : Vous avez confessé mon humanité en me disant Fils de David ; croyez-vous que je puisse accomplir comme Dieu ce que vous désirez ; car l'objet de votre désir est une œuvre de la divinité? S'il pose cette question, ce n'est pas qu'il ignore leur foi, puisqu'il connaît tout avec certitude ; mais il veut que leur confession extérieure se joigne à leur foi intérieure, pour les rendre plus dignes de voir la lumière, et leur faire mériter une plus grande récompense; car, selon l'Apôtre (Rom. X, 10), *il faut croire de cœur pour obtenir la justification, et il faut confesser de bouche ce que l'on croit, pour obtenir le salut.* « Jésus, dit Raban-Maur (in Matth. IX), n'interroge pas les deux aveugles par ignorance, mais afin que leur confession manifeste leur foi, que sa puissance confirme leur confession, et que leur salut accompagne sa puissance. » — Ces deux hommes, confessant donc leur foi, *répondent à Jésus : Oui, Seigneur,* vous pouvez faire ce que nous désirons (Matth. IX, 28). Ils ne l'appellent plus simplement Fils de David, comme le remarque saint Chrysostôme, mais s'élevant plus haut ils le nomment *Seigneur,* ce qui est un titre de puissance ou d'autorité. *Alors,* après la confession

de leur foi, *il toucha leurs yeux*. Ainsi, dit Raban-Maur, leur déclaration de foi leur mérita l'attouchement de la bonté divine. Heureux attouchement qui fut suivi d'un effet merveilleux! — Jésus ajouta (Matth. IX, 29) : *Qu'il vous soit fait selon votre foi,* c'est-à-dire comme la foi éclaire votre intelligence, qu'elle rende aussi la clarté à vos yeux. *Et aussitôt leurs yeux furent ouverts* et dessillés (Ibid. 30). Voilà comment est efficace la foi de ceux qui croient avec simplicité; elle mérite la réception de si grands dons et tant de grâces de la part de Dieu, que tout est possible à celui qui croit.

Jésus ne guérit pas ces deux aveugles en chemin, pour nous apprendre à fuir les louanges des hommes, l'ostentation et la vaine gloire. « Il nous enseigne de nouveau, dit saint Chrysostôme (Hom. 33 in Matth.), à nous soustraire aux éloges de la foule ; car, comme sa demeure était rapprochée il y conduit ces deux hommes pour les guérir en particulier. — Bien plus, au nom de l'humilité, *il leur défendit fortement d'en rien dire à personne;* parce que, comme ajoute saint Chrysostôme (Hom. 27 Oper. imp.), le juste s'afflige en lui-même de se voir loué publiquement. Mais ces deux aveugles qui venaient de recouvrer la vue, *étant sortis* de la demeure du Sauveur, *le firent connaître dans tout le pays,* en publiant le miracle qu'il avait opéré en leur faveur (Matth. IX, 31). La reconnaissance ne leur permit pas de garder le silence, et, ne pouvant cacher une si grande grâce du Seigneur, ils devinrent véritables prédicateurs de l'Évangile. C'est la pensée de saint Jérôme lorsqu'il dit (in Matth., IX) : « Le Seigneur, au nom de l'humilité, leur avait ordonné de n'en rien dire à personne, mais le souvenir du bienfait les empêcha de se taire. » Selon la remarque de saint Chrysostôme (Hom. 33 in Matth.), « la recommanda-

tion que Jésus-Christ avait faite à un autre, en lui disant, après l'avoir guéri : *Retourne annoncer la gloire de Dieu* (Luc. VIII, 39), au lieu d'être contraire à la défense qu'il fait ici aux deux aveugles, s'accorde parfaitement avec elle. En effet, le Seigneur nous enseigne bien à ne rien dire de nous-mêmes et à empêcher les autres de nous louer pour nous-mêmes ; mais si ces éloges se rapportent à la gloire de Dieu, loin de les empêcher, nous devons au contraire les provoquer. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le Seigneur nous défend de publier ses bienfaits pour nous attirer les louanges des hommes, mais il ne nous défend pas de les divulguer pour procurer la gloire de Dieu. »

Nous devons savoir à ce sujet qu'un commandement peut être donné, ou pour qu'il soit mis à exécution, ou pour qu'il serve d'épreuve, ou pour qu'il serve d'instruction Dans le premier cas, on doit accomplir l'objet du précepte ; dans le second, suivre la volonté ou l'intention de celui qui commande ; et dans le troisième, comprendre la leçon renfermée en la prescription. Or, c'est en ce dernier sens que le Sauveur enjoignit aux aveugles de ne rien dire de ce qu'il leur avait fait. Ainsi, il n'y eut pas ici une défense absolue de parler, mais plutôt une instruction morale, afin d'apprendre aux hommes, par l'exemple du Sauveur, qu'ils doivent chercher à tenir leurs bonnes œuvres cachées, et ne consentir à les rendre publiques que pour l'utilité du prochain. Voilà pourquoi les aveugles en parlant ne furent point transgresseurs du précepte, parce qu'ils n'agirent pas contre l'intention de Jésus-Christ. Il leur avait ordonné de se taire seulement pour éviter toute apparence de vaine gloire, mais en réalité ils ne purent se taire utilement pour le salut du prochain ; car, lorsqu'il n'est pas expédient de

taire une chose, on dit, suivant la règle du droit, qu'il n'est pas possible de la taire. Nous avons déjà touché cette question à propos de la guérison du lépreux.

Dans le sens allégorique, ces deux aveugles sont le peuple juif et le peuple gentil, privés tous deux de la lumière de la vérité, tandis que le Seigneur passait dans ce monde. L'un et l'autre ne méritèrent pas de recevoir cette lumière, avant que, croyant à la parole de Dieu, ils ne vinssent dans sa maison qui est la sainte Église. Dans cette Église, où Jésus est venu en se faisant homme, les aveugles spirituels ont leurs yeux dessillés par la foi au Verbe incarné. « Allégoriquement, dit Remi d'Auxerre, les deux aveugles figurent les Juifs et les Gentils. Parmi ces deux peuples, Jésus-Christ trouva des croyants qu'il éclaira dans sa maison qui est l'Église, car en dehors de cette unique société religieuse personne ne peut être sauvé. Ceux qui crurent annoncèrent dans l'univers entier l'avénement du Seigneur. » Au sens spirituel, ces deux aveugles sont l'esprit et le cœur. L'esprit a deux yeux ; l'œil droit, c'est la foi en la divinité de Jésus-Christ ; et l'œil gauche, c'est la foi en son humanité. Le cœur a deux yeux également : l'œil droit, c'est l'amour de la bonté ou de la gloire de Dieu ; l'œil gauche, c'est la crainte de sa justice ou de l'enfer. Il y a par conséquent quatre sortes de cécités spirituelles ; les deux premières sont : l'erreur sur la divinité du Sauveur et l'erreur sur son humanité ; les deux autres sont : la malice qui nous fait mépriser la bonté divine ou dédaigner sa gloire, et enfin la présomption qui nous empêche de considérer le supplice de l'enfer et de redouter la justice de Dieu.

Les deux aveugles, étant sortis de la maison après avoir été guéris de leur cécité, *les gens de ce pays vinrent présenter à Jésus un homme muet,* et qui pis est, *possédé du*

démon Matth. IX, 32). Selon saint Chrysostôme (Hom. 33 in Matth.), cet homme n'était pas muet de naissance, mais sa langue était liée par un démon insidieux ; c'est pourquoi, *celui-ci ayant été chassé* par Jésus-Christ, *le muet parla ;* parce que l'obstacle étant enlevé, il recouvra l'usage de la parole (Ibid. 33). « En cela, l'ordre des choses fut gardé, dit saint Hilaire (Canon. 9 in Matth.) ; car le démon fut chassé d'abord, et puis le corps fut libre d'exercer toutes les fonctions naturelles. » *Aussi les foules saisies d'admiration* à la vue de ces prodiges inouïs, disaient : *On n'a jamais rien vu de semblable en Israël ;* c'est-à-dire, on n'a jamais vu de pareils miracles parmi les Juifs. D'après saint Chrysostôme (Hom. 33 in Matth.) : « Les Juifs plaçaient Jésus-Christ au-dessus de tous les hommes extraordinaires qui l'avaient précédé parmi eux, parce que non-seulement il guérissait les malades, mais encore parce que, sous l'action de sa puissance, des infirmités nombreuses et incurables disparaissaient avec autant de facilité que d'instantanéité. » *Cependant les Pharisiens disaient : C'est par le moyen du prince des démons qu'il chasse les démons* (Matth. IX, 34); comme s'ils disaient : Il ne tient pas ce pouvoir de lui-même ou de Dieu, mais du démon. « Ne pouvant nier la puissance, dit saint Jérôme (in cap. 8 Matth.), ils calomniaient ainsi l'opération. » D'après Remi d'Auxerre (in Matth.), les Scribes et les Pharisiens niaient les miracles du Seigneur quand ils le pouvaient ; et lorsqu'ils ne le pouvaient, ils les interprétaient en mauvaise part. Les foules, c'est-à-dire les hommes simples et pieux, confessaient les œuvres de Dieu, les admiraient avec respect et lui en rendaient gloire ; les Pharisiens, au contraire, jaloux et perfides, attribuaient l'expulsion du démon au prince même des démons, et calomniaient les œuvres de Dieu ; car la haine et l'envie nous font interpréter les faits

en mauvaise part et pervertissent nos jugements. Or les Pharisiens poursuivaient Jésus-Christ de leur haine, parce qu'il les reprenait sévèrement de leurs vices. Aussi, attribuaient-ils à l'art magique les miracles qu'il opérait en vertu de sa puissance divine. Ainsi, selon eux, il chassait les démons par le pouvoir d'un démon supérieur, avec lequel il avait des relations intimes ; et ils nommaient Beelzébuth celui-là même auquel les autres obéissaient en sortant sur sa volonté du corps des hommes. Mais Jésus-Christ réfuta cette calomnie par un raisonnement que nous verrons plus tard en parlant d'un autre démoniaque.

Dans le sens mystique, les foules qui confessent Jésus-Christ, figurent les Gentils qui croiront, et les Pharisiens figurent les Juifs qui ne croiront pas. De même que les deux aveugles précédemment guéris représentaient le Judaïsme et la Gentilité, de même l'homme muet et démoniaque représente en général l'humanité entière. Les prédicateurs de l'Évangile ont offert au Seigneur cet homme muet et démoniaque, c'est-à-dire le genre humain qui ne confessait point la foi, était possédé du démon et livré à l'idolâtrie. Mais lorsque le démon eut été chassé et que l'idolâtrie eut été détruite, le muet parla et confessa Jésus-Christ.

Ce démoniaque muet c'est encore tout homme possédé du démon par le péché mortel ; il est appelé muet parce qu'il ne peut parler d'une manière méritoire ; il est offert à Dieu pour être guéri, lorsque les justes prient pour lui ; il est délivré du démon, lorsque son péché lui est pardonné par l'infusion de la grâce divine ; alors sa langue est déliée, pour rendre à Dieu des actions de grâces. Quand quelqu'un est possédé du démon par le péché, s'il se convertit et fait pénitence, on verra bientôt un muet qui parle, qui loue Dieu, s'accuse lui-même et prêche la vérité. Les Pharisiens qui

attribuent cette transformation miraculeuse au prince des démons, sont les hommes méchants qui s'efforcent de déprécier et d'incriminer les bonnes œuvres d'autrui. Cependant le Seigneur ne cessait point, malgré leur malignité, de prêcher la vérité, nous apprenant ainsi à répondre à nos détracteurs non par des accusations, mais par des bienfaits. Le Seigneur, dit saint Chrysostôme (Hom. 33 in Matth.), voulut réfuter par sa conduite même la calomnie des Pharisiens qui disaient : *C'est par le prince des démons qu'il chasse les démons.* Le démon qui a reçu un outrage ne rend pas un bienfait, mais il nuit à ceux qui l'attaquent ; le Seigneur fait tout le contraire, aux insultes et aux dénigrements il ne répond pas par un châtiment, ni même par un reproche, mais par des bienfaits.

Voilà pourquoi l'Évangéliste ajoute (Matth. IX, 35) : *Or Jésus parcourait les villes et les villages,* c'est-à-dire les endroits importants comme ceux qui ne l'étaient pas. Il donnait ainsi une leçon aux pasteurs négligents et à ceux qui font acception de lieux et de personnes. « Jésus, dit saint Théophile, ne prêchait pas seulement dans les villes, mais encore dans les villages, afin de nous apprendre à ne pas dédaigner les petites bourgades pour rechercher les grandes cités, mais à répandre la semence de la parole divine dans les plus petites et les plus humbles localités. En parcourant ces divers lieux, *il enseignait dans les synagogues,* c'est-à-dire, dans les endroits publics et officiels, où se réunissaient les hommes, et non dans des endroits cachés, comme font les hérétiques ; *il prêchait l'Évangile du royaume*, c'est-à-dire la loi nouvelle qui conduit immédiatement au royaume céleste, ce que ne faisait pas la loi ancienne ; il n'annonçait donc pas des choses fabuleuses, inutiles ou propres à piquer la curiosité ; *il guérissait toutes sortes de langueurs et d'in-*

firmités, c'est-à-dire les maladies chroniques qui accablent par leur prolongation et les maladies aiguës qui accablent par leur violence. Il agissait ainsi pour convaincre et persuader les hommes non-seulement par ses discours mais aussi par ses actes. Dans ces indications générales sont compris évidemment beaucoup de miracles que Jésus-Christ opéra pour confirmer la loi évangélique. Les Évangélistes ne mentionnent tous ces prodiges que d'une manière sommaire, parce qu'ils ne pouvaient décrire d'une manière détaillée tout ce qu'a fait Jésus-Christ. Saint Jean dit clairement (xx, 30) : *Jésus a fait un grand nombre d'autres prodiges qui ne sont pas relatés en ce livre.*

Ainsi donc, Jésus parcourait toute la contrée, non pas pour ruiner et affliger les hommes, mais pour leur apporter les plus grands bienfaits, savoir, l'Évangile du royaume et la guérison de toutes maladies, pour procurer par là le salut tant des âmes que des corps ; car ceux qu'il guérissait extérieurement, il les guérissait intérieurement aussi. En se proposant ainsi de sauver tous les hommes, il cherchait le bien commun plus que son intérêt personnel. Mais hélas ! aujourd'hui on cherche le profit particulier plutôt que l'avantage général, et voilà ce qui perd le monde en grande partie. Et où est la cause de ce malheur ? Dans le manque de cette charité qui n'est point égoïste mais désintéressée, comme le dit saint Paul (I Corinth. xiii, 5). Car, d'après saint Chrysostôme, la perfection de la charité, c'est de viser avec une plus grande ardeur à l'utilité du prochain qu'à sa propre satisfaction.

Recourons tous dans tous nos besoins à ce bon Samaritain, à ce Pasteur si dévoué, à ce Médecin si compatissant ; demandons-lui le salut de l'âme et la santé du corps ; mettons en lui toute notre espérance ; car il connaît et sait mieux

apprécier que personne ce qui convient à chacun. « Ne vous préoccupez pas de la santé de votre corps, dit saint Augustin (in Psal. 49), contentez-vous de la demander à Dieu ; s'il en reconnaît l'utilité pour vous, il vous l'accordera, et s'il ne vous l'accorde pas, c'est qu'elle ne tournerait pas à votre avantage. Dieu n'ignore pas ce qui nous convient ; occupons-nous seulement d'éloigner de notre cœur la maladie du péché ; si notre corps éprouve quelque douleur, baisons la main qui nous frappe. Je vous dis cela, mes frères, pour vous apprendre à ne chercher que le secours de Dieu. » Ainsi parle saint Augustin. — Le Seigneur en effet permet les tribulations et les tentations en sorte qu'il sait combien elles doivent durer ; car lui qui en connaît le principe et le commencement n'ignore pas quelle en doit être la fin et l'issue. Par conséquent, supportons tout avec patience, et ne comptant que sur le secours de Dieu, abandonnons tout à sa providence.

Sur ce sujet écoutons saint Chrysostôme : « Livrons-nous avec beaucoup d'attention à la prière, et si nous ne sommes pas exaucés tout d'abord, persévérons jusqu'à ce qu'enfin nous le soyons ; car souvent Dieu diffère de nous secourir, en nous laissant exposés aux tribulations afin que nous ne cessions de recourir à lui, sans perdre le souvenir de sa présence. Si au temps de la paix nous étions comme dans la tribulation, nous n'aurions pas besoin d'être instruits par l'affliction. Mais pourquoi parler de nous seulement ? Tous ceux qui ont reçu les plus brillantes couronnes au ciel ne les ont-ils pas obtenues et ne se sont-ils pas illustrés par les tribulations et les tentations qu'ils ont surmontées ? Animés par cette vue, ne désirons pas avec empressement d'être délivrés de l'affliction, ne nous appliquons qu'à la supporter avec courage, sans rechercher avec curiosité les raisons de

toutes les épreuves qui nous sont envoyées. C'est à Celui qui permet l'adversité de savoir quand il faudra nous en retirer; mais c'est à nous de la souffrir, en bénissant la main qui l'envoie, si nous avons une vertu solide. Cette parfaite soumission nous méritera tous les biens, ceux de la grâce en cette vie et ceux de la gloire pendant l'éternité ; pour les obtenir, efforçons-nous de recevoir avec tranquillité tout ce qui nous arrivera, remerciant Celui qui sait mieux que personne ce qui nous est utile, et qui nous aime plus encore que les auteurs de nos jours. En face de chaque adversité, livrons-nous avec joie à ces considérations et nous arrêterons le bras vengeur de la justice divine. Glorifions Dieu en tout, puisqu'il fait tout pour notre intérêt et ne nous retire jamais sa providence. Ainsi, nous triompherons facilement des obstacles qui s'opposent à notre perfection, et nous obtiendrons des couronnes incorruptibles. » Telles sont les paroles de saint Chrysostôme.

Prière.

Seigneur Jésus, splendeur de la gloire éternelle, illuminez les yeux de mon âme, de peur qu'elle ne s'endorme dans la mort du péché. Que votre grâce m'éclaire pour connaître tous mes devoirs et me fortifie pour les accomplir; je pourrai ensuite publier vos bienfaits pour l'honneur de votre nom et l'utilité de mon prochain. Seigneur, ouvrez aussi ma bouche qui est muette, et en me délivrant de mes péchés par l'infusion de votre grâce, déliez ma langue afin qu'elle dise vos louanges ; alors j'userai de la parole pour m'accuser, vous bénir, édifier mes frères et prêcher la vérité. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LI

MISSION DES APÔTRES POUR PRÊCHER AVEC LE POUVOIR DE GUÉRIR LES MALADIES.

Matth. IX, 36-38. — X, 1-15. — Marc. VI, 7-11. — Luc. IX, 1-5. — X, 1-12.

Après avoir vu la loi évangélique établie par la prédication de Jésus-Christ et confirmée par l'opération des miracles, nous allons maintenant la voir promulguée par la mission des Apôtres. « Remarquez ici l'opportunité de cette mission, dit saint Chrysostôme (Hom. 33 in Matth.). Les Apôtres ont admiré le Sauveur ressuscitant les morts, apaisant les flots, et faisant d'autres semblables prodiges ; ils ont reçu une démonstration suffisante de sa puissance souveraine par ses paroles et ses œuvres ; voilà pourquoi Jésus-Christ leur confie maintenant une mission. » Il ne les a point envoyés prêcher dès le commencement de sa vie publique, comme le fait observer la Glose, ce n'est qu'après les avoir rendus témoins de la guérison des aveugles et de la résurrection des morts.

Voici quelle fut l'occasion de cette mission. Des foules nombreuses suivaient le Sauveur, soit pour entendre sa prédication, soit pour obtenir la délivrance de leurs infirmités. Mais Jésus était si pauvre qu'il n'avait aucun domicile pour prendre son repos ; aussi le peuple qui l'accompagnait tombait par terre accablé de faim, de fatigue et de chaleur. A la vue de la multitude rassemblée autour de lui, Jésus ouvrant les entrailles de sa miséricorde *fut touché de compassion sur les maux que souffraient tous ces gens* dans leur corps et dans leur âme, à cause de leurs infirmités et de leurs péchés ; *car ils étaient couchés* çà et là sans aucun

abri, *comme des brebis sans pasteur* pour les conduire (Matth. IX, 36). Dans ces paroles de l'Évangile nous voyons la condamnation des pontifes juifs qui étaient plutôt des loups que des pasteurs. En effet, dit saint Jérôme (in cap. 9 Matth.) les souffrances des troupeaux, soit des brebis, soit des peuples, viennent de la négligence des pasteurs et de la faute des maîtres. Or, en ce temps-là les prêtres et les docteurs de la Loi ne s'appliquaient point à l'enseignement de la doctrine, comme ils le devaient ; mais, semblables à des loups ravisseurs, ils dépouillaient des biens temporels les gens qu'ils détournaient des biens spirituels par leurs mauvais exemples. Mais Jésus, comme un bon pasteur, repaissait toujours leurs âmes de sa parole instructive et quelquefois même leurs corps de la nourriture corporelle. Aujourd'hui comme autrefois, combien, hélas ! qui ont le titre de pasteurs et ne rougissent pas de remplir le rôle honteux de loups ! Loin de travailler à l'amendement de leurs sujets, ils nuisent à leur avancement par leur négligence et leur mauvaise conduite. Ils envoient des hommes chargés de lever les dîmes et de confisquer les biens, et non point de réprimer les hérésies ou de corriger les vices ; voilà pourquoi les hérésies et les vices pullulent et croissent dans le jardin de l'Église, à tel point qu'il devient presque impossible de les déraciner et de les anéantir.

Ainsi donc les souffrances des brebis et les désordres des pasteurs fournirent à Jésus-Christ l'occasion d'envoyer les Apôtres prêcher le peuple et guérir les malades. Il affranchissait ainsi la foule de la nécessité de le suivre au prix de tant de fatigues. En envoyant d'abord les Apôtres, et puis les soixante-douze disciples, il leur donna plusieurs instructions ; comme presque toutes conviennent non-seulement aux premiers et aux seconds, mais encore à leurs successeurs

et à leurs imitateurs, nous allons les exposer selon l'ordre naturel dans ce chapitre et les suivants.

Jésus, considérant l'affliction des brebis et la négligence des pasteurs, pouvait dire à ses disciples (Matth. IX, 37) : *La moisson est bien grande*, c'est-à-dire grande est la multitude préparée pour être récoltée par la foi et rassemblée dans le grenier. C'est pourquoi il dit ailleurs (Joan. IV, 35) : *Levez les yeux et considérez les campagnes qui sont déjà blanches et prêtes à être moissonnées. Mais,* ajoute-t-il (Matth. IX, 37), *il y a peu d'ouvriers*, c'est-à-dire peu de véritables docteurs et prédicateurs pour convertir une si grande multitude ; car les disciples de Jésus-Christ n'avaient pas encore prêché. La moisson présente, c'est la masse des croyants dans laquelle sont encore mêlés le grain et la paille, savoir les bons et les méchants ; mais ils seront séparés à la moisson future. Car le terme de moisson désigne tantôt l'ensemble des hommes appelés à la foi et tantôt la réunion des fidèles destinés à l'éternelle récompense. Les ouvriers dans l'Église sont ceux qui cherchent le travail et non le repos, la peine et non l'honneur ; qui s'appliquent à gagner les âmes et non à recueillir les dîmes, à rendre des services et non à obtenir des préséances. Mais, hélas ! il y a peu de véritables travailleurs, quoiqu'il y ait beaucoup de gens loués ; il y a peu de serviteurs dévoués, et beaucoup de domestiques mercenaires ; il y a peu de ministres zélés pour le salut des âmes et beaucoup de trafiquants avides d'argent et de profit temporel. C'est pourquoi, il faut supplier le Seigneur de multiplier les véritables ouvriers ; car s'il y a beaucoup d'hommes disposés à recevoir la bonne nouvelle, il s'en trouve peu pour la leur porter. *Priez donc le Maître de la moisson,* conclut Jésus-Christ (Matth. IX, 38) ; c'est-à-dire, priez-moi, moi-même qui, en tant que Dieu, suis le Maître de

cette moisson, *d'envoyer des ouvriers* pour moissonner, c'est-à-dire des prédicateurs pour instruire le peuple ; car nul ne devient apte à la prédication de la parole divine, s'il n'y est appelé par la grâce de Dieu qui l'envoie par lui-même ou par ses représentants. Voilà assurément une prière aussi excellente que nécessaire ; nous devons l'adresser chaque jour à Dieu, afin qu'il envoie des ouvriers légitimes dans sa moisson pour le salut des âmes, et qu'il ne laisse pas s'ingérer dans cette œuvre des voleurs et des larrons. Beaucoup reçoivent cette mission sacrée ; mais beaucoup portent leur faux sur une moisson étrangère, savoir sur les biens temporels qui ne sont point de leur juridiction. Quoique le Seigneur se propose d'envoyer des ouvriers, il veut néanmoins qu'on l'en prie ; et pourquoi ? sinon pour exciter la charité et augmenter le mérite de ceux qui le prieront ; car les fidèles doivent être récompensés non-seulement de leurs œuvres, mais encore de leurs affections et de leurs désirs. On voit d'après cela que Dieu, bien que disposé à faire une chose, attend souvent pour la faire qu'il y soit sollicité par les prières des justes.

Jésus, ayant appelé ses douze Apôtres, leur donna le pouvoir de chasser les esprits impurs des possédés, et *de guérir toutes sortes de langueurs* corporelles *et d'infirmités* spirituelles (Matth. x, 1). Ces prodiges que le Seigneur opérait par sa propre autorité, les disciples les firent en son nom, en invoquant sa vertu souveraine. Le Vénérable Bède dit à ce sujet (in cap. 9 Luc.) : « Le Seigneur rempli de clémence et de bonté n'est point jaloux de ce que ses serviteurs et ses disciples opèrent des prodiges semblables aux siens ; et comme il avait guéri lui-même toute langueur et toute infirmité, il conféra le même pouvoir à ses Apôtres. Mais il y a une grande différence entre posséder et accorder, donner

et recevoir. Tout ce que fait Jésus-Christ, il le fait par sa vertu ; mais si les Apôtres font quelque miracle, ils avouent leur faiblesse et proclament la puissance du Seigneur, en disant aux malades (Act. III, 6) : *Au nom de Jésus, levez-vous et marchez.* » Ainsi parle le Vénérable Bède. — Le nombre douze des Apôtres, qui se compose de dix et de deux, signifie qu'eux et leurs successeurs doivent plus parfaitement que les autres hommes accomplir les dix commandements de la Loi et le double précepte de la charité. Aussi le Seigneur les envoya *deux à deux,* en signe de la charité qu'il exige des prédicateurs, et afin qu'ils se soutinssent mutuellement ; car ils étaient encore faibles. Mais, lorsqu'ils furent devenus parfaits, c'est-à-dire après qu'ils eurent reçu le Saint-Esprit, il les envoya indistinctement, soit deux à deux, soit seuls, parce qu'ils étaient alors animés d'une force divine. *Il les envoya prêcher le royaume de Dieu* (Luc. IX, 2), c'est-à-dire l'Évangile qui promet le royaume de Dieu et enseigne la pénitence comme le chemin pour y tendre et y parvenir. Ou bien simplement, *il les envoya prêcher,* c'est-à-dire dans leur prédication promettre le royaume de Dieu à ceux qui font pénitence, et en même temps *guérir les malades*, soit pour le corps, soit pour l'âme. Chaque jour le Sauveur accorde ce même pouvoir aux prédicateurs de l'Évangile, s'ils font ce qui est en eux. N'ont-ils pas la puissance de chasser spirituellement les démons des cœurs, et de guérir les langueurs des vices ?

Ensuite Jésus-Christ indiqua aux Apôtres l'itinéraire à suivre et la conduite à tenir, les choses dont ils devaient user comme celles dont ils devaient s'abstenir, les personnes qu'ils devaient éviter et celles qu'ils ne devaient pas craindre. Nous voyons par ce qui précède et par ce qui suit, qu'il choisit pour prédicateurs des hommes vertueux, pauvres et

désintéressés, constants, actifs et bienveillants ; car les hommes vicieux et cupides ne doivent pas prêcher le royaume de Dieu. *Il envoya* donc *les douze,* en leur donnant les instructions suivantes (Matth. x, 5) : *N'allez point dans le pays des Gentils*, c'est-à dire ne sortez point de la Terre promise pour prêcher aux Gentils ; *et n'entrez point dans les villes des Samaritains.* Les Samaritains étaient bien dans la Terre promise, mais ils étaient en partie Juifs et en partie Gentils, puisqu'en même temps ils recevaient les livres de Moïse et pratiquaient le culte des idoles. Jésus défend alors aux Apôtres d'aller prêcher aux Gentils, car il était convenable que son avénement fut annoncé d'abord aux Juifs pour lesquels spécialement il avait été envoyé ; or, comme sa Passion était prochaine, le temps qui devait s'écouler jusqu'alors était nécessaire pour accomplir cette prédication. Voilà pourquoi il ajoute : *Allez plutôt aux brebis de la maison d'Israël qui se sont perdues* par le péché d'idolâtrie et par la prévarication de la Loi. Il ne dit pas qu'ils ne doivent point aller plus tard prêcher aux Gentils ; mais ils doivent de préférence porter l'Évangile premièrement aux Juifs, pour leur enlever toute excuse et tout motif de ne pas recevoir le Seigneur et sa nouvelle loi. Eux qui formaient le peuple choisi auraient pu se dire rejetés, si les Apôtres eussent été d'abord envoyés aux nations étrangères. Après la résurrection, lorsqu'il fut sur le point de monter au ciel, le Sauveur dit aux Apôtres (Marc. xvi, 15 et 16) : *Allez dans le monde entier prêcher l'Évangile à toute créature. Quiconque croira et se fera baptiser sera sauvé ; celui qui ne croira pas sera condamné.* Selon saint Jérôme (in cap. 10 Matth.), le passage précédent : *Vous n'irez point dans le pays des Gentils*, n'est pas contraire au précepte que Jésus donna plus tard aux mêmes Apôtres, en leur disant : *Allez enseigner toutes les nations ;*

car il prononça les premières paroles avant sa résurrection et les secondes après qu'il fut ressuscité. Et il fallait que son avénement fut annoncé premièrement aux Juifs afin qu'ils ne pussent pas dire : Nous n'avons point reçu le Seigneur, parce qu'il a envoyé ses Apôtres aux Gentils et aux Samaritains. Saint Grégoire dit aussi (Hom. 4 in Evang.) : Notre Rédempteur voulut que l'on prêchât d'abord l'Évangile aux seuls Juifs et plus tard à tous les Gentils, afin que, si les premiers appelés refusaient de se convertir, les saints prédicateurs allassent ensuite appeler les autres à la foi ; de la sorte la prédication du divin Rédempteur devait être portée aux Gentils comme à des peuples étrangers, après qu'elle aurait été rejetée par ses propres enfants.

Selon le sens mystique, nous ne devons pas nous en aller dans les pays ou *sur la voie des Gentils* (*in viam Gentium*), c'est-à-dire que nous ne devons pas suivre leur manière de vivre. Nous ne devons pas non plus *entrer dans les villes des Samaritains*, c'est-à-dire dans les conventicules des hérétiques, en adhérant à leurs erreurs. Car, de même que les Samaritains admettaient en partie et rejetaient en partie l'Ancien Testament, de même les hérétiques confessent en partie et rejettent en partie la foi de Jésus-Christ.

Jésus-Christ indique ensuite la forme d'enseignement par ces paroles (Matth. x, 7): *Allez donc prêcher en disant que le royaume des cieux approche.* Comme s'il disait : Annoncez que la porte du royaume céleste va s'ouvrir par la vertu de ma Passion ; car ce royaume avant l'avénement du Sauveur était si éloigné que personne ne pouvait y parvenir. Il reçoit diverses dénominations ; il est appelé tantôt le *royaume de Dieu*, à cause de celui qui y règne ; et tantôt le *royaume des cieux*, à cause de ses citoyens les Anges et les Saints qu'on appelle cieux. — Ou bien, c'est

comme si Jésus-Christ disait : Le temps approche où le roi des cieux va régner sur les hommes qui lui seront assujettis par la foi et qui seront soumis à sa loi. Ou bien encore, il approche le Messie qui doit donner aux hommes le royaume des cieux. C'est ainsi que Jésus-Christ avec ses disciples commence sa prédication, comme Jean l'avait déjà fait, par annoncer le royaume des cieux.

Mais une doctrine pour être efficacement prêchée doit être solidement appuyée. Aussi, Jésus-Christ ajoute-t-il le mode le plus convenable pour prouver la vérité de sa doctrine, c'est-à-dire les œuvres faites au nom de la puissance divine, lorsqu'il dit (Matth. x, 8) : *Guérissez ceux qui sont infirmes* de corps ou d'esprit ; *ressuscitez ceux qui sont morts* à la vie naturelle ou surnaturelle ; *purifiez les lépreux*, ceux dont la chair ou l'âme sont couvertes de taches ; *chassez les démons* des possédés et les crimes des pécheurs. Nous trouvons ici quatre sortes de miracles pour confirmer la prédication de l'Évangile. L'ordre dans lequel ils sont marqués n'est pas sans mystère ; car d'après le sens spirituel, les infirmes sont ceux qui consentent aux tentations, les morts ceux dont les œuvres sont mortelles, les lépreux ceux dont les habitudes sont scandaleuses, et les démoniaques ceux qui méprisent tout. Le Seigneur donna aux Apôtres le pouvoir d'opérer les miracles, pour accréditer leurs enseignements. En effet, dit saint Jérôme (in cap. 10 Matth.), de crainte que personne n'ajoutât foi à des hommes grossiers, ignorants et illettrés promettant le royaume des cieux, Jésus leur accorda la vertu de faire des miracles, afin que la grandeur des prodiges prouvât celle des promesses. Saint Grégoire dit également (Hom. 4 in Evang.) : Les saints prédicateurs de l'Évangile reçurent le don des miracles, afin de commander la croyance à leur parole par la manifestation de leur puis-

sance extraordinaire ; car le merveilleux de leurs actes devait être à la hauteur de celui de leur doctrine. Le même saint Docteur dit encore : Ces prodiges furent nécessaires à la naissance de l'Église, parce que pour prendre des développements la foi des premiers croyants devait être alimentée par des miracles. Aussi, selon la remarque de saint Chrysostôme (in Psal. 142), les miracles cessèrent dès que l'autorité de la foi fut établie partout, et s'il y en eut plus tard, ils furent bien plus rares et beaucoup moins éclatants.

Ensuite, pour éloigner de la cupidité ses Apôtres, le Sauveur ajoute : *Vous avez reçu gratuitement*, sans l'acheter, le pouvoir d'opérer des miracles, la faveur de prêcher l'Évangile, la fonction de dispenser les sacrements et d'autres dons spirituels que Dieu vous a conférés ; *donnez aussi gratuitement* et sans le vendre ce que vous avez reçu, de crainte qu'il ne soit plus une grâce, mais qu'il paraisse plutôt une récompense, et que des dons inappréciables par leur nature ne soient avilis aux yeux des hommes, s'ils les voient estimés à prix d'argent. Selon saint Jérôme (in cap. x Matth.), c'est comme si Jésus-Christ disait : Moi qui suis Maître et Seigneur, je vous ai conféré tous les pouvoirs, sans rien exiger de vous, communiquez-en donc aux autres les effets, sans rien exiger d'eux. D'après saint Chrysostôme (Hom. 33 in Matth.), en disant à ses Apôtres : *Vous avez reçu gratuitement*, le Sauveur les prémunit contre l'orgueil qui aurait pu prétendre avoir mérité quelque chose, et en ajoutant : *Donnez gratuitement,* il les prémunit contre la cupidité qui aurait pu espérer quelque profit matériel. C'est comme s'il leur disait: Quand vous faites un miracle, vous ne faites rien aux autres qui vienne de vous-mêmes ; car ce pouvoir, vous ne le possédez point comme un droit que vous ayez acquis par vos biens ou obtenu par vos travaux, tout vient de ma grâce,

puisque *vous l'avez reçu* de moi *pour rien, donnez-le* aux autres *pour rien*. D'ailleurs, en ce monde, vous ne pourriez rien trouver qui compensât ce don. » C'est ainsi que saint Chrysostôme commente les paroles du Sauveur. — Écoutez bien, simoniaques, comprenez bien, vous qui ne craignez pas de vendre ou d'acheter les choses spirituelles. Pour les choses spirituelles, telles que l'administration des sacrements, la prédication de l'Évangile, l'opération des miracles et autres semblables, on ne doit rien recevoir en prix, puisque ces grâces sont inappréciables.

Afin que les Apôtres puissent se consacrer librement et entièrement à la prédication de l'Évangile, Jésus les débarrasse de toute sollicitude, en leur disant (Luc. IX, 3. Matth. X, 9 et 10) : Lorsque vous irez prêcher, *vous n'emporterez rien en voyage*, *ni or*, *ni argent, ni autre monnaie dans votre bourse*, afin de pourvoir à vos besoins sur la route ; *ni sac*, *ni besace* pour y mettre des vivres ; *ni du pain*, qui paraît être l'aliment le plus nécessaire, et encore moins des mets délicats; *n'ayez pas deux tuniques*, c'est-à-dire d'habits superflus, car un seul vêtement est suffisant ; *ne portez pas de souliers* ou chaussures complètes (car les Apôtres marchaient avec des sandales) ; ne portez pas non plus *de bâton* pour vous soulager dans vos courses apostoliques. Celui qui a l'appui de Dieu, a-t-il besoin du secours d'un bâton ou de toute autre chose ? Si le Seigneur défend à ses envoyés de se munir d'un bâton et d'autres choses qui paraissent d'une certaine nécessité, que faut-il penser de ceux qui se servent de chevaux richement caparaçonnés et de tant d'autres objets inutiles ? Jésus-Christ s'oppose donc à toute cupidité, à toute occasion d'avarice, à toute préoccupation des besoins temporels ; il retranche toute superfluité pour ne permettre que le strict nécessaire. De la sorte, le voyage

est plus rapide, la sécurité plus grande, et toute crainte disparaît. C'est ce qui a fait dire au poète Juvénal (Satir. 10).

Le voyageur qui ne porte rien sur lui chantera devant le voleur.
Cantabit vacuus coram latrone viator.

Toutes les recommandations précédentes ont pour but d'affranchir le prédicateur évangélique des soins temporels. Les biens matériels produisent le trouble et l'inquiétude dans l'esprit, quand on les cherche, et encore plus lorsqu'on les possède ; car alors ils sont en quelque sorte incorporés à leur propriétaire qu'ils entraînent plus fortement à l'amour désordonné des richesses. Puisque de telles préoccupations étouffent la parole de Dieu, elles ne doivent pas se trouver chez les prédicateurs de l'Évangile. Selon saint Grégoire le Grand (Hom. 7 in Evang.), le prédicateur doit avoir une si grande confiance en Dieu, que, sans pourvoir aux frais de la vie présente, il doit se tenir assuré de ne manquer de rien. Son esprit ainsi dégagé des soins temporels pourra plus facilement procurer aux autres les biens éternels. En résumé, dit saint Grégoire de Nazianze (Oratio de Paschate), les prédicateurs doivent être remplis de tant de vertus, que leur manière de vivre ne contribue pas moins que leur parole aux progrès de l'Évangile. D'après saint Chrysostôme (Hom. 33 in Matth.), tout ce que le Seigneur vient de prescrire aux Apôtres, c'est pour leur apprendre qu'ils doivent montrer par leur conduite extérieure combien ils sont loin de désirer les richesses. Et d'après saint Théophile, c'est afin que les hommes entendant les Apôtres prêcher la pauvreté se rendissent à leurs exhortations, en voyant leur complet dénûment. — Pourquoi Jésus-Christ défend-il ainsi expressément aux Apôtres la possession des biens temporels? C'était une nécessité dans l'Église primitive,

afin de prouver que tout était gouverné par la Providence divine ; car il fallait montrer les vertus de la foi contre les erreurs des hommes qui attribuaient tous les événements au cours des astres, ou à ce qu'ils appelaient la fortune. La même obligation incombe toujours aux hommes apostoliques, successeurs des premiers envoyés. Mais, hélas ! combien veulent exercer l'autorité de ceux-ci sans imiter leur pauvreté ; ils oublient que le royaume des cieux est promis à la pauvreté et non point à l'autorité. Notre-Seigneur fit donc ce commandement aux Apôtres pour trois raisons : 1° pour les détourner de l'ambition et de la cupidité; 2° pour les délivrer de toute sollicitude et de toute crainte pusillanime ; 3° pour manifester la puissance de Celui qui les a envoyés, sans que rien leur ait manqué.

Veut-on savoir maintenant si les autres hommes sont obligés à ce commandement, nous répondrons que pour eux c'est un conseil et non un précepte. Mais si nous ne devons pas dédaigner le conseil bon et utile d'un de nos supérieurs, à plus forte raison celui de *l'Ange du grand conseil* (Missale Romanum in Introitu Natalis Domini), et quiconque y adhèrerait en toute confiance, verrait à coup sûr Dieu fournir à toutes ses nécessités. Quand les Apôtres furent envoyés pour prêcher, sans sacs ni provisions, la Providence divine pourvut largement à leur subsistance, et rien ne leur manqua ; mais quand les prévaricateurs se relâchèrent de cette rigueur primitive, ils commencèrent alors à souffrir toutes sortes de privations. Et Dieu agit ainsi pour exciter les ministres pauvres à se livrer avec constance aux fonctions de la prédication sans perdre confiance. A ce sujet nous pouvons citer le bel exemple de deux religieux qui avaient traversé la mer pour se rendre en Terre-Sainte. Tant qu'ils se trouvèrent parmi des étrangers, au delà de la

mer ou sur la mer, ils ne mirent jamais qu'en Dieu seul leur espérance, et ils ne manquèrent d'aucune chose nécessaire ; mais quand ils furent revenus dans leur pays natal, l'un d'eux dit à l'autre : Maintenant nous sommes à l'abri de tous les dangers ; nous voilà dans notre patrie, au milieu de connaissances qui nous aideront. Et comme ils plaçaient ainsi leur espérance dans l'homme, ils tombèrent dans l'indigence et endurèrent des privations plus grandes que parmi les infidèles.

Le Seigneur qui vient de confier la charge de la prédication aux Apôtres dépouillés et dépourvus de tout adoucit la sévérité du précepte par la sentence qu'il ajoute : *En effet*, dit-il (Matth. x, 10), *l'ouvrier*, c'est-à-dire le prédicateur qui fait l'œuvre de Dieu pour l'utilité du prochain, *mérite de recevoir sa nourriture*, ou les choses nécessaires à la vie; car avec la nourriture il faut comprendre le vêtement et le logement sans lesquels l'homme ne peut pas vivre convenablement. C'est comme si le Sauveur disait : Recevez autant qu'il vous est nécessaire pour la subsistance et pour l'habillement. C'est ce que l'Apôtre répète, en disant (I Corin. IX, 14): *Le Seigneur a commandé à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile.* Il dit ailleurs (I Tim., VI, 8) : *Ayant donc de quoi nous nourrir et nous couvrir, nous devons être contents.* Nous avons une figure de cette promesse, lorsque le diacre va recevoir la bénédiction du prêtre et comme sa mission du Seigneur pour lire l'Évangile à la messe ; alors le sous-diacre porte le pupitre devant le diacre afin de soutenir le livre, comme pour marquer que les fidèles doivent sustenter le prédicateur. Car, selon la déclaration de Jésus-Christ (Luc. x, 7), *celui qui travaille est digne de recevoir sa rétribution*, non-seulement cette rétribution éternelle qui lui est réservée comme récompense dans la patrie céleste,

mais aussi celle qui lui est due pendant le pèlerinage terrestre pour son entretien, c'est-à-dire pour se nourrir, se vêtir et se loger convenablement. Tel est le double honoraire que méritent les bons administrateurs, au témoignage de saint Paul (I Tim. v, 17). C'est pourquoi saint Grégoire dit (Hom. in Evang.), que la rétribution du prédicateur commence sur la terre pour se compléter au ciel ; car pour une seule œuvre il mérite une double rétribution, l'une qui doit le sustenter dans le travail ici-bas, et l'autre qui doit le récompenser à la résurrection dans la patrie. Celui donc qui n'opère pas et ne travaille pas, n'a droit ni à la nourriture ni à aucun salaire.

Ainsi, la raison pour laquelle Jésus-Christ recommande aux Apôtres de ne rien porter avec eux, c'est que le travail leur donne droit à tout ce qui leur est nécessaire. En effet, de droit naturel, divin et humain, quiconque sert la société dans l'ordre spirituel, soit pour le culte du Seigneur, soit pour l'instruction du prochain, doit recevoir de la société ce qu'il lui faut dans l'ordre temporel. Jésus-Christ ne défend donc pas absolument aux Apôtres de porter avec eux les choses indispensables à leur subsistance ; il veut seulement montrer que ces choses leur sont dues par ceux qu'ils enseignent. Il ne leur a pas donné ici un précepte pur et simple ; mais il a voulu plutôt éloigner de leur cœur l'amour désordonné des richesses, afin qu'ils ne se préoccupassent point des choses superflues et qu'ils se contentassent des choses nécessaires. Aussi, afin qu'ils ne fussent point privés de ces dernières, il leur a donné le pouvoir de les exiger de ceux qu'ils évangéliseraient et de recueillir ainsi des secours matériels tout en semant des biens spirituels. Néanmoins, ceux qui renoncent à leur droit ne désobéissent point au Seigneur. « En effet dit saint Augustin (lib. 2 de Consol.,

xxx), il paraît bien que le Seigneur n'a pas ordonné aux prédicateurs de vivre seulement des secours fournis par ceux qu'ils évangélisent ; autrement, saint Paul aurait transgressé ce précepte, lorsqu'il vivait du travail de ses mains pour n'être à charge à personne ; mais, afin d'apprendre aux Apôtres que le nécessaire leur était dû, Jésus-Christ leur a donné seulement le pouvoir de l'exiger. Lorsqu'il a imposé un ordre, on serait coupable de désobéissance si on ne l'accomplissait pas ; mais lorsqu'il a donné seulement un pouvoir, une faculté ou permission, on est libre d'user de son droit ou d'y renoncer. » Ainsi parle saint Augustin.

Remarquons avec saint Chrysostôme (Hom. 33 in Matth.), que si, d'après saint Matthieu et saint Luc, Jésus-Christ recommande de ne point porter de bâton ni de souliers, c'est un conseil qu'il donne pour plus grande perfection ; si, au contraire, d'après saint Marc, il recommande de prendre un bâton et de chausser des sandales, ce n'est là qu'une permission. — Quand Jésus-Christ dit aussi de ne pas porter deux tuniques, ces paroles ne doivent pas être prises littéralement, comme saint Jérôme l'explique (in cap. x Matth.) ; mais par une seule tunique, il faut entendre le vêtement nécessaire, et par une seconde tunique le vêtement superflu. Jésus-Christ veut donc dire : Tandis que vous avez un vêtement, n'en portez pas un autre en prévision de l'avenir, et à plus forte raison par ostentation. Il condamne par là ceux qui se couvrent de vêtements précieux, qui en remplissent des coffres et qui chargent leurs chevaux d'habits de rechange. Selon saint Augustin (lib. 2 de Consol., xxx), Notre-Seigneur défend aux Apôtres d'avoir deux tuniques, pour leur ôter la sollicitude d'en porter une autre que celle dont ils étaient revêtus, puisque, s'ils avaient ensuite besoin d'une nouvelle, ils pouvaient la recevoir des fidèles. — Le mot

virga qui signifie bâton n'est pas pris dans le même sens en saint Matthieu et en saint Marc. En saint Matthieu, il est employé métaphoriquement comme s'il y avait : *Ne prenez pas même un bâton*, c'est-à-dire la moindre chose ; ou bien, ne vous appuyez pas sur un secours temporel, comme votre corps s'appuie sur un bâton. En saint Marc, *virga* doit s'entendre littéralement de la sorte : *Ne portez rien autre chose qu'un bâton*. Toutefois, il peut signifier encore la faculté de recevoir les secours des fidèles, si les Apôtres voulaient en user. Ainsi, les docteurs Juifs tenaient à la main un bâton en signe de l'enseignement qu'ils communiquaient, parce que c'était l'usage que le peuple pourvût à leur subsistance. Jésus-Christ voulait donc que le bâton tînt lieu de toute autre provision à ses disciples ; car c'était un signe qu'ils devaient être entretenus par ceux qu'ils évangélisaient. Le Seigneur ne défend donc pas de se munir du nécessaire, mais de se charger du superflu ; il interdit aux prédicateurs de l'Évangile l'inquiétude et la sollicitude à l'égard du temporel, ne voulant pas qu'ils s'embarrassent de choses inutiles dans la crainte de manquer du nécessaire.

Jésus-Christ montre ensuite aux Apôtres combien ils doivent s'empresser de porter aux peuples la parole évangélique quand il ajoute (Luc. x, 4) : *Et vous ne saluerez personne en route*. Il ne défend pas ici les simples marques de politesse ,mais les longs entretiens d'amitié qui seraient une occasion de manquer le cours de la prédication et de retarder le salut des âmes. Ou bien, il leur défend de saluer dans un but de curiosité ceux qu'ils rencontreront, comme font certaines personnes qui ne saluent pas avec l'intention de souhaiter bonheur au prochain ; mais il ne leur défend pas de saluer par un motif de charité, pour rendre service et

désirer bonheur au prochain. Prédicateurs de la parole divine, apprenez par là quel empressement et quelle activité vous devez mettre dans l'accomplissement de votre charge ! Nulle conversation, même la plus agréable, ne doit vous en détourner pour quelque temps. Pleurez donc beaucoup le temps où vous avez négligé un devoir si important. Que tous les hommes pleurent également le temps qu'ils ravissent aux exercices spirituels de leur état.

Jésus-Christ donne à ses Apôtres la confiance de trouver tous leurs besoins satisfaits, en leur ouvrant toutes les maisons, lorsqu'il dit (Matth. x, 11) : *En quelque ville ou en quelque village que vous entriez*, c'est-à-dire en toutes localités grandes ou petites, *informez-vous qui est digne de vous y loger ;* c'est-à-dire choisissez une maison dont le chef avec sa famille ne soit point suspect, mais fidèle et d'une bonne réputation ; car autrement votre réputation et votre dignité apostolique pourraient être compromises, votre prédication et votre doctrine pourraient être méprisées, et votre mission, devenue suspecte, rester sans résultat. Saint Jérôme dit à ce sujet (In cap. 10 Matth.) : La renommée et le témoignage des voisins doivent vous guider dans le choix de votre hôte, de peur que le déshonneur de celui-ci ne porte atteinte à votre prédication. Vous devez à plus forte raison choisir pour compagnon celui qui semblera le plus digne. Par cette recommandation qu'il donne à ses disciples, le Seigneur apprend à celui qui fait l'hospitalité à se considérer comme l'objet d'une faveur plutôt que comme le dispensateur d'un bienfait.

En quelque maison que vous entriez, pour y recevoir l'hospitalité, *demeurez-y*, sans en sortir, à moins d'un motif louable, *jusqu'à ce que vous alliez ailleurs* porter la parole évangélique. Il peut cependant y avoir des causes hon-

nêtes de sortir, comme pour prêcher et remplir toute autre fonction utile ; car c'est là le motif qui amène les Apôtres dans une ville ou un village. Jésus-Christ veut seulement défendre ces courses sans but qui sont indignes d'un prédicateur ; s'il n'y a pas pour lui nécessité de sortir, il doit vaquer à la contemplation pour y puiser la doctrine qu'il devra répandre sur le peuple.

Jésus exhorte aussi ses Apôtres à la tempérance en leur disant (Luc. x, 7) : *Mangez et buvez ce qui se trouve chez vos hôtes*, sans chercher ou faire chercher ailleurs des mets délicats et superflus. Mangez ce qui vous est servi et offert de bon cœur, lors même que ce serait peu abondant et très-frugal, et gardez-vous de demander des aliments plus copieux ou mieux apprêtés, lors même que vos hôtes pourraient vous les procurer. Vous accomplirez certainement d'autant mieux le précepte qu'il y aura moins d'abondance et plus de frugalité dans votre nourriture. Vous vous rendrez ainsi dignes de prolonger votre séjour dans la même demeure et d'y recevoir les biens de la terre de la part de ceux auxquels vous offrez les biens du ciel ; *car l'ouvrier est digne de sa rétribution*, non-seulement de celle qui lui est réservée pour récompense dans la patrie, mais aussi de celle qui est nécessaire à sa subsistance ici-bas.

Jésus-Christ défend encore à ses Apôtres d'aller trop facilement de maison en maison, et de changer d'hôte pour être mieux traités, parce qu'ils pourraient ainsi décrier ceux qui les recevraient. Selon saint Chrysostôme (Hom. 33 in Matth.), Jésus fait ce commandement aux Apôtres, de peur qu'ils ne soient regardés comme des hommes légers, vagabonds et gourmands, auxquels un seul genre de nourriture ne suffit pas ; d'ailleurs ils paraîtraient des ingrats, s'ils semblaient dédaigner, ou s'ils contristaient celui qui les a reçus. Ils

trouvent donc ici deux instructions, l'une pour choisir la maison où ils doivent loger, et l'autre pour ne pas changer de maison. Ce n'est pas à dire que le prédicateur ne puisse en changer quelquefois, ou manger ailleurs, surtout pour ne pas trop charger son hôte, pourvu toutefois qu'il se rende chez des personnes dignes et honnêtes. Mais à part des cas spéciaux, le Seigneur a défendu ce changement, pour trois motifs : pour éviter toute légèreté qui ne convient pas dans un prédicateur évangélique ; pour empêcher le soupçon de gourmandise de planer sur les Apôtres, parce qu'on a coutume de traiter plus délicatement les nouveaux convives ; pour ne pas faire affront au premier qui leur a donné l'hospitalité, parce que s'ils l'abandonnaient sans grave raison, ils sembleraient le regarder comme indigne.

Jésus ordonne ensuite à ses disciples de donner leur bénédiction à la demeure où ils entrent (Matth. x, 12) : *Lorsque vous entrez dans une maison*, dit-il, *saluez-la*, c'est-à-dire la famille et les personnes qui l'habitent, en disant : *Paix à cette maison* ou à cette famille. De la sorte, ceux qui reçoivent la nourriture et les choses nécessaires rendront en échange le salut et le bénéfice de la paix. Le prédicateur doit en effet offrir et souhaiter la paix aux habitants de la maison où il entre. Que dis-je ? Il doit non-seulement souhaiter la paix, il doit même leur prêcher l'Évangile de Jésus-Christ qui est la bonne nouvelle de la véritable paix, et les exhorter à la paix domestique et fraternelle ; il doit procurer le salut des habitants par la sainteté de ses paroles et de ses exemples ; c'est ainsi qu'il se montrera le véritable ambassadeur de Jésus-Christ qui est la paix véritable et le salut de tous. Voilà pourquoi les seuls successeurs des Apôtres, savoir, les évêques qui sont les principaux époux de l'Église, ont le droit de saluer le peuple au commence-

ment de la messe, en disant : *Pax vobis, la paix soit avec vous ;* la paix de l'âme par la rémission des péchés, la paix dans le temps et la paix dans l'éternité.

Les Apôtres devaient donc entrer en souhaitant le salut et saluer en souhaitant la paix. Car on doit souhaiter à ceux qui nous reçoivent deux choses : le salut par l'éloignement des maux, et la paix par l'acquisition des biens ; le salut par la délivrance de la damnation, et la paix par le bienfait de la réconciliation. Le Seigneur a prescrit cette manière d'entrer et de saluer, afin de nous montrer pourquoi il venait sur la terre ; il est venu faire la paix, mettre fin à la guerre, et apprendre aux prédicateurs à parler non point de choses vaines, mais de choses utiles au salut des âmes.

Jésus-Christ ajoute (Matth. x, 13) : *Et si cette maison est digne* de recevoir la paix que vous lui offrirez, c'est-à-dire si la famille qu'elle abrite est prédestinée à la vie éternelle ; *et s'il y a là quelque enfant de paix* (Luc. x, 6), c'est-à-dire un homme qui aime et désire, qui cherche et garde la paix, un homme disposé à la paix éternelle, *votre paix*, celle que vous lui annoncez et lui souhaitez, *viendra et reposera sur cette maison*, parce que votre prière et votre prédication y obtiendront leur effet ; les habitants recevront volontiers et pratiqueront votre doctrine qui les conduira à la paix éternelle. *Mais si cette maison n'en est pas digne*, si elle n'est pas préparée à la vie éternelle et que personne ne veuille y recevoir et pratiquer vos enseignements, vous ne manquerez pas cependant d'en recueillir pour vous-mêmes quelque fruit ; car *votre paix*, c'est-à-dire la récompense de la paix que vous avez souhaitée, *retournera sur vous* ; et Dieu vous dédommagera. Cette paix n'aura pas d'effet, il est vrai, à l'égard de ceux à qui vous l'offrirez, mais elle ne restera pas sans fruit à votre égard, parce que Dieu vous

accordera le repos pour votre travail et la rétribution pour votre œuvre.

Lorsque quelqu'un ne vous accueillera pas, en vous procurant les choses nécessaires, *et n'écoutera pas vos paroles*, en suivant vos charitables avertissements (Matth. x, 14), *sortez de cette maison ou de cette ville en secouant la poussière de vos pieds, afin que ce soit là contre eux un témoignage* ou un signe, et cela à un triple point de vue (Marc. vi, 11). *Les Juifs qui demandent des signes*, comme dit saint Paul (I Corin. i, 22), avaient coutume de faire des actions figuratives ou symboliques. Or le signe que Jésus-Christ indique ici aux Apôtres, était : 1° d'après saint Jérôme (in cap. 10 Matth.), pour témoigner de leur travail, et pour protester qu'ils étaient venus en cette ville afin d'y annoncer la parole de Dieu. *Secouez donc la poussière,* dit Jésus-Christ, c'est-à-dire exposez leur les fatigues du voyage que vous avez endurées pour eux, et ce sera à leur égard le sujet d'une condamnation. 2° Comme la poussière est une marque de fatigue, secouer cette poussière, c'est représenter que la fatigue a été sans effet, car on rejette ce qui est inutile. En secouant la poussière de leurs pieds, les Apôtres montraient donc qu'ils s'étaient lassés en vain pour ceux qu'ils avaient visités ; et ceux-ci seront inexcusables et condamnés justement pour n'avoir pas voulu accepter le salut qui leur était offert. 3° Par ce signe les Apôtres montraient à ceux qu'ils visitaient qu'ils ne leur demandaient aucun bien terrestre, pas le moindre secours matériel et qu'ils ne voulaient pas même garder à leurs pieds la poussière du sol occupé par ces incorrigibles contempteurs de la parole divine. Ainsi donc les Apôtres ne doivent rien accepter, pas même les choses necessaires de la part de ceux qui en refusant de se convertir dédaignent l'Évangile dont ils se rendent

indignes.—Ou bien, *secouez la poussière de vos pieds*, c'est-à-dire purifiez-vous des péchés légers qu'ont coutume de commettre en ces circonstances les hommes même parfaits. Selon le sens moral, cet acte que Jésus-Christ ordonne à ses Apôtres signifie qu'ils doivent rejeter de leur cœur le désir des biens de la terre et des éloges du monde. En résumé, d'après tout ce qui précède, Notre-Seigneur défend aux prédicateurs et aux prélats la multiplicité des bagages, la recherche des mets, la cupidité des biens temporels, la superfluité des vêtements, l'instabilité et le commerce avec les méchants.

Pour ne pas laisser croire que c'est une faute légère de ne pas recevoir les Apôtres, le Sauveur ajoute (Matth. x, 15): *En vérité je vous le dis, au jour du jugement, Sodome et Gomorrhe seront traitées moins rigoureusement que cette ville*, c'est-à-dire que ces habitants qui vous ont méprisés ainsi que vos discours. La raison en est, selon saint Jérôme, que la parole divine n'a pas été annoncée à Sodome et à Gomorrhe, comme elle l'a été dans cette ville dont les habitants ne l'ont pas admise. D'après Raban-Maur, les premiers ont transgressé la loi naturelle, mais les seconds allant plus loin ont en outre méprisé la loi écrite, rejeté les enseignements des Prophètes et des Apôtres. Ici Jésus-Christ n'établit pas cette comparaison, par rapport au péché de la chair, en quoi les Sodomites étaient plus gravement coupables ; mais par rapport à la violation de l'hospitalité, en quoi ils étaient moins coupables. Car si les Sodomites n'assistaient pas les pauvres comme l'atteste Ézéchiel (xvi, 49), les hommes dont parle Jésus-Christ chassaient les Apôtres qui leur prêchaient l'Évangile. Or on ne peut en douter, refuser la subsistance à ceux qui apportent les biens spirituels, c'est violer le droit naturel, divin et humain, et

commettre un péché plus grave que de refuser secours à un simple indigent qui ne nous présente aucun bien spirituel. *Car celui qui a reçu davantage est obligé davantage* (Luc. xii, 48). Le Vénérable Bède dit à ce sujet (in cap. 9 Luc.): A leurs grands péchés de la chair et de l'âme, les Sodomites ajoutaient l'inhospitalité; mais ils ne reçurent jamais des hôtes aussi recommandables que les Apôtres. Il est vrai qu'ils pouvaient entendre et voir le juste Loth, mais il n'est pas rapporté que Loth leur ait donné quelque instruction, ou ait opéré quelque miracle parmi eux.

Selon Remi d'Auxerre, Jésus fait spécialement mention des Sodomites et des Gomorrhéens, pour montrer que les péchés les plus odieux au Seigneur sont les péchés contre nature ; car c'est pour les punir, que le monde a été submergé dans les eaux du déluge, que les quatre cités coupables ont été ensevelies sous une pluie de soufre et de feu, que les hommes sont affligés chaque jour de différents maux. Aussi, d'après saint Jérôme, le Seigneur voyant avec horreur ce péché de la chair, hésita à s'incarner, parce que la nature qu'il devait prendre avait été corrompue. La souveraine pureté pouvait-elle ne pas détester spécialement une si grande impureté, et pouvait-elle la supporter longtemps ? « Mais, selon la remarque de saint Augustin (Serm. 14 in Verbis Domini), ceux qui s'accoutument à faire le mal, finissent par être aveuglés sur celui qu'ils ont habitude de faire ; ils défendent même leurs actes coupables, ils s'irritent si on les reprend, et disent, comme autrefois les Sodomites à Loth qui leur reprochait leurs abominations : Vous êtes venu pour chercher une demeure parmi nous et non pour nous donner des lois (Gen. xix). Dans cette ville, les plus infâmes turpitudes étaient devenues tellement communes, que l'iniquité passait pour un droit, et on blâmait moins

celui qui commettait le mal que celui qui l'attaquait. » Ainsi parle saint Augustin. Nous avons une preuve toujours subsistante de la sévérité avec laquelle Dieu punit ce péché ; c'est la Mer Morte, ainsi nommée parce qu'elle ne souffre en son sein aucun être vivant ; on l'appelle aussi Mer du Diable, car c'est à cause de Satan que les villes, consumées par un feu de soufre, furent englouties dans l'abîme des eaux. On l'appelle encore Mer Maudite ; les vapeurs qui s'en dégagent forment une fumée épaisse qu'on dirait sortie de l'enfer. Cette Mer située au delà de Jéricho dont elle n'est pas éloignée, sépare la Judée et l'Arabie ; elle a sept lieues de large. Bien que quatre villes aient été détruites pour leurs crimes, Jésus-Christ en mentionne seulement deux, parce qu'elles étaient les plus considérables et les plus fameuses par le nombre de leurs habitants et la grandeur de leurs iniquités (1).

Prière.

Seigneur Jésus, qui, lorsque vous avez envoyé vos Apôtres prêcher l'Évangile, leur avez donné la puissance de guérir et tracé la manière de vivre, dirigez mes pas dans la voie de la paix et accordez-moi le salut de l'âme et du corps. Faites mourir en moi tous les vices, de sorte que la justice préside à mes œuvres et la discipline à mes mœurs, que votre crainte et votre amour remplissent mon cœur et règlent ma conduite. Munissez-moi aussi de vos dons à l'intérieur et à l'extérieur, pour que je puisse observer de quelque manière les préceptes que vous avez laissés à vos disciples, et pour que je mérite de recevoir de votre miséricorde la gloire éternelle dont vous les avez récompensés. Ainsi soit-il.

(1) Voir note I à la fin du volume.

CHAPITRE LII

DE LA PATIENCE DANS L'ADVERSITÉ

Matth. x, 16-27.

Après avoir armé et fortifié ses disciples par la manifestation de ses miracles et la magnificence de ses promesses, après les avoir débarrassés de toute occupation séculière et affranchis de toute sollicitude temporelle, le Sauveur va leur annoncer les maux qu'ils devront endurer dans les combats livrés au monde et à Satan ; c'est ainsi qu'il les préparera et qu'il leur apprendra à souffrir avec patience toutes les adversités. Car, comme dit Sénèque (in Prover.), le remède à toute souffrance, c'est la patience. Or, la patience était nécessaire surtout aux Apôtres. Celui qui accepte la charge de la prédication, dit saint Grégoire (Hom. 17 in Evang.), ne doit faire aucun mal à personne, mais il doit le supporter si on lui en fait, afin d'apaiser par sa mansuétude la fureur de ses ennemis, et afin que, blessé lui-même par les afflictions, il puisse mieux guérir ses frères blessés par les péchés.

Jésus dit donc à ses disciples (Matth. x, 16) : *Allez* remplir l'office de prédicateurs; *voilà que moi*, votre Seigneur et votre Maître, *moi* qui vous ai élus et enseignés, *moi*, le Seigneur tout-puissant qui vous ai armés et à qui personne ne peut résister, *moi,* dis-je, le Maître de la moisson, *je vous envoie, vous,* hommes choisis, docteurs instruits, soldats exercés, médecins habiles ; *je vous envoie comme des brebis*, simples et innocentes, sans défense et sans armes matérielles, afin que vous nourrissiez les autres hommes avec le lait de ma pure doctrine, que vous les attiriez par l'exemple d'une vie

vertueuse, et que vous exposiez même pour eux vos propres corps ; je vous envoie ainsi *au milieu des loups*, c'est-à-dire au milieu des Scribes et des Pharisiens, au milieu des autres cruels persécuteurs et détracteurs qu'on peut appeler *des loups*, à cause de leur rapacité, de leur cruauté et de leur hypocrisie. C'est comme si le Sauveur disait : Vous, pleins de douceur, vous allez vivre parmi des hommes cruels qui ne manqueront pas de vous tourmenter ; mais conservez toujours la patience et l'innocence. Ne vous défendez pas ; car vous êtes *des brebis*, et ceux qui vous attaquent sont *des loups.*

Le Seigneur est vraiment un chasseur admirable, lui qui avec des agneaux ou des brebis prend et dompte les loups, lui qui par la patience et la douceur triomphe de la violence et de la force. Il dit justement à ses Apôtres qu'ils seront *au milieu des loups*, car leur patience doit être comme le centre vers lequel convergeront toutes les attaques du monde ; ou bien encore, parce qu'ils seront comme des brebis unies par la foi au milieu des loups divisés par l'erreur. C'est cette union des brebis qui les fera triompher de la division des loups ; car, comme dit saint Ambroise, tout combat soutenu d'un accord unanime enfante la victoire. En disant aux Apôtres : *C'est moi qui vous envoie,* le Sauveur veut leur faire mépriser la grandeur du péril par la considération de Celui qui les députe. « En effet, dit saint Chrysostôme (Hom. 14 in Matth.), quelle était la consolation des Apôtres ? N'était-ce pas la puissance de Celui qui les envoyait ? Voilà pourquoi le Sauveur commence par dire : *C'est moi qui vous envoie.* Ces paroles suffisent pour inspirer la confiance, et bannir la crainte de tout ce qui peut arriver. Voyez quelle autorité, quelle puissance elles renferment, et aussi quelle vertu, quel courage invincible elles produisent ! »

Soyez donc prudents comme des serpents, contre l'astuce et la fourberie des Scribes, pour comprendre et déjouer leurs déguisements et leurs piéges ; *et soyez simples comme des colombes,* contre la cruauté et la malice des tyrans, pour supporter et pardonner leurs persécutions et leurs outrages. La prudence est nécessaire pour prévoir le mal et s'en garantir, la simplicité pour faire le bien. C'est donc comme si le Sauveur disait : Voyez le serpent ; il expose tout le reste de son corps pour délivrer du danger et préserver d'une blessure mortelle sa tête où réside la vie. Ainsi vous, au prix de votre corps, vous devez défendre et garder votre tête, c'est-à-dire votre foi et votre âme, dans toute leur intégrité et leur pureté. Voyez aussi les colombes ; elles ignorent le fiel et l'amertume de la malice, et ne font de mal à personne. Ainsi vous, conservez votre innocence et ne faites ou ne rendez jamais le mal aux autres ; de cette sorte vous éviterez le mal par votre prudence, et par votre simplicité vous n'offenserez point le prochain.

On peut considérer la prudence du serpent en trois choses. Ce reptile quitte sa vieille dépouille en passant à travers un trou très-étroit ; il expose son corps pour garantir sa tête ; et, parce qu'il est naturellement froid, il cherche le soleil. A son exemple, ceux qui débutent dans la vertu doivent *dépouiller le vieil homme avec ses actes*, en abandonnant leur ancienne vie (Colos. III, 9) ; ceux qui marchent déjà dans la bonne voie, doivent sacrifier leur corps pour sauver leur âme qui est comme la tête de l'homme ; ceux qui sont arrivés à la perfection, recherchent la contemplation divine où leur esprit s'illumine et leur cœur s'enflamme. Le serpent cherche aussi le soleil pour deux avantages, parce que la chaleur de cet astre le fortifie et que sa lumière l'éclaire ; car, en devenant vieux, le serpent perd la vue, et il la re-

couvre, en tournant ses yeux vers les rayons du soleil. Or, le Seigneur a voulu que nous imitions la prudence du serpent sous ce triple rapport ; mais il n'a pas voulu que nous lui ressemblions quant à son contact venimeux, à sa langue double, et à sa démarche tortueuse.

Nous devons également avoir la simplicité de la colombe en trois choses : simplicité de connaissance, pour voir comme la colombe dont l'aspect est doux et le regard tendre ; simplicité d'affection, pour aimer comme la colombe qui entoure de sympathies et comble de caresses ses semblables ; simplicité d'intention, pour agir comme la colombe qui se tient sur les eaux limpides, afin qu'apercevant l'ombre du vautour, elle puisse éviter ses piéges. C'est avec grande raison, d'après Remi d'Auxerre (in cap. 10 Matth.), que le Sauveur recommande d'unir la simplicité à la prudence ; car la simplicité, sans la prudence, peut facilement être trompée, et la prudence est portée à tromper, si elle n'est tempérée par la simplicité. Ainsi, il est évident que la ruse du renard est blâmable de même que la rudesse du bœuf, et qu'entre ces deux extrêmes il faut tenir le milieu et garder la modération. Selon saint Grégoire (lib. 1 Moral. II), le Seigneur avertit ses Apôtres de joindre en leurs personnes deux qualités nécessaires : la prudence du serpent, pour perfectionner la simplicité de la colombe ; puis la simplicité de la colombe pour tempérer la prudence du serpent. « *Soyez donc prudents comme des serpents* pour démasquer les fraudes, dit saint Chrysostôme (Hom. 24, Oper. imp.) ; *soyez simples comme des colombes*, pour pardonner les injures. Vous ne devez pas être toujours comme des colombes, de peur qu'un excès de simplicité ne vous fasse tomber dans le piége de la séduction. Vous ne devez pas non plus être toujours comme des serpents, de peur que votre cœur ne répande son venin contre

le prochain ; mais vous devez être simples ou prudents selon les circonstances et les personnes. En un mot, *soyez prudents comme des serpents,* pour discerner tout mal et vous en préserver ; *soyez simples comme des colombes,* pour ne commettre aucun mal ; car s'il est louable de discerner le mal, il est blâmable de le commettre, et le péché ne consiste pas à discerner le mal, mais à le commettre. » Ainsi s'exprime saint Chrysostôme.

Jésus découvre ensuite à ses Apôtres quels sont les loups dont il veut parler. *Prenez garde aux hommes,* à ceux qui sont pires que les loups, et prenez garde aux suggestions de ceux qui cherchent à vous séduire par leur fourberie ou à vous pervertir par leur violence. En s'expliquant ici, le Seigneur déclare que par le terme de loups, il n'entend pas les bêtes sauvages, mais les hommes. Écoutons à ce sujet le commentaire de saint Chrysostôme (Hom. 24 Operis imperfecti). « En disant : *Gardez-vous des hommes*, le Seigneur semble dire que les hommes méchants sont les plus grands de tous les maux ; il nous apprend par là que le plus grand danger à craindre sur la terre, c'est l'homme méchant. En effet, comparez-le à la bête sauvage, vous le trouverez plus terrible ; si cruelle que soit la bête, on peut éviter sa cruauté, parce qu'elle est dépourvue de la raison ; mais l'homme cruel, étant doué de cette faculté, on ne peut facilement éviter sa cruauté. Comparez-le par exemple au serpent, vous trouverez l'homme plus redoutable; quoique le serpent ait de la malice, il craint l'homme ; c'est pourquoi s'il le peut il le mordra, et s'il ne peut le faire, il prendra la fuite ; mais l'homme qui a la malice du serpent, n'en a pas la crainte ; aussi, s'il ne voit pas l'occasion favorable, il se cache comme le serpent ; mais s'il la trouve, il se précipite sur son ennemi comme une bête féroce. La bête féroce exerce

sa rage, lorsqu'on l'irrite, mais elle passe tranquillement son chemin, si on ne l'agace pas. L'homme au contraire déchaîne sa fureur contre ceux même qui ne l'attaquent point. En un mot, tandis que chaque bête féroce a sa malice propre et distincte, l'homme mauvais renferme en lui toutes les malices différentes ; bien plus, il est pire que le démon. Le démon, s'il voit un homme juste, n'ose pas en approcher ; l'homme méchant non-seulement ne craint pas l'homme saint, mais encore il le méprise. Ce n'est pas le démon qui donne quelque puissance à l'homme, c'est l'homme qui prête secours au démon ; il est comme l'arme de Satan. De même que sans arme nous ne pouvons rien contre des ennemis, de même le démon sans l'homme ne peut rien contre les Saints. Les hommes méchants sont par conséquent la force du démon ; car il ne peut produire aucun mal dans le monde sinon par ceux qui lui sont dévoués, tandis qu'il ne trouve point d'accès dans les Saints. » Tel est le langage de saint Chrysostôme. Saint Augustin dit également (in Psalm. 55) : « Êtes-vous Chrétien, vous avez le monde pour adversaire sans compter des ennemis particuliers. *En effet*, d'après saint Paul (Ephes. VI, 12), *nous avons à lutter non pas seulement contre la chair et le sang, mais encore contre les princes et les puissants de la terre, et contre les esprits de malice*, c'est-à-dire contre le démon et ses suppôts. Car, lorsque nous souffrons de la part des hommes méchants, c'est le démon qui les aiguillonne, les enflamme, et les lance contre nous comme ses traits. Donc, ici-bas nous avons un double ennemi, l'un visible et l'autre invisible ; le premier c'est l'homme que nous voyons, le second c'est le démon que nous ne voyons pas. Pour les vaincre, aimons l'homme et haïssons le démon, prions pour l'homme et invoquons Dieu contre le démon. » Ainsi parle saint Augustin.

A l'occasion de ce qui vient d'être dit, voici ce que nous lisons dans la vie de saint Colomban. Un jour, cet illustre abbé parcourait tout seul des sentiers détournés à travers une épaisse forêt, et pendant qu'il portait un livre sur ses épaules, il dissertait en lui-même des divines Écritures. Tout à coup une pensée lui vint à l'esprit : Lequel préférerait-il, tomber entre les mains des scélérats ou sous les griffes des bêtes sauvages ? Comme il se sentait pressé par la considération de cette cruelle alternative, il arma plusieurs fois son front du signe de la croix, et après avoir prié Dieu, il se dit en lui-même : Mieux vaut subir la fureur des bêtes et ne pas être une occasion de péché, que d'éprouver la rage des hommes au détriment de leur salut. Des philosophes demandaient à quelqu'un : Pourquoi un homme terrible vous est-il plus insupportable que tout autre fardeau? C'est, répondit-il, parce que mon âme subit toute seule le poids d'un homme terrible, tandis qu'elle partage avec le corps la charge des autres fardeaux. A cette question : Quel est le plus grand ennemi de l'homme ? Sénèque répondait également : C'est son semblable (in libro de bene mori).

Gardez-vous donc des hommes qui par leur malice et leur fourberie s'efforcent de vous entraîner au mal ; prenez garde qu'ils ne vous trompent, ne vous séduisent, et que par leurs flatteries ou leurs conseils, leurs menaces ou leurs tourments, ils ne vous fassent abandonner la voie de la vérité. *Car,* ajoute le Sauveur (Matth. x, 17), d'abord *ils vous feront comparaître dans leurs conseils*, c'est-à-dire dans leurs assemblées privées, où ils tiendront conseil, comme s'ils faisaient un acte raisonnable, pour vous détourner ou vous défendre de prêcher en mon nom. *Puis,* vous voyant indociles à leurs avis ou à leurs ordres, *ils vous feront fouetter dans leurs synagogues,* c'est-à-dire dans leurs assemblées pu-

bliques, où ils se réunissent sous apparence de justice et de religion. Ensuite vous serez conduits, non par bienveillance mais par violence, devant les magistrats, devant les pontifes ou chefs de la synagogue. *Vous serez enfin présentés aux rois et aux présidents* (Matth. x, 18), c'est-à-dire aux princes supérieurs et aux gouverneurs romains afin que vous soyez condamnés à mort (les Juifs n'avaient pas ce droit de mort, parce qu'ils étaient soumis aux Romains). Et tout cela vous arrivera *à cause de moi,* pour la confession de mon nom. Voilà le plus beau titre et le motif le plus honorable pour souffrir ; car, comme dit le Vénérable Bède, l'outrage est un bonheur, quand il a Dieu pour principe. « Souffrir pour Jésus-Christ, dit saint Chrysostôme (Hom. 14 Oper. imperf.), n'est pas une faible consolation. Or les Apôtres souffraient non pas comme des hommes pervers et criminels, mais *pour rendre témoignage aux Juifs* de leur endurcissement, *et aux Gentils* de leur amendement ; pour servir à l'accusation des premiers et contribuer à la conversion des seconds. Les Apôtres, en effet, devaient rendre témoignage pour le salut des élus et pour la condamnation des réprouvés ; ils doivent aussi rendre témoignage contre ceux-là et en faveur de ceux-ci au jour du jugement. Saint Chrysostôme ajoute : Le Seigneur avait déclaré à ses Apôtres qu'ils seraient menés devant les rois et les présidents, afin d'être ses témoins à l'égard des Juifs et des Gentils ; en effet, quand les Apôtres dénoncés répondent dans les prétoires aux incriminations dont ils sont l'objet, ils prêchent la vérité de Jésus-Christ, démontrent la perfidie des Juifs, et annoncent la rédemption des Gentils qui doivent être sauvés par la foi. Le même Père dit encore : La mort des justes est un stimulant pour les bons et un témoignage contre les méchants, de façon qu'elle ne laisse point d'excuse aux pécheurs, s'ils se perdent,

tandis qu'elle fournit aux élus un exemple pour bien vivre. »

Après avoir prédit à ses Apôtres, pour les leur adoucir, les adversités qui fondront sur eux, le Seigneur craignant qu'ils ne soient troublés et consternés de ces terribles annonces, les rassure et les fortifie par ces consolantes promesses (Matth. x, 19) : *Lorsqu'on vous livrera aux juges*, qu'on vous tourmentera et qu'on vous circonviendra pour vous forcer à me nier, *ne vous préoccupez point* et ne vous inquiétez point *comment vous parlerez, ou de ce que vous répondrez;* car le Père des lumières vous apprendra à l'heure même et sur-le-champ ce que vous devez dire de plus convenable ; il mettra dans votre esprit la sagesse et dans votre bouche l'éloquence qui vous seront nécessaires en la circonstance. Ne comptez pas sur votre science et votre habileté, mais sur la divine Providence; le Saint-Esprit alors vous suggèrera ce que vous devez répondre, sans que vous ayez besoin d'y réfléchir et de le méditer. Dans ces occasions *ce n'est pas vous qui parlerez* par la seule vertu de votre esprit; *mais c'est l'Esprit de votre Père céleste* qui parlera en vous (Matth. x, 20) ; de même que les orgues rendent des modulations suivant la pression de la main qui les touche, ainsi le prédicateur exprime les vérités selon la volonté du Père céleste qui l'inspire. De la sorte, dit saint Chrysostôme (Hom. 34 in Matth.), Jésus-Christ fait participer ses disciples à la dignité des Prophètes qui parlaient par l'Esprit de Dieu. D'après saint Grégoire (*in explanatione* 7 *Psalm.*), c'est comme si le Seigneur disait à ses membres persécutés: Ne craignez rien; vous allez au combat, mais c'est moi qui le soutiendrai ; vous profèrerez des paroles, mais c'est moi qui les suggèrerai. Aussi saint Paul disait (II Corin. XIII, 3) : *Voulez-vous*

savoir qui parle en moi? C'est Jésus-Christ. Et les Apôtres allaient en toute sécurité partout où l'Esprit divin les conduisait. Comment ne pas aller au combat rempli de confiance, avec de telles armes et sous un tel capitaine ? Comment ne pas comparaître sans crainte devant les tribunaux avec un tel défenseur qui plaide sa propre cause ?

Saint Chrysostôme prête au Sauveur ce langage vis-à-vis des Apôtres : « *Lorsque les hommes vous traduiront devant eux pour vous juger, ne soyez pas en peine de la manière dont vous leur parlerez ou de ce que vous leur direz;* il s'agit de ma propre cause. Contentez-vous de me servir d'organes, je vous animerai de mon intelligence. Être dans la préoccupation avant de comparaître en jugement, ce n'est pas préparer sa défense ; mais désespérer de Dieu. Laissez donc Dieu parler pour vous dans sa propre cause ; il connaît le fond de la conscience de celui qui vous interroge. Un roi qui envoie ses soldats sur le champ de bataille, peut-il ne pas leur donner des armes contre l'ennemi ? Si vous êtes préoccupé de votre réponse, vous comptez sur votre sagesse qui est la première cause de votre ruine ; mais pour recevoir dans les persécutions le secours d'en haut, il faut auparavant mettre en Dieu sa confiance. » Saint Jérôme dit également (in cap. XV Matth.) : « Lorsque nous sommes conduits devant les juges de la terre pour confesser Jésus-Christ, nous devons lui offrir notre volonté ; puisqu'il habite en nous, il parlera pour lui, et nous donnera la grâce du Saint-Esprit pour répondre. »

Toutefois le Sauveur ne prétend pas défendre de méditer et de prévoir sa réponse, si l'on a assez de temps et d'instruction ; mais il promet de nous aider au cas où ces deux conditions nous manqueraient. C'est ce qui arrivait souvent dans la primitive Église ; des fidèles simples et ignorants

étaient tout à coup traînés devant les juges et les gouverneurs, mais Dieu pourvoyait à leurs réponses. Si donc le temps et la science nous manquent, nous ne devons pas nous troubler ; car Dieu, dans le cas de nécessité, communique son Esprit à ceux qui ont confiance en lui. D'ailleurs dans ce cas, il suffit pour être sauvé de confesser courageusement sa foi d'une manière générale, comme peut le faire tout Chrétien même le plus ignorant. D'après ce qui précède, il est évident que Jésus-Christ ne parle pas ici de la prédication elle-même ; car le prédicateur doit préparer la forme qu'il convient de donner à ses instructions ; autrement, il tenterait Dieu, supposé qu'il ait le temps nécessaire pour cette préparation. Ce que le Seigneur défend, c'est d'employer un temps considérable à rechercher avec une extrême sollicitude les ornements du langage. La vérité n'a pas besoin de tous ces atours pour persuader et convaincre les hommes.

De peur que ses disciples ne comptent sur le secours de leurs amis ou de leurs parents, le Sauveur prédit que les plus cruelles persécutions viendront de ces mêmes personnes. Les tourments nous sont en effet beaucoup plus pénibles, dit saint Grégoire (Hom. 53 in Evang.), si nous les endurons de la part des hommes sur lesquels nous comptions ; car à la souffrance corporelle que nous éprouvons se joint la douleur d'avoir perdu leur affection. Jésus-Christ dit donc (Matth. x, 21) : *Le frère livrera son frère à la mort et le fils ses parents*, c'est-à-dire l'infidèle livrera le fidèle; car, selon saint Jérôme (in cap. x Matth.), il ne peut pas y avoir d'amitié sincère là où la foi est différente. D'après saint Chrysostôme (Hom. 14 Operis imperf.): « Que personne ne compte sur ses maîtres, sur ses amis ou sur ses parents, puisque le frère doit livrer à la mort son frère, le

père son fils et le fils son père. Ah ! quel incendie la persécution allumera de tous côtés, puisque la nature ne s'épargnera pas elle-même ! Et comment alors chercherez-vous une entière fidélité en vos maîtres et en vos amis, puisque vous verrez s'éteindre toute l'affection des frères et des pères ? Si l'amour disparaît ainsi dans la nature même, comment le trouverez-vous en dehors de la nature ? » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Et vous serez haïs de tous les hommes (Matth. x, 22), de tous ceux qui ont des sentiments trop humains, c'est-à-dire de ceux qui sont les amateurs du monde et les ennemis de Dieu ; car l'amour de Dieu et l'amour du monde ne peuvent s'accorder, et il y a entre eux une plus grande distance qu'entre le ciel et la terre. Vous serez donc haïs non-seulement de vos ennemis, mais encore de vos amis ; non-seulement de ceux qui vous sont étrangers, mais même de vos proches, tels que vos parents et vos frères. Souvent, en effet, ceux qui suivent Jésus-Christ sont en butte à la haine des mondains et même de leurs frères selon la chair. Mais, pour consoler ses disciples, Jésus-Christ ajoute : *Vous serez haïs à cause de mon nom.* Quoi de plus avantageux que d'être détesté pour l'amour du nom du Seigneur ? N'est-ce pas là un motif suffisant de supporter patiemment toutes les persécutions ? Aussi, c'est pour cela même qu'elles mériteront une grande récompense ; car ce qui fait le martyr, ce n'est pas le sentiment de la souffrance, mais c'est le motif de cette souffrance.

Jésus-Christ, voulant soutenir ses Apôtres au sein des tribulations, ajoute : *Celui qui persévèrera jusqu'à la fin*, c'est-à-dire celui qui demeurera dans la grâce sans finir par succomber ; ou bien, selon Remi d'Auxerre, celui qui n'abandonnera point les préceptes de la foi et qui ne faiblira

pas dans les attaques du monde, *celui-là sera sauvé.* Car, ce n'est pas l'ouverture, mais l'issue du combat qui donne la couronne ; la vertu ne consiste pas à bien commencer, mais à bien finir. Quelle consolation pour endurer les persécutions et quel encouragement pour supporter les tribulations! Ce n'est pas au début, mais au terme de la carrière, que la récompense est décernée. *Celui-là seul sera couronné*, dit saint Paul (II Tim. II, 5), *qui aura légitimement combattu.* Le mot *hic* dont se sert Jésus-Christ en disant : *hic salvus erit*, désigne le nombre choisi et peu considérable des persévérants ; car, selon la remarque de saint Chrysostôme (Hom. 24 Oper. imperfect.), beaucoup essaient, mais peu achèvent ; parce que le commencement est agréable, et la fin difficile. Nous devons faire tous nos efforts pour atteindre à une heureuse issue, parce qu'il n'y a pas de gloire véritable à entreprendre une bonne chose, si on ne la conduit pas à un bon terme. Ce qui est fait pour Dieu doit être éternel comme Dieu lui-même. Lors donc que vous serez converti à Dieu, et que vous aurez commencé à embrasser son service et à pratiquer la justice, ne pensez plus à vos bonnes œuvres précédentes, mais à votre fin dernière ; la considération du bien que nous avons fait produit la négligence ou la jactance ; mais la considération du sort qui nous attend engendre la crainte. « La persévérance, dit saint Bernard (Epist. 110), est le développement des forces de l'âme, la consommation des vertus, la mère des mérites, la médiatrice de la récompense, la sœur de la patience, la fille de la constance, l'amie de la paix, le nœud des amitiés, le lien de la concorde, le rempart de la sainteté. Faites disparaître la persévérance, les services restent sans rémunération, le bienfait sans reconnaissance et le courage sans éloges. En un mot, ce n'est pas celui qui commence, mais

celui qui persévère, qui sera sauvé. » Ainsi parle saint Bernard. Remarquons ici qu'il y a deux sortes de persévérances : l'une consiste à marcher toujours dans les bonnes œuvres, et l'autre à maintenir sa volonté dans la résolution de faire le bien ; celle-ci est de précepte, mais non pas la première.

Les Apôtres étaient encore faibles, parce qu'ils n'étaient pas encore revêtus de la force d'en haut ; aussi, pour ménager leur faiblesse, Jésus-Christ leur recommande la fuite qui pourra procurer le salut d'un grand nombre. *Lorsqu'on vous persécutera dans une ville,* dit-il (Matth. x, 23), *fuyez dans une autre.* Ainsi votre nom se répandra davantage, votre prédication trouvera plus d'auditeurs, vous mettrez votre infirmité à l'abri du danger, et vous épargnerez à vos ennemis les châtiments de leurs crimes. Selon saint Chrysostôme : « Le Sauveur sachant combien la nature humaine est fragile dans les tentations, a dit : *Êtes-vous persécutés dans une ville, fuyez dans une autre.* Je ne dédaigne pas les hommes timides et je ne choisis pas exclusivement des hommes courageux, parce que Dieu ne regarde pas le courage, mais la volonté dans les hommes ; ainsi celui qui fuit diffère de celui qui reste, sous le rapport du courage, mais ils sont égaux, relativement à la volonté ; car l'un endure la persécution pour ne pas paraître s'aimer plus que Dieu ; l'autre prend la fuite de peur que vaincu par les tourments il ne perde le titre précieux de Chrétien. La recommandation que Jésus-Christ fait ici ne veut donc pas dire que celui qui reste dans la ville pèche, et que celui qui s'enfuit ne pèche pas. Le Sauveur fournit par là une ressource à la faiblesse humaine, sans exclure la vertu d'une foi plus courageuse. Disons-le donc, à la consolation des Chrétiens fugitifs ; demeurer dans la ville est le propre d'une foi forte, et fuir

est le signe d'une grande humilité. » Ainsi s'exprime saint Chrysostôme. Selon Remi d'Auxerre : « De même que le précepte de demeurer au sein de la persécution s'adresse spécialement aux Apôtres et à leurs successeurs, hommes vraiment courageux, de même aussi la permission de fuir convient assez aux faibles dans la foi. Notre bon Maître condescend ici à leur infirmité spirituelle, dans la crainte que s'ils se présentent spontanément au martyre, ils ne soient exposés à renier leur foi au milieu des tourments ; la fuite est alors par conséquent préférable à l'apostasie. Bien qu'en fuyant, ils ne montrent pas une fermeté parfaite dans la foi, ils ont cependant un très-grand mérite ; car par leur fuite ils prouvent qu'ils sont disposés à quitter tous leurs biens pour Jésus-Christ. Si le Sauveur ne leur avait pas laissé cette faculté de fuir, quelques-uns auraient pu les dire étrangers à la gloire du royaume céleste. » Telles sont les paroles de Remi d'Auxerre.

Quelquefois, la persécution est purement personnelle, lorsque, par exemple, on cherche à faire périr quelqu'un, non pas principalement en haine de sa foi, mais plutôt en haine de sa personne. Celui qui est ainsi poursuivi doit fuir, comme le fit saint Paul à Damas (II Corin. xi). Tandis qu'on laissait les autres fidèles habiter tranquillement cette ville, on cherchait uniquement à tuer le saint Apôtre. Mais ses frères le descendirent le long de la muraille, et il évita de la sorte une persécution personnelle, non pas parce qu'il redoutait de mourir, mais parce qu'il désirait sauver beaucoup d'âmes. Ce n'est donc point une imperfection de fuir, en consultant les lumières de la prudence, jusqu'à un temps favorable, pour produire ensuite des fruits plus considérables. — D'autrefois, la persécution ne s'attaque pas simplement à la personne, mais plutôt à la foi et à la justice

qu'on veut ruiner avec elle. Dans ce cas, si nous prévoyons que notre fuite occasionnerait probablement quelque préjudice à l'une ou à l'autre de ces deux vertus, loin de nous être permise elle serait un péché mortel; mais, au contraire, elle deviendrait obligatoire, si au lieu d'entraîner quelque danger probable pour la foi ou la justice, elle pouvait procurer quelque utilité à la Religion et à l'Église, tandis que notre séjour continu dans le même lieu pourrait occasionner le massacre des ministres sacrés et la proscription des doctrines catholiques. C'est alors qu'il faut fuir pour empêcher le mal en ce lieu et faire du bien ailleurs ; car celui qui ne peut faire du bien dans un lieu doit passer dans un autre.

Saint Augustin dit à ce sujet (Epist. 180) : « Les serviteurs de Jésus-Christ doivent faire ce qu'il leur a commandé ou permis. Comme lui-même a fui en Égypte pour échapper à Hérode, n'hésitez pas à fuir de ville en ville, si des persécuteurs vous recherchent personnellement pour vous tuer. Mais ceux qui ne sont pas l'objet des mêmes perquisitions doivent rester dans leur Église, afin de fournir à leurs compagnons la nourriture spirituelle qu'ils savent leur être nécessaire. Si le danger est tellement général qu'il menace les évêques, les clercs et les laïques, ceux qui peuvent assister les autres ne doivent pas les abandonner. Alors, ou bien tous doivent se réfugier dans des endroits sûrs, ou bien ceux qui sont forcés de rester ne doivent pas être délaissés par ceux dont le ministère ecclésiastique leur est indispensable ; c'est-à-dire que tous doivent vivre ensemble, ou souffrir ensemble les peines que le Père de famille veut qu'ils endurent pour la confession de son nom. » Ainsi s'exprime saint Augustin.

Mais les Apôtres auraient pu dire à leur divin Maître : Vous nous avez défendu d'aller prêcher les Gentils, que

ferons-nous donc si, en parcourant toutes les villes de la Judée, toutes nous rejettent ? Le Sauveur va au devant de cette crainte qu'il éloigne par ces mots : *En vérité, je vous le dis, vous n'aurez pas achevé de parcourir toutes les villes d'Israël*, en leur prêchant l'avénement ou la foi du Christ, *avant que le Fils de l'Homme vienne* en ressuscitant d'entre les morts. En effet, aussitôt après que les Apôtres eurent publié parmi les villes de Juda l'avénement du Christ, il subit la mort de la croix, et brisant les portes du tombeau, il apparut à ses disciples. Jésus-Christ, dit Raban-Maur (in Matth.), prédit à ses Apôtres qu'ils n'auront pas amené les villes d'Israël à la foi par la prédication avant que sa résurrection soit accomplie, et qu'ils aient reçu le pouvoir de prêcher l'Évangile sur toute la surface de la terre. — Ou bien si on entend ces paroles du second avénement de Jésus-Christ qui aura lieu au jugement dernier, il s'agit alors de l'effet complet de la prédication apostolique comme devant opérer la conversion du monde entier, et les vrais enfants d'Israël prédestinés au salut sont tous les élus dispersés parmi toutes les nations. Il est vrai que les Apôtres portèrent eux-mêmes l'Évangile par toute la terre connue de leur temps ; car *le son de leur voix s'est fait entendre dans tout l'univers*, comme saint Paul l'atteste, conformément à la prophétie (Ps. XVIII, 5 et Rom. X, 18). Néanmoins la conversion générale de tous les hommes qui doivent embrasser la foi chrétienne n'obtiendra son parfait accomplissement qu'à la fin du monde. C'est ce que le Sauveur a déclaré par ces paroles : *Je vous le dis en vérité, vous n'aurez pas parcouru toutes les villes d'Israël*, soit en fuyant, soit en prêchant, soit en convertissant, avant que *vienne le Fils de l'Homme*, environné de la gloire de son Père, pour la résurrection générale ; car tous les enfants d'Israël ne se

convertiront que vers la fin du monde. — Selon saint Chrysostôme : « Jésus-Christ parle ici comme si ses Apôtres lui eussent demandé : Jusques à quand pourrons-nous fuir ? car une fuite trop prolongée est plus cruelle qu'une mort prompte. Le Seigneur, pour les consoler, leur répond : *Vous n'aurez pas achevé de parcourir les villes d'Israël, avant que vienne le Fils de l'Homme.* Si on entend ces paroles des Apôtres seuls, toute autre explication est inutile, puisqu'en effet la mort des Apôtres précède de beaucoup l'avénement dernier de Jésus-Christ. Mais tous les discours du Sauveur à ses disciples s'adressent aussi à ceux qui par eux devaient embrasser la foi jusqu'à la fin du monde, car les douze Apôtres étaient les chefs de toute la chrétienté à venir ; et de même que tous les aliments que l'homme porte à sa bouche se répandent dans toutes les parties de son corps, ainsi tout ce que Jésus-Christ disait aux Apôtres s'adressait à tous les membres de l'Église qui est son corps mystique. Et le Seigneur n'ignorait pas que la connaissance de sa Loi s'étendrait à tant de villes, que presque toutes les cités de la terre pourraient être appelées villes d'Israël. » Ainsi s'exprime saint Chrysostôme.

Après leur avoir montré la grandeur des tribulations qui les attendent, le Sauveur exhorte ses disciples à les supporter, il les console et les encourage par son exemple en leur disant : Si le Maître, le Seigneur, le Père de famille a été assailli de blasphèmes et d'injures sans nombre et sans motif, qu'il a supportés avec patience et intrépidité, à quoi ne doivent pas s'attendre les disciples, les serviteurs et les esclaves ? De quel courage ne doivent-ils pas s'armer pour supporter tous les outrages ? *Le disciple,* dit le Sauveur, *n'est pas plus que le maître, ni l'esclave plus que son seigneur* (Matth. x, 24). C'est-à-dire tant que vous êtes,

disciple ou esclave, vous n'êtes point au-dessus du maître ou du seigneur en honneur ou en dignité. Ou bien le disciple ne doit point prétendre s'élever au-dessus de son maître, ni le serviteur au-dessus de son seigneur, en faisant des actes contraires ou supérieurs en quelque sorte à ceux de son maître ou de son seigneur. C'est comme si Jésus-Christ disait : Vous, serviteurs et disciples, ne dédaignez pas de supporter ce que je supporte ou que je supporterai, moi votre Seigneur et Maître ; à ce double titre, je fais ce que je veux et j'enseigne ce que je sais être utile. Que mes exemples vous servent d'enseignement ; considérez-moi et ne redoutez pas de voir s'accomplir en vous ce que vous voyez se réaliser en moi. Les hommes qui ne craignent pas de m'offenser et de me persécuter, n'hésiteront pas à vous insulter et maltraiter également. « Jésus-Christ, dit saint Chrysostôme, commence à fortifier par son exemple les disciples relativement à leurs souffrances futures. Si on est outragé pour Dieu de la part de personnes indignes, il est naturel de s'en irriter et de s'en affliger ; mais si nous apprenons qu'un personnage distingué a subi les mêmes affronts, le bouillonnement s'apaise et l'enflure de notre indignation s'évanouit. Nous nous disons : Si cet homme illustre a enduré de telles avanies, comment moi qui ne suis rien, pourrais-je ressentir la moindre douleur de l'outrage qui vient de m'être infligé ? Quelle ne sera donc pas la consolation des Apôtres au milieu de leurs persécutions, eux serviteurs et disciples du souverain Maître et Seigneur, lorsqu'ils évoqueront à leur souvenir les immenses souffrances de Jésus-Christ ? » Aussi les Apôtres doivent-ils marcher sur les traces du Sauveur, non-seulement avec patience, mais avec joie ; car, comme dit Sénèque (Epist. 108), c'est le caractère d'un mauvais soldat de suivre en gémissant son capitaine.

Il suffit, c'est-à-dire il doit suffire *au disciple*, continue Jésus-Christ (Matth. x, 25), *d'être comme son maître et au serviteur d'être comme son seigneur ;* de supporter les injures sans en tirer vengeance, d'accueillir le mal en y répondant par le bienfait. Ou bien, il doit lui suffire de n'être pas davantage méprisé et opprimé. Mais il sera parfait, s'il est semblable à son maître et son seigneur, en l'imitant dans tous ses actes ; car l'assimilation au maître, c'est la perfection du disciple. « Par conséquent, dit le Vénérable Bède, si le Maître qui est Dieu ne veut pas tirer vengeance de ses outrages personnels, mais s'il préfère adoucir ses persécuteurs par sa patience, le disciple qui est simplement homme ne doit-il pas suivre la même règle de perfection ? » Ainsi s'exprime le Vénérable Bède. La parole de Jésus-Christ est ici très-véritable, en l'appliquant à lui-même qui est le Maître, le Seigneur et le Père de tous ; car il se donne les titres de Maître et de Seigneur, et il donne ceux de disciples et de serviteurs à ses Apôtres et à ceux qui les suivront jusqu'à la fin du monde. L'imitation de ce Maître et Seigneur, voilà la perfection de l'homme ; car selon saint Augustin (lib. 8 de Civitate Dei, cap. xviii), l'abrégé de toute la religion chrétienne consiste à imiter Celui que nous adorons. Mais ce que Jésus-Christ dit ici ne s'applique pas à tout autre maître et seigneur ; car si le maître est ignorant, son ignorance ne peut satisfaire le disciple ; et si le seigneur est misérable, sa misère ne peut satisfaire le serviteur. Ou bien, selon saint Chrysostôme (Hom. 35 in Matth.), le Sauveur ne parle pas ici d'après ce qui arrive accidentellement, mais il raisonne d'après ce qui arrive communément.

Donc, ajoute Jésus-Christ, *si le Père de famille a été appelé Béelzébuth;* c'est-à-dire si moi qui ai tout à la fois la sollicitude et l'autorité d'un père, j'ai été accusé d'agir au nom

de Béelzébuth ; *à combien plus forte raison traiteront-ils de même ses domestiques*, et vous diffameront-ils également ? En effet, comme on le voit dans les Actes des Apôtres, les Juifs et les Gentils accusèrent souvent les disciples de Jésus-Christ d'opérer leurs prodiges par la puissance du démon. Les bons ne doivent donc pas se contrister s'ils voient les méchants les calomnier injustement ; puisque, pour nous consoler, le Seigneur a daigné alléguer ses opprobres personnels, en disant : *S'ils ont appelé Béelzébuth le Père de famille, combien plutôt traiteront-ils de même ses domestiques ?*

Beaucoup louent peut-être plus qu'ils ne doivent les vertus des bons ; aussi, de peur que ces éloges n'inspirent de l'orgueil à ces derniers, Dieu tout-puissant permet que les méchants les humilient par la médisance ; de la sorte, si les éloges ont fait tomber les bons en quelque péché, les calomnies peuvent les ramener à la pénitence. Lorsque nous entendons les paroles de louange ou de blâme qui nous sont adressées, nous devons toujours recourir à l'examen de notre conscience ; si nous ne trouvons point en elle le bien qu'on nous attribue, nous devons en concevoir une grande tristesse ; mais si nous n'y trouvons pas le mal qu'on nous reproche, nous devons nous livrer à une grande joie. Pour juger les discours des hommes à notre égard, dit saint Grégoire (Epist. 45, lib. 8), il faut toujours en appeler au tribunal de notre conscience, l'invoquer comme témoin et la prendre pour arbitre. Car, à quoi pourraient servir les éloges de tous les hommes, si notre conscience nous accuse et nous condamne ? Ou quel mal pourraient nous faire les incriminations du monde entier, si notre conscience nous défend et nous justifie ? Caton exprime cette pensée en deux vers dont voici le sens : Lorsque vous vous entendez louer, ne

manquez pas de vous juger vous-même ; et ne croyez pas que les autres puissent mieux vous connaître que vous-même.

Cum te quis laudat, judex tuus esse memento ;
Plus aliis de te, quam tu tibi credere noli.

Selon la remarque de saint Grégoire, celui qui ne cherche pas la gloire, ne ressent pas l'affront. Mais il y a un grand danger pour un homme à s'entendre louer en face ; il faudrait qu'il fût bien affermi en Dieu pour ne pas s'enfler d'orgueil intérieurement. Selon le conseil d'Horace, avant de louer quelqu'un, considérez-le attentivement, de peur que vous ne soyez bientôt forcé d'en rougir, en voyant ses fautes.

Quales commendes, aspice, ne mox
Incutiant aliena tibi peccata pudorem.

Au lieu de rechercher la gloire, n'ayons en vue que d'imiter Notre-Seigneur dans sa Passion ; car c'est par le feu de la tribulation que nous serons purifiés de nos péchés. Dieu qui a exposé Jésus-Christ, le chef de l'Église, aux traits des souffrances, permet aussi que le corps mystique de Jésus-Christ, l'Église, soit en butte à l'épreuve pour être purifiée jusqu'à la fin des siècles. Voilà pourquoi le chemin de la vertu est pénible et tout hérissé de ronces et d'épines. Les Patriarches, les Prophètes, les Apôtres, les Martyrs, les Confesseurs et les Vierges, et toutes les âmes qui ont voulu plaire à Dieu, ont dû passer à travers de nombreuses tribulations, et tous ceux qui voudront être membres de Jésus-Christ jusqu'au jugement dernier, devront parcourir le même sentier. Aucun serviteur de Jésus-Christ ne peut être sans tribulation, dit saint Augustin (in Psal. 55), et si vous pensez

ne pas subir de persécutions, vous n'avez pas encore commencé à être chrétien.

Pour conclure, le Seigneur ajoute (Matth. x, 26) : *Ainsi donc*, vous mes serviteurs et mes imitateurs, *ne les craignez point,* ces persécuteurs qui sont des hommes faibles et pécheurs ; ne vous laissez pas intimider par leurs blasphèmes ou leurs cruautés, jusqu'à renoncer à la vérité de la foi ; mais supportez patiemment les adversités pour l'amour de Dieu. Or, un puissant moyen de conserver la patience, c'est de penser que Jésus-Christ a souffert pour nous. « En effet, dit saint Augustin (in Psal. 38), si vous considérez de tout votre cœur ce que Jésus-Christ a souffert pour vous, vous ne succomberez pas à la pusillanimité, vous supporterez au contraire avec magnanimité toutes les adversités qui vous atteindront ; bien plus, vous vous réjouirez de leur présence, parce qu'elles vous donneront quelque trait de ressemblance avec votre Roi souffrant. Si Celui qui a dit avec tant de vérité (Joan. xiv, 30) : *Le prince de ce monde ne trouve rien en moi de répréhensible,* a été cependant appelé pécheur, imposteur, insensé, Béelzébuth; comment, vous, simple serviteur, êtes-vous indigné de recevoir, comme vous le méritez, des qualifications que votre souverain Seigneur n'a pas dédaigné de recevoir injustement ? Il est venu pour vous donner l'exemple, et c'est en vain qu'il l'aurait donné, si vous n'en profitiez pas ; car pourquoi a-t-il voulu entendre des outrages, sinon pour que vous appreniez à les écouter sans perdre patience ? Cependant, à la première insulte, vous vous laissez abattre. L'enseignement de Jésus-Christ est donc inutile ? car il n'a le premier enduré les outrages que pour nous enseigner à les supporter. Or si celui à qui on ne pouvait rien reprocher a voulu néanmoins les endurer, ne devons-nous pas les supporter à plus forte raison ? Lors même que nous

ne serions pas coupables du péché dont notre ennemi nous accuse, nous le sommes du moins de quelque autre péché dont nous méritons d'être châtiés. Ainsi, on vous traite de voleur, quoique vous ne le soyez pas ; cette calomnie est pour vous un opprobre ; mais si vous n'êtes pas voleur, vous n'êtes pas toutefois innocent à l'égard de Dieu que vous avez offensé autrement. Que chacun donc examine sa conscience ; s'il reconnaît qu'il aime le monde, qu'il change de sentiment, et qu'il aime Jésus-Christ afin de ne pas être un Antechrist. Mais si on vous appelle Antechrist, vous vous irritez, pensant qu'on vous fait injure. Jésus-Christ vous dit au contraire : Soyez patient; si on vous a calomnié, réjouissez-vous avec moi qui ai plusieurs fois été calomnié par les Antechrists ; mais si on vous a justement incriminé, convainquez-en votre conscience ; et si vous craignez d'être accusé, craignez davantage d'être coupable. » Ainsi parle saint Augustin. — Saint Grégoire dit aussi (Lib. 30 Moral. xvii) : « Nous supportons facilement les injures de nos semblables, lorsque, dans le sanctuaire de notre âme, nous repassons nos péchés passés. L'injure nous semblera bien légère si, en sondant notre conduite, nous découvrons que nous nous sommes rendus dignes de plus grandes peines. »

Ensuite, le Seigneur exhorte ses disciples à souffrir patiemment l'adversité, en considérant le jugement de Dieu, dans lequel seront manifestés tous les actes bons ou mauvais de tous les hommes. Ce jugement sera tel que tous en reconnaîtront la justice ; ce qui n'aurait pas lieu, si les mérites ou les démérites de chacun n'étaient vus clairement de tous. Voilà pourquoi Jésus dit : *Il n'y a rien de caché* dans la vie présente par rapport aux actes que l'homme s'efforce de voiler, *qui ne doive être découvert* au jugement futur. *Il n'y a rien non plus de secret* par rapport aux pensées in-

visibles de leur nature, *qui ne doive être connu.* Ainsi, non-seulement les actions extérieures, mais encore les sentiments intérieurs qui maintenant sont connus de Dieu seul, seront alors dévoilés. D'après saint Jérôme (in cap. 10 Matth.), c'est comme si le Seigneur disait : Ne craignez pas la cruauté de vos persécuteurs et la rage des blasphémateurs, n'imitez pas non plus les hypocrites ; car le jour du jugement viendra : alors votre vertu et leur iniquité seront exposées aux regards de l'humanité tout entière, alors chacun recevra selon ses actes tant intérieurs qu'extérieurs, alors la patience des martyrs sera récompensée et la cruauté des persécuteurs sera punie. Ne rougissez donc pas de prêcher l'Évangile ; livrez-vous entièrement à cette prédication, sans perdre de vue ce jour de la rétribution suprême où Dieu *illuminera les profondeurs des ténèbres et révèlera les mystères des cœurs* (I Corin. IV, 5) ; alors il vous comblera d'éloges, tandis qu'il condamnera les ennemis de la vérité aux châtiments éternels.

La considération de cette manifestation universelle doit inspirer une grande hardiesse aux prédicateurs de la vérité pour se livrer à leur saint ministère en toute sécurité. Voilà pourquoi le Sauveur ajoute (Matth. x, 27) : *Ce que je vous dis,* à vous qui vivez encore *dans l'obscurité* ou la crainte, à vous faibles et timides, *dites-le*, prêchez-le *à la lumière*, en plein jour, avec confiance et sécurité ; c'est ce que firent les Apôtres après avoir reçu le Saint-Esprit. *Et ce qu'on vous dit à l'oreille, prêchez-le sur les toits*, en d'autres termes : Ce que vous apprenez par la parole d'autrui, accomplissez-le par vos œuvres, par l'organe de votre corps qui est la demeure de votre âme. — Ou bien : *Ce que je vous dis dans les ténèbres*, c'est-à-dire d'une manière mystérieuse, énigmatique, *prêchez-le dans la lumière,* c'est-à-dire clairement et ouver-

tement ; *et ce que je vous dis à l'oreille, prêchez-le sur les toits*, c'est-à-dire ce que je vous ai enseigné seulement dans la Judée, publiez-le hardiment dans le monde entier. — Ou bien encore : *Ce que je vous dis dans les ténèbres,* dans des réunions particulières, *dites-le dans la lumière,* dans les assemblées publiques. Les Apôtres prêchèrent en effet plus tard devant le peuple les enseignements que Jésus-Christ leur avait donnés en particulier. *Et ce que je vous ai dit à l'oreille,* dans le secret, à vous seuls, *prêchez-le sur les toits*, publiquement, à tout le monde, sans cacher à personne ma parole, comme si vous montiez sur les toits afin de vous faire mieux entendre. Le Sauveur fait allusion à l'usage de la Palestine où les toits des maisons ne sont point inclinés mais aplatis ; c'est de là qu'on s'adressait au peuple qui se trouvait en bas.

Considérons ici les Apôtres exposés aux persécutions, tandis que nous, au sein de la paix, nous sommes plongés dans l'indolence, sans nous rendre dignes de pardon. « Et que pourrions-nous mériter, s'écrie saint Chrysostôme (Hom. in Matth.), nous amollis par le repos et livrés à la paresse ? Nous succombons sans être attaqués, nous fuyons sans être persécutés. Nous devrions faire notre salut dans la paix, et nous ne le pouvons pas. Comment obtiendrons-nous le pardon de nos fautes ? Nous ne subissons ni les tourments, ni les prisons ; nous ne sommes pas obligés de comparaître devant les juges ou devant les synagogues ; nous n'éprouvons aucune violence semblable ; tout, au contraire, nous est favorable : c'est notre règne ; nous avons des princes pieux qui environnent d'honneurs les Chrétiens ; et néanmoins nous ne sommes pas triomphants. Si aujourd'hui une forte opposition et une grande persécution s'élevaient contre l'Église, quelle dérision et quel opprobre ne serait-ce pas de voir des

Chrétiens si lâches et si faibles dans la lutte ? Et cela arriverait certainement ; car celui qui ne s'est pas exercé à la lutte comment pourrait-il se distinguer dans la bataille? Résistez donc à vos passions ; supportez courageusement les peines de l'esprit pour endurer plus facilement celles du corps. Voyez le saint homme Job ; s'il ne se fût bien exercé avant que le démon l'attaquât, il ne se serait pas illustré par ses résistances héroïques. S'il n'avait essayé préalablement de surmonter toute affliction, il se serait laissé aller à quelque colère en face de son ennemi, tandis qu'il a fait preuve d'une patience admirable dans toutes ses adversités. Efforçons-nous donc d'imiter la douceur et la fermeté de cet homme qui vécut avant l'Évangile et même avant la loi mosaïque, afin de partager un jour la gloire dont il jouit dans les tabernacles éternels.

Prière.

O très-clément Seigneur Jésus, qui avez envoyé vos disciples comme des brebis au milieu des loups combattre le monde et le démon, et qui avez placé leur consolation dans la patience à supporter les adversités, soutenez ma faiblesse, et donnez-moi la force contre les dangers du monde et les embûches de Satan. Gardez-moi contre mes ennemis visibles et invisibles ; accordez-moi la patience dans les afflictions et les épreuves. Vous qui êtes mon Créateur, soyez aussi toujours mon protecteur; et que, toujours défendu par votre secours en cette vie, je parvienne dans l'autre à votre gloire, après avoir été purifié de toute souillure. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LIII

DU MARTYRE

IL NE FAUT PAS REDOUTER LA MORT, MAIS CONFESSER JÉSUS-CHRIST.

Matth. x, 28-33. — Luc. xii, 3-9.

Après avoir éloigné de ses disciples la crainte des persécutions et des outrages, le Seigneur leur ôte ensuite la crainte de la mort corporelle qui est le dernier et le plus terrible de tous les maux physiques en ce monde. « Jésus-Christ, dit saint Chrysostôme (Hom. 35 in Matth.), ne promet pas à ses Apôtres de les arracher à la mort, mais, en permettant qu'ils meurent, il leur procure de plus grands avantages que s'il les avait préservés de cette souffrance ; car il leur apprend à la mépriser, ce qui est bien plus que de les en délivrer. Or le Seigneur leur fait surmonter la crainte de la mort par six considérations que le texte évangélique expose successivement.

I. La première considération est celle de l'impuissance humaine. En effet, les hommes ne peuvent nous nuire que dans nos biens les moins précieux, ceux du corps, et encore les dommages temporels qu'ils nous causent sont des avantages spirituels pour accroître nos biens les plus précieux, ceux de l'âme. Voilà pourquoi Jésus-Christ dit à ses Apôtres (Matth. x, 28) : *Je le dis* spécialement *à vous*, mes amis, qui ne convoitez rien des choses terrestres et qui devez donner aux autres l'exemple du courage : *Ne craignez pas ceux qui tuent le corps*, c'est-à-dire l'homme dans son corps seulement et pour un temps, *sans pouvoir tuer l'âme*, que Dieu rendra au corps en le ressuscitant.

Sur ce passage voici les réflexions de saint Chrysostôme (Hom. 25 Operis imperf.) : « *Ne craignez point ceux qui tuent le corps ;* c'est-à-dire que la crainte de la mort ne vous empêche pas de dire librement dans la lumière ce que vous avez entendu dans l'obscurité, et de prêcher hardiment à tous sur les toits ce qu'on a dit à vous seuls et à l'oreille. D'après ces paroles, conclut le saint Docteur, l'homme traître à la vérité n'est pas seulement celui qui la viole directement en publiant le mensonge à sa place ; mais encore celui qui ne la proclame pas hardiment, lorsqu'il le faut, ou qui ne la défend pas courageusement, lorsqu'il convient. Ainsi la vérité est trahie non-seulement par celui qui la nie, mais encore par celui qui la tait, pour ne pas irriter ceux qui peuvent tuer le corps. Que dis-je ? Combien d'hommes cachent la vérité par des motifs beaucoup moins excusables que la crainte de la mort, par amour de leur misérable ventre ou par l'espérance d'un honneur éphémère ? Mais, me direz-vous peut-être : Taire la vérité devant ses ennemis, est-ce approuver leur mensonge ? Je réponds à cela. Si quelque général d'un empereur romain, voyant la ville de Rome assiégée par ses ennemis, négligeait de la défendre lorsqu'il peut la délivrer, ne serait-il pas regardé comme un traître ? De même, vous qui voyez les impies attaquer la vérité de Dieu, si vous refusez de parler lorsque vous pouvez la défendre, n'êtes-vous pas censé l'avoir abandonnée et livrée ? Or si c'est une impiété de taire la vérité par la crainte de ceux qui peuvent tuer le corps, ne sera-ce pas une impiété plus énorme de la taire par quelque motif de cupidité grossière ou de vaine ambition, et de préférer l'acquisition d'un morceau de pain ou d'un lambeau de gloire à l'intérêt de la vérité de Dieu ? »

« *Ne craignez donc pas ceux qui tuent le corps*, continue

saint Chrysostôme ; car lors même que des impies ne le tueraient pas en haine de Dieu, votre corps mourra bientôt de lui-même par la loi de sa nature. Par conséquent, ceux dont les impies tuent le corps, n'y perdent qu'un sursis à la mort ; que dis-je ? ils n'y perdent pas même ce sursis ; car s'il est vrai qu'une feuille ne tombe pas de l'arbre sans l'ordre de Dieu, et s'il est vrai que tous les jours de notre vie sont comptés, nous ne pouvons évidemment avancer ou reculer le moment de la mort que Dieu a fixé pour chacun de nous. Supposons cependant que celui qui meurt pour Dieu, meurt avant le jour fixé. Mais si vous devez mourir bientôt sans défendre la cause de Dieu, pourquoi ne consentiriez-vous pas à mourir un peu plus tôt pour cette grande cause, afin d'offrir au Seigneur comme un sacrifice volontaire votre vie que vous serez forcé de lui abandonner un peu plus tard comme une dette. Si par exemple on vous prête quelque chose, comme un bœuf, un cheval ou un âne; ne vous empressez-vous pas de l'appliquer à l'usage auquel il est destiné ? car vous dites en vous-même : Aujourd'hui ou demain on me l'enlèvera, parce qu'il n'est pas ma propriété. Et puisqu'en naissant vous avez reçu un corps périssable, pourquoi donc ne l'emploieriez-vous pas à l'utilité de votre âme ? Ne savez-vous pas qu'il vous sera prochainement ôté, parce qu'il ne vous appartient pas ? Ah ! quelle folie de haïr ce qui nous appartient et d'aimer ce qui ne nous appartient pas, de donner tous nos soins à ce que nous ne pouvons conserver et de négliger ce que nous devrons posséder éternellement ! *Ne craignez pas ceux qui tuent le corps,* ajoute encore saint Chrysostôme ; car qu'est-ce que la crainte de la mort ? Ce n'est pas la douleur de quitter son corps, mais le désespoir de ne plus vivre après la mort ; ainsi, vous craignez la mort, si vous n'attendez pas d'autre vie après la

mort. En voulez-vous une preuve ? Souvent des personnes malades endurent des douleurs aiguës sans mourir, néanmoins elles préfèrent souffrir cruellement que de mourir. Vous voyez donc que ce n'est pas la douleur de la mort mais la mort elle-même qui inspire de la crainte aux hommes. » Le même Père dit ailleurs : « La mauvaise conscience n'est jamais tranquille, mais toujours pusillanime et craintive. » « Ce qui rend une âme tremblante, dit également Sénèque, c'est la mauvaise conscience d'une vie qui n'est plus sans reproche. »

Ayez donc une confiance particulière, immense en Jésus-Christ ; appuyez-vous d'une manière inébranlable sur ses promesses et ses paroles dans tous vos dangers, vos doutes et vos besoins ; et alors toutes les phalanges des démons, toutes les troupes des pécheurs, tous les bataillons des sages et des puissants du monde vous attaqueraient-ils, regardez tout cela comme de la fumée que le vent dissipe, comme de l'étoupe que le feu consume, comme de l'écume qui s'évanouit en l'air. Si vous vous armez de courage dès le début de la tentation, vous serez ensuite plus difficilement vaincu. « Voici, dit saint Chrysostôme (Hom. 29 Oper. imperf.), comment le démon procède dans toutes ses attaques: il fond d'abord sur nous avec une impétuosité presque intolérable ; mais si nous lui résistons avec courage, il retourne à la charge avec moins de vigueur ; et plus la résistance est énergique, plus son ardeur est refroidie. Ainsi devaient faire les premiers Chrétiens dans les persécutions ; si lorsqu'on les saisissait, ils confessaient leur foi sans frayeur, ils devenaient invincibles dans les tourments qui suivaient leur arrestation, car le démon est moins puissant que terrible. » Tel est le langage de saint Chrysostôme.

II. La considération de la puissance divine. En vertu de

son propre pouvoir, Dieu peut non-seulement faire périr le corps, mais perdre en même temps le corps et l'âme. Voilà pourquoi Jésus dit : *Craignez plutôt Celui qui peut perdre le corps et l'âme dans l'enfer*, qui est la mort éternelle de l'âme. En effet, aucun être vivant ou mort ne peut échapper au bras du Tout-Puissant. C'est pour cela que l'Ecclésiaste dit (xii, 13) : *Crains Dieu et observe ses commandements, voilà tout l'homme*, c'est-à-dire voilà le but unique de tout homme. Sans doute, Dieu souverainement miséricordieux ne perd personne à proprement parler ; mais on dit qu'il perd quelqu'un, lorsqu'il ne le sauve pas; ainsi, l'Écriture dit qu'*il endurcit le cœur de Pharaon* (Exod. ix, 12), parce qu'il ne l'attendrit pas et le laissa s'endurcir. C'est donc une grande sécurité, dit saint Grégoire, de ne rien craindre excepté Dieu; mais c'est une folie de redouter plus l'indignation des hommes que celle de Dieu; car, selon la maxime du Sage (Prov. xxix, 25), *celui qui craint son semblable tombera bientôt ; mais celui qui met en Dieu son espérance trouvera toujours en lui son soutien.* Aujourd'hui, hélas ! la plupart des hommes craignent moins d'offenser Dieu que leur semblable, et de perdre leur corps que leur âme. Ne voulant pas craindre ce que nous devrions craindre, nous ne redoutons pas ce qui est à redouter, dit saint Chrysostôme (Hom. 26 Operis imperf.); voilà pourquoi nous redoutons ce qui n'est pas à redouter. Chassons donc de nos cœurs la crainte du monde, et servons le Seigneur par la crainte de l'enfer, en attendant que la charité la remplace par cette crainte chaste que produit continuellement l'amour respectueux pour Dieu (I Joan. iv, 18). Le Seigneur, dit encore saint Chrysostôme, a mis dans notre nature la crainte des châtiments du corps, pour nous faire arriver à celle des châtiments de l'âme.

Il faut distinguer plusieurs sortes de craintes ; la crainte

humaine, mondaine, naturelle, servile, initiale et filiale ou chaste. Les deux premières sont vicieuses, les deux dernières sont vertueuses, et les deux intermédiaires ne sont ni vicieuses ni vertueuses. La crainte humaine fait passer du bien au mal, pour éviter un danger corporel ; ainsi, Pierre renia Celui qui est la vie, de peur d'encourir la mort, oubliant les paroles qu'il avait entendues de la propre bouche de son divin Maître : *Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent tuer l'âme.* La crainte mondaine fait passer du bien au mal pour éviter un désavantage ou dommage temporel ; ainsi de peur que le sceptre ne lui échappât, Hérode fit massacrer les Innocents, *mais il tremblait de frayeur sans aucun sujet* (Psalm. LII, 6). La crainte naturelle inspire à l'homme une horreur instinctive pour la peine ou la douleur ; c'est ainsi que Jésus au Jardin des Olives fut saisi d'effroi, d'ennui, de tristesse et d'angoisse (Marc. XIV, 33). La crainte servile fait éviter le péché à cause de l'enfer, non par amour de la justice, mais par appréhension de la peine ; elle détourne la main du péché, mais n'en détache pas le cœur ; c'est d'elle que saint Jean a dit (I Joan. IV, 18) : *La crainte n'est pas avec la charité, mais la charité parfaite chasse la crainte.* La crainte initiale fait redouter la peine de l'enfer et en même temps l'offense de Dieu ; elle nous éloigne du mal, en partie par amour de la justice et en partie par appréhension du châtiment ; c'est d'elle qu'il est dit (Psalm. CX, 10) : *La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse et ceux qui agissent conformément à cette crainte sont remplis d'une intelligence salutaire.* Toutes ces craintes sont imparfaites, puisque *la charité parfaite chasse la crainte.* Mais la crainte chaste ou filiale nous éloigne du mal uniquement par amour de la justice ; celui qu'elle anime craint d'offenser et d'abandonner Dieu,

purement par amour du bien et de la vertu. Cette crainte est tellement parfaite que la charité bien loin de la bannir, tend à la développer en proportion avec elle-même ; c'est d'elle qu'il est écrit : *La sainte crainte du Seigneur subsiste dans les siècles des siècles* (Psalm. XVIII, 10).

Le Seigneur nous défend de passer de la vertu au vice par un simple motif de crainte humaine ou mondaine, c'est-à-dire pour éviter quelque péril corporel ou quelque dommage temporel. Quant à la crainte, soit servile, soit filiale ou chaste, voici ce que dit saint Augustin (Tract. 4 in Joan.) : « Il y a une crainte servile et une crainte chaste, l'une qui nous fait appréhender la douleur du châtiment, et l'autre la perte de la justice. La première est celle de l'esclave ; il n'y a pas grand mérite à craindre ainsi le châtiment, mais il y en a beaucoup à aimer la justice. Dieu estime l'innocence qui provient de l'amour de la justice et non point de la crainte du châtiment. Celui qui par cette crainte seulement ne pèche point, ne nuit point, il est vrai, à celui auquel il voudrait nuire, mais il se nuit beaucoup à lui-même ; car s'il ne commet point d'œuvre injuste, il conserve néanmoins sa volonté coupable. Le même saint Docteur dit encore : En vain vous croyez être vainqueur du péché, si vous l'évitez par la seule crainte du châtiment ; quoique votre cupidité mauvaise n'accomplisse point d'acte extérieur, elle n'en reste pas moins votre ennemie intérieure. Car, autant qu'il dépend d'elle, elle préfèrerait qu'il n'existât pas de justice pour punir les péchés. Si vous ne péchez pas, seulement par crainte de la peine, vous haïssez la justice ; mais vous l'aimez, si son amour vous éloigne du mal. Observer un commandement divin par crainte de la peine plutôt que par amour de la justice, ce n'est pas agir en homme libre mais en esclave, c'est produire un acte sans profit ; car aucun acte

n'est méritoire s'il n'est produit par la charité, parce que ce qui donne de la valeur à nos actes ce n'est pas l'esprit de crainte, mais l'esprit de charité. » Ainsi parle saint Augustin, d'accord avec saint Chrysostôme qui dit également (Hom. 1, de Verbis Isaïæ) : « Si vous servez Dieu dans la crainte, vous échapperez au châtiment, mais vous n'obtiendrez pas la récompense accordée à la justice, parce qu'en faisant le bien par crainte, vous l'avez fait par contrainte. » Horace exprime la même pensée en deux vers dont voici le sens : Les bons évitent le péché par amour de la vertu, et les méchants par appréhension du châtiment.

Oderunt peccare boni virtutis amore,
Oderunt peccare mali formidine pœnæ.

Sénèque dit aussi : Gardez-vous de prendre pour un effet de la vertu ce qui est l'effet d'une crainte extrême.

III. La considération de la Providence divine. Cette même Providence détermine la vie et la mort des Saints ainsi que des animaux dépourvus de raison ; nous ne devons donc point craindre à l'endroit de notre vie ou de notre mort. *N'est-il pas vrai*, dit Jésus-Christ (Matth. x, 29), *que deux passereaux ne se vendent qu'une obole? et cependant,* malgré leur peu de valeur, *pas un seul ne tombe sur la terre*, ou dans un piége, et ne périt *sans l'ordre de votre Père* céleste, sans la Providence de Dieu qui embrasse tout. Comme s'il disait : Ne craignez pas la mort, parce que vous ne pouvez pas mourir sans la volonté ou la permission du souverain Seigneur qui gouverne même les plus petits êtres de la création. Si par exemple les passereaux qui sont les moins nobles et les moins appréciés des oiseaux, ne peuvent périr sans la permission ou la volonté divine, à plus forte raison vous qui êtes bien supérieurs, qui avez une valeur et une dignité beaucoup plus

grandes aux yeux de Dieu ; car vous êtes doués de la raison et vous avez été rachetés à grand prix par le sang même de Jésus-Christ. Aussi n'y a-t-il aucune proportion entre la valeur de passereaux innombrables et celle d'une seule âme. A cette preuve tirée de la valeur des choses on peut en joindre une autre au point de vue de leur éternité ; et alors le sens des paroles de Jésus-Christ, selon saint Jérôme (in cap. 10 Matth.), serait celui-ci : « Si les êtres périssables ne meurent pas sans l'intervention de la Providence divine, vous qui êtes immortels, devez-vous craindre que cette même Providence ne *préside à votre vie?* »

D'après saint Chrysostôme (Hom. 25 Operis imperf.) : « Si les passereaux créés de Dieu pour l'usage de l'homme, sont sous la volonté de Dieu et non sous le pouvoir de l'homme, à plus forte raison vous que Dieu a faits pour sa gloire, n'êtes-vous pas au pouvoir de l'homme, mais sous la volonté de Dieu. Si le passereau ne meurt ni ne tombe point par l'effet du hasard, parce qu'il est l'œuvre de Dieu ; comment l'homme juste serait-il laissé aux caprices de ce même hasard, puisqu'il est l'image de Dieu ? C'est Dieu qui le livrera aux mains des hommes ou qui l'en délivrera. S'il n'arrive rien sans motif aux passereaux, dont deux se donnent pour une pièce de la plus petite monnaie ; comment arriverait-il quelque chose, sans Dieu, à vous qui êtes le prix de mon sang ? Si les passereaux sont en telle considération, que sera-ce des enfants de Dieu ? Ainsi, vous ne devez pas craindre les hommes parce que Dieu seul a pouvoir sur vous. L'impie ne peut pas nuire aux Saints quand il le veut, mais seulement lorsque Dieu lui en laisse l'occasion pour procurer une couronne à ses élus. Quelle folie n'est-ce donc pas de ne point craindre Celui qui donne la puissance, mais de craindre celui qui la reçoit ! Que vous

soyez ou que vous ne soyez pas entre les mains de vos ennemis, dans l'un ou l'autre cas votre crainte est également vaine et sans motif; car si Dieu veut vous délivrer, l'homme ne peut aucunement vous nuire ; mais si Dieu veut vous livrer à vos ennemis, la volonté et les efforts des hommes seront impuissants pour vous affranchir de la mort. Rappelez-vous que Pilate voulut arracher Jésus-Christ à la mort ; mais ce fut en vain, parce que Dieu voulait livrer le Sauveur pour la Rédemption de l'humanité. » Ainsi parle saint Chrysostôme. — L'homme de bien, dit Sénèque, supporte avec patience et résignation tout ce qui lui arrive ; car il fait remonter tout événement à une loi divine de laquelle toutes choses dépendent. — Dans le sens mystique, d'après saint Hilaire (Can. 10 in Matth.), les deux passereaux figurent notre corps et notre âme, vendus pour un vil prix lorsque nous les livrons au démon pour la moindre délectation.

IV. La considération de la résurrection future dont l'homme seul sera l'objet. Dieu étend sa providence sur les moindres parties de l'homme ; ainsi il s'occupe de nos cheveux qui ne semblent pas nécessaires à notre personne et qui cependant seront restitués à notre corps dans le nombre convenable. Pourquoi craindrions-nous pour les autres parties plus importantes, si elles sont livrées à la mort à cause de Dieu ? Aussi, entendons le Sauveur qui nous dit (Matth. x, 30) : *Tous les cheveux de votre tête ont été comptés* devant Dieu ; et à la résurrection future, ils vous seront rendus en nombre suffisant pour l'ornement de votre corps. A plus forte raison en sera-t-il de même de votre corps ou de ses parties constitutives, eussent-elles été dévorées par les bêtes sauvages. C'est comme si le Sauveur disait : Ne craignez pas de mourir, car vous ressusciterez dans votre plénitude. D'après la Glose, ce n'est pas simplement la masse du corps, mais ce

sont ses moindres éléments qui seront réservés pour la résurrection future. La méditation de cette vérité aide puissamment à endurer le martyre : car, au jour de la résurrection, les élus verront se réunir en leur personne non-seulement les parties essentielles de la nature humaine, mais aussi les parties accessoires qui concourent à sa beauté, telles que les cheveux. C'est pourquoi ne redoutons pas la ruine de nos corps, mais mettons toute notre confiance en Celui qui ne laisse pas perdre un seul cheveu de notre tête. D'après saint Jérôme (in cap. 10 Matth.), le Sauveur ne dit pas : Tous vos cheveux seront conservés, mais *tous vos cheveux sont comptés ;* car il veut marquer non pas que Dieu nous rendra le même nombre de cheveux, mais qu'il en connaît le nombre précis ; il montre ainsi l'immense providence et l'ineffable amour de Dieu envers les hommes, puisque rien de ce qui nous touche n'échappe à son regard divin. Tout est compté pour Dieu, non par un calcul successif, mais par sa science infinie ; et tout ce qui lui est connu est pour lui comme s'il était compté. Ce que Dieu conserve, Jésus-Christ dit justement qu'il est compté; car on a coutume de compter ce que l'on veut conserver. Si donc Dieu a compté nos cheveux, c'est afin de les garder pour la résurrection glorieuse, de même que nous comptons notre argent pour le garder dans nos coffres.

Dans le sens mystique, selon Remi d'Auxerre (in cap. 10 Matth.), Jésus-Christ est le chef sur lequel naissent les cheveux, c'est-à-dire tous les justes qui sont comptés soigneusement ; car les noms des Saints sont inscrits dans les cieux. D'après saint Cyrille, le chef de l'homme, c'est son intelligence ; et ses cheveux, ce sont les moindres pensées que Dieu connaît et qu'il examinera au jour du jugement. Les cheveux figurent parfaitement les pensées ; car les pensées

adhèrent au cœur, comme les cheveux à la tête ; et elles sont toutes comptées, les bonnes pour être récompensées et les mauvaises pour être punies. Il en est de même de nos actions bonnes ou mauvaises.

Le Seigneur conclut par ces mots (Matth. x, 31) : *Ne craignez donc point* la mort, *parce que vous êtes préférables à une multitude de passereaux ;* soit sous le rapport de la nature, puisque vous avez une âme raisonnable et immortelle; soit sous le rapport de la grâce, puisque vous êtes les fils adoptifs de Dieu ; soit sous le rapport de la destinée, puisque vous devez jouir d'une glorieuse béatitude. Aux yeux du Seigneur qui vous a faits à son image et à sa ressemblance, vous êtes beaucoup plus estimables et plus précieux que toutes les créatures privées d'intelligence.

V. La considération de la bienheureuse récompense. Jésus-Christ dit en effet (Matth. x, 32) : *Quiconque me confessera* moi et ma foi *devant les hommes*, non pas simplement devant les bons, car alors cette confession ne serait pas très-difficile, mais devant les impies, sans craindre ceux à qui cette confession est odieuse, *je le confesserai* et déclarerai à mon tour digne de la gloire et de la vie éternelle, *devant mon Père*, ce Roi suprême *qui habite dans les cieux ;* afin qu'il le reconnaisse, l'accueille et le couronne, dans le séjour de la béatitude infinie. Par conséquent, si nous confessons ici-bas Jésus-Christ par nos sentiments et nos actes, si nous ne refusons pas de mourir pour lui et pour la confession de son nom, si nous persévérons avec courage dans l'observation de ses préceptes jusqu'à la mort ; Jésus-Christ au jour de son jugement nous confessera devant son Père, en témoignant pour nous ; et au nom de son amour, son témoignage sera suivi de la récompense qu'il proclamera par ces paroles (Matth. xxv, 34) : *Venez, vous qui êtes bénis de mon*

Père ; entrez en possession de mon royaume. Ceux qui confessent Jésus-Christ, ce ne sont pas seulement les Martyrs, ce sont encore tous les Saints qu'on appelle pour cette raison Confesseurs. Voyez, dit saint Anselme, ces vénérables Confesseurs qui, par leurs doctrines sacrées et par leurs œuvres vertueuses, ont autrefois proclamé et confessé Jésus-Christ ; Jésus-Christ les confesse et les proclame aujourd'hui devant son Père céleste et ses phalanges angéliques ; et autant Dieu est élevé au-dessus des hommes, autant sa confession ou le témoignage qu'il leur rend, l'emporte sur leur confession ou le témoignage qu'ils lui ont rendu.

VI. La considération de la damnation éternelle. Jésus-Christ finit par dire (Matth. x, 33) : *Quiconque, devant les hommes,* auxquels doit profiter la confession de mon nom, *me reniera*, n'osant confesser ma foi avec la vérité de l'Évangile, *je le renierai à mon tour devant mon Père*, comme indigne d'obtenir la gloire du ciel. Or, on renie Jésus-Christ, non-seulement lorsqu'on ne croit pas en lui de cœur, mais aussi lorsqu'on ne le confesse pas de bouche ; car, pour être sauvé, il ne suffit pas d'avoir intérieurement la foi, si on ne la manifeste pas au dehors dans les circonstances convenables de temps et de lieu. De plus, on renie Jésus-Christ par sa conduite, si, tout en le confessant des lèvres, on n'obéit point à ses préceptes, parce qu'alors les actes démentent les paroles. Si donc, nous renonçons Jésus-Christ de quelqu'une de ces différentes manières, lui-même nous renoncera dans le jour suprême où il prononcera cette sentence fatale : *Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel* (Matth. xxv, 41).

« Après avoir donné tous les préceptes utiles à notre faible nature, dit saint Chrysostôme (Hom. 25 Oper. imperf.), Jésus-Christ nous présente et nous propose le châtiment et

la récompense, pour exciter l'énergie de notre âme par l'alternative de la crainte et de l'espérance. Mais il nous nous fait voir la couronne avant de nous montrer les fers, parce qu'étant miséricordieux il est plus disposé à récompenser qu'à punir. » Comme le dit saint Augustin (Epist. 144), « attachons-nous aux promesses et redoutons les menaces du Dieu tout-puissant ; nous n'aurons ensuite que du dégoût pour les appâts et que du mépris pour les terreurs du monde. Ce monde trompeur est plus dangereux par ses caresses que par ses persécutions ; aussi nous devons nous donner plus de garde lorsqu'il nous engage à l'aimer que lorsqu'il nous force à le dédaigner. »

Prière.

Seigneur Jésus-Christ, donnez-moi de mépriser tellement les plaisirs terrestres et les délectations vicieuses, que je ne craigne ici-bas aucune souffrance pour votre nom. Que le souvenir de ce nom puissant et de votre douloureuse Passion, toujours présent à mon cœur, soit pour mon âme comme un gage de victoire dans toute adversité et prospérité. Faites que je vous confesse de cœur, de bouche et par ma conduite devant les hommes sur la terre, afin que vous me confessiez, selon votre promesse, devant votre Père dans les cieux. Là, ô doux Jésus, par un effet de votre miséricordieuse bonté, j'espère goûter avec les Saints vos élus les joies ineffables que vous réservez à ceux qui vous auront confessé ici-bas. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LIV.

OBSTACLES A LA PERFECTION ET A L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST

Matth. x, 34 39. — Luc XII, 49-51, XIV, 26-33

Le Seigneur Jésus, nous ayant beaucoup aimés, réclame en retour l'hommage de notre cœur ; et pour montrer la grandeur de l'affection qu'il nous demande, il dit (Luc XII, 49) : *Il est un feu* divin *que je suis venu* par mon Incarnation *répandre sur la terre*, parmi les hommes, pour consumer leurs péchés et renouveler leurs âmes : ce feu divin c'est la ferveur du Saint-Esprit et l'ardeur de la charité envers Dieu et envers le prochain. *Et que désiré je, sinon* qu'au souffle de l'inspiration divine, ou de la prédication apostolique, ou de la méditation secrète, *ce feu s'allume*, s'embrase et s'étende ? Car la charité doit croître sans cesse pour arriver à sa perfection. — Selon saint Grégoire, (Hom. 3 in Ezech.), le feu est jeté sur la terre, lorsque l'âme terrestre, embrasée par la ferveur du Saint-Esprit, voit se consumer ses passions charnelles ; brûlante alors d'un amour spirituel, elle déplore le mal qu'elle a fait. Ainsi la terre s'enflamme, lorsque, touché par les accusations de sa propre conscience, le cœur du pécheur se consume dans la douleur de la pénitence. » — Selon le Vénérable Bède (in cap. 12 Luc.), le feu dont parle le Sauveur, c'est l'ardeur du Saint-Esprit ; dissipant les ténèbres profondes du cœur, il le porte par de continuelles aspirations vers les choses supérieures du ciel, il réduit en cendres comme des épines et des chardons les vices de la concupiscence charnelle, il purifie les vertus comme des vases précieux destinés à la

maison du Seigneur, et fait disparaître les œuvres imparfaites ou défectueuses comme du bois, du foin et de la paille. Et moi, dit Jésus-Christ, moi qui suis sorti du sein paternel et qui suis venu dans ce bas monde, uniquement pour exciter dans l'homme les affections célestes à la place des cupidités terrestres; quel est tout mon désir, sinon que le rayonnement de cet incendie éclaire toutes les contrées de l'univers, et que la flamme de cette dévotion grandisse toujours dans le cœur des fidèles jusqu'à la fin des siècles, sans être jamais éteinte sous les flots de la persécution ou par les vents de l'impiété ? » — « Les hommes de la grâce, dit Hugues de Saint-Victor, sont ceux que le Saint-Esprit éclaire et échauffe pour leur faire apercevoir et aimer le bien qu'ils doivent accomplir. » — Si donc vous désirez allumer en votre cœur le feu de l'amour divin, éloignez de vous les souillures des vices, et lorsque vous aurez parfaitement goûté les douceurs spirituelles, vous mépriserez facilement les douceurs temporelles.

Le Sauveur indique de quelque manière l'époque fixée pour l'émission de ce feu divin, en disant qu'il ne sera pas répandu sur toute la terre avant sa Passion. *Je dois être auparavant baptisé d'un baptême* (Luc. XII, 50); c'est-à-dire, selon le Vénérable Bède, je dois auparavant être baigné dans mon propre sang pour allumer ainsi le feu du Saint-Esprit dans le cœur des croyants ; ou en d'autres termes, avant d'envoyer mon Esprit, je livrerai mon corps au supplice de la croix. Aussi l'évangéliste saint Jean dit (Joan. VII, 39.) : *L'Esprit n'était pas encore donné, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié* par sa Résurrection et par le triomphe de sa Passion. En effet, la Passion que Jésus-Christ, au nom de son immense charité, a endurée pour nous, est le plus puissant motif de l'ardent amour que nous devons avoir pour

lui ; voilà pourquoi le Sauveur déclare qu'il doit être tout d'abord baptisé d'un baptême. Il appelle ici *baptême* l'effusion de son sang dans sa Passion bénie, de laquelle le baptême et les autres sacrements de l'Église tirent leur efficacité. C'est comme si Jésus avait dit : Pour allumer ce feu, qui fera dédaigner à tous mes disciples les choses de ce monde, je dois me plonger dans les flots de mon propre sang ; ainsi baptisé dans mon sang, j'en baptiserai les autres pour les embraser davantage de mon amour. Car rien ne nous anime et ne nous excite plus à aimer Dieu que le souvenir de ce qu'il a souffert pour nous, et du sang qu'il a versé pour nous laver de nos péchés. D'après saint Ambroise (in cap. 12 Luc.), «le Seigneur désire si vivement répandre en nous la dévotion et y consommer la perfection, qu'il dit avoir hâte d'endurer pour nous sa Passion. » *Ah !* s'écrie-t-il, *comme je me sens pressé*, tourmenté, contristé, *jusqu'à ce que s'accomplisse* par ma mort, *mon baptême* avec le salut de l'humanité ; c'est-à-dire, de quel désir je brûle de consommer ma prière et ma Passion pour la rédemption du genre humain! Comme s'il disait : Mon désir est immense. Aussi s'écriait-il ailleurs (Luc. XXII, 15.) : *J'ai souhaité avec ardeur de manger cette Pâque avec vous*, afin que vous me fussiez unis par l'amour. « En effet, dit saint Ambroise, le Sauveur qui ne portait en lui aucun motif de douleur, était cependant accablé sous le poids de nos propres maux, et la tristesse qu'il manifestait au temps de sa Passion ne trouvait pas sa source dans la crainte de sa mort, mais dans le retard de notre rédemption.

Comment, dit le Vénérable Bède (in cap. 12 Luc.), la terre s'embrasera-t-elle après le baptême de la Passion de Jésus-Christ, et après l'émission du feu du Saint-Esprit ? Le Sauveur nous l'explique en ajoutant (Matth. X, 34.) : *Ne pensez*

pas, c'est-à-dire ne croyez pas, par un faux jugement de votre raison, *que je sois venu apporter*, c'est-à-dire donner ou confirmer *la paix sur la terre*, affermir les liaisons mauvaises ou les inclinations charnelles. *Non*, *je ne suis pas venu apporter une telle paix* qui constitue la vraie guerre, et rend l'homme ennemi de Dieu ; mais je suis venu apporter *le glaive*, ou la séparation et le retranchement qui procurent la véritable paix et rendent l'homme ami de Dieu. Ainsi, *je suis venu diviser le fils d'avec son père, la fille d'avec sa mère, la belle-fille d'avec sa belle-mère* (Matth. x, 35). Je suis venu, comme l'explique la Glose, éteindre les affections particulières du sang qui empêchent les hommes de servir Dieu avec ardeur, ou même les éloignent entièrement de son service. Le Sauveur parle ici d'une séparation spirituelle qui consiste à renoncer à tout amour désordonné, mais non d'une séparation corporelle, pourvu cependant que la cohabitation ne tourne pas à l'outrage et à l'offense du Créateur. Celui qui est ainsi séparé des autres par sa foi, sa religion ou ses mœurs *a pour ennemi ses proches eux-mêmes*, ajoute le Sauveur (Matth. x, 36.) ; car l'affection charnelle qu'ils lui portaient avant sa séparation était une véritable haine spirituelle, parce qu'elle embarrassait sa marche dans les voies du salut ou de la perfection.

Jésus-Christ montre ensuite la manière dont il vient séparer l'homme de ses amis, et signale cinq obstacles à la pratique de la perfection. Le premier obstacle est l'amour désordonné des parents, dont Jésus-Christ a dit (Matth. x, 37.) : *Celui qui aime son père ou sa mère, son fils ou sa fille plus que moi,* par exemple, si à cause d'eux il n'embrasse pas la foi ou s'il l'abandonne, si à cause d'eux il commet un péché mortel ou expose son salut éternel à quelque danger ; *celui-là n'est*

pas digne de moi, il ne mérite pas de m'avoir pour hôte et pour ami en ce monde, pour témoin et pour défenseur au jugement, pour rémunérateur et pour récompense au ciel ; car, d'après saint Augustin, le pécheur n'est pas même digne du pain qui l'alimente. C'est comme si le Seigneur disait : Je suis venu séparer l'homme d'avec son père et d'avec ses amis ; ce n'est pas que le fils ne doive pas environner ses parents de sa piété filiale, non assurément ; mais il ne doit pas mettre cette piété filiale au-dessus de son salut éternel, de la religion divine et de la piété religieuse. S'il ne peut honorer et aimer son père ou sa mère sans offenser la Divinité, ou compromettre son propre salut, alors sa haine envers les siens devient piété envers Dieu ; et il lui est avantageux de les abandonner, parce qu'on doit préférer le Créateur à la créature. En effet l'ordre de la charité exige que l'homme aime Dieu au-dessus de toute chose et au-dessus de lui-même, sans qu'aucune amitié humaine puisse le détourner du service divin ; car tout amour doit être subordonné à celui de Dieu et l'avoir pour mobile. Selon saint Jérôme (in cap. 10 Matth.), « cet ordre est nécessaire dans toutes les affections. Aimez après Dieu votre père, votre mère, vos enfants ; et si dans un cas pressant, un conflit s'établit entre l'amour des parents ou des enfants et l'amour de Dieu, sans qu'il soit possible de les conserver tous les deux à la fois, vous devez alors renoncer à l'amour des parents pour l'amour de Dieu. »

Touchant ce premier obstacle à suivre Jésus-Christ, voici un exemple qui peut être utile. Un homme retenu par l'amour de ses proches ne pouvait se consacrer au service de Jésus-Christ. Enfin, voulant rompre cet obstacle, il invite ses parents à un repas ; et au milieu du festin, il prie l'un des convives qu'il croyait lui être le plus dévoué, s'il

l'aimait véritablement, de mettre pour lui son plus petit doigt dans le feu. Mais l'ami, craignant la douleur, n'accepta pas l'invitation et de la sorte montra que son prétendu dévouement n'était pas sincère. L'hôte demanda successivement à chacun des assistants la même preuve de fidélité ; mais de chacun il essuya le même refus que du premier. Dévoilant alors son dessein à toute la compagnie, il dit : Jusqu'ici mon amour pour vous m'avait empêché de suivre le Seigneur ; mais je ne veux pas différer plus longtemps, parce que je n'ai pas trouvé en vous de fidélité. Et puisque vous n'avez pas voulu exposer pour moi quelques instants votre plus petit doigt sur un feu qui ne dure pas, je ne veux pas non plus exposer pour vous mon corps et mon âme à un feu qui ne s'éteindra jamais. Puis, disant adieu à tous, il les quitta.

Le Sauveur défend ensuite à chacun d'aimer son propre corps plus que le Christ lui-même, et indique comme second obstacle à la perfection l'amour des plaisirs charnels (Matth. x, 38) : *Celui qui ne porte pas sa croix* chaque jour, dit-il, *et ne me suit pas, n'est pas digne de moi*; parce qu'il n'est digne ni de mon alliance par la grâce, ni de mes consolations par ma présence familière, ni de mon festin éternel dans la gloire. En effet, selon saint Bernard (Serm. 3 de Nativ.), la consolation divine a tant de délicatesse qu'elle ne se donne pas à ceux qui admettent quelque autre consolation. Nous portons notre croix, lorsque pour la foi de Jésus-Christ, nous endurons le martyre, en imitant la Passion du Seigneur par l'effusion de notre sang ; ou lorsque nous portons le fardeau de la pénitence, en réprimant les concupiscences de la chair par la mortification de notre corps ; ou quand nous compatissons au prochain, en regardant ses peines comme les nôtres propres. La croix est le symbole

de tous les genres de souffrances dans l'âme ou dans le corps; et nous devons, chaque jour, à chaque instant, porter notre croix, comme un témoignage de l'amour de Jésus-Christ pour nous et comme une preuve que nous l'aimons toujours. Ne redoutons pas l'adversité, ne recherchons point la prospérité ni les satisfactions sensibles, mais portons la croix ; c'est une loi nécessaire de notre existence ici-bas. Selon saint Augustin (de Vita Christiana) : « On appelle croix du Seigneur non-seulement cette croix de bois où Jésus fut attaché dans sa Passion ; mais aussi celle qui, durant tout le cours de cette vie mortelle, nous attache à la pratique difficile de toutes les vertus ; car l'existence entière de l'homme chrétien, s'il vit selon l'Évangile, est une croix et un martyre continuels. » « Vous portez votre croix, dit saint Chrysostôme (Hom. 26 Operis imperf.), si vous êtes disposé à souffrir pour Dieu toute adversité ; si vous êtes résolu même à mourir plutôt que d'abandonner Jésus-Christ. Si cependant, par la miséricorde divine, vous échappez à ces souffrances, vous ne serez pas moins crucifié chaque jour par l'intention ni moins récompensé par Dieu ; car c'est la volonté et non pas l'œuvre qu'il rémunère, parce que la volonté est le produit de notre libre arbitre, tandis que l'œuvre est l'effet de la grâce divine. »

Mais comme l'homme pourrait porter sa croix avec une intention blâmable, le Sauveur, après avoir dit : *Celui-là n'est pas digne de moi qui ne porte pas sa croix*, ajoute aussitôt, *et ne me suit pas*, au lieu de suivre le monde par la voie de la cupidité, ou la chair par la voie de la volupté, ou les hommes par l'appât de leur estime et de la vaine gloire. En effet, vous ne suivez pas le Seigneur, tout en paraissant porter la croix, si, au lieu de vous proposer la gloire divine

et les biens éternels, vous cherchez la vaine gloire et des avantages temporels, lors même que vous imitez la Passion de Jésus-Christ et que vous pratiquez la mortification du corps ; ou si vous compatissez au prochain d'une manière charnelle qui favorise ses fautes ; ou enfin si vous portez votre croix comme un fardeau imposé par force.

Selon la remarque de saint Chrysostôme (Hom. 36 in Matth.), comme les préceptes qu'il venait de donner paraissaient difficiles à accomplir, le Sauveur fait ressortir leur grande utilité par ces mots : *Celui qui conserve son âme*, c'est-à-dire la vie présente produite par l'union de l'âme avec le corps ; celui qui préfère nier Jésus-Christ et son nom, renoncer à son amour ou à quelque obligation, et rechercher les plaisirs sensibles, plutôt que de perdre pour un temps la vie présente, *perdra son âme* pour toujours, parce qu'il perdra la vie éternelle. D'après Remi d'Auxerre, désirez-vous toujours jouir de la vie présente avec ses délices et ses voluptés, vous perdrez cette même vie que vous désirez conserver, et vous préparez votre âme à la damnation éternelle. Au contraire, *celui qui aura perdu* dans ce monde *son âme,* c'est-à-dire la vie animale, ou qui est exposé à la perdre par une mort temporelle, en la sacrifiant *pour moi*, dit Jésus-Christ, pour moi qu'il doit aimer de cœur, confesser de bouche et imiter par sa conduite ; *celui qui aura perdu son âme* de cette sorte, en ne l'exposant pas pour lui-même comme le brigand, ni pour la faveur humaine comme l'orgueilleux, ni pour une récompense matérielle comme l'avare ; celui-là *retrouvera* son âme sauvée dans l'autre monde, parce qu'à la place d'une vie qui était éphémère il en recevra une qui sera éternelle. Selon saint Augustin (de Vita Christiana) : « Quiconque méprisera pour Dieu cette vie produite par l'union passagère de l'âme avec le corps, rece-

vra au dernier des jours la vie immortelle du corps avec la vie éternelle de l'âme. »

Ici donc Jésus-Christ entend par *âme* la vie présente, parce que toute cette vie dépend de l'âme. Ce principe s'appelle âme, en tant qu'il anime ou vivifie le corps ; esprit en tant qu'il est spirituel ; mémoire, en tant qu'il se souvient ; volonté, en tant qu'il consent ; raison, en tant qu'il porte un jugement ; et sensibilité, en tant qu'il reçoit les impressions des objets extérieurs. Voilà les divers noms donnés à l'âme, non pas qu'il y ait plusieurs substances, mais seulement il y a plusieurs facultés dont les effets sont différents. Saint Augustin dit également (De dogmatibus eccles., xx) : « L'âme est ainsi nommée, parce qu'elle anime notre corps en le vivifiant ; l'âme, considérée dans sa nature spirituelle, c'est l'esprit par lequel le corps respire. Le mot *esprit* désigne spécialement la substance, et le mot *âme* indique surtout la vivification que produit cette substance. La substance est unique, mais ses propriétés sont multiples ; elle s'appelle esprit par rapport à elle-même, et âme par rapport au corps. » Si donc, l'esprit qui est la substance de notre âme, désire ce qui appartient au corps, il perd en cela même tout son bien ; parce que tout le bien de notre âme consiste à se détourner de la chair et à s'éloigner de la concupiscence. Par là l'esprit triomphe des passions, se perfectionne dans les vertus , s'élève à la contemplation des objets supérieurs, s'épure et se purifie pour devenir un exemplaire d'honnêteté morale et un miroir de la sagesse divine.

Celui donc *qui conserve son âme*, c'est-à-dire la vie présente figurée par l'âme ; celui qui l'aime d'une manière désordonnée, en y cherchant des satisfactions charnelles, *comme un homme animal*, *la perdra* dans le temps à venir (I Cor. II, 14). Une chose est perdue si elle n'atteint

pas sa fin convenable ; par exemple, un remède est perdu, s'il n'opère pas la guérison : de même la vie présente, qui a pour fin dernière de mériter la vie éternelle, est justement regardée comme perdue, lorsque par elle nous n'arrivons pas à la vie éternelle. Or, cette perte fatale de la vie éternelle a pour cause l'amour désordonné de la vie présente. Mais au contraire, *celui qui aura perdu cette âme,* en dédaignant pour Jésus-Christ la vie présente, quoiqu'il ne la perde pas en réalité, mais seulement en apparence, d'après l'opinion des hommes, *il la trouvera*, en recevant pour cette vie passagère celle de l'éternité. Ah ! ne nous éloignons donc pas du bien, en nous laissant séduire par les fausses douceurs de la vie présente qui est si courte et si périssable, et qui est établie pour nous faire mériter la vie éternelle. La fin est meilleure que les moyens, et même les moyens n'existent que pour procurer la fin ; n'ayons par conséquent pour la vie présente que le soin nécessaire afin de parvenir à la vie éternelle. Selon saint Chrysostôme (Hom. 26 Oper. imperf.), mieux vaut mourir dans le temps pour vivre dans l'éternité que de vivre dans le temps et mourir dans l'éternité. Si Jésus est mort pour nous, lui qui n'aurait pu mourir s'il ne l'avait voulu ; à plus forte raison devons-nous mourir pour lui, nous qui, malgré notre volonté, sommes sujets à la mort. Si le Maître est mort pour son serviteur, et cela sans aucune indemnité, n'est-il pas plus juste que le serviteur meure pour le Maître, surtout avec l'assurance d'un dédommagement ? Le Seigneur, dit saint Augustin, a subi la mort sans aucune nécessité ; et vous qui la subirez par nécessité, pourquoi refusez-vous de vous y soumettre ? Ah ! consentez du moins à souffrir, comme vous le méritez, avec résignation, ce que le Sauveur a daigné souffrir pour vous arracher à la mort éternelle. — Relativement à ce second obstacle à la perfection, voici un

exemple édifiant. Un moine, poussé par une fervente dévotion, se livrait à une vie austère. Ses parents, ayant appris cela, vinrent le trouver pour lui reprocher ses mortifications. Le religieux leur fit cette réponse, digne d'être gravée dans notre souvenir et dans notre cœur : J'ai lu et entendu tant de choses merveilleuses sur la vie éternelle que je ne puis jamais essuyer trop de peines, ni faire assez de sacrifices pour obtenir ce bonheur inestimable et d'un prix infini.

D'après saint Matthieu, Jésus-Christ nous a dit de ne pas aimer nos parents plus que lui; et d'après saint Luc, il nous dit de les haïr comparativement à lui. Voici ses propres paroles (Luc. XIV, 26) : *Si quelqu'un vient à moi*, c'est-à-dire veut venir à moi, en embrassant la foi de ma doctrine ou l'état de perfection, *et s'il ne hait pas son père et sa mère, son épouse et ses enfants, ses frères et sœurs et même son âme*, c'est-à-dire la vie animale ou corporelle en la méprisant pour Dieu et l'exposant pour la foi, lorsqu'il est nécessaire, et en étant disposé à mourir plutôt que de commettre un péché et de satisfaire ses désirs charnels ; *celui-là ne peut être mon disciple*. Or c'est un grand malheur de ne pas être disciple de Jésus-Christ, la Vérité même qui n'enseigne que la vérité. Le Sauveur ne nous ordonne pas de haïr précisément nos parents, mais ce qui en eux nous empêche d'aller à Dieu et d'approcher de Jésus-Christ par la foi et la charité ; car nous ne devons haïr personne, pas même le plus grand pécheur. Dans le cœur du sage, dit Boëce, il n'y a pas de place pour la haine : haïr les bons, serait une grande folie ; et haïr les méchants ne serait pas raisonnable, car le vice est une maladie de l'âme ; or, si nous ne jugeons pas dignes de haine, mais plutôt de compassion les personnes atteintes d'une maladie physique, ne devons-nous pas témoigner de la pitié plutôt que de l'aversion à l'homme dont les

vices affligent l'âme d'une maladie beaucoup plus funeste que celles du corps ? Ainsi parle Boëce.

Donc d'après saint Luc, le Seigneur défend seulement l'affection charnelle ou l'amour désordonné des parents et des proches ; et cet empêchement à suivre Jésus-Christ est semblable au premier que saint Matthieu a signalé précédemment. En effet, dit saint Ambroise (in cap. 6 Luc.), si le Seigneur a renoncé pour vous à sa mère, en disant (Marc III, 33) : *Quelle est ma mère ou quels sont mes frères?* de quel droit voudriez-vous être préféré au Seigneur ? Jésus-Christ ne nous ordonne pas plus d'être ennemis que d'être esclaves de la nature, mais d'avoir pour elle des égards, sans oublier nos devoirs envers son Auteur, de telle sorte que nous n'abandonnions pas le service de Dieu par amour des parents. Selon saint Grégoire (Hom. 37 in Evang.), celui que le désir des biens éternels porte à embrasser le service de Dieu, ne doit faire intervenir dans cette grande affaire ni son père, ni sa mère, ni son épouse, ni ses enfants, pas plus que lui-même ; il connaîtra Dieu d'autant mieux qu'il n'aura été poussé vers lui par aucune considération humaine. Nous devons donc aimer tous les hommes, nos proches comme les étrangers, pourvu que cet amour du prochain ne porte aucun préjudice à notre amour de Dieu. Ainsi, tout Chrétien doit compatir à ses frères par charité, sans toutefois que cette compassion le fasse dévier de la voie de Dieu.

D'après saint Matthieu, comme nous l'avons vu, le second obstacle à la perfection, c'est l'amour des plaisirs charnels. Le Sauveur en parle aussi, d'après saint Luc, lorsqu'il dit (XII, 27) : *Celui qui ne porte pas sa croix et ne me suit pas, ne peut être mon disciple ;* car selon saint Chrysostôme, le parfait disciple de Jésus-Christ est celui qui endure tous les

maux, ou est disposé à les endurer au nom de Jésus-Christ. Nous avons déjà traité tout au long de ces deux premiers empêchements à l'imitation de Jésus-Christ, nous y reviendrons encore pour ajouter de nouvelles considérations avant de rapporter la Transfiguration de Notre-Seigneur.

Le troisième obstacle, c'est la légèreté aveugle de l'esprit qui nous empêche de persévérer dans la bonne voie où nous avions commencé à marcher sans réfléchir. Avant d'embrasser la vie de perfection, il faut examiner avec prudence si on a les qualités requises pour cette vie, et d'abord une grande force d'âme afin de tout quitter et d'endurer pour Dieu toutes les adversités. Si on ne fait pas cette réflexion préalable, on s'expose à changer plus tard de résolution, comme Jésus-Christ l'a montré par la comparaison d'un homme qui veut bâtir une tour (Luc. XIV, 28). Cet homme, c'est le Chrétien et cette tour, c'est la perfection évangélique dont la pratique nous rend disciples de Jésus-Christ. Celui qui veut embrasser la vie parfaite, doit donc délibérer et considérer en repos et à loisir s'il pourra suffire aux dépenses nécessaires pour couronner son édifice ; c'est-à-dire s'il pourra mener la vie des disciples, conserver la patience, soutenir le travail, édifier avec ses compagnons la tour des vertus, combattre les ennemis et accomplir tous les autres actes qui sont du ressort de la perfection. Ah ! c'est vraiment une entreprise difficile, que de mépriser les honneurs, les richesses et les dignités, d'abandonner tous les biens de ce monde pour suivre la vie des Apôtres et professer la règle des moines. Pesez bien auparavant les peines, et les fatigues de cette voie nouvelle, représentez-vous la grandeur et la difficulté de votre entreprise ; car, comme dit saint Grégoire (Hom. 37 in Evang.), nous devons en toutes choses considérer la fin avec un œil attentif.

Vous établissant donc en repos, c'est-à-dire vous isolant de votre vie ancienne, vous dérobant au tumulte du monde et des passions, *supputez*, examinez soigneusement que vous devez renoncer aux biens temporels, vous arracher aux cupidités terrestres, et préparer votre âme contre les adversités qui pourront survenir. Vous devez voir si vous pouvez faire les dépenses spirituelles de vertus et de bonnes œuvres, si vous avez les fonds nécessaires pour achever l'édifice commencé, si vous pouvez acquérir et garder l'humilité, la patience, l'obéissance et obtenir enfin la persévérance sans laquelle votre tour ne peut arriver à son couronnement. *Les dépenses* spirituelles sont ce que vous devez à Dieu, à vous-même et au prochain. Pour élever votre édifice spirituel, voyez si vous pouvez vivre, comme dit saint Paul (Tit. II, 12), *avec tempérance, justice et piété ; de crainte qu'après en avoir posé le fondement* dans l'observation des préceptes, *vous ne puissiez l'achever* (Luc. XIV, 29), de peur que, venant à déchoir de votre bon propos et à renoncer à votre sublime construction, vous n'ayez à essuyer les dérisions de vos ennemis, des esprits infernaux qui s'opposent toujours à nos bonnes œuvres et se réjouissent de nos défaillances. *Alors tous ceux qui verraient* ce monument inachevé, *commenceraient à se moquer de vous*, soit les hommes en cette vie, soit les démons à l'heure de la mort, soit le Seigneur au jour du jugement, ou encore les Saints qui riraient de vous, en disant : Voyez ! *cet homme avait commencé de bâtir* l'édifice de sa perfection, *et il n'a pu l'achever,* parce qu'il n'a point persévéré dans sa belle résolution. Mais à quoi lui sert d'avoir commencé, s'il n'est pas sauvé ? car ce n'est pas celui qui aura seulement commencé, mais *celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, qui sera sauvé* (Matth. x, 29).

Le quatrième obstacle à la perfection, c'est le repos dans

une sécurité insensée ; c'est la confiance dans ses propres forces, lorsqu'on croit fermement obtenir le royaume céleste et son salut éternel par la puissance de ses mérites. Mais personne ne pouvant par ses seuls moyens parvenir à la gloire, à moins que la miséricorde ne tempère la sentence du souverain Juge, nous devons envoyer au ciel comme ambassadeurs nos larmes et nos bonnes œuvres, *pour faire des propositions de paix*, en faveur de notre âme (Luc. XIV, 32); car, en présence de Dieu, tout homme est imparfait et personne n'est juste. Le Sauveur montre tout cela par la comparaison d'un roi qui veut aller combattre un autre roi ; mais ne pouvant avec dix mille hommes marcher contre son adversaire qui s'avance avec vingt mille, le premier demande la paix au second. Si un roi demande la paix à un autre roi, ne devons-nous point à plus forte raison, nous qui sommes si faibles, avoir la paix avec Dieu. Par le nom de *roi* il faut entendre ici quiconque veut embrasser l'état de perfection ; car il doit bien gouverner et diriger ses opérations, ses pensées, tous ses sens extérieurs et intérieurs ; il doit engager la guerre pour conquérir le royaume des cieux ; parce que, au témoignage de Jésus-Christ lui-même, *le royaume des cieux se prend par la force, et ce sont les violents qui l'emportent* (Matth. XI, 12). Nous combattons en quelque sorte contre Dieu, quand nous prétendons devoir être sauvés à cause de nos mérites. Nous allons au devant de Dieu avec dix mille hommes pour ainsi dire, si nous lui offrons les œuvres accomplies par l'observation des dix commandements. Mais l'observation des commandements ne suffit pas pour acquérir l'état de perfection; Dieu, le Roi céleste, exige à cet effet que nous ajoutions l'observation des conseils. — Selon saint Grégoire (Hom. 37 in Evang.), Dieu, semblable à un roi, s'avance avec deux armées contre une seule, parce

que, au jour du jugement, si nous ne lui présentons que des œuvres purement extérieures, il examinera aussi nos actes intérieurs ; ou bien, parce qu'il allèguera les peines beaucoup plus considérables qu'il a supportées pour nous. Afin de l'apaiser, envoyons-lui une ambassade composée de la pratique des conseils, de l'offrande de nos larmes et de nos gémissements, de nos prières et de nos bonnes œuvres. Par conséquent, comme la prévoyance est nécessaire pour éviter les railleries de nos ennemis, elle l'est également pour obtenir la miséricorde de notre Juge suprême. Et la dernière comparaison a pour but comme la précédente de prouver que nous ne devons rien tenter au-dessus de nos forces.

Le cinquième obstacle à la perfection, c'est l'amour des richesses temporelles. Voilà pourquoi Jésus-Christ conclut les comparaisons précédentes par ces mots (Luc. XIV, 33) : *Ainsi, quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple ;* parce qu'on ne peut servir en même temps Dieu et le monde. Dieu a voulu que ses serviteurs renonçassent à tout, selon saint Prosper, afin que, par l'exclusion de la cupidité terrestre, la charité divine pût s'augmenter et se perfectionner en eux. Afin d'apprendre à aimer Dieu, dit saint Augustin (in Psal. LI), apprenez à ne pas aimer le monde; détachez-vous de ce dernier afin de vous attacher au premier, dépouillez-vous afin de mieux vous enrichir. Cependant Jésus-Christ ne blâme pas la possession, mais l'affection des biens temporels; car, comme ajoute saint Augustin, Dieu ne condamne pas les richesses qui nous font mériter le ciel, mais ceux qui loin de les répandre les tiennent enfouies. Ainsi, quoique Abraham eût de nombreuses possessions, il fut néanmoins parfait. Le Seigneur ne lui dit pas : Abandonnez tout ; mais *marchez en ma présence,* c'est-à-dire aimez-moi parfaite-

ment, et ainsi *vous serez parfait* (Gen. XVII, 1). Toutefois, comme il est difficile d'avoir des trésors dans ses coffres sans y attacher son cœur, le Seigneur donna ce conseil à un jeune homme qui était riche (Matth. XIX, 21) : *Si vous voulez être parfait, allez vendre ce que vous avez, distribuez-en le prix aux pauvres, et suivez-moi.*

D'après la Glose, la conclusion que le Sauveur tire des deux comparaisons précédentes, montre que, *élever une tour, faire la paix* avec un plus puissant, ce n'est pas autre chose qu'*être disciple de Jésus-Christ; préparer les dépenses, envoyer une ambassade, c'est renoncer à tout.* Voilà pourquoi Jésus-Christ conclut des dernières comparaisons que, comme celui-là ne peut bâtir une tour, qui n'en suppute pas auparavant les frais, ni cet autre aller avec sûreté au devant de son ennemi plus fort, s'il ne se fait précéder par des ambassadeurs ; *de même quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne peut pas être son disciple.* Renoncer à tout, ce n'est pas renoncer seulement aux biens temporels, mais encore aux affections charnelles pour les proches et à notre existence animale ; de telle sorte que nous exposions notre âme même, c'est-à-dire notre vie présente pour Dieu et pour le prochain. Afin que notre renoncement soit complet, selon la recommandation de Jésus-Christ, il doit s'étendre à nos biens, à nos parents et à nous-mêmes, conformément à l'ordre donné à Abraham, lorsque Dieu lui dit (Genes. XII, 1, et seq.) : *Sors de ton pays, de ta famille, de la maison de ton père, et viens dans la terre que je te montrerai.* Cette pensée a suggéré les deux vers suivants dont voici le sens : O Christ, vous nous avez donné gratuitement vos biens, vos proches et votre personne ; aussi maintenant vous nous demandez justement le sacrifice de nos biens, de nos proches et de notre personne.

Christe, tuos, tua, te gratis accepimus a te.
Ergo meos, mea, me merito nunc exigis a me.

Les paroles qui furent adressées au patriarche Abraham peuvent s'appliquer au religieux. Dieu lui dit aussi : *Sors de ton pays,* par le vœu de pauvreté ; comme la boue et la poussière qui s'attachent aux pas du voyageur le fatiguent et l'embarrassent dans sa marche, de même la cupidité terrestre est un obstacle pour ceux qui veulent suivre le Seigneur. *Sors de ta famille,* par le vœu de chasteté ; car la parenté entretient les affections charnelles qui s'opposent beaucoup à cette vertu. *Sors de la maison de ton père,* par le vœu d'obéissance ; car le moine doit être en religion, sans père, sans mère, sans généalogie, comme Melchisédech dont parle saint Paul (Heb. VII, 3). Ce triple renoncement a été figuré par les trois présents que les M[illegible]ffrirent au [illegible]veur dans la crèche ; l'offrande de l'[illegible] figu[illegible]vœu [illegible] pauvreté, l'offrande de la myrrhe celui de chasteté et l'offrande de l'encens celui d'obéissan[illegible]umble et fervente. *Et viens en la terre que je te mon[illegible]*, avant de te la donner ; car tant que nous sommes dans [illegible] pèlerinage d'ici-bas, Dieu ne nous donne pas la terre du paradis, il se contente de nous la faire entrevoir. D'après le Vénérable Bède (in cap. XIV Luc.), il y a une différence entre renoncer à tout et quitter tout. C'est le propre d'un petit nombre, savoir des hommes parfaits qui marchent sur les traces des Apôtres, *de quitter tout,* c'est-à-dire d'abandonner tous les biens terrestres et de déposer tous les soins temporels pour vaquer exclusivement aux exercices spirituels et soupirer uniquement après les biens célestes. Mais c'est le devoir commun de tous les fidèles qui vivent d'une manière chrétienne dans le siècle, *de renoncer à tout*, c'est-à-dire de posséder les choses de la terre

et de traiter les affaires du monde, sans être attachés à la terre ni retenus par le monde, mais en aspirant de toute leur âme vers le ciel et en travaillant sans cesse pour Dieu. Vous renoncez donc à tout, lorsque vous ne redoutez pas de perdre tout ce que vous possédiez, dans le cas où c'est nécessaire pour le nom de Jésus-Christ. Les Apôtres eux-mêmes quoiqu'ils eussent renoncé à tout, conservaient cependant des habits et des chaussures, mais sans craindre de les perdre avec leur vie, quand c'était nécessaire. A leur exemple, *contentons-nous d'avoir notre nourriture et notre vêtement* (I Tim. VI, 8) ; car c'est là, comme dit saint Bernard (Epist. 2), la perfection évangélique.

D'après la distinction que nous venons d'indiquer, Jésus-Christ a deux sortes de disciples. Les uns de nécessité ; en ce sens, dans l'Église primitive on appelait disciples tous ceux qu'on appelle aujourd'hui Chrétiens. Les autres de surérogation ; ce sont ceux qui suivent Jésus-Christ en pratiquant les conseils évangéliques. Les premiers doivent renoncer à tout, quant à l'affection ; ils doivent ne pas s'attacher à la terre de façon qu'ils la préfèrent au ciel, et ne pas se laisser vaincre par l'amour des biens temporels, en sorte que, par un renversement étrange, ils aiment la créature plus que le Créateur. Les seconds doivent tout quitter, non-seulement quant à l'affection, mais aussi quant à l'effet, comme les Apôtres qui abandonnèrent tout pour pratiquer la pauvreté volontaire. Ainsi tous les Chrétiens ne sont pas obligés de tout quitter effectivement, comme les religieux y sont astreints par le vœu de pauvreté. Mais tous nous devons renoncer à tout de cœur, par la disposition habituelle de préférer Dieu à toutes choses.

En second lieu, pour être vraiment disciples de Jésus-Christ, il faut quitter ceux qui sont nos parents selon la

chair et nos amis selon le monde. Pour les disciples ordinaires, cet abandon doit consister à ne pas aimer ses parents et ses amis au delà des limites qui seraient contre l'honneur dû à Dieu ; de façon que si ces derniers voulaient nous porter à une chose contraire à l'honneur divin, nous devrions les haïr et les abandonner. Les disciples parfaits doivent les quitter réellement, de manière à n'avoir plus aucune relation mondaine avec eux, même pour les choses licites, à moins que l'honneur de Dieu ne le réclame.

En troisième lieu, il faut quitter son propre corps et sa vie sensible, comme le Seigneur l'exprime en disant, *et aussi son âme* (*adhuc autem et animam suam*). Ici, comme nous l'avons vu, *l'âme* désigne la vie animale, parce qu'elle est considérée comme vivifiant le corps dans lequel elle se complaît. Ainsi, dit saint Augustin, nous devons haïr notre âme de deux manières : d'abord, en ne redoutant pas la mort pour Jésus-Christ, afin de vivre éternellement avec lui ; puis, en dédaignant les plaisirs de cette vie pour goûter les délices du ciel dans le royaume de Dieu. Et cette double haine nous est nécessaire pour être véritablement disciples de Jésus-Christ dans les deux degrés dont nous avons parlé. En effet, pour le degré inférieur, il faut d'abord avoir l'esprit tellement disposé que l'on ne craigne pas de mourir pour Jésus-Christ, au cas où l'on serait interrogé et tourmenté pour la cause de la foi ; il faut en outre que l'on ne consente jamais au péché dans les délectations sensuelles. Pour le degré supérieur, il faut d'abord, même sans y être contraint, s'offrir à la mort lorsqu'il s'agit de la foi ; il faut de plus, non-seulement ne point succomber aux voluptés charnelles, mais aussi ne nourrir notre corps que pour satisfaire à ses besoins et non point à ses appétits ; nous devons lui procurer ainsi les choses nécessaires non pas préci-

sément pour sa propre conservation, mais pour la gloire divine, afin qu'il soit plus apte à servir le Seigneur. A cet effet, représentons-nous Dieu qui réside dans notre âme, comme un maître réclamant les choses nécessaires pour notre corps qui est son esclave. Lors donc que nous prenons notre repas, ne nous proposons pas simplement de subvenir aux exigences de la nature, mais principalement de contribuer au service de Dieu, en sustentant son esclave. Proposons-nous une semblable fin dans tous les soins que nous accordons à notre corps.

En quatrième lieu, nous devons quitter notre âme propre, considérée dans sa plus noble faculté, la volonté ; et sous ce rapport, quitter son âme n'est autre chose qu'abandonner sa propre volonté pour la conformer à la volonté divine. C'est ce qui a lieu de deux manières, selon que nous sommes disciples de Jésus-Christ au premier ou au second degré. Dans le degré inférieur, nous devons être disposés à ne contrevenir d'aucune façon aux préceptes divins ; c'est à quoi sont obligés tous les Chrétiens. Dans le degré supérieur, l'homme doit conformer en tout sa volonté au bon plaisir de Dieu, autant qu'il le connaît et qu'il peut, de telle sorte que, s'oubliant lui-même avec toutes les choses extérieures, il soit tout absorbé en la volonté divine, d'après cette parole du Seigneur : *Que celui qui veut venir avec moi se renonce lui-même* (Luc. IX, 23). Selon saint Basile (in Regulis interrog. 6), l'abnégation de soi-même est un oubli complet de soi-même, avec l'abdication totale de sa propre volonté. C'est là quitter son âme, comme il convient seulement aux parfaits. — Remarquons en finissant ce sujet, que l'entier abandon de tout ce que nous devons quitter pour Jésus-Christ est compris dans la profession religieuse. Ainsi par le vœu de pauvreté volontaire, on quitte les biens extérieurs

ainsi que ses parents et ses amis ; par le vœu de chasteté, la vie charnelle avec toutes les délectations corporelles ; par le vœu d'obéissance, sa propre volonté.

Prière.

Seigneur Jésus, splendeur et gloire du Père céleste, communiquez-moi le feu et la ferveur de l'Esprit-Saint, pour que la charité à l'égard de Dieu et du prochain s'allume, s'augmente et se perfectionne chaque jour en mon cœur. Donnez-moi de renoncer entièrement aux affections de la chair et aux plaisirs des sens, afin de vous aimer par-dessus tout. Faites que la réflexion et la discrétion précèdent et accompagnent toutes mes démarches ; que je ne compte jamais sur mes propres forces et que je ne me confie jamais en mes mérites personnels ; mais que toujours j'envoie vers vous une ambassade de larmes et de bonnes œuvres, pour obtenir de vous la paix. Accordez-moi non-seulement de renoncer de cœur à tout, mais aussi de tout quitter effectivement, afin de vous suivre et devenir votre disciple fidèle. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LV.

CONSOLATION DES DISCIPLES DANS LA PRATIQUE DES PRÉCEPTES.

Matth. x, 40-42 ; xi, 1. — Marc. ix, 40. — Luc. x, 16. — Joan. xiii, 20.

Le Seigneur vient d'arracher ses disciples à leurs amis et à leurs biens temporels ; pour les consoler de cette double

séparation, il leur présente d'autres personnes qui les recevront dans leurs demeures pour l'amour de Dieu, et qui fourniront à leurs besoins par l'espoir d'une récompense éternelle. *Celui qui vous reçoit* corporellement, *me reçoit* spirituellement ; *et celui qui me reçoit, reçoit Celui qui m'a envoyé* (Matth. x, 40). Il dit la même chose ailleurs (Joan. xiii, 20): *Quiconque reçoit celui que j'aurai envoyé, me reçoit ; et qui me reçoit, reçoit Celui qui m'a envoyé.* En effet, comme vous êtes mes membres, je suis en vous de telle sorte que *celui qui vous reçoit, me reçoit.* Comme aussi *mon Père et moi nous sommes la même chose* (Joan. x, 30), de façon que je suis en mon Père et que mon Père est en moi, *celui qui me reçoit* dans mes membres, *reçoit Celui qui m'a envoyé*, c'est-à-dire mon Père, et par conséquent aussi le Saint-Esprit habitant par la grâce dans l'âme de celui qui le reçoit avec le Père et le Fils. D'où il résulte que accueillir et honorer le messager de Dieu, c'est accueillir et honorer le Père et le Fils et toute la Trinité; mais au contraire outrager le ministre du Seigneur, c'est outrager le Dieu tout-puissant et l'indivisible Trinité. Voilà certes une grande récompense, de devenir la demeure de toute la Trinité pour avoir donné l'hospitalité à un pur homme. En montrant ainsi la sublime récompense qu'ils recevront, Jésus-Christ exhorte les hommes à recevoir ses disciples et ses délégués. « Regardant ce qu'on leur donne comme s'il était donné à lui-même, dit saint Chrysostôme (Hom. 26 Oper. imper.), de leur personne il fait sa propre personne, pour exciter tout le peuple chrétien à les admettre. » — Prédicateurs et disciples de Jésus-Christ, étudiez-vous donc à vous montrer tels que les autres hommes, animés par l'exemple de vos bonnes œuvres, vous accordent plus volontiers les bienfaits de la charité. Un jour, dans son discours, un prédicateur se

plaignait vivement que presque tous les hommes manquaient de charité et d'affection pour Dieu et pour ses saints, à tel point que, si Jésus-Christ revenait en ce monde, il n'y retrouverait plus une Marthe pour lui rendre comme autrefois des services empressés. Après le sermon, une dame pieuse, allant trouver le prédicateur, lui dit avec une certaine émotion : Mon père, si Marthe trouvait aujourd'hui un Jésus-Christ comme autrefois, Jésus-Christ trouverait encore une Marthe ; voulant dire par là que si certains prédicateurs étaient ce qu'ils devraient être, ils ne manqueraient pas d'être assistés par des personnes dévouées.

Pour engager chaque fidèle à recevoir ses disciples comme lui-même, Jésus-Christ ajoute : *Celui qui reçoit un prophète ou un juste,* non pas simplement comme un personnage quelconque, ni comme un ami ou un compatriote ; non pas par affection de la chair ou du sang ; non pas à cause de la parenté ou de l'affinité; non pas pour un gain ou un avantage temporel ; mais *en sa qualité de prophète ou de juste*, comme ministre ou serviteur de Dieu, parce qu'il annonce la foi en Jésus-Christ ou parce qu'il fait des œuvres de justice, *celui-là recevra de Dieu*, qui est l'auteur de la prophétie et de la justification, *la récompense du prophète ou du juste*. On peut en effet recevoir quelqu'un par un double motif, ou comme *prophète*, c'est-à-dire à cause de sa doctrine révélée ; ou comme *juste*, c'est-à-dire à cause de sa bonne vie. Or, celui-là recevra justement la récompense du prophète et du juste, qui possède un tel amour de la prophétie et de la justice, que par sa dévotion, il assiste tous les hommes dans lesquels il reconnaît le caractère de la prophétie ou de la justice. Car il s'associe en quelque sorte à leurs fonctions de prophète et participe à leurs œuvres de justice, en les soutenant par ses largesses de peur qu'ils ne tombent dans

l'indigence. En leur donnant ainsi les biens temporels, il devient leur collaborateur et leur coopérateur dans la distribution des biens spirituels qu'ils communiquent aux autres hommes ; voilà pourquoi devant Dieu il sera participant de leur mérite et de leur récompense. De même celui qui respecte et admet les prêtres au nom de Jésus-Christ et parce qu'ils sont prêtres, partagera la rémunération due au sacerdoce. Ainsi, celui qui accueille les ministres ou hommes de Dieu avec foi, obtiendra pour cet accueil qu'il leur fait, la même rémunération que le prophète pour son ministère, que le juste pour sa vertu, que le prêtre pour son sacerdoce ; il pourra même obtenir une récompense parfaitement égale à la leur, s'il agit avec une charité égale à celle dont ils sont animés. D'après saint Chrysostôme (Hom. 26 Oper. imp.) : « Il faut comprendre ici tous les prédicateurs sous le nom de prophète, et tous les Chrétiens sous celui de juste. Or la récompense de celui qui voyage ou travaille pour l'amour de Dieu, appartiendra aussi à celui qui le reçoit ou le sustente pour l'amour de Dieu ; tous les deux ont des droits égaux. Ainsi, avez-vous accueilli un prêtre ? Vous serez rétribué comme un prêtre. Avez-vous accueilli un pieux laïque ? Vous serez rétribué comme un pieux laïque. »

Si vous avez en abondance, donnez à tout indigent qui sollicite du secours ; donnez sans acception de personnes, au nom de la nature ou de la grâce, mais jamais pour favoriser le péché. Si vous ne pouvez suffire à tous, contentez-vous de donner au nom de la grâce, d'après cette maxime : *Que votre aumône demeure à regret dans votre main, jusqu'à ce que vous ayez trouvé un juste* (Eccli. XXIX, 15, juxta version. antiquam). Néanmoins, dans la nécessité extrême, donnez à quiconque meurt de faim, sans quoi vous seriez homicide.— Selon saint Jérôme (in cap. 10 Matth.), de peur que quel-

qu'un n'alléguât sa pauvreté pour excuse, en disant : La pauvreté ne me permet pas d'exercer l'hospitalité, le Sauveur détruisit cette excuse par un précepte qu'il énonça en ces termes (Matth. x, 42) : *Quiconque donnera à boire* tout simplement je ne dis pas à plusieurs, mais *à un seul ;* je ne dis pas à un des plus grands, mais *des plus petits* ; non pas une cruche, mais *un verre* non de vin, mais *d'eau*, non pas chaude, mais *froide ;* quiconque donnera ce verre d'eau froide, à quelqu'un *en qualité de mon disciple*, par cette considération qu'il enseigne la foi chrétienne ; *je vous le dis en vérité*, je vous le promets et vous l'assure, comptez sur ma parole, *il ne perdra point la récompense* que lui a méritée sa bonne intention plutôt que son acte ; car ce n'est pas seulement pour un grand service, mais pour le plus petit que sera récompensé celui qui vous aura secourus comme étant mes disciples. Jésus-Christ ne parle ici que d'eau froide, afin que personne ne se croie dispensé d'exercer la miséricorde à cause de son indigence ; car s'il avait parlé d'eau chaude on aurait pu prétexter le manque de bois ; par conséquent celui qui ne peut faire chauffer de l'eau, doit au moins en donner de la froide à celui qui demande à boire. Ainsi, l'homme le plus pauvre peut accomplir quelques œuvres de charité, puisqu'il peut donner un verre d'eau froide. Dans ce que l'on donne pour lui, Jésus-Christ estime moins la grandeur de la chose que la grandeur de l'affection ; il considère plutôt le motif que l'objet du don, bien qu'il tienne compte de l'un et de l'autre. Dieu est vraiment un juge équitable, dit saint Chrysostôme (Hom. 26 Oper. imp.) : Il a établi une peine pour une parole oiseuse ; mais par une juste compensation, il a promis une récompense pour un peu d'eau froide donnée en son nom. Il ne demande que de l'eau froide pour ne pas même obliger à la faire

chauffer ; et il récompense, non pas pour la grandeur de ce qu'on donne, mais pour la grandeur de Celui au nom duquel on donne. En effet, si un homme a l'intention de donner plus qu'il en a le pouvoir, est-il juste que le mérite de sa volonté si généreuse soit circonscrit dans les limites de son acte si restreint ? Ne vaut-il pas mieux voir la valeur de son acte s'étendre à raison de sa volonté, que de voir la grandeur de sa volonté se rapetisser aux étroites dimensions de son acte ? Ainsi le Sauveur encourage les pauvres qui veulent faire du bien, et rend inexcusables ceux qui ne veulent pas en faire ; puisqu'il a fixé une récompense pour un verre d'eau froide, je ne doute point qu'il récompense aussi la bonne volonté impuissante à produire son effet désiré. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Le Sauveur distingue parmi ceux que nous devons recevoir, trois sortes de personnes ; le prophète, le juste et le plus petit disciple. Dans le prophète se trouve la prérogative de la doctrine, dans le juste la prérogative de la vie irréprochable, et dans le plus petit disciple la prérogative des œuvres surérogatoires ; car, d'après la Glose, les plus petits sont ceux qui ne possèdent absolument rien des biens de ce monde et qui mériteront ainsi d'être un jour juges avec Jésus-Christ. Le Sauveur parle en dernier lieu de la reception des disciples parce qu'il se proposait surtout de tirer cette conclusion : l'imitation du Maître est plus parfaite dans le disciple que dans le prophète ou dans le juste ; si donc ceux qui reçoivent le prophète et le juste seront récompensés, à plus forte raison le seront ceux qui recevront les disciples de Jésus-Christ. Recevons donc de grand cœur les disciples au nom de Jésus-Christ qui ne laisse pas sans rémunération les moindres bienfaits. Ce qu'on fait à ses fidèles serviteurs, il le regarde comme fait à lui-même, le

bien comme le mal ; le mal, comme le prouvent les paroles qu'il adressait à saint Paul avant sa conversion : *Saul, Saul, pourquoi est-ce que tu me persécutes* dans mes fidèles serviteurs (Act. IX, 4) ? le bien, comme le prouvent les textes précédents : *Celui qui vous reçoit, me reçoit*, etc. Voilà pourquoi saint Benoît dit dans sa Règle : « Recevez tous les hôtes qui vous arrivent les regardant comme Jésus-Christ; parce qu'il vous dira lui-même un jour : *J'ai été étranger et vous m'avez reçu* (Matth. XXV, 35). Devant tous les hôtes qui viennent ou qui partent, inclinez la tête, et honorez en eux Jésus-Christ que vous recevez en leurs personnes. Accueillez avec une attention et une sollicitude spéciales les pauvres et les pèlerins, parce qu'en eux particulièrement vous recevez Jésus-Christ. Mais avant tout, et par dessus tout, ayez soin des malades et servez-les comme Jésus-Christ lui-même, parce qu'il a dit : *J'ai été infirme et vous m'avez visité*. Et : *Ce que vous avez fait à un de mes plus petits disciples, vous me l'avez fait à moi-même.* » Ainsi parle saint Benoît. Prenez donc garde, dit saint Chrysostôme (Hom. 34, in Genes.), d'être difficiles pour admettre des hôtes, de crainte qu'après cette vie Dieu ne refuse de vous admettre parmi ses Saints.

Ensuite le Sauveur, pour faire estimer l'obéissance, dit à ses disciples (Luc. X, 16) : *Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise ; et celui qui me méprise* en vous, *méprise Celui qui m'a envoyé,* savoir mon Père, parce que *mon Père et moi nous sommes une même chose* (Joan. X, 30). Le Seigneur veut nous montrer ici que nous devons écouter avec respect et dévotion la doctrine de ses disciples, au moins à cause de Dieu, le principal auteur de cette doctrine ; car Jésus-Christ est dans ses disciples, le Père dans le Fils et le Fils dans le Père, en sorte que l'hommage ou le mépris à l'égard de l'un rejaillit sur les autres. En entendant

les prédicateurs de l'Évangile, rappelez-vous donc que vous n'écoutez pas ou que vous ne méprisez pas des hommes vulgaires quelconques, mais le divin Sauveur lui-même avec son Père céleste. Car c'est le Maître qu'on entend dans le disciple et c'est le Père qu'on honore dans le Fils. Vous qui dédaignez d'écouter les prêtres, et d'acquiescer à leurs exhortations, au moins ne dédaignez pas d'écouter Dieu et d'acquiescer à ses paroles. S'il vous déplaît d'entendre les instructions des prêtres, rappelez-vous que par leur organe le Seigneur vous instruit, vous avertit et vous ramène à la vie. *Voulez-vous*, dit saint Paul, *connaître la vertu de Jésus-Christ qui parle par ma bouche* (II Cor. XIII, 3) ? Gardez-vous donc de mépriser les disciples et les envoyés de Jésus-Christ, ou plutôt Jésus-Christ lui-même dans leurs personnes. Le Seigneur nous apprend ainsi à obéir aux préceptes de l'Église et des supérieurs, parce que leur désobéir serait faire injure à Dieu même. Dans ceux qui nous sont envoyés ou préposés, considérons Celui qui les a envoyés ou préposés ; dans Pierre voyons Jésus-Christ, c'est-à-dire le Maître dans le serviteur ; dans Jésus-Christ regardons le Père, c'est-à-dire dans le Fils unique Celui dont il est éternellement engendré. De la sorte, nous devons obéir à Dieu et au supérieur, non-seulement en ce qu'ils ordonnent ou enseignent d'une manière formelle, mais aussi en ce que nous savons être conforme à leur volonté ou à leur désir.

« Il est d'une grande utilité pour l'homme, dit saint Augustin (Serm. de Obedientia) d'obéir à Dieu sans connaître le motif de son ordre ; car, lorsque Dieu commande une chose il fait tourner sa volonté à notre bien, de sorte que son commandement ne peut pas nous être nuisible ; mais notre volonté propre, si nous la préférons orgueilleusement à la volonté de notre supérieur, ne peut que nous accabler sous le poids

d'une grande ruine. Le même saint Docteur dit ailleurs : Les hommes font leur volonté et non celle de Dieu, quand ils font ce qu'ils désirent sans se proposer de faire ce que Dieu leur commande ; mais quand ils font ainsi ce qu'ils désirent, tout en accomplissant leur volonté, ils accomplissent néanmoins la volonté de Celui qui prépare et ordonne l'exécution de leurs désirs. Faites volontiers ce qui vous est commandé, et vous ferez ainsi ce que vous voulez, tout en ne cherchant pas à faire votre volonté mais plutôt la volonté de Celui qui vous commande. » — Saint Bernard dit à ce sujet (Serm. 3, de Resurrectione Domini) : « Rien n'éteint en nous l'esprit de discernement comme la volonté propre. Par volonté propre j'entends celle qui n'est pas commune à Dieu et aux hommes, mais qui nous est personnelle ; elle a lieu, lorsque dans nos actes nous ne nous proposons pas l'honneur de Dieu, ou l'utilité du prochain, mais notre propre satisfaction. A cette volonté est opposée la charité qui est Dieu. Aussi, qu'est-ce que Dieu hait ou punit, sinon la volonté propre ? Supprimez la volonté propre, il n'y aura plus d'enfer. » — « Vos vertus, dit saint Jérôme (in Epist.), s'agrandissent en raison de ce que vous enlevez à votre volonté. Ne comptez donc pas sur vos prières et vos œuvres privées, si en les faisant vous méprisez les ordres de vos supérieurs. » Selon saint Augustin, une seule prière d'un homme obéissant est bien plus vite exaucée que dix mille prières de celui qui méprise la volonté de ses supérieurs. « La volonté propre est un grand mal, dit saint Bernard (Serm. 11 in Cant.), puisque par elle vos bonnes œuvres ne sont plus pour vous des œuvres bonnes. »

Mais quand est-ce que l'obéissance est plus ou moins méritoire ? Saint Grégoire nous l'explique en disant (Lib. 35

Moral. xi) : « Quelquefois l'obéissance a quelque chose d'elle-même, et n'a point de mérite ; d'autrefois l'obéissance n'a rien d'elle-même, et n'a que peu de mérite. En effet, si ce qu'on nous commande a pour but d'obtenir un succès éclatant ou une position élevée, nous perdons le mérite de l'obéissance, lorsque nous recherchons les biens qui en sont l'objet par le mouvement de notre propre ambition ; car alors ce n'est plus la vertu qui nous dirige, mais c'est la passion qui nous domine. Si, tout au contraire, il nous est commandé de supporter les mépris et les outrages, nous diminuons le mérite de l'obéissance lorsque nous n'acceptons pas ces humiliations avec gaieté de cœur, mais par contrainte. Ainsi, l'obéissance doit avoir quelque chose d'elle-même dans l'adversité, tandis que dans la prospérité elle ne doit rien avoir d'elle-même ; dans l'adversité, elle est d'autant plus glorieuse que la volonté adhère avec un plus grand désir à la disposition établie par Dieu, et dans la prospérité, elle est d'autant plus vraie que le cœur est plus détaché de la gloire présente accordée par Dieu même. » Telles sont les paroles de saint Grégoire.

D'après saint Bernard *(de præcepto et dispensat.)*, la véritable obéissance doit avoir trois qualités : la promptitude pour exécuter le commandement, la joie pour supporter la peine et la persévérance pour accomplir l'œuvre. Saint Augustin montre combien l'obéissance est excellente et la désobéissance funeste, lorsqu'il dit *(de arbore scientiæ boni et mali)* : « Le Seigneur nous a manifesté clairement que la soumission est un grand bien, en défendant à l'homme placé dans le paradis terrestre une chose qui de soi n'était pas mauvaise. C'est là que l'obéissance seule pouvait mériter la couronne à l'homme, tandis que la désobéissance seule lui mérita le châtiment. » — « La désobéissance, ajoute saint

Bernard (Serm. 46 in Cantic.), offense Dieu, éloigne de nous les Anges, nous exclut de la communion des Saints, nous prive de la vie éternelle, cause de la joie aux démons, nous rend dignes du supplice éternel. Assurément, il ne se communiquera pas à l'homme désobéissant Celui-là même qui préféra mourir que de ne pas obéir, et qui aima mieux perdre la vie que la soumission. »

Jésus, ayant fini d'intimer ses ordres à ses disciples, pour leur apprendre comment ils devaient instruire les autres et se conduire eux-mêmes, *vint enseigner et prêcher dans leurs propres villes*, c'est-à-dire dans celles où ils étaient nés, où ils avaient été élevés, et avaient demeuré (Matth. XI, 1). Il voulait ainsi évangéliser les Juifs auxquels il avait été envoyé ; mais en s'abstenant d'évangéliser les Samaritains et les Gentils, il exécutait lui-même ce qu'il avait recommandé à ses disciples, afin d'accomplir ses anciennes promesses d'après lesquelles l'occasion du salut devait être offerte premièrement aux Juifs. En même temps, le Sauveur donne aux prélats les plus éminents l'exemple de ne point se dispenser de la prédication, quoiqu'ils aient confié cette fonction à des ministres subalternes ; et de ne point se livrer à l'oisiveté pendant que les autres travaillent, afin de ne pas perdre eux-mêmes le fruit glorieux d'un ministère utile.

« Jésus-Christ, dit saint Chrysostôme, après avoir achevé de transmettre ses ordres aux Apôtres, s'en alla prêcher afin que le Maître ne se reposât point pendant que les disciples se fatiguaient, car il les avait choisis pour être non pas ses remplaçants, mais ses coopérateurs dans l'œuvre du salut des hommes ; et comme les serviteurs s'empressaient d'y contribuer, il fallait que le Père de famille s'y appliquât davantage. Dans l'ordre des choses séculières, le personnage le plus honorable et le plus puissant fait exécuter tout ce qui

lui est nécessaire par ses sujets et ses inférieurs ; mais lui, tranquille dans sa dignité, il préside à l'exécution et s'abstient de tout travail. Dans l'ordre des choses spirituelles il n'en est pas ainsi ; celui qui est le plus grand, prend la plus large part aux communs labeurs. Voilà pourquoi, tandis que les Apôtres commençaient leurs prédications, Jésus-Christ redoublait les siennes. Il les avait envoyés comme le soleil répand ses rayons, comme la rose exhale ses parfums, comme le feu jette ses étincelles ; afin que, comme le soleil se manifeste par ses rayons, la rose par ses parfums et le feu par ses étincelles, ainsi la puissance de Jésus-Christ se manifestât par les prodiges de ses Apôtres. Quel homme remarquant l'instruction des disciples, ne loue la science de leur maître ? en considérant les grandes œuvres des ministres, qui n'admire l'autorité suprême de leur chef? Or les miracles que Jésus-Christ faisait, les Apôtres les faisaient également, de telle sorte que l'opération de ces merveilles augmentait de plus en plus la renommée de leurs vertus. » Ainsi s'exprime saint Chrysostôme.

Après avoir entendu les recommandations du Seigneur, les disciples allèrent non pas gouverner les provinces, mais évangéliser les bourgades ; non pas pervertir les hommes, mais guérir les âmes et les corps de tous côtés, sans faire acception de personnes. De la vie contemplative où ils avaient été élevés, ils s'élancèrent dans la vie active de la prédication et des œuvres merveilleuses, engageant les hommes par leurs paroles et par leurs exemples à faire pénitence. Mais, hélas ! aujourd'hui beaucoup quittent le secret repaire de leurs pensées criminelles pour se livrer publiquement à l'iniquité, en corrompant le prochain par leurs discours et leurs actes scandaleux.

Prière.

Seigneur Jésus, Maître plein de bonté, faites que, pour votre nom, je reçoive avec honneur et traite avec bienveillance et charité les Prophètes qui prêchent votre doctrine, les justes qui observent votre Loi, vos disciples et vos messagers qui vous font connaître par leurs discours et par leurs exemples ; qu'en considération de leurs mérites, j'obtienne de votre libéralité la faveur de partager leur récompense. Accordez-moi aussi, Seigneur mon Dieu, d'écouter avec respect les prélats, les prédicateurs et les prêtres, de me soumettre humblement à leurs admonitions, afin que je puisse trouver grâce en votre présence avec les vrais obéissants. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LVI

JEAN-BAPTISTE DÉPUTE DEUX DE SES DISCIPLES VERS JÉSUS-CHRIST QUI FAIT SON ÉLOGE DEVANT LE PEUPLE.

Matth. XI, 2-15. — Luc. VII, 18-28.

Saint Jean-Baptiste venait d'être arrêté, chargé de chaînes et jeté en prison ; ses disciples, conduits plutôt par l'envie que par la simplicité de cœur, vinrent lui annoncer les œuvres éclatantes qu'opérait Jésus-Christ (Matth. XI, 2). Le saint Précurseur, moins préoccupé du danger de sa vie que du salut de ses disciples, en choisit deux parmi les plus

incrédules pour les envoyer eux-mêmes s'informer de la vérité, afin que, convaincus par leurs propres yeux, ils pussent à leur tour inspirer la croyance aux autres ; car, d'après la Loi, *on devait croire ce qui était certifié par deux ou trois témoins* (II Cor. XIII, 1). Puisque, leur dit-il, vous ne voulez point vous en rapporter aux paroles par lesquelles j'ai rendu un témoignage public à Jésus-Christ, allez vous-mêmes le trouver, et vous lui direz (Matth. XI, 3) : Maître, *êtes-vous le Christ qui doit venir*, ce Messie qui, d'après la promesse de la Loi, doit sauver Israël (Deuteron. XVIII) : *ou bien devons-nous en attendre un autre ?* Comme Jean signifie *grâce*, Jean est captif par rapport à nous, lorsque la grâce arrêtée par les liens du monde, de la chair et du péché, ne fait en nous aucun progrès. Hélas ! combien de Chrétiens aujourd'hui chez lesquels la grâce représentée par Jean est ainsi chargée de chaînes ! car notre corps est comme une prison qui empêche notre âme de se livrer à la contemplation de la vérité.

Saint Jean ne doutait nullement de la divinité de Jésus-Christ, et s'il envoie ses disciples l'interroger, ce n'est pas certes pour éclaircir ses doutes, lui qui dans le sein de sa mère avait tressailli de joie à la seule présence du Sauveur (Luc. I) ; et qui, en le voyant venir à son baptême, s'était écrié (Matth. III, 14) : *C'est moi qui dois être baptisé par vous et vous venez à moi !* lui qui, après l'avoir baptisé, avait vu le Saint-Esprit en forme de colombe reposer sur sa tête, et avait entendu la voix du Père éternel proclamer sa filiation divine ; lui qui plus tard l'avait montré du doigt comme l'Agneau devant effacer les péchés du monde ; lui enfin qui était alors prisonnier pour sa foi au Messie, pour son zèle de la justice, et qui pour cette cause était prêt à souffrir la mort. Mais, sous prétexte d'un doute, il

adresse ses propres disciples à Jésus-Christ, afin qu'éclairés par ses discours et témoins de ses miracles, ils crussent en ce divin Sauveur et devinssent eux-mêmes ses disciples ; car ils commençaient à être mécontents et scandalisés de voir que l'on préférait Jésus à leur maître.

D'après saint Augustin (in quæst. ex Novo Test., quæst. 14), en députant ses disciples à Jésus, Jean leur dit : Allez, non pour lui dire que je doute de sa divinité, mais pour entendre de sa bouche la même doctrine que je vous ai enseignée ; jusqu'à présent vous avez reçu les leçons du Précurseur, écoutez désormais les oracles du Maître. D'après saint Hilaire, en envoyant ses disciples vers Jésus, Jean se proposait de dissiper leur ignorance et non pas la sienne propre, afin que, témoins des œuvres merveilleuses opérées par Jésus-Christ, ils reconnussent en lui le Messie annoncé par Jean-Baptiste, et que, après avoir vu les miracles confirmer ses enseignements, ils n'attendissent pas un autre Messie. — Saint Chrysostôme dit à ce sujet (Hom. 17 Oper. imperf.) : « Saint Jean, dans sa prison, prévoyant sa fin prochaine, désirait voir ses disciples embrasser la foi en Jésus Christ. C'est ainsi qu'un bon père, au lit de la mort, s'empresse de désigner à ses enfants un tuteur fidèle pour veiller à leur conduite et prendre leurs intérêts. Ce bon père meurt plus tranquille, sans craindre pour le sort de ses enfants, quand il les voit marcher dans le chemin de la sagesse et de la vertu. De même, avant de quitter ses disciples, saint Jean désirait les voir fermement attachés au Sauveur; il les lui recommande, non pas seulement comme un père recommande ses enfants à un tuteur, mais comme un maître qui, s'étant chargé d'instruire des enfants étrangers, les remet à leur famille quand leur éducation est terminée. Saint Jean adresse ses disciples à Jésus-Christ, non pas afin d'obtenir

une réponse pour lui-même; mais afin qu'à la vue d'œuvres si merveilleuses ils crussent à la mission divine de leur auteur. Jésus faisait de nombreux miracles pour gagner quelques âmes, parce qu'aux yeux de Dieu un seul juste vaut mieux qu'un monde entier de pécheurs. » Ainsi parle saint Chrysostôme. — Selon saint Grégoire (Hom. 6 in Evang.), saint Jean, sur le point de mourir, fait demander par ses disciples à Jésus-Christ : Vous qui êtes venu en ce monde par votre Incarnation, viendrez-vous aussi dans les limbes après votre mort pour délivrer les âmes des justes ? Saint Jean ne doutait pas précisément que le Sauveur dût descendre aux enfers, mais seulement il ne savait pas s'il y descendrait en corps et en âme.

Lorsque Jésus eut entendu les disciples de Jean, pour ne leur laisser aucun doute, il leur prouva d'abord par ses actions, puis par ses paroles, qu'il était vraiment le Christ. De la sorte il montrait aux prédicateurs et aux docteurs qu'ils doivent instruire les peuples, non-seulement par leurs discours, mais encore par leur conduite, à l'exemple du Sauveur qui commença par agir avant d'enseigner (Act. I 1). Jésus donc, en présence des députés et de nombreux spectateurs, guérit beaucoup de malades, entre autres des aveugles, des sourds, des muets, des boiteux et des lépreux; il prêcha au peuple l'Évangile que les pauvres reçurent les premiers ; car les pauvres et les petits croient plus facilement que les grands et les riches. Répondant ainsi à la question que les disciples de Jean lui adressaient, il leur prouva, par des miracles supérieurs à toute puissance créée, qu'il était vraiment le Christ ou le Messie promis dans la Loi, et même le Fils de Dieu. Car si avant l'Évangile, quelques rares personnages avaient opéré de semblables miracles, ils n'agissaient point en cela de leur propre autorité comme

maîtres absolus, mais comme simples ministres de Dieu dont ils invoquaient le nom.

Jésus dit ensuite aux députés de Jean (Matth. XI, 4.): *Allez rapporter à Jean ce que vous avez entendu dire* par les autres, avant votre arrivée, *et ce que vous-mêmes avez vu* s'effectuer à mon commandement, en votre présence. Ou bien, *rapportez-lui ce que vous avez entendu* de mes prédications *et ce que vous avez vu* de mes miracles. Comme s'il leur eût dit : Vous me voyez, reconnaissez-moi ; vous voyez les œuvres, reconnaissez-en l'auteur. Je rends la vue aux aveugles et la vie aux morts, je convertis les pauvres à la vraie foi, en un mot je fais tout ce que les Prophètes ont prédit que je ferais. *Ainsi mes œuvres rendent témoignage de moi* (Joan. V, 36.); *si donc vous ne croyez pas à mes paroles, au moins croyez à mes œuvres* (Joan X, 38.). Comparez ce que vous avez vu en moi avec ce que vous avez lu dans les Prophètes, et vous reconnaîtrez qu'ils parlent de moi. Ainsi, maintenant *les aveugles voient* (Matth. XI, 5.), et il avait été dit : *Alors les yeux des aveugles seront ouverts* (Isa. XXXV, 5.). *Les boiteux marchent*, et il avait été dit : *Alors le boiteux bondira comme le cerf sur les montagnes. Les lépreux sont purifiés*, et il avait été dit : *Lui-même nous a délivrés de nos maladies et nous a guéris par ses blessures* (Is. LIII, 4.). *Les sourds entendent*, et il avait été dit : *Les oreilles des sourds seront ouvertes* (Is. XXXV, 5.). *Les morts ressuscitent*, et il avait été dit : *Les morts revivront et ceux qui ont été tués ressusciteront* (Is. XXVI, 19.). *Les pauvres sont évangélisés*, c'est-à-dire instruits par ma doctrine et ramenés à la foi ; car il avait été dit : *Le Seigneur m'a envoyé pour enseigner les pauvres* (Is. LXI, 1.). Les pauvres sont ici mentionnés plutôt que les riches, parce que les premiers se convertissent plus facilement que les seconds. D'après

saint Jérôme (in cap. 11 Matth.), par les pauvres qui sont évangélisés nous devons entendre soit ceux qui sont détachés des richesses, soit ceux qui en sont dépourvus, parce que la parole de Dieu doit être annoncée indistinctement à la noblesse et au peuple, à la misère et à la fortune. Allez donc rapporter à Jean que ce que vous avez lu dans les Prophètes touchant le Messie, vous l'avez vu réalisé en moi. Comme s'il disait : Celui qui fait des œuvres au-dessus des forces humaines, comme les Prophètes l'ont annoncé du Christ, celui-là est évidemment le Christ lui-même. Or, puisque je fais ces œuvres, je suis donc le Christ promis de Dieu. Ce ne fut pas sans raison que le Seigneur répondit aux envoyés de Jean plutôt par des actions que par de simples paroles ; car le témoignage des œuvres est plus fort que le témoignage oral, et les actes parlent plus haut que tous les discours. Il ne voulut pas non plus leur dire ouvertement : C'est moi qui suis le Messie, afin de nous apprendre par son exemple à éviter l'arrogance ; il leur montra néanmoins de la manière la plus évidente qu'il était bien Celui qui avait été annoncé comme le Messie.

Les miracles que notre divin Sauveur opère ici pour délivrer les hommes de six maux corporels, peuvent figurer que chaque jour il délivre les âmes de six maux spirituels. Ainsi, la cécité représente l'ignorance et les égarements de la raison humaine ; la claudication figure la faiblesse et les irrésolutions de la volonté déterminante ; la lèpre signifie l'impureté et les souillures de la concupiscence charnelle ; la surdité indique la malice et l'endurcissement d'un cœur obstiné ; la mort marque la séparation de l'âme d'avec Dieu par le péché mortel ; la pauvreté désigne la privation de la grâce et l'absence des vertus. Ces six espèces de maux qui sont en nous les effets de la faute originelle, la foi en Jé-

sus-Christ ou la soumission à la parole divine les fait disparaître en grande partie. En effet, cette foi éclaire notre raison, affermit notre volonté, amortit la concupiscence, attendrit le cœur, dissipe le péché, et attire la grâce en nous. Il y en a qui sont aveugles par ignorance des choses divines; Jésus-Christ les guérit en éclairant leur intelligence par la révélation des vérités éternelles. Il y en a qui sont boiteux par l'inclination de leur volonté dépravée ; ils voient bien ce qu'il faudrait faire pour marcher dans le chemin de la vertu, mais ils ne veulent pas le faire, ou ils veulent suivre tantôt le monde et tantôt Jésus-Christ, ils flottent entre deux partis et clochent de deux côtés ; le Sauveur les guérit en les déterminant à prendre pour unique règle de conduite la volonté de Dieu. Il y en a qui sont lépreux par la corruption de la luxure qui souille le corps et l'âme, ou par la contagion de tout autre vice ; Jésus-Christ les guérit en purifiant leur âme de toute passion coupable. Il y en a qui sont sourds par une dureté de cœur qui les rend insensibles, soit aux exhortations des prédicateurs, soit aux cris des pauvres ; le Seigneur les guérit en leur inspirant de la docilité à la parole de Dieu et de la compassion pour la misère du prochain. Il y en a qui sont morts par le péché mortel qui les tient éloignés de Dieu ; le Sauveur les délivre en leur communiquant un nouvel esprit, et leur rendant la vie intérieure qu'ils avaient perdue. Il y en a qui sont pauvres par le dépouillement des grâces célestes et de toutes les vertus ; le Seigneur les délivre en les comblant de ses dons précieux et les ornant de qualités surnaturelles. Or ces miracles de l'ordre spirituel sont bien supérieurs à ceux de l'ordre matériel. En effet, dit saint Augustin (Tract. 71 in Joan.), la justification de l'impie est une plus grande merveille que la création de l'univers ; sanctifier une âme qui doit vivre

éternellement est un acte plus excellent que de ressusciter une chair qui doit mourir de nouveau ; et réformer l'image de Dieu dans l'âme est une œuvre plus sublime que de réparer dans le corps la matière de notre limon.

Ensuite Jésus-Christ ajoute (Matth. XI. 6) : *Et heureux celui qui ne sera point scandalisé à mon sujet !* c'est-à-dire, heureux celui qui, à cause de ma faiblesse extérieure et de mon humanité, ne doutera pas de ma divinité et de ma puissance souveraine ! Heureux celui qui ne me regardera pas comme un pur homme, parce qu'il me voit dans une chair passible ! Heureux celui qui me verra souffrir sans me renoncer néanmoins ! Heureux celui dont la foi ne sera pas ébranlée par le spectacle de ma Passion, de ma mort et de ma sépulture ! Aussi, le bon larron fut bienheureux, parce qu'il ne fut pas scandalisé de tout cela. Jésus-Christ semble dire ici : Quoique j'opère des miracles comme Dieu, parce que cependant je dois comme homme être crucifié, il est bien à craindre qu'après avoir admiré mes prodiges, les mêmes hommes ne méprisent la mort en moi. Et remarquons qu'il ne dit pas : Heureux celui qui ne sera pas scandalisé par moi, mais *en moi*; car s'il a pu devenir un prétexte, ou une occasion de scandale, il n'en a jamais été l'auteur ou la cause efficiente. C'est en ce sens qu'il est appelé *pierre de scandale* (Rom. IX, 33.) ; car il est comme la pierre qui, suivant la loi de sa nature inoffensive, ne scandalise et ne blesse d'elle-même personne, mais seulement l'aveugle ou l'imprudent qui vient de lui-même se heurter contre elle. Par ses dernières paroles, Jésus-Christ reprenait les députés de Jean qui ne voulaient pas le reconnaître pour le Messie. En leur reprochant ainsi le scandale de leur incrédulité, il tâchait d'attirer à lui ces mêmes disciples qui étaient choqués de voir la réputation de leur maître pâlir devant

celle du Sauveur que les miracles rendaient plus éclatante. Prenez garde, semble-t-il leur dire, de vous scandaliser à mon sujet, en ne m'estimant pas autant que vous devriez le faire.

Comme le saint Précurseur ne désirait rien tant que de délivrer ses disciples de toute incertitude relativement au Messie, Jésus-Christ de son côté cherchait à relever la réputation de saint Jean-Baptiste aux yeux des peuples ; car la foule, ignorant les motifs secrets pour lesquels saint Jean faisait interroger Jésus-Christ, aurait pu suspecter les sentiments qui le portaient à cette démarche et déprécier les témoignages qu'il avait rendus auparavant. Ceux qui entendaient les questions posées par les disciples, auraient pu taxer le maître d'inconstance dans sa foi et de mollesse dans sa conduite ; car, comme s'il eût été accablé par le malheur sous les fers de sa prison, il semblait douter de la mission divine de Jésus-Christ, après avoir semblé l'affirmer, pendant qu'il était libre aux jours de sa prospérité. L'inconstance suppose hésitation de l'esprit, et la mollesse attachement à la volupté; le Seigneur éloigne de pareils soupçons à l'égard de saint Jean, dans lequel il loue les vertus opposées avec plusieurs autres encore. Cependant il ne voulut le louer qu'après le départ de ses disciples, parce qu'en leur présence semblables éloges eussent paru dictés par la flatterie ou par le désir de la faveur humaine, plutôt que par l'amour de la vérité. Il nous apprend ainsi à ne pas louer les autres et surtout les grands en face, pour éviter toute apparence d'adulation. « Ce ne fut pas sans raison dit saint Chrysostôme (Hom. 27 Oper. imper.), que Jésus ne fit l'éloge de Jean, que quand ses disciples s'en furent allés. Il voulait par là désapprouver la conduite de ces flatteurs qui prennent plaisir à louer les autres en leur

présence, ou du moins devant des amis ou des serviteurs fidèles qu'ils savent devoir rapporter ce qu'ils auront entendu. L'homme vain est content de s'entendre louer, mais l'homme sage en est contristé au fond du cœur. Deux motifs doivent par conséquent nous empêcher de louer celui qui est présent : car, ou c'est un homme sage qui s'en affligera, et alors pourquoi lui causer de la peine ? ou bien, c'est un homme vain qui s'enorgueillira, et alors pourquoi entretenir sa folie ? » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Jésus-Christ commença l'éloge de Jean-Baptiste par signaler la constance de sa foi et la fermeté de son caractère. Lors donc que les disciples se furent éloignés de lui pour revenir à leur maître, il dit au peuple (Matth. XI, 7.) : *Qui êtes-vous donc allés voir dans le désert ?* Comme s'il leur disait : Quel est à votre avis cet homme que vous visitiez souvent dans la solitude, avant qu'il fut renfermé dans une prison ? En d'autres termes, selon saint Chrysostôme, « pourquoi abandonniez-vous les villes pour vous réunir dans le désert ? Vous n'y seriez pas accourus avec un tel empressement, si vous n'eussiez pensé y trouver un homme admirable, extraordinaire, plus solide qu'un rocher. » — *Qui êtes-vous donc allés voir ? Un roseau agité par le vent?* Mais non, Jean n'était pas mobile comme un roseau, en sorte que par légèreté d'esprit ou faiblesse de foi, il doutât du Messie véritable, après l'avoir annoncé ; mais il était inébranlable comme une colonne, de façon que ni la crainte ni la faveur ne le détournaient de la vérité ; non, il ne flottait pas à tout vent, lui que la prospérité ne pouvait élever, et que l'adversité ne pouvait abattre, mais qui, toujours égal à lui-même, savait conserver l'humilité dans les succès et la patience dans les revers ; lui, qui était insensible à l'intimidation comme à la flatterie, aux bonnes grâces

comme à la colère ; lui qui recevait avec la même indifférence, avec la même impassibilité, les louanges et les injures; lui qui aimait avec une égale affection ses amis et ses ennemis ; lui qui reprenait avec la même liberté les grands et les petits, les riches et les pauvres ; lui enfin dont la vertu demeura toujours ferme et constante au milieu de la vicissitude et de l'instabilité des choses humaines.

Le roseau, dit saint Chrysostôme (loco citato), est vide à l'intérieur, de manière qu'il n'a point de force ni de consistance, aussi le moindre souffle l'agite et l'incline en tous sens; de même l'homme charnel et mondain qui n'a pas dans le cœur la moelle de la foi et l'énergie de la vérité, est bientôt renversé quand il est assailli par la tentation. — « Efforçons-nous donc, mes très-chers frères, dit saint Grégoire (Hom. 6 in Evang.),de ne pas ressembler à ces roseaux ballottés par le vent ; affermissons notre âme exposée aux souffles contraires de nombreuses langues; maintenons notre esprit dans une assiette tranquille; que la détraction ne nous provoque pas à la colère ; que l'espoir des faveurs et des récompenses humaines ne nous entraîne pas à une indulgence coupable envers les pécheurs ; que la prospérité ne nous enorgueillisse point ; que l'adversité ne nous trouble point ; mais restons invariablement attachés à la foi, sans être ébranlés par les révolutions incessantes des choses temporelles. » Telles sont les paroles de saint Grégoire.—Notre divin Maître, en faisant ici l'éloge de saint Jean, a voulu nous apprendre à marcher sur ses traces. De même donc que ce saint Précurseur a constamment persisté dans le chemin de la vertu sans se laisser intimider par la crainte de la mort, ou entraîner par l'amour de la vie charnelle, nous aussi, à son exemple, nous devons préférer l'utile à l'agréable, les biens célestes et éternels aux biens terrestres

et périssables, la croix du Sauveur au clinquant du monde.

En second lieu, Jésus-Christ, voulant louer la vie austère et pénitente de saint Jean, ajoute (Matth. xi, 8) : *Qui êtes-vous donc allés voir dans le désert? Un homme vêtu mollement,* c'est-à-dire plongé dans toutes les délices de la chair ? Non certainement ; car, comme il a été dit plus haut, saint Jean avait un vêtement fait de peau de chameau ; les sauterelles et le miel sauvage formaient toute sa nourriture ; ce genre de vie prouvait le mépris qu'il faisait du monde ainsi que de ses biens et de ses plaisirs. C'est aussi pour cela qu'il restait dans le désert, afin d'ajouter à l'austérité du vêtement et de la nourriture celle de l'habitation et de la solitude. *En effet,* continue le Sauveur, *ceux qui sont vêtus avec luxe et mollesse*, ne demeurent pas dans le désert, mais *dans les palais des rois ;* c'est là que l'on vit dans les délices. La plupart des hommes ne se font les flatteurs des riches et des grands qu'afin de partager leurs voluptés et leurs honneurs ; mais ceux qui aiment la vérité dédaignent toutes ces vanités. En voici une preuve que nous rapporte Valère Maxime. Quelqu'un apercevant Diogène occupé à préparer lui-même les légumes grossiers qui devaient servir à son repas, lui dit : Si tu avais voulu être le courtisan du roi Denys, tu ne serais pas réduit à cette vile nourriture. Et toi, répondit Diogène, si tu savais te contenter d'un pareil repas, tu ne serais pas le flatteur d'un tyran. Ce philosophe, ami sincère de la vérité, préférait vivre pauvrement de légumes que d'aduler faussement les grands. Mais, hélas! aujourd'hui combien de gens même religieux agissent d'une manière toute différente ! pour obtenir quelques faveurs, ils ne rougissent pas de flagorner les puissants, ou même de simples particuliers !

Le Sauveur dit exprès que ceux qui sont vêtus avec magnificence *habitent les palais des rois* et non pas les maisons des pontifes. En effet les pontifes et tous les prélats de l'Église, ainsi que tous ceux qui les entourent, doivent être vêtus avec modestie et simplicité, non avec luxe et mollesse. Aussi nous lisons dans la vie de saint Augustin que ses habits n'étaient ni trop somptueux ni trop grossiers. D'après saint Jérôme (lib. 1 contra Pelag.) nous devons éviter également une trop grande recherche et une trop grande négligence dans les habits ; la première dénote la mollesse, la seconde marque de la vaine gloire. Pourquoi donc voyons-nous des ecclésiastiques et des religieux rechercher l'éclat et la délicatesse comme ceux qui habitent les palais des rois ? Qu'ils réfléchissent et qu'ils tremblent ; car ceux qui fuient les mortifications extérieures pour courir après les jouissances de cette vie, ne combattent pas sous la bannière du Roi du ciel, mais sous celle des rois de la terre. S'il n'y avait aucun mérite à porter des habits grossiers, Jésus-Christ n'aurait pas exalté saint Jean à cet égard ; et s'il n'y avait aucune faute à porter des habits précieux, il n'aurait pas blâmé ce riche de l'Évangile parce qu'il était vêtu de pourpre et de lin très-fin (Luc. XVI, 19). Voulez-vous savoir combien il est dangereux de rechercher ainsi la délicatesse dans les habits, écoutez saint Chrysostôme (Hom. 25 in Epist. ad Hebr.) : « La délicatesse dans les habits, dit-il, amollit l'âme la plus ferme et efféminе le corps le plus austère ; or, comme les opérations de l'âme se conforment le plus ordinairement aux dispositions du corps, il s'ensuit naturellement que quand les sens sont affaiblis par la mollesse, le cœur devient aussi plus accessible aux séductions. »

Ces hommes splendidement vêtus nous représentent dans un sens mystique les courtisans qui sont ici bien signifiés

par les vêtements. En effet, de même qu'un habit s'adapte et s'ajuste au corps de celui qui le porte, ainsi le courtisan se modèle et se règle sur celui qu'il flatte, et, dans l'espérance d'obtenir quelques faveurs ou quelques avantages temporels, il ne craint pas d'applaudir à ses vices, tandis qu'il devrait les censurer. « Ce n'est pas ainsi, selon saint Grégoire (Hom. 6 in Evang.), qu'agissait saint Jean ; lui qui n'était pas vêtu mollement, loin d'entretenir par des ménagements les vices des pécheurs, il savait les reprendre avec force. » « Par là aussi, selon saint Jérôme et Raban-Maur (in cap. XI Matth.), ceux qui sont chargés d'enseigner les vérités du salut doivent apprendre à éviter les palais des grands, où habitent ces flatteurs mollement vêtus, plus disposés à caresser le vice qu'à le corriger dans les coupables. » Remarquons en outre que la modestie des habits ainsi que l'austérité des aliments conviennent aux prédicateurs de l'Évangile. Les prédicateurs du mensonge au contraire qui ne cherchent que leurs intérêts avec des richesses et des délices, sont des adulateurs mollement vêtus qui habitent les palais des rois ; car, selon la remarque de saint Grégoire (Hom. 6 in Evang.), ils abandonnent le Roi du ciel pour servir les démons qui sont les rois des ténèbres. Le désert est aussi l'emblème de l'état religieux ; car, de même que pour passer de l'Égypte à la Terre promise, il fallait traverser un désert, ainsi l'état religieux qui est comme un milieu entre le ciel et le monde, offre la voie la plus directe pour parvenir au salut. Saint Jean vivant dans le désert est tout à la fois l'image et le modèle du vrai religieux, qui ne doit pas être hypocrite et comme un roseau vert au dehors quoique vide au dedans ; mais qui, à une conduite extérieurement régulière, doit joindre une foi vive avec une fervente dévotion : il ne doit pas non plus, comme un ro-

seau flexible, se laisser emporter aux vents des tentations, mais leur résister avec énergie sans être ému des louanges ou des calomnies ; il ne doit pas enfin être comme un courtisan mollement vêtu qui flatte les vices, mais les reprendre avec vigueur dans les autres, sans acception de personnes.

En troisième lieu, le Sauveur fait ressortir dans saint Jean l'excellence de la personne et l'éclat de la réputation, parce qu'il fut Prophète et plus que Prophète. *Il fut Prophète* (Matth. xi, 9), puisque, comme les autres personnages inspirés, il prévit et prédit l'avènement du Messie : aussi, c'est à lui que dès le berceau ces paroles remarquables avaient été adressées (Luc. i, 76) : *Et toi, petit enfant, tu seras appelé le Prophète du Très-Haut. Il fut même plus que Prophète* : 1° parce que Dieu lui-même le fit annoncer par un messager céleste ; 2° parce qu'il commença le ministère de prophète dans le sein de sa mère ; 3° parce qu'il fut le fils et aussi la fin des Prophètes ; 4° parce que, par un privilége spécial, lui-même montra du doigt le Messie promis longtemps d'avance par les autres Prophètes ; or, selon saint Grégoire (Hom. 6 in Matth.), la fonction propre des Prophètes ordinaires est non pas d'indiquer les choses présentes, mais de prédire les choses futures ; 5° selon saint Ambroise (in cap. vii Luc.) et saint Augustin (lib. 2, contra litteras Petiliani, xxxvii), il fut plus grand que les autres Prophètes; car ceux-ci annoncèrent le Messie futur, sans voir Celui qu'ils désiraient ; mais Jean eut le double avantage de l'annoncer et de le voir. 6° Selon saint Jérôme (in cap. xi Matth.), saint Jean fut plus que Prophète, parce qu'au privilége de proclamer le Messie, il joignit l'honneur de baptiser le Maître de tous les Prophètes, son Seigneur ; 7° parce qu'il fut appelé Ange, sinon par sa nature, du moins par son office,

comme nous le verrons ; 8° parce qu'il fut le plus rapproché du Messie, en sorte qu'il parut presque en même temps que lui. Selon la remarque de saint Chrysostôme (Hom. 27 Oper. imp.) « tous les autres Prophètes avaient été envoyés de Dieu avant le Messie ; saint Jean fut seul envoyé pour le précéder immédiatement de façon qu'il marchât pour ainsi dire avec lui ; et de même que par le temps il fut plus rapproché de Jésus-Christ que les autres Prophètes, il s'en rapprocha davantage également par la justice. De nombreuses étoiles apparaissent au ciel avant le jour qu'elles annoncent à la terre, mais parmi elles une seule est appelée Lucifer, parce qu'elle seule paraît avec le jour en le précédant un peu. De même, tous les Prophètes annoncèrent et précédèrent le Messie, mais saint Jean seul mérita le nom de Précurseur, parce que non-seulement il annonça sa venue, mais encore le montra du doigt en disant : *Voici l'Agneau de Dieu* (Joan. I, 36). » Ainsi parle saint Chrysostôme.

En quatrième lieu, Jésus-Christ exalte saint Jean pour l'autorité de sa doctrine et la dignité de son office, en disant (Matth. XI, 10) : *C'est celui dont il est écrit* dans le prophète Malachie (III, 1) : *Voici que j'envoie mon Ange*, c'est-à-dire mon messager, Jean-Baptiste qui mène une vie tout angélique sur la terre, *devant votre face*, c'est-à-dire avant votre présence temporelle, avant la manifestation de votre puissance au monde. *Il vous préparera la voie*, en prêchant la pénitence, en conférant le baptême, en vous annonçant et vous montrant au peuple, en disposant les cœurs à recevoir votre personne et à écouter votre doctrine. C'est en ces termes que Dieu le Père déclare à son Fils la vertu de son Précurseur. Les prédicateurs ont pareillement la fonction de disposer les hommes à l'avènement de Jésus-Christ dans les cœurs pendant cette vie, et au jugement de l'autre vie. —

Saint Jean est appelé *Ange* pour deux raisons, et d'abord à cause de sa dignité de messager de Dieu même. En effet l'office de saint Jean fut de proclamer les mêmes mystères que les Anges furent chargés de révéler. Ainsi, la naissance du Sauveur que l'ange Gabriel avait annoncée seulement à quelques personnes, c'est-à-dire à la sainte Vierge, à saint Joseph, aux bergers et aux Mages, Jean-Baptiste l'annonça publiquement à tout le monde. Selon le Vénérable Bède (in cap. 7, Luc.) : Saint Jean est appelé *Ange,* non pas à cause de l'excellence de sa nature, mais à cause de la dignité de sa mission. Quel nom plus convenable pouvait-on donner à *cet homme envoyé de Dieu pour rendre témoignage à la Lumière*, et pour annoncer au monde le Seigneur qui venait prendre chair. Les prêtres sont également appelés Anges ; aussi l'Apôtre saint Paul défend-il aux femmes de prier dans l'Église la tête découverte, par respect pour les Anges de Dieu qui sont les prêtres (I Corin. XI, 10). Selon saint Grégoire (Hom. 3 in Evang.), chaque fidèle qui retire son frère du péché pour le ramener à la vertu par la considération des peines ou des récompenses éternelles, est certainement un Ange, un messager du Très-Haut. — Saint Jean est encore appelé *Ange*, à cause de la pureté de la vie angélique qu'il mena au désert, en joignant la virginité à la contemplation des choses célestes. « Que saint Jean fut heureux, s'écrie saint Chrysostôme, lui qui mérita d'avoir un tel panégyriste ! Écoutez et comprenez la grandeur de saint Jean ; oui, je ne crains pas de le dire, il fut plus glorieux pour lui, n'étant qu'un pur homme, d'avoir mérité par ses vertus d'être appelé un Ange, que de l'avoir été par sa nature. L'Ange en effet, en tant qu'il est ange ne doit sa qualité qu'à sa nature et non pas à ses mérites. Ce qui est admirable dans saint Jean, c'est que, en gardant sa nature

humaine il a surpassé la sainteté angélique, et qu'il a obtenu de la grâce divine ce qu'il ne possédait point par sa propre nature. »

Enfin, pour résumer en quelques mots toutes les louanges que saint Jean méritait par ses vertus, le Sauveur ajoute (Matth. XI, 11) : *En vérité, je vous le dis ; parmi ceux qui sont nés des femmes, il n'en est point de plus grand que Jean-Baptiste.* Remarquons que Jésus-Christ compare saint Jean aux fils des femmes (*inter natos*) et non point aux filles, dans la crainte de paraître le préférer ou l'égaler pour sa sainteté à la Bienheureuse Vierge Marie qui est supérieure à tous les Saints et n'est inférieure qu'à son divin Fils. De plus Jésus-Christ compare saint Jean aux fils des femmes (*inter natos mulierum*) et non point au fils de la Vierge, c'est-à-dire à lui-même ; car ici l'expression *femme* (*mulier*) ne désigne pas seulement le sexe, mais encore la condition de celles qui deviennent mères par leur commerce avec l'homme ; en ce sens la Bienheureuse Vierge ne fut jamais une femme ; si quelquefois elle est ainsi appelée dans l'Évangile, ce n'est que pour signifier son sexe. Remarquons ensuite que le Sauveur n'élève pas saint Jean au-dessus des Prophètes, des Patriarches et de tous les hommes, mais il l'égale seulement aux plus saints, de sorte qu'il n'est inférieur à aucun ; mais de ce qu'aucun ne lui est supérieur, il ne s'ensuit pas qu'il leur soit supérieur lui-même. Par conséquent, Jésus-Christ ne nie pas que jusqu'alors il y ait eu des hommes aussi saints que Jean ; il ne décide pas non plus si depuis ce temps il y en a eu d'aussi saints, ou s'il y en aura encore dans la suite.

A ce sujet, écoutons saint Chrysostôme (Hom. 27 Oper. imper.) : L'Écriture ne dit pas que Jean a été plus grand que les autres Saints, mais que nul n'a été plus grand que

lui ; elle l'égale aux autres, mais ne l'élève pas au-dessus d'eux. Jésus-Christ dit simplement : *Nul parmi les enfants des femmes ne fut plus grand que Jean.* Contentons-nous de cette déclaration sans aller plus loin. Voulez-vous connaître la sublime perfection à laquelle Jean était parvenu, examinez sa vie et sa conduite en tout. Il vivait sur la terre comme s'il fut descendu des cieux, ne prenant presque aucun soin de son propre corps ; l'esprit toujours élevé vers les biens de l'éternité, il était uni continuellement à Dieu, sans s'occuper des choses de la terre. Supérieur à tous les besoins et à toutes les nécessités de la nature, les regards sans cesse fixés au ciel, il consacrait tous ses instants à prier et à louer le Seigneur ; pour ne converser qu'avec Dieu, il ne s'entretenait point avec les hommes. Il ne faisait usage ni de lait, ni de lit, ni de maison ; il était dépourvu des commodités les plus ordinaires. Sa parole était tout à la fois sévère et douce ; il parlait aux peuples avec force, aux rois avec courage, à ses disciples avec bonté. Il ne faisait rien sans utilité ni à la légère, mais toutes ses actions étaient convenables et sagement mesurées. Aussi a-t-il mérité cet éloge du Sauveur : *Parmi les enfants des femmes, aucun ne fut plus grand que Jean-Baptiste.* » Ainsi s'exprime saint Chrysostôme.

Mais, comme on pouvait sous plusieurs rapports comparer Jean-Baptiste avec le Messie, Jésus-Christ, pour ne point laisser aux Juifs l'occasion de préférer le premier au second, distingue l'excellence de l'un et de l'autre, en ajoutant : *Mais Celui qui,* d'après son âge et d'après l'opinion de plusieurs *est inférieur* à Jean, *dans le royaume des cieux*, c'est-à-dire dans l'Église militante, *lui est supérieur* en dignité et en majesté. Ces paroles doivent s'entendre de Jésus-Christ ; car beaucoup le regardaient alors comme inférieur à Jean dans l'Église militante qui a com-

meneé avec le premier juste pour finir avec le dernier des élus. Cependant, d'après le sentiment de saint Chrysostôme (Hom. 38 in Matth.), il ne faut pas croire que Jésus-Christ se dise plus grand comparativement à Jean ; car, comme le fait observer saint Ambroise (in cap. 7 Luc.), il n'y a aucun parallèle possible entre une personne divine et une personne humaine, et on ne saurait établir de comparaison entre Dieu et l'homme. Jésus-Christ aurait voulu dire simplement ici : le dernier des Anges qui sert le Seigneur, ou le plus petit des Saints qui règne avec Dieu dans le ciel, est plus grand que saint Jean, relativement à l'état de béatitude ; car tout citoyen de la patrie, quelque petit qu'il soit, est actuellement plus grand et plus heureux que tout habitant de l'exil, bien que celui-ci puisse devenir plus grand et plus heureux qu'un autre élu déjà glorifié. Ainsi, d'après saint Jérôme (in cap. 11 Matth.), il faudrait entendre ces paroles du Sauveur, en ce sens que tout saint qui triomphe maintenant avec Dieu, est plus grand que tout saint qui combat encore sur la terre ; car autre chose est de posséder la couronne de la victoire, autre chose de courir les risques de la bataille ; dans cette comparaison nous ne considérons que la certitude des récompenses et non point la grandeur des mérites.

Jésus-Christ, voulant ensuite montrer que saint Jean était *plus que Prophète*, fait remarquer l'avantage et l'opportunité du temps où il apparut, temps de grâce et de faveur pour l'humanité tout entière. *Depuis le moment*, dit-il, (Matth. XI, 12) *où Jean* commença à proclamer que le ciel pouvait être acquis par la pénitence, *jusqu'à ce jour*, jour de salut qui durera jusqu'à la fin du monde ; *le royaume des cieux souffre violence* de la part des pénitents ; *et ceux qui lui font violence*, c'est-à-dire ceux qui n'y avaient aucun droit,

comme les publicains et les pécheurs, *le ravissent* tandis que les enfants du royaume en sont exclus. C'est ainsi qu'un royaume paraît souffrir violence, lorsqu'il est donné à des étrangers. « *Le royaume des cieux souffre violence*, dit saint Hilaire (Canone XI in Matth.), car la gloire de Dieu qui avait été promise aux ancêtres d'Israël, annoncée par les Prophètes et offerte par le Messie, a été conquise par la foi des Gentils qui, dociles à la voix de Jean, ont mérité par leur pénitence d'arriver à la patrie céleste dont ils semblaient exclus. » « Voyez, dit saint Chrysostôme, combien saint Jean est élevé au-dessus des autres Prophètes qui l'ont précédé ; car, dès son apparition, le Seigneur répandit sur la terre plus de grâces qu'il n'avait jamais fait du temps des autres ; et il fut lui-même le ministre de cette grâce divine. »

Ainsi, depuis le moment où saint Jean apparut au monde, le royaume des cieux est ouvert aux pénitents qui peuvent l'enlever pour ainsi dire de force. Le premier, en effet, il prêcha cette pénitence à l'aide de laquelle, en mortifiant nos passions et en expiant nos fautes, nous pouvons, comme par violence, pénétrer jusqu'à ce royaume. Nous l'avons perdu par le péché, nous pouvons le reconquérir par la pénitence, et ce bien que nous ne pouvions réclamer en justice, nous pouvons le recouvrer par la vertu. N'est-ce pas comme une rapine que d'acquérir le ciel auquel nous n'avons plus aucun droit et d'en partager la possession avec les Anges ? Mais l'homme né sur la terre ne peut ravir le ciel, s'il ne se fait violence à lui-même, en réprimant ses appétits, en domptant ses passions, et soumettant la chair à l'esprit. « Enfants de la terre, s'écrie saint Jérôme (in cap. 11 Matth.), quelle extrême violence nous devons faire pour obtenir une place dans les cieux, pour mériter par notre

travail cet honneur auquel nous ne pouvons prétendre par notre nature ! » « Oui, dit saint Ambroise (in cap. 7 Luc.), faisons violence au ciel ; tout homme qui cherche à faire violence, se précipite avec ardeur et ne languit point dans l'oisiveté ; nous aussi faisons violence à notre nature, afin qu'elle ne se courbe pas vers les biens inférieurs, mais qu'elle s'élève vers les biens supérieurs. » « Lorsque le pécheur revient à la pénitence, dit saint Grégoire (Hom. 6 in Evang.), il s'empare, pour ainsi dire, d'une place étrangère, et prend par violence le royaume des cieux. Mes très-chers frères, ajoute le saint Docteur, rappelons-nous donc les maux que nous avons faits, et ne cessons de nous les reprocher avec de continuels gémissements ; recouvrons ainsi par la pénitence cet héritage des justes que nous avons perdu par le péché. Le Dieu tout-puissant demande de nous une telle violence, afin que nous ravissions par nos larmes ce royaume des cieux qui n'est point dû à nos mérites. »—« Ce n'est assurément pas sans efforts, dit Eusèbe, que l'homme peut changer ses inclinations et ses habitudes, passer de la colère à la patience, de l'orgueil à l'humilité, de l'amour des richesses à l'amour de la pauvreté, de l'intempérance à la sobriété, de la luxure à la chasteté, en un mot, devenir tout à coup un autre homme : voilà pourtant la violence que Dieu exige de nous, et c'est par là seulement que nous conquerrons le ciel. » — Au rapport de Cassien (Collatio XXIV, 26), l'abbé Abraham disait dans une conférence : « Le royaume des cieux n'est pas pour les gens oisifs et mous, ni pour les paresseux ou les lâches ; les hommes courageux seuls peuvent le conquérir, en faisant violence, non pas aux autres, mais à eux-mêmes, en se privant des jouissances et des voluptés de ce monde. Ils sont dignes de louanges, parce qu'en cela ils font violence à leur propre

perdition. Car il est écrit que l'homme doit travailler dans la douleur pour son profit, et faire violence à sa perdition ; or, notre perdition consiste dans l'attachement aux plaisirs mondains, dans la satisfaction de nos désirs corrompus ; celui donc qui s'y soustrait par la mortification des sens fait à sa propre perdition une violence salutaire, parce qu'il lui refuse simplement de coupables jouissances. »

« Plusieurs, dit saint Bernard dans ses *Sentences*, achètent le royaume des cieux, ce sont ceux qui pratiquent les œuvres de miséricorde comme l'aumône, etc.; d'autres le dérobent, ce sont ceux qui s'imposent de secrètes pénitences ; beaucoup y sont poussés comme par force, ce sont les pauvres par nécessité et non par choix ; quelques-uns le ravissent, ce sont les *pauvres d'esprit*, c'est-à-dire ceux qui renoncent aux richesses pour embrasser volontairement la pauvreté. » — Si vous doutez encore que vous puissiez arriver au ciel, parce que vous êtes dépourvu de mérites ou privé de secours, écoutez saint Augustin (in Psal. 93): «Vous me demandez, dit-il, par quels moyens on peut parvenir au royaume céleste. Mais ce royaume est à votre disposition, pourvu que vous lui fassiez violence. Pour l'obtenir, ô homme, il ne faut point d'autre prix que toi-même ; il vaut tout ce que tu es ; donne-toi tout entier et tu l'auras infailliblement : pourquoi donc t'occuper du prix ? Jésus-Christ ne s'est-il pas livré lui-même pour t'acquérir comme son royaume et pour établir en ton cœur le règne de Dieu ? Livre-toi ainsi toi-même pour devenir son royaume ; que le péché cesse de régner dans ton corps mortel pour faire place à Jésus-Christ qui te communiquera sa vie éternelle. Le même saint Docteur ajoute plus loin : J'ai quelque chose à vendre, dit Jésus-Christ. — Quoi donc, Seigneur ? — Un royaume. — Pour l'acheter que faut-il ? — Sa possession

s'obtient par la pauvreté, sa félicité par la douleur, son repos par le travail, sa gloire par l'ignominie, sa durée éternelle par une sainte mort. » — « Quoi donc, s'écrie saint Chrysostôme, le Fils de Dieu qui s'est donné lui-même aux hommes, pourrait-il leur refuser la participation à son royaume? » — Ne vous préoccupez donc pas de savoir ce qu'il coûte, combien il vaut ; quels avantages ou quels biens temporels ils vous faudra sacrifier ; quelles peines ou quels travaux il faudra subir, et quelles privations vous devrez vous imposer, pourvu que vous ravissiez et que vous possédiez ce royaume *dont on raconte tant de merveilles* (Psal. LXXXVI, 3.) ; cela seul suffit.

Il est dit ensuite (Matth. XI, 13.) : *Tous les Prophètes avec la Loi* qui annonçaient le Messie à venir, *ont duré jusqu'à Jean*, c'est-à-dire jusqu'au temps où saint Jean parut avec Jésus-Christ ; car tous deux étaient contemporains puisque le saint Précurseur montra comme présent ce même Jésus-Christ que les autres avaient prédit comme futur. Mais depuis le temps de saint Jean tout ce qu'il y avait eu de purement légal et prophétique cessa ; ce n'est pas que dès lors la Loi et les prophéties fussent anéanties, elles furent au contraire accomplies, et leur imperfection disparut pour faire place à la perfection évangélique qui commença dès lors a être prêchée. Ainsi saint Jean fut tout à la fois le commencement de l'Évangile et le terme de la Loi et des Prophètes; car la Loi et les prophéties cessèrent à l'instant même où ce qu'elles avaient promis et figuré fut réalisé. Jusqu'à saint Jean, la Loi et les prophéties ne renfermaient que des figures et des promesses, mais ensuite les effets et les réalités leur succédèrent ; car avant lui la vérité touchant le Messie n'existait qu'en symboles et en énigmes, lui tout au contraire la révéla d'une manière manifeste, en montrant

au peuple le Messie non plus comme à venir, mais comme déjà venu : *Voici,* dit-il, *l'Agneau de Dieu*; *voici Celui qui efface les péchés du monde* (Joan. I, 29.). Il est vrai que quelques Prophètes, comme Agabus et les quatre filles de Philippe, se montrèrent encore après saint Jean, mais ils n'annonçaient point l'Incarnation future du Verbe, comme l'avaient fait les Prophètes précédents desquels seuls il est ici question. — Ce qui fait dire au Vénérable Bède (in cap. 7 Luc.) : « La Loi et les Prophètes furent en vigueur, jusqu'à la prédication de Jean, mais à dater de cette époque, l'Incarnation du Fils de Dieu ne pouvait plus être prophétisée, puisqu'elle était accomplie, comme saint Jean le démontrait clairement. » — « Parmi toutes les autorités des divines Écritures, dit saint Augustin (lib. 1 de Consensu Evangel.), l'Évangile mérite à bon droit la préférence ; car ce que la Loi et les Prophètes prédisaient comme choses futures, l'Évangile le rapporte comme faits accomplis. Nous n'observons plus maintenant ni les cérémonies, ni les prescriptions de la Loi et des Prophètes, parce qu'elles ont été changées en mieux, parce que nous avons l'intelligence des prophéties et que nous voyons la réalisation des promesses. » — « Saint Jean fut donc la fin des temps de la promesse, dit saint Chrysostôme (Hom. 36 in Matth.), il fut donc aussi le commencement des temps de la béatitude ; car ce que Dieu n'avait cessé de promettre au monde jusqu'à l'arrivée de saint Jean, il commença dès lors à l'exécuter. Jusqu'alors le monde n'avait vécu que d'espérance, mais ensuite il put jouir de la réalité.

Écoutons saint Bernard nous tracer en ces termes le panégyrique de saint Jean-Baptiste (Serm. de Nativit. S. Joannis Bap.) : « Jean fut extraordinaire de toutes façons, admirable en toutes choses et grand parmi tous les Saints. Quel homme

fut jamais annoncé d'une manière aussi glorieuse ? Quel autre lisons-nous avoir été spécialement rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère, où il bondit de joie à la parole de la sainte Vierge ? De quel autre l'Église célèbre-t-elle le jour de la naissance ? Quel autre se retira, dès sa plus tendre enfance, dans la solitude, pour y mener une vie aussi sublime ? N'est-ce pas lui qui le premier prêcha la pénitence et montra aux hommes le chemin pour arriver au royaume des cieux ? Quel autre baptisa le Roi de gloire ? A quel autre auparavant la Trinité s'était-elle révélée aussi ostensiblement ? A quel autre Jésus-Christ a-t-il rendu un aussi éclatant témoignage ? A quel autre l'Église a-t-elle décerné d'aussi grands honneurs ? Saint Jean fut Patriarche, et même le chef et la fin des Patriarches, Saint Jean fut Prophète, et même plus que Prophète, car il montra du doigt Celui dont il annonçait la venue. Saint Jean fut un Ange choisi préférablement aux autres Anges, comme Dieu lui-même l'atteste par ces paroles : *Voici que j'envoie devant vous mon Ange qui vous préparera la voie* (Matth. XI, 10 ; Malach. III, 1). Saint Jean fut Apôtre et même le premier et le prince des Apôtres, puisqu'il fut député par Dieu pour rendre témoignage à la lumière (Joan. I, 6). Saint Jean fut Évangéliste, puisqu'il commença le premier à prêcher l'Évangile du royaume céleste. Saint Jean fut Vierge, bien plus, le type de la virginité, puisqu'il a donné à tous l'exemple de la chasteté parfaite et rappelé aux princes la loi de la continence conjugale. Saint Jean fut Martyr et la lumière des Martyrs, car, dans l'intervalle de la naissance à la mort de Jésus-Christ, il leur montra le chemin par sa constance inaltérable dans les épreuves et les souffrances. Il fut *la Voix de Celui qui criait dans le désert* (Joan. I, 23), le Précurseur du souverain Juge, le héraut du Verbe divin. Il fut le nouvel Élie à l'arrivée

duquel devaient cesser la Loi et les Prophètes (Matth. XI, 13); il fut la lampe ardente et luisante (Joan. V, 35), l'ami de l'Époux, chargé de disposer l'Épouse. Mais je ne saurais énumérer ici toutes les grandeurs, toutes les prérogatives de saint Jean, dont j'omets un grand nombre ; car il fut tellement associé aux Esprits célestes qu'il s'élève même jusqu'au chœur suprême des Séraphins. » Ainsi parle saint Bernard.

Enfin Jésus-Christ ajoute (Matth. XI, 14) : *Si vous voulez le reconnaître* ou le comprendre, *Jean est lui-même Élie*, non en personne, mais en esprit. Saint Jean fut en effet semblable à Élie sous trois rapports principaux, par l'austérité de la pénitence, par la fermeté du langage et par l'autorité de la doctrine. 1° Par l'austérité de la pénitence : car il est dit d'Élie qu'il était couvert de poils, parce que ses habits étaient rudes et grossiers, et qu'une courroie lui ceignait les reins (IV Reg. I, 8) ; de même saint Jean portait pour vêtement une peau de chameau et pour ceinture une bande de cuir (Matth. III). 2° par la fermeté du langage : car, de même qu'Élie ne craignit pas de reprendre hautement la conduite des rois Achab et Ochozias (III Reg. passim) ; saint Jean aussi n'hésita pas à blâmer courageusement l'union d'Hérode avec la femme de son frère (Marc. VI). 3° Par l'autorité de la doctrine : comme Élie doit venir à la fin du monde préparer les hommes au second avénement de Jésus-Christ (Matth. XVII), ainsi saint Jean est venu disposer les Juifs au premier avénement du Messie (passim in Evang.). — Ces paroles du Sauveur : *Lui-même est Élie* (ipse est Elias), selon saint Jérôme, sont mystérieuses, et ont besoin d'explication comme Jésus-Christ lui-même l'indique, quand il ajoute (Matth. XI, 15) : *Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre* ; c'est-à-dire que celui qui a de l'intelligence pour comprendre, comprenne que saint Jean est véritablement

Élie, non pas en personne, mais en esprit. Ou bien que celui qui a des oreilles pour entendre extérieurement, s'applique à entendre intérieurement aussi ce que je viens de dire. Jésus-Christ se sert quelquefois de cette conclusion, quand il veut nous proposer quelque chose d'important et de difficile à saisir, pour exciter davantage notre esprit à bien comprendre ses paroles, et pour déterminer notre cœur à les recevoir et notre volonté à les mettre en pratique.

Prière.

Seigneur Jésus-Christ, vous êtes Celui qui doit venir et nous n'attendons point d'autre Sauveur que vous. Attachez-nous donc par les chaînes de votre amour et de votre crainte, afin que nous nous arrachions à ce monde fangeux, occupé par les roseaux de la vanité, et que nous nous dépouillions des vêtements trop délicats de la volupté, pour nous retirer dans le désert de la pénitence. Faites-nous reconnaître par les effets de votre miséricorde, que vous êtes la Vérité qui éclaire les intelligences aveugles, la Charité qui affermit les affections chancelantes, l'Humilité qui guérit la lèpre de l'orgueil, le Verbe qui rend l'ouïe aux sourds, la Vie qui ressuscite les morts, la Vertu qui évangélise les pauvres ; et qu'ainsi tous se convertissent à vous. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LVII

JÉSUS-CHRIST REPREND ET CONDAMNE L'INFIDÉLITÉ DES JUIFS.

Matth. XI, 16-24. Luc. VII, 31-35

Après avoir fait l'éloge de saint Jean, le Seigneur reprend et condamne l'orgueil des Juifs qui n'avaient point été touchés des prédications du Précurseur, et qui ne méprisaient pas moins celles du Messie lui-même. Il compare la génération contemporaine, en y comprenant les prédicateurs avec les auditeurs, *à ces enfants assis sur la place publique, qui crient à leurs compagnons de jeu : Nous avons chanté, et vous n'avez point dansé ; nous avons gémi et vous n'avez point pleuré* (Matth. XI, 16, 17). Mais pour bien comprendre ce qui est dit ici, il faut savoir que chez les Hébreux les enfants se livraient à certain jeu honnête, propre à les porter à la vertu et à les retirer du vice. Ce jeu se pratiquait de la manière suivante : les enfants, réunis sur la place publique de la ville, se partageaient en deux camps égaux ; dans l'un ils chantaient des airs joyeux, et dans l'autre ils chantaient des airs lugubres, pour simuler les alternatives soudaines et imprévues de la vie présente. Quand ils avaient cessé de chanter, ils s'apostrophaient mutuellement ; ceux qui avaient chanté le plaisir reprochaient aux autres de ne point s'être associés à leur joie, et ceux qui avaient chanté le deuil, reprochaient à leurs compagnons de n'avoir point pris part à leur douleur. Par là, ils représentaient et modéraient ces joies vaines et folâtres auxquelles beaucoup d'hommes s'abandonnent, et ils critiquaient l'absence de cette tendre com-

passion et de cette douce amitié qui devraient régner entre nous tous ; car il arrive souvent que dans la même ville, dans le même village et dans la même maison, les uns se livrent à la joie et que les autres s'abandonnent à la tristesse, sans sympathiser ou compatir ensemble. C'est ce qui était arrivé chez les Juifs bien avant Jésus-Christ, et ce qui arrivait encore de son temps. En effet, combien de Prophètes envoyés aux Juifs se sont *assis* pour instruire et juger *dans la place publique,* c'est-à-dire dans l'assemblée où sont proclamés les lois et les droits ? Ils ont chanté en promettant des joies éternelles, et, malgré des invitations pressantes, les Juifs n'ont pas voulu accepter la douce espérance des biens futurs; ils ont aussi gémi en menaçant de peines terribles, et malgré de sévères avertissements, les Juifs n'ont point consenti à pleurer leurs péchés. Les Prophètes pouvaient justement leur adresser ces reproches : *Nous avons chanté et vous n'avez pas tressailli,* en louant le Seigneur ; *nous avons gémi et vous n'avez pas pleuré*, en faisant pénitence. En d'autres termes : Nous vous avons sollicités de vous réjouir des biens spirituels, et vous n'avez voulu vous réjouir que des biens terrestres ; nous vous avons exhortés à vous repentir de vos fautes, et vous n'avez point cessé de les commettre.

Il en fut de même au temps de Jésus-Christ. Saint Jean, par la pratique du jeûne et de l'abstinence, engageait les Juifs à expier leurs désordres, et ils refusèrent. Le Seigneur, en mangeant et buvant avec eux, les conviait à profiter des grâces qu'il leur présentait comme un festin délicieux; mais ils le repoussèrent. Jésus-Christ emploie donc la comparaison précédente pour leur reprocher leur endurcissement ; car cette génération corrompue persista à ne vouloir, ni gémir avec saint Jean qui prêchait la pénitence, ni tressaillir

avec le Sauveur qui leur apportait la miséricorde. Par *ceux qui crient* (clamantes), il faut entendre ceux qui prêchent, savoir saint Jean et Jésus-Christ, et par *les compagnons de jeu*, (coæquales), les contemporains de Jésus-Christ et de saint Jean qui les ont entendus. — Quant à ces paroles : *Nous nous sommes lamentés et vous n'avez pas gémi* (lamentavimus et non planxistis), elles ont rapport à saint Jean, dont le jeûne et l'abstinence signifiaient le deuil de la pénitence; et quant à ces autres paroles : *Nous avons chanté et vous ne vous êtes pas réjouis* (cecinimus et non saltastis), elles se rapportent au Messie qui, en mangeant et en buvant avec les Juifs, figurait les joies du royaume céleste. Saint Jean est venu d'abord comme type de la vie présente que nous devons passer dans les larmes ; Jésus-Christ est venu ensuite comme type de la vie future où nous devons jouir de la béatitude ; car, comme l'a déclaré le Psalmiste : *Ceux qui sèment dans la douleur, moissonneront dans la joie* (Psal. cxxv, 5). Mais hélas ! les Juifs rebelles et endurcis, en voyant l'austérité du saint Précurseur, ne furent point touchés de componction ; de même qu'en voyant la douceur de Jésus-Christ, ils ne furent point ramenés à la piété. C'est à bon droit, dit saint Jérôme (in cap. 11 Matth.), que Jésus-Christ et saint Jean peuvent adresser aux Juifs ces terribles paroles : *Nous avons chanté*, c'est-à-dire nous vous avons engagés à pratiquer les bonnes œuvres et vous n'avez pas voulu nous écouter ; *nous avons gémi* pour vous exciter à la pénitence et vous nous avez repoussés ; vous avez fermé l'oreille et à nos menaces et à nos exhortations. »

Les Docteurs ou prédicateurs de l'Évangile chantent, lorsqu'ils nous enseignent les vertus chrétiennes ou qu'ils nous décrivent les joies célestes; alors nous devons comme sauter en quittant le vice et le monde. D'autres fois, ils gémissent,

lorsqu'ils nous montrent l'horreur du péché et nous dépeignent le supplice de l'enfer ; nous devons alors pleurer nos crimes et nous en repentir. — Les enfants dont parle ici le Seigneur sont, dans un sens spirituel, l'image des prédicateurs qui doivent leur ressembler par l'humilité de la conduite, la simplicité du cœur et la pureté de la vie. Comme ces enfants, assis sur la place publique, les prédicateurs sont exposés à tous les regards pour administrer les choses divines, juger les âmes et promulguer les préceptes. Ils crient, en publiant la doctrine de la foi qu'ils proportionnent à la capacité de leurs auditeurs. Ils chantent, en annonçant la miséricorde pour les pécheurs, la grâce pour les justes et la gloire pour les bienheureux. Ils font entendre tour à tour trois sortes de chants : le chant nuptial qui célèbre l'union de l'âme avec Dieu, le chant familier qui rappelle la présence de la Divinité dans le cœur du juste, et le chant triomphal qui proclame la consommation de la victoire. Mais les méchants refusent de s'harmoniser avec ces chants ; avec le premier par la conversion de leurs mœurs, avec le second par les sentiments de dévotion et avec le troisième par la contemplation des choses célestes. Quelquefois aussi, les prédicateurs se lamentent, en montrant aux hommes leurs fautes nombreuses, les misères présentes et les châtiments éternels ; mais les pécheurs refusent de se repentir de leurs crimes, de compatir aux maux présents et de prier pour se soustraire aux supplices futurs.

Jésus-Christ, appliquant la comparaison à son sujet, allègue deux grands motifs qui rendent les Juifs dignes de reproches ; parce qu'ils n'ont voulu croire ni saint Jean qui les exhortait à la pénitence, ni lui-même qui les appelait au pardon. Ils restèrent insensibles aux exemples et aux discours du Précurseur ainsi qu'à la douceur et à la

bonté du Messie ; méprisant la prédication et dénigrant la vie de l'un et de l'autre, ils restèrent obstinés dans leurs désordres. — *Jean était venu ne mangeant et ne buvant point*, pour ainsi dire, tant était extrême son abstinence (Matth. XI, 18) ; car, selon la manière commune de s'exprimer, quand on parle de quelqu'un qui mange peu, on dit qu'il vit sans manger. Ou bien encore, par ces mots (*non manducans, neque bibens*), on peut entendre que saint Jean se privait de nourriture et de boisson délicates, ou plutôt qu'il ne mangeait point de pain et ne buvait point de vin. Selon saint Augustin (Lib. 16 contra Faustum, XXXI), il est dit de saint Jean qu'il ne mangeait point et ne buvait point, parce qu'il n'usait point des aliments ordinaires aux Juifs ; et c'est au contraire parce que le Seigneur en usait, qu'on disait de lui, en le comparant à saint Jean, qu'il mangeait et buvait. Voilà donc un de ces enfants qui font entendre des chants lugubres, un des Prophètes qui est venu prêcher aux Juifs la pénitence par ses discours et par ses exemples, et cependant les Juifs n'ont pas voulu croire en lui, mais ils ont dit : *Cet homme est possédé du démon*, comme s'ils disaient : A l'imitation des démons, il ne mange ni ne boit. Attribuant ses austérités à la puissance diabolique, ils le regardaient comme un démoniaque insensé ; car les démoniaques peuvent faire et souffrir beaucoup de choses extraordinaires qui surpassent naturellement les forces humaines. Ou bien, disaient-ils encore, cet homme si rigide pour lui et pour les autres ne vient pas de Dieu qui est douceur et bonté.

Vint ensuite le Fils de l'homme, c'est-à-dire de la Vierge, et non pas le Fils des hommes, c'est-à-dire du mari et de la femme ; *il vint mangeant et buvant*, c'est-à-dire vivant dans le monde et en public avec les autres hommes (Matth.

XI, 19) ; car c'est ainsi que Jésus-Christ devait agir comme médiateur entre Dieu et les hommes ; il devait mener une vie tellement commune parmi les pécheurs qu'ils pussent trouver auprès de lui un accès toujours facile. Voici donc maintenant un de ces enfants qui chantent des airs joyeux, c'est-à-dire un des Prophètes qui promettent le bonheur ; cependant les autres enfants de cette même génération, les Pharisiens, ses contemporains, l'ont méconnu et critiqué. *Cet homme*, disaient-ils, n'a rien de divin ; *il est avide de bonne chère, habitué à boire le vin, ami des publicains scandaleux et des pécheurs secrets ;* en un mot il fréquente les gens de mauvaise vie avec lesquels il mange et il boit. Le Sauveur agissait ainsi, non pas qu'il aimât les vices de ceux parmi lesquels il vivait, mais bien plutôt pour les guérir, les gagner et les convertir à la pénitence ; il tâchait ainsi de les attirer à lui, en se conformant à leurs usages et leur témoignant de la familiarité. « Si donc, dit saint Jérôme (in cap. XI Matth.), vous aimez le jeûne et la mortification, pourquoi saint Jean vous a-t-il déplu ? Et si au contraire vous aimez à boire et à manger, pourquoi le Fils de l'homme ne vous plaît-il pas ? car vous avez traité l'un de démoniaque, et l'autre de gourmand et d'ivrogne. »

Ainsi la langue des méchants, cette épée à deux tranchants, qui ne craint point d'outrager tout à la fois Dieu et les hommes, sans que personne puisse s'en garantir, s'exerçait également contre celui qui mangeait et contre celui qui ne mangeait point. Néanmoins saint Jean, par son abstinence rigoureuse, donnait au monde l'exemple de la pénitence et de la mortification ; tandis que Jésus-Christ, par sa vie commune, donnait l'exemple de la miséricorde et de la condescendance. — Les Juifs, critiquant et interprétant mal la conduite de l'un et de l'autre, figuraient ces détracteurs

injustes qui se plaisent à dénaturer les meilleures actions du prochain. Combien, hélas ! ne trouvons-nous pas d'hommes pervers, semblables à ces Juifs, qui jugent de tout en mal ! Ainsi, voient-ils leur frère pratiquer l'humilité, ce n'est, à leurs yeux, qu'un hypocrite. Est-il doux et patient, c'est un homme pusillanime. Est-il zélé pour la justice, c'est un intolérant. Est-il ami de la simplicité, c'est un imbécile. Sa prudence passe pour de la fourberie, sa gravité pour de la froideur, sa joie pour de la dissolution. S'il pratique la piété, c'est par singularité ; s'il fréquente la société, c'est un mondain ; s'il aime le silence et la paix, c'est un homme mélancolique ou sournois. Veut-il reprendre les fautes des autres, c'est un brouillon et un présomptueux ; s'il ne les reprend pas, c'est un négligent. S'adonne-t-il aux veilles et à l'oraison, c'est un indiscret ; s'il prend le sommeil commun, c'est un dormeur. Travaille-t-il avec zèle au salut du prochain et au ministère de la prédication, c'est un ambitieux ; s'il n'y travaille pas, c'est un insouciant. Jouit-il de la considération des autres, c'est un flatteur ; s'il est sobre de louanges, c'est un orgueilleux ; et ainsi du reste. Ils jugent témérairement de toutes les actions d'autrui, et tout le bien qu'ils voient faire ils l'interprètent en mal. Celui qui vit au milieu de pareilles gens peut dire avec Job (xxx, 29) : *J'ai été le frère des dragons et le compagnon des autruches.*

Le Sauveur mit tout en œuvre et par lui-même et par le ministère de saint Jean pour conduire les Juifs au royaume des cieux, en sorte qu'il a pu dire avec le Prophète (Is. v, 4) : *Qu'ai-je dû faire en faveur de ma vigne, que je n'ai point fait ?* Selon saint Chrysostôme, il fit comme font les chasseurs qui, pour saisir le gibier qu'ils poursuivent, tendent plusieurs piéges en divers sentiers, afin que s'il échappe à

l'un, il tombe dans l'autre. Jésus-Christ envoya d'abord saint Jean qui menait une vie austère, il vint ensuite lui-même menant une vie commune ; mais les Juifs rebelles repoussèrent l'un et l'autre ; ils refusèrent de suivre les deux voies de salut qui leur étaient offertes, ne voulant ni pleurer avec le Précurseur, ni se réjouir avec le Messie. Hélas ! combien de Chrétiens pareils à ces Juifs endurcis, que les châtiments ne peuvent détourner du mal, et que les bienfaits ne peuvent porter à la vertu ! aussi, comme eux et avec eux, ils seront justement précipités dans les feux éternels. Mais, quoique les Pharisiens et les docteurs de la Loi aient méprisé les conseils de Dieu et les enseignements du salut, en rejetant le Christ, Celui-ci cependant, qui est la *Sagesse* du Père éternel, *a été justifié par ses enfants*, c'est-à-dire a été reconnu et loué par ses disciples et par ses serviteurs qui, justifiés eux-mêmes par leur foi, ravissent le royaume des cieux. Ils deviennent ainsi les enfants adoptifs de Jésus-Christ, en confessant la justice et la sagesse de ses œuvres, les vérités de sa doctrine et les dispositions de sa providence.

Après avoir reproché aux Juifs d'une manière générale leur endurcissement et leur incrédulité, Jésus-Christ commence à prédire, sous forme de malédictions, les maux qui doivent fondre sur trois villes de Galilée, situées sur les bords du lac de Génézareth ; car elles n'avaient pas voulu faire pénitence, malgré les nombreux miracles qu'il y avait opérés, pour confirmer ses prédications fréquentes (Matth. XI, 20). Comme s'il disait : Elles ont entendu mes enseignements et vu mes prodiges ; elles sont néanmoins restées incrédules et pires que les Gentils. Jésus-Christ leur adresse ces reproches pour tâcher de les corriger, et les malheurs dont il les menace, ce n'est pas qu'il les souhaite, mais il les

annonce comme devant leur arriver. De même quand Dieu dit : *Je maudirai ceux qui t'auront maudit* (Genes. xii, 3), c'est comme s'il disait : Je punirai ceux qui t'auront maltraité ; car dans l'Écriture, la malédiction n'est jamais imprécatoire, mais seulement prophétique. Selon saint Chrysostôme, « le Seigneur pleure sur les villes de Galilée, afin de nous donner l'exemple ; car les larmes que nous versons et les gémissements que nous poussons sur le malheur et sur l'insensibilité du prochain sont utiles, soit aux coupables affligés pour les exciter à la componction, soit aux personnes compatissantes pour les préserver du mal. » — Le Seigneur s'adresse donc à Corozaïn, située près du lieu où le Jourdain se jette dans la mer de Galilée ; puis à Bethsaïda, patrie de Pierre et d'André, de Jacques et de Jean, ville distante d'environ quatre milles de Corozaïn (Matth. xi, 21) : *Malheur à toi, Corozaïn, malheur à toi, Bethsaïda*, c'est-à-dire malheur à vos habitants qui sont menacés d'une damnation éternelle ; *car si les villes de Tyr et de Sidon*, dont les citoyens idolâtres et vicieux n'avaient pour guide que la loi naturelle, *eussent vu les miracles qui ont été souvent opérés parmi vous*, et eussent entendu les instructions qui vous ont été prodiguées, *il y a longtemps qu'elles eussent fait la pénitence* que vous n'avez point faite. Ces Gentils *se seraient assis*, comme dit saint Luc (x, 13), c'est-à-dire ils se seraient humiliés dans leurs consciences, pour pleurer leurs péchés *dans la cendre*, par la considération de la mort, *et dans le cilice*, par la considération de la peine qu'ils avaient méritée. La cendre peut aussi marquer l'humiliation intérieure et le cilice l'humiliation extérieure ; car c'était autrefois l'usage de faire ainsi pénitence. *En vérité*, ajoute le Sauveur (Matth. xi, 22), *je le dis à vous* autres Juifs ; *les habitants de Tyr et de Sidon*, quoiqu'ils ne se

soient pas convertis, *au jour du jugement seront traités moins rigoureusement*, et punis moins sévèrement que vous, Juifs obstinés, parce qu'ils sont moins coupables. Les Gentils, en effet, n'avaient point reçu la loi écrite, n'avaient point entendu de prédications, n'avaient point vu de miracles ; ils n'avaient transgressé que la loi naturelle. Les Juifs, au contraire, avaient violé non-seulement la loi naturelle, mais encore la loi écrite ; ils avaient entendu les instructions et vu les prodiges du Sauveur, mais ils ne profitèrent point de tous ces moyens de salut et négligèrent la loi de grâce ; aussi est-il juste que leur ingratitude et leur endurcissement soient l'objet de châtiments plus graves ; car n'est-il pas plus criminel de repousser le bienfait de la foi que de mourir dans le paganisme ? De là nous pouvons conclure que, toutes choses égales d'ailleurs, les Chrétiens seront plus gravement châtiés que les infidèles, les clercs plus que les laïcs, les savants plus que les ignorants, les prélats plus que leurs sujets. *On exigera davantage de celui qui a reçu davantage* (Luc. XII, 48); *les puissants seront puissamment tourmentés* (Sapien. VI, 7); *le serviteur qui, sachant la volonté de son maître, ne l'exécute point cependant, sera rudement frappé* (Luc. XII, 47).

Le Sauveur s'adresse ensuite plus particulièrement à la ville de Capharnaüm qui doit être jugée plus sévèrement que les autres, parce que le Seigneur lui avait encore accordé plus de faveurs. Aux deux autres villes il avait reproché d'avoir, par leur négligence, omis de faire pénitence ; mais à celle-ci il reproche d'avoir, par son orgueil, méprisé les grâces dont il l'avait comblée. Aussi, après avoir prononcé contre les deux villes précédentes une malédiction indéterminée, en disant : *Malheur à vous ! Væ !* il menace celle-ci d'une vengeance particulière qui paraît plus terrible

(Matth. xi, 23) : *Et toi Capharnaüm*, dit-il, en prenant comme plus haut le contenant pour le contenu, dans ta sotte vanité, *t'élèveras-tu toujours jusqu'au ciel?* Non ; mais tout au contraire, en punition de ton orgueil et de ton ingratitude, *tu seras précipitée jusqu'au fond des enfers* ; car, *quiconque s'élève, sera abaissé* (Luc. xiv, 11). *Si les miracles dont tu as été souvent témoin eussent été opérés dans Sodome, peut-être subsisterait-elle encore aujourd'hui ;* peut-être ses habitants, quoique très-corrompus, eussent fait pénitence, comme les Ninivites qui se convertirent à la voix de Jonas. Jésus-Christ emploie cette expression *peut-être* (forte), non pas pour indiquer quelque doute de sa part, mais pour marquer la mutabilité du libre arbitre de la part de l'homme. *Oui, je le répète, les habitants de Sodome seront traités avec moins de rigueur que toi, au jour du jugement* (Matth. xi, 24) ; c'est-à-dire qu'ils souffriront de moindres supplices relativement à leur incrédulité, quoiqu'ils en subissent de plus grands à cause de l'énormité de leurs crimes.

Ces trois villes où Jésus-Christ donna tant d'instructions et opéra tant de miracles, nous représentent les Chrétiens qui sont accoutumés à entendre la parole de Dieu et à voir les exemples des vertus, et qui n'en persistent pas moins dans leurs péchés ; aussi, toutes choses égales d'ailleurs, seront-ils punis plus sévèrement que les autres. — Ces trois villes nous représentent encore trois conditions particulières d'hommes sur la terre, conditions qui aggravent la culpabilité des hommes qui s'y conduisent mal. La première condition est la science ou l'érudition signifiée par Corozaïn qui, en hébreu, veut dire *mon secret, mon mystère*. La seconde condition est le sacerdoce ou la prélature désignée par Bethsaïda qui veut dire *maison des trou-*

peaux, maison des chasseurs ou *maison des fruits*; en effet, les prélats et les pasteurs sont comme la demeure spéciale du Seigneur, le refuge habituel des brebis ou des fidèles confiés à leurs soins. La troisième condition est l'état religieux marqué par Capharnaüm qui signifie *séjour de beauté de consolation* ou *d'abondance ;* et plût à Dieu qu'il fût toujours au dedans comme il paraît au dehors ! Si donc ceux qui vivent dans ces diverses conditions se montrent négligents, ou pécheurs et rebelles à Jésus-Christ, ils seront repris plus durement et châtiés plus vivement que les autres. — Ou bien encore on peut dire que Corozaïn représente les sages du siècle, Bethsaïda les riches, et Capharnaüm les hommes charnels qui repoussent Jésus-Christ de leurs cœurs, comme ces villes indociles l'ont rejeté de leur sein.

A ce sujet, écoutons saint Chrysostôme : « Chrétiens, dit-il, considérez que Jésus-Christ fit beaucoup de miracles, les uns à Corozaïn, les autres à Bethsaïda, d'autres enfin à Capharnaüm ; mais tous ces différents miracles ont été faits pour nous. Les miracles opérés à Corozaïn pouvaient bien être inconnus à Bethsaïda, et les habitants de Capharnaüm ignoraient peut-être les miracles que voyaient les habitants de Bethsaïda ; mais nous Chrétiens, nous sommes instruits par l'Évangile de tous ces miracles qui furent accomplis en divers lieux par Jésus-Christ. Si donc Jésus-Christ pleure sur ces villes parce qu'elles ne voulaient pas faire pénitence, quoiqu'elles n'eussent pas été témoins de tous ses miracles, comment ne doit-il pas pleurer chaque jour sur nous Chrétiens, qui entendons chaque jour rappeler dans l'Église toutes ces merveilles, sans néanmoins faire pénitence de nos péchés ? Si le Sauveur était venu dans Sodome exécuter de semblables prodiges, peut-

être les habitants se seraient convertis. Mais comme ils ne voulurent point écouter le juste Loth qui les exhortait à la pénitence, ils périrent tous consumés par le soufre et par le feu. Et nous, à quels châtiments ne devons-nous pas nous attendre, nous qui ne voulons pas écouter Jésus-Christ lui-même ? Il n'est pas dit que Jésus-Christ alors adressa des reproches, mais que *alors il commença à adresser des reproches* à ces villes coupables ; or, s'il commença dès lors, il continue encore de nos jours à faire les mêmes reproches aux pécheurs ; et toutes les fois que nous entendons répéter ces menaces dans l'Église, nous devons nous les appliquer à nous-mêmes, comme si le Sauveur nous les adressait de sa propre bouche. Malheur donc, à vous Chrétiens qui, entendant chaque jour ces menaces exprimées dans les Saintes-Écritures, *restez sourds comme des aspics qui se bouchent les oreilles* (Psal. LVII, 5) ! Il y en a qui disent : Mais nous avons trop de honte pour confesser nos péchés. Que dites-vous là, pécheurs ! N'est-il pas plus honteux de commettre le mal que de l'avouer ? Si donc vous n'avez pas rougi de le commettre en la présence de Dieu, comment rougissez-vous de l'avouer en présence d'un homme ? Vous n'avez pas craint d'exciter par vos crimes la colère de Dieu, et vous hésiteriez de fléchir sa miséricorde par votre repentir ! » Telles sont les paroles de saint Chrysostôme.

Que le pécheur donc qui veut travailler efficacement à son salut, se livre avec ardeur à l'étude des Saintes-Écritures ; il y trouvera le moyen d'avancer de plus en plus dans le chemin de la vertu. « Nous devons, dit encore saint Chrysostôme (Hom. LII in Joan.), approfondir avec soin et ne pas lire en courant les Saintes-Écritures, et leur étude constante nous conduira sûrement au salut. Si quelqu'un a le cœur tellement endurci qu'il ne profite point des autres

moyens spirituels, au moins il profitera de cette lecture qui ne sera pas inutile pour lui. Vous direz peut-être : Je ne pratique point ce que je lis. C'est déjà beaucoup de reconnaître votre misérable état, parce que vous en concevrez une crainte salutaire. Si vous gémissez d'abord de ne pas suivre les enseignements qui vous sont donnés, vous en viendrez tôt ou tard à les suivre parfaitement ; car il n'est pas possible que la parole de Dieu ne triomphe enfin de celui qui l'écoute et qui lui répond. Le même saint Docteur ajoute: « Nous découvrons dans les Saintes-Écritures tout ce qui peut nous conduire au salut. L'ignorant y trouve l'instruction nécessaire, le pécheur rebelle y voit les menaces terribles du jugement futur qu'il doit appréhender ; l'affligé y lit les promesses magnifiques de la vie éternelle qui doivent l'encourager ; celui qui est faible et pusillanime y recueille le pain substantiel de la justice véritable, qui, s'il n'engraisse pas son âme, l'empêche au moins de mourir ; celui qui est généreux et fidèle y puise la nourriture abondante d'une perfection sublime qui l'élève presque jusqu'à la nature angélique ; enfin, celui qui, blessé par le démon, gémit d'être couvert des plaies hideuses du péché, y trouve des remèdes salutaires pour guérir ses maux par une sincère pénitence. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

« Vous me demanderez peut-être, dit le Vénérable Bède (in cap. x Luc.) : Pourquoi l'Évangile n'a pas été prêché d'abord à ceux qui pouvaient y croire, mais aux Juifs qui ne voulaient pas y croire ? Résoudre cette question appartient à Dieu seul dont *toutes les voies sont remplies de vérité*, c'est-à-dire de justice et de miséricorde (Psal. cxviii, 151). » « En effet, dit saint Anselme (in Prosologio cap. ii), que Dieu condamne les pécheurs ou qu'il leur pardonne, il est toujours juste, quoique de différentes ma-

nières ; car, lorsqu'il punit les méchants, il est juste, parce qu'il les traite selon leurs mérites ; et, lorsqu'il les absout, il est juste aussi, parce qu'il les traite selon sa bonté. Ainsi, quand Dieu fait grâce aux coupables, sans cesser d'être juste en lui-même il devient miséricordieux à notre égard ; car s'il est miséricordieux, ce n'est pas simplement parce qu'il éprouve de la compassion, mais c'est parce qu'il exerce cette compassion envers les misérables. » « Dieu, dit saint Augustin (in Enchiridion xc), épargne celui qu'il veut, par un effet non pas de sa justice mais de sa bonté ; et il endurcit qui il veut, agissant alors non selon sa bonté, mais selon la justice qui demande vengeance du péché. Néanmoins la miséricorde et la justice se rencontrent en lui de telle façon que la miséricorde n'empêche pas la justice de punir celui qui en est digne, comme aussi la justice n'empêche pas la miséricorde de délivrer celui qui en est indigne. Dieu, sachant de toute éternité que la conduite des hommes devait être dépravée, savait aussi que la crainte de ses jugements ne suffirait pas seule pour les retenir dans la pratique du bien, pas plus que l'espoir en sa miséricorde ne suffirait seul pour les élever à la perfection des mérites. Il résolut donc de leur manifester sa loi à diverses époques, et il les abandonna d'abord à leur propre raison, c'est-à-dire à la loi naturelle qui dit à la conscience de chacun : *Ne faites pas à autrui ce que vous seriez fâché qu'on vous fît* (Tob. IV, 16). Mais cette loi naturelle s'étant obscurcie dans le cœur des hommes par l'habitude des péchés, Dieu proclama sa loi écrite qui réprimait plus fortement les transgresseurs. La sévérité de cette loi écrite, bien loin de retenir les hommes dans le devoir, augmenta même le nombre des fautes par la multiplicité des préceptes. C'est pourquoi le Seigneur enfin publia la loi évangélique qui sauve infailliblement ceux qui

s'y soumettent, mais qui aveugle ceux qui la rejettent. Sous cette loi de grâce, les promesses qui avaient été faites aux Juifs sont communiquées aux Gentils, afin que l'exemple des Gentils provoque l'émulation des Juifs et détermine leur conversion. Dieu fit ainsi paraître la profondeur de ses conseils, en rendant aux Juifs et aux Gentils, par un effet de son admirable providence, la vie véritable que tous avaient perdue par le péché de leur premier père.

Prière

Seigneur Jésus-Christ qui, par vos paroles et par vos exemples, nous avez invités à nous affliger de nos péchés et à nous réjouir des biens spirituels, accordez-moi le don des larmes et fécondez la terre aride de mon cœur par la rosée céleste de votre grâce. Faites que je pleure continuellement sur moi, en sorte que les larmes me servent comme de pain le jour et la nuit. Que mon cœur, oubliant ses vanités et surmontant ses faiblesses, soit embrasé de votre amour ; que, tout appliqué aux bonnes œuvres et au service divin, je tressaille d'espérance ici-bas, et qu'enfin je jouisse au ciel de votre présence, pour célébrer vos louanges pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LVIII.

RETOUR DES APÔTRES ET DES SOIXANTE-DOUZE DISCIPLES APRÈS LEUR PREMIÈRE MISSION.

Marc. VI, 30-31. — Luc. X, 1-2, 17-22. — Matth. XI, 25-30

Au retour de leur mission, *les Apôtres, se réunissant auprès de Jésus, lui rendirent compte de ce qu'ils avaient fait et enseigné*, ou de leurs miracles et de leurs prédications (Marc. VI, 30) ; de la sorte, ils lui montrèrent qu'ils n'avaient pas manqué d'accomplir ses ordres et le remercièrent de ce qu'il avait daigné leur accorder ses faveurs. Les Apôtres reviennent donc vers Jésus comme les ruisseaux à leur source, comme *les fleuves retournent au même lieu d'où ils étaient sortis pour couler de nouveau* (Eccl. I,7). Après être sortis du repos de la contemplation pour aller au travail de l'action, ils revenaient au repos de la contemplation, comme ces animaux mystérieux dont parle Ézéchiel (I, 14). Touché de leurs fatigues, le bon Maître les conduisit *à l'écart dans un lieu désert*, afin qu'ils pussent se reposer *un peu*, loin du tumulte du monde, et se réunir pour la prière, après avoir été dispersés pour la prédication ; *car la foule du peuple qui se pressait continuellement autour d'eux ne leur donnait pas seulement le temps de manger* (Marc. VI, 31). » Heureux temps, s'écrie le Vénérable Bède (in cap. VI Marc.), où les prédicateurs et les auditeurs rivalisaient de zèle, les uns pour annoncer et les autres pour entendre les paroles de la vie éternelle ! Plût à Dieu qu'il en fut ainsi de nos jours, et que l'empressement des fidèles pour s'instruire fût tel qu'il ne laissât pas même

aux ministres de l'Évangile le temps de pourvoir aux nécessités de leur corps ! car s'ils avaient à peine le loisir de le soigner, ils auraient encore moins d'occasion pour le flatter, et pour satisfaire leurs désirs déréglés ; tout au contraire, plus les peuples seraient assidus et importuns pour réclamer l'instruction et la nourriture de leurs âmes, plus aussi les pasteurs seraient appliqués et attentifs à méditer les vérités célestes et à remplir leurs devoirs religieux, dans la crainte de détruire par leurs mauvais exemples les fruits qu'ils auraient pu produire par leurs salutaires enseignements. »

Saint Jérôme explique dans un sens mystique les mêmes paroles, en disant (in cap. VI Marc.) : « Jésus-Christ conduisit ses Apôtres *à l'écart*, de peur que la société des pécheurs ne leur fît contracter la corruption du péché. Il leur permit de *se reposer un peu*, parce que dans cette vie il y a beaucoup de peine et peu de repos pour les Saints, jusqu'à ce que, quittant cette terre d'exil, ils aillent se reposer de leurs travaux dans la céleste patrie où leurs bonnes œuvres les suivront (Apoc. XIV, 13). » — Selon saint Grégoire (in Pastorali), « les justes dans le ciel se reposeront d'autant plus parfaitement qu'ils se seront moins reposés ici-bas pour l'amour de leur Créateur. » Mais au contraire, écoutez bien ceci, ô paresseux ! plus l'homme aura cherché de repos en ce monde pour l'amour de son corps, moins il goûtera de repos en l'autre monde. Si donc vous voulez jouir éternellement des douceurs de la paix, ne craignez pas de supporter maintenant les douleurs du travail ; car, selon la remarque de Boëce : « Le miel paraît plus doux à la bouche quand, avant de le goûter, on a mangé quelque chose d'amer. »

Jésus-Christ fait reposer ses disciples, afin d'apprendre à

tous, et surtout à ceux qui commandent, qu'on mérite de se reposer, après avoir travaillé par ses actions et ses discours à la sanctification du prochain. Il voulut également par là montrer aux prédicateurs qu'ils doivent de temps en temps suspendre le cours de la prédication pour rentrer dans le silence de la contemplation, afin d'y sonder leur conduite passée, en la présence de Dieu, lui rendre grâce des fruits qu'ils ont produits et lui demander pardon des fautes qu'ils ont commises. Apprenons aussi, par cet exemple du Seigneur, à quitter quelquefois le tumulte de l'action pour mieux trouver le recueillement de la contemplation, parce qu'au milieu des occupations extérieures nous manquons de facilité pour vaquer à l'oraison. L'oraison est appelée justement *un désert*, parce que beaucoup l'abandonnent et que peu la fréquentent ; nous n'y goûtons qu'un court repos, parce que la faiblesse de la nature humaine ne nous permet pas de nous arrêter longtemps à la considération des choses divines, et que les besoins du prochain réclament promptement les secours de notre charité. Cessons quelque temps du moins de travailler extérieurement à la sanctification du prochain, afin d'apprendre, en nous taisant, comment nous pourrons parler à propos pour son avantage ; conjurons alors le Seigneur de nous suppléer lui-même par sa grâce auprès des fidèles, en leur inspirant de salutaires pensées, pendant que nous nous appliquons à dompter notre langue par le silence. D'après saint Grégoire (in Pastor. v), « nul ne doit s'abandonner entièrement aux douceurs de la contemplation, au détriment des besoins du prochain ; mais aussi nul ne doit renoncer à l'exercice de l'oraison, pour travailler uniquement au salut du prochain. Que nous servirait, en effet, de négliger complétement le prochain, pour ne nous occuper que de nous-mêmes ? Mais aussi que nous

servirait de nous négliger absolument nous-mêmes, pour ne nous occuper que du prochain ? »

Ensuite le Sauveur, outre les douze Apôtres qu'il avait déjà nommés, *désigna*, c'est-à-dire choisit parmi tous les autres, *soixante-douze disciples* (Luc. x, 1). Les douze Apôtres représentaient les douze tribus d'Israël auxquelles ils avaient d'abord annoncé l'Évangile du salut ; et les soixante-douze disciples marquaient par leur nombre que, après la Résurrection et l'Ascension du Seigneur, la foi chrétienne serait prêchée aux Gentils en soixante-douze langues. La langue hébraïque, qui avait été la première de toutes, s'était par la suite divisée en soixante-douze idiomes différents. Comme les Apôtres représentaient les évêques, c'est-à-dire les prêtres supérieurs ou du premier ordre, les disciples représentaient les prêtres inférieurs ou du second ordre, tels que les curés. Néanmoins, dans la primitive Église, les uns et les autres étaient appelés indistinctement prêtres ou évêques (*presbyteri, episcopi*). Les évêques proprement dits ou pontifes sont donc les successeurs des Apôtres, en sorte qu'ils doivent être les imitateurs de leur zèle, comme ils sont les héritiers de leur dignité. Le nombre soixante-dix, formé par la multiplication de dix par sept, signifie l'accomplissement des dix commandements de Dieu avec le secours des sept dons du Saint-Esprit. Le nombre deux qui est surajouté au précédent, désigne le double amour de Dieu et du prochain qui doit régner dans le cœur de tous les prédicateurs de l'Évangile.

D'après Origène, le Sauveur avait envoyé deux à deux ses douze Apôtres, comme le prouve la liste que saint Matthieu en a dressée. *Il envoya* aussi les soixante-douze disciples *deux à deux*, et cela pour plusieurs raisons : 1° parce qu'ils devaient travailler à la conversion des deux peuples, Juifs et Gentils ; 2° parce qu'ils vont annoncer le double salut du

corps et de l'âme en l'autre vie ; 3° pour signifier le double précepte de la charité envers Dieu et envers le prochain, dont doit être animé le prédicateur de l'Évangile ; 4° pour montrer la double perfection de la science et de la conduite qui est nécessaire au prédicateur ; 5° pour leur mutuelle conservation et leur sécurité réciproque, afin que l'un fût pour ainsi dire le gardien de la chasteté et des vertus de l'autre ; 6° pour qu'ils pussent se consoler et s'aider dans leurs peines et leurs travaux ; 7° pour la confirmation de la vérité qu'ils allaient annoncer et pour rendre leur témoignage plus digne de foi ; car, comme saint Paul le déclare d'après la loi mosaïque (II Corint. xiii, 1) : *On doit accepter toute déposition faite par deux témoins.* — *Jésus-Christ les envoya donc deux à deux devant lui* (ante faciem suam), afin qu'ils préparassent les cœurs à le recevoir, et afin que tous pussent connaître son avènement. Il les envoya ainsi *en toute ville et en tout lieu*, parce que Jésus-Christ et les disciples prêchaient indifféremment dans tous les endroits habités quels qu'ils fussent, petits ou considérables, *partout où il devait aller*, c'est-à-dire dans tout le pays de la Judée. Mais, après la Résurrection et l'Ascension de Jésus-Christ, ils se répandirent aussi parmi les nations. Selon la remarque de saint Grégoire (Hom. xvii in Evang.), « la prédication précède le Seigneur qui vient ensuite prendre possession de l'âme ; les exhortations résonnent d'abord aux oreilles, puis la vérité pénètre dans le cœur. » — Jésus disait aux soixante-douze disciples : *La moisson est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux* (Luc x, 2). Ces paroles et les suivantes qui déterminent la manière dont les disciples devaient prêcher et se conduire, ont été précédemment expliquées quand nous avons rapporté la mission des Apôtres ; c'est pourquoi il n'est pas nécessaire de répéter ces dernières

Après avoir accompli la mission que le divin Maître leur avait confiée, *les soixante-douze disciples revinrent tout joyeux* tant du fruit de leurs prédications que de l'opération des miracles (Luc. x, 17). *Seigneur*, disaient-ils, *par la vertu de votre nom*, c'est-à-dire par l'invocation du nom de Jésus-Christ, non-seulement les langueurs et les infirmités, non-seulement les pécheurs, *mais encore les démons nous sont assujétis*, quoique leur puissance l'emporte sur toute puissance humaine. C'est avec raison, dit le Vénérable Bède (in cap. x Luc.), que les disciples rapportent au nom de Jésus la gloire de leurs actions ; mais en se réjouissant des merveilles qu'ils avaient opérées, ils montraient combien ils étaient encore faibles dans la foi. Aussi, le Sauveur, qui voyait leur faiblesse et leur imperfection, cherche à réprimer en eux tout sentiment de vaine gloire, en ajoutant (Luc. x, 18) : *J'ai vu Satan tomber du haut des cieux avec la rapidité de la foudre*. Jésus-Christ, en effet, était présent à cette chute, et précipita lui-même dans les abîmes cet Ange orgueilleux. De même que la foudre tombe avec fracas et impétuosité, en répandant la flamme et l'infection ; ainsi les démons, précipités en un instant des hauteurs célestes à la vue des saints Anges, continuent d'exhaler la corruption de leur propre péché, et cherchent à allumer le feu des passions dans le cœur des hommes. La cause de leur perte fut l'orgueil qu'excita en eux le sentiment de leur excellence. C'est pourquoi le Sauveur semble dire à ses disciples : Veillez sur vous-mêmes avec soin et prenez garde que la puissance qui vous a été donnée sur les démons n'enfle votre cœur ; car si comme eux vous vous élevez, comme eux aussi vous serez précipités. En mettant sous leurs yeux la chute de Satan, ce bon Maître veut leur inspirer l'humilité avec la défiance d'eux-mêmes ; car si l'orgueil a été puni aussi sé-

vèrement dans des esprits célestes, combien ne le sera-t-il pas davantage dans de faibles créatures terrestres ? Après un tel exemple qui ne craindrait pour sa propre chute ? *Que celui donc qui croit être ferme, prenne bien garde de ne pas tomber* (I Cor. x, 12). Si l'Ange orgueilleux a été banni du ciel, à plus forte raison l'homme superbe n'y pourra jamais monter ; parce que, comme l'a dit un ancien, c'est une plus grande humiliation d'être chassé que de n'être pas admis.

Turpius ejicitur, quam non admittitur hospes.

Pour étouffer tout sentiment de vaine gloire dans le cœur de ses disciples, dit saint Grégoire (Lib. 23 Moral., IV.), le Sauveur leur rappelle la ruine du père même de l'orgueil, afin qu'ils apprennent par sa terrible punition à fuir ce vice détestable. Que celui qui a pu passer du vice à la vertu, dit saint Isidore, ne se glorifie pas des faveurs qu'il a reçues de Dieu, parce que la vaine gloire le précipiterait plus bas que le péché ne l'avait fait tomber. Ne mettez donc point votre confiance dans la noblesse de votre nature, ne tirez point vanité de votre sagesse, de votre dignité, de votre état ou de votre pouvoir ; les Anges possédaient tous ces avantages à un plus haut degré que vous, et cependant, à cause de leur orgueil, ils ont été précipités des célestes demeures et abaissés au-dessous des autres créatures raisonnables. Selon saint Augustin (in Psal. XCIII), mieux vaut confesser ses fautes que de vanter ses bonnes œuvres et Dieu préfère le coupable qui s'humilie au juste qui s'enorgueillit ; mais s'il aime l'humilité que produit la considération des péchés, il aime mieux encore l'humilité qu'inspire le sentiment de la vertu.

L'homme ne doit pas se glorifier d'avoir reçu des grâces purement gratuites, comme en reçoivent souvent les pécheurs eux-mêmes ; mais il doit seulement se réjouir d'avoir reçu la grâce sanctifiante qui lui mérite d'être inscrit au livre de vie, et remercier Dieu avec humilité de tous les dons qu'il a obtenus de sa bonté. C'est ce que Jésus-Christ va prouver par la suite de son discours : *Voilà,* dit-il à ses disciples, *que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions et toute puissance de l'ennemi,* c'est-à-dire de triompher de nombreux adversaires spirituels et de tous les esprits immondes, en les chassant même du corps de ceux qui en sont possédés, *sans que rien ne puisse vous nuire* (Luc. x, 19). Selon le Vénérable Bède (in cap. x, Luc.), les serpents blessent avec leurs dents et les scorpions avec leur queue ; les premiers répandent leur venin en mordant et les seconds en piquant. C'est pourquoi les serpents et les scorpions représentent les hommes ou les démons qui nous blessent, soit d'une manière ouverte, soit d'une manière secrète. Ou bien, les serpents figurent ceux qui cherchent à nous séduire dès notre début dans le chemin de la vertu, et les scorpions ceux qui s'efforcent de corrompre à la fin les vertus consommées. D'après saint Théophile, « les serpents sont l'image de ceux qui nous attaquent ostensiblement par des actes extérieurs, comme le démon de l'homicide ou de la fornication ; et les scorpions sont la figure de ceux qui nous attaquent invisiblement par des vices spirituels, comme l'envie et l'orgueil. » — Fouler aux pieds le serpent, c'est soumettre à la raison la sensualité qui est signifiée par le serpent, d'après saint Augustin (in Psal. XLI) ; fouler aux pieds le scorpion, c'est imposer silence à la détractation ; fouler aux pieds toute puissance de l'ennemi, c'est repousser toute occasion de péché mortel.

Néanmoins ne vous réjouissez pas, ajoute le Sauveur (Luc. x, 20), *si les démons vous sont assujettis*, malgré votre faiblesse. Le pouvoir de chasser les esprits malins et de faire des œuvres merveilleuses est quelquefois accordé à des pécheurs, non pas pour autoriser leur conduite, mais pour confirmer la foi chrétienne qu'ils annoncent. Quelquefois ce pouvoir est conféré, non pas en vertu du mérite de ceux qui l'exercent, mais plutôt en vertu du nom de Jésus-Christ qu'ils invoquent, soit pour leur confusion et condamnation, soit pour l'édification et l'avantage de ceux qui en sont les témoins ; mais Dieu est toujours glorifié pour les miracles opérés en son nom, quoique ses ministres soient quelquefois méprisés pour leur indignité.

« Chasser les démons, dit saint Chrysostôme (Hom. 23 in Matth.), est une œuvre commune aux ministres de Dieu et aux ministres du diable ; mais il n'appartient qu'aux Saints véritables de confesser la vérité et d'observer la justice. Celui que vous voyez chasser les démons du corps des possédés n'est donc pas pour cela un homme de Dieu, si la vérité n'est pas dans sa bouche, et la justice dans sa conduite ; mais celui que vous voyez confesser la vérité et observer la justice, quand même il ne chasserait pas les démons, est vraiment un homme de Dieu. — Plus loin, le saint Docteur ajoute : Ne demandez point le pouvoir des miracles, mais la sanctification de votre âme. Voulez-vous opérer les plus grands prodiges, contentez-vous de bannir tous les vices de vous-même ; car le péché est le plus terrible démon, et si vous l'expulsez entièrement de votre cœur, vous avez fait plus que si vous eussiez chassé dix mille esprits malins du corps des possédés. Souvent la puissance de faire des miracles profite aux autres et nuit à ceux mêmes qui l'exercent, en leur inspirant de l'orgueil et de la

vaine gloire ; mais les œuvres vertueuses servent tout à la fois aux uns et aux autres ; c'est à celles-là que nous devons spécialement nous attacher. Ainsi, déposer son insensibilité pour donner l'aumône, n'est-ce pas rendre le mouvement à une main aride et desséchée ? Renoncer aux spectacles mondains pour aller aux divins offices, n'est-ce pas redresser les pieds du boiteux? Détourner ses regards de tous les objets séducteurs, capables d'exciter la concupiscence charnelle, n'est-ce pas plus que de rendre la vue aux aveugles ? Éviter les conversations inutiles et quelquefois satiriques pour chanter les louanges du Seigneur, n'est-ce pas rendre la parole aux muets ? Ce sont là les plus grandes et les plus étonnantes merveilles ; en les opérant, nous deviendrons grands et admirables ; nous attirerons les pécheurs à la vertu, et nous parviendrons aux joies infinies de la bienheureuse éternité. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Si donc nous ne devons pas nous réjouir de la puissance que nous pouvons avoir sur les démons, à plus forte raison ne devons-nous pas nous glorifier de l'autorité que nous exerçons sur les hommes ou sur les autres créatures; et pourtant c'est ce qu'on remarque souvent, même dans ceux qui passent pour les plus spirituels et les plus parfaits. C'est pourquoi le Seigneur ajoute : *Réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms sont écrits dans le ciel*, c'est-à-dire dans le livre de vie, en sorte qu'ils ne puissent tomber dans l'oubli, bien qu'ils soient rejetés comme mauvais sur la terre et qu'ils soient effacés de la mémoire des hommes. Les noms des pécheurs au contraire sont écrits et glorifiés sur la terre, mais non pas dans les cieux. Les noms des justes sont écrits dans le livre de vie de deux manières : ou, à cause de leur justice présente en ce monde, et dans ce sens ils peuvent

être effacés; ou, à cause de leur éternelle prédestination, et dans ce sens ils sont indélébiles. Les noms des Apôtres et des disciples du Sauveur étaient écrits de ces deux manières au livre de vie, parce qu'ils étaient prédestinés et actuellement justifiés; car les sentiments de vanité que le pouvoir de chasser les démons leur avait inspirés, ne constituaient pas une faute mortelle qui leur fît perdre la grâce divine. — Voulez-vous aussi que votre nom soit inscrit dans le livre de vie? Évitez le mal et faites le bien, parce que vos œuvres sont écrites dans le ciel telles que vous les avez faites sur la terre, pour servir de matière au jugement qui sera prononcé touchant votre sort; car il est dit dans l'Apocalypse (xx, 12), que *les morts seront jugés selon leurs œuvres écrites au livre de vie.* « Par là, dit le Vénérable Bède (in cap. x Luc.), nous devons comprendre que les œuvres de chacun, bonnes ou mauvaises, sont gravées infailliblement dans la mémoire de Dieu ; mais parmi ces différentes œuvres, il en est, d'après saint Jérôme, qui sont écrites sur la terre et non pas au ciel, c'est-à-dire pour la mort et non pour la vie de leur auteur. Par ceux qui sont inscrits au livre des vivants, nous devons entendre ceux qui sont dignes d'être mis au nombre des élus. Enfin, quand nous disons que ce qui est écrit au ciel peut être changé, c'est en ce sens que si le juste devient pécheur, son nom inscrit au livre de vie en sera effacé, et que si le pécheur devient juste, son nom qui n'y figurait pas y sera porté. » Ainsi parle le Vénérable Bède. Que les disciples du Sauveur se réjouissent donc, non pas de voir les démons abaissés, parce que l'orgueil les a précipités du ciel ; mais de se voir eux-mêmes exaltés, parce qu'ils ont été choisis à leur place pour s'élever par l'humilité jusqu'au trône d'où les mauvais Anges sont tombés par leur superbe. La première de ces joies serait

inutile et n'aurait qu'un effet temporel, elle serait mêlée de vaine gloire, et elle peut être commune aux bons et aux méchants. Mais la seconde de ces joies est avantageuse et produit un résultat éternel, elle dirige nos regards vers la gloire céleste, et est le partage des justes.

Jésus-Christ reprit donc les sentiments de vanité que ses disciples avaient conçus, soit à cause du succès de leur mission, soit à cause de leur pouvoir sur les démons; puis voyant les preuves qu'ils avaient données de leur foi et les fruits qu'ils avaient recueillis de leur prédication, *il tressaillit d'allégresse à cette même heure dans le Saint-Esprit* (Luc. x, 21); et il rendit grâces à Dieu son Père pour le salut des hommes. De même, dit saint Théophile, qu'un bon père de famille se félicite de voir ses enfants grandir et prospérer, de même Jésus-Christ se réjouit de ce que ses disciples se sont rendus dignes d'accomplir tant de bonnes œuvres. « Le Sauveur, dit saint Cyrille, considérait les nombreuses conversions opérées par la vertu du Saint-Esprit qu'il communiquait à ses Apôtres; c'est pourquoi l'Évangile dit qu'*il se réjouit dans le Saint-Esprit*, ou, en d'autres termes, des effets merveilleux produits par le Saint-Esprit; l'amour qu'il avait pour les hommes lui faisait regarder la conversion des pécheurs comme un sujet de joie. » Ainsi parle saint Cyrille. — Jésus-Christ rendit grâces de la sorte : *Je vous bénis*, je vous remercie et je vous loue, *ô mon Père*, qui m'avez engendré de toute éternité, *Seigneur du ciel et de la terre*, Maître des choses visibles et invisibles que vous avez créées dans le temps; je vous bénis *de ce que*, par un effet de votre justice, *vous avez caché ces choses* accomplies par l'avénement de votre Fils, ces mystères de la foi, ces secrets de votre providence, *aux sages et aux prudents*, à ceux qui s'estiment et se regardent comme tels, ainsi que les

Scribes et les Pharisiens et tous les orgueilleux ; ou bien à ceux qui sont *sages* dans les choses divines par la connaissance de la Loi et des Prophètes, et à ceux qui sont *prudents* dans les choses humaines pour le maniement des affaires temporelles ; ou encore à ceux qui sont *sages*, selon la philosophie du siècle dont saint Paul dit (I Cor. I, 20) : *Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse de ce monde ?* Cette fausse sagesse est de trois sortes : elle est *terrestre*, quand elle recherche les biens matériels, comme font les hommes avares et cupides ; elle est *animale*, quand elle affectionne les plaisirs sensuels, ainsi que font les voluptueux et les impudiques ; elle est *diabolique*, quand elle convoite les honneurs mondains, à l'exemple des orgueilleux et des ambitieux. Mais *je vous rends grâces aussi*, dit Jésus-Christ, *de ce que vous avez révélé ces mêmes choses aux petits*, ou aux humbles qui ne craignent point de soumettre leur intelligence au joug de la foi, comme font les pêcheurs et les gens simples qui ne prétendent point s'élever au-dessus des autres ; c'est ainsi que vous attirez les humbles et que vous repoussez les orgueilleux.

Jésus-Christ en tant que Dieu était égal à son Père ; mais en tant qu'homme il remercie et bénit ici Dieu le Père, ou plutôt la Trinité tout entière. Aux sages et aux prudents il oppose justement non pas les ignorants et les insensés, mais les petits, c'est-à-dire les humbles, pour nous montrer, dit saint Grégoire (in cap. I Reg.), qu'il ne réprouve ni la science ni le génie, mais seulement l'orgueil et la vaine gloire ; pour nous apprendre aussi, dit saint Chrysostôme (Hom. 39 in Matth.), à fuir avec soin l'élévation et à pratiquer avec zèle l'humilité. N'est-ce pas un grand honneur pour l'homme vraiment humble d'être initié aux secrets conseils du Roi des rois, et d'être admis à la connais-

sance intime de la vérité éternelle? car, selon le Vénérable Bède, l'humilité est la clef de la science avec laquelle nous pouvons parvenir à la connaissance de la vérité qui est Jésus-Christ. — « Le Sauveur, dit saint Chrysostôme (Hom. 28 Operis imper.), remercie Dieu son Père d'avoir éclairé des hommes simples et grossiers qui savent rapporter à l'auteur de tout bien toutes leurs bonnes œuvres, de les avoir éclairés des lumières de la foi préférablement aux sages des Juifs qui, s'imaginant posséder la vraie sagesse divine, en étaient néanmoins très-éloignés, parce qu'elle consiste non pas seulement à connaître, mais surtout à observer la loi du Seigneur. Voulez-vous constater par vous-mêmes ce que je dis? Considérez tous ces sages selon la chair et non selon l'esprit, vous remarquerez que Dieu leur cache le mystère de la vérité qu'il révèle aux humbles et aux petits. Ainsi les Juifs qui chaque jour étudiaient sa loi ne purent découvrir ce que des pêcheurs simples et rustiques parvinrent à connaître en maniant leurs filets. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Le Sauveur ne se réjouit pas de ce que les mystères de la foi chrétienne ont été cachés aux sages, mais de ce qu'ils ont été révélés aux humbles; car si le bonheur des uns doit exciter l'allégresse, le malheur des autres ne peut provoquer que la tristesse. « N'allez pas croire, dit saint Chrysostôme (Hom. 19 in Matth.), que le Sauveur se soit réjoui de l'aveuglement et du malheur des Juifs; nullement. S'il témoigne son allégresse, s'il exprime sa gratitude à Dieu son Père, ce n'est point parce que les mystères de la foi sont restés cachés aux Scribes et aux Pharisiens; car c'était un sujet de tristesse plutôt que de joie, comme lui-même l'a prouvé en pleurant sur leur ville; mais seulement parce que les vérités inconnues aux sages avaient été manifestées

aux humbles. » — Ici, l'Écriture emploie le terme *confessio* pour désigner la louange ou l'action de grâces; car, selon saint Jérôme, *la confession* n'est pas toujours l'expression de la pénitence, mais souvent aussi de la reconnaissance. Selon saint Augustin (in Psal. XIV) *la confession* désigne tantôt l'aveu du péché et tantôt l'action de grâces; en sorte que *nous confessons,* soit en louant Dieu, soit en nous accusant nous-mêmes.

De tout ce que nous venons de dire, concluons : 1° que du côté des croyants, le principe de la foi fut l'humilité qui dispose le cœur à la sagesse; selon cette maxime du livre des Proverbes (XI, 2) : *Là où est l'humilité, là est aussi la vraie sagesse.* Et comme l'a dit le philosophe Ptolémée : Celui qui, parmi les sages, est le plus humble, est aussi le plus sage; 2° que du côté des Juifs, la cause de l'incrédulité fut l'orgueil qui aveugle l'intelligence; 3° que du côté de Dieu, la foi des uns et l'incrédulité des autres furent l'effet de la simple volonté divine. C'est pourquoi Jésus-Christ ajoute : *Il en a été ainsi, ô mon Père, parce que cela vous a plu,* vous auquel rien d'injuste ne peut plaire. Le Sauveur ne voulut donner aucune autre raison de la conduite de Dieu dans l'élection des uns et dans la réprobation des autres que le libre choix de son Père, pour nous apprendre à ne pas scruter les secrets du Seigneur, et aussi pour confondre ceux qui veulent toujours en appeler de la conduite de Dieu au tribunal de leur faible raison. Par ces paroles, dit saint Grégoire (Lib. 8 Moral.), le Sauveur a voulu nous donner l'exemple de l'humilité : gardons-nous de sonder témérairement les desseins impénétrables de la divine Providence, par rapport à la vocation des uns et à la damnation des autres; car, après avoir établi la certitude de l'une et de l'autre, Jésus-Christ lui-même n'en allègue point d'autre

cause que le bon plaisir de Dieu, supposant que ce qui est injuste ne saurait plaire à Dieu, la justice par excellence. Ainsi, nous devons conclure que tous les événements extérieurs de la divine Providence ont pour motifs les jugements impénétrables de sa volonté très-sage. Selon saint Chrysostôme (Hom. 28 Oper. imp.), « Notre-Seigneur ne dit pas quelles furent les raisons de ce bon plaisir de Dieu, mais il se contente de lui rendre grâces de ce que telle fut sa volonté. De même, vous ne devez jamais chercher à pénétrer les conseils de Dieu dans ses œuvres, ni ce qu'il a fait, ni pourquoi il l'a fait ; mais vous devez seulement le remercier de la manière quelconque dont il a voulu disposer chaque chose. La nature de Dieu doit être pour vous une garantie suffisante qu'il ne fait rien sans raison et contre la justice. Dieu vous a créés, non pour discuter ses œuvres, mais pour l'honorer ; non pour juger ses actes, mais pour observer ses préceptes ; car si le propre d'un bon maître est de pourvoir à tous les besoins de son serviteur, le propre d'un bon serviteur est d'obéir fidèlement à toutes les volontés de son maître sans les discuter. » Telles sont les paroles de saint Chrysostôme. — « Ne vous préoccupez pas, ajoute saint Augustin (Tract. 20 in Joan.), de savoir pourquoi Dieu choisit celui-ci et abandonne celui-là, ce serait vous jeter dans la présomption et l'erreur. « Dieu, dit saint Prosper, n'entraîne pas l'homme qui résiste, ne contraint pas la volonté qui refuse; mais par les douceurs de sa grâce, il change peu à peu le cœur et les inclinations, d'un infidèle il fait un croyant, et d'un rebelle un Chrétien docile qui aime ce qu'il n'aimait pas, et veut ce qu'il ne voulait pas auparavant. » — A l'élection des uns et à la damnation des autres, nous ne pouvons sans doute assigner un motif particulier autre que la volonté de Dieu ; néanmoins, du côté de

Dieu, il y a une raison générale, c'est que dans le bonheur des élus brille sa miséricorde et que sa justice éclate dans le châtiment des réprouvés. La puissance, la grandeur d'un roi ne consiste pas seulement dans la magnificence de sa cour et dans le nombre de ses officiers, mais elle se montre encore dans les punitions et les supplices infligés aux criminels et aux malfaiteurs. De même la punition des méchants contribue à la gloire de Dieu ainsi que la récompense des bons.

Après avoir parlé de la vocation des humbles, il était tout naturel d'indiquer le moyen par lequel cette vocation s'est opérée. Jésus-Christ est le médiateur entre Dieu et les hommes ; or, pour réunir deux extrémités éloignées l'une de l'autre, il faut un moyen terme ; ce moyen terme est Jésus-Christ par le canal duquel découlent sur nous les grâces célestes. C'est pourquoi le Sauveur ajoute (Luc. 10, 22) : *Mon Père m'a tout donné.* En effet, en tant que Dieu, Jésus-Christ a reçu du Père l'essence et par conséquent la puissance qu'il possède conjointement avec lui ; de cette manière le Père lui a tout donné de toute éternité. En tant qu'homme aussi, Jésus-Christ a reçu du Père toutes choses en son pouvoir et sous son empire. Elles lui sont assujetties de droit, depuis le moment de l'Incarnation ; car dès que la nature humaine a été unie au Verbe divin, le Père lui a donné toutes les créatures. Elles lui seront assujetties de fait, au jour du jugement ; car elles seront alors mises sous ses pieds de telle sorte que sa volonté sera parfaitement accomplie en toutes choses.—Et parce que, selon la nature divine, Jésus-Christ est consubstantiel à son Père, il ajoute : *Nul n'a connu le Fils, sinon le Père, et nul n'a connu le Père, sinon le Fils.* N'allez pas croire cependant que le Saint-Esprit ne connaisse ni le Père ni le Fils, car les paroles

précédentes n'excluent que les personnes d'une autre essence que le Père et le Fils ; or, le Saint-Esprit étant de même essence que le Père et le Fils, il s'ensuit qu'il les connaît tous deux comme ils se connaissent l'un l'autre. — Mais, parce que le Christ est médiateur entre Dieu et les hommes, la connaissance des personnes divines est arrivée par lui jusqu'à nous ; c'est pourquoi il ajoute : *Celui-là aussi les connaît, à qui le Fils veut bien le révéler.* Toutefois la révélation du Fils ne fait point comprendre les personnes divines comme elles se comprennent elles-mêmes ; car il est impossible à la créature de comprendre Dieu, c'est-à-dire de le connaître d'une manière parfaite et adéquate.

Puisque Jésus-Christ est médiateur entre Dieu et les hommes, nous devons aller à lui avec confiance et en toute sécurité. Lui-même nous y invite par ces mots (Matth. XI, 28) : *Venez à moi,* en croyant à mes paroles et en obéissant à mes préceptes *; venez à moi,* non physiquement, mais moralement, non de corps, mais d'esprit; car celui-là s'approche de Dieu d'une manière plus véritable, qui vient à moi d'une manière spirituelle, pour me prier par la foi, pour me suivre par l'imitation, et pour me posséder par la glorification. *Venez donc à moi,* vous qui êtes prisonniers de l'erreur, je suis la porte de la vérité ; *venez à moi*, vous qui êtes malades, je suis le médecin qui donne la vie ; *venez à moi,* vous qui avez fait naufrage, je suis le port où vous trouverez le salut. Si le terme où le Sauveur nous appelle est heureux, le terme d'où il nous rappelle est bien malheureux ; aussi entendons-le nous dire avec compassion : *O vous tous qui êtes affligés* et par la nature corrompue en laquelle vous êtes nés, et par les péchés que vous avez commis, et par les peines qui vous sont réservées, *venez à moi.* Il parle ici spécialement du malheur des infidèles livrés au culte des idoles. Néanmoins

quelles fatigues n'éprouvent pas le voluptueux pour rechercher les plaisirs, l'avare pour amasser des trésors et l'ambitieux pour acquérir des dignités ! *Venez, vous tous qui êtes accablés* sous un triple fardeau, sous le joug de la loi ancienne, sous le poids de la tradition pharisaïque et sous la servitude du démon ! O bonté admirable, ô charité ineffable, ô douces et consolantes paroles du divin Maître ! il invite ses ennemis, il exhorte les coupables, il sollicite les ingrats. Selon la remarque de saint Chrysostôme (Hom. xxxix in Matth.), « il ne dit pas, venez tels ou tels ; mais *venez tous*, vous qui êtes chargés d'angoisses, de tristesses et de péchés; *venez* non pas pour que je vous juge, que je vous condamne et que je vous punisse, mais pour que je vous pardonne, que je vous soulage et que je vous délivre ; *venez*, non parce que j'ai besoin de vos hommages, mais parce que je désire votre salut. — Aussi, le Sauveur ajoute : *Et moi*, non-seulement je vous déchargerai, mais encore *je vous réconforterai* par la triple nourriture que je vous donnerai, par celle de la doctrine, de l'Eucharistie et de la gloire. Ou bien *je vous renouvellerai* par les douceurs intérieures de ma grâce en ce monde et par les jouissances éternelles de ma félicité en l'autre. Comme saint Chrysostôme le fait observer (loco cit.), « Jésus-Christ ne dit pas seulement : Je vous sauverai, mais ce qui est bien plus encore : *Je vous rétablirai*, c'est-à-dire je vous remettrai dans une paix complète. Allons donc vers ce bon Maître ; il est le repos de ceux qui sont fatigués, le soutien de ceux qui sont chargés, le pain de ceux qui sont affamés ; allons à lui avec assurance ; car, *il est venu pour appeler non pas les justes, mais les pécheurs à la pénitence* (Luc. v, 32). » « De son côté, dit saint Bernard (De duodecim gradibus humilitatis), le monde crie : Je vous ferai défaut (deficiam) ; et la chair: Je vous causerai la mort

(interficiam) ; mais de son côté Jésus crie : *Je vous restaurerai* (reficiam vos). Réfléchissez vers lequel des trois vous devez aller ? O Chrétiens ! rejetez loin de vous le joug de la loi ancienne, des péchés passés et des soins temporels qui sont pour vous trop pénibles et trop onéreux ; alors *prenez*, c'est-à-dire recevez de bon cœur *le joug* de la foi et de la doctrine évangélique qui unit les Juifs et les Gentils, *le joug* de l'amour et de la charité qui unit les hommes à Dieu, *le joug* de la croix et de la mortification qui soumet la chair à l'esprit. Jésus-Christ l'appelle *mon joug ;* parce qu'il a porté ce triple joug avant nous et pour nous, en enseignant, aimant et souffrant. *Prenez ce joug sur vous*, afin de le porter avec joie et avec honneur; ne le mettez pas sous vous, en le rejetant avec mépris et le foulant aux pieds des vices. »
« O doux fardeau qui fortifie ceux qui le portent, s'écrie saint Chrysostôme (Hom. XXVIII Oper. imperf.) ! Le joug des maîtres de la terre use peu à peu les forces de ceux qui en sont chargés ; le joug de Jésus-Christ, au contraire, soutient celui qui le porte ; car ce n'est pas nous qui soutenons la grâce, mais c'est la grâce qui nous soutient ; nous ne sommes pas destinés à l'aider, mais elle est destinée à nous aider. »

Le Sauveur, continuant, ajoute : *Apprenez de moi* qui suis votre Maître et qui vous ai instruits par mes paroles et par mes exemples, apprenez *que je suis doux,* extérieurement par mes mœurs, intérieurement par mes affections, *et humble de cœur*, non par feinte pour capter les louanges des hommes. *Je suis doux*, car je ne blesse personne ; *je suis humble*, car je ne méprise personne ; *je suis doux et humble de cœur*, car je ne trompe personne. Il propose ainsi trois vertus à notre imitation ; la douceur dans la conduite, l'humilité dans le sentiment, et la sincérité dans l'intention ; ce

sont là les vertus les plus propres à produire, entretenir et augmenter la charité. C'est donc comme si Jésus-Christ nous disait : Apprenez de moi à être tellement doux dans vos habitudes que vous n'offensiez personne, tellement humbles dans vos pensées que vous ne dédaigniez personne, tellement sincères dans votre cœur que vos sentiments intérieurs soient conformes à vos actes extérieurs, pour ne pas cacher la malice du serpent sous les apparences de la colombe. Prenons donc avec empressement le joug de ce Maître doux et humble ; il est plus facile à porter que celui des maîtres durs et orgueilleux.

Remarquons ici que parmi toutes les vertus qu'il nous a enseignées, notre divin Sauveur nous recommande surtout l'humilité, afin que nous l'apprenions de lui spécialement : car elle est la racine et le fondement de toutes les autres vertus. Selon la remarque de saint Ambroise (in Psal. CXIII), « Jésus-Christ ne nous dit pas : Apprenez de moi que je suis puissant, que je suis glorieux ; mais *apprenez de moi que je suis humble*, vous pouvez m'imiter en cela. » — « O mes frères, s'écrie saint Augustin (Serm. 10 de Verbis Domini), tout notre salut est dans ces paroles de notre divin Maître : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* Il ne nous dit pas : Apprenez de moi à fabriquer quelque univers, à créer toutes les choses visibles, à remplir le monde d'œuvres merveilleuses, et à ressusciter les morts ; mais *apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* Que dirai-je de moi, misérable et orgueilleux que je suis, s'écrie saint Bernard (loco cit.), lorsque l'auteur et le dispensateur de toutes les vertus, *en qui sont réunis tous les trésors de la sagesse et de la science* (Colos. II, 3), *en qui réside corporellement la plénitude de la divinité* (Ibid. 9), se glorifie lui-même de son humilité, comme étant l'abrégé de toute sa doctrine et la plus grande

des vertus qu'il nous ait enseignées? *Apprenez de moi*, nous dit-il, non pas la sobriété, non la chasteté, non la prudence, mais *que je suis doux et humble de cœur.* Je ne vous renvoie point aux enseignements des Patriarches, ni aux livres des Prophètes, mais je m'offre moi-même à vous comme l'exemple et le modèle de l'humilité que vous devez copier. Pour montrer qu'il se manifeste plus familièrement aux humbles de cœur qu'à tous les autres, le Sauveur a revêtu toutes les apparences extérieures de l'humilité; et pour nous enseigner l'excellence de cette vertu, il n'a pas craint de la pratiquer lui-même dans toute son étendue. »

«Le Fils unique de Dieu, dit saint Grégoire (Lib. 34 Moral. XXII, XXIII), s'est revêtu de toutes nos misères, de toutes nos infirmités ; d'invisible qu'il est par sa nature, il s'est rendu visible ; il n'a pas craint de s'exposer au mépris, aux dérisions, aux opprobres et aux tourments de sa Passion pour apprendre aux hommes à ne pas s'abandonner à l'orgueil. Qu'elle est grande la vertu d'humilité, puisque, pour l'enseigner aux hommes d'une manière plus efficace, Celui qui est supérieur à toutes les créatures s'est soumis au supplice de la croix ! Nous l'avons vu descendre du trône de sa gloire au néant de l'homme, pour élever l'homme jusqu'à lui. L'orgueil du démon avait été l'occasion de notre perdition, l'humilité d'un Dieu fut l'instrument de notre rédemption. Aussi, Jésus-Christ est le roi des cœurs vraiment humbles, comme Léviathan est le prince des esprits superbes; en sorte que, si l'orgueil est la marque la plus évidente des réprouvés, l'humilité est au contraire le signe infaillible des élus. Le soldat porte les insignes du roi sous le drapeau duquel il combat; de même les actions du Chrétien, selon qu'elles portent le cachet de l'humilité ou de l'orgueil,

démontrent qu'il combat pour Dieu ou pour le démon. » Ainsi parle saint Grégoire. Selon Cassiodore « l'abaissement du Fils de Dieu dans le mystère de son Incarnation est aussi incompréhensible aux hommes que sa majesté infinie dans le mystère de la sainte Trinité. »

Rangez-vous donc plutôt sous la bannière du Roi du ciel que sous celle du prince de ce monde, et préférez le service de Dieu au service de l'homme. Pour vous y exciter davantage, méditez le fait suivant. Un vaillant officier qui avait longtemps combattu pour son seigneur, fut atteint d'une maladie qui allait le conduire au tombeau. Son maître, étant venu le visiter sur son lit de douleur, lui promit de n'épargner ni or ni argent, et de mettre tout en œuvre pour lui rendre la santé. L'officier, pénétré de reconnaissance, le remercie en disant que tous soins étaient désormais inutiles, puisque les médecins avaient jugé sa mort prochaine. Puis, faisant appeler auprès de lui ses compagnons d'armes et les autres courtisans du prince : Mes amis, leur dit-il, vous savez que j'ai consacré ma vie entière au service de notre commun maître; et, dans l'extrémité où je suis maintenant réduit, il ne peut, quoi qu'il fasse, malgré toute sa bonne volonté, m'être d'aucun secours. J'ai donc sacrifié en pure perte mon temps, mon repos, ma santé; je le regrette, mais trop tard. Au moins, je vous en prie, profitez de mon avertissement; servez désormais l'unique Maître qui puisse subvenir à vos besoins dans toutes les circonstances.

Le Seigneur propose ensuite la récompense qui est réservée à ses fidèles serviteurs. Si vous acceptez mon joug, si vous obéissez à mes commandements, *vous trouverez le repos de vos âmes*, en cette vie et dans l'autre, repos qui commence dès ici-bas, pour être complété dans la véritable

patrie. Selon la remarque de saint Chrysostôme (Hom. 28 Oper. imp.), Jésus-Christ ne dit pas simplement : *Vous trouverez le repos,* mais il ajoute : *le repos de vos âmes ;* car l'observation des divins préceptes n'est pas destinée à procurer le repos du corps. Le vrai Chrétien ici-bas peut éprouver la douleur et l'affliction dans sa chair, mais il goûte dans son cœur la paix et la joie par l'espérance des biens futurs. Aussi Jésus-Christ dit ailleurs (Joan. xvi, 33) : *Je vous ai dit ceci, afin que vous cherchiez la paix en moi seul, tandis que vous trouverez la tribulation dans le monde.* Comme quelques-uns auraient pu hésiter à prendre le joug de la loi évangélique, sous prétexte qu'il est trop lourd et trop pesant, le Sauveur montre pourquoi on trouve la paix de l'âme sous le joug du Seigneur ; *car*, dit-il, *mon joug est doux.* Le joug de la loi ancienne était lourd par la multiplicité de ses cérémonies, par la rigueur de ses jugements et par l'absence de sacrements régénérateurs ; mais il n'en est pas ainsi du joug de l'Évangile. Aussi le Sauveur ajoute : *Et mon fardeau est léger,* parce que l'amour seul le porte aisément. Rien n'est dur, rien n'est pénible pour celui qui aime, dit saint Jérôme (in cap. xi Matth.). Aimons donc Jésus-Christ, et tout ce qui nous paraissait difficile nous deviendra facile. « Il n'y a de peine, dit Quintilien, que là où il y a de la contrainte ; nous ne ressentons de douleur qu'à cause de notre impatience ; et c'est la crainte qui nous fait paraître une chose cruelle. » — Mais, direz-vous, comment le joug de l'Évangile pourrait-il être plus doux que celui de la loi ancienne ? Cette loi ne punissait que l'adultère et l'homicide ; mais l'Évangile punit jusqu'au moindre désir de la concupiscence, jusqu'au plus petit mouvement de colère. Je vous répondrai avec saint Jérôme, que cette même loi récompensait seulement les œuvres ex-

térieures, tandis que l'Évangile récompense même la bonne volonté sans les actes extérieurs. Si vous ajoutez : Comment Jésus-Christ peut-il assurer ici que son joug est doux et son fardeau léger, après avoir déclaré plus haut que pour arriver à la vie il fallait passer par une porte petite et par une voie étroite (Matth. VII, 14)? Je vous dirai avec saint Hilaire (Can. 11 in Matth.) et saint Augustin (Serm. 9 de Verbis Dom.) : Cette voie dont parle le Sauveur semble au commencement étroite et difficile, parce qu'il est dur de réformer ses mœurs ; mais à mesure qu'on avance, elle devient plus large et plus facile par les douceurs ineffables de l'amour divin. Celui dont les dents sont agacées mange d'abord avec peine, mais il s'y habitue peu à peu et y trouve enfin du plaisir. Ainsi, la pratique de l'Évangile est agréable et facile à celui qui aime Dieu et qui possède la charité, à celui qui s'y accoutume et y progresse, à celui qui considère les œuvres de la loi ancienne ou les récompenses de la vie éternelle.

Prière

Seigneur Jésus-Christ, accordez-moi d'être tellement touché de votre grâce par la sainte prédication de vos disciples, que je me glorifie non point dans les vanités, mais dans la croix, non point dans ce qui flatte l'orgueil et l'ambition, mais dans ce qui me porte à l'abnégation et à l'humilité. Que la sainte doctrine de votre Évangile m'affermisse de plus en plus dans une profonde humilité accompagnée de toutes les autres vertus, afin que, purifié des vices et orné de dons surnaturels, je mérite de trouver la paix de l'âme dès cette vie et pendant l'éternité ; car mon cœur est continuellement inquiet, jusqu'à ce qu'il se repose en vous, ô bon Jésus. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LIX

LE BON SAMARITAIN

Luc. x, 23-37.

Après avoir dit que Dieu cache aux superbes et révèle aux humbles les mystères de la foi et les secrets de sa sagesse, le Seigneur Jésus montre que le Père céleste a manifesté l'avènement de son Fils aux disciples, et qu'il les a éclairés ainsi, parce qu'ils étaient humbles et petits. Aussi, les proclame-t-il heureux de ce qu'en leur faveur avaient été accomplies les promesses faites aux anciens Patriarches. *Heureux*, leur dit-il, *les yeux qui voient ce que vous voyez* (Luc. x, 23). En effet, ils sont heureux, parce qu'ils ont mérité de voir Jésus-Christ non-seulement des yeux extérieurs du corps, mais aussi des yeux intérieurs de l'intelligence. Ceux qui voient ainsi Jésus-Christ par la lumière de la foi soutenue de la charité, sont heureux dès ici-bas par l'espérance, et, s'ils persévèrent, ils seront heureux éternellement par la jouissance. Le Sauveur ajoute (Luc. x, 24) : *Oui, je vous l'assure, beaucoup de Prophètes et de rois ont désiré voir ce que vous voyez et ne l'ont point vu, entendre ce que vous entendez et ne l'ont point entendu.* Ces Prophètes ce sont des personnages supérieurs par la science, et ces rois ce sont des justes éminents par la sainteté ; car saint Luc appelle rois ceux que saint Matthieu appelle justes (Matth. xiii, 17). Les justes, en effet, sont de grands rois, puisqu'ils ont su triompher des tentations et commander à leurs passions. Ces Prophètes et ces rois ont désiré voir et

entendre comme les disciples ce que ceux-ci ont vu et entendu ; mais ils furent privés de cet avantage ; car ils n'ont pas vu et entendu d'une manière sensible mais seulement d'une manière spirituelle, ce que les disciples ont vu de ces deux manières. Ces derniers, en effet, ont vu Jésus-Christ extérieurement, en considérant sa présence corporelle qui opérait des œuvres merveilleuses, et ils l'ont vu intérieurement, en découvrant sa divinité cachée sous des dehors humains ; ils l'ont aussi entendu extérieurement, en écoutant les sons de sa voix, et ils l'ont entendu intérieurement, en acceptant les vérités de sa doctrine. Les Prophètes et les rois, au contraire, n'ont vu et entendu le Sauveur que par la foi ; car ils l'ont aperçu seulement de loin, sous les voiles des figures et sous les symboles des visions, comme en énigme, ou dans un miroir. Mais les disciples qui possédaient le Seigneur en personne parmi eux et qui l'interrogeaient comme ils voulaient, ont été instruits par lui-même et de sa propre bouche, et non point par le ministère des Anges ou par le moyen d'emblèmes mystérieux. Jésus-Christ ne félicite pas ceux qui, comme les Juifs restés incrédules, ne l'ont pas vu des yeux de la foi, mais seulement des yeux du corps ; les yeux de tels hommes, loin d'être heureux, sont plutôt maudits. Mais il félicite ceux qui non-seulement ont contemplé les dehors apparents de son humanité, mais qui ont en outre reconnu la vertu secrète de sa divinité ; tels sont les hommes dont les yeux sont vraiment heureux. C'est ainsi que les Apôtres ont vu la présence de la grâce dans l'humanité qu'il avait revêtue, la sainteté de sa vie dans la vie même qu'il menait, sa puissance dans les miracles qu'il opérait, et sa gloire dans la Transfiguration.

Ils sont aussi *bienheureux ceux qui, sans l'avoir vu* des

yeux du corps, *ont cru*, en le voyant des yeux de l'âme par la foi ; car ils le verront un jour en personne et face à face (Joan. xx, 29). Dans cette espérance, les uns et les autres sont heureux, à cause de leur foi, et ceux qui n'ont pas vu et ceux qui ont vu Jésus-Christ d'une manière sensible : les premiers, parce qu'ils ont montré plus de générosité, en croyant malgré la difficulté plus grande de conviction ; les seconds, parce qu'ils ont goûté plus de satisfaction, en jouissant de la présence plus manifeste du Sauveur. Selon saint Chrysostôme, la vérité des deux Testaments paraît en ce que ce qui avait été prévu et souhaité dans l'Ancien a été accompli et réalisé dans le Nouveau ; aussi, c'est par le même Esprit que les Patriarches ont attendu comme futur le Sauveur que les Apôtres ont contemplé comme présent, et que nous croyons comme déjà venu ; ainsi, la foi se montre la même dans nous que dans les Patriarches, et les deux Testaments n'ont pas eu des auteurs différents, mais un seul, c'est-à-dire Dieu lui-même.

Remarquons ici que Jésus-Christ se manifeste de quatre manières différentes : 1° par la vision corporelle, comme il s'est montré dans l'Incarnation ; cette vision ne constitue pas le bonheur, puisque les Juifs et les infidèles ont vu Jésus-Christ de la sorte pendant sa vie mortelle. 2° Il se manifeste par la vision spirituelle de la foi qui nous fait croire en lui comme dans le Fils de Dieu. Cette seconde vision peut naître de la première, suivant la parole de Jésus-Christ (Joan. xx, 29) : *Parce que vous m'avez vu* des yeux du corps, *Thomas, vous avez cru* en me voyant des yeux de la foi. Mais cette vision n'est pas encore la béatitude, elle est seulement la voie qui nous y conduit en nous la faisant mériter. 3° Jésus-Christ se manifeste par la vision extatique de la contemplation intellectuelle ; elle est déjà un commen-

cement anticipé de la béatitude céleste qui nous fait sentir et goûter *combien le Seigneur est doux.* 4° Jésus-Christ se manifeste par la vision intuitive qui fait contempler Dieu tel qu'il est dans la lumière de la gloire ; au ciel, cette vue fait le bonheur suprême de l'entendement comme la charité parfaite celui de la volonté.

Pendant que le Sauveur s'entretenait ainsi avec ses disciples, *un docteur de la Loi* qui en connaissait mieux le texte que l'esprit, le sens littéral que le sens spirituel, *se leva*, pour se faire mieux entendre ou plutôt mieux remarquer comme bon ; et s'adressant à Jésus, non pour s'instruire et s'édifier, mais pour l'éprouver et le critiquer, *il le tenta par ces paroles* (Luc. x, 25) : *Maître, que faut-il que je fasse pour posséder la vie éternelle ?* Il l'appelle *Maître* et non pas Seigneur, parce qu'il voulait le questionner, mais non pas le servir ; l'entendre, mais non pas lui obéir. En appelant *Maître* Celui dont il ne veut pas être le disciple, il nous représente les Chrétiens qui se plaisent à louer les Saints sans les imiter. Il dit avec raison : *Que faut-il faire ?* car on n'est pas justifié en écoutant, mais en accomplissant la Loi, et le royaume de Dieu est la récompense non des beaux discours, mais des bonnes œuvres. Jésus alors lui dit (Luc. x, 26) : *Qu'y a-t-il dans l'Écriture? Que lisez-vous dans la Loi ?* relativement aux moyens d'obtenir la vie éternelle. Cette loi divine est la Loi des lois sur laquelle nous serons interrogés, examinés au grand jour du jugement, selon cette parole de l'Apôtre (Rom. II, 12) : *Ceux qui ont péché contre la Loi seront condamnés par la Loi.* Appliquons-nous donc à étudier cette loi, afin que nous puissions répondre à son sujet, comme l'homme juste dont le Psalmiste dit qu'*il médite jour et nuit la Loi du Seigneur* (Psal. I, 2). « Mais, hélas ! s'écrie saint Jérôme (Epist. ad Nepo-

tian.), comme si les décrets des Empereurs étaient supérieurs aux préceptes de Jésus-Christ, on apprend ceux-là et on néglige ceux-ci, on préfère les lois humaines à l'Évangile que l'on dédaigne. » « Ce docteur, ajoute le Vénérable Bède (in cap. x Luc.), questionne Jésus-Christ touchant la vie éternelle pour voir s'il contredira la loi de Moïse ; mais le Sauveur le confond en lui donnant pour réponse les paroles mêmes de Moïse, et il nous montre ainsi que les contempteurs de la foi catholique seront réfutés par leurs propres lois, les Juifs par leurs Écritures canoniques, et les Musulmans par l'Alcoran.

Le docteur alors répondit en articulant ce qu'il avait lu dans la Loi, mais qu'il n'avait pas mis en pratique (Luc. x, 27): *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit. Vous aimerez le Seigneur* (Diliges Dominum), parce qu'il vous a créé par sa puissance ; *Dieu* (Deum), parce qu'il vous a instruit par sa sagesse ; celui qui est *le vôtre* (tuum), parce qu'il s'est livré lui-même par sa bonté pour vous racheter. Vous l'aimerez *de tout votre cœur* (ex toto corde tuo), c'est-à-dire de toute votre volonté ; car, comme toutes les parties du corps se meuvent d'après l'impulsion du cœur, de même toutes les facultés de l'âme opèrent d'après la détermination de la volonté. Vous l'aimerez *de toute votre âme* (ex tota anima tua), c'est-à-dire de tout votre appétit sensitif excité par la volonté ; car ici l'âme est prise pour désigner la partie sensitive elle-même, conformément à ce qu'on lit dans la Genèse (II, 7) : *L'homme fut doué d'une âme vivante*, ou, comme l'explique la Glose, d'une âme qui communiquait au corps la vie animale ou sensible. Vous l'aimerez *de tout votre esprit* (ex tota mente tua), c'est-à-dire de toute votre intelligence sollicitée par la

volonté à croire les mystères de la foi, et à méditer les vérités de la religion. Enfin vous l'aimerez *de toutes vos forces* (et ex omnibus viribus tuis), c'est-à-dire selon toute l'étendue et l'énergie de vos puissances, afin que toutes agissent avec ardeur et promptitude par le motif de l'amour divin. La Loi, dit saint Maxime, prescrit trois manières d'aimer Dieu, dans le but de nous arracher aux trois affections du monde, par lesquelles le démon a voulu tenter Jésus-Christ lui-même, à savoir, l'amour des richesses, des honneurs et des voluptés.

Vous aimerez ensuite votre prochain, c'est-à-dire tous les hommes, *comme vous-même*, avec la même affection et de la même manière que vous vous aimez, en cherchant à lui procurer comme à vous-même la grâce en cette vie et la gloire dans l'autre. Le premier et le principal commandement, dit saint Basile (in Moral.), consiste dans l'amour de Dieu, et le second qui n'est que le complément et la conséquence du premier, consiste dans l'amour du prochain. « Remarquez, dit saint Chrysostôme, comment le Seigneur recommande presque avec la même insistance l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Il dit pour le premier précepte : *Vous aimerez Dieu de tout votre cœur ;* puis il ajoute pour le second précepte : *Vous aimerez votre prochain comme vous-même.* Si nous observions avec soin ce double précepte, il n'y aurait plus de distinction entre le maître et l'esclave, entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, et le péché resterait inconnu ici-bas ; car ce double amour de Dieu et du prochain est capable de surmonter toutes les tentations et les difficultés, et il serait plus facile à la paille de résister à l'action du feu qu'au démon d'éteindre la ferveur de la charité. » — Il est écrit, dit saint Grégoire (lib. x Moral. xx) : *Vous aimerez votre prochain comme vous-*

même ; mais comment serait-il bon envers les autres pour compatir à leur misère celui qui est assez cruel envers lui-même pour vivre dans le péché ? Nous traiterons plus longuement ailleurs cette matière, au second jour qui suivit l'entrée triomphante du Seigneur à Jérusalem. — Jésus dit au docteur de la Loi (Luc. x, 28) : *Vous avez parfaitement répondu ; faites cela,* c'est-à-dire aimez Dieu et le prochain d'un amour qui ne soit pas simplement affectif, mais encore effectif ; car il faut manifester son amour par des actes, et les œuvres extérieures de charité sont les preuves les plus évidentes de l'affection. Faites donc cela, *et vous vivrez* éternellement ; car telle est la voie qui conduit infailliblement à la vie éternelle ; mais vous ne pouvez y parvenir, en ne faisant point ce que vous venez de dire.

Le docteur voulut se justifier, ou paraître juste aux yeux des autres. Pensant donc s'adresser à un homme ordinaire qui ne voit que l'extérieur et non pas à un Dieu qui pénètre jusqu'au fond des cœurs, il dit à Jésus (Luc. x, 29) : *Et qui est mon prochain ?* Par là, il prouve contre lui-même qu'il n'avait pas l'amour du prochain, puisqu'il avoue ne pas le connaître. Peut-être s'imaginait-il que Jésus lui dirait : Les Juifs sont votre prochain ; et qu'alors il pourrait répondre : J'aime Dieu et les Juifs, et de la sorte paraître juste aux yeux des hommes. *Mais Jésus, levant les yeux* (suspiciens), lui proposa la parabole d'un homme qui, descendant de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs (Luc. x, 30). Jésus leva les yeux au ciel pour montrer qu'il allait parler de choses importantes, et faire connaître d'où le genre humain était descendu en tombant dans le péché. Quelques auteurs prétendent que c'est ici une simple parabole ; d'autres au contraire pensent que c'est un fait réel, et

ils fondent leur sentiment sur ce que, entre Jérusalem et Jéricho, se trouvait un désert où les voyageurs étaient souvent attaqués, dépouillés, maltraités et quelquefois tués par des voleurs qui avaient fixé leur repaire en cet endroit. — Selon le sens allégorique, cet homme tombé entre les mains des voleurs nous représente le genre humain tout entier. En effet, dans la personne de nos premiers parents, le genre humain descendit de Jérusalem qui signifie *vision de paix*, en Jéricho qui signifie *lune* et marque la mutabilité ou l'inconstance. En d'autres termes, l'homme pécheur fut chassé du paradis et privé du ciel où il aurait trouvé dans la contemplation de Dieu la félicité de la paix, et il fut précipité sur cette terre d'exil où il est exposé à toutes les vicissitudes et à toutes les misères. — Il tomba entre les mains des voleurs qui sont les démons, et fut ainsi assujetti à toutes les tentations dont il eût été exempt, s'il n'avait pas été orgueilleux auparavant ; car, selon le livre des Proverbes (xvi, 18), *le cœur orgueilleux prépare sa propre ruine*. — Les voleurs le dépouillèrent, c'est-à-dire les démons lui enlevèrent, en le trompant, sa robe d'innocence et d'immortalité. Après avoir ainsi perdu son vêtement primitif d'honneur, il reconnut qu'il était nu ; mais pour lui rappeler l'état de mortalité où il était désormais réduit, Dieu lui donna pour autre vêtement les peaux de bêtes qui avaient été tuées. — Après l'avoir frappé de coups et couvert de plaies, c'est-à-dire après avoir affaibli et blessé ses bonnes qualités naturelles par les péchés qu'ils lui firent commettre, les démons se retirèrent, en se cachant pour continuer leurs attaques ; car le diable qui avait d'abord séduit l'homme par des moyens sensibles, en se présentant sous la forme du serpent, ne le tenta plus désormais que d'une manière invisible, en lui tendant des piéges secrets. — L'homme fut

alors laissé à demi-mort ; car, bien qu'il ait perdu par le péché le privilége de l'immortalité, il conserve néanmoins encore la lumière de la raison avec laquelle il peut connaître Dieu.

Selon le Vénérable Bède (in cap. x Luc.), les démons laissèrent l'homme à demi-mort, parce qu'ils lui ravirent le bonheur de la vie éternelle, sans qu'ils aient pu lui enlever l'usage de la raison. Il est vivant, parce qu'il est capable de connaître et d'aimer son Créateur ; mais il est mourant, parce que les dangereuses blessures du péché l'ont épuisé de faiblesse et accablé de misère. — Selon saint Théophile, l'homme, depuis qu'il a péché, n'est plus qu'à moitié vivant ; car, bien que son âme soit restée immortelle, son corps est devenu mortel ; en sorte que la moitié de lui-même périt et succombe. — Selon saint Augustin (lib. II quæst. Evang., 19), l'homme laissé demi-mort par le péché conserve encore le mouvement vital, c'est-à-dire le libre arbitre, mais tellement affaibli qu'il ne peut par lui-même retrouver le chemin du salut qu'il a perdu. Aussi, est-il dit de cet homme *qu'il était gisant* (jacebat), parce qu'il manquait de forces suffisantes pour se relever et recourir au véritable Médecin, à Dieu qui seul pouvait le guérir. — Ou bien encore, les démons abandonnèrent l'homme à demi-mort, après lui avoir enlevé la vie surnaturelle de la grâce, ne lui laissant plus que la vie naturelle. C'est en ce sens que saint Paul a dit : *Je vis encore* de la vie naturelle, *mais je ne vis plus* de la vie criminelle, *et Jésus-Christ vit en moi* par la vie surnaturelle (Galat. II, 20). *Dieu avait créé l'homme à son image* en lui donnant la raison, *et à sa ressemblance* en lui donnant un cœur, afin que par l'intelligence et l'amour il pût s'unir à lui et par cette union arriver au bonheur. Mais le démon, jaloux des avantages

accordés à l'homme, l'attaqua tout à la fois et dans sa raison et dans son cœur ; il vicia son intelligence par l'ignorance du bien et son amour par la concupiscence du mal. L'homme, quoique gravement blessé, fut laissé à demi vivant. En effet, bien que le démon puisse complétement détruire la ressemblance de Dieu dans le cœur de l'homme, il ne peut néanmoins effacer entièrement l'image de Dieu dans la raison de l'homme ; car si l'homme peut être tellement dépravé par la malice qu'il n'aime plus aucun bien, il ne peut pourtant être tellement aveuglé par l'ignorance qu'il ne connaisse plus aucune vérité.

Or, un prêtre et un lévite qui descendaient par la même route, ayant aperçu ce malheureux dépouillé et blessé, passèrent outre sans le secourir (Luc. x, 31, 32). Ce qui montre que les ministres de l'ancienne loi ne pouvaient que signaler les péchés sans les guérir ; car le sang des boucs et des taureaux qu'ils offraient à Dieu en sacrifice était insuffisant pour laver les crimes du genre humain. Ou bien encore, le prêtre et le lévite représentent la Loi et les Prophètes qui se contentaient de montrer et de reprendre les fautes, mais ne les effaçaient pas. — Un Samaritain vint ensuite à passer (Ibid. 33). Ce Samaritain, dont le nom signifie *gardien*, c'est Jésus-Christ qui, dans son humanité, est le gardien des âmes; car pour les sauver, il est venu dans le monde parcourir le chemin de cette vie. Il s'approche de l'homme blessé en se rendant semblable à lui par son Incarnation ; à la vue de ses misères, il est touché de compassion, et dans sa bonté, il bande ses blessures en l'entourant de ses grâces comme d'autant de liens, et en réprimant ses péchés par de salutaires corrections ; sur les plaies il verse l'huile de la douceur en promettant au pénitent le pardon de ses crimes, il répand aussi le vin de la componc-

tion en inspirant au pécheur la crainte des châtiments. Ainsi, le Sauveur bande les blessures des coupables en leur disant : *Faites pénitence* (Matth. IV. 17) ; il verse l'huile sur leurs plaies, quand il ajoute : *Car le royaume des cieux est proche ;* il répand le vin, lorsqu'il dit : *Tout arbre qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu* (Luc. III, 9). — Jésus-Christ a voulu par là nous apprendre comment nous devons traiter les pécheurs qui reviennent à résipiscence. Nous bandons leurs plaies, quand nous leur ordonnons de s'abstenir de tout mal ; nous versons l'huile, lorsque nous les consolons avec tendresse et que nous leur assurons le pardon ; nous répandons le vin, quand nous les corrigeons avec vigueur et que nous leur prescrivons des jeûnes ou autres macérations. Mais n'oublions jamais d'unir l'huile au vin et le vin à l'huile. Selon saint Grégoire (in cap. III, lib. I, Reg.), il faut joindre la douceur à la sévérité pour tempérer l'une par l'autre, de façon que les pécheurs ne soient ni découragés ou rebutés par trop de rigueur, ni énervés et amollis par trop d'indulgence. « Toujours punir, dit saint Bernard, c'est de la cruauté ; et toujours épargner, c'est de la pusillanimité ; mais ne pas toujours punir et ne pas toujours épargner, c'est de l'équité. Montrer plus de sévérité que de douceur est blâmable ; mais montrer plus de douceur que de sévérité est louable ; et montrer autant de l'une que de l'autre est tolérable. »

Le Samaritain, soulevant alors le blessé, le plaça sur son cheval et le conduisit à l'hôtellerie, où il eut grand soin de lui (Luc. x, 34). La monture du Samaritain figure l'humanité de Jésus-Christ au moyen de laquelle il a daigné venir à nous. Il a relevé le pécheur à l'aide de cette humanité en lui inspirant la foi de l'Incarnation ; c'est aussi *dans son corps qu'il a porté nos péchés sur l'arbre de la croix*, comme

le dit saint Pierre (I Ep. II, 24) ; et c'est sur ses épaules qu'il a rapporté au bercail la brebis égarée, comme l'explique une autre parabole (Luc. xv). Après avoir ainsi ramené le pécheur avec le secours de son humanité, le Sauveur l'a conduit à l'hôtellerie, c'est-à-dire dans la sainte Église de ce pèlerinage terrestre. C'est là que le voyageur, déposant le fardeau de ses péchés, peut se reposer des fatigues du chemin et réparer ses forces par une nourriture salutaire. L'Église est ici appelée non pas une maison, une demeure (domum), mais *une hôtellerie,* un lieu de passage (stabulum), pour marquer qu'elle est destinée à nous recevoir et abriter parmi les misères et les souillures de la vie présente, et que nous ne devons pas nous réjouir dans cet exil, mais soupirer après la patrie véritable.

Pendant le cours de son pèlerinage, Jésus, comme un médecin dévoué, travailla à la guérison de l'homme pécheur. *Et le lendemain il donna deux deniers* (altera die). Ce jour suivant, où la lumière reparaît plus brillante qu'auparavant, c'est celui de la résurrection du Seigneur, après qu'il eut accompli l'œuvre de notre rédemption ; car le premier jour avait été celui de sa mortalité et de sa passibilité, et le second jour fut celui de son immortalité et de son impassibilité, dans lequel il fit éclater davantage la splendeur de la lumière éternelle. Alors, il donna les deux deniers, à savoir les deux Testaments, sur lesquels étaient gravés le nom et l'image du Roi éternel, et qui devaient servir à payer notre guérison. Il les donna à l'hôtelier, c'est-à-dire il communiqua la science des deux Testaments pour l'instruction des peuples : d'abord aux Apôtres dont *il ouvrit l'esprit, afin qu'ils pussent comprendre les Saintes Écritures* (Luc. xxiv, 45) ; puis aux prélats et à tous ceux qui devaient gouverner l'Église, et prendre soin des pécheurs comme de pauvres

malades. De plus, il leur enjoignit de surajouter tout ce qui serait nécessaire pour leur ministère. Ainsi, les prédicateurs ne doivent pas se contenter d'annoncer les vérités contenues dans les deux Testaments, mais encore y joindre beaucoup d'autres enseignements fournis par les écrivains ecclésiastiques. Il surajoute aussi de son propre fonds, celui qui, à l'exemple des Apôtres, prêche gratuitement la sainte doctrine aux hommes, sans attendre ou recevoir d'eux aucune récompense temporelle. Il donne également du sien, celui qui explique et observe non-seulement les préceptes, mais en outre les conseils évangéliques. Aussi, au grand jour du jugement, lorsque le souverain Maître viendra rendre à chacun tout ce qu'il a promis, il dira au bon serviteur : *Parce que vous avez été fidèle en de petites choses, je vous établirai sur de plus grandes ; entrez dans la joie de votre Seigneur* (Matth. xxv, 21).

Selon le sens mystique, ce voyageur qui descend de Jérusalem à Jéricho représente tout homme qui, en commettant le péché mortel, s'éloigne de Dieu qui est notre paix, pour se tourner vers la créature par un changement coupable ; et de la sorte il abandonne le bien suprême et immuable pour un bien infime et périssable. Après être ainsi tombé entre les mains des voleurs ou des démons qui le dépouillent, le couvrent de plaies et le laissent demi-mort sur la voie publique, que lui reste-t-il à faire, sinon de prier Jésus-Christ ? Ce bon Samaritain, gardien des âmes, dirigera vers nous ses pas miséricordieux, dispersera les brigands infernaux, nous rendra les vêtements de la grâce qu'ils nous ont enlevés, cicatrisera les blessures du péché qu'ils nous ont faites, ranimera en nous la vie qui s'éteignait et nous transportera dans la céleste Jérusalem. —Selon le sens moral, Jérusalem désigne l'état de vertu, tandis que Jéricho marque l'état de

péché ; c'est pourquoi l'homme qui descend de Jérusalem à Jéricho, c'est le coupable qui, de la justice où il était élevé, tombe dans une faute grave. Il est alors saisi par les larrons, c'est-à-dire par les démons qui le dépouillent des dons gratuits et le blessent dans ses propres facultés. Ils le laissent ainsi à demi mort, privé de la vie spirituelle, ne conservant plus que la vie naturelle. Le prêtre et le lévite qui passent outre sans l'assister, sont les mauvais ministres de l'Église. Le bon Samaritain, c'est le confesseur ou le prédicateur qui, touché de compassion, s'approche du pécheur, bande ses blessures en lui donnant d'utiles conseils, verse sur ses plaies l'huile de la miséricorde et le vin de la justice. Il le place sur sa monture, c'est-à-dire il emploie à l'assister non-seulement son esprit, mais aussi son corps qui est comme la monture de l'âme, et il le conduit à l'hôtellerie, c'est-à-dire à l'Église où il lui procure le pain de la parole divine et celui de la sainte Eucharistie. Ensuite, il présente deux deniers qui figurent la grâce en cette vie et la gloire dans l'autre, et les remet à l'hôtelier, c'est-à-dire en assure la possession au propre pasteur qui remplit son devoir à l'égard du pécheur son sujet. *Prenez soin de cet homme*, lui dit-il, en exerçant votre ministère à son égard; *et tout ce que vous dépenserez pour lui de votre fonds,* en lui rendant des services auxquels vous n'êtes pas obligé, *je vous le rendrai,* c'est-à-dire je vous en garantis la récompense pour la vie éternelle.

Après cette parabole, Jésus, s'adressant au docteur de la Loi qui l'avait d'abord interrogé, lui demanda lequel des trois s'était montré le prochain du voyageur tombé entre les mains des voleurs. *C'est celui qui exerça la miséricorde envers lui,* répartit le docteur (Luc. x, 37). Ainsi, dit saint Cyrille, ni le prêtre ni le lévite ne se montrèrent le prochain

de ce malheureux, mais celui-là seul qui lui porta secours. La dignité du sacerdoce et la connaissance de l'Écriture sainte sont inutiles, si elles ne sont confirmées par les bonnes œuvres. « D'après la déclaration de notre divin Maître, dit le Vénérable Bède (in cap. x Luc.), il est évident que celui-là seul est véritablement notre prochain qui use envers nous de charité. Ainsi le prêtre et le lévite ne furent point le prochain de cet homme blessé qui était cependant leur compatriote et leur concitoyen comme enfant de la Judée et habitant de Jérusalem ; le Samaritain, au contraire, devint le prochain de cet étranger parce qu'il eut pitié de lui. Pour montrer que nous avons pour prochain tout homme qui exerce la miséricorde à notre égard, et surtout l'Homme-Dieu, Jésus-Christ approuve la réponse du docteur en disant : *Allez et faites de même*, c'est-à-dire avancez de vertu en vertu et traitez votre prochain comme le Samaritain traita le Juif. A son exemple, regardez comme votre prochain tout homme, même votre ennemi, et afin de prouver que vous aimez votre prochain comme vous-même, assistez-le dans ses nécessités en lui témoignant de la compassion. Selon saint Chrysostôme, c'est comme si Jésus-Christ disait : Lorsque vous voyez quelqu'un affligé ne dites pas : C'est un méchant homme; car, quel qu'il soit, juif ou païen, dès qu'il est indigent ou malheureux, il a droit à votre pitié et à votre bienfaisance.

De la réponse du docteur, le Seigneur conclut encore que ce ne sont pas les liens du sang, mais les œuvres de miséricorde qui constituent quelqu'un notre prochain. Il semble dire à ce docteur : Aimez-moi et appliquez-vous à remplir à mon égard le double précepte de la Loi, parce que je suis tout à la fois votre Dieu et votre prochain ; faites aussi tous vos efforts pour soulager votre prochain dans ses besoins, soit

corporels, soit spirituels, et vous prouverez ainsi que vous êtes son prochain. Saint Bernard dit à ce sujet (Serm. 20 in Cant.) : « Je possède en mon cœur l'amour de Dieu et l'amour du prochain, lorsque je vous aime, Seigneur Jésus ; car, si vous êtes mon Dieu, vous êtes aussi mon prochain, puisque vous vous êtes fait homme pour mieux exercer la miséricorde envers moi. » — D'après les deux conclusions que le Seigneur tire de la réponse du docteur, celui-ci est convaincu de ne point observer le double précepte de l'amour, puisqu'il n'aime pas Jésus-Christ qui mérite toutes nos affections comme notre Dieu et aussi comme notre prochain en tant qu'homme. Voulons-nous exciter, entretenir et accroître dans nos cœurs l'amour de Jésus-Christ sous ce double rapport, méditons souvent avec soin les bienfaits dont il nous a comblés en accomplissant les œuvres de miséricorde les plus merveilleuses à notre égard.

La miséricorde est assurément une grande chose, puisqu'elle nous fait devenir le prochain des inconnus et des étrangers, et qu'elle nous fait mériter la vie éternelle. Celui-là est vraiment votre prochain dont vous vous approchez par la compassion ; mais celui qui n'a compassion de personne n'est aussi le prochain de personne. Par ce commandement : *Vous aimerez votre prochain comme vous-même,* le Seigneur comprend tous les hommes ; et ce commandement consiste dans l'accomplissement de la loi naturelle qui nous dit de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît, et de faire pour autrui ce que nous voudrions qu'on fît pour nous. Selon saint Ambroise (in cap. x Luc.), « nul n'est plus véritablement notre prochain que Jésus-Christ qui a guéri nos plaies par sa grâce ; aimons-le comme notre Dieu, aimons-le aussi comme notre prochain; car rien ne nous est plus proche que Celui qui est

notre chef et dont nous sommes les membres. Avec lui aimons celui qui l'imite, aimons celui qui compatit à la misère des autres hommes, formant un même corps avec Jésus-Christ. Ce n'est pas la parenté, mais la charité qui fait le prochain ; et parce que la miséricorde est dans la nature même, rien n'est plus conforme à la nature que de venir en aide à ses semblables. » Ainsi parle saint Ambroise. Saint Augustin (de Verbis Apost., xxi) nous exhorte aussi à la pratique de la miséricorde en ces termes : « Pendant que nous voyageons sur cette terre d'exil, aidons-nous mutuellement à porter nos peines et nos fardeaux, afin de parvenir à cette vie où il n'y aura plus ni fatigues, ni misères. La véritable affection consiste à partager toutes les afflictions de la personne aimée ; c'est là la marque évidente d'une amitié sincère. Et si nous voulons que ce devoir nous devienne doux et facile, considérons tout ce qu'un Dieu a bien voulu endurer pour nous. C'est pourquoi saint Paul nous dit (Philip. ii, 5) : *Soyez dans les mêmes sentiments où Jésus-Christ a été* à l'égard du prochain. Pensons aussi qu'étant hommes comme les autres, nous pouvons comme eux éprouver les maladies et infirmités, soit corporelles, soit spirituelles ; nous serons alors disposés à compatir à leurs maux et à les secourir, comme nous voudrions que les autres se comportassent à notre égard si nous étions à leur place. C'est ainsi qu'agissait le grand Apôtre : *Je me suis fait tout à tous,* dit-il, *afin de les gagner tous à Jésus-Christ* (I Corin. ix, 22). Il pensait alors qu'il aurait pu être lui-même dans le malheureux état dont il voulait les délivrer. Croyons également que tout homme, quel qu'il soit, peut avoir quelque qualité secrète, quelque vertu cachée qui le rende meilleur que nous. *Ne faites rien par esprit de contention ou de vaine gloire,* dit saint Paul ; *mais que chacun,*

par humilité, croie les autres au-dessus de soi (Philip. II, 3). Ces pensées suffiront pour abattre notre orgueil, exciter notre charité, et nous faire supporter, non-seulement avec patience et résignation, mais encore de bon cœur et avec joie, les imperfections et les défauts de nos frères. » Ainsi parle saint Augustin.

Saint Grégoire dit également (Hom. 13 in Ezech.): « Celui qui considère attentivement tout ce que les autres ont à supporter de ses propres défauts et imperfections, sera plus disposé à supporter les imperfections et les défauts du prochain. Plus loin il ajoute : *La Jérusalem* céleste, cette *cité de la paix, est bâtie comme une ville,* formée par la réunion des Saints (Psal. CXXI, 3). Les pierres, ou plutôt les âmes destinées à entrer dans cette sublime construction, sont préparées, taillées et polies ici-bas par les peines, les chagrins et les tribulations de toute sorte. Dans un édifice matériel, les pierres superposées se soutiennent mutuellement, celles qui sont supportées en supportent d'autres à leur tour. Ainsi, dans l'Église de Dieu, il est nécessaire que les Chrétiens supportent leurs frères, s'ils veulent eux-mêmes être supportés par les autres ; de cette manière s'élève l'édifice de la vraie charité qui repose sur une base unique, à savoir notre divin Rédempteur ; car c'est de lui que saint Paul a dit (I Cor. III, 11) : *Personne ne peut placer un autre fondement que celui qui a été posé, c'est-à-dire Jésus-Christ.* Voilà le fondement qui porte tout, sans que rien le porte lui-même ; car Jésus-Christ supporte seul toutes nos imperfections et tous nos défauts, mais il ne nous laisse rien supporter de lui, puisqu'il est la perfection même. » De ces paroles de saint Grégoire, nous devons conclure que plus nous aurons souffert ici-bas de la part des autres pour l'amour de Dieu, plus aussi nous serons rapprochés du fonde-

ment qui est Jésus-Christ, et moins nous aurons souffert, plus aussi nous en serons éloignés. Méditons attentivement ces paroles, et alors nous serons disposés à supporter les défauts et les imperfections du prochain, non-seulement avec patience, mais encore avec joie en vue de Dieu.

Laissons parler saint Anselme sur cette matière (Lib. de similitudinibus, XLV) : « C'est ressembler aux Saints que de se réjouir des avantages des autres, mais s'en attrister c'est ressembler aux démons. Aussi, l'homme qui, faisant peu de bien, applaudit néanmoins à celui que fait son prochain, doit inspirer plus d'espérance pour son salut qu'un autre qui, faisant beaucoup de bien, est envieux de celui que fait son semblable. » Le même saint Docteur ajoute : « Lorsque nous sommes contents de la ruine de notre frère, nous ne sommes plus comptés parmi les membres vivants de l'Église, parce que nous détruisons en nous la charité qui doit les unir et les animer tous. Si nous étions encore un d'entre eux, nous serions affligés de la perte de notre frère ; car, tant qu'un membre est vivant il souffre avec les autres, mais il n'éprouve plus de douleur et ne peut rien ressentir lorsqu'il est mort. Ce qui se dit de la compassion et de la congratulation relativement au bien ou au mal du prochain s'entend également de la communication de nos propres biens. En effet, de même que dans le corps humain un membre transmet à un autre l'action qu'il exerce et la nourriture qu'il reçoit ; de même, dans le corps mystique de Jésus-Christ qui est l'Église, chaque Chrétien doit communiquer aux autres les biens spirituels et même temporels dont Dieu l'a favorisé. Il faut en dire autant de la considération réciproque ; comme les membres sont unis ensemble par une si étroite sympathie que, dans aucun cas et pour aucune raison, il ne saurait exister entre eux la

moindre dissension, il doit en être ainsi parmi nous. En vertu du même principe, on doit encore se supporter mutuellement ; car un membre souffre qu'on le blesse pour en guérir et protéger un autre, il endure même sans se venger la lésion qu'un autre lui a directement causée. Voilà comment nous devons nous conduire les uns à l'égard des autres. » Ainsi parle saint Anselme.

Prière

Seigneur Jésus, gardez-nous lorsque nous passons de la contemplation à l'action, ou des exercices spirituels aux occupations extérieures, de peur que nous ne tombions entre les mains des voleurs en succombant aux appétits des sens ; car nous serions alors dépouillés de vos dons gratuits et blessés dans nos facultés naturelles. Que le prêtre et le lévite, c'est-à-dire la partie supérieure et la partie inférieure de notre âme ne descendent point par la même voie jusqu'à consentir au péché, mais tendent plutôt à s'élever vers vous et à monter vers le ciel. O bon Samaritain, approchez de nous par la grâce de la prédestination, cicatrisez en nous les blessures du péché, répandez sur nos plaies l'huile et le vin en nous inspirant l'espoir du pardon et la crainte de la justice ; placez-nous sur votre monture en assujétissant notre sensualité à la raison ; conduisez-nous dans l'hôtellerie de l'Église par le repentir de nos péchés, et le lendemain de cette vie, au jour de la résurrection, donnez-nous, comme prix des deux deniers que vous avez payés, le double vêtement de la gloire pour l'âme et pour le corps. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LX

PÉNITENCE DE MARIE-MADELEINE (1)

Luc. VII, 36-50.

Jésus ensuite monta de Galilée en Judée. Là, se rencontra *un Pharisien*, nommé Simon le lépreux, qui, voulant paraître juste, *le pria de prendre part à son festin* (Luc. VII, 36). Loin de rebuter cette justice hypocrite, le charitable Médecin accepta l'invitation, pour guérir la dissimulation de son hôte. Comme nous le voyons dans l'Évangile, Jésus mangea avec des publicains et des pécheurs, pour les rappeler à la pénitence ; ainsi nous l'avons vu assister au repas que Matthieu lui offrit dans la compagnie des publicains. Il mangea avec des justes qui l'affectionnaient, pour entretenir et développer leur amour et leur dévotion envers lui ; c'est ainsi qu'il accepta l'hospitalité de Marthe et de Marie. Il mangea avec ses parents pauvres, pour suppléer à leur indigence, comme il arriva aux noces de Cana, où il changea l'eau en vin. Il mangea aussi avec des Pharisiens orgueilleux, pour réprimer leur orgueil et censurer leurs vices, comme il arriva dans la circonstance dont nous allons parler. Quelquefois aussi, selon les lieux et les occasions, il acceptait, avec humilité et reconnaissance, par amour de la pauvreté, les invitations qu'on lui faisait ; car il était tellement pauvre qu'il était dépourvu de presque toutes les choses nécessaires à la vie. Et, pourquoi n'appellerions-nous pas dans notre demeure un si grand hôte ?

(1) Voir note II à la fin du volume.

Pourquoi, lorsqu'il s'invite lui-même, ne le recevrions-nous pas avec plaisir ? car *tous les biens viennent avec lui* (Sap., VII, 11).

Madeleine, qui avait déjà sans doute entendu Jésus prêcher, apprit qu'il avait été invité chez Simon le lépreux. Pénétrée d'une vive douleur à cause de ses péchés dont elle avait une parfaite contrition, et enflammée d'un ardent amour pour Jésus-Christ, elle se rendit au lieu du festin avec un vase d'albâtre rempli de parfums (Luc. VII, 37). Selon la remarque de Bède (in cap. VII Luc.), l'albâtre est une espèce de marbre blanc, tacheté de diverses couleurs, dont on fait ordinairement des vases pour renfermer les parfums qui s'y conservent très-bien sans corruption. Le Pharisien ici mentionné est appelé ailleurs dans l'Évangile Simon le lépreux. Ce n'est pas sans raison, comme le fait observer saint Chrysostôme (Hom. 81 in Matth.), que l'Évangile rappelle la lèpre de ce Pharisien ; c'est afin de montrer pourquoi Madeleine s'approcha du Sauveur avec confiance ; car, voyant qu'il avait guéri Simon d'une maladie aussi repoussante et aussi impure, cette femme espérait qu'il purifierait son âme de toutes ses souillures. — Arrivée dans la demeure du Pharisien, Madeleine, inclinant la tête et baissant les yeux, traversa la salle du festin, sans s'arrêter jusqu'à ce qu'elle fût parvenue près de Jésus. N'osant se mettre devant le Sauveur, tant elle était confuse de ses péchés, elle se plaça derrière lui et se prosterna à ses pieds, le cœur rempli d'une immense confiance, parce qu'elle brûlait déjà pour lui d'une ardente charité ; puis, elle se mit à éclater en soupirs et en sanglots, à laver et arroser de larmes abondantes les pieds du Seigneur, tant était grande la contrition qui déchirait son âme. Après avoir séché ses pleurs, elle essuyait avec ses cheveux les pieds de Jésus qu'elle avait inon-

dés ; et son amour croissant toujours, elle les pressait contre ses lèvres, sans pouvoir mettre un terme à ses caresses. Comme la marche les avait couverts de poussière et harassés de fatigue, elle y répandait des parfums précieux pour y ramener la fraîcheur et le délassement (Luc. vii, 38).

Pendant que Madeleine agissait ainsi aux yeux de l'assistance, Dieu seul voyait la ferveur intense qui dévorait le cœur de cette femme. « Pour manifester son indignité, dit saint Grégoire de Nysse, Madeleine, les yeux modestement baissés, restait derrière Jésus, embrassait ses pieds, les arrosait de ses larmes et les essuyait de ses cheveux. Extérieurement, elle témoignait sa douleur, et intérieurement elle implorait son pardon. » L'attitude de Madeleine prosternée nous montre sa dévotion et son humilité ; l'effusion de ses larmes prouve sa pénitence et sa componction ; elle cache ses pleurs en les essuyant avec ses cheveux, parce qu'elle n'est pas de ceux qui font leurs œuvres pour être vus des hommes ; ses baisers expriment son amour et sa dilection ; le parfum qu'elle répand atteste ses tendres et respectueux sentiments. Le vase d'albâtre qui conserve le parfum représente le sanctuaire de cette âme, remplie de la foi et de la charité qu'elle garde soigneusement. — Saint Grégoire dit à ce sujet (Hom. 17 in Evang.) : « Lorsque je me rappelle la pénitence de Madeleine, je me sens plus disposé à pleurer qu'à parler ; car quel cœur, fût-il plus dur que la pierre, ne serait attendri de voir la douleur de cette pécheresse et ne serait porté à suivre l'exemple de cette pénitente ? En pensant à sa conduite passée, elle ne voulut garder aucune mesure pour que la réparation fût complète. Sans être invitée, elle s'introduisit dans la salle où elle vint répandre ses larmes au milieu des convives. Comprenez par là de quelle douleur devait être pénétrée celle qui ne rou-

git pas de pleurer même dans un festin ? La considération de sa misère la fit courir sans respect humain à la source de la miséricorde ; car la honte intérieure qu'elle avait d'elle-même lui donna la force de surmonter la confusion extérieure devant une nombreuse compagnie. »

Selon le sens mystique, les pieds du Seigneur figurent les pauvres qui, à cause de leur abaissement et de leur affliction, sont comme la partie inférieure et crucifiée de son corps mystique. Le riche et le pécheur veulent-ils obtenir ici-bas le pardon de leurs péchés et plus tard la gloire du royaume qui appartient aux pauvres, ils doivent se prosterner en quelque sorte aux pieds des pauvres, en leur témoignant de la bienveillance, et les environnant de leur estime et de leur affection ; ils doivent les arroser des larmes de leur compassion et faire disparaître les angoisses des indigents, par le secours des biens temporels que figurent les cheveux abondants de Madeleine ; ils doivent les couvrir de leurs baisers, en leur parlant avec une douce bonté et les traitant avec une charité fraternelle ; ils doivent enfin répandre des parfums sur leurs personnes, en les assistant avec un visage gai, les servant avec un cœur dévoué et les consolant par de suaves paroles. « Sans ces conditions, dit saint Augustin (Hom. 42), les riches ne peuvent dire convenablement : *Notre Père*, puisqu'ils refusent de reconnaître les pauvres pour leurs frères. Et cependant, combien tiennent une conduite tout opposée, et comme le Pharisien, se rendent indignes de la grâce en ce monde et de la gloire en l'autre ! »

Selon saint Grégoire (Hom. 33 in Evang.), « Madeleine est notre image, si, après avoir péché, nous retournons à Dieu de tout notre cœur et imitons le deuil de sa pénitence. Or que signifie son parfum, sinon la bonne odeur de

la vertu ? Ainsi, lorsqu'en faisant des œuvres saintes, nous répandons dans l'Église la bonne odeur de la vertu, ne répandons-nous pas de la sorte notre parfum sur le corps mystique de Jésus-Christ ? Nous nous tenons devant Jésus-Christ contre ses pieds, lorsque, restant dans le péché, nous nous opposons à la marche de sa grâce dans nos cœurs. Si, au contraire, nous revenons du péché à la pénitence véritable, nous nous tenons derrière lui, à ses pieds, et nous nous attachons à la suite de Celui dont nous embarrassions auparavant la marche. A l'exemple de Madeleine, nous arrosons de nos larmes les pieds du Sauveur, lorsque, par des sentiments de compassion, nous nous abaissons jusqu'aux membres les plus humbles du Seigneur. Nous essuyons avec nos cheveux les pieds de Jésus-Christ, lorsque, non contents d'avoir pitié de ses serviteurs, nous les secourons de notre superflu. Nous couvrons de nos baisers les pieds du Sauveur, quand nous aimons avec tendresse ceux que nous assistons par charité. » Telles sont les paroles de saint Grégoire.

Ainsi, cette femme pécheresse qui se prosterne aux pieds de Jésus-Christ figure toute personne vraiment contrite de ses péchés. Or, pour que la conversion soit sincère, il faut que l'on serve Dieu par la pénitence, comme on l'a offensé par le péché. C'est pourquoi saint Paul a dit (Rom. VI, 19) : *Comme vous avez prostitué les membres de votre corps à l'iniquité, consacrez-les maintenant à la justice pour votre sanctification.* C'est précisément ce que fit Madeleine, comme l'explique saint Grégoire (Hom. 33 in Evang.). « Le parfum qu'elle avait employé naguère à des usages coupables, pour l'agrément de sa chair, elle l'offre maintenant avec une pure dévotion pour l'honneur de Dieu : ses yeux qui avaient convoité les choses de la terre versent les larmes du repentir ; ses cheveux qui avaient paré son visage,

essuient ses pleurs ; ses lèvres qui avaient proféré des paroles orgueilleuses, baisent les pieds divins dont elle suit les traces. Ainsi donc, tout ce qui en elle avait été l'instrument de la vanité, devint la matière de son sacrifice ; autant de vices elle avait entretenus, autant de vertus elle pratiqua ; elle fit contribuer à la gloire de Dieu par la pénitence, tout ce qu'elle avait fait servir au mépris du Créateur par le péché. » Ainsi parle saint Grégoire. — Saint Jérôme rapporte quelque chose d'à peu près semblable relativement à sainte Paule (in Epitaphio Paulæ) : « Comme je l'exhortais souvent, dit-il, à ne pas verser des larmes si abondantes afin de conserver sa vue pour se livrer à la lecture de l'Évangile, elle me répondait: Ne dois-je pas exténuer ce visage que, contrairement au précepte divin, j'ai revêtu d'une beauté factice pour plaire aux hommes? Ne dois-je pas mortifier ce corps qui a nagé dans les délices? Ne faut-il pas expier par des pleurs continuels les réjouissances et les ris prolongés ? Ne faut-il pas transformer en un austère cilice les couches moelleuses et les tissus délicats ? Je me suis étudiée à plaire à mon époux et au monde, je désire maintenant plaire à Jésus-Christ. » — D'après ce modèle, nous savons comment nous devons faire pénitence ; ce qui nous a conduits au péché doit, par une réaction salutaire, nous ramener à la pénitence. Ainsi, avons-nous péché par excès dans le boire, abstenons-nous de vin. Avons-nous péché par excès dans le manger ou par la recherche de mets exquis, adonnons-nous au jeûne et usons d'une nourriture frugale; en un mot, punissons chaque excès par des privations contraires. Contemplons Madeleine dont la dévotion est admirable et méditons tout ce qu'elle fit de mémorable en cette circonstance. Considérons aussi le Seigneur Jésus ; avec quelle bonté il accueille cette pécheresse ! avec quelle patience il endure

toutes ses démonstrations ! Il interrompt son repas, ainsi que les autres convives, pour attendre la fin de l'événement, dont l'étrangeté jetait tout le monde dans l'étonnement.

Cependant, le Pharisien qui avait invité Jésus, mais qui ne l'avait pas invoqué, quoiqu'il eût mieux fait, murmurait contre son hôte; car ayant une haute estime de sa prétendue justice, mais n'éprouvant aucune compassion et oubliant sa propre fragilité, il se disait en lui-même (Luc. VII, 39) : *Si cet homme était un prophète* véritable qui connût les secrets des cœurs, *il saurait qui est celle qui le touche*, quelle est cette personne et quelle est sa vie ; il ne s'en laisserait pas approcher, *car c'est une pécheresse* dont il devrait refuser les parfums. Ainsi, le Pharisien blâmait Madeleine de la maladie morale qui l'affligeait, au lieu de la louer de ce qu'elle venait en demander la guérison à un si grand Médecin. Il blâmait aussi Jésus de montrer à cette femme de la bienveillance, au lieu qu'il aurait dû remercier ce bon Sauveur, en le priant à son tour de guérir la blessure de son orgueil. Quoi donc ! ne sais-tu pas, insensé Pharisien, ne sais-tu pas qu'il vient de te purifier de la lèpre, Celui que tu ne veux pas maintenant reconnaître comme prophète ? Oui, il est prophète et il sait parfaitement que cette femme qui l'a touché est une pécheresse ; mais *il est descendu du ciel pour appeler à la pénitence les pécheurs et non pas les justes ?* C'est ce qu'il a lui-même déclaré en propres termes (Luc. V, 32). Comment donc repousserait-il les pécheurs Celui qui s'est fait homme pour les pécheurs ? Ainsi selon la remarque de saint Grégoire (Hom. XXXIII in Evang.), lorsque nous voyons des pécheurs, déplorons en leur personne notre propre malheur ; car, ou nous avons commis, ou bien nous pourrions commettre les mêmes fautes qu'eux. Ce Pharisien qui accuse Jésus-Christ d'ignorance et

Madeleine de péché, représente l'hypocrite qui présume de sa fausse justice pour mépriser les autres hommes. La véritable justice, ajoute le même saint Docteur, connaît la compassion, et la fausse justice ne connaît que l'indignation; aussi le Sauveur reproche à Simon d'avoir témoigné alors peu de charité, tandis qu'il félicite Madeleine d'en avoir montré beaucoup.

Quoique le Pharisien ne prononçât aucune parole, le Seigneur qui pénétrait sa pensée, y répond pour la réfuter; et en répondant ainsi à une simple pensée que Dieu seul pouvait connaître, il montra qu'il était plus qu'un prophète, et le Seigneur même des Prophètes. Il lui exposa donc la parabole des deux débiteurs pour le forcer à conclure plus péremptoirement contre lui-même; car le Pharisien pouvait être ainsi convaincu par sa propre sentence, comme le frénétique porte lui-même les liens qui doivent le garrotter. Ces deux débiteurs étaient d'un côté Marie qui devait à Dieu cinq cents deniers; de l'autre, le Pharisien qui en devait seulement cinquante, parce qu'il s'estimait moins grand pécheur que Marie. Celle-ci qui avait obtenu la remise d'une dette plus considérable était obligée à un plus grand amour; aussi prouvait-elle ce plus grand amour par des démonstrations plus éclatantes envers Jésus-Christ. Par l'exemple des deux débiteurs et du créancier le Sauveur prouve au Pharisien que Madeleine devait être justifiée par la grâce de l'amour divin, qu'elle était même plus digne d'amour et de pardon; car sa conduite en cette circonstance avait été plus agréable au Seigneur que le festin de l'orgueilleux Pharisien. Dans l'ordre humain, l'amour est produit par les dons qui l'ont précédé, de manière que l'amour est d'autant plus intense que les dons ont été plus considérables. Voilà pourquoi le Seigneur, spécifiant le bien que la péche-

resse a fait et que le faux juste n'a pas fait, adresse trois reproches au Pharisien.

Il lui reproche d'abord d'avoir manqué de compassion, en ne lui donnant pas d'eau pour laver et délasser ses pieds fatigués par le voyage et couverts de poussière. Selon Tite, évêque de Bostre, c'est comme si le Sauveur disait à Simon : Il est facile de trouver de l'eau, mais il n'est pas facile de verser des pleurs. Cependant vous ne m'avez pas présenté ce que vous aviez sous la main, et cette femme m'a accordé une chose qui n'est pas donnée à tout le monde ; en lavant mes pieds avec ses larmes, elle a essuyé ses propres larmes. Il lui reproche ensuite d'avoir manqué de charité, en ne lui offrant pas le baiser comme signe d'affection et d'amitié. Il lui reproche enfin d'avoir manqué de cette allégresse figurée par l'huile dont il n'a pas oint la tête du Sauveur. C'était en effet l'usage de rendre ce triple devoir à ses hôtes; on les embrassait, pour marquer l'inviolabilité dont jouissait leur personne dans la demeure où ils entraient ; on leur lavait les pieds, pour les délasser des fatigues du voyage; on leur oignait la tête de parfums rafraîchissants, pour apaiser la chaleur qui les incommodait. C'est ainsi qu'on devait montrer de la compassion, de la charité et de l'allégresse dans toute hospitalité pour la rendre agréable ; et par conséquent le Pharisien qui prétendait l'exercer était plus obligé d'en accomplir chez lui les devoirs ordinaires qu'une femme étrangère à sa maison. On voit d'après cela que le Seigneur préféra le service dévoué de Madeleine au repas copieux de Simon. D'où l'on peut conclure que lorsqu'on reçoit un hôte chez soi, il y a plus de mérite à le traiter avec bienveillance, qu'à l'admettre à un festin.

Aux trois défauts qu'il reprochait à Simon, Jésus opposa les trois qualités qu'il loua dans Madeleine, ainsi que le

texte évangélique le marque clairement. De la conduite que tint cette femme, il ressort qu'elle aima beaucoup le Seigneur, et qu'en retour elle obtint sa justification, de telle sorte que le pardon de ses péchés attisa de plus en plus la flamme de sa charité. Aussi, Jésus, voulant montrer que toute perfection consiste dans la charité, dit à Simon : *Je vous le déclare : beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé* (Luc. VII, 47). *La charité fait disparaître la multitude des péchés*, nous dit saint Pierre (I Ep. IV, 8). Tâchons donc de concevoir un grand amour, afin de recevoir un ample pardon ; car, selon la remarque de saint Chrysostôme (Hom. 68 in Matth.), les âmes qui se sont lancées avec ardeur dans la voie du mal doivent retourner avec la même ardeur dans la voie du bien, ayant conscience des dettes nombreuses qu'elles ont contractées envers Dieu. — *Mais,* ajoute le Sauveur, *celui à qui on remet moins, aime moins,* comme vous, par exemple, Pharisien. Gardez-vous bien toutefois de vous enorgueillir, si vos dettes sont moins nombreuses, parce que le pardon vous est cependant nécessaire ; car aucun homme ne peut se libérer par lui-même de la dette qu'il a contractée par le péché; pour cet effet l'intervention de la grâce divine est indispensable. « Ranimons donc la ferveur en notre âme, dit saint Chrysostôme (Hom. 68 in Matth.), si nous voulons sortir de l'abaissement où nous sommes réduits. Ainsi, sommes-nous plongés dans le vice, ne désespérons pas; mais ne sommeillons pas non plus dans notre vertu. Ne nous laissons pas aller à une trop grande confiance en nous-mêmes, car souvent une personne autrefois criminelle peut nous devancer au ciel ; ne nous abandonnons pas non plus au découragement, car nous pouvons nous élever au-dessus de ceux qui occupent les premières places. » — « A votre

avis, mes frères, dit saint Grégoire (Hom. 33 in Evang.), qu'est-ce que la charité, sinon un véritable feu ? et le péché qu'est-il, sinon une rouille véritable ? C'est pourquoi Jésus dit à Madeleine que beaucoup de péchés lui sont remis, à cause de son grand amour. Elle se purifiait d'autant plus de la rouille de ses péchés, qu'elle brûlait davantage du feu de la charité. » — « Cet homme, dit saint Augustin (lib. L, Homil. 23), a contracté de grandes dettes, parce qu'il a beaucoup péché, mais cet autre a peu péché ; cependant, c'est la même bonté divine qui a préservé celui-ci et qui purifie celui-là ; car il n'est point de faute commise par un homme qui ne pût également être commise par un autre, s'il n'était assisté de son Créateur. » — « Il est évident, dit saint Bernard, que, comme j'ai fait beaucoup de chutes, j'en aurais fait beaucoup plus encore, si la miséricorde du Tout-Puissant n'avait soutenu ma faiblesse. Oui, je le confesse et je le confesserai toujours avec le Prophète royal (Ps. XCIII, 17) : *Si le Seigneur ne m'avait assisté, mon âme aurait été sur le point de descendre en enfer,* c'est-à-dire qu'elle serait tombée en toutes sortes de péchés. »

Dans le sens mystique, le créancier dont parle Jésus, c'est Dieu qui réclame le châtiment pour la faute, et le mérite de nos bonnes œuvres pour les dons de sa grâce. Les débiteurs sont, dans la circonstance présente, Marie et le Pharisien ; suivant une signification plus étendue, ce sont deux espèces de peuples, les Juifs et les Gentils, ou deux états de pécheurs, l'un public et l'autre occulte, ou deux classes d'hommes, les ecclésiastiques et les laïques. Les premiers sont débiteurs de cinq cents deniers, parce qu'ils sont plus coupables, et les seconds sont débiteurs de cinquante deniers, parce qu'ils pèchent moins gravement. Mais ni les uns ni les autres n'ont de quoi acquitter leurs dettes ; car

ils ne peuvent, en vertu de leurs propres forces, sans la grâce divine, obtenir la rémission de leurs péchés. Voilà pourquoi le Seigneur leur remet gratuitement la dette contractée par leurs prévarications.

Le Sauveur dit ensuite à cette femme (Luc. VII, 48) : *Vos péchés vous sont remis*, non-seulement quant à la coulpe ou la tache, mais aussi quant à la peine qui leur était due. Tel est l'effet d'un vif amour de Dieu et d'une horreur profonde de la faute. O heureuse Madeleine, qui a reçu de Dieu tant de faveurs! Elle obtint d'abord la rémission de ses fautes, elle jouit ensuite de la familiarité avec le Seigneur et mérita de le contempler la première après sa résurrection, comme nous le verrons plus loin. *Ceux qui étaient à table avec le Seigneur commencèrent à dire en eux-mêmes : Qui est Celui-ci qui remet même les péchés?* (Luc. VII, 49). Ils parlaient ainsi parce qu'ils considéraient seulement les apparences extérieures de l'humanité, incapable par sa vertu propre de remettre les péchés. Mais, sans s'arrêter à répondre à leurs pensées, le Seigneur dit à Madeleine (Luc. VII, 50) : *Votre foi*, c'est-à-dire cette foi que Dieu a mise dans votre âme, *vous a sauvée;* car une pareille foi animée par la charité parfaite rendait digne de la vie éternelle celle qui la possédait. — Selon saint Grégoire (Hom. 33 in Evang.) la foi sauva Marie, parce qu'elle ne douta pas de pouvoir obtenir de Dieu l'objet de sa demande, car elle en avait déjà reçu l'espérance de Celui auprès duquel elle sollicitait le salut. *Allez en paix*, ajouta Jésus, c'est-à-dire vivez dans le calme, loin du tumulte des vices, et ne vous mettez pas en désaccord avec la grâce du Rédempteur. Le Seigneur ordonne à cette femme d'aller en paix, afin qu'elle persévère à marcher dans le chemin de la vérité, sans retourner dans la voie du scandale. « Après lui avoir remis ses péchés,

dit saint Théophile, Jésus engage Marie à s'avancer dans la pratique du bien sans se borner à la fuite du mal. *Allez en paix,* ajoute-t-il, c'est-à dire marchez dans la justice ; car la justice produit la paix de l'homme avec Dieu, tandis que le péché cause leur mésintelligence. C'est comme si Jésus disait: Faites tout ce qui peut vous conduire à la paix avec Dieu. »

Cette parole, *Allez en paix,* marque donc que Marie s'empressa de marcher dans la vertu de manière à garder la paix dans son âme. O parole pleine de douceur et de suavité ! Avec quelle joie Madeleine l'entendit ! Comme elle se retira satisfaite d'être convertie parfaitement à Dieu ! Désormais elle ne cessa de mener une vie sainte et pure, en restant toujours attachée au Seigneur Jésus et à sa Mère. *Allez en paix ;* comme ces mots sont opportuns, après que cette femme a été rétablie en grâce ! car les âmes justifiées possèdent la paix, parce qu'aucun remords ne trouble leur conscience ; mais *la paix fuit loin des impies* et de ceux qui croupissent dans le péché (Is. XLVIII, 22). — D'après cela, vous voyez clairement que la charité rétablit la paix entre Dieu et le pécheur ; aussi saint Pierre a dit que *la charité couvre la multitude des péchés* (I Ep. IV, 8). En effet, il est impossible de plaire à Dieu sans cette vertu, tandis qu'avec elle nous sommes certains de lui plaire ; c'est pourquoi nous devons avant tout l'offrir à Dieu. « Toute offrande est indigne de Dieu, dit saint Ambroise (in cap. VII Luc.) ; car que pourrions-nous lui offrir, pour s'être abaissé à revêtir notre pauvre humanité, pour s'être laissé flageller et crucifier, pour avoir enduré les douleurs de la mort et les humiliations de la sépulture ? Ah ! malheur à moi, si je ne réponds par l'amour à tant de bienfaits ! Oui, je ne crains pas de le dire, saint Pierre ne pouvait rendre ce que le Sauveur avait fait pour lui, qu'en s'efforçant de l'aimer autant qu'il

pouvait. Saint Paul aussi ne pouvait autrement rendre ce que Jésus avait fait pour lui ; il lui donna bien mort pour mort ; mais que sa dette était grande encore ! Ainsi, lors même que nous rendrions au Seigneur croix pour croix, mort pour mort, qu'est-ce que cela ? N'avons-nous pas reçu tout de lui, par lui et en lui ? Ah ! rendons-lui amour pour amour, charité pour sa bonté, reconnaissance pour le sang qu'il a versé en notre faveur. Chérissons-le d'autant plus qu'il nous a donné davantage. »

Que personne ne désespère pour ses nombreux péchés, mais qu'il compte plutôt sur la miséricorde divine ; car le Seigneur se plaît à montrer sa clémence à l'égard de ceux qui viennent à lui avec un cœur contrit. Ainsi, voulez-vous connaître la vertu de la confession et des larmes, voyez ce que font la foi et la dilection. En un instant Madeleine est justifiée et purifiée de tout péché, elle qui avait été remplie de tous les vices et si grande pécheresse que le Pharisien avait dédaigné de la regarder. A l'exemple de cette femme pénitente, pécheur pleurez vos fautes, pour que Dieu lui-même essuie vos larmes un jour. « Heureuses ces larmes que sèchera la main bienfaisante du Seigneur ! dit saint Bernard (Serm. in verbis Evang. : Ecce nos reliquimus omnia). Heureux les yeux qui préfèrent s'inonder des pleurs de la pénitence, que de considérer les vanités et les richesses du monde ! » Selon saint Chrysostôme (Hom. 6 in Matth.), « de même que la sérénité renaît au ciel, après qu'un violent orage a fondu sur la terre ; ainsi, avez-vous répandu des larmes, la tranquillité revient dans votre âme et dissipe les nuages du péché. Comme nous sommes purifiés d'abord par l'eau et l'Esprit, nous le sommes ensuite par les larmes et la confession. »

A ce sujet écoutons saint Anselme (in Meditat.). « Entrez,

dit-il, dans la maison du Pharisien; contemplez Notre-Seigneur assis à la table du festin; avec cette pécheresse attendrie allez vous prosterner à ses pieds, arrosez-les de vos larmes, essuyez-les avec vos cheveux, couvrez-les de vos caresses, répandez-y vos parfums. Et s'il ne vous permet pas d'abord d'embrasser ses pieds sacrés, insistez, priez, levez vers lui vos paupières humides de pleurs; par vos soupirs et vos gémissements arrachez-lui ce que vous demandez; luttez avec lui comme Jacob, afin qu'il se réjouisse de se voir enfin vaincu. Quelquefois il vous paraîtra détourner ses regards, fermer ses oreilles, éloigner ses pieds que vous brûlez de caresser; néanmoins, persistez toujours, ne cessez de crier : *Jusques à quand, Seigneur, élèverai-je ma voix vers vous sans me voir exaucé* (Habac., I, 2). Mon bon Jésus, *rendez-moi la joie, en vous montrant mon Sauveur* (Ps. L, 14). *Mon cœur vous a parlé, mes yeux vous ont cherché, je chercherai votre visage. Seigneur, ne détournez pas de moi votre face* (Ps. XXVI, 9). » Telles sont les paroles de saint Anselme.

Aucun pécheur ne doit donc désespérer de la clémence divine, car le Seigneur est disposé à remettre aux hommes toutes leurs dettes et à ramener tous les pénitents au royaume des cieux. Dieu nous en a donné une preuve remarquable dans Manassès, auquel il fit grâce, à cause de son repentir. Cet ancien roi de Juda avait commis d'innombrables péchés; il avait fait scier avec une scie de bois par le milieu du corps Isaïe qui lui reprochait ses désordres, et il avait fait périr tant d'autres Prophètes qui blâmaient sa conduite, que les flots de leur sang rougirent les places de Jérusalem. Enfin devenu captif de ses ennemis, il fut conduit en exil et jeté en prison; c'est là qu'il commença à faire pénitence, et à déplorer sincèrement ses crimes. Alors il pria le Seigneur avec larmes, en lui disant : *Mes péchés, Seigneur, sont plus*

nombreux que les grains de sable de la mer, et la multitude de mes iniquités me rend indigne de considérer la hauteur des cieux (in fine II Paralip.) Néanmoins Dieu eut pitié de lui et agréa son repentir; car il le délivra de sa captivité et le rétablit sur son trône à Jérusalem. Ce roi est la figure du pécheur; celui-ci afflige aussi les prophètes du Seigneur qui le réprimandent, lorsqu'il refuse d'écouter les prédicateurs et les ministres de l'Église; tant qu'il demeure dans le péché mortel, il reste sous la captivité du démon; mais s'il fait pénitence avec sincérité, Dieu est disposé à lui rendre sa grâce.

Nous avons une autre preuve non moins célèbre de la même vérité dans le roi David qui avait commis le double crime d'adultère et d'homicide. Dès que Nathan l'eut repris, il s'écria : *J'ai péché!* (Peccavi). Et le Prophète répondit aussitôt : *Le Seigneur vous a pardonné votre faute* (II Reg. XII, 13). Oh! qu'elle est grande, qu'elle est ineffable la miséricorde divine qui ne rejette aucun pénitent, quelle que soit sa condition! Que l'énormité de nos fautes ne nous jette donc pas dans le désespoir, puisque nous avons tant d'exemples incontestables de la clémence divine! Ne demeurons plus désormais esclaves du péché; car les hommes misérables abdiquent une grande dignité, en restant sous ce joug honteux, lorsqu'ils se livrent aux plaisirs et aux convoitises de la chair, lorsqu'ils soupirent après les honneurs et les prérogatives du monde, et qu'ils poursuivent avec une ardeur infatigable les biens et les richesses de la terre. Où sont-ils les mortels qui ne courent pas après ce triple objet de la concupiscence? Ne sont-ils pas vraiment misérables ceux qui servent les choses qui devraient les servir, et qui obéissent aux créatures qui devraient leur obéir? Comme ils s'avilissent et se dégradent! au lieu de se montrer maîtres

ils se transforment en serviteurs ; ils devraient plutôt profiter de la leçon qu'Alexandre reçut de Diogène. Le conquérant alla visiter un jour le philosophe illustre par sa science et sa sagesse ; mais celui-ci ne daigna pas même se lever devant le monarque qui se retira, tout ému de colère. Les courtisans revinrent dire au philosophe : Pourquoi avez-vous agi de la sorte ? Alexandre vous faisait un grand honneur en vous visitant dans l'extrême indigence où vous êtes plongé, et vous l'avez méprisé en ne vous levant pas en présence de sa haute majesté. Il ne convenait pas à ma dignité, répondit Diogène, de rendre hommage au serviteur de mon serviteur. Votre roi sert mon serviteur, c'est-à-dire le monde qui me sert, parce qu'il a été fait pour me servir. Voilà pourquoi il ne convenait pas que je témoignasse quelque respect à votre maître. Ainsi, ce philosophe se montrait bien seigneur et roi du monde, il tenait haut la dignité et l'excellence de sa nature.

Prière.

Doux Jésus, espoir des pénitents, vous avez manifesté votre miséricorde, en pardonnant à la pécheresse Marie, lorsqu'elle se tenait à vos pieds, qu'elle les arrosait de ses pleurs, les essuyait avec ses cheveux, les pressait contre ses lèvres. O Sauveur compatissant, ne me rejetez pas tout pécheur que je suis ; prosterné aux pieds de votre clémence, je les arrose des larmes d'une vive componction, je les embrasse par l'effusion d'une prière fervente ; accordez-moi d'entendre votre voix si pleine de bonté, de suavité et de miséricorde, comme Madeleine mérita de l'entendre, afin que, par ses mérites et par votre grâce, j'obtienne la rémission de mes innombrables péchés. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXI

ACTIVITÉ DE MARTHE ET REPOS DE MARIE

Luc. x, 38-42.

Jésus-Christ, continuant ses courses évangéliques, *entra dans un bourg* appelé Béthanie, c'est-à-dire *demeure de l'obéissance ;* ce qui signifie que le Seigneur habite volontiers dans la conscience docile à sa voix (Luc. x, 38). Il alla dans la maison de Marthe et de Marie, qu'il visitait souvent, à cause de l'étroite amitié qui l'unissait à cette pieuse famille. L'Évangéliste, sans parler ici de Marie, dit simplement qu'*une femme nommée Marthe le reçut dans sa maison,* parce que celle-ci, en sa qualité d'aînée, avait la direction de la maison. Les deux sœurs qui aimaient Jésus de tout leur cœur, l'accueillirent avec respect et joie, heureuses qu'elles étaient de l'arrivée d'un si grand hôte. Marthe aussitôt s'empressa de préparer un repas convenable pour le Seigneur qui était accompagné de ses disciples. Tandis qu'elle travaillait beaucoup afin de pourvoir à tous leurs besoins, Marie se mit aux pieds du Seigneur, pour témoigner avec quelle attention et avec quelle assiduité elle écoutait sa parole, de quelle vénération et de quelle confiance elle entourait sa personne. L'une restait debout, tout empressée de procurer au Seigneur la nourriture matérielle ; l'autre restait assise, tout appliquée à recevoir de lui la nourriture spirituelle. Or, autant l'âme l'emporte sur le corps, autant la nourriture spirituelle est préférable à la nourriture corporelle. D'après la remarque de saint Augustin (Serm. 21 de Verbis Dom.), plus Marie se tenait avec humilité, plus elle recevait avec abondance ; car

l'eau afflue dans les profondeurs de la vallée, tandis qu'elle glisse seulement sur les hauteurs de la colline. Selon sa coutume en effet, le Seigneur qui ne voulait pas demeurer oisif, parlait de la vie éternelle, et donnait ainsi à ses disciples l'exemple de rassasier de saintes instructions ceux qui les accueillaient dans leurs propres maisons.

Pendant ce temps-là, Marie ne cessait de contempler l'admirable figure du Sauveur dont elle ne se lassait pas de savourer la délicieuse conversation ; on ne saurait exprimer combien elle était ravie de le voir et de l'entendre ; elle ne pensait qu'à goûter les douceurs de la parole divine et à exercer les actes de la vie contemplative; c'est ainsi qu'elle recueillait soigneusement les miettes précieuses du pain spirituel que le Seigneur lui-même distribuait aux convives. Marthe au contraire, qui se livrait aux œuvres de la vie active, finit par s'arrêter un moment, et, comme fatiguée du travail, prit un peu de relâche ; mais, voyant avec peine qu'elle seule pourvoyait aux nécessités de la maison, pendant que sa sœur jouissait des charmes de la société, elle s'en plaignit à Jésus qui le permettait, et le pria d'engager Marie à partager son ministère et à lui prêter assistance. Mais Marthe n'obtint point une réponse conforme à son désir; Marie se contenta de l'aider de ses conseils et de ses prières, de la diriger et de l'encourager. Nous voyons, d'après cela, que les deux sœurs n'avaient ni serviteur, ni servante à leur disposition, et que le Seigneur n'avait personne dans sa suite pour fournir à ses besoins ; voilà une leçon pour les maîtres orgueilleux qui s'environnent de nombreux domestiques. Marthe qui se plaint de l'inactivité de Marie, figure les Chrétiens qui, ne connaissant pas l'excellence de la contemplation divine, croient que Dieu agrée seulement le ministère de la charité fraternelle, en sorte que, pour plaire à Jésus-Christ par la vie contem-

plative, il faille aussi le servir par la vie active. Saint Jérôme réfute cette erreur, dans une lettre adressée à une riche et noble dame romaine qu'il invitait à se retirer dans la solitude. « Quand quitterez-vous enfin cette servitude si imparfaite, lui disait-il? Croyez-vous que Notre-Seigneur ne pourra pas nourrir ses pauvres sans vous ? (Epist. ad Paulam et Eustochium).

D'après l'Évangile, Marie vit sa conduite blâmée en trois circonstances différentes. Ainsi, le Pharisien l'accusa de présomption et de témérité pour avoir osé, quoique pécheresse, toucher Jésus qu'il avait invité à sa table. Judas l'accusa de prodigalité, parce qu'elle avait répandu un parfum précieux pour en oindre la tête et les pieds du Sauveur. Marthe aussi l'accusa d'oisiveté dans l'occasion qui est ici rapportée. Et, au milieu de ces différents reproches, Marie garde toujours patiemment le silence ; mais Jésus répond toujours à sa place pour l'excuser. Ainsi, il montre au Pharisien que l'acte de Marie n'avait pas un caractère de présomption mais de dévotion (Luc. VII) ; il montre à Judas et aux autres disciples que l'effusion du parfum n'était pas une œuvre de prodigalité, mais de piété (Matth. XXVI) ; il montre à Marthe que, si sa sœur était assise à ses pieds, ce n'était pas par indolence, mais par zèle pour vaquer aux plus excellents exercices. — Marie qui goûtait tranquillement la suavité ineffable de la parole divine, sortit tout à coup comme d'un sommeil, à la plainte de sa sœur ; elle craignit pour son repos, et, inclinant son visage vers la terre, elle garda le silence et confia sa cause au véritable Juge qui était là présent ; elle n'essaya point de répondre, dans la crainte d'interrompre ainsi ou d'abandonner l'intention qu'elle avait d'écouter Jésus-Christ.

Le Seigneur alors excusant Marie dit à sa sœur (Luc. X, 41) : *Marthe*, *Marthe*. Il l'appelle deux fois par son propre

nom pour marquer l'affection qu'il lui porte et le désir qu'il a d'attirer davantage son attention. *Vous vous inquiétez et vous vous embarrassez de plusieurs choses*, ou de diverses occupations. En effet, les œuvres de la vie active entraînent avec elles la sollicitude et la distraction de l'âme qu'elles jettent souvent dans le trouble. Voulez-vous donc vivre dans la paix et la joie, ne vous mêlez pas de nombreuses affaires ; car plus vous entreprendrez d'œuvres différentes, moins vous aurez de force pour atteindre à votre fin. *Après tout*, ajoute le Sauveur, *une seule chose est nécessaire ;* s'attacher constamment à Dieu, suivant cette parole du Psalmiste : *J'ai demandé au Seigneur une seule chose qui sera l'objet de toutes mes recherches* (Ps. xxvi, 4). Or, *l'unique nécessaire* (unum necessarium), c'est ou bien Dieu lui-même, le seul être que nous devions chercher préférablement à tout le reste ; ou bien la seule application de l'esprit à Dieu. Par la vie contemplative, l'esprit tend d'une manière directe à Dieu qui est un absolument ; par la vie active au contraire il se tourne vers les créatures qui, étant nombreuses, divisent en quelque sorte l'âme et la distraient de beaucoup de manières. Toutefois, plusieurs choses sont nécessaires à ceux qui tendent vers l'objet unique qu'ils doivent placer au-dessus de tout.

Le Seigneur ajouta : *Marie a choisi la meilleure part*, la plus sûre et la plus noble. C'est comme s'il disait à Marthe: Vous n'avez pas choisi une mauvaise part, mais Marie a choisi la meilleure. Ainsi, ne vous plaignez pas que votre sœur reste inactive ; car *celui qui prend son repas est supérieur à celui qui le sert* (Luc. xxii, 27). Mais comment peut-on dire que Marie avait la meilleure part, puisqu'elle devait l'obtenir seulement dans la patrie ? Dès ici-bas, Marie goûta d'avance l'exquise douceur de cette incomparable félicité dont

elle devait jouir plus complétement au ciel. Jésus ne blâme point la part de Marthe, puisqu'elle est bonne, mais il loue la part de Marie, parce qu'elle est excellente ; et il en indique la raison : *c'est que cette part ne lui sera pas ôtée,* car Marie a fait choix de ce qui durera toujours. Son bonheur commence et se développe en ce monde pour se continuer et se consommer en l'autre plus pleinement. En effet, Dieu que *nous voyons maintenant comme à travers un miroir et d'une manière énigmatique, nous le verrons alors face à face,* sans intermédiaire (I Cor. XIII, 12). Le feu de l'amour qui s'allume d'abord ici-bas, s'augmentera comme un véritable incendie, lorsque nous pourrons contempler l'objet même de cet amour. *La charité ne s'éteint jamais,* après la mort, mais elle se perpétue pendant toute l'éternité (Ibid. 8). *C'est le feu qui brûle dans Sion, et la fournaise qui s'élève de Jérusalem* (Is. XXXI, 9). Il en est ainsi de la vie contemplative : c'est une même chose sur la terre et au ciel, seulement la joie de l'âme est imparfaite ici-bas, au lieu que là-haut elle sera complète. Comme la charité par conséquent, la vie contemplative dont nous aurons été favorisés ne sera point détruite, mais plutôt perfectionnée, lorsque nous aurons cessé de combattre en ce monde. La vie active au contraire que nous aurons menée pendant ce pèlerinage, s'évanouira un jour, comme la foi ; elle nous sera ôtée, parce que les œuvres de miséricorde qu'elle exerce ne seront plus nécessaires dans l'éternelle patrie.

Marie, se voyant donc excusée par le Seigneur, se rassit à ses pieds avec plus de sécurité, et se rétablit dans un calme beaucoup plus doux. Le Seigneur répondit pour Marie à Marthe, dit saint Augustin, et Marie trouva pour avocat Celui que Marthe avait interpellé comme juge ; la sentence de Jésus servit de réplique à la plainte de celle-ci, et de dé-

fense à la conduite de celle-là. Marthe était préoccupée de la manière dont elle devait traiter le Seigneur, et Marie était attentive à la manière dont le Seigneur daignait la traiter ; Marthe s'empressait de préparer un festin pour le Seigneur, et Marie se réjouissait d'assister au festin du Seigneur ; cette dernière était remplie d'une suavité d'autant plus admirable que les satisfactions de l'âme surpassent davantage celles du corps. Lorsque le Seigneur l'eut disculpée, elle resta plus tranquille à ses pieds. Ainsi, Jésus-Christ ne désapprouva point, mais seulement distingua la fonction de ces deux femmes, en montrant que la contemplation de Dieu doit être préférée à l'exercice de toutes les vertus. « Appliquez-vous donc, dit saint Ambroise, à désirer la sagesse divine ; car c'est l'acte le plus excellent et le plus parfait. Que le soin de votre ministère extérieur ne vous empêche pas d'arriver à la connaissance du Verbe céleste ; gardez-vous de considérer et de condamner comme oisifs ceux que vous voyez se livrer à l'étude de la vraie sagesse. Il est vrai que Marthe ne fut pas reprise pour son activité qui avait un bon but, mais Marie lui fut préférée pour avoir choisi la meilleure part. Jésus-Christ est riche en grâces et les distribue avec variété aux uns et aux autres, mais le plus sage choisit celle qu'il juge la meilleure. Ainsi les Apôtres, estimant qu'il valait mieux pour eux prêcher la parole de Dieu, laissèrent le service des tables aux sept diacres qu'ils élurent à cet effet.

Ainsi, la part de Marie est préférée à celle de Marthe ; parce que la vie contemplative a plus de grandeur et de ressemblance avec celle des Anges, plus de sécurité, de paix, de douceur et enfin de durée, puisqu'*elle ne sera point ôtée*. La vie active est plus dangereuse, à cause de la boue et de la poussière qui s'attachent aux pieds de ceux qui s'y livrent; elle est plus pénible, à cause de ses sollicitudes et de ses oc-

cupations ; mais elle est plus utile au prochain à cause du secours et de l'édification qu'elle lui procure. La vie active est de deux sortes : l'une est celle des prélats et des prédicateurs, et l'autre celle des simples fidèles ou des Chrétiens ordinaires. Si donc on lit quelque part que la vie active est préférée à la vie contemplative, il faut l'entendre de la vie des prélats et des prédicateurs; car, d'après certains auteurs, il est des cas où l'action l'emporte sur la contemplation, et d'autres où celle-ci l'emporte sur celle-là. — Il faut en effet distinguer dans la vie des docteurs deux espèces d'actions. L'une qui dispose à la contemplation, consiste dans l'exercice des vertus morales. Saint Grégoire dit à ce sujet (in libro I Reg.) : Ceux qui, en ce monde, désirent atteindre au sommet de la contemplation, doivent auparavant s'exercer dans la carrière de l'action; car, lorsque la pratique des vertus morales est parvenue à calmer le tumulte des passions, l'âme est disposée à s'élever plus librement jusqu'à la considération de la vérité divine. On voit par là que ce genre d'action sert pour arriver à la contemplation comme à sa fin; or la fin l'emporte sur les moyens qui peuvent y conduire. C'est pourquoi tous conviennent que la contemplation l'emporte sur ce genre d'action. — Il est une autre espèce d'action qui suit la contemplation comme procédant de sa plénitude : elle consiste, par exemple, à enseigner les hommes et à diriger les âmes. Plusieurs prétendent que cette espèce d'action est préférable à la contemplation, mais il est évident que Jésus-Christ n'en parle point ici. D'autres soutiennent que la contemplation est préférable même à ce genre d'action. Ce qui détermine notre choix indépendamment des circonstances, disent-ils, paraît être meilleur absolument que ce qui le détermine d'une manière accidentelle et par occasion. Or, la contemplation mérite d'être embrassée pour elle-même, tandis que

le ministère des âmes ne doit être accepté que dans le cas où le bien de nos frères le demande. « La charité cherche un saint repos, déclare saint Augustin (Lib. 17 de Civit. xix); mais, lorsque la nécessité l'exige, la charité accepte un juste emploi. Par conséquent, si aucune fonction ne nous est confiée, vaquons à la contemplation ; mais si quelque charge nous est imposée, livrons-nous à l'action pour subvenir au besoin du prochain. »

Ces deux sœurs aimées du Seigneur, Marthe et Marie, figurent les deux vies spirituelles réunies ici-bas dans l'Église. Marthe représente la vie active qui nous fait secourir le prochain par la charité, et Marie représente la vie contemplative qui nous fait soupirer d'amour pour Dieu. Voilà pourquoi nous lisons que ce fut Marthe et non point Marie qui reçut le Sauveur dans la demeure ici-bas, parce que l'âme adonnée à la vie contemplative dédaigne toute possession de ce monde ; il lui suffit d'être assise aux pieds du Seigneur, d'écouter continuellement la parole de Dieu, et de nourrir son esprit plutôt que son corps. Après avoir abdiqué toutes les affaires et sollicitudes temporelles, il lui suffit de s'appliquer à la lecture et à la prière, de se plonger dans les pieuses méditations, de verser souvent les larmes de la componction causée soit par le regret des péchés passés soit par le désir de la vie éternelle. Ainsi firent les Prophètes, les Apôtres et grand nombre d'autres saints personnages qui abandonnèrent tout et s'enfuirent du monde pour s'attacher au Seigneur. Quant à la vie active, elle est ainsi appelée parce que ceux qui l'exercent sont toujours dans l'action, les fatigues et les travaux, et ne connaissent presque pas le calme et le repos. Voilà pourquoi il est dit de Marthe qu'elle se donnait beaucoup de mouvement pour faire les préparatifs nécessaires. Ne voyons-nous pas la même activité dans

beaucoup de pasteurs et de ministres de l'Église, ainsi que dans beaucoup d'autres Chrétiens ? Ils courent de tous côtés, travaillent sans relâche, s'imposent de grandes peines, pour subvenir de différentes manières aux besoins de leurs frères, et pour accomplir les œuvres de miséricorde, en sorte qu'ils sont les fidèles copies de Marthe. Marie reste assise, parce que l'âme contemplative, ayant dompté ses passions, jouit en Jésus-Christ du repos désiré. Marthe au contraire reste debout, parce que dans la vie active l'âme ne cesse de travailler et de combattre. « Dans cette maison où fut reçu Jésus-Christ, dit saint Augustin (Serm. de Verbis Dom.), demeuraient deux femmes qui représentent deux sortes de vies toutes deux innocentes et louables ; l'une laborieuse sans être criminelle et l'autre tranquille sans être oisive ; ces deux sortes de vies se trouvèrent donc réunies dans la même maison avec Celui qui est la source même de la vie. »

Ces deux femmes très-prudentes ont servi comme de conductrices et de modèles à l'armée chrétienne ; tous les fidèles marchent à leur suite, les uns sur les traces de Marthe et les autres sur celles de Marie ; car personne ne peut parvenir à la céleste patrie, s'il ne suit l'une ou l'autre de ces deux saintes femmes. Mais ici-bas, chacun doit peser ses forces, pour voir lequel de ces deux genres de vies lui convient mieux. S'il a plus de dispositions pour la contemplation, plus de ferveur pour l'oraison, qu'il n'hésite pas à se transporter dans la solitude, afin d'y prier Dieu pour lui et pour son prochain ; bien qu'il ne se livre pas à la prédication, il n'enfouit pas ainsi son talent dans la terre, mais il le confie au Seigneur et il fait valoir pour tous le talent de la prière et de la dévotion, au moyen duquel il se rend plus utile aux autres et plus parfait lui-même ; on ne peut alors accuser de

paresse un homme qui se livre tout entier à la dévotion à la prière, aux jeûnes, aux veilles et aux larmes de la componction. Il en est de même de la vie active considérée dans ses conditions particulières. Ces deux vies ne sont pas opposées entre elles, mais elles diffèrent seulement par leurs fonctions ; souvent même celui qui s'exerce à la vie active s'exerce aussi à la vie contemplative, et réciproquement ; toutefois chacun est distingué d'après la vie dont il exerce le plus souvent les fonctions.

Or, les fonctions de la vie active consistent à faire en public des lectures édifiantes, prêcher la parole divine, corriger les coupables, ramener les égarés, instruire les ignorants, soulager et nourrir les pauvres, prêter secours ou conseil à ceux qui le demandent, délivrer les faibles opprimés, soigner les malades, veiller sur la conduite de ceux qui sont confiés à notre direction, dispenser à chacun ce qui lui convient, enfin pratiquer toutes les œuvres de miséricorde. Les fonctions de la vie contemplative consistent à faire en son particulier de pieuses lectures, méditer la loi divine, vaquer à l'oraison mentale, goûter et sentir les douceurs de la patrie céleste, ne chercher que le bon plaisir du Créateur, tenir son âme détachée de toutes les créatures, et, autant que la faiblesse humaine le permet, s'unir à Jésus-Christ, en sorte qu'après avoir répudié toute préoccupation de ce monde, l'esprit soupire uniquement après le bonheur de voir la face de Dieu ; car il faut que le contemplatif ne pense plus à la terre pour vivre dès maintenant au ciel (Philip. III, 20). En effet, l'homme vraiment spirituel doit régler toute sa conduite, comme s'il devait à chaque instant paraître devant le Seigneur pour être jugé; il doit être embrasé d'un ardent désir, comme si, à chaque instant, il devait se réunir à la société des Anges pour jouir éternel-

lement de Dieu. Celui qui a toujours ainsi le cœur élevé vers le ciel, excite les autres à l'amour de Dieu, se moque de la gloire et de la félicité de ce monde, s'étonne de l'aveuglement des hommes, et montre quelle folie il y a de mettre sa confiance dans les choses éphémères. Cependant, selon les circonstances et les nécessités, on peut passer de la vie contemplative à la vie active, et réciproquement, lorsque ce changement paraît devoir être utile à l'Église.

Hildebert, évêque du Mans, écrivant à un nouveau prélat qui regrettait d'avoir perdu le calme de la vie contemplative et qui supportait péniblement le fardeau de la vie active, lui dit : « Vous étiez assis avec Marie aux pieds du Seigneur, mais maintenant vous êtes employé avec Marthe au service du Seigneur. La belle Rachel vous charmait, mais ne dédaignez pas Lia quoique chassieuse ; car elle vous donnera des enfants. Marie obtient de Jésus la nourriture spirituelle et Marthe prépare un festin à Jésus : celle-ci restaure le Sauveur, celle-là est restaurée par le Sauveur lui-même ; l'une sert le pain des hommes, l'autre reçoit le pain des Anges ; à la table de Marthe beaucoup de mets sont insipides, tandis que tous sont exquis à la table où est Marie. Là, vous entendiez les chants des Anges, vous admiriez les lis des Vierges, les roses des Martyrs, les violettes des Confesseurs ; ici vous apercevez le Fils de Dieu lui-même descendant du ciel et disant (Luc. xv, 7) : *Les Anges de Dieu éprouvent une grande joie à la vue d'un pécheur qui fait pénitence*, etc. La vie contemplative vous paraît préférable à la vie active; cependant, si vous voulez bien examiner, vous verrez dans cette dernière le moyen d'arriver à la gloire, aussi bien que dans la première; ces deux vies peuvent se trouver réunies dans la même personne et séparées dans des personnes différentes. Ainsi Jésus-Christ enseignait

dans la plaine, et priait ensuite sur la montagne. Moïse, sur la montagne puis dans le tabernacle, s'entretenait avec le Seigneur ; et, après être descendu de la montagne ou sorti du tabernacle, il parlait au peuple. Après avoir entendu la voix qui lui disait sur le haut de la maison : *Tue et mange*, Pierre alla prêcher au peuple (Act. x, 13). Saint Paul, ravi jusqu'au troisième ciel, devint le docteur de toutes les nations. »

« D'après l'Évangile, continue Hildebert, Marie paraît être restée assise attentivement aux pieds de Jésus, sans aider sa sœur qui réclamait son secours, avec une certaine amertume, pour la réception de Jésus ; d'un autre côté, Marthe ne paraît pas avoir joint au service extérieur qu'elle rendait à Jésus la part choisie par Marie qui ne devait jamais la perdre. Aussi, Marie figure l'âme qui, élevant toutes ses pensées vers le ciel, dit avec le Prophète (Ps. LIV, 8) : *Je me suis enfuie loin du monde et j'ai demeuré dans la solitude*. Dans la personne de Marthe, au contraire, Jésus reprend les prêtres tellement occupés que la multitude des affaires les empêche d'entrer dans le sanctuaire de la contemplation, pour offrir à Dieu le sacrifice d'un cœur contrit et humilié ; car il est impossible de parler quelquefois au Seigneur, si l'on converse avec tout le monde, même au dedans de soi au milieu du silence extérieur. Ces prêtres sont poursuivis toujours par des affaires importunes dont le souvenir les accompagne jusqu'au saint autel ; elles leur font perdre le fruit de leurs prières, et nuisent à l'accomplissement de leurs fonctions ecclésiastiques. Il est vrai que Marthe s'agitait et s'empressait beaucoup, mais c'était pour servir Jésus-Christ. Si nous nous agitons et nous empressons beaucoup pour chercher notre intérêt personnel et trouver quelque profit temporel, nous ne remplissons plus le rôle de Marthe, mais

celui de commerçant. Quel juste motif nous avons alors de nous livrer aux gémissements et aux larmes pour expier cette indigne conduite ! Du reste, si vous agissez simplement comme Marthe, vous faites bien ; si vous vous partagez entre Rachel et Lia, entre la vie contemplative et la vie active, vous faites mieux ; mais si vous vous asseyez avec Marie aux pieds de Jésus-Christ pour l'écouter, vous faites très-bien. Il est bon de semer comme la première, il est mieux de moissonner comme la seconde. Je vous dis cela pour que vous regardiez comme un grand avantage spirituel d'imiter tour à tour la conduite de ces deux saintes femmes, et de vous livrer tantôt au repos de Marie, et tantôt à l'activité de Marthe pour vous rendre utile au prochain. C'est ainsi que Jacob vit les Anges monter et descendre tour à tour par une seule et même échelle (Gen. XXVIII). Aimez Rachel pour sa beauté et Lia pour sa fécondité. Le prélat ne doit avoir de préférence ni pour l'une ni pour l'autre, mais les environner toutes deux de son affection. Pour vous, j'ignore si vous avez une préférence, mais ce que je sais, et ce que vous savez aussi, c'est que, d'après l'Évangile (Luc. XVII, 34) : *De deux personnes qui seront dans un même lit, l'une sera prise et l'autre laissée,* c'est-à-dire l'une sera élue et sauvée, l'autre réprouvée et damnée. » Ainsi parle Hildebert du Mans.

L'histoire que nous rappelons ici ne concerne pas directement la bienheureuse Vierge, Mère de Dieu ; néanmoins on lit ce même Évangile le jour de son Assomption, soit parce qu'elle a rempli la double fonction de Marthe et de Marie, soit parce qu'elle fut la ville ou le château (castellum) dans lequel Jésus entra au jour de sa Conception. Le corps de la Vierge est justement appelé un château, parce qu'il réunit sept conditions requises pour constituer un

véritable château-fort. En effet : 1° un château-fort doit être placé sur une éminence ; ce qui figure que, pour construire l'édifice des vertus dans son âme, l'homme spirituel doit s'élever au-dessus des préoccupations et des affections mondaines par le désir des biens célestes et la contemplation des vérités divines. Ainsi fit la bienheureuse Vierge ; elle atteignit les sommets de la perfection spirituelle relativement aux deux espèces de vies, l'active et la contemplative. 2° Le château-fort doit être environné de remparts bien clos et solides ; ceci nous figure que, par sa vigilance continuelle et son inviolable fidélité, Marie garda d'une manière si excellente l'intégrité virginale que jamais la moindre pensée impure, ni la moindre impression charnelle ne vinrent lui porter atteinte, de sorte qu'en elle se sont parfaitement accomplies ces paroles du livre des Cantiques (IV, 12) : *Ma sœur, mon épouse, vous êtes un jardin fermé, une fontaine scellée.* 3° Le château-fort doit être dominé par une tour, figure de l'humilité qui élève l'homme jusqu'au ciel, d'après cette parole du Sauveur : (Luc. XIV, 11) : *Celui qui s'humilie sera exalté.* Comme la tour protége tout ce qui est dans l'enceinte fortifiée, de même l'humilité protége et conserve toutes les vertus dans l'homme spirituel. Il y a une connexion très-convenable entre cette tour de l'humilité et le rempart de la virginité ; aussi ces deux vertus qui se défendent réciproquement, existèrent en Marie dans toute leur perfection. 4° Le château-fort doit être entouré d'un fossé, figure de la pauvreté, qui rejette de notre âme toute pensée terrestre. Or, Marie fut si pauvre, qu'elle ne trouva pas même dans une hôtellerie d'endroit convenable pour mettre au monde son divin Fils, en sorte qu'elle fut obligée de le placer entre deux vils animaux. 5° Un château-fort doit être garni de munitions et d'armes pour servir de citadelle et d'asile ; telle est l'abondance

de la miséricorde en Marie, auprès de laquelle les pécheurs et les opprimés trouvent un refuge et une garantie contre tous leurs ennemis et dans tous leurs maux. 6° Un château-fort doit être pouvu des vivres nécessaires pour sustenter ceux qu'il contient ou protége ; ainsi, Marie a possédé une provision inépuisable d'aliments spirituels; car elle a renfermé dans son chaste sein le pain vivant et véritable descendu du ciel. 7° Un château-fort doit avoir une enceinte d'eau ; ce qui représente la plénitude de la grâce réunie en la bienheureuse Vierge : car, comme le dit saint Jérôme (Serm. de Assumpt.), « Dieu qui a distribué aux autres créatures sa grâce par portions différentes, l'a communiquée à Marie dans toute sa plénitude. »

Jésus entra donc *dans un endroit fortifié* (castellum), c'est-à-dire en la bienheureuse Vierge où Dieu vint lui-même pour combattre le démon ; *et une femme nommée Marthe*, c'est-à-dire la bienheureuse Vierge *le reçut dans sa propre demeure*, c'est-à-dire dans un chaste sein ; *et cette femme avait une sœur appelée Marie*. L'admirable Mère de Dieu fut à la fois Marthe et Marie, parce qu'elle pratiqua les œuvres de zèle et goûta les douceurs de la contemplation. Elle remplit le rôle de Marthe envers la personne de Jésus-Christ son Fils, en exerçant à son égard tous les actes de miséricorde et de piété, quand elle lui prodigua les soins assidus de la plus tendre mère. Elle remplit également le rôle de Marthe envers les membres les plus chers de Jésus-Christ, quand elle servit sa cousine Élisabeth à la naissance du saint Précurseur ; car elle rendit les bons offices nécessaires au fils et à la mère avec une grande humilité. De plus, elle remplissait le rôle de Marie, lorsqu'elle écoutait religieusement les paroles de l'Ange et celles du Seigneur, et qu'elle s'entretenait avec eux ; comme aussi

lorsqu'elle conservait et méditait pieusement au fond de son cœur tout ce qu'elle avait vu et entendu, pour le manifester en temps opportun ; car lorsque les Apôtres commencèrent à écrire l'Évangile, elle leur enseigna ce qu'elle savait comme témoin, en joignant ainsi l'action à la contemplation. — C'est pourquoi on peut dire d'Elle que *Marthe avait une sœur nommée Marie.* Bien qu'elle se tînt ferme dans la foi, *Marthe dit : Seigneur ne considérez-vous pas que ma sœur me laisse servir toute seule?* Cette Marthe qui se plaint de sa sœur, c'est la partie inférieure en la Sainte-Vierge, qui, voyant avec une compassion naturelle son cher Fils conduit à la mort ignominieuse de la croix, désirait vivement l'arracher des mains des bourreaux. *Marie*, c'est la partie supérieure, qui, par la conviction que tous les événements arrivaient d'après une disposition providentielle, *restant comme assise aux pieds du Seigneur, écoutait* ce que son Fils avait prédit de sa Passion, et consentait au parfait accomplissement de la volonté divine. Néanmoins, la partie inférieure faisait entendre des plaintes contre la partie supérieure. Mais remarquons la réponse du Seigneur : *Marthe, Marthe, vous vous inquiétez et vous vous troublez dans le soin de beaucoup de choses.* La Sainte-Vierge fut en effet déchirée par de cruelles angoisses, lorsqu'elle s'enfuit en Égypte pour soustraire son tendre Enfant à la barbarie d'Hérode, et plus tard quand elle vit les Juifs persécuter son divin Fils. Mais elle reconnut qu'une seule chose était nécessaire, c'est-à-dire qu'*un seul homme devait subir la mort pour arracher à sa ruine le monde entier.* (Joan. XI, 50). Ainsi guidée par la partie supérieure, *elle choisit la meilleure part*, celle d'adhérer en tout à la volonté divine, et *cette part ne lui fut point ôtée* ; car *le Christ dut passer par les tourments pour entrer en sa gloire* (Luc. XXIV, 26.).

Saint Anselme, commentant le passage qui nous occupe, dit (in Evang. Luc.) : « Selon le sens figuré, ce château-fort dans lequel Jésus entra, nous l'entendons de la Vierge immaculée qui fut la Mère de ce même Jésus. En effet que signifie le mot *castellum?* c'est une tour environnée de remparts qui la défendent et que réciproquement elle protége, en sorte que les ennemis ne peuvent s'approcher ni de ceux-ci ni de celle-là. Or, Marie peut très-bien être comparée à ce château-fort ; car la virginité d'esprit et de corps l'entoura comme d'un double rempart, de façon que la concupiscence ne put jamais pénétrer jusqu'à son âme, ni même influer sur ses sens. Mais, quand la virginité n'est pas vaincue par la concupiscence, elle est ordinairement attaquée par l'orgueil ; voilà pourquoi Marie joignit à la virginité l'humilité, afin de repousser le démon de la superbe. Ainsi, en Marie, le rempart de la virginité et la tour de l'humilité se prêtèrent un secours mutuel ; de sorte que jamais dans cette humble Vierge la virginité ne fut dominée par l'orgueil, ni l'humilité par la concupiscence ; mais il y eut toujours en elle et une virginité humble, et une humilité virginale. — Comme les Saints Pères l'ont clairement exposé, les deux sœurs demeurant à Béthanie représentent les deux vies réunies dans la sainte Église : Marthe, c'est la vie active, et Marie, c'est la vie contemplative. La première se met en mouvement pour rendre tous les bons offices à ceux qui en ont besoin ; la seconde se tient en repos pour goûter *combien le Seigneur est doux.* L'une s'occupe des œuvres extérieures, l'autre s'applique aux actes intérieurs. Or, comme la bienheureuse Vierge est d'une manière incomparable la Mère de Dieu, elle possède aussi d'une manière incomparable l'effet de ces deux vies dont les deux sœurs sont le type. Non, jamais personne ne remplit mieux qu'elle le

rôle de Marthe et de Marie ; car jamais personne ne la surpassa soit dans l'exercice de la miséricorde, soit dans l'état de la contemplation. »

« Avant de rechercher quelle fut la perfection de la vie contemplative en la Bienheureuse Marie, ajoute saint Anselme, considérons quelle fut en elle l'excellence de la vie active ; et pour la mieux concevoir, mettons en parallèle ce que les autres font et ce qu'elle fit pour remplir le rôle de Marthe. Les autres reçoivent en leur maison un hôte quelconque ; Elle reçut non-seulement dans sa demeure, mais dans ses chastes entrailles, le Fils unique de Dieu, *qui n'a pas où reposer sa tête* (Matth. VIII. 20). Les autres couvrent la nudité du pauvre d'un vêtement périssable fait avec une matière quelconque ; Elle donna le vêtement de sa propre chair au Verbe de Dieu qui l'a uni à sa personne sacrée, pour le garder sans corruption ni changement pendant toute l'éternité. Les autres apaisent la faim ou la soif de l'indigent avec une nourriture ou une boisson purement extérieure ; Elle restaura l'Homme-Dieu, soumis à nos nécessités temporelles, non-seulement avec des aliments pris hors d'elle-même, mais aussi avec le lait tiré de sa propre substance. En un mot, les six œuvres de miséricorde que Dieu regarde comme faites à lui-même, si nous les exerçons en faveur de nos plus humbles frères, la bienheureuse Vierge les exerça envers le souverain Fils de Dieu ; elle l'accueillit dans son sein, lorsqu'il descendit comme voyageur sur la terre ; elle le revêtit d'un corps et l'enveloppa de langes, lorsqu'il était nu ; elle ne se contenta pas de le visiter, lorsqu'il était faible comme un enfant couché dans le berceau, mais elle s'empressa de lui prodiguer tous les soins convenables à l'âge tendre, de sorte qu'on peut dire d'Elle justement : ***Marthe était très-occupée à préparer tout***

ce qui était nécessaire. Lorsque le Seigneur, pris par les Juifs, fut attaché à la croix, la Sainte-Vierge l'assista comme s'il avait été jeté en prison ; car il est écrit que *la Mère de Jésus était debout au pied de la croix* (Joan. XIX. 25). Cette tendre Mère avait été très-inquiète et très-troublée, lorsqu'elle avait transporté son cher Fils en Égypte pour le dérober à la cruauté d'Hérode, et plus tard lorsqu'elle avait découvert les machinations des Juifs pour faire périr leur Sauveur ; mais son inquiétude et son trouble furent au comble, quand elle vit cet Homme-Dieu, saisi, garotté, flagellé, couvert de crachats, couronné d'épines, accablé d'outrages et de soufflets, cloué sur un infâme gibet, expirant au milieu d'un horrible supplice et déposé dans le tombeau. Ah ! ce fut alors qu'on pût lui appliquer ces paroles : *Marthe, Marthe, beaucoup de choses excitent votre sollicitude et causent votre tourment*. Personne ne doute que la bienheureuse Vierge ne désirât vivement voir son Fils délivré de toute tribulation, et être elle-même secourue dans son extrême détresse par la divinité qu'elle savait résider en Jésus ; car elle jouissait de cette connaissance au moyen de la contemplation qui est la part de Marie. Voilà pourquoi dans la Sainte-Vierge, Marthe réclamait le secours de sa sœur, en se plaignant de ce qu'elle la laissait toute seule dans un grand embarras. »

« Nous venons d'examiner comment la Sainte-Vierge possédait la part de Marthe : maintenant, continue le même saint Docteur, qui pourrait exposer dignement comme elle possédait cette part de Marie que Jésus a proclamée la meilleure ? Si cette part de Marthe que le Seigneur n'a pas louée précisément, quoiqu'il ne l'ait point blâmée, était en la Sainte-Vierge dans un degré plus élevé que nous ne pouvons le montrer, avec quelle sublime perfection ne dut-elle pas

avoir cette part de Marie que le Seigneur a tant exaltée, en déclarant qu'elle ne lui serait point ôtée? Oh! de quelle abondance de douceurs toutes divines ne fut pas inondée la bienheureuse Vierge, lorsque le Saint-Esprit descendit en elle, que la vertu du Très-Haut la couvrit de son ombre et qu'elle conçut d'une manière toute miraculeuse! Comme elle goûtait Dieu, Celle en qui résidait la Sagesse incarnée dans ses chastes entrailles! Assise non pas simplement aux pieds, mais près de la tête du Seigneur, comme elle prêtait une oreille attentive à toutes les paroles qui sortaient de sa bouche sacrée! Comme elle les conservait précieusement dans son cœur pour les méditer avec celles des Anges, des bergers et des Mages! Personne, à coup sûr, ne ressentit jamais autant que Marie, *combien le Seigneur est doux*; elle s'énivrait des richesses de la maison de Dieu, et s'abreuvait au torrent des voluptés célestes. Et cela ne doit pas nous étonner. N'avait-elle pas auprès d'elle, que dis-je? n'avait-elle pas en elle-même la Source de Vie d'où s'échappait la plus haute perfection de la double vie, active et contemplative? Beaucoup de choses l'occupaient comme Marthe, mais une seule chose la délectait comme Marie; *car une seule est nécessaire*, c'est celle qui demeure toujours, tandis que toutes les autres disparaissent. »

« La Sainte-Vierge, comme le conclut le même saint Docteur, a donc embrassé plus que personne la part de Marthe et elle jouit mieux que personne aussi de la part plus excellente de Marie. — Maintenant la part de Marthe lui est enlevée; car elle n'est plus appliquée à servir son Fils comme enfant, puisque toutes les hiérarchies célestes le servent comme leur Seigneur. Elle n'est plus obligée de fuir tristement en Égypte devant le cruel Hérode, puisque son Fils est monté au ciel et qu'Hérode est descendu dans l'enfer. Elle ne

redoute plus tout ce que les Juifs firent souffrir à son Fils, puisque tout lui est soumis désormais. Le Fils de Marie ne sera plus livré à la flagellation ni au supplice ; car depuis que le Christ est ressuscité d'entre les morts, il n'est plus sujet à la mort (Rom. VI. 9). Ainsi la part de Marthe est ôtée à la Vierge, mais pour son bien, afin qu'elle jouisse sans mélange de la part de Marie, pendant toute l'éternité. Depuis qu'elle a été élevée au-dessus des chœurs angéliques, tous ses désirs sont satisfaits ; *elle voit Dieu face à face, tel qu'il est* (I Cor. XIII, 12) ; et dans la jouissance perpétuelle de son divin Fils elle a trouvé la meilleure part qui ne lui sera point enlevée. Puissions-nous obtenir la même part, grâce à ses mérites et à ses prières auprès de Jésus-Christ Notre-Seigneur ! Ainsi soit-il. » Telles sont les paroles de saint Anselme

La bienheureuse Vierge a donc choisi la meilleure part, soit dans la grâce, soit dans la gloire ; dans la grâce d'abord, puisqu'elle a possédé dès cette vie la surabondance de toutes les vertus. Aussi, saint Jérôme a dit d'Elle (Serm. de Assumpt.) : « De même que, si on le compare à Dieu, aucun homme n'est bon ; de même, si on la compare à la Mère de Dieu, aucune créature n'est parfaite, quoiqu'elle paraisse douée de rares vertus. » Voilà pourquoi l'Église chante : *Elle n'a point trouvé d'égale dans les siècles qui l'ont précédée ou suivie* (Brev. Rom.)

Nec primam similem visa est, nec habere sequentem.

Dans la gloire aussi n'a-t-elle pas choisi la meilleure part, puisqu'au ciel elle occupe la place la plus élevée après le trône de la Majesté divine, et qu'elle est supérieure à tous les chœurs des Anges ? Et cette meilleure part ne la gardera-t-elle pas pendant toute l'éternité, sans qu'elle puisse jamais

la perdre? Saint Augustin félicitant Marie de ce choix, s'écrie (Serm. de Assumpt.) : « O Vierge bienheureuse ! vous avez été portée à une gloire si sublime qu'après le Très-Haut rien n'est au-dessus de vous dans les célestes demeures. Surpassant la dignité des purs esprits, vous avez été admise à partager le trône du souverain Monarque ; car le Roi suprême, votre Fils, vous a fait siéger comme sa Mère au lieu même où il a placé la nature humaine qu'il a tirée de votre propre substance. On ne peut croire, en effet, que vous soyez ailleurs que là où est votre Fils, le Roi des rois. »

Selon le sens moral, le passage de l'Évangile qui nous occupe peut s'appliquer aux religieux. Le château-fort, c'est la religion; les remparts qui la défendent sont l'abbé et les autres prélats; les fossés sont les privations de la pauvreté; mais pour s'emparer du château-fort, le démon s'efforce de combler ces fossés par l'abondance des richesses. L'eau qui entoure le château, c'est la source des larmes; les munitions sont les veilles, les jeûnes, les macérations qui, en exténuant le corps, fortifient l'âme; la tour protectrice, c'est la contemplation. Dans ce château se trouvent Marthe et Marie, c'est-à-dire des officiers diligents qui pourvoient à toutes les nécessités, et des religieux cloîtrés qui restent dans leurs cellules, aux pieds du Seigneur. Quand un étranger vient dans un monastère demander l'hospitalité, c'est Jésus qui vient dans un endroit fortifié; car c'est lui qu'on reçoit, quand on reçoit quelqu'un en son nom. Ainsi, Jésus, en la personne de ses membres, entre dans un château-fort, c'est-à-dire dans une communauté religieuse, où il est accueilli par une femme nommée Marthe, c'est-à-dire par une compassion affectueuse; car les officiers du monastère doivent se montrer pleins de douceur, de bonté et d'attention dans la réception des hôtes. Comme Marthe avait, non pas une

maîtresse ou une servante, mais une sœur nommée Marie, les officiers du monastère ainsi que les religieux du cloître ne doivent point dominer comme des maîtres les uns sur les autres, mais tous doivent se regarder comme frères ; parce qu'ils ont Jésus-Christ pour seul Seigneur et père commun, et la règle pour seule mère commune. Marie, assise aux pieds du Sauveur, nous montre que le devoir des religieux cloîtrés est de rester dans le calme et dans le silence, tout appliqués à méditer et à écouter la parole de Dieu qui se fait entendre à eux par la lettre de l'Écriture ou au fond de leur cœur. Mais Marthe se plaint de ce que sa sœur la laisse servir toute seule ; car les officiers livrés aux soins des choses temporelles doivent envier le sort des religieux cloîtrés qui s'adonnent à la contemplation ; ils doivent comme eux rechercher la paix des exercices spirituels et fuir le tumulte des affaires mondaines. Heureuse la maison, dit saint Bernard (Serm. 3 de Assumpt.), heureuse la communauté, où Marthe envie la part de Marie ! car il ne convient nullement que Marie ambitionne la charge de Marthe. En effet, la meilleure part est celle de Marie, ou du religieux cloîtré qui vaque à la contemplation ; cette part ne lui sera point enlevée ; car aujourd'hui on n'en appelle jamais contre un religieux qui veut rester dans le cloître, mais plutôt contre celui qui veut devenir abbé ; ou bien encore, cette part ne lui sera point enlevée, parce que la vie contemplative continue pendant toute l'éternité, tandis que la vie active cesse avec la vie présente.

Prière.

Seigneur Jésus, qui, pour opérer notre salut, êtes venu dans le monde unir la nature divine à la nature humaine,

soyez touché de compassion envers moi, pécheur misérable, votre indigne serviteur. Venez dans mon âme répandre votre grâce; je vous en conjure par la foi, les mérites et l'intercession de cette Marthe diligente qui vous reçut dans la demeure de son sein virginal, et de cette Marie contemplative qui conservait et repassait dans son cœur toutes vos paroles, c'est-à-dire de la Bienheureuse Vierge, votre Mère très-clémente. Faites qu'en dehors de vous, rien ne puisse attirer mes affections, mes soins, mes désirs et mes pensées. Soyez l'unique objet de mes espérances et l'unique fin de mes actions. Accordez-moi, je vous en supplie, d'éprouver dès ici-bas quelque avant-goût de vos ineffables consolations. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXII

LA SAMARITAINE

Joan. IV, 3-42.

Jésus quitta de nouveau la Judée afin de retourner en Galilée (Joan. IV. 3). Pour effectuer ce voyage, *il devait passer par la Samarie* (Ibid. 4) ; mais il n'avait pas l'intention de s'arrêter en cette contrée, parce qu'il aurait semblé agir contrairement à la recommandation qu'il avait faite à ses disciples, en leur disant : *N'allez pas sur les terres des Gentils, et n'entrez point dans les villes des Samaritains* (Matth. X, 5) ; car les Samaritains étaient pour la plupart Gentils. Néanmoins, d'après la disposition de la route, le

Seigneur était obligé de traverser leur pays, la Samarie se trouvant entre la Judée et la Galilée. Il arriva donc dans une de leurs villes, à Sichem qu'on appelait par altération de nom Sichar, et qu'on appelle aujourd'hui Néapolis (Ibid. 5). Elle est à quatre milles de la capitale, nommée alors Samarie, maintenant Sébaste ; et à treize lieues de Jérusalem, vers le nord. Nous lisons dans la Genèse (xxxiv) que Jacob, revenant de Mésopotamie, resta quelque temps dans les environs de Sichem, où il acheta un champ d'Hémor, prince de cette cité. Mais les fils de Jacob, irrités de l'enlèvement de Dina leur sœur, firent périr les habitants de Sichem, et le patriarche devint ainsi maître du territoire qu'il donna en mourant à son fils Joseph ; ce même pays tomba plus tard au pouvoir des Samaritains et des Gentils. — *Or, en cet endroit se trouvait la fontaine de Jacob* (Joan. iv. 6) ; c'était un puits que Jacob lui-même, lors de son séjour, avait creusé tout près de la porte méridionale de Sichem. Mais depuis l'événement que nous allons raconter, il fut appelé le puits de la Samaritaine. On a bâti là une église en forme de croix, au milieu de laquelle le puits se trouve placé ; à gauche de cet édifice on montre encore la demeure du patriarche et l'héritage qu'il laissa à son fils. Ce puits est appelé *fontaine,* parce que tout puits est une fontaine, mais toute fontaine n'est pas un puits ; car une source d'eau qui sort de terre d'une manière quelconque est bien une fontaine, mais elle n'est pas un puits, si elle jaillit à la surface du sol et non point au fond d'une excavation. Or la fontaine qui est ici mentionnée, était véritablement un puits.

Jésus, fatigué du chemin, s'assit sur le bord de la fontaine ; l'épuisement qu'il éprouvait, manifestait la réalité de sa nature humaine et l'endroit où il s'arrêtait était très-con-

venable pour prendre le repos que réclamait sa lassitude. La position du Sauveur près de ce puits pouvait fournir occasion à d'utiles enseignements, car il est lui-même la source des eaux de la sagesse, de la grâce et de la vie. Il s'asseyait pour montrer qu'il enseignait avec autorité, comme étant le Docteur suprême. *C'était environ la sixième heure.* On comprend alors que si Jésus était fatigué, c'est qu'il avait longtemps prêché et marché à pied ; car il voyageait sans monture. La fatigue du Sauveur, à ce moment de la journée, figurait sa Passion qui devait s'accomplir à pareille heure. Il éprouvait ainsi la lassitude dans son corps, Celui dont la puissance nous a tirés du néant et dont la bonté nous retire de l'abattement, Celui dont l'absence cause notre faiblesse et dont la présence fait notre force. Il a uni à sa personne tout ce qui vient de notre infirmité, sauf le péché, afin de nous délivrer de ce même péché, et nous aider dans notre infirmité. Il a pris non-seulement notre nature humaine, mais encore tous ses défauts qu'il pouvait prendre convenablement. Ainsi, comme les souffrances sont les effets de la nature humaine, dont elles exercent et perfectionnent la vertu, il a pris réellement ces peines physiques et morales propres à notre nature en général, telles que la faim et la soif par la privation d'aliment et de breuvage, la tristesse et la crainte en face des adversités, ainsi que toutes les autres misères de ce genre, comme la chaleur, le froid, la lassitude; mais il n'a pas pris tous les défauts corporels, comme la maladie avec ses diverses modifications; ni tous les défauts de l'âme, tels que le péché, l'ignorance, la révolte de la chair contre l'esprit. Jésus-Christ voulant donc montrer qu'il s'était revêtu de la nature humaine en réalité, la laissait faire et souffrir ce qui est propre à l'homme ; mais, d'un autre côté, voulant montrer qu'il possédait la

puissance de la nature divine, il accomplissait des œuvres merveilleuses, comme il convient à un Dieu. Ainsi, lorsqu'il éloignait de son corps l'influence de la divinité, il avait faim, il était fatigué ; et lorsqu'il appliquait à son corps l'action de la divinité, il travaillait sans se fatiguer, et, malgré la privation de nourriture, il ne ressentait pas l'aiguillon de la faim.

Cependant, les disciples étaient allés à Sichem pour acheter des vivres. Ici, dit saint Chrysostôme (loco cit.), l'Évangéliste nous montre l'humilité de Jésus-Christ qui reste ainsi tout seul ; il voulait accoutumer ses disciples par son exemple à fouler aux pieds tout orgueil. Admirons également la mortification du Sauveur, si peu préoccupé de sa nourriture qu'il n'en portait jamais avec lui. — *Alors une femme de la Samarie* qui habitait Sichem, ville importante de la province, *vint pour puiser de l'eau* (Joan. IV. 7). Si elle avait besoin de cette eau matérielle pour son corps, elle avait encore plus besoin pour son âme de l'eau spirituelle de l'instruction et de la grâce. Un dialogue s'établit entre cette femme et le Sauveur sur plusieurs points qu'ils traitèrent ensemble. Jésus-Christ pria d'abord la Samaritaine dont il souhaitait la conversion de lui donner à boire, car il était dévoré d'une soif sensible, à cause de la fatigue que la route lui avait causée ; mais il était surtout pressé d'une soif morale, à cause de sa charité qui lui faisait désirer ardemment le salut de l'homme. Cette femme, remarquant les franges de sa robe, reconnut aussitôt qu'il était Juif. Mais ne savez-vous pas, lui dit-elle, que *les Juifs n'ont pas de communication avec les Samaritains* (Joan. IV, 9.) ? Ces deux peuples, en effet, se distinguaient entre eux par leur religion ainsi que par leur costume ; car les Juifs avaient des franges à leurs vêtements pour ne pas être confondus

avec les Gentils. Ceci est une leçon pour nous. Le Chrétien, l'ecclésiastique et le religieux doivent se distinguer des autres hommes par leur extérieur, leur sobriété dans la nourriture et leur simplicité dans tout ce qu'ils possèdent. Mais, hélas ! aujourd'hui peut-on les reconnaître et discerner l'ecclésiastique du laïque et le Chrétien de l'infidèle.

Relativement à l'origine des Samaritains, on doit savoir que, les dix tribus d'Israël ayant été emmenées captives, le roi des Assyriens, en haine des Juifs, envoya une colonie chaldéenne pour habiter le pays désert de la Samarie. Ces étrangers apportèrent avec eux leur culte idolâtrique. Mais le Seigneur envoya des lions qui firent de terribles ravages parmi eux. Pour les délivrer de ce fléau, Salmanasar leur députa un prêtre juif qui devait les instruire du culte divin. La crainte des bêtes sauvages les porta à suivre les conseils de ce prêtre. A son instigation, ils reçurent les livres de Moïse et de Josué, son disciple, avec les coutumes du pays, mais ils rejetèrent les écrits des Prophètes ; ainsi, ils adoptèrent la circoncision, mais sans abandonner leurs superstitions. Comme ils mêlaient l'observation de la Loi au culte des idoles, ils étaient en partie Gentils, en partie Juifs. Ils s'appelèrent d'abord Cynéens, à cause du fleuve de ce nom ; et ils se nommèrent ensuite Samaritains, parce qu'ils n'étaient ni Gentils ni Juifs. Aussi les Juifs exècrent tellement les Samaritains qu'ils s'abstiennent de manger et de demeurer avec eux ; ils les traitent d'usurpateurs, parce qu'ils se sont saisis de l'héritage du patriarche Jacob. Il était défendu, il est vrai, aux Juifs de contracter aucune alliance et d'entretenir aucune amitié avec les Gentils ; mais ils vouaient une haine particulière aux Samaritains, soit parce que ceux-ci s'étaient emparés d'une partie de leur territoire ; soit parce qu'ils leur avaient suscité de grands obstacles

dans la reconstruction du Temple et de Jérusalem, soit parce qu'ils s'adonnaient au culte des idoles, soit enfin parce qu'ils priaient sur la montagne de Garizim et non dans le temple de Jérusalem.

Dans son entretien avec Jésus, ayant entendu celui-ci lui dire qu'elle avait eu cinq maris légitimes, et que le sixième qu'elle avait alors n'était pas le sien, quoique les habitants de l'endroit le crussent, la Samaritaine répondit : *Je vois bien*, par la révélation que vous me faites d'une chose secrète, *que vous êtes un Prophète* (Joan. IV, 19). Selon saint Chrysostôme (Hom. 31 in Joan.), c'est comme si elle disait à Jésus : « En me parlant de faits aussi cachés, vous me montrez que vous êtes un Prophète. » C'est pourquoi elle tourna la conversation sur la controverse qui partageait les Juifs et les Samaritains, à savoir, sur le lieu légitime où il fallait adorer Dieu. D'après les Juifs, c'était à Jérusalem, dans le temple que Salomon avait bâti sur le mont Moria, et ils prétendaient pour cela l'emporter sur les Samaritains. D'après les Samaritains, au contraire, c'était sur la montagne de Garizim, où les Patriarches avaient adoré Dieu, près de Sichem, non loin de la fontaine susdite. Car, avant la construction du Temple, les Juifs avaient coutume de prier et de sacrifier sur les montagnes ; aussi Jacob et ses enfants avaient probablement prié et sacrifié sur le mont Garizim, près du lieu où ils habitaient. On y voit encore le temple consacré à Jupiter hospitalier, dont il est parlé dans le second livre des Machabées. Les Samaritains se prévalaient donc contre les Juifs de cette montagne qui était fort célèbre. Ils regardaient les Patriarches de l'ancienne alliance comme leurs ancêtres, parce qu'ils avaient reçu les livres de Moïse et qu'ils étaient en partie Juifs. Toutefois, l'endroit le plus convenable pour offrir des

prières et des sacrifices était à Jérusalem, puisque Dieu lui-même avait choisi cette ville, pour cette noble fin.

Or Jésus, répondant à son interlocutrice, lui dit : Femme, croyez-moi, maintenant que l'Évangile va être publié partout, *voici le temps où les hommes n'adoreront plus Dieu dans Jérusalem*, parce que les cérémonies vont cesser ; *ni sur cette montagne*, parce que les superstitions païennes vont disparaître ; *alors les véritables adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité* (Joan. IV, 21). Jésus désigne Dieu par le nom de Père, parce que la Loi précédente ne le faisait pas honorer comme un père, mais comme un maître ; l'adoration du Chrétien est dictée par l'amour filial, tandis que celle des Juifs était commandée par la crainte servile. Pour exclure les cérémonies figuratives et charnelles de la Loi mosaïque, Jésus dit que le Père sera honoré *en esprit* ; puis il ajoute qu'il sera honoré *en vérité*, pour exclure l'erreur et la fausseté de l'idolâtrie qui constituait les superstitions païennes ; car Jésus-Christ a établi son culte parfait sur les ruines de tous les anciens cultes, du judaïsme comme du paganisme. Avec la prédication du Sauveur on a vu commencer la prédication de l'Évangile, qui a introduit le véritable culte de Dieu, et qui a formé des Juifs et des Gentils un seul peuple chrétien. Lors donc que les ombres eurent été dissipées et que la lumière de la foi brilla sur le monde, on reconnut que Dieu n'habitait pas dans les demeures bâties de la main des hommes, mais dans les âmes pures. — Jésus-Christ semble dire : Je ne préfère point un lieu à un autre comme théâtre du culte religieux ; car Dieu doit être adoré partout également, pourvu qu'il le soit *en esprit et en vérité*, c'est-à-dire avec cette ferveur d'amour ou de charité que l'Esprit-Saint produit dans l'âme par la considération et l'espérance des biens véritables et éternels. Ou

bien encore, Dieu doit être adoré *en esprit et en vérité*, c'est-à-dire d'une manière spéciale dans le sanctuaire d'un cœur dévoué et par la connaissance de la vraie foi. Ne croyez pas que la prière soit meilleure à cause de l'endroit où elle se fait, mais plutôt à cause de la ferveur avec laquelle on la fait. *Dieu étant esprit*, réclame un culte spirituel qui lui soit rendu dans un cœur pur et pieux, avec une intention droite et sincère ; il ne veut pas un culte matériel qui lui soit offert sur une montagne ou dans un édifice, car il n'est pas essentiel à la prière qu'elle soit faite dans tel lieu en particulier. Mais Dieu a choisi pour temple toute âme juste qui lui demande non pas des biens frivoles et passagers, mais les biens véritables et éternels. Comme il est partout, il veut et il peut être adoré partout. C'est pourquoi David disait : *O mon âme, bénis le Seigneur dans toute l'étendue de sa domination* (Ps. CII, 22).

« D'après l'opinion des Samaritains, dit saint Théophile, Dieu était circonscrit dans un endroit où il fallait l'adorer. Voilà pourquoi Jésus-Christ dit que les vrais adorateurs l'adorent non pas dans un lieu, mais dans leur âme, ou *en esprit* ; il ajoute qu'ils l'adoreront *en vérité*, et non pas en figure, comme les Juifs dont le culte était entièrement symbolique. Dieu qui est esprit et vérité, demande des adorateurs spirituels et véritables. » — Cependant, remarque saint Augustin (Tract. 15 in Joan.), vous disiez peut-être : Oh ! si je me trouvais sur quelque montagne élevée et solitaire, il me semble que le Très-Haut exaucerait plus volontiers une prière faite plus près de son trône. Quoi ! reprend le saint Docteur ; parce que vous êtes sur une montagne, vous vous croyez plus proche de Dieu, et vous pensez qu'il vous exaucera plus vite, parce qu'il vous entendra mieux crier ! Il est vrai qu'il habite dans les cieux, mais il regarde jusque

dans les abîmes (Psal. CXII. 6) ; il considère avec attention les humbles dont il s'approche, et il détourne sa vue des orgueilleux dont il s'éloigne d'autant plus qu'ils s'estiment plus élevés. Vous cherchiez une montagne pour prier, descendez plutôt pour atteindre le Seigneur. Si toutefois vous désirez vous élever, vous le pouvez, mais ne cherchez point une montagne hors de vous-même ; car comme l'a dit le Prophète royal (Psal. LXXXIII) : *Dans cette vallée de larmes*, où il doit avoir des sentiments humbles, *l'homme dispose des degrés en son cœur*, pour s'élever jusqu'au ciel. Voulez-vous donc trouver un lieu saint et sublime pour offrir à Dieu votre prière ? préparez-lui un sanctuaire au dedans de vous-même ; car n'oubliez pas que *vous êtes un temple consacré au Seigneur* (I Cor. III, 17.). » Telles sont les paroles de saint Augustin. Ainsi Jésus-Christ profita de la question que la Samaritaine lui avait adressée, pour lui annoncer que le culte spirituel et véritable de Dieu allait remplacer les superstitions des Gentils et les cérémonies des Juifs.

Les disciples arrivèrent alors de la ville avec les vivres qu'ils avaient achetés, *et ils furent surpris que Jésus s'entretînt avec cette femme* (Joan. IV, 27). Ils n'avaient certes aucun soupçon à l'égard de leur divin Maître, mais leur étonnement venait de ce qu'un si grand Docteur, de ce que le souverain Seigneur de tout l'univers daignait converser avec une pauvre païenne toute seule. Ils n'étaient pas surpris de le voir parler à une femme, puisqu'il parlait quelquefois à celles qui l'accompagnaient dans ses prédications ; mais ils étaient surpris de la condescendance avec laquelle il instruisait une étrangère idolâtre ; car ils ignoraient qu'elle figurait l'Église nouvelle qui allait être tirée de la Gentilité, puisque le Messie *était venu pour chercher et sauver ce qui était perdu, ce qui avait péri* (Luc. XIX, 10).

« Les disciples, dit saint Chrysostôme (Hom. 32 in Joan.), admiraient l'extrême mansuétude et l'humilité extraordinaire de Jésus-Christ qui ne craignait pas de s'abaisser jusqu'à s'entretenir familièrement avec une pauvre Samaritaine. » *Aucun d'eux cependant ne lui dit : Que lui demandez-vous ? Ni, pourquoi lui parlez-vous ?* Ils savaient bien que sa conversation avec elle n'était pas inutile et vaine, quoiqu'ils ne le comprissent pas encore comme ils le comprirent bientôt, lorsqu'ils en virent les heureux résultats.

La Samaritaine, instruite par le Sauveur, désira vivement publier ce qu'elle venait d'apprendre (Joan. IV, 28). *Laissant donc sa cruche, elle retourna dans la ville* inviter ses concitoyens à venir voir un homme merveilleux qui lui avait dit les choses les plus secrètes qu'elle avait faites. Cet empressement prouve la dévotion qu'elle avait déjà conçue à l'égard de Jésus-Christ ; car oubliant d'apporter l'eau nécessaire à sa vie matérielle, elle courut annoncer qu'elle avait trouvé la source même de la sagesse, cette eau nécessaire à la vie spirituelle. Elle négligea le soin du corps pour ne penser qu'au salut de l'âme, et imite en cela les Apôtres *qui avaient tout quitté pour suivre le Seigneur* (Luc. V, 11). A cet exemple, les prédicateurs évangéliques doivent abandonner tout souci et tout fardeau du siècle. « De même qu'à la voix de Jésus-Christ, dit saint Chrysostôme (Hom. 33 in Joan.), les Apôtres avaient laissé leurs filets, de même aussi la Samaritaine laissa sa cruche, pour accomplir une fonction évangélique ; elle réussit en peu de temps à gagner une ville entière à Jésus-Christ. » — « Il fallait, ajoute saint Augustin (Lib. LXXXIII, Evang. quæst. 74), que cette femme croyant à Jésus-Christ renonçât au siècle, et montrât, en laissant sa cruche, qu'elle avait déposé toute convoitise seculière pour aller annoncer la vérité. Apprenez

ainsi à laisser votre cruche auprès du puits, vous tous qui voulez porter l'Évangile aux peuples ». Ce qui prouve encore le zèle de la Samaritaine, c'est qu'elle ne craint pas de dévoiler ses désordres pour engager ses concitoyens à venir entendre le Sauveur. « Cette femme, dit saint Chrysostôme (Hom. 33 in Joan.), ne rougit point de révéler sa conduite passée ; car lorsque l'âme est enflammée du feu divin, elle ne tient plus à rien de ce qui est sur la terre, elle est indifférente à la gloire comme à la honte ; elle est toute concentrée dans l'amour de Dieu qui la possède. » — *Cet homme ne serait-il pas le Christ?* s'écriait-elle (Joan. IV, 29). Comme si elle disait : Oui, c'est ce qui me paraît par l'effet ; il me semble qu'il y a dans lui plus du Dieu que de l'homme ; car Dieu seul connaît les pensées et les secrets des cœurs.

Remarquons ici que Jésus-Christ engage cette femme et nous-mêmes en sa personne, à trois choses : 1° à mépriser l'amour du monde et de tous ses biens, quand il dit (Joan. IV, 13) : *Quiconque boira de cette eau* matérielle *aura soif encore*, quoiqu'il soit désaltéré pour quelque temps ; car l'amour des choses mondaines, des richesses, des plaisirs et des honneurs augmente la soif, loin de l'étancher. Ces trois passions, d'après la parole du Sage (Prov. XXX, 15), sont comme *des sangsues qui répètent toujours : Apporte, apporte,* sans jamais se rassasier. En tête, marche la superbe, cause et commencement de tous les maux ; elle a pour filles principales, la cupidité et la luxure, parce que l'orgueilleux n'ambitionne pas seulement les dignités, mais il ravit encore aux autres leurs possessions et recherche les voluptés. La vanité de tous ces biens parut spécialement dans la personne du célèbre Alexandre. Il était maître de toute la terre, comblé de richesses et saturé de jouissances lorsqu'il mourut. Ses restes ayant été déposés dans un vase d'or, plusieurs philosophes

se réunirent autour de ses dépouilles mortelles. L'un d'eux, pour montrer le néant des grandeurs humaines, disait : Celui pour qui l'univers entier était trop étroit hier est aujourd'hui contenu dans un tombeau très-exigu. Un autre, voulant prouver l'inutilité des richesses, disait : Hier, ce roi puissant faisait de l'or son trésor, et aujourd'hui sa cendre fait le trésor même de l'or. Un troisième, pour montrer la caducité des plaisirs, disait : Hier, Alexandre regorgeait de délices, et aujourd'hui il est dévoré par les vers.

2° Jésus-Christ engageait la Samaritaine et nous avec elle à désirer l'amour de Dieu, lorsqu'il disait : *Celui qui boira de l'eau que je lui donnerai,* c'est-à-dire de la grâce du Saint-Esprit, *n'aura jamais soif*, parce que l'amour du Saint-Esprit éteint l'amour des plaisirs et des honneurs de ce monde. Selon saint Augustin, « celui qui boira des eaux du paradis, dont une seule goutte vaut plus que tout l'Océan, verra disparaître complétement en lui la soif des choses de ce monde. » Dès que saint Paul eut puisé à ce fleuve céleste, il fut délivré de son grand orgueil, et de loup féroce il fut transformé en un doux agneau. Aussitôt que saint Matthieu approcha de cette source divine, il vit s'évanouir en lui toute avarice, d'injuste ravisseur il devint un homme contemplatif. Marie-Madeleine, qui avait goûté de cette eau merveilleuse, sentit bientôt s'éteindre en elle toute convoitise, et de pécheresse publique fut changée en une pure colombe.

3° Le Sauveur nous engageait avec la Samaritaine à rechercher la connaissance de lui-même. Cette femme y arriva par degrés ; commençant par reconnaître que Jésus-Christ adorait un seul Dieu, elle lui dit d'abord qu'il était juif, puis qu'il était prophète, enfin qu'il était le Christ lui-même, comme elle le croyait. Par l'exemple de ce progrès sensible, apprenons à nous élever peu à peu des petites choses aux

grandes. Jésus-Christ, en saint Marc (IV, 28), a représenté cette gradation par la comparaison de *la terre qui d'elle-même produit premièrement l'herbe*, *ensuite l'épi*, *puis le grain de froment*. Selon la Glose, ceci figure la crainte, la pénitence et la charité. Le premier degré est celui des âmes qui débutent dans la vie spirituelle ; le second, celui des âmes qui progressent dans la vertu ; le troisième, celui des âmes arrivées à la perfection. Mais nous traiterons plus longuement ce sujet dans le chapitre suivant, en expliquant la parabole de l'ivraie.

Sur la parole de la Samaritaine, *les habitants de Sichem sortirent donc de la ville et vinrent à Jésus,* afin de l'entendre lui-même (Joan. IV, 30). Ceci nous fait comprendre que, si nous voulons aller au Sauveur, nous devons aussi sortir de la ville, c'est-à-dire nous dépouiller de la cupidité des choses mondaines. Pendant que la Samaritaine était allée prêcher ses concitoyens, et avant que ceux-ci fussent arrivés pour entendre le Sauveur, *les disciples* qui le voyaient épuisé de fatigue, *le priaient de prendre la nourriture* qu'ils avaient apportée. C'était en effet l'heure du repas ; le lieu ainsi que le temps étaient très-propres pour se restaurer, tandis que les étrangers étaient absents. Mais à l'occasion de la nourriture corporelle, Jésus se mit à parler de la nourriture spirituelle, c'est-à-dire de la conversion des Samaritains qui devaient lui être incorporés en quelque sorte par la prédication. D'après la disposition de mon Père, dit-il, *j'ai à manger* ou plutôt à m'incorporer *une viande que vous ne connaissez pas* (Joan. IV, 32). Comme s'il disait : La conversion des Gentils est une nourriture plus agréable à mon goût que celle que vous m'avez apportée. Selon saint Théophile, « Jésus appelle le salut des hommes une nourriture, pour montrer avec quelle ardeur il désire la délivrance de l'humanité ; car l'œuvre de

notre rédemption est pour lui aussi désirable que l'est pour nous l'acte de la manducation. » A l'exemple du Seigneur, que les ministres de l'Église disent aux fidèles qui leur apportent des présents : *Je dois prendre d'autres aliments que vous ne connaissez pas ;* je dédaigne vos offrandes parce qu'elles aveuglent les yeux du cœur.

Ma nourriture, ajoute le Sauveur (Joan. IV, 34), c'est-à-dire ma réfection, mon plaisir, ma force et mon soutien, sans tenir compte des besoins ou des avantages matériels, *c'est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé*, de consommer son ouvrage de prédilection qui est la conversion et la rédemption des hommes ; car *il veut que tous soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité* (I Tim. II, 4). En effet, la volonté du Père est que nous croyions en son Fils, et l'ouvrage du Père est de pourvoir à notre rédemption. Ainsi, l'aliment et le breuvage de Jésus-Christ sont notre foi et notre salut qu'il cherchait et souhaitait avec tant d'empressement, *lui qui fait ses délices d'être avec les enfants des hommes* (Prov. VIII, 31). Vous offrez donc à Dieu une nourriture spirituelle, lorsque par sa grâce prévenante vous lui demandez votre salut, en répétant ; *Que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel* (Matth. VI, 10). D'après Origène (in Joan.), tout homme pour bien agir doit diriger son intention vers un double objet, à savoir, la gloire de Dieu et l'utilité du prochain ; car *la fin de tout précepte, c'est la charité* qui renferme l'amour de Dieu et du prochain (I Tim. I, 5). Ainsi, la fin du précepte, c'est Dieu, quand nous agissons pour sa gloire, et c'est l'homme quand nous agissons pour son utilité. Par conséquent, Jésus-Christ fait la volonté de son Père lorsqu'il enseigne à croire en lui, et il fait l'ouvrage de son Père en manifestant le mystère de l'Incarnation jusqu'à ce qu'il y mette la perfection et le

couronnement par sa Passion. Il montre que le temps d'accomplir ce grand œuvre approche, en ajoutant : *Ne dites-vous pas qu'il y a quatre mois encore jusqu'à la moisson* (Joan. IV, 35) ? Ces paroles nous font comprendre, comme il est écrit dans l'Histoire scolastique, qu'on était alors dans la saison de l'hiver, et apparemment au mois de janvier, parce que, dans ce pays chaud, les mois dont parle le Sauveur sont ceux où les moissons mûrissent ; aussi, c'était à la fête de la Pentecôte qu'on offrait les prémices des fruits. Jésus-Christ semble donc dire : Le temps de la moisson matérielle est encore éloigné, il est vrai, mais celui de la moisson spirituelle est proche. Or, qu'est-ce que la moisson matérielle ? C'est la récolte des blés des champs ; et par similitude, Jésus-Christ appelle moisson spirituelle la vocation des hommes à la foi, par laquelle ils sont comme rassemblés dans le grenier du Seigneur. Voilà pourquoi il ajoute : *Pour moi je vous le dis : Levez les yeux* de votre âme, *et voyez les campagnes* préparées à donner le froment de la foi ; *considérez qu'elles sont déjà blanches,* c'est-à-dire revêtues de la candeur de leur bonne volonté, et assez mûres *pour être moissonnées.* Ici Jésus-Christ faisait allusion aux Samaritains qui venaient à lui en foule tout disposés à recevoir l'Évangile. En effet, *un grand nombre d'habitants de Sichem crurent au Sauveur sur le rapport de la femme qui rendait ce témoignage: Il m'a dit tout ce que j'ai fait* (Joan. IV, 39).

Les Samaritains, étant donc venus trouver Jésus-Christ sur le bruit de sa renommée, *le prièrent de demeurer chez eux,* pour qu'il les instruisît mieux et les fortifiât dans la foi (Joan. IV, 40). Leur dévotion était si grande, qu'après avoir reçu la foi, ils désiraient l'affermir par une connaissance plus développée de la doctrine évangélique. Cet exemple de docilité condamne hautement la dureté des

Juifs qui tinrent une conduite toute contraire. « Sur le seul témoignage d'une femme, dit saint Chrysostôme (Hom. 33 in Joan.), les Samaritains, sans avoir été spectateurs d'aucun prodige, sortent en foule de leur ville pour prier Jésus-Christ de séjourner parmi eux ; et les Juifs qui avaient été témoins de nombreux miracles, firent tout ce qu'ils purent pour le chasser de leur pays. Aussi le Seigneur acquiesça à la demande des premiers qui était l'effet de leur zèle et de leur piété ; car il exauce toujours une prière inspirée par une semblable dévotion. *Il resta chez eux deux jours*, pour faire connaître les deux préceptes de la charité aux disciples sincères de la foi. Mais le troisième jour qui figurait celui de la gloire, il partit de là, parce que les Samaritains n'étaient pas encore aptes à cette gloire. — Chaque jour maintenant l'Église, figurée par la Samaritaine, annonce Jésus-Christ à ceux qui se trouvent hors de son sein ; ceux-ci, sur sa renommée, viennent à Jésus-Christ et croient ; Jésus-Christ demeure chez eux pendant deux jours par la charité, c'est-à-dire leur donne les deux préceptes de la charité, l'amour de Dieu et du prochain, *dans lesquels consistent toute la Loi et les Prophètes* (Matth. XXII, 40). Prions également le Sauveur de rester deux jours avec nous, afin de nous apprendre à observer le double précepte de la charité et à garder la foi des deux Testaments. — *Et beaucoup plus de Samaritains crurent en Jésus-Christ pour avoir ouï ses discours* qu'ils préféraient, comme étant des paroles de vie, à celles de la femme (Joan. IV, 41) ; car ils jugeaient que *jamais homme n'avait parlé de la sorte* (Joan. VII, 46). *Aussi, ils disaient à la femme : Ce n'est plus seulement sur votre témoignage que nous croyons*, car il n'est rien en comparaison de ce que nous voyons (Joan. IV, 42). Quoiqu'en effet l'enseignement d'un autre détermine quelqu'un à croire, la

foi de ce dernier cependant considérée en elle-même s'appuie sur la véracité divine, ou sur le miracle opéré pour confirmer ce qu'il croit. *Nous-mêmes,* ajoutaient les Samaritains, *nous avons entendu* de nos oreilles et jusqu'au fond de nos âmes les paroles de la Sagesse, proférées par Celui-là même qui est Dieu et homme ; et *nous savons*, qu'en vertu de sa dignité suréminente, *il est le Sauveur du monde,* par une bienfaisante efficacité et une influence universelle. Ils le savaient en effet, parce qu'ils croyaient fermement, car la foi nous fait adhérer à une doctrine avec une certitude plus grande que la science ; et ce qu'ils savaient, ils le proclamaient, parce qu'il ne suffit pas d'avoir la foi dans le cœur, mais qu'il faut de plus la confesser de bouche, comme saint Paul le déclare (Rom. x).

Considérez maintenant de quelle manière le Seigneur Jésus accomplit ses voyages, sans user de monture ou de véhicule ; il se contente d'aller à pied, pour ne pas embarrasser ceux qu'il visite ; voyez-le marcher péniblement, accablé de fatigue, jusqu'à ce qu'enfin il s'asseye près d'un puits pour goûter un peu de repos. En subissant ainsi la fatigue de la route, Jésus nous apprend à ne pas craindre d'endurer quelque peine pour sauver le prochain ; il nous donne en même temps une leçon de pauvreté, parce qu'il prêchait assis sur la terre nue, comme l'occasion s'en présenta, près d'un puits. Selon la remarque de saint Chrysostôme (Hom. 32 in Joan.), le Sauveur ne choisit pas un trône, ni un coussin moelleux, mais il s'assied au hasard, sur le sol, auprès d'une fontaine. Le Seigneur se soumit à beaucoup d'autres travaux, en sorte que sa vie entière s'écoula au sein des labeurs et des privations. Aussi le Psalmiste dit en sa personne : *J'ai été dans l'indigence et la souffrance depuis ma jeunesse* (Psal. LXXXVII, 16). Saint

Chrysostôme ajoute : « Jésus-Christ, arrivant dans la Samarie, ne se livre pas à une vie douce et agréable ; il embrasse, au contraire, une vie pénible et austère ; il ne se sert point d'un magnifique équipage, mais il chemine à pied et brave avec tant de courage les difficultés de la route qu'il en est harassé de fatigue. Il nous apprend par là qu'il est un homme d'action, et que content de peu, il ne recherche pas les choses superflues ; car il veut que nous soyons aussi étrangers à toute superfluité et que nous sachions nous retrancher même beaucoup de choses nécessaires. Voilà pourquoi il disait ailleurs : *Les renards ont leurs tanières et les oiseaux du ciel leurs nids, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête* (Matth. VIII, 20). Aussi se retirait-il souvent, la nuit comme le jour, sur les montagnes et dans les déserts. »

Considérez ensuite que les disciples ne portaient pas avec eux de vivres, mais qu'ils allaient s'en procurer au moment même où ils devaient manger. « Ainsi, dit encore saint Chrysostôme, le Seigneur nous montre ici, non-seulement qu'il ne craignait pas la lassitude du voyage, mais de plus qu'il négligeait le soin de sa nourriture ; car ses disciples ne portaient avec eux aucune provision. Nous en voyons encore la preuve dans un autre Évangéliste, lorsque, Jésus ayant dit à ses disciples : *Gardez-vous du levain des Pharisiens et des Sadducéens*, ils pensèrent et dirent entre eux : *C'est parce que nous n'avons point pris de pain* (Matth. XVI, 6, 7). Une autre fois dans leurs courses évangéliques, les disciples aiguillonnés par la faim prenaient des épis qu'ils froissaient dans leurs mains pour les manger. Un jour, le Seigneur lui-même voulut cueillir des figues pour apaiser sa faim. Par tous ces traits Jésus a voulu nous apprendre à mépriser notre corps et à ne pas le servir avec trop de com-

plaisance. Bien que les disciples ne portassent rien avec eux, ils n'étaient pas inquiets, dès le matin, pour leur nourriture; ils n'allaient s'en procurer qu'au moment où la nature réclame sa réfection, et où chacun remplit cet impérieux devoir. Quelle leçon pour nous qui, en quittant le sommeil, nous empressons d'appeler nos domestiques pour préparer la table! Commençant par satisfaire notre sensualité avant de vaquer à toute autre occupation, nous préférons ainsi la matière à l'esprit et nous regardons comme nécessaire ce qui ne devrait être pour nous qu'accessoire. Nous devrions, au contraire penser aux choses du ciel avant de songer à celles de la terre, et accorder toute l'importance aux choses spirituelles. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Considérez encore l'humilité et la mansuétude de Jésus-Christ qui ne dédaigne pas de s'entretenir avec une femme méprisée par les autres Juifs comme étrangère. Il ne s'éloigne pas des personnes d'une condition basse et abjecte; car souvent ce sont ces personnes mêmes qui saisissent les secrets du salut plutôt que les riches et les nobles. Admirez le zèle du Sauveur pour l'intérêt des âmes! C'est le moment de prendre la nourriture, et il diffère de manger pour instruire les habitants qui sortaient de leur ville afin de l'entendre. Quoique ce fut la sixième heure, et qu'il fut accablé de lassitude, il voulut travailler à la conversion des Samaritains, et pourvoir aux besoins spirituels des autres avant de pourvoir à ses propres besoins matériels, quelque pressants qu'ils fussent. Quel puissant exemple pour les prédicateurs de l'Évangile! Le salut des hommes doit être, avant toute autre affaire, l'objet de leur sollicitude qui les porte à parler et à agir; et tous les Chrétiens doivent aussi avoir plus de sollicitude pour la sanctification de leur prochain que pour le soulagement de leur corps.

Considérez enfin Jésus, épuisé par la fatigue et par la faim, s'asseyant non sur un siége moëlleux mais sur la terre nue ; voyez-le mangeant avec ses disciples comme un homme ordinaire : il ne se rend pas dans les maisons opulentes de la ville, comme nous le faisons, nous autres disciples infidèles; car l'Évangile ne nous dit pas qu'il soit alors entré dans Sichem; il ne voulait pas être en contradiction avec lui-même, puisqu'il avait dit à ses disciples : *Gardez-vous d'entrer dans les villes des Samaritains* (Matth. x, 5). Et ce n'est pas la seule fois que le Seigneur, modèle d'humilité et ami de la pauvreté, a pris son repas sur la dure ; souvent, dans ses courses évangéliques, il mangeait en dehors des villes ou des villages, probablement sur les bords d'un ruisseau, ou près d'une fontaine, malgré sa fatigue et son abattement. Son repas ne se composait point de mets chers et exquis, ni de boissons délicates et recherchées, il n'usait point de vaisselle précieuse et variée ; mais il avait simplement pour breuvage l'eau pure du ruisseau ou de la source qui féconde les vignes, et Celui qui donne la nourriture à tout être vivant mangeait modestement son pain, comme un pauvre n'ayant pour table que la terre. Compatissez donc à Jésus, harassé de fatigue et réduit à un tel abaissement, que, comme le reste des hommes, il éprouve et satisfait le besoin d'aliment et de breuvage pour restaurer son corps. Répétons avec saint Augustin saisi d'étonnement : « Oui, Celui qui nourrit toutes les créatures a eu faim, Celui qui désaltère les plus dévorantes ardeurs a eu soif ; il a été accablé de lassitude Celui qui nous a tracé la route pour arriver à la patrie céleste. »

Prière.

Seigneur Jésus, qui possédez tous les biens et les distribuez avec une généreuse libéralité, accordez-moi la nourriture qui doit réparer mes forces épuisées dans le chemin de cette vie. Source de vie, fontaine intarissable de toutes les grâces, enivrez mon cœur au torrent de vos chastes voluptés, pour lui faire oublier toutes les choses éphémères. Pain vivant qui ne s'épuise jamais, soyez mon aliment spirituel, afin que j'accomplisse en tout votre sainte volonté. Faites que j'aime et que je garde les deux préceptes de la charité avec la foi des deux Testaments, pendant les deux jours que vous resterez avec moi, et au troisième, c'est-à-dire au jour de la gloire, établissez-moi pour toujours en votre société. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXIII

GUÉRISON DU FILS D'UN OFFICIER

Joan. IV, 43-54.

Après être resté deux jours sur le territoire de Sichem, pour confirmer les Samaritains dans la foi, le Seigneur Jésus *s'en alla en Galilée*, où il avait été élevé (Joan. IV, 43). Ceci signifie, que vers la fin des siècles, après avoir affermi les Gentils dans la vérité, il retournera chez les Juifs pour les convertir. *Le Sauveur vint de nouveau à Cana*, où nous l'avons vu,

aux noces, changer l'eau en vin, sous les yeux de ses disciples. *Or, il y avait un seigneur, dont le fils était malade à Capharnaüm* (Joan. IV, 46). *Ce seigneur* ayant appris que Jésus était arrivé dans le voisinage, *alla le trouver*, à Cana, *et le pria de descendre* à Capharnaüm, pour venir en personne guérir son fils, comme si le Sauveur n'eût pu opérer cette guérison sans être présent sur les lieux (Joan. IV, 47). D'après saint Théophile, ce seigneur avait commencé à croire, lorsqu'il avait vu changer l'eau en vin, mais il n'avait pas une connaissance parfaite de la divinité de Jésus. L'Évangéliste donne à cet homme le titre de *regulus, petit roi*, nom qui peut s'entendre de plusieurs manières. Un petit roi peut être le chef souverain d'un petit État; mais ce n'est pas ici le sens du mot, parce qu'il n'y avait pas alors de roi en Judée; car les Romains, voulant briser l'orgueil des Juifs, avaient enlevé le titre de royaume à la Judée qu'ils avaient divisée en quatre tétrarchies, pour prévenir leur rébellion. Selon saint Chrysostôme, on peut aussi entendre par *petit roi*, un homme issu d'une race royale ou appartenant à une maison régnante; mais ce sens ne convient pas non plus au cas présent. Enfin, on peut entendre par *petit roi* un officier royal, comme dans la circonstance dont il s'agit ici; car l'homme dont parle l'Évangéliste avait été envoyé par l'Empereur pour gouverner la Galilée, et c'est pour cette raison qu'il résidait à Capharnaüm, comme dans la métropole du pays; peut-être aussi il était membre de la famille d'Hérode le Tétrarque et jouissait d'une certaine dignité princière.

Instruit des merveilles que Jésus avait opérées, cet officier espérait obtenir la guérison de son fils; mais sa foi était mêlée de quelque doute, parce qu'en réclamant la présence du Sauveur il la regardait comme nécessaire pour la gué-

rison qu'il demandait ; car il ne croyait pas à l'ubiquité de la puissance du Sauveur comme le centurion qui s'était écrié : *Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit; mais il suffit que vous disiez une parole et mon serviteur sera guéri* (Matth. VIII, 8). Jésus, voyant que cet officier n'avait pas une parfaite confiance, lui reprocha sa foi tiède, en disant: Semblable aux incrédules, *vous ne croyez pas, si vous ne voyez des signes*, c'est-à-dire des miracles communs, *ou des prodiges*, c'est-à-dire des miracles extraordinaires. Ceux-ci sont appelés prodiges, parce qu'étant sans exemple, ils ne peuvent être montrés comme du doigt par la comparaison de choses semblables que l'on puisse voir ou entendre. Ces signes, ces miracles sont donnés aux infidèles pour confirmer une doctrine, mais non pas aux fidèles qui admettent les preuves tirées de l'Écriture sainte. Jésus ne blâme pas ici l'officier de ce qu'il demande une guérison miraculeuse, mais de ce qu'il ne la demande pas avec une foi convenable. Néanmoins, comme l'officier renouvelle sa prière avec ferveur, en disant (Joan. IV, 49) : *Seigneur, descendez avant que mon fils meure*, Jésus l'exauce ; et tout en restant au lieu même où il se trouvait, afin de montrer qu'il était comme Dieu présent partout, quoiqu'extérieurement absent il guérit, par sa seule parole, le fils de l'officier et augmenta ainsi la foi du père. Car, pour ôter à celui-ci la fausse pensée que sa présence corporelle était nécessaire à la guérison désirée, Jésus refusa de se transporter lui-même auprès du malade, en disant à celui qui l'implorait : *Allez, votre fils est plein de vie ;* des portes de la mort où il touchait, il est revenu à une santé parfaite, lui qui était sur le point d'expirer (Joan. IV, 50). Comme la foi est une condition nécessaire pour obtenir les bienfaits de Dieu, l'officier crut aux paroles de Jésus, et il s'en alla sans être accompagné du Sauveur, croyant bien que sa vertu de

guérir s'étendait partout. Il commençait alors à croire ce qu'il ne croyait pas auparavant, savoir que Jésus avait la puissance de guérir par sa parole, que par conséquent il était Dieu et comme tel présent partout.

C'est pour notre instruction que le Seigneur refusa d'aller vers le fils de l'orgueilleux officier, tandis qu'il daigna venir vers le serviteur de l'humble centurion. Pourquoi dit saint Grégoire (Hom. 28 in Evang.), Jésus ne consent-il pas, quoiqu'il en soit prié, à visiter le fils de l'officier ? et pourquoi promet-il au contraire de visiter le serviteur du centurion, sans y être invité ? Pourquoi cela ? Sinon pour réprimer notre orgueil qui considère dans les hommes, non pas leur âme faite à l'image de Dieu, mais les honneurs et les richesses dont ils sont favorisés ; car nous apprécions les hommes, d'après les choses qui sont hors d'eux-mêmes et non point d'après les qualités qui sont en eux-mêmes ; nous les jugeons d'après de viles apparences et non point d'après des vertus réelles. Or, c'est précisément afin de nous montrer que les Saints doivent mépriser ce que les mondains estiment, et estimer ce que les mondains méprisent, que notre Rédempteur ne voulut pas aller auprès du fils de l'officier et s'achemina de lui-même auprès du serviteur du centurion. Ainsi, il condamna notre orgueil qui ne sait point apprécier les hommes en tant qu'hommes. » — Que ces sages réflexions de saint Grégoire nous apprennent donc à juger les hommes non point à leur éclat extérieur, mais à leur valeur intrinsèque, car beaucoup se négligent eux-mêmes pour rechercher d'autre part avec empressement les louanges mondaines. « Ah ! s'écrie saint Chrysostôme (Hom. 23 ad. pop. Antioch.), que d'imitateurs trouve aujourd'hui Nabuchodonosor ! De même que ce monarque s'enorgueillissait de son image, de même beaucoup d'hommes se glorifient de leurs habits précieux, de leurs

équipages, de leurs palais grandioses avec les colonnes qui les ornent et les peintures qui les décorent. Ayant perdu ce qui faisait leur juste mérite, ils s'empressent d'aller de tous côtés pour recueillir une gloire frivole qui est une véritable ironie. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

L'officier crut donc à la parole de Jésus, mais non entièrement, non parfaitement, ainsi que le prouve ce qui suit (Joan. IV, 51.). En effet, *comme il descendait* de Cana à Capharnaüm, *il rencontra ses serviteurs qui venaient* tout joyeux *lui annoncer que son fils se portait bien, et aussitôt il s'informa d'eux à quelle heure le malade s'était trouvé mieux* (Joan. IV, 52) ; car, pour constater si le fait était vraiment miraculeux, il voulait savoir si cette guérison était arrivée par hasard à une heure quelconque, ou à une heure précise, d'après l'ordre du Christ. *Et ils répondirent : La fièvre l'a quitté hier à la septième heure.* Voyez comme le miracle est manifeste, dit saint Chrysostôme (Hom. 34 in Joan.) : le malade n'est pas arraché simplement et par l'effet du hasard au danger qu'il courait ; non, mais il est guéri tout à coup, sur la demande de son père, pour qu'on n'attribue pas ce résultat à l'énergie de la nature, mais à la puissance du Sauveur. Voilà pourquoi l'Évangéliste ajoute (Joan. IV, 53.) : *Le père reconnut donc que c'était l'heure même où Jésus,* auteur de la guérison, *lui avait dit : Votre fils est plein de vie ;* et que son fils avait été rappelé à la santé au moment même où le Seigneur avait prononcé cette parole. *Aussi, il crut avec toute sa famille,* et c'était justement la fin pour laquelle cet éclatant miracle avait été opéré ; dès lors sa foi fut entière et parfaite.

Par cet exemple remarquable, saint Augustin (Tract. 16 in Joan.) et le Vénérable Bède nous montrent qu'on doit distinguer plusieurs degrés dans la foi comme dans les autres

vertus, savoir : le commencement, l'accroissement et la consommation. La foi de cet officier commença, lorsqu'il pria le Seigneur de descendre à Capharnaüm pour guérir son fils ; mais alors sa foi n'était pas sans incertitude ; car s'il croyait que cette guérison pût être produite par la puissance du Sauveur, il ne croyait pas qu'elle pût l'être sans la présence de ce même Sauveur. Sa foi prit de l'accroissement, lorsqu'il accueillit avec confiance la parole de Jésus qui lui disait : *Allez, votre fils est plein de vie.* Sa foi atteignit la perfection, après que les serviteurs lui eurent annoncé le rétablissement de son fils ; car il crut alors complétement avec toute sa famille, de sorte qu'on put lui appliquer ainsi qu'aux siens les paroles adressées à Zachée : *Aujourd'hui, cette maison a reçu le salut* (Luc. XIX, 9). Déjà donc l'officier était devenu un apôtre, puisqu'il avait entraîné tous les siens à embrasser la même foi que lui. — Comme pour marquer les différents degrés de la foi en ce nouvel apôtre, l'Évangile le désigne d'abord par le titre de petit roi, *regulus*, quand sa foi commence ; puis par la qualité d'homme, *homo*, quand sa foi augmente ; enfin par le nom de père, *pater*, quand sa foi est parfaite. — Remarquons aussi que par trois fois différentes le même Évangile manifeste le rétablissement de la santé dans le fils de cet officier. D'abord, le Seigneur le déclare en disant : *Votre fils est vivant ;* puis, les serviteurs l'attestent en annonçant que *ce fils était bien portant ;* enfin le père lui-même le constate en reconnaissant que *son fils avait été guéri à la septième heure*, c'est-à-dire à l'instant même où le Sauveur avait parlé. Cette triple manifestation de la vie pour le même enfant, nous montre qu'il y a aussi pour chaque homme trois sortes de vies opposées à trois sortes de morts, savoir : la vie de la nature opposée à la mort du corps, la vie de la grâce à la

mort du péché et la vie de la gloire à la mort de l'enfer.

Dans le sens mystique, le fils de cet officier ou roitelet figure le genre humain, issu d'Adam, ce roi de la nature qui est devenu roitelet, en perdant sa charité par sa prévarication. Ce fils dévoré par l'ardeur de la fièvre représente l'humanité consumée par le feu de la concupiscence. Il fut guéri entre Cana qui signifie *zèle* et Capharnaüm qui signifie *abondance*, pour nous donner à entendre que l'homme livré aux plaisirs des sens a été sauvé par le zèle de la miséricorde divine. Les sept heures marquent les sept rayonnements du Soleil de justice, Jésus-Christ, à savoir : la sanctification de notre nature, par son incarnation ; la visite faite aux hommes, par sa nativité ; la condamnation de la concupiscence, par sa circoncision ; notre régénération, par son baptême ; notre réformation, par son jeûne ; notre instruction, par ses enseignements et ses miracles ; enfin notre rédemption, par sa Passion, lorsque, le divin Soleil se couchant à la septième heure, nous fûmes guéris de notre infirmité. C'est ce qui était signifié dans le quatrième livre des Rois (v, 10), où il est dit : *Allez vous plonger sept fois dans le Jourdain;* car le Jourdain qui signifie *descente*, figure le Sauveur descendant vers nous par les sept moyens susdits pour nous laver de nos péchés et nous rendre à la santé de l'âme. — Ces sept heures peuvent signifier encore les sept parties de l'office divin par lesquelles nous honorons le Seigneur ; pendant la nuit, à matines, en nous rappelant son emprisonnement ; à prime, les outrages dont il fut accablé ; à tierce, sa comparution devant les tribunaux ; à sexte, sa condamnation ; à none, sa mort , à vêpres, sa sépulture ; à complies, son tombeau gardé par des soldats. En passant par ces sept heures qui nous rappellent la Passion du Sauveur, nous atteignons à la vie et au salut éternel. C'est pourquoi

le Psalmiste disait à Dieu : *J'ai chanté vos louanges sept fois par jour, à cause des jugements de votre justice* (Ps. CXVIII, 164).

Dans le sens mystique encore, cet homme dont le fils était malade n'est pas appelé roi, mais plutôt roitelet, *regulus;* car il est dit dans le livre des Proverbes (xx, 8) : *Un roi qui est assis sur le trône de la justice dissipe tout mal par son regard.* Celui donc qui veut se bien gouverner lui-même doit monter sur le trône de la justice pour discuter toutes ses œuvres, afin que, si quelque mal s'y glisse, il le dissipe par le regard de la discrétion ; et celui qui sait ainsi bien administrer son royaume mérite de porter le titre de roi. « Voulez-vous acquérir un grand honneur, dit Sénèque, je vous donne un empire, c'est celui de vous-même. » Si vous n'administrez pas bien ce royaume vous ne devez pas être appelé roi, mais roitelet (*regulus*). Ainsi tout pécheur peut être qualifié de roitelet, parce qu'il administre mal son royaume intérieur ; et, alors son propre fils est malade, quand son appétit sensitif s'oppose à la raison à laquelle il devrait obéir comme un fils à son père. Mais quand l'homme par sa raison implore avec foi le secours de Jésus-Christ, ce fils est guéri par la puissance du Seigneur qui remet l'appétit sensitif sous la domination de la raison. Celle-ci est donc alors comme un roi dans son royaume ; car elle gouverne tout le corps humain, dirige et modère la puissance affective de l'homme ainsi que toutes les autres facultés de son âme. Mais cette raison n'est plus qu'un roitelet, lorsque, perdant la sagesse, elle suit en aveugle les passions désordonnées sans leur résister ; c'est pourquoi son fils, c'est-à-dire son cœur, est malade et se détourne du bien pour se jeter dans le mal. Si, en effet, la raison restait toujours forte comme un roi, son fils ne serait pas malade ;

il ne tombe que parce qu'elle devient faible comme un roitelet. — Quels sont les serviteurs de la raison ? Ce sont les actes de l'homme, dont celui-ci est le maître ; ce sont aussi les mouvements de la sensibilité qui reçoivent l'ordre et la direction de l'intelligence. Or ces mêmes serviteurs annoncent que le fils de leur maître est vivant, lorsque les actes attestent la soumission de la partie inférieure à la partie supérieure de l'âme. — La septième heure à laquelle le fils est guéri de sa fièvre, indique les sept dons du Saint-Esprit qui enlève tout péché, rétablit la vie spirituelle et procure un salut complet et parfait à l'esprit et au corps. Ces sept heures peuvent aussi marquer les sept conditions à l'aide desquelles l'âme sort du péché par la pénitence, savoir : la contrition ; puis les trois qualités de la confession qui doit être vraie, simple et entière ; et enfin les trois œuvres de satisfaction, qui sont le jeûne, la prière et l'aumône. Ces sept heures sont figurées dans le IVe livre des Rois, où il est dit que l'enfant ressuscité par Élisée revint à la vie après avoir ouvert sept fois la bouche, parce que nous revenons des portes de la mort à la vie de la grâce au moyen des sept conditions de la pénitence.

Selon saint Théophile, l'officier ou petit roi c'est tout homme, non-seulement parce que tout homme est allié au Roi suprême de toutes choses en vertu de son âme faite à la ressemblance divine, mais aussi parce qu'il a une sorte de principauté sur toute la nature ; son fils, c'est-à-dire son âme a la fièvre des voluptés et des passions mauvaises. Mais il s'approche de Jésus et le prie de descendre, c'est-à-dire de s'abaisser miséricordieusement vers elle en lui pardonnant ses péchés, afin que ses infirmités spirituelles ne lui causent pas la mort. Mais le Seigneur lui dit: *Va*, c'est-à-dire avance toujours dans le bien, *et ton fils vivra* ; si au con-

traire tu cesses de marcher, ton âme finira par mourir en devenant incapable d'aucun bien. Telle est l'explication donnée par saint Théophile. — Chaque jour également un officier sollicite la guérison de son fils malade, lorsqu'un prélat supplie le Seigneur de délivrer quelqu'un de ses propres sujets, tourmenté par différentes tentations. Le malade recouvre la santé, quand le coupable souillé par le péché recouvre la justice avec la grâce divine. Prions donc le Seigneur de nous guérir de nos péchés, parce que nous ne pouvons revenir à l'état de justice, sans un secours surnaturel.

Le nom du lieu où le fils de l'officier est malade, nous marque trois choses qui sont les causes des infirmités spirituelles. En effet, Capharnaüm signifie *pays d'abondance*, *ville de consolation*, et c'était aussi une cité de grand renom. Or, les causes de nos infirmités spirituelles se trouvent souvent dans l'abondance des biens temporels, dans la consolation des jouissances mondaines et dans la possession des grandeurs humaines ; car la prospérité est plus funeste à l'homme que l'adversité. C'est la pensée qu'exprime Boëce en ces termes : « A mon avis, la fortune nous est plus utile en réalité lorsqu'elle nous contrarie que quand elle nous favorise en apparence. Aussi dans son livre de la divine Providence, Sénèque disait : « Environnez-vous de salutaires conseils, lorsque la vie s'offre à vous avec ses prospérités ; le chemin du bonheur est si glissant, qu'il est difficile de s'y tenir ; ne vous y donnez pas libre carrière ; mais regardez bien de tous côtés pour savoir où vous pouvez aller, et où vous devrez vous arrêter. » — Le malade guéri par Jésus-Christ était fils d'un petit roi. Ceci nous fait comprendre que la noblesse de la naissance est souvent une cause d'infirmités spirituelles, parce que souvent les nobles s'enflent d'orgueil, se livrent aux rapines, se plongent dans

la boue des vices et des plaisirs. Prenons donc garde que la prospérité temporelle ne nous fasse tomber dans l'infirmité spirituelle, parce qu'elle conduit plus facilement et plus fréquemment au péché. Aussi saint Chrysostôme dit (Hom. 46 ad popul. Antioch.) : « Si lorsque nous jouissons de la prospérité nous vivons dans le mal, nous devons nous en affliger d'autant plus ; car lorsque nous péchons, nous devons toujours éprouver de la crainte, mais surtout lorsque nous ne ressentons rien de fâcheux. En effet, quand Dieu s'empresse de nous imposer quelque châtiment, c'est parce qu'il veut alléger notre peine ; et quand, au contraire, il paraît supporter nos fautes avec une plus grande patience, c'est qu'il se réserve d'en tirer une vengeance plus éclatante, si nous persévérons dans la mauvaise voie. » — Le fils de l'officier est guéri par la vertu de la parole divine, à la septième heure, c'est-à-dire à cette heure où le soleil éloigné du midi arrive à l'occident. Ainsi, lorsqu'après avoir passé le midi de notre vie, nous penchons vers la tombe, il est temps surtout alors que la vertu de la parole divine guérisse notre âme de la fièvre, en nous convertissant au Seigneur.

Remarquons que le péché est signifié justement par la fièvre, et que tout pécheur est un véritable fiévreux. Comme le fiévreux subit les alternatives de la chaleur et du froid avec frisson, de même le pécheur éprouve tantôt les ardeurs de la cupidité par l'amour désordonné des biens éphémères, c'est là la chaleur de l'âme ; et tantôt le tremblement de la crainte, c'est là le froid de l'âme. Selon saint Augustin (in Ps. 79), tous les péchés produisent en l'homme un double effet, la crainte et la cupidité. La crainte nous fait fuir tout ce qui contrarie notre chair ; la cupidité nous fait désirer tout ce qui la flatte. Et c'est à raison de ces deux choses que le pécheur endurera dans l'enfer une double

peine, selon cette parole de Job (xxiv, 19) : *Il passera d'un froid glacial à une chaleur excessive.* De plus, parmi les funestes effets de la fièvre, on remarque la dépravation du palais pour lequel les meilleurs mets paraissent amers ou insipides ; de même le pécheur a le goût si dépravé que toutes les choses spirituelles lui sont insupportables. Comme le nom de fièvre vient du mot latin *fervor* qui signifie *bouillonnement*, ainsi toute passion déréglée est une fièvre spirituelle qui consume l'âme par une chaleur pernicieuse.

Et comme il y a plusieurs variétés de fièvres, il y a aussi plusieurs espèces de péchés : 1° la fièvre éphémère qui dure seulement un jour, figure le moment de la passion désordonnée et particulièrement de la colère subite, qui doit finir avant le coucher du soleil, selon cette parole de l'Apôtre (Eph. iv, 26) : *Que le soleil ne se couche pas sur votre colère.* 2° La fièvre tierce qui a un jour d'intermittence, figure l'état de ceux qui après avoir péché, en conçoivent du regret mais qui se bornent à la contrition c'est-à-dire à un jour de pénitence, et ne parviennent pas au second c'est-à-dire à la confession, parce qu'ils retombent aussitôt dans le péché. 3° La fièvre quarte du malade qui reste deux jours sans en avoir des accès, figure l'état du pécheur qui passe par deux jours de pénitence, c'est-à-dire par la contrition et la confession, mais qui n'arrive point au troisième jour, c'est-à-dire à la satisfaction, faute d'observer les prescriptions du prêtre, en sorte qu'il succombe encore aux tentations du péché. 4° La fièvre quotidienne figure l'état de ceux qui ont l'habitude de commettre le mal, sans en avoir la contrition; tels sont, par exemple, les hommes qui chaque jour se livrent à la gourmandise ou au mensonge, et qui sont souvent dans les disputes ou les procès. 5° De fréquente qu'elle était la fièvre devient continuelle, lorsqu'elle ne laisse plus de

repos au malade. Tel est l'état des luxurieux, des envieux et des avares dont la conversion devient très-difficile à cause de leurs habitudes mauvaises. 6° La fièvre appelée phthisie, parce qu'elle provient d'une constitution vicieuse, s'enracine dans les membres de telle sorte qu'elle en détruit et consume les humeurs naturelles. Elle figure spécialement la tristesse mondaine qui dévore le corps et produit la mort ; de là cette sentence du livre des Proverbes (XVII, 22) : *La tristesse du cœur dessèche les os*, c'est-à-dire ruine les vertus. 7° La fièvre aiguë figure l'état des personnes qui défendent leur iniquité invétérée, qui ne craignent plus et ne rougissent plus de suivre leurs coupables inclinations. Ici le danger est tellement grave que les médecins regardent la maladie comme incurable.

Ce fut là, dit l'Évangéliste, *le second miracle que Jésus fit à Cana en Galilée* (Joan. IV, 54) ; il y avait déjà changé l'eau en vin, et il y rendit ensuite la santé au fils d'un officier; car, bien que l'enfant recouvra la santé à Capharnaüm, Jésus néanmoins opéra ce miracle, de Cana même où il se trouvait présent, lorsqu'il guérit par sa parole le malade absent. Dans le sens mystique, la double visite de Jésus à Cana indique le double effet de la parole divine dans l'âme. Cette parole produit d'abord la joie, signifiée par le miracle du vin qui réjouit le cœur de l'homme; elle procure aussi le salut, signifié par la guérison de l'infirme. Cette double visite figure encore le double avénement du Fils de Dieu au monde. Le premier fut la manifestation de sa douceur miséricordieuse pour nous réjouir, ainsi que dès sa naissance l'Ange l'annonça aux bergers pour tout le peuple, et c'est ce qu'indique le miracle du vin ; le second avénement de Jésus-Christ sera la manifestation de sa majesté toute puissante, lorsqu'il viendra détruire nos infirmités et nos mi-

sères, et nous rendre conformes à son corps glorieux, c'est ce que signifie la guérison du malade.

Prière.

Seigneur Jésus, qui êtes descendu *de la Judée en Galilée*, c'est-à-dire du ciel où les Anges vous bénissent et vous adorent en ce monde où tout change et tout passe, me voici devant vous, faible que je suis, séduit par le charme des choses terrestres, près de mourir, accablé sous le poids de dangereuses tentations. Ah ! ayez pitié de moi, afin que je ne périsse point de la mort spirituelle, temporelle ou éternelle, en perdant la vie de l'âme, celle du corps et celle de la gloire. Que votre parole souveraine et que mon humble confession, accompagnée du jeûne et de la prière, soutenue par de pieux exercices et de vertueux exemples, concourent à me délivrer de la fièvre de la concupiscence et de la maladie du péché, en sorte qu'avec le secours efficace de votre grâce je ne succombe à aucune passion déréglée. — Ainsi-soit-il.

CHAPITRE LXIV.

LE SEIGNEUR ADRESSE AUX FOULES QUATRE PARABOLES ET TROI AUTRES A SES DISCIPLES.

Matth. XIII, 1-52. — Marc. IV, 3-34. — Luc. VIII, 4-15. XIII, 18-21.

Ensuite le Seigneur Jésus alla vers la mer, pour y prendre dans les filets de la prédication les hommes qui se trouvaient sur la terre ; et comme il était entouré d'une foule nom-

breuse, *il monta sur une barque* avec ses disciples ; s'y étant assis, il enseignait de là le simple peuple que la dévotion avait assemblé sur le rivage (Matth. XIII, 1 et 2). Selon saint Chrysostôme (Hom. 45 in Matth.), « Jésus monta sur une barque, pour ne laisser personne derrière lui et avoir tous ses auditeurs en face, afin que le peuple l'entendît et le vît, que sa vue le fît écouter avec plaisir et que sa parole attirât l'attention sur sa personne. » — « Cette barque, dit le Vénérable Bède (in cap. IV Joan.), figurait l'Église établie au milieu des nations, dans laquelle le Seigneur s'est consacré une demeure de prédilection. » — Alors le Seigneur expose quatre paraboles différentes, en harmonie avec les diverses conditions des hommes; car à la variété des maladies il fallait opposer la variété des remèdes; ainsi il faut une nourriture amère pour les uns et douce pour les autres, des aliments forts à ceux-ci et légers à ceux-là. Selon la remarque de saint Jérôme (in cap. XIII Matth.), « la foule n'est pas unanime, mais il y a dans son sein autant de pensées et de volontés que de personnes; aussi le Sauveur adresse au peuple différentes paraboles, pour donner à chacun l'enseignement en rapport avec sa condition et sa disposition personnelles; il agit en cela comme un riche père de famille qui sert à ses invités un repas composé de mets très-variés, afin que chacun d'eux puisse satisfaire ses goûts et ses besoins. » — Ainsi que le rapporte saint Matthieu, Jésus *dit en paraboles beaucoup de choses* (XIII, 3), mais non pas toutes choses, comme le fait observer saint Jérôme ; car s'il avait toujours parlé en paraboles, les foules se seraient retirées sans profit; mais il entremêle la lumière et l'ombre, afin d'amener ses auditeurs à la connaissance des vérités qu'ils ignorent par celles qu'ils comprendront. Les quatre paraboles suivantes, avec les trois autres qui en sont comme des conséquences, nous montrent

la marche de l'Église depuis la prédication de Jésus-Christ jusqu'à la fin du monde.

La première parabole, relative à la semence jetée en terre et dont le quart seulement porta du fruit, figure la prédication de Jésus-Christ et des Apôtres qui s'adressèrent indistinctement aux Juifs bons et méchants ; mais un petit nombre d'entre eux embrassèrent la foi, tandis que la majeure partie resta dans l'infidélité. Cette semence, c'est donc la parole divine que le Sauveur, pour se rendre visible aux hommes, vint jeter sur le monde, en sortant du sein paternel où il se tenait caché. Elle tomba sur quatre espèces de terrains ; les trois qui étaient mauvaises la laissèrent stérile, mais la quatrième qui était bonne la rendit féconde de trois manières différentes. Or, Dieu a jeté sur l'humanité plusieurs sortes de semences. Il a semé d'abord la loi naturelle dans chaque conscience, où il a mis ce sentiment : *Ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse*, mais faites aux autres ce que vous voulez qu'on vous fasse (Tob. IV, 16). Il a semé en outre par ses Anges plusieurs révélations ; par Moïse, la loi écrite avec des préceptes et des défenses ; par ses Prophètes, des promesses et des menaces. Maintenant il vient semer par lui-même la loi évangélique parmi tous les fidèles. Il ne cesse pas aussi un instant de semer le bien dans nos âmes, non-seulement par des instructions, mais encore par des grâces qui créent en nous les germes des vertus et produisent les dons du Saint-Esprit.

Le Fils de Dieu *sortit* donc du sein du Père, non pas comme Dieu, puisque comme tel il est partout, mais comme homme en se revêtant de notre nature. Selon saint Chrysostome (Hom. 45 in Matth.), « Celui qui est partout, sortit non pas d'un endroit particulier, mais il sortit en ce sens

qu'il s'incarna, et se rapprocha davantage de nous en se revêtant de notre enveloppe mortelle. » — *Celui qui sème*, c'est-à-dire Celui qui a l'autorité, la science, la grâce pour semer, *sortit donc afin de répandre sa semence* qui est la parole de la doctrine (Matth. XIII, 3). Ainsi, Jésus-Christ est proprement le semeur, et le prédicateur lui sert plutôt de corbeille pour porter la semence, qu'il n'est lui-même le semeur. *Or, tandis qu'il semait*, en répandant sa doctrine de tous côtés, *une partie du grain tomba le long du chemin*, c'est-à-dire sur un cœur traversé par les erreurs, troublé par les passions, foulé par les affections charnelles, et par les suggestions diaboliques, exposé comme une voie publique aux diverses tentations des vices qui, le parcourant sans cesse et s'y croisant en tous sens, y étouffent le grain de la parole pour l'empêcher de germer (Ibid. 4). *Alors les oiseaux du ciel vinrent manger ce grain*, c'est-à-dire les démons enlevèrent la bonne semence qu'ils empêchèrent de fructifier. Les démons sont ici figurés par les oiseaux du ciel, soit à cause des espaces aériens qu'ils traversent en tous sens, soit à cause de la nature spirituelle qu'ils conservent de leur état primitif, soit à cause de la promptitude extrême avec laquelle ils font le mal, car c'est là leur application continuelle. En effet, par leurs instigations perfides, ils ôtent de notre cœur la parole divine, et en effacent même tout souvenir, afin que l'esprit perde jusqu'à la pensée et à la mémoire du bien qu'il a négligé ou refusé d'accomplir ; ils empêchent ainsi cette parole divine de produire la foi dans notre âme, de peur qu'en croyant nous ne soyons sauvés, *parce que la foi vient de ce qu'on a entendu* (Rom. x, 17). Tels sont ceux qui écoutent la parole de Dieu sans en être touchés ; elle ne pousse point de germe en eux, parce que le diable l'arrache de leur cœur. Voulons-nous donc que la

parole divine porte ses fruits, nous devons la conserver dans notre esprit, l'envelopper dans notre souvenir, comme le laboureur couvre sa semence avec la terre. « De même, dit saint Grégoire, qu'on doit désespérer de la vie de l'homme dont l'estomac débilité ne retient aucune nourriture, de même il doit appréhender le péril de mort éternelle celui qui ne garde point dans sa mémoire les paroles de vie, aliments de la vraie justice. »

Une autre partie de la semence tomba sur un endroit pierreux, c'est-à-dire sur un cœur dur, rebelle et orgueilleux; *elle leva d'abord, mais un soleil ardent*, c'est-à-dire une forte tentation, *la flétrit bientôt ;* elle perdit la vigueur, ou la verdeur de la foi, *parce qu'elle n'avait pas la profondeur de la terre*, c'est-à-dire la stabilité de la patience, ni le suc de la dévotion et de la grâce. Tels sont ceux qui, en écoutant la parole divine, sont touchés de quelque manière mais sans se proposer de faire ce qu'ils entendent. Alors cette parole ne prend point racine, faute de bon propos. En effet, dans les cœurs durs, souvent le germe de la componction naît sur-le-champ lorsqu'ils entendent une parole de menace ; mais ce germe est ensuite desséché par la violence de la persécution, de l'affliction ou de la tentation lorsqu'ils se laissent aller à l'impatience, à la désolation et à la défaillance ; car la parole de la prédication ne peut profiter et fructifier sans la séve de la grâce et sans l'amour de la vertu. Ces cœurs n'ont point en eux-mêmes les racines de profondes résolutions et de désirs fermes ; aussi *ils ne croient que pour un temps et reculent devant la tentation*, parce qu'ils rejettent alors la parole qu'ils recevaient auparavant. Or, de même qu'un arbre souvent transplanté n'est pas bien enraciné, de même aussi les âmes qui passent fréquemment du bien au mal, ne sont point sûrement fixées dans la vertu.

L'assaut de la tentation nous fait voir si la parole divine a jeté en nous des racines vigoureuses, comme l'impétuosité du vent fait voir si l'arbre est solide. Ces Chrétiens inconstants appartiennent à la race du roi Saül, qui était prophète avec les prophètes, et insensé avec les insensés.

Une autre partie de la semence tomba dans les épines, c'est-à-dire dans des cœurs tourmentés par l'ambition des richesses, déchirés par les sollicitudes de la fortune, et absorbés par les soins de l'avarice. *Les épines venant à croître*, c'est-à-dire les richesses s'étant amoncelées, *étouffèrent la semence,* empêchèrent le fruit de la prédication en obsédant l'esprit de leurs possesseurs. Ceci nous figure les auditeurs qui reçoivent avec plaisir la parole divine, forment de bonnes résolutions, mais ne produisent point de bonnes œuvres, parce que leur bon propos est suffoqué par les embarras, les richesses et les voluptés qui surviennent. En effet, aussitôt après avoir écouté de saintes instructions, ces Chrétiens courent aux affaires mondaines ; uniquement occupés d'acquérir les biens temporels, désireux de conserver leurs richesses, et appliqués à jouir des plaisirs, ils ne font aucun profit spirituel, parce que les objets de leur triple passion ne permettent pas à la semence de la parole divine de fructifier; c'est ainsi que les épines en s'épaississant empêchent de germer le grain qui a été jeté. — Les richesses et les honneurs sont en effet de véritables épines. Comme les épines matérielles, par leurs piqûres extérieures, déchirent et ensanglantent le corps qu'elles mettent dans un état repoussant aux yeux des hommes ; de même, par leurs aiguillons intérieurs qui sont le désir de les acquérir, la crainte de les perdre, et le souci de les garder, les richesses et les honneurs déchirent notre âme, et s'ils l'entraînent au péché ils l'ensanglantent en lui causant une blessure pro-

fonde qui la met dans un état déplorable aux yeux du Seigneur. Et néanmoins, chose étrange, que de Chrétiens trouvent leurs délices au milieu des épines ! A peine ont-ils commencé à penser aux choses spirituelles, qu'ils vont se mêler aux affaires temporelles ; alors suffoqués et amollis, ils voient disparaître l'énergie des vertus. Comme la brebis qui passe à travers les ronces y laisse toujours une partie de sa toison ; de même, l'homme qui vit dans le monde au milieu des embarras séculiers, y perd beaucoup de biens spirituels. « De quelque côté, dit saint Chrysostôme, que vous teniez une épine, elle vous pique; ainsi les biens temporels, de quelque manière qu'on les possède, nuisent à ceux qui s'y attachent. Il n'en est pas de même des choses spirituelles ; ce sont de véritables perles précieuses, qui, sous quelque face qu'on les examine, charment nos regards. » — Les richesses sont au contraire de véritables épines, parce qu'elles font sentir leurs pointes acérées à notre âme, soit dans ce monde, soit au jugement, soit en enfer. Dans ce monde, comme nous l'avons vu, elles blessent notre âme de trois manières, par la peine de les acquérir, par la crainte de ne pas les conserver, et par la douleur de les perdre. Au jugement, elles feront souffrir l'âme lorsque le Seigneur dira aux avares : *J'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire, etc.* (Matth. xxv, 42). Ces reproches seront alors si poignants que les pécheurs, comme s'ils désiraient être anéantis, s'écrieront : *Montagnes, écrasez-nous ; collines, ensevelissez-nous* (Luc. xxiii, 30). Dans l'enfer ces épines causeront à l'âme des tourments éternels, et serviront d'aliment au feu qui doit consumer le pécheur. — Remarquez l'ordre qui existe entre les trois espèces de semences susdites qui restent infécondes. La première ne germe pas ;

elle est foulée par les passants et mangée par les oiseaux du ciel. La seconde germe, mais ne grandit pas beaucoup, parce qu'elle manque d'humidité. La troisième s'élève assez haut, mais ne porte pas de fruit, parce que les épines l'étouffent.

Une autre partie de la semence tomba dans la bonne terre, où, étant levée, elle porta du fruit (Matth. XIII, 8). Cette bonne terre, noire, grasse et cultivée, c'est l'âme humble, pieuse et exercée aux vertus, de telle sorte qu'elle devient féconde en œuvres salutaires. Selon le Vénérable Bède (in cap. VIII Luc.): « la bonne terre, c'est la conscience des élus qui reçoivent avec joie la semence de la parole divine, et la conservent avec soin dans la prospérité comme dans l'adversité pour lui faire porter ses fruits. » Saint Luc dit simplement que la semence *fructifia au centuple*; mais saint Matthieu explique comment elle fructifia de différentes manières, et dit que *les grains rendirent les uns cent, les autres soixante, les autres trente pour un* (XIII, 8). Cette triple différence de production peut figurer, en premier lieu, le triple état des fidèles parmi lesquels on distingue ceux qui commencent, ceux qui progressent et ceux qui atteignent la perfection. Les premiers qui s'attachent simplement à la foi en la Trinité et à l'observation du décalogue, ressemblent à cette bonne terre qui rapporte trente pour un. Les seconds qui s'exercent en outre à pratiquer les six œuvres de miséricorde, ressemblent à cette terre meilleure qui rapporte soixante pour un. Les troisièmes qui s'efforcent d'accomplir en même temps les préceptes de l'ancienne loi et les conseils de la loi évangélique pour acquérir une double perfection, ressemblent à cette terre excellente qui rapporte cent pour un. Il est parlé plus bas de ces trois ordres de Chrétiens, dans la seconde parabole où il est dit :

La terre produit d'elle-même, d'abord l'herbe, ensuite l'épi, et enfin le grain de froment (Marc. IV, 28).

On peut considérer encore les trois différentes productions de la semence, relativement aux divers états de ceux qui doivent se sauver, savoir : les vierges, les veuves et les personnes mariées. Le grain produisant cent pour un est la figure des vierges qui renoncent à se propager dans les autres par l'œuvre de la chair, mais qui cherchent à se multiplier en elles-mêmes par les œuvres de l'esprit ; voilà pourquoi elles sont signifiées par le nombre cent qui est le produit du nombre dix multiplié par lui-même. Le grain rapportant soixante pour un est la figure des veuves et des continents ; car le nombre soixante qui se forme du nombre dix multiplié par six, marque l'accomplissement du décalogue perfectionné par les six œuvres de miséricorde. Le grain donnant trente pour un est la figure des personnes mariées qui, par la foi en la Trinité, observent les préceptes du décalogue. — Nous trouvons ici les trois degrés de chasteté ; d'abord la chasteté conjugale qui fait éviter tout acte et tout commerce illicites, pour s'en tenir au commerce et à l'acte légitimes entre époux ; ensuite la chasteté des personnes veuves qui, pouvant à leur gré contracter un nouveau mariage, renoncent désormais à toute union charnelle, afin que l'âme puisse servir Dieu avec une plus grande liberté ; enfin, la chasteté virginale qui, étant supérieure aux deux précédentes, fuit absolument toute relation charnelle avec les personnes d'un sexe différent, pour que l'âme s'unisse par l'amour à Dieu seul comme à son Époux. — Selon saint Théophile, « ceux qui produisent au centuple sont ceux qui mènent une vie parfaite, comme les vierges et les ermites ; ceux qui produisent soixante pour un sont ceux qui occupent un état intermédiaire, comme les continents et les

cénobites ; et ceux qui produisent seulement trente sont ceux qui, dans une position inférieure, portent du fruit selon leurs propres forces, comme les laïques et les personnes engagées dans le mariage. » Suivant saint Augustin (lib. de Virginit., XLV), « le produit de cent pour un est celui des martyrs, qui acquièrent des mérites immenses par la sainteté de leur vie et leur mépris de la mort ; le produit de soixante pour un est celui des vierges qui, n'ayant point à lutter contre les habitudes charnelles, jouissent du calme intérieur ; le produit de trente pour un est celui des époux que leur condition oblige à combattre vigoureusement pour n'être pas vaincus par les passions de la chair. »

En outre, celui-là rapporte trente pour un, qui souffre avec patience des pertes dans ses biens extérieurs ; il rapporte soixante, s'il endure avec courage les maux infligés à son corps par la flagellation, l'emprisonnement ou semblable persécution ; et il rapporte au centuple, s'il sacrifie sa vie tout entière en se livrant au martyre. Saint Chrysostôme dit également (Hom. 24 Op. imperf.) : « La bonne terre figure les Chrétiens qui produisent trente pour un, s'ils s'abstiennent du mal et pratiquent le bien dans la mesure de leurs forces ; ils produisent soixante pour un, s'ils renoncent à tous leurs biens pour vaquer au service divin ; et s'ils subissent la peine capitale par sentence du prince, ils produisent cent pour un. Ou bien encore, ils rapportent soixante, s'ils sont frappés dans leurs biens et leurs enfants ; ils rapportent jusqu'à cent, s'ils endurent avec une grande patience quelque infirmité corporelle. Ainsi Job, avant d'être tenté, avait trente pour un en usant de sa fortune selon la justice ; après avoir perdu ses richesses et ses fils, il eut soixante et même cent lorsqu'il eut été affligé dans son propre corps. » — Selon Remi d'Auxerre (in Matth.

cap. 13), la semence de la parole divine produit trente pour un, quand elle engendre une bonne pensée; soixante, quand elle nous donne un langage vertueux ; cent, lorsqu'elle nous fait exercer une bonne œuvre. Que les hommes, figurés par la bonne terre, s'appliquent avec zèle à entendre la parole de Dieu ayant le cœur bien disposé à la recevoir et à la suivre ; qu'ils la conservent avec soin dans leur souvenir et qu'ils la traduisent en acte avec patience, c'est-à-dire jusqu'à la fin, en attendant le jour des récompenses. En effet, selon saint Grégoire (Hom. 15 in Evang.), « ceux qui supportent avec constance les persécutions et acceptent avec humilité les châtiments, méritent d'entrer plus tard dans le repos éternel. »

Remarquez que la bonne terre présente trois conditions entièrement opposées à celles des autres terres sur lesquelles tombe la semence. Ainsi, tandis qu'après avoir reçu la parole de Dieu, les uns la gardent, les autres au contraire qui sont le long du chemin la perdent, parce que le démon vient l'enlever de leur cœur ; dans les uns elle produit le fruit des bonnes œuvres, et dans les autres elle est suffoquée par la croissance des épines ; les uns la font fructifier avec patience, et les autres la laissent tomber sur la pierre ; ces derniers croient pour un temps, mais ils succombent bientôt à la tentation. Ainsi, la mauvaise terre se divise en plusieurs sortes, selon qu'elle est placée au bord du chemin, remplie de pierres, ou couverte d'épines ; mais la bonne terre qui comprend l'Église, seule part chérie de Dieu, ne se subdivise pas, quoique ses fruits et ses vertus se subdivisent selon qu'on obtient cent, ou soixante, ou trente pour un ; les récompenses diffèrent comme les mérites, de même qu'*une étoile diffère d'une autre étoile*, d'après saint Paul (I Cor., xv, 41).

Ainsi trois parties de la semence périssent ; une seule est sauvée et fructifie, quoique de manières différentes et inégales. Bien que féconde par elle-même, la parole de Dieu devient infructueuse de trois façons. Voyez, dit saint Théophile, combien les méchants sont nombreux en ce monde et combien peu sont sauvés, puisque le quart seulement de la semence porte des fruits. » Il résulte de là qu'à l'exemple de Jésus-Christ, le prédicateur évangélique ne doit point cesser son ministère, quoiqu'il le voie profiter à un petit nombre ; parce que, s'il fait tout ce qui est en son pouvoir, il ne sera point frustré de son mérite. Comme le remarque encore saint Théophile, Jésus-Christ ne dit pas que le semeur jeta la semence, mais que *la semence tomba* (cecidit). Car celui qui sème, enseigne la vraie parole de Dieu, mais elle est reçue de différentes manières par les auditeurs, selon que le terrain de leur âme est disposé ; si ce terrain est fertile et cultivé, il produit de bon fruit ; mais est-il inculte et stérile, il produit des épines et des chardons ou même rien du tout. Nous devons, par conséquent, d'abord écouter la parole de Dieu avec dévotion, la recevoir avec joie et amour ; puis la bien comprendre et la conserver précieusement au fond de notre cœur, dans l'adversité comme dans la prospérité; enfin lui faire porter des fruits, ou cent, ou soixante, ou trente pour un.

La seconde parabole, celle de l'ivraie, figure l'état où se trouva l'Église immédiatement après la mort de Jésus-Christ et des Apôtres ; car alors le démon, jaloux de la foi semée dans le cœur des fidèles, suscita des hérésies qui s'élevèrent au sein des Chrétiens, comme l'ivraie s'élève au milieu du froment pour l'étouffer. On peut appeler ivraie toute graine inutile qui se rencontre avec le blé, telle que la folle avoine. Comme donc l'ivraie nuit au bon grain, de

même les hérésies viennent se mêler aux saintes Écritures pour les détruire. « Toutes les hérésies, dit saint Augustin (Tract. 18 in Joan.), et toutes les doctrines perverses qui séduisent les âmes afin de les perdre, viennent de ce qu'on ose affirmer témérairement ce qu'on a mal compris dans les saintes Écritures. » Remarquons que Jésus-Christ possède trois sortes de champs dans lesquels il sème trois espèces de bonnes semences. Le premier, c'est le monde dans lequel il a semé la parole de Dieu, ou la doctrine de vérité. Le second, c'est l'Église catholique, où il a semé en quelque manière les fidèles qui sont les enfants du royaume, c'est-à-dire les saints et les élus. Le troisième champ, c'est l'âme dans laquelle le Sauveur sème une double bonne semence : d'abord la bonne volonté qui doit produire de bonnes œuvres; ensuite la salutaire connaissance de soi-même, du monde et de Dieu. La connaissance de soi-même engendre la douleur, d'après cette parole de l'Ecclésiaste (I, 18) : *Plus on a de science, plus on a de peine.* La connaissance du monde produit la crainte, parce que l'homme se voit entouré de piéges. La connaissance de Dieu inspire au contraire l'amour, en le considérant comme notre créateur, rédempteur et rémunérateur. Le Seigneur répand dans notre cœur la semence de la bonne volonté, et dans notre esprit celle de la connaissance salutaire; mais le démon notre ennemi sème la zizanie, c'est-à-dire les erreurs dans notre esprit et les passions mauvaises dans notre cœur. Or, nous pouvons anéantir cette ivraie de trois façons ; en la consumant par la contrition, en la retranchant par la confession, en l'arrachant par la satisfaction. Oh ! que l'âme fidèle s'évertue donc à faire germer en elle la semence de Dieu par de saints désirs et des œuvres vertueuses. Ce champ de notre âme est environné de la haie de la foi, labouré avec le

soc de la prédication, fécondé par la pluie de la grâce et la rosée de la miséricorde divine.

Ainsi, cette parabole de l'ivraie ou de la zizanie semée dans le bon grain figure la multitude des hérétiques. *En effet*, dit le Sauveur (Matth. XIII, 24), *le royaume des cieux*, ou l'Église militante, *est semblable à un homme qui a semé de bon grain dans son champ*. Remarquons d'abord que, dans les paraboles de ce genre, la comparaison ne s'établit pas entre deux personnes, mais entre deux choses ou deux faits ; comme si l'on disait : Ce qui se passe à l'égard du royaume des cieux, ou de l'Église, est semblable à ce qui se produit dans tel ou tel cas particulier. Ici, par exemple, c'est comme si le Sauveur disait : Le royaume des cieux est semblable à un champ où un homme a semé de bon grain. L'Église est appelée *royaume des cieux*, parce que ses membres, après avoir servi Jésus-Christ sur la terre, sont destinés à régner avec lui dans les cieux. Elle est aussi le champ cultivé par le Sauveur qui l'a arrosé de son propre sang. Ce même Sauveur est l'homme qui, par lui-même et par ses Apôtres, a semé dans son champ de l'Église ou du monde le bon grain de la sainte doctrine et de la foi catholique, comme aussi celui des élus qu'il appelle les enfants du royaume. *Mais,* ajoute le Seigneur (Matth. XIII, 25), *voilà que s'endormirent les gens,* c'est-à-dire les gardiens chargés de veiller sur le champ. Ainsi font les ministres qui, en se livrant au sommeil de la négligence, fournissent au démon l'occasion de semer l'ivraie ou la zizanie. Ce sommeil est produit de trois manières, soit par la paresse qui engourdit, soit par la volupté qui énerve, soit par l'ignorance qui empêche d'agir. Il figure non-seulement la négligence des pasteurs qui ne veillent point à la garde de leurs troupeaux, mais encore la négligence de chaque

fidèle qui ne prend pas soin de sa conduite et de son salut. Le démon épie l'une et l'autre négligence pour jeter, par ses mauvaises suggestions, l'ivraie dans le cœur des hommes. En effet, *tandis que les gens dormaient*, vint *l'ennemi,* le démon, *et parmi le froment*, c'est-à-dire parmi les élus, *il sursema l'ivraie,* c'est-à-dire les erreurs et les iniquités qui en sont les conséquences, comme aussi les hérétiques ou ceux que le Seigneur appelle les fils du méchant. Veillez donc, prélats et fidèles de l'Église, afin que le démon ne profite pas de votre négligence pour répandre la zizanie dans votre sein !

Quand l'herbe eut grandi par le progrès de la foi, *et qu'elle eut fructifié* par l'effet des bonnes œuvres, sans lesquelles la foi est morte, *alors l'ivraie parut aussi* dans la manifestation des erreurs et des vices, ainsi que dans la persécution contre les fidèles chrétiens (Matth. XIII, 26). Les serviteurs étant venus l'annoncer à leur Maître, il leur dit : *C'est l'homme ennemi qui a fait cela* (Matth. XIII, 28). Le démon est ici appelé *l'homme ennemi*, soit parce qu'il nous trompe par une apparence de raison humaine, soit parce qu'il fut dès le commencement adversaire de l'homme, soit parce qu'il triompha de l'homme dans le paradis ; par exemple, c'est ainsi qu'on a donné le surnom d'Africain à Scipion vainqueur de l'Afrique. Les serviteurs figurent les saints Pères de l'Église primitive, qui, étonnés de voir l'hérésie s'élever dans son sein, s'approchèrent de Dieu dans l'oraison pour savoir d'où provenait une telle perfidie. Il leur fut révélé d'en haut que c'était là l'œuvre du démon, agissant toutefois avec la permission de Dieu, qui voulait par ce moyen éprouver la constance des Chrétiens dans leur foi. Le démon avait en effet jeté dans le monde une triple semence de maux : l'ignorance qui obscurcit l'intelligence, le péché qui

refroidit la volonté, et la misère qui dégrade l'humanité. Voilà pourquoi le divin Laboureur vint du ciel apporter une triple semence de biens tout opposés aux maux précédents : la sagesse qui éclaire l'esprit, la grâce qui réchauffe le cœur, et la gloire qui exalte l'homme. Jésus-Christ sema aussi la sainte doctrine et la foi catholique ; mais le démon vint y mêler des erreurs et des iniquités nombreuses. De plus, Dieu sema dans le monde la paix et la charité fraternelle ; mais le démon y introduisit l'envie et l'égoïsme. Dieu sème encore chaque jour dans le champ de notre âme les bons propos ; mais le démon y surajoute les passions charnelles. Dieu sème dans le terrain de notre corps la pureté et la modestie extérieures ; mais ensuite le démon y insinue l'impureté et la volupté.

Or, les serviteurs, c'est-à-dire les saints Pères, demandant conseil à Dieu dans l'oraison, *dirent* (Matth. XIII, 28) : *Voulez-vous que nous allions arracher l'ivraie?* que par l'excommunication nous retranchions de l'Église les méchants, et qu'ensuite nous les abandonnions au bras séculier qui les fera périr? *Non,* répondit le père de famille (Ibid. 29), *de peur qu'avec l'ivraie vous n'arrachiez en même temps le froment*, ce qui est froment en soi ou bien dans l'opinion commune ; c'est ce qui arriverait, si l'on condamnait un vrai fidèle sur un simple soupçon, ou même un coupable sans avoir constaté sa faute juridiquement, parce qu'alors les autres seraient scandalisés de ne pas voir observé l'ordre commun de la justice légale : ou bien, de crainte que vous n'arrachiez ce qui sera froment un jour ; car beaucoup qui sont mauvais aujourd'hui seront bons demain. Ainsi, pas d'extirpation précipitée, pernicieuse ou fondée sur un simple soupçon. Elle est précipitée, si elle n'est précédée d'aucune monition ; pernicieuse, si elle porte

sur un peuple ou un souverain, à moins que l'intérêt de l'Église ne l'exige évidemment ; c'est pourquoi saint Augustin dit qu'on doit tolérer quelquefois les méchants pour conserver la paix de l'Église, si, par exemple, on peut redouter un schisme (lib. III, contra Parmenionem). L'extirpation repose sur un simple soupçon, lorsqu'on n'est pas certain que telle personne est hérétique ou pécheresse. Dans l'une ou l'autre de ces trois conditions, on ne doit pas arracher la mauvaise graine, en prononçant une sentence d'excommunication ou de condamnation.

Laissez croître l'un et l'autre, c'est-à-dire le froment et l'ivraie, les bons et les méchants, jusqu'à la consommation du monde ou au jour du jugement (Matth. XIII, 30). Ceci doit s'entendre de tous ceux qui ne sont pas pécheurs publics, ou hérétiques obstinés, ou qui n'exposent pas l'Église à un péril général. Dans ces cas, il faut user de discrétion pour donner lieu aux coupables de faire pénitence. Nous sommes avertis par là de ne pas nous arroger le droit de juger les coupables occultes, mais de le laisser à Dieu seul qui rend à chacun selon ses œuvres. On ne peut nous objecter la recommandation de l'Apôtre qui dit : *Retranchez le méchant du milieu de vous* (I Cor. v, 13) ; car le Seigneur ne parle que des coupables douteux, tandis que saint Paul parle d'un pécheur scandaleux. Nous voyons ici encore la longanimité bienfaisante et la clémence de Dieu qui supporte patiemment ce mélange de l'ivraie avec le froment, des méchants avec les bons, et cela pour une triple raison : d'abord, afin que les méchants, s'ils le veulent, puissent se convertir avec le secours des bons ; ensuite, afin que les justes soient de plus reconnaissants au Seigneur de les avoir choisis gratuitement parmi tant d'autres exposés à la damnation éternelle, et qu'ils soient animés au bien par cette comparaison ; enfin, Dieu

veut faire sortir de ce mélange l'avantage des justes pour augmenter leurs mérites. En effet ce mélange est utile aux bons de plusieurs manières ; soit pour les purifier, en effaçant toutes les souillures que le péché leur avait fait contracter ; soit pour les exercer, en manifestant les vertus qui étaient en eux à l'état latent ; soit pour les stimuler, en les empêchant de s'attacher à cette terre d'exil, et les portant à soupirer après leur véritable patrie ; soit pour tresser leur couronne, car chaque tribulation qu'ils endurent de la part des méchants est un riche fleuron qu'ils ajoutent à la couronne de la gloire céleste. Ainsi, dans l'intérêt spirituel des bons, Dieu permet que les méchants soient mêlés avec eux.

Le Seigneur ajoute ensuite (Matth. XIII, 30) : *Au temps de la moisson*, ou du jugement général et de la consommation finale, *je dirai aux moissonneurs*, aux Anges : *Arrachez d'abord l'ivraie*, c'est-à-dire séparez les méchants de la société des bons ; voilà la peine du dam, puis voici celle du sens : *Et liez cette ivraie en faisceaux pour la brûler*. Ce sont, en effet, les Anges qui, au dernier des jours, sépareront les pécheurs des justes pour les précipiter dans l'enfer, qu'on croit être au centre de la terre qui l'environne de toutes parts. Quelle justesse dans cette expression *in fasciculos*, *en faisceaux* ou petites gerbes, et non pas en une grande gerbe ou en monceau ! car chaque homme sera puni en raison de sa perversité ; les impurs seront avec les impurs, les avares avec les avares, les orgueilleux avec les orgueilleux, en un mot chaque criminel avec son semblable, afin que ceux qui ont commis le même crime subissent aussi le même châtiment. Toutefois, les différentes espèces de coupables ne seront partagées comme en plusieurs classes que pour la peine du sens ; car pour la peine du dam elles seront réunies comme en une seule masse. *Et ibi erit fletus*,

ajoute le Seigneur (Matth. XIII, 42) ; là il y aura une douleur violente, une tristesse extrême causée par la peine du dam, c'est-à-dire par la privation de la vision béatifique ; tel est ici le sens du mot *fletus*, car, dans l'enfer, les méchants ne connaîtront probablement point les pleurs ordinaires. *Et stridor dentium.* Il y aura de plus une souffrance terrible excitée par la peine du sens, c'est-à-dire par la rigueur des tourments. Les mots qu'emploie le Seigneur nous désignent la double peine de l'enfer ; celle de l'âme, exprimée par le mot *fletus*, *gémissement* ; celle du corps par les mots *stridor dentium*, *grincement de dents*. Ou bien encore, le mot *fletus* peut indiquer l'excès d'une chaleur dissolvante, et les mots *stridor dentium* l'intensité d'un froid glacial, conformément à ces paroles de Job (XXIV, 19) *On passera des gelées intenses à des ardeurs excessives.*

Le Seigneur continue : *Ramassez dans mon grenier*, dans les demeures du ciel, *le froment*, c'est-à-dire les fidèles et les élus, qui doivent être battus dans l'aire de ce monde par les fléaux des différentes tentations et afflictions, en sorte qu'ils soient parfaitement purs et nettoyés de toute paille. *Alors les justes brilleront comme le soleil*, parce que la gloire de leur âme rejaillira sur leur corps resplendissant d'une merveilleuse clarté (Matth. XIII, 43). « Ce n'est pas à dire que les corps ressuscités ne seront pas plus éclatants que le soleil, remarque saint Chrysostôme (Hom. 45 in Matth.) ; mais cet astre nous est donné comme exemple, parce que nous ne connaissons pas de lumière plus éclatante que la sienne. » La gloire des justes n'est comparée au soleil que relativement à leurs corps, car leurs âmes jouiront d'une splendeur bien supérieure à celle de ce même astre. Or, dans le soleil se trouvent représentées les quatre propriétés des corps glorieux : la clarté, car, parmi les créa-

tures matérielles connues, aucune n'est plus brillante que cet astre ; l'agilité, car, dès qu'il se lève en Orient, il se montre en Occident; la subtilité, parce que sa lumière passe à travers le plus pur cristal sans le briser ; l'impassibilité, parce que ses rayons n'éprouvent jamais ni altération, ni souillure. Ainsi, *les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père*. C'est donc en qualité de fils du Roi qu'ils entreront dans le royaume de la gloire. Assurément il est glorieux ce royaume, où se trouve une société aussi sainte, dont la lumière est si parfaite, la beauté si ravissante, la dignité si sublime, dont notre Père est le souverain, la charité l'unique loi et la durée toute l'éternité !

Saint Marc, qui rapporte cette deuxième parabole, parle seulement de la bonne semence, c'est-à-dire des élus qui, semblables au blé et au froment, seront recueillis dans le grenier de la béatitude éternelle, tandis que la zizanie ou l'ivraie sera jetée dans le brasier de l'enfer. Ainsi, d'après ce même Évangéliste, le Sauveur compare le royaume des cieux, ou l'Église que Dieu dirige et qui à son tour dirige l'humanité, à un homme qui jette de la semence en terre (Marc. IV, 26). La semence est la parole de vie que l'*homme* par excellence, Jésus-Christ, a semée dans les cœurs avant de s'endormir du sommeil de la mort. Or, soit que le semeur dorme, soit qu'il se lève durant la nuit et durant le jour, la semence germe et grandit (Ibid., 27). En effet, après la mort de Jésus-Christ, pendant la prospérité comme pendant l'adversité, le nombre des croyants se forma par la foi et se développa par les œuvres, sans savoir quel fruit il devait porter jusqu'à la fin ; *car la terre* qui a reçu la semence *produit d'elle-même d'abord l'herbe, puis l'épi, ensuite le grain de froment* (Ibid., 28). De même, l'âme qui a reçu la parole divine conçoit d'abord la crainte des jugements divins

qui est figurée par l'herbe, comme étant quelque chose d'imparfait. Puis, à l'aide de cette crainte, cessant de faire le mal et commençant à pratiquer le bien, elle conçoit l'espérance des bienfaits divins, qui est signifiée par l'épi où est renfermé l'espoir de la récolte future. Ainsi disposée, elle conçoit enfin l'amour de charité, acte parfait que figure le grain de froment ; car, comme dit saint Paul (Rom. XIII, 10) : *L'amour est la plénitude de la Loi.*

Ou bien encore, l'herbe, l'épi et le grain de froment que la terre produit successivement, peuvent signifier la crainte, la pénitence et la charité. Ceux qui produisent l'herbe sont les commençants qui doivent débuter par la crainte dans la vie spirituelle ; comme l'herbe est le principe de l'épi, *la crainte du Seigneur est* aussi le principe de la vie et *le commencement de la sagesse* (Ps. CX, 10). Ceux qui produisent l'épi sont les Chrétiens plus avancés qui progressent par une pénitence sévère dans la vie spirituelle ; comme ils ont cherché à se délecter par le péché, ils doivent maintenant s'affliger par la componction et la mortification. Ceux qui portent le grain de froment sont les parfaits animés de la charité, ou de l'amour de Dieu et du prochain ; car, comme nous l'avons dit plus haut avec l'Apôtre, *la dilection est la plénitude de la Loi.* Arrivé à ce degré, l'homme est propre à passer de l'état de la grâce à celui de la gloire. C'est pourquoi le Seigneur prend alors la faucille, c'est-à-dire envoie la mort qui enlève les justes à la vie présente pour les transporter dans le ciel ; le moment de la récolte est venu, c'est-à-dire le temps de réunir les élus dans la patrie. D'après saint Grégoire (Hom. 16 in Evang.), *l'homme jette la semence en terre*, lorsqu'il met dans son cœur une bonne intention ; et après avoir jeté son grain, *il s'endort*, parce qu'il se repose sur l'espérance de ses

bonnes œuvres ; *il se lève la nuit et le jour,* parce qu'il avance dans la vertu durant l'adversité et la prospérité. Pendant ce temps, *la semence germe et croît, sans qu'il le sache ;* car, bien qu'il ne puisse encore mesurer ses progrès, la vertu qu'il a commencé de pratiquer tend toujours à se perfectionner. *Et la terre produit d'elle-même,* parce qu'avec le secours de la grâce prévenante, l'activité de l'homme s'élève spontanément jusqu'au fruit des bonnes œuvres. Ainsi, lorsque nous avons de saints désirs, nous recevons la semence dans notre terre; nous produisons l'herbe, lorsque nous entreprenons une bonne œuvre ; si nous la continuons, nous parvenons à l'épi, et quand nous la perfectionnons, nous conduisons le grain à sa maturité. Le Dieu tout-puissant prend la faucille et coupe sa moisson, lorsqu'après nous avoir aidé à produire des actes excellents, il tranche le fil de notre vie temporelle par une sentence de mort, pour nous recueillir dans les célestes greniers. Gardez-vous donc de rester en herbe ou en épi, et n'attendez pas pour arriver à maturité que vous soyez en purgatoire, car Dieu ne ramasse dans son grenier que le froment complétement mûr. Toutefois, ne dédaignez pas l'homme que vous voyez débuter dans la pratique du bien, comme s'il était encore à l'état de germination; car le froment de Dieu doit n'être d'abord que comme une herbe, avant de devenir un grain digne d'être récolté.

La troisième parabole, celle du grain de sénevé, figure l'état de l'Église immédiatement après l'invasion des hérésies ; car dès qu'elles s'élevèrent, le Seigneur suscita de saints Docteurs, remplis de science et de vertu, pour les réfuter par les lumières de la raison et les autorités de l'Écriture ; quoique ces défenseurs de la foi aient été d'abord humiliés et abaissés, ils furent ensuite exaltés par la disposition de Dieu. C'est donc au triomphe de l'É-

glise et de la prédication évangélique que se rapporte la troisième parabole où le royaume des cieux est comparé à un grain de sénevé. Ici, la prédication évangélique est appelée *royaume, regnum*, du mot latin *regere*, parce qu'elle régit et dirige notre main, notre langue, notre cœur, dont les sujets sont les actes, les paroles, les pensées et les désirs. Or, *le royaume des cieux* ainsi entendu est *semblable à un grain de sénevé* qui réchauffe l'estomac, expulse le poison et dégage la tête ; car la prédication de l'Évangile excite la charité, dissipe l'erreur et éclaircit l'intelligence (Matth. XIII, 31). *L'homme* par excellence, Jésus-Christ, *ayant reçu ce grain* des mains de son Père céleste, *l'a semé*, par lui-même et par ses disciples, *dans son champ* qui est le monde. *C'est la plus petite de toutes les semences*, c'est-à-dire la doctrine de Jésus-Christ parut inférieure à toutes les sciences, soit parce que dans l'origine on eut de la peine à la croire, soit parce qu'elle enseignait des choses viles et simples aux yeux du monde, soit parce qu'elle n'était point annoncée dans un langage ampoulé. *Mais cette semence ayant crû devint la plus grande de toutes les plantes, jusqu'à égaler la hauteur même des arbres* (Matth. XIII, 32). Ainsi, une fois divulguée, l'humble doctrine du Sauveur l'emporta sur toutes les sciences et toutes les connaissances humaines justement comparées à des plantes ; car elles disparaissent bien vite pour ne laisser après elles que des résultats purement temporels. L'enseignement de Jésus-Christ au contraire, qui est très-sublime et très-fécond, produit, a la joie de l'humanité, des résultats immenses et éternels. Aussi, comme *les oiseaux du ciel viennent se reposer sur les branches d'un grand arbre*, les âmes des croyants qui aspirent au ciel viennent, conduites par la foi et attirées par l'amour, se reposer à l'ombre des dogmes consolants de

la religion chrétienne. Les oiseaux peuvent encore figurer les prédicateurs qui, s'élevant comme les nuages, arrivent par l'étude sur les hauteurs de la doctrine chrétienne, puis par la méditation et la pratique se fixent sur ses rameaux, c'est-à-dire s'attachent à ses diverses significations et interprétations. Les quatre rameaux de l'Écriture sainte sont les quatre espèces de sens qu'elle contient, savoir : les sens historiques, tropologiques, allégoriques et anagogiques.

D'après l'explication précédente, on peut entendre ici par le royaume des cieux l'Église primitive. Elle paraissait humble, pauvre, peu nombreuse et peu considérable à cause du scandale de la croix ; toutefois, elle était grande par sa vertu, la ferveur de sa foi et l'ardeur de sa charité ; c'est pourquoi *elle était semblable à un grain de sénevé* qui, bien que d'un petit volume, est néanmoins d'une grande efficacité. Elle se développa comme un grand arbre, jusqu'à couvrir de son ombre tout l'univers ; l'espérance lui servit comme de tronc pour élever ses branches par l'amour de Dieu et les étendre par l'amour du prochain. Elle est sublime, puisqu'elle s'élève jusqu'aux cieux ; vaste, puisqu'elle se répand dans le monde entier. C'est sur cet arbre que Zachée monta pour voir le Sauveur ; car on ne peut le voir, à moins d'être soulevé par la foi de l'Église. *Et les oiseaux du ciel*, c'est-à-dire les princes et les sages de ce monde, les hommes supérieurs par leur intelligence ou leur volonté, *viennent établir leur demeure sur ses rameaux*, embrasser sa doctrine et recevoir sa direction. Ou bien encore, *les oiseaux du ciel* sont les Saints qui s'élèvent sur les ailes des vertus pour parvenir aux récompenses des biens éternels ; *ils habitent sur ses branches*, c'est-à-dire ils méditent sur ses divers enseignements spirituels. Car les branches de l'arbre évangélique sont les différents dogmes que les âmes

justes s attachent à considérer, afin de pouvoir appliquer un remède propre à chaque maladie différente. Semblables à des oiseaux célestes, les âmes fidèles, détachant leur cœur de la terre, portent leur désir vers le ciel ; elles n'arrêtent point leurs affections aux choses passagères, mais les élèvent jusqu'aux choses éternelles ; parmi les travaux et les fatigues de cet exil, elles cherchent leur délassement et trouvent leur consolation dans le souvenir des Saints et dans l'espoir de la patrie ; voilà pourquoi le Prophète royal disait : *Qui me donnera des ailes comme à la colombe pour m'envoler et me reposer?* (Ps. LIV, 7). Nous aussi prenons les ailes de la colombe, afin que, dirigeant plus haut notre essor, nous puissions habiter sur les branches de l'arbre évangélique, y trouver de paisibles retraites en de pieuses méditations, fuir les choses de la terre et atteindre celles du ciel. De plus, soyons animés d'un ardent désir de faire triompher la foi chrétienne, afin que Notre-Seigneur Jésus-Christ soit craint, connu et aimé du monde entier.

La quatrième parabole, celle du levain, décrit l'état de l'Église après l'exaltation des saints prédicateurs, dont le zèle avait répandu partout la foi véritable. Ici, *le royaume des cieux est comparé à du levain qu'une femme prend et met dans trois mesures de farine* (Matth. XIII, 33). Le royaume des cieux, c'est l'Église militante, dans laquelle Dieu règne par la foi, ou bien c'est la doctrine chrétienne qui annonce le royaume des cieux. La femme représente la providence de Dieu, ou la diligence des Saints pour prêcher dans tout l'univers la foi catholique. Les trois mesures de farine marquent les trois parties de l'ancien monde, l'Asie, l'Afrique et l'Europe ; ou bien les trois langues principales, l'hébreu, le grec et le latin, dans lesquelles fut publiée d'abord la parole de Dieu. Le mot *levain* est souvent pris par les

Écrivains sacrés en mauvaise part, pour indiquer la corruption ; toutefois, comme il y a une différence entre le levain de zizanie et celui de froment, ici ce mot est employé en bonne part, afin de signifier une salutaire transformation ; et il désigne la parole évangélique, qui, en convertissant le monde à la foi, l'a changé et le changera encore davantage jusqu'à la fin des temps. Pour figurer d'avance cette heureuse conversion, les Juifs offraient autrefois deux pains fermentés de pure farine, à la fête de la Pentecôte qu'ils célébraient en mémoire de la Loi donnée le cinquantième jour après la sortie d'Égypte. La femme donc, qui représente la providence de Dieu ou la diligence des Saints, a pris ce levain qui, à cause de sa chaleur propre et intérieure, figure et la loi de l'Évangile qui est une loi d'amour et la ferveur de la foi. *Cette femme a mis ce levain dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que toute la pâte fut levée.* En effet, depuis le temps des Apôtres, le levain évangélique a été déposé dans les trois parties de l'ancien monde, et il y restera jusqu'à ce que l'univers soit transformé de plus en plus par la foi croissante en la sainte Trinité ; car, c'est par elle déjà que l'univers presqu'entier a été renouvelé, vivifié de manière à former le corps de l'Église ; c'est ainsi qu'il suffit d'une petite quantité de levain pour communiquer sa vertu, son efficacité à une grande masse de farine.

D'après le Vénérable Bède (in cap. VIII Luc.), la femme objet de cette parabole représente l'âme sainte qui, avec une intention droite, soustrait aux éloges des hommes le levain de sa charité, contenue dans les trois manières d'aimer Dieu parfaitement, *de tout son cœur*, *de toute son âme et de toutes ses forces ;* ou bien encore, elle conserve ce levain de la charité ou de la doctrine dans les trois puissances de sa nature, l'intelligence, la sensibilité et la volonté, jusqu'à ce

qu'elle ait transformé et perfectionné sa nature entière, changement qui commence ici-bas pour ne trouver son couronnement que dans le ciel. D'après saint Hilaire (Can. 13 in Matth.), ici la farine désigne le genre humain composé de divers peuples ; les trois mesures marquent les trois états des fidèles représentés par Noé, Daniel et Job ; ou bien les trois races des hommes issues de Sem, Cham et Japhet. La sagesse de Dieu a déposé la foi, la charité, la saine doctrine dans le sein de l'humanité jusqu'à ce qu'elle soit transformée, c'est-à-dire jusqu'à ce que, à la fin du monde le nombre des élus étant complet, tous parviennent à la gloire de la résurrection ; et c'est alors qu'ils seront embrasés de la charité parfaite, car la petite flamme qu'elle allumait ici-bas deviendra un grand brasier.

Ainsi Jésus donna en paraboles à la multitude tous les enseignements précédents et beaucoup d'autres semblables (Matth. xiii, 34). Il agit de la sorte pour engager la foule à lui faire des questions sur ce qu'il lui disait. Comme il parlait du royaume de Dieu à des hommes grossiers, il employait les comparaisons tirées des choses matérielles, afin de les amener à comprendre les secrets divins. Car il fallait conduire leur esprit, au moyen de ce qu'il connaissait, à ce qu'il ne connaissait pas ; en les portant, par l'exemple de ce que leurs yeux voyaient, à ce que leur intelligence n'apercevait pas. Il fallait aussi élever leur cœur, par l'expérience des objets sensibles, à l'amour des objets spirituels, pour les faire arriver par les choses de la terre à celles du ciel qu'ils ne pouvaient saisir et apprécier en elles-mêmes. Dans le but donc d'exposer la vérité à la multitude, le Seigneur se servit de comparaisons appelées *paraboles*. La parabole est une manière de parler par laquelle on dit une chose pour en signifier une autre à la raison de l'homme.

C'est pourquoi Jésus ajoute cette espèce d'avertissement en s'écriant : *Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre* (Luc. VIII, 8). Le Seigneur a répété cette formule en plusieurs circonstances, et toutes les fois qu'il l'emploie il y a dans ses paroles un sens mystique qu'il faut tâcher de découvrir, comme le dit saint Jérôme (in cap. XIII Matth.). Or, d'après le Vénérable Bède (in cap. 8 Luc.), il s'agit ici des oreilles du cœur et des sens intérieurs par lesquels nous comprenons, nous obéissons et nous faisons ce qui convient. Le Seigneur nous insinue par là qu'il y a une triple audition ; l'une extérieure, celle du corps, *qui habet aures* ; l'autre intérieure, celle de l'âme, *audiendi ;* la troisième qui embrasse les deux précédentes, *audiat.* La première réside dans la sensation, la seconde dans l'intelligence, la troisième dans l'affection. Le Prophète rappelle successivement ces trois sortes d'auditions, en disant (Ps. XLIV, 11) : *Écoutez ma fille, audi filia*, voilà la première ; *comprenez*, *vide*, voilà la seconde ; et obéissez, *inclinez votre oreille*, *inclina aurem tuam*, voilà la troisième. N'est-ce pas aussi ce que Job avait exprimé en ces termes : *Je vous ai compris par l'audition de mon oreille. Auditu auris audivi te* (Job. XLII, 5). En donnant cet avertissement, Jésus-Christ élève la voix, pour montrer le grand zèle avec lequel il annonçait sa doctrine. Saint Augustin, à propos de ce ton plus élevé que prend ici le Sauveur, dit : « Le Seigneur Jésus-Christ n'a cessé de crier par ses paroles et ses actes, par sa bouche et par sa vie, par sa mort et sa résurrection pour nous solliciter de revenir à lui, de marcher à sa suite. Il crie aux sourds d'entendre, à ceux qui dorment de se réveiller, à ceux qui passent de s'arrêter, aux ignorants de comprendre, à ceux qui sont égarés de rentrer dans la bonne voie, aux pécheurs de faire péni-

tence. Il cria dans sa prédication, il cria dans sa prière, il cria quand il ressuscita Lazare, il cria lorsqu'il rendit le dernier soupir ; aujourd'hui encore, du haut des cieux, il ne cesse de nous crier : *Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et accablés, et je vous soulagerai* (Matth. XI, 28). Et cependant, malheureux que nous sommes, ajoute saint Augustin, nous dédaignons d'écouter tous ces cris. »

Jésus ayant congédié le peuple, sans en avoir reçu aucune question, *se retira*, loin du tumulte, *dans la maison*, pour donner à ses disciples qui en étaient plus dignes l'occasion de l'interroger sur ce qu'il venait de dire (Matth. XIII, 36). Ceux-ci l'abordant, en effet, comme ses familiers intimes, avec l'intention de s'instruire, lui demandèrent pourquoi il parlait à la foule en paraboles, puisqu'eux-mêmes ne le comprenaient pas ; et ils le prièrent de leur expliquer son discours, car ils avaient du moins compris qu'il renfermait un sens mystique. Jésus leur répondit (Matth. XIII, 11) : *A vous*, qui croyez, qui êtes humbles et obéissants, qui m'aimez et que j'aime, mais que le monde rejette et méprise ; *à vous* qui désirez avoir cette connaissance, dont vous n'êtes pas indignes, ainsi qu'à tous ceux qui comme vous s'approcheront de moi, *il a été donné* d'en haut, par la grâce de Dieu et non par l'effet de votre mérite, *de connaître* clairement sans détours de paraboles, *les mystères du royaume de Dieu*, c'est-à-dire soit les secrets de la sainte Écriture qui renferme les lois et les décrets de ce royaume, soit les profondeurs de la doctrine évangélique qui conduit au ciel. Par ces mystères du royaume des cieux on peut aussi entendre ceux de l'Église, soit militante, soit triomphante. En effet, puisque les Apôtres étaient après Jésus-Christ comme les fondateurs de cette même Église, il leur appartenait d'en connaître les secrets qui concernaient le progrès de son

existence jusqu'à la fin du monde ; car la sagesse divine en avait réglé d'avance la marche future.

Quant aux autres qui sont étrangers à l'Église et qui, ayant fermé leurs sens, ne cherchent point à découvrir la vérité, c'est-à-dire quant aux hommes vulgaires ou même quant aux Scribes et aux Pharisiens incrédules, *il ne leur a point été donné* et accordé de comprendre ces choses. C'est pourquoi Jésus leur parlait en paraboles, *afin que ceux qui voyaient* ou pensaient voir *ne vissent point* en réalité, *et que ceux qui entendaient* ou croyaient comprendre *ne comprissent pas* le sens spirituel ; car une des raisons pour lesquelles le Seigneur employait le langage figuré, c'était afin de cacher la vérité aux méchants et d'exciter les bons à la chercher. Aussi, le Sauveur ajoute (Matth. XIII, 12) : *Celui qui a* déjà l'amour de la parole divine *recevra* l'intelligence de cette même parole, *et il surabondera* de connaissance; car ceux qui sont animés d'une foi fervente obtiennent de saisir le vrai sens de la sainte Écriture. Ainsi, saint Luc parlant des disciples dit que *Jésus leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils entendissent le sens des Écritures*, et ils comprirent parfaitement la marche de l'Église (Luc. XXIV, 45). D'après le principe précédent, celui qui a le mérite des œuvres recevra l'intelligence des vérités, et surabondera de vie spirituelle par l'accroissement des vertus. Pareillement, celui qui a la grâce recevra la persévérance, et surabondera de gloire ; car, selon la parole du Prophète, *le Seigneur donnera la grâce et la gloire* (Ps. LXXXIII, 12). — *Quant à celui qui n'a pas* l'amour de la parole divine, *il perdra ce qu'il a* ou ce qu'il croit avoir, soit par son talent naturel, soit par son travail assidu ; car il ne goûtera jamais les douceurs de la véritable sagesse. Ainsi l'intelligence de l'ancien Testament fut ôtée aux Juifs à cause de leur incrédulité, et fut donnée

aux Gentils à cause de leur foi. Suivant le même principe, celui qui n'a pas le mérite des œuvres perdra l'intelligence des vérités qu'il paraît avoir ; car *la foi sans les œuvres est morte* (Jac. II, 20). Par exemple, de même que l'avare possède de nombreuses richesses comme s'il n'en possédait aucune ; de même aussi n'avoir pas la sagesse divine, c'est comme si on n'en avait aucune. « Si vous ignorez les saintes Écritures, dit saint Jérôme, c'est comme si vous ignoriez toutes les autres. »

D'après ce qui précède, on voit évidemment que le Sauveur expliqua en particulier à ses disciples, non-seulement les paraboles sur lesquelles ils l'interrogeaient, mais encore d'autres qui ne sont point ici mentionnées. Il leur en proposa même trois différentes des précédentes. La première, celle du trésor enfoui, figure l'état de l'Église après le dernier qui a été décrit plus haut. Ainsi quand la religion chrétienne se fut répandue dans tout l'univers par la prédication des Saints, plusieurs personnages illustres par leurs talents et leurs connaissances, comme saint Augustin et d'autres convertis à la foi catholique, commencèrent à écrire et à travailler pour l'utilité des âmes. C'est pourquoi Jésus-Christ compare le royaume des cieux, ou la patrie céleste, à un trésor caché dans un champ que l'on s'empresse d'acheter, après avoir vendu tous ses biens, pour y trouver le trésor (Matth. XIII, 44). Ce champ figure la carrière laborieuse de la vie active dans laquelle on exerce toutes les œuvres de miséricorde pour l'édification de l'Église. Le trésor caché, c'est la récompense éternelle dont les richesses n'apparaissent pas encore clairement à tout le monde, d'après ces paroles du Prophète royal : *Oh ! combien sont grandes et abondantes les douceurs ineffables, que vous avez réservées pour ceux qui vous craignent* (Ps. XXX, 20) ! Toutefois,

on trouve ce trésor au moins en partie ; car la doctrine et l'enseignement des Saints nous soulèvent un coin du voile qui le dérobe à nos regards ; et une fois qu'il est découvert, nous le cachons avec soin, si, l'appréciant bien à sa juste valeur, nous le conservons au fond de notre âme, et nous l'entourons de notre amour, sans jamais en perdre le souvenir. Alors, pleins de joie, nous allons vendre tout ce que nous avons, en nous empressant de renoncer à tous les biens du temps, à tous les plaisirs de la chair, et à toutes les satisfactions de la terre. Puis, nous achetons ce champ, lorsqu'après avoir tout quitté, nous travaillons dans le champ du Seigneur, en vue de la récompense céleste qui fait notre seul désir, notre seule ambition. Vous devez donc mépriser toutes les choses du siècle, si vous désirez jouir et user entièrement et du champ et du trésor qu'il renferme ; car on ne peut acquérir et posséder les richesses célestes qu'en quittant et perdant celles du monde.

On applique la même parabole à la louange des vierges ; car la virginité dans la chair, c'est un trésor dans la terre. Il y a trois choses à considérer relativement à ce trésor de la virginité ; d'abord, il faut le trouver, puis le cacher et ensuite le préférer à tout le reste. Mais les luxurieux ne peuvent le trouver, les orgueilleux ne savent point le cacher et les avares ne veulent point le préférer à tout autre. Appliquons-nous à joindre ensemble les trois vertus de mortification, d'humilité et de pauvreté avec le trésor de la virginité; la mortification nous apprend à le trouver pour le posséder, l'humilité à le cacher pour ne pas le perdre, et la pauvreté à le préférer à tout, pour ne pas l'avilir.

La seconde parabole, celle de la perle précieuse, nous montre l'état de l'Église qui a suivi immédiatement celui que nous venons d'indiquer. Beaucoup de Chrétiens commen-

cèrent alors à dire adieu au monde, à ses plaisirs, à ses richesses et à ses honneurs pour se livrer à la vie contemplative : témoins saint Benoît et tous ceux qui l'imitèrent dans les divers états et degrés de religion. Parce que ce genre de vie ne se fonde et ne se développe que dans les eaux de la dévotion, il est figuré par la perle que l'on trouve dans certains coquillages de mer. Cette perle est unique et précieuse : d'abord *unique*, parce que la vie contemplative n'est appliquée qu'à la seule chose nécessaire, tandis que la vie active est occupée de plusieurs choses différentes ; comme nous l'avons vu plus haut par l'exemple de Marthe et de Marie. De plus cette perle est *précieuse* ; car la vie contemplative considérée simplement d'une manière absolue l'emporte sur la vie active, quoique, dans certains cas, cette dernière puisse être plus avantageuse que la première; voilà pourquoi le Sauveur disait : *Marie a choisi la meilleure part* (Luc. x, 42). Jésus-Christ compare donc *le royaume des cieux*, l'Église présente, *à un marchand* (Matth. XIII, 45) ; car, de même que le marchand désireux de posséder cette perle unique et précieuse vend tout pour l'acheter (Ibid., 46) ; de même aussi l'Église ayant trouvé cette perle précieuse, c'est-à-dire ayant goûté les douceurs de la vie contemplative, s'en va sur les lieux où se pratique le commerce spirituel, vend tout ce qu'elle possède en méprisant les choses terrestres, et achète cette perle en désirant et poursuivant les biens éternels.

Dans le sens moral, cette parabole propose trois choses à notre imitation : la conduite des Saints, la direction des mœurs et le désir du ciel. La conduite des saints est figurée par le trafic du marchand ; la direction des mœurs, par la recherche de la perle ; le désir du ciel, par l'accomplissement des œuvres. Heureux l'homme qui connaît le négoce spirituel, soit dans

l'ordre de la vie active en se livrant aux œuvres de miséricorde ; soit dans l'ordre de la vie contemplative en quittant tout pour Jésus-Christ ; soit enfin dans l'ordre de surérogation en s'adonnant à la prédication pour gagner des âmes à Dieu ! Heureux le négociant spirituel qui ne cherche point des choses mauvaises, comme font les ambitieux ; ni des choses inutiles, ainsi que font les curieux; mais des choses bonnes, à l'exemple des Saints. Heureux celui qui, ayant trouvé de bonnes marchandises, sait en retirer un bon profit, c'est-à-dire qui renonce à lui-même en mortifiant sa chair ; vend la terre pour le ciel en abandonnant tous ses biens ; et acquiert la perle précieuse en abdiquant sa propre volonté !

Mais comme cet état dont nous venons de parler doit durer jusqu'à la consommation des temps, le Sauveur se contente d'ajouter à la parabole précédente celle du filet jeté dans la mer, pour signifier la fin du monde. Et comme il vient de nous animer à l'amour de la béatitude éternelle par la parabole du trésor enfoui et de la perle précieuse, maintenant, par celle du filet jeté dans la mer, il va nous exciter à la crainte, afin de nous détourner du mal et nous porter au bien. Jésus compare donc à un filet le royaume des cieux, c'est-à-dire l'Église présente qu'il a confiée à des pêcheurs ; car c'est par elle que nous devons être arrachés aux flots de ce monde et transportés sur les rivages du ciel, afin de n'être point engloutis dans les abîmes de la mort éternelle. Comme un filet jeté dans la mer, l'Église est lancée dans le monde, qu'on appelle justement *mer* à cause de son étendue et de son amertume (Matth. XIII, 47). *Ce filet prend toutes sortes de poissons ;* car l'Église réunit dans une même foi les différentes espèces d'hommes, bons et méchants, qu'elle appelle tous au pardon, sans qu'elle en exclue aucun.

Comme on ne peut distinguer les bons et les mauvais poissons tant que le filet est dans l'eau ; ainsi, pendant tout le temps que l'Église combat dans le monde, on ne peut discerner les justes et les réprouvés qui sont mêlés ensemble.

Mais, lorsque le filet est plein, les pêcheurs le tirent sur le rivage, où, s'étant assis, ils choisissent les bons poissons pour les placer dans des vases, tandis qu'ils rejettent les mauvais (Matth. XIII, 48). De même, lorsque l'Église sera remplie par la masse des nations converties à la foi, elle sera retirée des flots de cette vie, et amenée sur les rivages de l'éternité ; car, selon la Glose, si la mer figure le monde, le bord de la mer figure la fin du monde. Alors une terrible distinction s'établira par le jugement général qui dévoilera tous les secrets des cœurs. *C'est ce qui arrivera à la consommation des siècles*, dit le Sauveur (Matth. XIII, 49). La fin du monde est appelée *consommation* pour trois raisons ; soit parce que le nombre des élus sera complet, soit parce que l'état des mérites sera fixé, soit parce que la succession des choses passagères cessera. *Les Anges* descendront du ciel empyrée pour convoquer l'humanité au tribunal de Dieu ; et *ils sépareront les méchants des justes.* Oh ! quelle séparation cruelle pour les méchants ! car elle sera irrémédiable et irrévocable. *Ils seront précipités dans une fournaise de feu*, pour être brûlés éternellement dans l'enfer. L'Église ainsi purifiée sera offerte sans taches et sans rides au Père éternel ; car les bons seront placés dans les demeures célestes, tandis que les méchants seront plongés dans des abîmes affreux. Alors seront introduites les vierges prudentes, tandis que les folles seront rejetées, et la porte du royaume sera fermée. — Le Seigneur indique quelles seront les peines des méchants, en disant : *Là, il y aura des pleurs et des grincements de dents.* Les

pleurs seront causés par de cuisantes ardeurs et les grincements de dents par les rigueurs du froid. Les méchants déchirés de remords éclateront en gémissements, mais il sera trop tard ; ils s'irriteront et s'indigneront contre eux-mêmes de s'être obstinés dans le mal ; colères vaines, regrets superflus ! L'Écriture rappelle en beaucoup d'endroits les tourments des méchants dans l'autre vie, afin que personne ne puisse alléguer son ignorance pour excuse. Le supplice de la géhenne n'est évoqué si souvent au souvenir des hommes que pour allumer en eux la soif et le désir des joies du paradis.

Jésus-Christ marque ensuite la conclusion principale de toutes ces paraboles ; car il a voulu décrire la marche de l'Église militante, afin que les Apôtres qui, après lui, en étaient les fondateurs, connussent le futur développement de la société catholique. Voilà pourquoi il ajoute (Matth. XIII, 51) : *Avez-vous bien compris tout ceci*, les paraboles que je viens d'exposer ? Comme s'il disait : C'est à vous qu'il appartient d'en avoir l'intelligence. Selon la Glose, le Sauveur s'adressant ici aux Apôtres ne veut pas qu'ils l'entendent simplement comme le peuple, mais il veut qu'ils le comprennent. Et la raison en est évidente; ceux qui sont préposés aux fidèles ne doivent pas seulement entendre pour pratiquer seuls eux-mêmes, mais ils doivent comprendre parfaitement pour enseigner les autres. Les Apôtres donnent une réponse affirmative à la question du Sauveur : *ils ont compris*. C'est pourquoi il les exhorte à enseigner les autres, lorsqu'il leur dit : *En conséquence, tout scribe bien instruit relativement au royaume des cieux est semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes* (Matth. XIII, 52). D'après saint Augustin (Quæst. in Matth.), les Apôtres sont les scribes et les notaires de Jésus-Christ dont ils écrivent la parole sur les tablettes du cœur

des hommes. Or, *tout scribe* ou docteur, *bien instruit* des choses nécessaires pour lui et pour les autres, *dans le royaume des cieux* ou l'Église militante ; c'est-à-dire tout homme qui réunit en sa personne la charge de l'enseignement, la qualité de la science et le mérite de la vie, *est semblable*, dit Jésus-Christ, *à un père de famille*, comme moi-même. La comparaison n'indique pas ici l'égalité, mais la similitude. Ainsi qu'un père de famille, un tel docteur *tire de son trésor*, c'est-à-dire de sa science renfermée au fond de son âme, *des choses nouvelles et des choses anciennes*, c'est-à-dire les autorités de l'ancien et du nouveau Testament, lesquelles forment comme le tissu du filet de l'Église. Ceci nous montre que les évêques, successeurs des Apôtres, doivent posséder la connaissance des deux Testaments, comme le figurent les deux cornes de la mitre qui orne leur tête. C'est avec raison que tout docteur de l'Église est comparé à un père de famille ; car de même que celui-ci doit nourrir ses enfants du pain matériel, de même celui-là doit distribuer les aliments spirituels aux fidèles qui sont ses enfants. Selon saint Grégoire, les choses soit nouvelles, soit anciennes que doit communiquer le ministre de l'Église, ce sont les instructions relatives, soit au bonheur de la récompense, soit à la rigueur de la punition, en sorte qu'il effraie par les menaces du châtiment ceux que ne touchent pas les promesses de la rémunération. Le Seigneur exhorte donc ses disciples à comprendre ses paraboles, afin qu'ils sachent enseigner les autres, pour se rendre ainsi semblables à lui, leur divin Maître.

Prière.

Seigneur Jésus, qui avez jeté la semence de votre divine parole dans mon intelligence pour lui inspirer de bonnes

résolutions, dans ma volonté pour la porter aux œuvres saintes, et aussi dans mes actions pour les régler ; faites-moi quitter mon ancienne vie, afin que cette précieuse semence ne soit pas mangée par les oiseaux de la vaine gloire, ou foulée aux pieds dans le chemin de la dissipation, et afin qu'elle ne se dessèche pas sur la pierre de l'obstination dans le mal, ou qu'elle ne soit pas étouffée par les épines des sollicitudes du siècle. Faites plutôt que mon cœur humble, compatissant et joyeux, soit comme une terre excellente et bien préparée qui produise des fruits au centuple par la patience. Donnez-moi de comprendre, de mettre en pratique, et d'enseigner aux autres de paroles ou du moins d'exemples toutes les leçons contenues dans vos paraboles.— Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXV.

ARRIVÉE DE JÉSUS A NAZARETH ; ATTENTAT SUR SA PERSONNE.

Matth. XIII, 54-58. — Marc. VI, 1-6. — Luc. IV, 15-30. — Joan. IV, 43-45.

Après que Jésus eut achevé d'expliquer les paraboles précédentes, il partit avec ses disciples, et traversant la Galilée *il enseignait dans les synagogues*, soit pour profiter à une plus grande multitude réunie, soit pour parler avec une autorité plus imposante. *Aussi tout le monde l'exaltait*, à cause de sa doctrine sublime et de ses miracles étonnants ; mais ce concert de louanges, bien que général de la part de toutes les conditions, n'était pas unanime de la part de toutes les personnes ; car le Sauveur était en butte au mépris et à l'opposition d'un grand nombre (Luc. IV, 15). *Il vint à Na-*

zareth où il avait été élevé, quoiqu'il fût né à Bethléem (Ibid. 16). *Un jour de sabbat* où il y avait concours de peuple, *il entra selon sa coutume dans la synagogue*, lieu public de la prière et de l'instruction auxquelles la Loi obligeait les Juifs d'assister le jour du sabbat. *Il se leva pour lire*, parce qu'il ne voulait pas établir sa prédication sur sa simple parole, mais aussi sur des preuves tirées de l'Écriture sainte. Les ministres, suivant leur office, lui mirent entre les mains le Livre du prophète Isaïe qui parle de Jésus-Christ si clairement que, selon saint Jérôme, il mérite plutôt le titre d'Évangéliste que de Prophète (Hier. In præmio in Is.). D'après la Glose, ce livre prophétique n'était pas donné à Jésus-Christ sans mystère ; la tradition qui lui en était faite montrait que lui-même avait parlé par l'organe des Prophètes, que toutes les prophéties se rapportaient à sa personne, trouvaient en lui leur accomplissement et recevaient de lui leur explication ; elle signifiait aussi que tous les Écrivains sacrés lui avaient remis leurs livres inspirés, en lui attribuant tout ce qu'ils avaient dit.

Jésus déroula le volume, c'est-à-dire ouvrit le livre, marquant par cette action que lui-même devait découvrir le sens des Écritures (Luc. IV, 18) ; et, comme il connaissait les passages où il était question de lui, *il trouva*, non par hasard mais à dessein, *l'endroit* où il est écrit : *L'Esprit du Seigneur est sur moi*, etc. (Is. LXI, 1). Or, les Juifs espèrent que les promesses faites en leur faveur dans cette prophétie seront accomplies par le Messie futur qui, d'après leur attente, doit étendre sa domination temporelle sur le monde entier, et ramener les Israëlites de la captivité, en les élevant au plus haut degré de gloire par-dessus toutes les nations. Mais comme le temps de l'avénement du Christ est passé, le Sauveur s'applique ce passage avec beaucoup de raison, en

disant : *L'Esprit du Seigneur*, de Dieu le Père, *est sur moi*, y repose comme le guide et le maître aux exhortations et aux ordres duquel j'obéis toujours ; *c'est pour cela que*, dès le premier instant de ma conception, *il m'a oint* de la plénitude de sa grâce, pour être roi, pontife, prophète et tabernacle de la Divinité. *Il m'a envoyé prêcher l'Évangile* ou les véritables biens *aux pauvres*, c'est-à-dire aux humbles auxquels la doctrine profite, mais non pas aux orgueilleux. Il m'a envoyé pour *guérir* de leurs infirmités corporelles et spirituelles *ceux qui sont accablés de douleur*, à cause des blessures du péché ; *pour annoncer aux captifs* du démon *la rémission* de leurs fautes et la rupture de leurs chaînes, en les appelant à la pénitence ; *pour offrir aux aveugles*, c'est-à-dire aux Gentils plongés dans l'erreur, *le recouvrement de la vue*, la véritable connaissance de Dieu ; *pour affranchir ceux qui sont écrasés* sous le fardeau insupportable de l'ancienne loi, en leur procurant la grâce consolante de la loi nouvelle ; il m'a envoyé *pour publier l'heureuse année du Seigneur*, l'année des miséricordes; car *voici maintenant*, comme le dit saint Paul (II Cor. VI, 2), *le temps favorable, voici le jour du salut.* L'année dont parle le Sauveur, c'est toute la durée de l'Église, et spécialement l'époque, où par sa Passion il apaisa la colère de Dieu, en payant pour le genre humain la dette contractée par le premier péché. Enfin, ajoute Jésus-Christ, j'ai été envoyé *pour publier le jour de la rétribution, dans lequel chacun recevra selon ses œuvres*, lorsqu'au jugement dernier la sentence suprême décernera les récompenses ou les châtiments mérités. Dans tout ce passage, nous trouvons indiquées les six conditions que le prédicateur ou prélat doit réaliser, à l'exemple du divin Maître. Il doit consoler les malheureux, *evangelizare pauperibus ;* encourager les pénitents, *sanare contritos ;* visiter

les prisonniers, *prædicare captivis remissionem ;* instruire les ignorants, *cæcis visum ;* soulager les opprimés, *dimittere confractos ;* enfin exciter les paresseux, *prædicare annum Domini acceptum et diem retributionis.*

Après avoir lu ce que nous venons de citer, le Sauveur roula ou replia le volume, comme pour nous faire comprendre que toutes les Écritures ne doivent pas être prêchées à tous, et pour nous montrer avec quel respect nous devons traiter les Livres saints. Les Juifs les entourent d'un si grand respect qu'ils ne se tiennent jamais assis dans un endroit où ils seraient élevés au-dessus de leurs livres canoniques de l'Ancien Testament. Quelle ne doit donc pas être notre vénération pour les divins Évangiles ! S'il faut que nous les touchions, dit saint Chrysostôme, purifions nos mains, ou bien renonçons à cet honneur. Qu'ils sont répréhensibles les Chrétiens qui traitent les livres sacrés de l'Ancien Testament et même du Nouveau, particulièrement les divins Évangiles, avec si peu de respect, que dis-je, avec beaucoup moins de respect que n'en ont les Gentils pour leurs livres pernicieux. *Jésus, ayant replié le volume*, en forme de rouleau, selon la coutume des Juifs, *le remit au ministre,* comme pour montrer qu'il donnait à d'autres la charge de prêcher l'Évangile, et qu'il leur confiait le soin de dispenser la parole de Dieu, suivant la portée des auditeurs ; *puis, il s'assit*, pour exposer à loisir et avec calme ce qu'il venait de lire debout avec respect et dévotion (Luc. IV, 20). Il lit debout et s'assied ensuite, parce que, pour expliquer l'Écriture aux hommes, il mena sur la terre une vie laborieuse, et, qu'après avoir rempli cette mission sublime, il rentra dans son repos céleste.

Et tous les assistants avaient les regards arrêtés sur lui, tant ils étaient impressionnés par sa parole douce et forte,

et par sa physionomie noble et modeste; car la grâce divine qui éclatait sur son visage captivait l'attention de tous ses auditeurs. Jésus en effet, conçu miraculeusement d'une vierge, sans le concours de l'homme et par l'opération de Dieu, n'était pas moins remarquable par sa beauté que par son éloquence ; aussi, le Prophète avait admiré en lui cette double qualité, lorsqu'il disait : *Il surpasse par ses charmes extérieurs les enfants des hommes et ravit leurs cœurs par ses discours persuasifs* (Ps. XLIV, 3). Alors Jésus, voulant montrer qu'il réalisait en sa personne ce qu'il venait de lire dans l'Écriture, commença à dire à ceux qui l'entouraient (Luc. IV, 21) : Sachez et comprenez-le bien : *aujourd'hui même ce que vous avez entendu* de vos oreilles *est accompli* sous vos yeux. Comme s'il disait : Vous pouvez voir dans moi l'accomplissement de la prophétie ; car je fais ce qu'elle annonce : par moi, *les aveugles voient*, *les boiteux marchent, les pauvres sont évangélisés*. Considérez avec quelle humilité il se manifeste ; car il ne dit pas orgueilleusement : C'est de moi-même que parle le Prophète ; mais simplement : *Aujourd'hui se sont réalisées les paroles que vous venez d'entendre.*

Considérez aussi avec quelle modestie le Seigneur fait la lecture publique au milieu de la synagogue ; car, « selon la remarque de saint Ambroise (Lib. IV in Luc.), il s'est appliqué à rendre toutes sortes de services, jusqu'à remplir la fonction de lecteur ». Ainsi, dans la circonstance présente, il recommande cette fonction par son exemple, comme il avait déjà recommandé l'office de portier, en chassant du temple les marchands ; celui d'exorciste, en délivrant du démon les possédés ; celui d'acolyte ou céroféraire, en se proclamant et se montrant la lumière du monde. Par ces quatre espèces d'œuvres différentes, le Seigneur a donc rempli et consacré

les quatre offices spéciaux des Ordres mineurs ; qu'aucun donc, quelque grand qu'il soit, ne dédaigne de recevoir ces ordres et d'en exercer les fonctions. Ne devons-nous pas regarder comme un grand honneur de marcher sur les traces de notre divin Maître, en faisant ce qu'il a fait pour nous servir de modèle ? Et toutes ses actions ne sont-elles pas pour nous autant d'utiles instructions? Jésus encore exerça le sous-diaconat, lorsque s'étant ceint d'un linge, il lava les pieds à ses disciples ; il exerça le diaconat, quand à la dernière cène il distribua son corps et son sang aux Apôtres réunis ; il exerça le sacerdoce, lorsque, dans ce même repas, il changea le pain et le vin en son corps et en son sang ; enfin il exerça le pontificat, quand il s'offrit lui-même sur l'autel de la croix.

Cependant, l'oracle prononcé par Jésus avait frappé l'assistance ; *tous lui rendaient témoignage,* en reconnaissant que la prophétie s'était accomplie et qu'il était lui-même le personnage annoncé par Isaïe et par les autres Prophètes. C'était là assurément un signe frappant de la vérité ; car, comme dit Sénèque, l'assentiment général est une preuve certaine. *Ainsi, tous admiraient les paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche* (Luc. IV, 22). Car, puisque *tout homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur* (Luc. VI, 45), du cœur où se trouve le trésor de la grâce ne pouvaient sortir que des paroles de grâce. Jésus-Christ en effet ne possède-t-il pas la plénitude de la grâce et de la vérité, dont il nous a communiqué à tous quelque partie (Joan. I, 14 et 16) ?

Mais, à l'admiration et à l'approbation des âmes simples succédèrent l'envie et la calomnie des Scribes et des Pharisiens qui disaient avec un ton de mépris et d'ironie : *D'où vient à cet homme une telle sagesse* pour enseigner et pour

parler, *une telle puissance* pour produire des miracles et des prodiges (Matth. XIII, 54) ? Ce qui leur faisait tenir ce langage, c'est qu'ils n'avaient jamais vu Jésus apprendre les lettres ni étudier la Loi. Comme s'ils disaient : Tout cela ne lui vient ni de Dieu ni du travail, mais plutôt du démon. Appuyant leur assertion téméraire sur la condition humble et pauvre de ses parents, ils ajoutaient (Matth. XIII, 55) : *N'est-ce pas là ce fils du charpentier ?* Car Joseph, qui travaillait le bois, était regardé comme le père de Jésus que Marie, épouse de Joseph, avait mis au monde. *Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie ? Ses frères et ses sœurs,* c'est-à-dire ses cousins et ses cousines, *ne sont-ils pas tous parmi nous ?* Ainsi, selon l'usage des Juifs que les Écritures ont également suivi, les consanguins et les proches parents du Seigneur ont coutume d'être appelés ses frères et ses sœurs. *D'où lui vient donc tout cela ?* demandaient les Juifs ; ils semblaient dire : Si la naissance et l'étude ne lui ont rien donné, il tient donc tout du démon. *C'est pourquoi, ils se scandalisaient à son sujet*, c'est-à-dire ils se laissaient aller à l'emportement et à la fureur, en considérant la pauvreté et la bassesse de son extraction, comme si Dieu n'eût pas pu tirer de la boutique d'un charpentier un homme puissant en œuvres et en paroles. Ils auraient dû tout au contraire être saisis de stupéfaction et de respect à son égard ; car, n'était-ce pas un miracle plus rare et plus étonnant de voir un homme d'une origine aussi infime, aussi obscure, parler un langage si sublime, et montrer une vertu si extraordinaire ? N'était-il pas évident qu'un tel phénomène moral ne pouvait provenir de l'opération humaine, mais seulement de la grâce divine ? car *le Très-Haut abaisse ses regards sur l'humilité, tandis qu'il les détourne de l'orgueil* (Ps. CXXXVII, 6).

Ils étaient donc bien peu logiques, bien peu raisonnables dans leur colère et leur dédain pour Jésus, ceux qui, à cause de sa condition humble et pauvre, attribuaient à la puissance du démon ce qu'ils devaient faire remonter à la puissance de Dieu. David qui devint le chef d'une dynastie et le plus célèbre des Prophètes, n'était-il pas gardien de brebis et fils d'un laboureur nommé Jessé ? Moïse, le législateur des Hébreux, n'était-il pas issu d'un père qui lui était de beaucoup inférieur ? Nous pourrions multiplier à l'infini de pareils exemples. Ainsi, ce qui portait les ennemis de Jésus-Christ à le mépriser devait au contraire les exciter à l'admirer ; mais de ce qui devait prouver la vérité et attirer le respect les Scribes font un sujet de blâme et un prétexte d'incrédulité, en disant : *N'est-ce pas le fils du charpentier ? n'est-il pas charpentier lui-même ?* Oui, c'est vraiment le fils du charpentier, puisque, dès le commencement du monde, Dieu le Père a tout fait par lui, et le Fils par qui tout a été fait est vraiment charpentier lui-même. Voilà comment l'erreur fait ressortir la vérité. Il était bien le fils de l'artisan, non pas toutefois de celui qu'ils avaient en vue, mais de Celui qui a façonné l'univers, *qui a établi l'aurore et le soleil* (Ps. LXXIII, 16), c'est-à-dire l'Église primitive et l'Église chrétienne. Aveuglement étrange des Pharisiens ! Ils pouvaient reconnaître le Christ à ses paroles et à ses actes ; néanmoins, à cause de l'obscurité de sa naissance et à raison de la faiblesse de son humanité, ils ne lui témoignaient qu'un profond dédain et rejetaient sa majesté suprême.

Ayant appris les miracles fameux que Jésus avait faits à Capharnaüm, les habitants de Nazareth étaient indignés contre lui, de telle sorte qu'ils ne voulaient point regarder ces miracles comme véritables. Mais Jésus, qui pénétrait

leur pensée secrète, se fit à lui-même leur objection tacite, pour mieux la réfuter. Il répondit donc aux Scribes et aux Pharisiens (Luc. IV, 23) : Puisque j'ai opéré de fréquentes guérisons à Capharnaüm, *vous allez sans doute m'alléguer ce proverbe tiré d'une comparaison* entre le médecin du corps et celui de l'âme : *Médecin, guéris-toi toi-même*, c'est-à-dire guéris tes compatriotes ; car tu es obligé d'exercer la charité envers nous plus qu'envers les autres. Un vrai médecin se hâte de donner les soins de son art à lui-même et à ses proches plutôt qu'aux étrangers ; de même, si vous opériez de vrais miracles, vous vous empresseriez de les opérer dans votre ville natale plutôt que dans des villes étrangères. Voilà pourquoi ils ajoutent : *Les merveilles que vous avez faites à Capharnaüm, comme on nous l'a rapporté*, *faites-les donc aussi dans votre patrie*, dans cette même cité, où vous avez été conçu, puis élevé ; faites-les aussi grandes et aussi nombreuses, afin que nous croyions. Comme s'ils disaient : Nous avons appris que vous avez opéré beaucoup de miracles, mais nous ne croyons pas ce que la renommée en à publié ; elle nous semble mal fondée, puisque nous n'avons vu aucun fait semblable de votre part et de nos propres yeux. Il convenait cependant que vous nous accordassiez de telles faveurs à nous de préférence à tous les autres.

Le Seigneur leur répondit en déclarant que s'il ne faisait pas des miracles en présence de ses concitoyens, ce n'était ni par haine pour sa patrie, ni par défaut de puissance, mais à cause de leur malice et de leur incrédulité. Il leur prouva que la véritable cause de son refus était leur indignité, en leur citant plusieurs exemples tirés des Livres saints. Aussi il ajouta (Luc. IV, 24) : *Je vous dis en vérité*, je vous assure *que nul Prophète n'est bien accueilli en sa*

patrie et en sa maison, et n'est traité avec le respect convenable dans le lieu même de son éducation et parmi les personnes de sa famille. Ainsi, Élie et les autres Prophètes furent moins environnés d'honneurs dans leurs propres villes que dans les villes étrangères. Nous en trouvons des preuves remarquables dans Isaïe qui fut scié par le milieu du corps, dans Jérémie qui fut jeté au fond d'une citerne. et dans beaucoup d'autres qui furent abreuvés d'opprobres par leurs concitoyens. La jalousie réciproque des concitoyens est en effet un sentiment ordinaire et comme naturel ; sans considérer les œuvres et les vertus présentes d'un homme, ils ne rappellent à leur souvenir que les faiblesses de son enfance, comme s'ils n'avaient point eux-mêmes passé par les divers degrés qui conduisent à l'âge mûr. Un homme s'est-il élevé à un éminent degré de vertu ou de probité jusqu'à obtenir une réputation étendue, ses compatriotes ou condisciples qui ne recueillent pas les mêmes éloges sont en quelque sorte blessés de cette préférence et ils se croient même méprisés s'ils voient un homme qui leur est inférieur par la naissance les surpasser en renommée ; témoin l'histoire mémorable du patriarche Joseph vendu par ses frères envieux. Il résulte de là que les hommes sont exaltés plus facilement sur une terre étrangère que dans leur propre pays. Ainsi donc, je ne guéris point mes compatriotes, parce qu'ils ne me reçoivent pas, et ne croient point en moi comme les autres ; bien plus, parce qu'ils me connaissent maintenant d'autant moins qu'autrefois ils m'ont connu davantage.

Voilà pourquoi le Sauveur ne pouvait faire là opportunément les prodiges nombreux qu'on lui demandait. Les habitants de Nazareth s'en étaient rendus indignes *par leur incrédulité* qui étonnait le Seigneur lui-même, comme l'at-

teste saint Matthieu (XIII, 58) ; car ils persévéraient dans leur infidélité, quoiqu'ils possédassent au milieu d'eux Jésus qui cherchait à s'en faire connaître par ses discours et ses miracles. D'après cela, il est évident que la foi contribue beaucoup à produire les miracles, puisqu'ils furent refusés aux habitants de Nazareth à cause de leur incrédulité. Toutefois il en opéra quelques-uns, en guérissant quelques malades fidèles et pieux sur lesquels il imposa ses mains divines. C'est ce que prouvent les paroles citées plus haut : *D'où viennent à cet homme une telle sagesse et une telle puissance ?* Si donc, d'après saint Marc (VI, 5), *le Seigneur ne put faire beaucoup de miracles* dans Nazareth, c'est qu'il ne le voulut pas, et qu'il ne le dut pas réellement, *à cause de leur incrédulité*. Il ne s'agit point ici d'une impuissance absolue, mais d'une impuissance relative aux circonstances présentes qui ne lui permettaient pas d'agir conformément aux dispositions de sa sagesse ; car, puisque les miracles ne sont ordinairement accordés qu'à ceux qui les méritent *de congruo* par leur foi, il n'était pas convenable ni expédient d'en accorder un grand nombre à des hommes qui ne les avaient aucunement mérités. Dans le même lieu cependant Jésus fit quelques prodiges, pour fortifier les croyants et enlever aux incrédules toute excuse dans leur péché, puisqu'ils voyaient éclater en lui les œuvres de la Divinité ; mais il ne les multiplia pas, pour ne point aggraver leur condamnation et leur châtiment en raison de leur dédain plus profond et plus coupable. Selon saint Chrysostôme (in Matth.), le Sauveur opéra quelques miracles à Nazareth, pour que ses concitoyens ne pussent pas dire de lui : C'est notre ennemi, il méprise les siens ; s'il avait fait des prodiges parmi nous, nous aussi certainement eussions cru en lui. Voilà pourquoi Jésus-Christ fit ce qu'il devait afin de

remplir sa mission, mais il contint son zèle en certaines limites pour ne pas rendre ses compatriotes plus répréhensibles.

Pour s'excuser de n'avoir pas fait de nombreux prodiges dans sa patrie, où il n'était pas bien vu, le Seigneur rappelle l'exemple d'Élie et d'Élisée (Luc. IV, 25-27). Ces anciens Prophètes multipliaient davantage leurs prodiges chez les étrangers et les Gentils qui les accueillaient avec respect, que parmi leurs concitoyens et les Juifs qui les chassaient avec mépris. Un jour *Élie fut envoyé* par le Seigneur, dans la province de Sidon, *vers une veuve de Sarepta* qui le reçut honorablement (Luc IV, 26). Aussi, il fit chez elle deux miracles : car il multiplia sa farine et son huile qui ne manquèrent point, puis il ressuscita son fils (III Reg. XVII). Pourquoi donc Élie opérait-il ses miracles chez cette veuve de Sarepta et non point parmi les veuves d'Israël qui étaient nombreuses ? Celles-ci n'avaient point la dévotion fervente qui animait celle-là ; d'ailleurs le Prophète était persécuté et banni par les Juifs qui auraient dû l'environner de leur reconnaissance et de leur vénération. Sarepta est située sur le bord de la mer ; devant la porte de cette ville on montre l'endroit où Élie rencontra la veuve ; une chapelle remplace maintenant la chambre où il prit son repos et ressuscita le fils de cette femme. Mais pourquoi dans ce même temps, à la prière d'Élie, le ciel resta-t-il fermé pendant trois ans et demi, sans verser une goutte de pluie, en sorte qu'une grande famine désola toute la contrée (Luc. IV, 25) ? Selon saint Basile (Orat. 2 de jejun.), le Prophète, voyant que les peuples abusaient de la prospérité pour offenser Dieu davantage, obtint par sa prière qu'ils fussent réduits à la famine pour réprimer par le jeûne leurs crimes toujours croissants. Ne soyons donc pas éton-

nés si nous voyons encore le même fléau fondre sur les peuples à cause de leurs déportements. Pendant que les Juifs repoussaient Élisée avec dédain, Naaman le Syrien le recherchait avec estime ; aussi, fut-il délivré de sa lèpre par ce même Prophète qui reconnut sa foi sincère. Et cet excellent général qui avait sauvé la Syrie se rendit très-agréable à Dieu et au Prophète, en devenant meilleur qu'il n'était avant sa guérison. Élisée guérit ainsi un étranger, un Gentil, et non pas les Juifs ses compatriotes à cause de leur ingratitude envers Dieu ; car ils s'étaient adonnés à l'idolâtrie, en adorant les veaux d'or dressés par Jéroboam. Mais si ces deux illustres Prophètes furent mal reçus de leurs concitoyens envieux et dépravés, quel traitement durent en recevoir des Prophètes moins célèbres ? Jésus a donc pu dire en toute vérité : *Nul Prophète n'est bien venu en son pays.*

Selon le sens moral, la veuve de Sarepta est la figure de l'âme pécheresse, privée des caresses de Jésus-Christ son tendre époux. Ah ! qu'elles sont nombreuses dans le monde ces pauvres âmes veuves de la grâce divine ! Élie cependant n'est envoyé à aucune d'elles, excepté à celle de Sarepta, dans la Sidonie. Sarepta qui signifie *incendie* ou *disette de pain*, et Sidonie *poursuite*, *chasse inutile,* désignent aussi l'âme pécheresse. Considérant qu'il est inutile de rechercher tous les avantages du monde, richesses ou plaisirs, elle éprouve comme une disette et un incendie ; elle est affamée, parce qu'elle a perdu sa vraie nourriture, Jésus-Christ, qui a dit : *Je suis le pain vivant, descendu du ciel* (Joan. VI, 51) ; elle est consumée par le mépris des biens terrestres et par le désir des biens célestes. Alors Jésus-Christ qui est le véritable Élie vient trouver cette âme infortunée pour apaiser sa faim et sa soif, en la restaurant elle et ses enfants qui sont

ses pensées et ses affections. — Naaman le Syrien figure également le pécheur, parce que le péché comme une lèpre infecte l'homme. Combien de lépreux spirituels existent dans le monde ! Élisée néanmoins ne vient qu'auprès de Naaman le Syrien. Naaman signifie *beau* ou *qui m'émeut,* et Syrien *élevé ;* le pécheur, en effet, s'émeut lui-même par la contrition ; il court au Jourdain qui signifie *ruisseau du jugement*, c'est-à-dire à la confession qui est l'effet du jugement ; il recouvre alors la beauté de la grâce qui lui rend son élévation auprès de Dieu. Tel est l'homme auprès duquel se rend Jésus-Christ, le véritable Élisée.

Mais *tous ceux de la synagogue, entendant les paroles* par lesquelles le Seigneur les estimait indignes de voir ses miracles, furent saisis d'indignation et remplis de colère, tandis que ses leçons auraient dû les faire revenir de leur malice (Luc. IV, 28). Ainsi font tous ceux qui, ne pouvant souffrir d'utiles corrections, se déchaînent contre les prédicateurs et les défenseurs de la vérité. L'emportement qui alors éclata contre Jésus-Christ servit à confirmer la précédente déclaration : *Nul n'est prophète dans son pays.* Car les habitants de Nazareth furent transportés d'une fureur et d'une jalousie de plus en plus violentes, lorsqu'ils entendirent leur concitoyen se déclarer prophète, se comparer aux Prophètes, les taxer eux-mêmes d'incrédulité, et leur préférer les Gentils qu'ils regardaient comme des chiens. Ce que le Seigneur s'était contenté de dire et d'affirmer à leur sujet, eux-mêmes ne tardèrent pas à le montrer et à le prouver par leurs actes, en lui rendant le mal pour le bien. *S'élevant aussitôt contre lui, ils le chassèrent hors de leur ville*, afin de le mettre à mort comme s'il l'eût mérité. (Luc. IV, 29). Ah ! s'écrie saint Ambroise (Lib. IV in Luc.), faut-il s'étonner s'ils perdirent leur salut, ces

hommes qui rejetèrent brutalement du milieu d'eux le Sauveur même !

Mais Jésus, qui par son exemple avait enseigné aux autres à se faire tout à tous, ne repousse pas ceux qui le recherchent, ne force pas ceux qui le rejettent, ne résiste pas à ceux qui le chassent et ne fait pas défaut à ceux qui l'invoquent. *Dans le dessein de le précipiter*, les habitants de Nazareth *le menèrent jusqu'au sommet de la montagne* sur laquelle leur ville était bâtie. En cela, dit le Vénérable Bède (in cap. IV Luc.), les Juifs disciples du démon se montrèrent pires que leur maître ; il s'était borné à tenter le Seigneur, en lui disant : *Jette-toi en bas* (Matth. IV, 6) ; tandis qu'eux osèrent porter des mains criminelles sur sa personne sacrée. *Mais Jésus*, par la puissance de sa divinité qui pouvait à son gré le préserver de la mort, *se retira en passant au milieu d'eux* (Luc. IV, 30) ; et il descendit de la montagne, sans être aperçu de ses ennemis, soit qu'il eût tout à coup apaisé leur fureur ou qu'il les eût frappés de stupéfaction. Si nous parcourons la vie de Jésus, nous voyons que, quand il le voulut, il se laissa prendre ou s'échappa, il se laissa crucifier ou se ressuscita lui-même. Si plus tard quelques hommes parvinrent à le saisir, à le garrotter, ce fut un effet de sa permission ; mais si tout une ville, comme ici, ne put l'enchaîner ou le retenir, ce fut un effet de sa puissance souveraine. Pour nous montrer la conduite à garder en face des injures, il ne résiste pas, ne se venge pas ; mais il passe au milieu de ses ennemis furieux, sans paraître les craindre ; il préfère les guérir que de les perdre ; car en voyant que leur méchanceté ne pouvait atteindre son but, ils auraient dû se désister de leur perfide dessein. Il voulut donc leur échapper, parce qu'il leur ménageait l'occasion de faire pénitence, et parce qu'il ne devait pas mourir à cette heure

ni en cet endroit, ni de cette manière ; car il avait choisi le supplice de la croix, comme les Prophètes l'avaient annoncé.

A un mille de Nazareth, vers le midi, du côté de Jérusalem, on montre encore l'endroit appelé *précipice ou saut du Seigneur*. D'après le Vénérable Bède (in cap. IV Luc.), c'est là que Jésus, échappant aux mains de ses ennemis, descendit au milieu d'eux, pour trouver un refuge dans la roche même d'où il devait être précipité. Tout à coup, au contact de son vêtement, la roche semble s'ouvrir sous ses pieds et s'amollir comme de la cire, pour offrir une retraite convenable à sa personne sacrée. On y voit encore les traces de ses pas, tous les linéaments et les plis de sa robe, comme s'ils étaient restés gravés par le ciseau d'un sculpteur. Le rocher perdant sa dureté s'affaisse pour le laisser descendre, et s'attendrit sous les pieds de Celui qui le presse, comme s'il craignait de le blesser. Étrange renversement des lois de la nature ! La pierre s'attendrit, et l'homme, loin de s'attendrir aussi, se pétrifie en quelque sorte ; la pierre reconnaissant son Créateur s'amollit, et l'homme qui devait surtout le reconnaître s'endurcit davantage !

Dans le cours de l'Évangile, nous remarquons que les hommes ont attenté de quatre manières différentes à la vie du Sauveur : Hérode a cherché à le tuer par le glaive, les habitants de Nazareth ont essayé de le précipiter d'un rocher, les Juifs dans le Temple ont voulu d'abord le lapider et dans sa Passion ils ont réussi à le crucifier. Eh bien ! pécheurs que nous sommes, nous le crucifions encore spirituellement par notre rechûte, nous le lapidons par notre endurcissement, nous le précipitons par notre désespoir et nous le tuons, autant qu'il est en nous, par le blasphème comme par un glaive tranchant.

Prière

Seigneur Jésus, vous vous êtes assujetti à toutes les fonctions, jusqu'à daigner remplir l'office de lecteur ; et, après avoir humblement communiqué aux habitants de Nazareth le bienfait de votre doctrine, vous en avez reçu sans colère le mal pour le bien, lorsque vous vous êtes laissé conduire sans résistance sur le rocher d'où ils voulaient vous précipiter. O doux Jésus, faites-moi la grâce de désirer à votre exemple exercer les plus vils emplois, et de me montrer toujours prêt à les remplir avec joie. Faites aussi que je supporte patiemment les injures sans en chercher aucune vengeance, et que j'aime tous mes ennemis d'un cœur sincère, en ne leur refusant aucun service. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXVI.

DÉCOLLATION DE SAINT JEAN-BAPTISTE

Matth. XIV, 6-12. — Marc. VI, 21-29

L'attentat sur la personne divine de Jésus-Christ fut suivi de la mort sanglante du saint Précurseur, qui eut lieu aux approches de la solennité pascale. Plusieurs circonstances criminelles portèrent les homicides à commettre ce meurtre infâme. D'abord, Hérodiade craignit qu'Hérode, se convertissant à la prédication de Jean, ne la rendît à Philippe, avec lequel elle n'aurait pu rester sans péril. Elle imagina

donc un moyen de faire périr Jean sans occasionner d'émeute parmi le peuple, de façon qu'Hérode lui-même devînt complice de son iniquité. Un jour donc que le tétrarque célébrait l'anniversaire de sa naissance avec les principaux personnages de sa cour et de la Galilée, *la fille d'Hérodiade dansa au milieu de l'assemblée* (Matth. XIV, 6). Cette occasion de la produire en public avait été ménagée par sa mère coupable d'accord avec Hérode. *La jeune fille charma le prince* par sa danse qui aurait dû plutôt le faire rougir, parce qu'elle s'y montrait comme une personne impudique et dissolue, et le prince corrompu *lui promit par serment de lui accorder tout ce qu'elle lui demanderait* (Matth. XIV, 7). D'après saint Jérôme (in cap. XIV Matth.), le tétrarque jura probablement pour avoir un motif apparent de faire périr Jean sans soulever de sédition parmi le peuple, parce qu'il semblait faire malgré lui ce qu'il faisait néanmoins avec une pleine volonté. *La jeune fille, instruite par sa mère, lui dit : Donnez-moi présentement dans un bassin la tête de Jean-Baptiste* (Ibid. 8). Selon saint Chrysostôme (Hom. 16 in Matth.), l'impie Hérodiade figure l'antique malice qui chassa Adam du paradis de délices, qui de célestes qu'ils étaient rendit les hommes terrestres, précipita le genre humain dans l'enfer, enleva la vie au monde pour un simple fruit, nous entraîna dans le péché et nous conduisit à la mort, en nous faisant connaître la peine et la douleur. Maintenant, après avoir fait périr Jean-Baptiste, cette malice fait tomber l'enfance, pervertit la jeunesse, séduit et tourmente la vieillesse aux portes de la tombe.

Le roi fut contristé de cette demande (Matth. XIV, 9). Tristesse hypocrite et feinte, pour qu'il parût ensuite accomplir par contrainte ce qu'il avait résolu de faire par un plein consentement ! Dissimulant sa pensée, dit le Vénérable

Bède (in Marc. vi), Hérode portait la tristesse peinte sur son visage, tandis qu'il tenait la joie cachée dans son cœur ; il donnait son serment pour excuse à son crime, afin de déguiser sous le voile de la commisération la noirceur de sa méchanceté. Ce prince perfide n'est-il pas la figure de ceux qui, sous des dehors religieux, essaient de réaliser leurs pernicieux desseins ? Hérodiade ne représente-t-elle pas la luxure ? la danse de sa fille ne signifie-t-elle pas la licence de la volupté qui procure souvent la mort spirituelle, et quelquefois la mort corporelle d'un homme de Dieu comme Jean-Baptiste ? — *Cependant le roi ne voulut pas contrister la jeune fille, à cause du serment* qu'il avait fait, mais qu'il n'aurait pas dû accomplir ; car, comme dit saint Isidore, on ne doit pas observer un serment par lequel on s'engage imprudemment à faire le mal, et on ne doit pas accomplir une promesse dont l'objet est mauvais. Hérode semblait dire : Ce n'est pas par cruauté que je le fais, mais *c'est à cause d'un serment* qu'il ne m'est pas permis de violer, *et à cause des convives* devant lesquels j'ai juré publiquement. Ainsi, sa promesse avait été une fourberie, et le sacrilége devait en être la conséquence, de telle sorte que tous les convives devaient participer à son crime, bien loin de s'y opposer. Voilà avec quelle facilité un seul homme communique le péché à tous ceux qui l'entourent. Les personnages qui étaient ici simplement témoins du jeu devinrent complices du crime avec les acteurs eux-mêmes. En effet, dit saint Chrysostôme (Hom. 49 in Matth.), de même que, s'il n'y avait pas de spectateurs, il n'y aurait personne pour donner de spectacles ; de même les spectateurs qui existent contribuent aux spectacles qui se donnent et sont coupables des scandales qui en résultent. Oh ! combien de sujets aujourd'hui dont la conscience et l'âme périclitent

à cause des actes injustes de ceux qui les commandent!

Hérode envoya donc un garde appelé *spiculator,* parce qu'il portait une pique comme insigne (Marc. VI, 27-28). Cet homme, pour empêcher un soulèvement de la foule, *décapita Jean dans* le secret de *sa prison, et apporta dans un bassin la tête* du supplicié ; ainsi, dans un festin que présidait la luxure fut dignement servi le fruit sanglant du crime. *Le roi donna cette tête* tranchée *à la jeune fille* pour prix de sa danse ; *et celle-ci,* par dérision, *l'offrit à sa mère,* pour qu'elle applaudît à la mort de Celui qui la reprenait de son inceste, et pour qu'elle tînt en son pouvoir la langue qui condamnait son union illégitime. Dans ce meurtre du Précurseur, la cruauté éclate de plus en plus : quelle insigne cruauté d'avoir fait couper une tête aussi innocente ! et spécialement de l'avoir fait apporter dans un festin solennel pour rendre public cet homicide ! Quelle cruauté plus grande encore d'avoir fait présent de cette tête sacrée à une vile danseuse ! et, pour comble de barbarie, de l'avoir mise au pouvoir d'une infâme adultère !

C'est pendant qu'Hérode était à la table du festin, un peu après midi, que saint Jean-Baptiste fut décapité dans sa prison, tandis qu'il criait à haute voix : Seigneur, mon Dieu, je vous recommande mon âme. Comme insulte suprême, on laissa son cadavre étendu tout nu en plein jour, exposé à tous les regards jusqu'à ce que ses disciples fussent venus l'enlever. Cet ordre de décapiter Jean-Baptiste, qui fut donné dans un festin, à l'instigation d'une danseuse et de sa mère adultère, nous montre que la débauche et l'incontinence font commettre de grands crimes ; de là cette maxime de l'Ecclésiastique (XIX, 2) : *Le vin et les femmes font apostasier les sages eux-mêmes.* Selon la remarque de Remi d'Auxerre (in Matth.) « une faute moindre

fut dans Hérode la cause d'un crime plus énorme ; en s'abandonnant à la volupté, il parvint jusqu'à la luxure, et en ne résistant pas à la luxure, il descendit jusqu'au crime de l'homicide. » Mais comme contraste à cette impiété d'Hérode qui, par haine de la vérité, fait périr Jean, sans lui accorder l'honneur de la sépulture, nous voyons la religieuse piété de disciples dévoués. *A cette triste nouvelle, ils vinrent enlever de la prison le cadavre* que le roi laissa prendre, *et l'ensevelirent* avec tous les honneurs qui lui étaient dus ; *puis ils allèrent raconter à Jésus* la mort du Précurseur, en redisant ses œuvres et ses enseignements (Matth. XIV, 12). Le dévouement qu'ils montrèrent ainsi à l'égard de Jean-Baptiste leur mérita la faveur d'entrer dans la société de Jésus-Christ. « Considérez avec moi, dit saint Chrysostôme (Hom. 58 in Matth.), comme les disciples du Précurseur sont déjà liés intimement avec le Sauveur ; ils sont venus lui annoncer tout ce qui était arrivé à leur maître, et renonçant aussitôt à tout ce qu'ils possèdent dans le monde, ils restent avec le Seigneur. »

D'après saint Jérôme et l'historien Josèphe, saint Jean-Baptiste fut décapité dans une ville de Palestine, appelée Sébaste et autrefois Samarie, où Hérode avait établi sa résidence royale ; mais il fut enseveli à Mathéronte, ville d'Arabie, au delà du Jourdain. Toutefois, cette relation est contraire à l'Histoire ecclésiastique où nous lisons que le saint Précurseur fut décapité à Mathéronte et enseveli à Sébaste. Cependant, Hérodiade fit apporter à Jérusalem la tête qu'elle fit enterrer avec précaution près du palais d'Hérode, car elle craignait que le Prophète ne ressuscitât, si on inhumait son chef avec le reste de son cadavre. Plus tard, sur la révélation du bienheureux Martyr lui-même, deux moines trouvèrent ce corps enveloppé du cilice que l'on

croit lui avoir servi de vêtement dans le désert ; on lui fit alors un sépulcre à Jérusalem, entre les prophètes Élisée et Abdias.

La décollation de saint Jean-Baptiste eut lieu, non pas le jour même où l'on en célèbre la fête, mais vers le temps où les Juifs célébraient la Pâque, un an avant la Passion de Jésus-Christ, et après que le Précurseur eut demeuré un an dans sa prison. Les mystères de la Passion et de la Résurrection du Sauveur que l'on solennise à cette époque de l'année ont obligé le héraut du Christ à céder le pas à son Seigneur ; c'est pourquoi on a placé la fête de sa mort au jour où l'on avait fait l'invention de son chef vénérable. « Ainsi, remarque saint Augustin (Serm. de Decol. Joan.), il est arrivé à Jean ce que lui-même avait prédit ; car en parlant du Seigneur Jésus, il avait dit : *Il faut qu'il croisse et que je diminue* (Joan. III, 30). Jean a diminué en effet par sa décapitation, tandis que Jésus a crû par son crucifiement.» D'après saint Grégoire (Hom. 6 in Evang.), la décollation du Précurseur figurait l'amoindrissement de cette renommée qui le faisait regarder par le peuple comme le Messie, et l'élévation du Sauveur sur la croix signifiait le progrès de la foi dans le monde ; car Celui que les foules considéraient comme un simple prophète a été reconnu ensuite par tous les fidèles comme le Seigneur des Prophètes et le Fils de Dieu en personne. C'est pourquoi, Jean qui devait diminuer naquit à l'époque de l'année où les jours décroissent, et le Seigneur au contraire à celle où ils grandissent. — « Cette prophétie, dit saint Jérôme (in cap. XIV Matth.), s'est accomplie à la lettre ; et nous voyons jusqu'à présent dans le prophète Jean dont la tête est tranchée, une figure du peuple juif qui est séparé de Jésus-Christ, le chef des Prophètes. Le même saint Docteur ajoute plus loin : Jésus-

Christ, le chef de la Loi, est retranché de son propre corps, le peuple juif; il est donné à une jeune païenne, l'Église romaine; la jeune fille le transmet à sa mère adultère la Synagogue, qui, à la fin des temps, embrassera la foi. Comme le corps de Jean est déposé dans le tombeau, tandis que son chef est porté dans un bassin; de même aussi la lettre de la Loi est laissée dans l'ombre et mise en oubli, tandis que son esprit est élevé en honneur et placé sur l'autel. » Telle est l'explication donnée par saint Jérôme. — Ajoutons que c'est comme emprisonner Jean, d'appliquer aux choses de la terre les dons de la grâce; et que c'est pour ainsi dire lui trancher la tête, d'attribuer à nous-mêmes et non pas à Dieu les biens que nous possédons.

Maintenant, contemplons le bienheureux Jean avec une pieuse vénération. Voyons avec quelle douceur il présente le cou au vil bourreau qui le lui demande! avec quelle humilité il fléchit le genou devant le meurtrier! avec quelle reconnaissance il offre sa tête à Dieu! avec quelle patience il supporte les coups redoublés jusqu'au moment où sa tête est tout à fait séparée du tronc! Ainsi, le saint Précurseur qui, marchant devant la face du Seigneur, avait préparé le baptême d'eau en l'administrant, et le baptême de la pénitence en le prêchant, prépare maintenant le baptême de la Passion en mourant d'une manière cruelle. Voilà ce qui advint de Jean, cet ami intime et proche parent du Seigneur Jésus, ce principal ambassadeur du Très-Haut; voilà comment ce grand homme, sur un ordre criminel, succomba comme le plus vil malfaiteur. O impiété! ô cruauté! quoi! vous faites tomber la tête du juste! vous la faites apporter comme prix d'une danse! vous la présentez dans un bassin à vos convives! Sans doute, vous ne pouviez servir un mets

plus excellent ; mais aussi pouviez-vous offrir un plus horrible spectacle ?

« Aujourd'hui en considérant la vertu de Jean et la barbarie d'Hérode, s'écrie saint Chrysostôme (Hom. 10 ex variis in Matth.), nos entrailles sont emues, nos cœurs s'épouvantent, nos yeux se voilent, les oreilles nous tintent et notre raison se trouble. Les sens de l'homme pourraient-ils, en effet, ne pas être bouleversés au spectacle de l'héroïsme de la vertu succombant dans la lutte terrible contre l'excès du crime ? Or, Jean était un soleil de vertus, un modèle de sainteté, une règle de justice, un miroir de virginité, un type de pureté, un exemple de chasteté, le docteur de la foi, le héraut de la pénitence, l'asile des pécheurs. Jean est supérieur aux autres mortels, égal aux Anges, il est l'abrégé de la Loi, la sanction de l'Évangile, la voix des Apôtres, le silence mystérieux des Prophètes, la lumière du monde, le précurseur du souverain Juge, le médiateur du Christ, le témoin du Seigneur et l'intermédiaire de la Trinité tout entière. Ce grand homme néanmoins est sacrifié à l'inceste, livré à l'adultère, offert comme récompense à une danseuse ! Comment à cette vue, à cette pensée, nos entrailles ne seraient-elles pas émues et nos cœurs saisis d'effroi ? — Un tel spectacle doit sans doute nous étonner, dit ailleurs le même Père. Mais Dieu a permis cela pour que le juste obtienne une couronne plus brillante, et laisse une leçon plus consolante de patience généreuse à la postérité souffrante et injustement persécutée. Soyons donc attentifs à ces enseignements salutaires, nous tous qui vivons dans l'exercice des vertus, et sachons supporter les afflictions qui nous viennent de la part des méchants. N'oublions pas ce spectacle : Dieu laissant périr Celui qui avait vécu si saintement dans le désert avec une ceinture de cuir et un vête-

ment de crin, Celui que nul Prophète n'avait égalé et que nul homme n'avait surpassé; il le laisse périr par le caprice d'une mère dépravée et de sa fille impudique, pour la défense des lois divines. Si nous méditons bien ce sujet, nous apprendrons à supporter courageusement toutes les adversités temporelles. Ah! qui ne reculerait d'horreur à la vue de cette tête encore toute sanglante apportée au milieu d'un festin ? Si le simple récit de ce drame affreux nous fait frémir, quel tremblement n'aurions-nous pas éprouvé si nous en eussions été spectateurs ? Ne vous semble-t-il pas que les convives durent être péniblement impressionnés en face de cette tête encore palpitante ? Le barbare Hérode lui-même et l'infâme Hérodiade altérée de sang ne durent-ils pas sentir leur cœur frissonner ? » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Ce n'est pas sans stupeur profonde, ajoute saint Grégoire (Moral. III, 5), que je vois Celui qui avait été rempli de l'esprit prophétique dès le sein de sa mère, Celui auquel personne n'était supérieur parmi les enfants des femmes, jeté par les impies au fond d'une prison, décapité pour prix de la danse d'une jeune fille, et immolé malgré son éminente sainteté pour servir de jouet à de honteuses passions. Dans cette vie si pure y avait-il quelque faute qui méritât d'être expiée par une mort aussi cruelle ? Mais, par exemple, quel excès de table pouvait avoir commis cet homme qui ne se nourrissait dans le désert que de sauterelles et de miel sauvage ? Comment pouvait-il avoir blessé quelqu'un dans ses relations sociales, Celui qui n'était pas sorti des profondeurs de sa solitude ? Pourquoi donc, ô Dieu tout-puissant, livrez-vous à un si profond mépris dans ce monde ceux que vous avez destinés à une gloire sublime avant tous les siècles ? Oh ! la piété des fidèles le comprend. Vous ne plongez vos élus dans d'extrêmes afflic-

tions que pour les combler ensuite de plus magnifiques récompenses; vous ne les précipitez dans les dernières humiliations que pour les élever à des faveurs incompréhensibles. D'après cela, comprenons quels terribles châtiments le Seigneur infligera aux réprouvés dans l'enfer, puisque sur la terre il soumet ses amis à de si rigoureuses épreuves. » Ainsi s'exprime saint Grégoire.

Le Précurseur mourut pour Jésus-Christ, parce qu'il mourut pour la vérité. Selon saint Grégoire (Moral. xxix, 6), Jean-Baptiste ne fut pas décapité pour la confession explicite de Jésus-Christ, mais pour la défense de la justice et de la vérité. Cependant, comme Jésus-Christ est la Vérité même, nous disons que le saint Précurseur est mort pour Jésus-Christ. D'où il est évident qu'on devient martyr non-seulement en mourant pour la foi, mais aussi en mourant pour la vérité de la justice. Si nous succombons pour la vérité de la justice, nous sommes martyrs, dit également saint Augustin (De Civit. Dei, xiii, 8). De là cette recommandation du Sage dans le livre de l'Ecclésiastique (iv, 33): *Combattez jusqu'au dernier soupir pour la justice*. Ce qui constitue proprement le martyre, ce n'est pas simplement le fait du supplice, mais la cause du supplice, c'est-à-dire la mort endurée pour Jésus-Christ. Or, on peut devenir martyr, en mourant pour différentes causes qui se rapportent toutes à Jésus-Christ; pour la justice, comme Abel; pour la Loi, comme les Machabées; pour soutenir la vérité ou censurer le péché, comme Isaïe et Jérémie, ainsi que Jean-Baptiste; pour le salut du peuple, comme le divin Rédempteur; pour la foi du Christ, comme saint Etienne; pour la personne même du Christ, comme les saints Innocents; pour la liberté de l'Église, comme saint Thomas de Cantorbéry.

Ce qui donne le mérite du martyre, ce n'est pas seule-

ment la mort endurée pour la vérité ou pour les autres causes susdites ; c'est aussi la patience véritable dans l'adversité. En effet, selon saint Grégoire (Hom. 35 in Evang.), il y a deux sortes de martyres : l'un qui est simplement intérieur et l'autre qui est en même temps intérieur et extérieur. Nous pouvons donc être martyrs sans périr par violence, si nous possédons véritablement notre âme par la patience. Or, d'après le même saint Docteur (Hom. 17 in Ezech.), la véritable patience consiste à souffrir courageusement les injures, sans en chercher aucune vengeance, et à pardonner sincèrement à celui qui nous a offensés, sans garder contre lui aucun ressentiment. Nous devons même pour être patients aimer celui que nous supportons ; car, supporter celui qu'on haït, ce n'est plus la vertu de mansuétude, c'est le déguisement de la fureur. La vraie patience, dit saint Bernard (Epist. 7), consiste à souffrir ou à faire ce qui ne nous est pas agréable, mais non point ce qui ne nous est pas permis.

Selon saint Chrysostôme (in Psal. xcv), il y a une autre sorte de martyre qui est consommé, non point seulement par l'effusion du sang, mais par l'éloignement des péchés et par l'observation des préceptes divins. Aussi, saint Bernard dit à ce sujet : « Le Chrétien est toujours sous le feu de la persécution ; car tout ce qui est dans le monde lui est opposé. Si je mange avec quelque appétit et que je jouisse d'un tempérament un peu robuste, la santé de mon corps fait obstacle à la sainteté de mon âme. De quelque côté que je porte mes regards, je rencontre des périls. Si je vois une femme, mes yeux deviennent mes ennemis, ils veulent tuer mon âme. Si j'aperçois des richesses, des possessions, de l'or, de l'argent, des plaisirs extérieurs, de superbes vêtements, tous ces objets assaillent mon âme. La volupté pour-

suit le jeune homme. Non, ne croyez pas que, pour les Chrétiens et les religieux, le martyre consiste simplement dans l'effusion du sang. Mais si, en temps de paix, il y a des martyres, il y a aussi des apostasies. Ainsi, moi qui suis moine aujourd'hui, je deviens un apostat, si je viole mes vœux. Et si je renie Jésus-Christ au sein de la paix, que ferais-je sous le fer de la persécution. Donc, conclut saint Bernard, nous sommes en tout temps en face du martyre et de la persécution. »

De même que nous devons endurer avec patience les outrages qui nous viennent de nos semblables, de même aussi nous devons supporter les souffrances, les infirmités et les peines qui nous frappent de toutes parts. Car le démon qui rode sans cesse autour de nous afin de nous dévorer, nous tourmente par de nombreuses afflictions et nous tente de diverses manières sans dépasser les bornes que la volonté divine lui a fixées; mais, quoi qu'il fasse et qu'il veuille, ces tentations servent au plus grand bien de ceux qu'elles ne trompent point, et qu'elles instruisent au contraire. Quelquefois cet adversaire nous presse par l'aiguillon de la pauvreté, et lorsqu'il ne peut nous ébranler de ce côté, il tâche de nous séduire par l'opulence ; quand il ne peut nous dompter par les injures et les opprobres, il essaie de nous gagner par les éloges et la gloire. S'il ne peut faire tourner la santé à notre perte, il nous attaque par la maladie ; et s'il ne peut nous corrompre par les délectations sensuelles, il s'efforce de nous abattre par les difficultés et les chagrins. Le démon envoie quelquefois aussi les infirmités à ceux qu'il espère faire tomber plus tard en les rendant pusillanimes, pour affaiblir par ce moyen la charité qu'ils ont pour Dieu. Mais, si violente que soit l'agitation, si brûlante que soit la fièvre, si intolérable que paraisse la douleur, ah ! qui que vous

soyez, vous qui en êtes atteint, pensez aux supplices du siècle futur, au feu de l'enfer, aux tourments de l'éternité ; cette pensée vous empêchera de succomber sous les maux de cette vie.

Mais vous devez plutôt vous réjouir de toutes les tribulations qui vous arrivent, comme si le Seigneur lui-même vous visitait ; *car Dieu châtie celui qu'il aime et frappe de verges tous ceux qu'il admet parmi ses enfants* (Heb. xii, 6). Tressaillez d'allégresse, en considérant que par la souffrance vous ressemblez à d'illustres personnages ; car vous êtes favorisé du même don que le grand Apôtre qui s'écriait (II Cor. xii, 9, 10) : *Je me glorifierai volontiers dans mes faiblesses, afin que la force du Christ habite en moi... car lorsque je suis faible, c'est alors que je deviens fort* et puissant. Souffrez-vous du froid ou de la chaleur, éprouvez-vous le frisson ou l'ardeur de la fièvre, souvenez-vous que les serviteurs de Dieu disent dans l'Écriture (Ps. lxv, 12) : *Nous avons passé par le feu et par l'eau, et vous nous avez enfin conduits dans un lieu de rafraîchissement.* Répétez avec le Prophète royal (Ps. iv, 2) : *Lorsque j'étais dans la tribulation, vous m'avez mis au large.* La souffrance est en effet le chemin de la perfection. Ainsi, venez-vous à perdre la vue ? n'en concevez pas de chagrin ; car vous avez perdu un instrument d'orgueil ; mais appliquez-vous à contempler la gloire de Dieu avec les yeux de votre esprit. Êtes-vous frappé de surdité ? ne vous en attristez pas, vous avez perdu le conducteur de la vanité dans votre âme. Vos mains sont-elles débilitées par une infirmité quelconque ? préparez celles de votre volonté à repousser les attaques de votre ennemi. Votre corps est-il réduit à une défaillance totale ? que votre cœur tende à une vertu plus énergique ; car la maladie du corps est la santé

de l'âme. Êtes-vous retenu par une indisposition qui vous empêche de prier ou de chanter à l'Église ? ne vous en contristez pas ; cette incommodité vous sert d'oraison. Si vous pratiquez le jeûne, n'en prenez pas occasion d'attribuer à cet exercice le mal que vous ressentez, car beaucoup qui ne jeûnent point souffrent pareillement. Avez-vous commencé à faire une bonne œuvre ? gardez-vous d'y renoncer à cause des difficultés que suscite votre ennemi ; les jeûnes et les travaux ont précisément pour but de réprimer les délectations coupables ; toutes ces différentes contrariétés nous sont utiles pour combattre les inclinations déréglées. Évitons par conséquent de murmurer, si nous sommes atteints d'une maladie dont nous ignorons la cause ; croyons que cette souffrance est un juste châtiment ordonné par Celui dont les jugements sont toujours équitables. En murmurant à cause de la peine, vous accuseriez d'injustice la sentence qui vous frappe. En reconnaissant que vous souffrez avec justice, quoique vous ne sachiez pas le motif de cette affliction, vous obtenez votre justification, parce que vous vous accusez vous-même et que vous louez la justice de Dieu.

Ainsi donc, combattons avec courage jusqu'à la mort pour Jésus-Christ, pour la foi, la justice et la vérité, et préparons-nous chaque jour à supporter avec patience l'adversité. Les martyrs sont loués principalement de ce qu'ils ont enduré de grandes souffrances pour l'amour de Dieu et surmonté de violentes tentations contre la volonté de l'homme. Voilà pourquoi lorsque Éléazar était près d'expirer au milieu des supplices, il s'écria en soupirant : *Seigneur qui possédez la science parfaite, vous connaissez avec certitude qu'ayant pu me soustraire à la mort, j'ai néanmoins soumis mon corps à de cruels tourments, et mon âme est heureuse d'endurer tout cela pour votre crainte* (II Machab.

vi, 30). Dans le martyre, en effet, nous sommes récompensés en raison de ce que nous souffrons non pas extérieurement mais volontairement pour Jésus-Christ ; car le mérite comme le démérite trouvent leur principe au dedans et non pas au dehors de l'homme. Plus la volonté surmonte d'obstacles pour accepter les souffrances, plus aussi, en les acceptant pour Jésus-Christ, elle lui montre un attachement solide et mérite une récompense excellente. Le mérite repose sur une triple base : d'abord sur la difficulté de l'œuvre, comme nous le remarquons dans le martyre ; car, au jugement de saint Grégoire, il y a plus de mérite à supporter les adversités avec patience qu'à se livrer avec ardeur à de bonnes œuvres. La seconde base du mérite c'est la promptitude de la volonté ; car, selon l'Apôtre (II Cor. ix, 7), *Dieu aime celui qui donne de bon cœur ;* et, selon saint Augustin, personne ne fait du bien malgré lui, quelque bon que soit l'acte en lui-même. La troisième base du mérite est la grandeur de la charité. De même que tous les objets du Temple devaient être estimés au poids du sanctuaire, selon le précepte du Lévitique (xxvii) ; de même aussi toutes les œuvres du Chrétien sont appréciées devant le tribunal du souverain Juge, en raison de la charité d'où elles procèdent. Or, nos bonnes œuvres méritent un triple bien, savoir : le bonheur de la vie éternelle, l'augmentation de la grâce et la rémission de la peine. Le bonheur de la vie éternelle, qui est la récompense essentielle, correspond à la racine de l'œuvre, à la charité. L'augmentation de la grâce, qui est la récompense accidentelle, correspond à l'espèce de l'œuvre ; ainsi les œuvres plus parfaites qui sont de surérogation nous méritent une augmentation de grâce plus considérable que les autres. Quant à la rémission de la peine, elle correspond à la difficulté de l'œuvre ; ainsi les

œuvres plus difficiles méritent la rémission d'une peine plus grave, car c'est un axiome en théologie que la peine compense la peine.

Afin d'endurer volontiers pour Dieu toutes les adversités qui peuvent nous arriver, représentons-nous les combats que les Saints ont soutenus avec patience. Rappelons-nous les travaux de nos vertueux devanciers, dit saint Grégoire (Moral. I, 14), et toutes les souffrances nous seront légères. Saint Chrysostôme dit aussi : « Décrivons dans nos cœurs, comme sur des tablettes, les luttes des Saints, et méditons-les sans cesse pour nous en servir comme d'armes défensives contre nos ennemis spirituels ; exposons à nos regards leur patience comme modèle de vertu invincible ; imitons ici-bas leur courage, afin que nous puissions obtenir là-haut leur couronne. Autant ils ont montré de fermeté au milieu des dangers auxquels leurs corps étaient exposés, autant nous devons déployer de constance en face des passions déraisonnables, comme la colère, l'avarice, l'ambition ; après avoir prémuni nos sens contre leurs attaques par la crainte de Dieu, travaillons à détruire en nous toutes ces productions de Satan. Si nous triomphons des vices et des péchés, comme les Martyrs ont triomphé des supplices et des tyrans, nous pourrons leur devenir semblables et leur être associés dans la gloire céleste. Le même illustre Docteur dit encore : Nous avons un miroir spirituel dans le souvenir des hommes vertueux et dans l'histoire de leur vie, ainsi que dans la lecture des saintes Écritures et dans la loi de Dieu. Si nous jetons un coup d'œil sur les figures admirables de ces saints prédécesseurs, nous apercevrons aussitôt, en faisant la comparaison, la laideur de notre âme, et cette seule vue nous poussera à nous laver de toute tache. Voilà comment ce miroir

nous est utile pour faciliter notre transformation morale ; car il ne nous montre pas simplement notre difformité spirituelle, mais si nous le voulons il nous aide à la changer en une beauté ineffable. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

« Considérez attentivement, ajoute saint Augustin, Jésus-Christ, les Apôtres, et tous ces milliers de Martyrs ; dans cette glorieuse réunion vous ne verrez pas seulement des hommes, mais des femmes, des enfants et de jeunes filles que l'astuce n'a pu tromper, que l'iniquité n'a pu pervertir, ni la crainte des dangers ébranler, ni l'amour du siècle corrompre. Ainsi, nous serons sans excuse au jour du jugement, parce que nous serons confondus non-seulement par la justice évidente des préceptes que nous n'aurons point observés, mais encore par la foule innombrable des exemples que nous n'aurons point imités. » Aussi malheur à nous qui ne nous soumettons point à ces préceptes et qui ne profitons point de ces exemples ! « Souvent, dit saint Grégoire, il suffit d'une simple parole pour nous détourner d'une bonne œuvre, tandis que toutes les tortures ne pouvaient faire renoncer les Martyrs à leur généreuse résolution. Nous refusons de donner aux pauvres notre superflu même, pour accomplir le commandement divin, tandis que les Saints livrèrent pour le Seigneur non-seulement tous leurs biens, mais aussi leurs propres corps. » Beaucoup marchèrent au supplice avec une indicible allégresse, et soupirèrent après cette heure suprême comme s'ils étaient invités à des noces splendides. Selon que Cassien le rapporte en sa neuvième Conférence, Isaac, abbé de Syrie, disait : « Beaucoup de Martyrs, quand ils pouvaient découvrir, par une révélation divine ou par une confidence amicale, le jour où ils devaient être appelés à recevoir la couronne du martyre, passaient la nuit précédente sans prendre aucune nourriture ;

depuis le soir jusqu'au matin, ne cessant de prier, ils glorifiaient Dieu par des psaumes, des hymnes, des cantiques sacrés, et, comme s'ils s'étaient préparés à un festin magnifique, ils attendaient à jeun avec un joyeux empressement le dernier moment où ils se présenteraient au supplice. Nous donc qui sommes appelés au martyre spirituel et invisible, veillons aussi pour recevoir la couronne de sanctification, et ne montrons jamais à nos ennemis le moindre signe d'apostasie. »

Ainsi, d'après le conseil des Pères et des Docteurs de l'Église, nous devons placer devant nos yeux comme exemples les travaux et les combats des Saints. Malheur donc aux hommes qui, rejetant comme apocryphes les Actes des Saints, ne se contentent pas de ne point les lire, mais défendent même aux autres cette lecture ! Fils dégénérés dans la religion chrétienne pratiquée par les saints Pères, ils ne méritent pas de participer à l'héritage des vrais enfants de Dieu, et ne profitent point des mérites des Saints qui ont souffert pour Dieu. C'est à ces hommes que s'appliquent justement les belles paroles contenues dans le prologue des Actes de la bienheureuse Anastasie : « Celui qui voudra rechercher avec soin les vies et les histoires des Saints, ses prédécesseurs ou ses contemporains, produira pour lui-même et pour les autres des fruits d'édification ; il sera comme cet arbre fécond qui n'occupe pas la terre sans raison, mais qui prouve l'utilité de son existence par la qualité de ses fruits ; ils servent d'ornement pour lui et de nourriture pour ceux qui les cueillent sur ses branches. Nous écrivons, comme nous les trouvons dans leurs Actes, les exploits, les discours et les tourments des Saints. Vous vous montrez catholiques en vous plaisant à lire ou à écouter le récit des luttes et des victoires de Jésus-Christ. Mais vou-

qui voulez reléguer ces Actes parmi les écrits apocryphes, dites-moi, je vous prie, par qui a été soutenu le Canon complet des divines Écritures ? N'est-ce pas par ceux qui ont préféré mourir pour le garder que de l'abandonner ? Car, enfin, qu'ont défendu les Martyrs ? N'est-ce pas la foi certaine, contenue dans les volumes sacrés, qui sont divisés en un nombre déterminé de livres authentiques ? C'est pourquoi les plus illustres Pontifes et Docteurs rendent grâces à ces généreux champions qui par leur constance ont assuré la conservation des divines Écritures ; aussi, veulent-ils qu'on écrive leurs Actes, afin qu'on ne cesse de louer et d'honorer comme Saints devant Dieu et devant les hommes ceux qui, devant les incrédules et les païens, n'ont pas craint de souffrir et de mourir pour la défense de ces mêmes livres. Donc, sans rien ajouter aux Écritures canoniques, nous sommes heureux de rédiger les Actes des Martyrs ; car, en montrant que ces héros chrétiens ont sauvegardé les dogmes catholiques, nous donnons un modèle à la postérité, nous laissons un sujet d'édification aux disciples de la foi, et nous apprenons l'art de la guerre aux soldats du Christ; ceux au contraire qui refusent de lire les exploits des combattants refuseront assurément de les imiter en face de l'ennemi. Infidèles, commandez le silence ; vous qui ne daignez pas contempler les athlètes du Seigneur, aimez à considérer les lutteurs du démon ; quant à nous, nous aimerons à rechercher, à écrire et à publier les vertus admirables des Martyrs. Que nos adversaires portent des défenses, qu'ils fassent taire les pusillanimes, qu'ils frappent les opposants, qu'ils blâment ceux qui lisent et accusent ceux qui écoutent volontiers les histoires des Saints; nous n'oublierons pas que la gloire du soldat est de recevoir des blessures pour l'honneur de son chef; aussi, nous brûlons même de sacrifier notre vie

pour l'amour de Notre-Seigneur. Nous exposons aux yeux du monde les triomphes de Jésus-Christ et les victoires de sa courageuse armée ; car les souffrances que les Martyrs ont endurées dans leurs corps sont des stimulants continuels pour nos âmes et causent de vives blessures aux soldats négligents. Voulez-vous donc porter les armes ? considérez les combattants ; appliquez-vous à étudier la guerre, et l'ennemi commencera à vous redouter. » D'après ces sages réflexions d'un pieux agiographe, vous qui osez dénigrer les Saints au grand détriment de la religion chrétienne, comprenez donc que vous êtes sur la terre comme un arbre stérile, et qu'au lieu de vous montrer catholique, vous agissez comme un infidèle. Ah ! craignez donc d'être justement retranché de cette vie, jeté au feu, et précipité dans l'enfer avec les incrédules ; malheureux que vous êtes, rendez plutôt gloire aux Saints afin de partager leur bonheur pendant l'éternité.

Prière.

Bienheureux Précurseur du Christ, illustre ami de Jésus, flambeau brillant et ardent ! intercédez pour moi misérable auprès de Dieu, Père des miséricordes, afin qu'il éclaire et réchauffe mon pauvre cœur si aveugle et si froid. Qu'à votre exemple, je supporte avec patience les adversités pour le nom de Jésus, pour la foi, la justice et la vérité ; que je ne craigne pas de combattre avec courage jusqu'à la mort même. Par le secours de vos prières et de vos mérites, obtenez-moi, après cette vie fragile, de participer heureusement aux noces royales de cet Agneau sans tache, que vous avez montré du doigt au peuple qu'il venait racheter. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXVII

JÉSUS NOURRIT CINQ MILLE HOMMES DANS LE DÉSERT.

Matth. XIV, 13-23. Marc. VI, 31-47. Luc. IX, 10-17. Joan. VI, 1-15.

Jésus, ayant appris que Jean avait été mis à mort pour la défense de la vérité, *monta sur une barque* avec ses disciples, et, traversant la mer de Galilée, *s'en alla* sur une montagne écartée, *dans un lieu désert*, favorable à la prière et à l'enseignement; c'est là qu'auprès de la ville de Tibériade il se retira pour donner des instructions à ses Apôtres (Matth. XIV, 13). « Le Sauveur va sur une montagne, à l'écart, dit saint Chrysostôme, pour nous apprendre à nous soustraire au tumulte et au trouble des affaires du monde. En s'éloignant de la Judée, il évite la tyrannie d'Hérode. Certes, il ne craignait pas la mort ; mais, comme l'heure de sa Passion n'était pas encore venue, il voulait épargner à ses ennemis d'ajouter le meurtre du Seigneur à celui de son Précurseur ; il voulait aussi montrer que quelquefois on doit se dérober temporairement à la méchanceté des hommes, et qu'il est permis aux Chrétiens de fuir au moment de la persécution, afin de se réserver pour le salut d'un grand nombre; il voulait encore nous apprendre à ne pas nous livrer témérairement nous-mêmes, parce que tous ne conservent pas au milieu des tourments la fermeté avec laquelle ils s'étaient mis aux mains des bourreaux. Enfin, Jésus-Christ se retira pour éprouver la foi des croyants, afin qu'ils témoignassent s'ils étaient disposés à le suivre. Aussi, *les foules*, c'est-à-dire les hommes simples, humbles et pauvres, mais non pas les sages, les puissants

ou les riches de ce monde, *ayant su que le Sauveur était parti, le suivirent de diverses villes.* Ils ne venaient pas portés sur des montures ou traînés sur des chariots, mais ils affrontaient *à pied* les fatigues du trajet, pour manifester la ferveur avec laquelle ils désiraient leur salut ; car, tandis que le Seigneur marchait péniblement à pied, ils auraient rougi de le suivre autrement d'une manière plus commode et moins modeste. Quel contraste ! lorsque les petits suivaient ainsi Jésus, les grands le persécutaient ! De nos jours encore, les gens du peuple plutôt que les grands du siècle courent entendre les prédications.

A l'égard de ces hommes qui l'accompagnaient, le Seigneur fit éclater sa bonté de plusieurs manières, en dilatant pour eux les entrailles de sa miséricorde. *Lorsque ayant levé les yeux, il les vit venir à lui en troupes fort nombreuses,* il descendit de la montagne, et allant à leur rencontre, il les accueillit avec affabilité (Joan. VI, 5). *Touché de compassion* pour leur corps et pour leur âme, il eut soin de récompenser aussitôt leur grande confiance ; car, toutes les fois qu'il guérissait et soulageait le corps, il réformait et améliorait aussi l'âme (Matth. XIV, 14). D'après le Vénérable Bède, l'Évangéliste en disant que *Jésus leva les yeux,* nous fait comprendre que le Sauveur ne laissait pas errer ses regards à droite et à gauche ; mais il était assis avec ses disciples dans une attitude modeste et recueillie. Selon saint Chrysostôme (Hom. 41 in Joan.), lorsqu'il était assis, il ne restait pas oisif ; mais il s'appliquait à instruire ses disciples, en captivant leur attention. Le Seigneur accorda quatre sortes de bienfaits aux personnes qui le suivaient : il allégea leur fatigue, éclaira leur ignorance, guérit leurs infirmités, rassasia leur faim, nous donnant à entendre par cette bienfaisance combien lui est agréable la dévotion des

croyants. Dans l'ordre spirituel, le Seigneur accorde aux âmes qui s'attachent à lui quatre sortes de bienfaits analogues aux précédents : il admet à la pénitence ceux que fatiguent les œuvres du péché ; il illumine par sa grâce ceux qu'aveuglent les ténèbres du péché ; il rétablit par la justification ceux que les traits du péché ont blessés ; et il restaure par la consolation intérieure ceux que le poids du péché affaiblit et désole. Tels sont aussi les devoirs du bon prélat vis-à-vis de ses sujets : il doit les recevoir avec douceur, les enseigner avec sagesse, les guérir efficacement, et les nourrir spirituellement. Ainsi, ceux qui cherchent le Sauveur dans le désert de ce monde, sans se rebuter de leurs poursuites, ne manquent pas de le trouver ; il les assiste ou les délivre dans tous leurs maux et besoins corporels et spirituels; mais personne, avant d'avoir obtenu sa guérison, ne reçoit de Jésus-Christ sa nourriture, car l'aliment céleste n'est donné qu'après que les péchés ont été pardonnés.

Or, la Pâque, principale fête des Juifs, était proche (Joan. VI, 4). Jésus n'alla pas à Jérusalem pendant cette Pâque qui était la seconde depuis le commencement de sa vie publique. De même qu'en observant la Loi, il montrait qu'il était vraiment un enfant d'Israël selon la chair, de même, en omettant quelquefois cette observation, il montrait qu'il était le Dieu supérieur à la Loi. Remarquons ici que l'Église récite deux fois par an ce passage de l'Évangile; d'abord le quatrième dimanche de Carême, à cause de ce début : *La Pâque, principale fête des Juifs, était proche ;* puis le dernier dimanche qui précède l'Avent, à cause de cette fin : *C'est là le Prophète qui doit venir dans le monde* (1).

(1) Dans la Liturgie romaine, on lit seulement au quatrième dimanche de Carême le passage de l'Évangile qui rapporte cette première multiplication des pains.

Le soir étant venu, ses disciples lui dirent (Matth. XIV, 15): *Voici que l'heure* de retourner dans sa demeure pour prendre son repas *est passée* ; une réfection est maintenant nécessaire. Admirons ici combien le Sauveur avait de zèle pour le salut des âmes, puisqu'il prolongeait ses instructions jusqu'au soir ; admirons aussi la dévotion du peuple qui, captivé par la douce parole du Seigneur, ne s'éloignait point de lui, malgré l'approche de la nuit, quoiqu'il manquât de provisions. Ils étaient tellement avides d'entendre Jésus, qu'ils avaient oublié d'apporter avec eux des aliments. L'opération d'un miracle devenait donc indispensable. Ce qui prouve la foi de ces foules, dit saint Chrysostôme (Hom. 50 in Matth.), c'est que, bien que tourmentées de la faim, elles restaient auprès du Seigneur jusqu'au soir. Aussi, *lorsque Jésus leva les yeux* de sa miséricorde, *il considéra,* avec les regards de la compassion, *l'immense multitude qui l'entourait*, comme pour figurer le monde entier qui plus tard viendrait à lui de toutes les contrées. Alors, il commença à examiner avec Philippe de quelle manière il devait rassasier cette foule. Selon saint Chrysostôme (Hom. 41 in Joan.), il s'adressa à cet Apôtre qui, étant plus ignorant, avait plus besoin d'enseignement. Ayant appris par André, qu'un petit garçon avait là cinq pains d'orge et deux poissons seulement, Jésus se les fit apporter. Remarquons combien les disciples étaient appliqués à recueillir la nourriture spirituelle de la bouche du Seigneur, puisqu'ils songeaient si peu à préparer pour eux la nourriture corporelle. Quelle leçon pour leurs successeurs qui ne cessent de pourvoir à leurs plaisirs! Selon saint Chrysostôme (Hom. 50 in Matth.), nous voyons ici la sagesse chrétienne des Apôtres qui méprisaient tellement les besoins du corps et estimaient si exclusivement les choses de l'âme, que, pour

douze qu'ils étaient, toutes leurs provisions se bornaient à cinq pains d'orge et à deux poissons. Apprenons par leur exemple à partager avec les indigents le peu de biens temporels que nous avons. En effet, sur l'ordre d'apporter leurs faibles provisions, les Apôtres ne disent pas : Mais comment apaiserons-nous notre faim ? Non ; ils obéissent sur-le-champ.

Jésus fit ensuite asseoir sur l'herbe verte les foules disposées par bandes comme pour se mettre à table. Que la foi de ces hommes devait être forte ! Se seraient-ils assis pour manger s'ils n'avaient compté sur un prodige ? *Les convives* de ce banquet miraculeux *étaient au nombre de cinq mille hommes,* sans compter les femmes et les enfants ; car dans les énumérations les Hébreux n'avaient coutume de compter que les hommes à partir de vingt ans (Joan. vi, 10). L'Évangéliste se sert à dessein de cette distinction pour faire mieux ressortir la grandeur du miracle.

Jésus prit donc les pains et les poissons entre ses mains divines, pour en opérer la multiplication prodigieuse par son simple attouchement. Devant faire un don merveilleux, il commence par jeter un regard vers le ciel, pour nous faire comprendre que *toute grâce excellente, tout don parfait descend d'en haut* (Jac. i, 17), pour rendre hommage à son Père, et montrer qu'il allait agir en vertu d'une puissance non pas naturelle mais surnaturelle. Ensuite, il pria *rendant grâces à Dieu*, pour témoigner combien il est heureux de nos progrès spirituels, et aussi, d'après saint Chrysostôme (Hom. 30 in Matth.), pour nous recommander de ne point prendre notre réfection corporelle ou spirituelle, sans avoir préalablement remercié le Seigneur qui nous fournit la nourriture et *nous la distribue en temps opportun* (Ps. cxliv, 15). *Il bénit* aussi les pains et les poissons, afin de

les multiplier par cette bénédiction spéciale ; de même que, à l'époque de la création, en bénissant une seule fois toutes les créatures, il leur avait conféré la vertu commune de se multiplier naturellement, comme elles n'ont cessé de le faire jusqu'à ce jour par une reproduction successive. Ainsi, par son exemple, Jésus-Christ nous enseigne à ne prendre nos repas qu'après avoir offert le pain à Dieu, et fait descendre sur lui la bénédiction d'en haut. On croit que le Sauveur formula sa bénédiction par quelques paroles qui eurent la vertu de sanctifier et de multiplier les objets bénis ; mais les Évangélistes ne les rapportent pas, parce qu'il les proféra peut-être secrètement. *Il rompit ensuite* les pains, non pas en petits morceaux mais en grosses portions, pour nous apprendre à rompre le nôtre généreusement en le distribuant aux pauvres. Cette fraction produisit la multiplication des aliments entre les mains du Christ, par la vertu toute-puissante de sa divinité qui avait son humanité pour organe et instrument. Selon saint Chrysostôme (loco cit.), le Sauveur multiplia les pains et les poissons, afin de prouver qu'il est le Maître suprême de la mer comme de la terre. Après les avoir multipliés en les rompant, *il les donna à ses disciples,* afin qu'ils les missent devant le peuple, signifiant par là que les biens temporels sont donnés aux prélats pour assister les pauvres (Matth. XIV, 19) ; ainsi, par le ministère de ses Apôtres *il les distribua*, c'est-à-dire les fit distribuer *à la multitude qui était assise* (Joan. VI, 11) ; car l'office du prélat doit être de servir les autres, et non pas d'en être servi.

Le Seigneur multiplia tellement les pains et les poissons que tous en mangèrent au gré de leur appétit : c'était une figure de la réfection céleste qui satisfait pleinement les désirs des Saints. *Lorsque tous furent rassasiés, Jésus dit à*

ses disciples : Ramassez les morceaux qui sont restés, afin que rien ne se perde (Joan. VI, 12) ; car ils devaient être recueillis pour subvenir aux besoins des indigents. Le mauvais riche ne faisait pas ainsi, lorsqu'il abandonnait les restes de sa table aux chiens et non aux pauvres ; mais, hélas ! combien il trouve aujourd'hui de Chrétiens qui l'imitent ou font pis encore ! En restaurant ainsi toute une multitude, le Sauveur nous apprend à nous livrer aux œuvres de miséricorde ; car les fatigues que l'on éprouve dans ce ministère de charité ne sont pas sans fruits. Selon l'ordre du Maître, *les disciples ramassèrent les morceaux qui restaient, et en remplirent douze corbeilles* ou grands paniers (Joan. VI, 13) ; ainsi chaque Apôtre remplit sa corbeille qu'il rapporta sur ses épaules comme preuve sensible d'un prodige inouï. Dans la circonstance présente, le miracle qu'opéra le Seigneur parut aller jusqu'à la prodigalité. Déjà c'eut été un grand miracle, si les cinq pains et les deux poissons eussent suffi pour rassasier cinq mille hommes, sans qu'il y eût aucun reste ; ici nous devons admirer un plus grand miracle encore, car non-seulement les cinq mille hommes furent rassasiés, mais en outre les morceaux qu'ils laissèrent remplirent jusqu'à douze corbeilles. En voyant qu'il restait plus de nourriture à la fin qu'il n'y en avait d'abord, pouvait-on douter que le miracle ne fût véritable ? Selon saint Cyrille, cette multiplication merveilleuse prouve manifestement que les œuvres de charité envers le prochain obtiennent de Dieu une récompense abondante. Selon Théophylacte, nous apprenons par cet exemple combien l'hospitalité est avantageuse, et combien nous augmentons nos mérites, quand nous distribuons nos biens aux indigents.

En face de cette merveille inouïe que la puissance divine

pouvait seule produire, les hommes devaient reconnaître que Celui qui en était l'auteur était Dieu ; car il avait opéré une multiplication bien supérieure à celle qu'Élisée avait opérée jadis. *Aussi les hommes,* c'est-à-dire les personnes vraiment raisonnables *qui avaient été témoins du miracle, disaient : C'est là vraiment le Prophète qui doit venir dans le monde* (Joan. vi, 14). Bien plus, dit saint Augustin (Tract. 24 in Joan.), c'est le Maître des Prophètes, que Moïse avait annoncé en ces termes : *Le Seigneur vous suscitera d'entre vos frères un Prophète comme moi ; c'est Lui que vous écouterez* (Deut. xviii, 15). Selon la parole de la Loi, il doit venir dans le monde pour le sauver, tandis que les autres Prophètes sont venus seulement pour annoncer son arrivée. Il faut savoir qu'en effet le Christ avait été promis dans la Loi comme un Prophète supérieur aux autres. Voilà pourquoi, à la vue de la multiplication miraculeuse, le peuple, ravi d'étonnement, s'écria que l'auteur de ce prodige était vraiment le Prophète promis dans l'Écriture, c'est-à-dire qu'il était le Christ lui-même.

Contemplez donc le Seigneur Jésus ; avec quelle condescendance miséricordieuse il secourt les foules affamées ! comme il dispose tout avec le plus grand ordre ! avec quel regard bienveillant il considère les convives qu'il nourrit à son banquet merveilleux ! comme il jouit de leur bonheur ! D'un autre côté, remarquez l'admiration des heureux témoins du miracle, écoutez-les se disant les uns aux autres : *Oui, c'est assurément le Prophète*, et ajoutant beaucoup d'autres choses à l'éloge du Sauveur. Tous joyeux, prennent leur repas avec actions de grâces ; pendant qu'ils sustentent leur corps, plusieurs au moins n'oublient pas de restaurer spirituellement leur âme. Quant à vous, considérez de loin ce touchant spectacle, manifestez par vos larmes et vos sou-

pirs les besoins qui vous accablent et les désirs qui vous pressent ; pour apaiser votre faim, tendez la main comme un pauvre mendiant ; vous pourrez ainsi mériter et obtenir quelque chose des dons et des bienfaits divins. Observons aussi la grande sobriété des disciples de Jésus-Christ, soit pour la qualité, soit pour la quantité des vivres. Ils ne mangeaient pas du pain de froment, mais du pain d'orge que l'on donne ordinairement aux animaux ; quoiqu'ils fussent douze Apôtres réunis à Jésus-Christ avec quelques autres disciples probablement, ils n'avaient que cinq pains d'orge pour eux tous : leur indigence était si complète qu'ils se contentaient de porter avec eux quelques pains grossiers ; souvent même ils furent réduits à souffrir la faim ainsi que leur divin Maître. Jugeons d'après cela, combien ils faisaient peu de cas de la nourriture matérielle, tant ils étaient appliqués à la réfection spirituelle.

« Nous qui sommes si avides de voluptés sensibles, dit saint Chrysostôme (Hom. 41 in Joan.), remarquons quelle était la simple alimentation de ces hommes associés à Jésus-Christ ; elle n'était certes pas plus abondante et plus copieuse qu'exquise et délicate. Saint Jean l'Évangéliste, rapportant le miracle, n'indique pas sans raison que les pains étaient *d'orge ;* il voulait nous apprendre à fouler aux pieds le luxe et la somptuosité de la table, comme l'avaient fait autrefois les Prophètes. Le Seigneur fait asseoir le peuple sur l'herbe verte, pour lui enseigner la véritable sagesse ; car il ne voulait pas seulement nourrir leurs corps, mais aussi instruire leurs âmes. Il leur apprit en effet à pratiquer l'humilité, la tempérance, la pauvreté et la charité, en les faisant asseoir sur l'herbe, en ne leur distribuant que du pain et du poisson, en servant à tous les mêmes aliments, et en les traitant tous de la même manière, sans accorder plus

à l'un qu'à l'autre. Par ses œuvres, il fit voir la réalisation de ce que les Juifs avaient regardé autrefois comme impossible lorsqu'ils disaient à la sortie d'Égypte : *Dieu pourra-t-il bien fournir du pain et préparer la table dans le désert pour tout son peuple?* (Ps. LXXVII, 19 et 20). Voilà pourquoi le Sauveur attira la foule au désert, de façon que le miracle fût à l'abri de tout soupçon, personne ne pouvant supposer qu'il avait fait apporter de quelque village voisin les provisions nécessaires pour rassasier cinq mille hommes. » Telles sont les réflexions de saint Chrysostôme.

Jésus voulut encore faire ce miracle dans le désert, pour signifier que lui-même avait nourri pendant quarante ans le peuple juif dans le désert, et qu'il était le Sauveur promis aux anciens Pères. De plus, il voulait figurer que Dieu lui-même nourrit ses bienheureux serviteurs dans la patrie céleste, où l'on ne sème ni ne moissonne. Selon saint Théophile, cette multiplication miraculeuse du pain nous apprend à ne point nous abandonner au découragement lorsque nous sommes pressés par la pauvreté. Néanmoins, le peuple, dans ce désert, ne fut sustenté qu'avec du pain d'orge, parce que nous ne devons point goûter dans cet exil, mais dans le ciel, le véritable pain de délices. En lisant plusieurs fois dans l'Évangile que le Seigneur a nourri des foules nombreuses avec quelques pains, nous devons en concevoir moins d'admiration que de reconnaissance ; il n'est pas étonnant qu'il ait pu le faire, mais il est plutôt consolant qu'il l'ait voulu ; car Celui qui a tout créé de rien ne peut-il pas à plus forte raison rassasier des foules nombreuses avec quelques pains ?

Dans le sens mystique, les cinq pains désignent les cinq Livres de Moïse, tandis que les deux poissons rappellent les Prophètes et les Psaumes ; or, tout l'Ancien Testament est

compris dans le Pentateuque ou la Loi, les Prophètes et les Psaumes. Les cinq mille hommes qui suivaient le Seigneur figurent les âmes livrées à la vie active qui font bon usage de leurs cinq sens ; les femmes et les enfants figurent les âmes encore faibles qui, n'étant point aptes à la lutte, ne peuvent être comptées dans la milice chrétienne. Comme les cinq mille hommes furent nourris avec les cinq pains, ainsi les âmes qu'ils représentent doivent encore être formées par les préceptes de la Loi contenue dans le Pentateuque. Les quatre mille hommes restaurés avec sept pains représentent les âmes qui, renonçant au monde, sont élevées à la perfection par l'observation des quatre Évangiles, et remplies de la grâce par la communication des sept dons du Saint-Esprit. En ne parlant que des hommes admis au festin du Christ, l'Évangéliste nous enseigne que, si nous désirons goûter combien le Seigneur est doux, nous devons être des hommes, c'est-à-dire être forts contre les tentations ; car l'Écriture désigne ordinairement sous le nom de *viri*, *hommes vigoureux*, ceux qui ont virilement combattu leurs ennemis vaincus. Ainsi, ceux qui se nourrissent du pain eucharistique doivent être des hommes mûrs par l'énergie de la volonté et la sagesse de leur esprit ; ils ne doivent pas être amollis par la concupiscence comme des femmes, ni dépourvus de jugement comme des enfants. La position de ces hommes qui sont assis pour manger marque la quiétude des âmes qui doivent se reposer des soins superflus et des embarras temporels, si elles veulent recevoir de Dieu la réfection spirituelle. D'après le Vénérable Bède (in cap. IX Luc.) ceux-là s'asseoient sur l'herbe verte pour recevoir des mains du Seigneur leur nourriture, qui, ayant foulé aux pieds les plaisirs de la chair par la continence, mettent toute leur occupation à en-

tendre et à pratiquer la parole de Dieu. Car, selon le témoignage d'Isaïe (XL, 6) : *Toute chair étant comme l'herbe*, nous ne sommes pas dignes d'être admis à la table du Seigneur, si nous n'avons pas soumis notre chair à l'esprit par la pénitence. Ainsi, voulons-nous être restaurés par le pain de la grâce spirituelle, asseyons-nous sur l'herbe en dominant sur notre corps par la mortification des sens extérieurs.

Dans la circonstance présente, le Sauveur ne créa point de nouveaux aliments, mais bénit ceux qu'on lui offrit ; ainsi, pendant sa vie mortelle, il prêcha simplement ce que la Loi et les Prophètes avaient annoncé déjà, et il montra que toutes ces vérités étaient remplies des mystères de la grâce. Il leva les yeux vers le ciel, pour marquer que nous devons toujours diriger l'intention de notre esprit en haut, et y chercher la lumière de la science. Mais trois choses nous empêchent de porter vers Dieu nos regards : d'abord l'attachement aux choses sensibles, aux richesses de la terre, parce que notre œil est aveuglé par la poussière de l'avarice ; puis l'affection aux choses agréables, aux plaisirs de la chair, parce que notre œil est brûlé par le feu de la concupiscence ; enfin l'amour des choses éclatantes ou des honneurs du monde, parce que notre œil est obscurci par la fumée de l'orgueil. De plus, il rompit les pains qu'il remit à ses disciples pour être placés devant la foule ; de même aussi il a découvert aux saints Docteurs les mystères cachés de la Loi et des Prophètes, afin qu'ils soient exposés dans tout l'univers. Enfin, il fit ramasser par les disciples les morceaux que la multitude avait laissés ; ainsi les mystères les plus sacrés et les plus profonds que les esprits ignorants ou grossiers ne peuvent saisir ne doivent pas être négligés et omis, mais recueillis et gardés avec soin par les disciples du Seigneur et leurs successeurs,

afin qu'ils soient confiés aux personnes capables d'instruire les autres. Les douze corbeilles, en effet, marquent les douze Apôtres avec leurs héritiers, les saints Pères et Docteurs qui paraissent extérieurement méprisables aux hommes, mais qui sont intérieurement remplis par le Seigneur des paroles vivifiantes tombées de ses lèvres divines ; car, *Dieu a choisi les faibles selon le monde pour confondre les forts* (I Cor. I, 27). Ces hommes méprisables selon le monde sont figurés par les corbeilles qui servent pour les travaux des esclaves ou des agriculteurs. Une corbeille, selon saint Isidore, est une sorte de panier formé de branches flexibles, ou tressé avec du jonc, de l'osier, ou avec des feuilles de palmier, et qui est destiné à des usages grossiers comme à porter les choses de rebut. C'est pourquoi le Psalmiste dit de Joseph représentant le peuple juif opprimé en Égypte : *Ses mains étaient asservies à porter continuellement des corbeilles* (Ps. LXXX, 7). En outre, de même que quelques pains et quelques poissons divisés laissèrent de nombreux morceaux après le repas, de même aussi l'aliment de la parole divine se multiplie d'autant plus qu'on le distribue davantage. Ce n'est pas par hasard, mais par la disposition de Dieu, que douze corbeilles furent remplies suivant le même nombre des Apôtres ; le soin de porter les morceaux ne fut pas confié à des personnes de la foule, mais aux disciples, pour indiquer que les Apôtres devaient être chargés de porter à travers le monde les enseignements sortis de la bouche du Sauveur, afin de nourrir les cœurs privés de doctrine ; et on compte justement douze Apôtres, parce qu'ils devaient prêcher la foi de la Trinité jusqu'aux quatre extrémités du monde. Selon saint Ambroise (Lib. 6 in Luc.) : « Ce pain que Jésus rompit, c'est mystiquement la parole divine dont la distribution fait l'accroissement ; car, avec

quelques instructions, il a fourni une nourriture surabondante à l'humanité tout entière, et il nous a donné comme aliments des enseignements qui se propagent à l'infini en passant par notre bouche. »

Dans le sens moral, par les Apôtres il faut entendre les prélats, et par les cinq pains d'orge les cinq biens spirituels dont Dieu nourrit l'âme ici-bas. Comme dans la maison bien réglée d'un père de famille on trouve ordinairement plusieurs sortes de pains, savoir ceux des pauvres, des domestiques, des enfants, des maîtres et des amis ; dans l'Église qui est la maison de Dieu, il y a également plusieurs sortes de pains. 1° Le pain de l'indigence et de l'abstinence corporelle, c'est celui des pauvres ou des pécheurs ; car Dieu donne aux pécheurs qui sont vraiment des pauvres ce pain dont il dit dans la Genèse (III, 19) : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.* Isaïe dit aussi (XXX, 20) : *Le Seigneur vous donnera du pain de détresse et de l'eau d'affliction.* Nous devons accorder ce pain aux pauvres, si nous voulons que nos actes soient agréables à Dieu ; car nos bonnes œuvres pour plaire à Dieu doivent être accompagnées de l'aumône qui en est l'ornement nécessaire. — 2° Le pain de la pénitence et de la componction, c'est celui des serviteurs duquel le Psalmiste a dit : *Mes larmes m'ont servi de pain le jour et la nuit* (Ps. XLI, 4). Et ailleurs il ajoute : *Vous nous nourrirez du pain des larmes et vous nous abreuverez de l'eau des pleurs avec mesure*, c'est-à-dire en proportion de nos fautes (Ps. LXXIX, 6). Plus l'homme s'est délecté dans les actes du péché, plus il doit s'affliger dans les gémissements du repentir. Le Seigneur donne ce pain aux pénitents par le ministère des prêtres qui les amènent à la contrition et leur imposent une satisfaction. — 3° Le pain de l'intelligence et de la doctrine, c'est celui des enfants de la maison, duquel

le Sauveur dit dans l'Évangile : *Il n'est pas bon d'enlever le pain des enfants de la maison* (Matth. xv, 26). Le livre de l'Ecclésiastique parlant du juste, dit aussi : *Le Seigneur l'a nourri du pain de vie et de sagesse* (Eccli. xv, 3). Le Seigneur procure ce pain aux fidèles par le moyen des prélats et des ministres qui sèment la parole divine et distribuent la nourriture spirituelle à chacun selon sa capacité. — 4° Le pain sacramentel ou eucharistique est celui des maîtres, duquel le Sauveur a dit dans l'Évangile : *Je suis le pain vivant, descendu du ciel* (Joan. vi, 51). *Que l'homme s'éprouve lui-même avant de manger de ce pain*, dit saint Paul (I Cor. xi, 28). Le Seigneur distribue ce pain par l'intermédiaire des prélats ou des pasteurs aux âmes pures et justifiées, mais les âmes impures et coupables sont indignes de le recevoir.—5° Le pain intérieur de la dévotion ou ferveur est celui des amis ; car, bien que le père de famille n'ait dans sa demeure que de bon pain, il offre cependant le meilleur pour les amis qu'il reçoit. C'est de ce pain qu'Isaïe parle en ces termes (xxx, 23) : *Le pain de notre terre sera excellent et abondant.*

Les deux poissons qui assaisonnent la manducation de ces pains désignent l'espoir du pardon et l'amour de Dieu, ou bien la connaissance et l'opération ; parce que sans ce double assaisonnement aucun de ces différents pains n'a de goût et de saveur. Tels sont les cinq pains et les deux poissons dont Dieu nourrit effectivement l'âme chrétienne dans la vie présente avec l'aide des prélats. Bienheureuse l'âme dans laquelle on trouve ces pains et ces poissons, de manière que l'on puisse dire d'elle dans un sens figuré (Joan. vi, 9) : *Voici un enfant qui porte cinq pains et deux poissons.* Ici l'enfant représente l'âme fidèle qui a conservé ou recouvré par la pénitence son innocence et sa pureté ; et pour y parvenir, il

faut posséder les cinq pains ; celui qui les possède est vraiment enfant de l'Évangile. Il y a de plus un pain céleste que les Saints mangent à la table de Jésus-Christ, comme il est dit dans saint Luc (xiv, 15) : *Heureux celui qui mangera le pain dans le royaume de Dieu.* Le Sauveur lui-même parlant de ce festin disait à ses disciples : *Je vous prépare le royaume que mon Père m'a préparé, afin que vous mangiez et que vous buviez à ma table dans mon royaume* (Luc. xxii, 29 et 30).

Dans le sens moral encore, nous formons les cinq pains de la pénitence, savoir : celui de la componction, par la considération du péché ; celui de l'affliction, par la considération de la Passion de Jésus-Christ qui nous excite à pratiquer la mortification corporelle et spirituelle ; celui de la compassion, par la considération des misères du prochain ; celui de la crainte et du tremblement, par la considération des châtiments futurs ; celui de la dévotion et du désir par la considération du retard prolongé de la joie et de la récompense célestes. Ce sont là pour nous les cinq pains d'orge que nous devons manger avec amertume. Les deux poissons qui les accompagnent pour leur communiquer quelque saveur sont l'espérance du pardon, et la douceur de la vie éternelle. — Dans le sens allégorique, les pains de la doctrine sont les cinq livres de Moïse; ce sont comme des pains d'orge parce qu'ils sont amers, si on les prend à la lettre, mais fortifiants, si on les entend avec sagesse. Les deux poissons qui en relèvent le goût sont la douceur consolante des Prophètes et celle des Psaumes. — Dans le sens anagogique, les cinq pains de la réfection éternelle après lesquels nous soupirons présentement sont : la présence de Dieu, la contemplation de sa face qui nous ravira d'admiration, la société des Anges dont nous partagerons le bonheur, la

compagnie des Saints qui règnent dans les cieux avec Jésus-Christ ; la douceur de la béatitude intérieure que nous comprenons peu ici-bas. Le retard de toutes ces jouissances pour celui qui soupire après elles les rend comme des pains d'orge ; mais l'assurance d'une bonne conscience et la certitude de la fidélité divine sont pour nous comme les deux poissons dont la saveur nous console.

Il y a de plus cinq pains d'orge qui conviennent au pécheur vraiment pénitent, savoir : la contrition du cœur, la honte de la confession, le jeûne du corps, l'oraison de l'esprit, la piété des œuvres. Les deux poissons qui assaisonnent ces pains d'orge sont : d'abord, la crainte que l'on tire de la pensée de l'enfer, comme de l'eau très-salée d'une mer affreuse ; puis, l'espérance que l'on trouve dans le souvenir du paradis, comme dans l'eau très-douce d'un fleuve délicieux, en considérant que *les souffrances temporelles ne sont pas dignes de la gloire future* qui sera manifestée *dans nous* (Rom. VIII, 18). — Enfin, selon un autre sens moral, les cinq pains signifient les cinq dons que Dieu nous accorde pour rétablir spirituellement nos cinq sens. Ainsi les choses présentes qu'il nous donne réforment notre vue, lorsque nous considérons qu'elles sont toutes passagères et caduques ; les choses passées réforment notre ouïe, lorsque nous entendons dire qu'elles ont toutes disparu comme l'ombre, et c'est pourquoi nous les méprisons ; les choses futures réforment notre odorat, lorsque nous venons à songer aux suites de la mort et aux périls de l'enfer, et c'est pourquoi nous nous abstenons des œuvres vicieuses ; les biens célestes satisfont notre goût, lorsqu'ils nous font dédaigner tout le reste pour leur amour ; enfin les châtiments eux-mêmes perfectionnent notre tact, lorsqu'ils nous portent à l'amour de Dieu et au mépris du monde. Suivant cette

explication, les poissons signifient la connaissance qui éclaire l'esprit et l'affection qui enflamme le cœur. En effet, la connaissance assaisonne les trois premières sortes de choses, en faisant comprendre celles qui sont présentes, prévoir celles qui sont futures, et ressouvenir de celles qui sont passées. L'affection assaisonne pareillement les deux dernières sortes de choses ; car celui qui aime Dieu se complaît pour son amour dans la jouissance des biens célestes et dans la souffrance des châtiments que le Seigneur lui inflige.

Après avoir opéré cette multiplication prodigieuse des pains, *Jésus aussitôt obligea ses disciples de monter sur la barque afin qu'ils passassent avant lui à l'autre bord du lac*, vers Bethsaïde, patrie des apôtres André, Pierre et Philippe (Matth. xiv, 22). Pendant qu'ils s'éloignaient, *il congédiait la foule*, en lui donnant sa bénédiction sous une formule d'adieu. *Comme il savait qu'on devait venir pour le faire roi* (Joan. vi, 15), il voulait en se séparant de la multitude, se séparer aussi de ses disciples, parmi lesquels on le chercherait. *Il les contraignit* donc de se retirer sans leur Maître, parce qu'ils n'y consentaient pas volontiers, tant ils étaient captivés par le charme de sa compagnie et de sa doctrine. Selon saint Chrysostôme (Hom. 30 in Matth.), cette contrainte que Jésus impose à ses disciples, nous prouve l'instance qu'ils faisaient pour rester avec lui ; car ils ne pouvaient le quitter sans beaucoup de peine, retenus qu'ils étaient par leur grand amour pour sa personne, et pressés par le vif désir de son retour. On voit, dit saint Jérôme (in cap. xiv Matth.), qu'ils s'éloignaient à regret du Seigneur ; car ils lui étaient tellement attachés, qu'ils ne voulaient pas en être séparés, pendant même un court espace de temps. D'ailleurs, ils pouvaient aussi redouter un nau-

frage, s'ils s'embarquaient sans le Sauveur ; ils partirent donc en quelque sorte malgré eux.

Cependant, parce que le Christ avait été promis comme un roi futur, la multitude, après l'avoir confessé pour le Christ, résolut en conséquence de le proclamer roi ; car ceux qu'il avait si miraculeusement rassasiés, pensaient qu'il pourrait facilement subvenir à tous leurs besoins, et que sous un tel chef ils ne devraient manquer de rien. A la vue d'une si grande merveille, dit le Vénérable Bède (in cap. IX Luc.), les foules comprirent la puissance et la bonté de Celui qui l'avait opérée, aussi voulurent-elles le faire roi ; car il est naturel aux hommes de désirer un roi qui les gouverne avec bonté et qui les défende par sa puissance. « Mais le Seigneur les connaissait, dit saint Chrysostôme ; car, parce qu'il avait restauré sans frais et sans peine une multitude considérable, ils espéraient que, sous son règne, ils pourraient vivre librement et tranquillement dans l'oisiveté et l'abondance, sans être soumis à aucun travail ni à aucun impôt. Sachant donc que leur intention était vicieuse, il refusa de se prêter au dessein que la paresse et la gourmandise leur suggéraient, *et il s'enfuit loin d'eux ;* car, bien qu'ils voulussent une bonne chose, ils ne la voulaient pas pour de bons motifs. » Selon saint Augustin, Jésus-Christ prit la fuite, lorsqu'on voulut le faire roi ; car il a méprisé tous les biens terrestres, au lieu qu'il a souffert tous les maux temporels afin de nous apprendre à ne pas chercher la félicité dans ces biens et à ne pas craindre l'adversité dans ces maux. Jésus qui pénètre le fond des cœurs, connaissant donc la volonté de la foule, après avoir ordonné à ses disciples de passer le lac, *s'enfuit seul sur la montagne pour prier*, remercier Dieu son Père de ses bienfaits, et nous donner un exemple. Le peuple qui n'avait pas prévu une

telle fuite ne put alors trouver le Sauveur. Quant à nous, suivons Jésus de loin ; peut-être daignera-t-il nous appeler, ou du moins nous accorder quelque reste de son banquet et de sa grâce.

Le *Seigneur s'enfuit donc sur la montagne* qu'il s'empressa de gravir, pour se soustraire aux honneurs temporels; car il voulait nous apprendre par sa conduite à fuir la vaine gloire et à ne pas rechercher la faveur humaine dans le bien que nous faisons. Selon saint Chrysostôme (Hom. 57 in Matth.), Jésus, après avoir opéré de grandes choses, congédie la foule étonnée, pour nous montrer par là que nous ne devons jamais courir après les applaudissements des hommes ni attirer la multitude à notre suite. — Selon saint Augustin (Tract. 25 in Joan.), le Sauveur ne voulut pas accepter la royauté de la part des hommes, parce qu'il était venu tracer à des misérables la route de l'humilité. Il nous a donné le modèle de l'humilité, en refusant les honneurs et en acceptant les souffrances ; car, lorsqu'on le cherchait pour l'élever sur le trône, il s'esquiva, mais quand on le chercha pour le conduire au supplice, il se livra lui-même. A l'imitation du divin Maître, soyons prêts à endurer l'adversité, prudents à repousser la flatterie ; et pour ne pas succomber sous les coups du malheur, ni nous amollir parmi les caresses de la prospérité, prions continuellement le Seigneur de nous accorder son secours. Appliquez-vous donc à fuir comme un poison mortel tous les honneurs et les éloges de la part des hommes; dès que vous sentez naître en vous le désir de quelque élévation, sous un prétexte quelconque de charité, empressez-vous d'écraser, avec le bois de la croix, le germe de cette dangereuse tentation, comme la tête même du serpent infernal. Disposez-vous à supporter pour le nom de Jésus-Christ tous les opprobres, tous les travaux et toutes les ad-

versités. Réjouissez-vous dans les mépris, vous estimant digne en vérité d'être méprisé de tout le monde ; ne perdez jamais de vue les profondes humiliations et les cruelles souffrances de Jésus-Christ, qui a fui la gloire de la royauté et embrassé le supplice de la croix, sans se mettre en peine de l'ignominie.

Le Seigneur va sur une montagne, comme vers un endroit plus voisin du ciel ; si nous désirons également approcher du ciel, efforçons-nous d'atteindre le sommet de la perfection, en gravissant le sentier des vertus. *Il va sur la montagne pour prier ;* voulons-nous aussi prier convenablement, élevons nos âmes au-dessus des choses terrestres. *Il y va seul ;* car nous devons prier, non pas dans le tumulte et la dissipation mais dans le calme et la retraite, pour recueillir toutes nos facultés en Dieu. L'Évangile unit justement ces deux mots *solus orare ;* la solitude est amie de l'oraison qu'elle favorise admirablement, selon que le prouve la recommandation de Jésus-Christ : *Lorsque vous voudrez prier, retirez-vous dans votre chambre, et après en avoir fermé la porte, adressez-vous en secret à votre Père* (Matth. VI, 6). Par sa conduite dans la circonstance présente, Jésus-Christ nous donne tout à la fois l'exemple de la retraite, de la prière et du recueillement. Et remarquez l'ordre successif de ces trois choses : avant de prier son Père, il commence par congédier la foule ; car c'est après nous être soustraits au tumulte des hommes, des affections et des pensées, que nous pourrons vaquer utilement à l'oraison. Aussi, *lorsqu'il eut renvoyé la multitude, Jésus alla seul pour prier sur la montagne ; et quand la nuit fut venue il resta seul en ce lieu-là.* Ainsi, c'est dans la solitude et la retraite que nous pourrons trouver la facilité de nous élever à Dieu et le temps de réfléchir sur nous-mêmes.

Ici encore, le Seigneur donne une leçon salutaire. Celui qui vient de prononcer quelque discours édifiant ou d'exécuter quelque bonne œuvre, doit s'éloigner de la foule et du tumulte, rentrer dans le silence et la solitude, pour examiner et déplorer les fautes qu'il a commises dans ses relations avec les hommes ; et s'il en a retiré quelque profit, qu'il en rapporte à Dieu seul toute la gloire. Il doit aussi aller sur la montagne pour prier, c'est-à-dire dans ses oraisons il doit s'élever à des vues célestes et ne pas s'abaisser à des désirs terrestres ; car, selon le Vénérable Bède, celui qui demande les richesses et les honneurs du monde adresse a Dieu de viles supplications, parce qu'elles partent de trop bas. Enfin, l'homme spirituel doit se recueillir en lui-même, pour y puiser les pieux sentiments qu'il communiquera ensuite aux peuples par ses instructions ou par ses œuvres. — Ce récit de l'Evangile nous donne à entendre que le Seigneur, assis d'abord avec ses disciples sur la montagne, en descendit lorsqu'il vit venir à lui la multitude, et qu'après l'avoir rassasiée dans des lieux inférieurs il retourna seul sur la montagne, pour fuir l'honneur de la royauté. Il agissait ainsi, dit saint Chrysostôme (Hom. 50 in Matth.), afin de montrer que nous ne devons pas rester mêlés à la foule ou éloignés d'elle continuellement ; mais que nous devons tantôt nous y mêler et tantôt nous en éloigner, selon que l'un ou l'autre paraît plus utile.

Contemplez maintenant le Seigneur Jésus qui fuit l'honneur et gravit la montagne pour y prier ; par là, il nous apprend à ne point désirer les prospérités du monde et à ne demander que les grâces de Dieu. Considérez comme il cherche les endroits solitaires pour s'y retirer. Puis, pour se mortifier il se livre à de longues veilles ; passant la nuit en oraison et s'humiliant lui-même devant son Père, il in-

tercède comme un pasteur fidèle pour ses brebis. En effet, il ne prie pas pour lui, mais pour nous, comme notre avocat et notre médiateur auprès de Dieu ; il prie pour nous donner l'exemple, car il réduit ici en pratique l'instruction qu'il a donnée si souvent à ses disciples ; toutefois, il ne prie pas comme Dieu, parce qu'il ne le peut pas à cause de sa majesté suprême ; mais il prie comme homme, parce qu'il lui convient en qualité de médiateur d'intercéder pour nos péchés (Heb. VII).

Prière

Seigneur Jésus, afin que j'élève vers vous seul les regards de mon cœur, détournez-les des délices de la chair, des richesses de la terre et de l'ambition du siècle. Que les voluptés charnelles, les possessions temporelles et la gloire mondaine soient pour moi comme l'herbe sur laquelle vous fîtes asseoir la multitude affamée. Pour rassasier mon âme, sustentez-la, comme de cinq pains spirituels, par la crainte de vos jugements, l'horreur du péché, la douleur de la contrition, la honte de la confession et la peine de la satisfaction; nourrissez-la aussi, comme de deux poissons mystiques, par la fermeté du bon propos et le désir d'une conversion sincère ou d'une perfection plus grande. Que l'humilité, figurée par l'enfant de l'Évangile, possède et garde en moi ces aliments salutaires, pour mériter la vie de la grâce et de la gloire, selon vos promesses. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXVIII

DE L'AMBITION ET DES MAUX QUI EN SONT LA SUITE PARMI LES ECCLÉSIASTIQUES ET LES RELIGIEUX (1)

Du chapitre précédent ressort une instruction très-importante que nous allons spécialement méditer. Nous avons vu le Seigneur prendre la fuite, pour se soustraire, en réalité et non simplement en apparence, aux honneurs de la royauté que le peuple voulait lui décerner. Bien différents sont ceux qui, de crainte de s'avilir aux yeux de leurs semblables, ne veulent pas solliciter verbalement les honneurs qu'ils convoitent au fond de leur cœur. Oui, ils sont nombreux, même parmi les religieux, ces hommes qui feignent de ne pas ambitionner les dignités ; néanmoins, lorsqu'elles leur sont offertes, ils s'efforcent de toutes manières de les saisir au passage et les reçoivent avec joie ; bien plus, quelquefois ils osent se présenter eux-mêmes pour en être investis. Il en est d'autres qui, constitués en dignité, font semblant de les dédaigner, mais qui cependant, par eux-mêmes ou par intermédiaires, disposent les moyens ou ménagent les occasions avec adresse pour se maintenir dans leurs fonctions. Le Seigneur n'a pas usé de pareilles dissimulations, comme le prouve le fait précédent ; car il a contraint ses disciples de traverser le lac, sans monter lui-même sur leur barque, de peur que le peuple ne vînt le

(1) Nous avons laissé, à peu près tel quel, ce chapitre dans lequel Ludolphe reprend avec tant de zèle les vices du clergé de son temps. Il n'est pas sans intérêt historique, ni même sans profit spirituel de voir ici décrits et censurés en termes énergiques des désordres qui pour la plupart ont heureusement disparu, mais qui pourraient facilement renaître, si l'on ne se tenait en garde contre l'ambition.

chercher parmi eux ; à leur insu, il s'est retiré seul sur la montagne, où il s'est dérobé aux poursuites de la foule. Voyez donc avec quel soin et quelle précaution il fuit et décline les honneurs ! C'est un exemple qu'il propose à notre imitation, car ce n'est pas pour lui, mais pour nous qu'il s'esquive de la sorte ; il savait combien il est dangereux et téméraire d'aspirer aux rangs élevés. Les honneurs sont un des piéges les plus redoutables, un des poids les plus forts pour entraîner les âmes à leur ruine, qu'ils viennent de la prélature, de la puissance, de la science ou de tout autre titre. Il est, en effet, presque impossible que l'homme qui se complaît en une dignité quelconque ne se trouve point en péril de péché, et comme sur le bord d'un précipice, si déjà il ne s'est pas jeté dans l'abîme ; car l'ambition est un vice très-pernicieux, principe et source d'un grand nombre d'autres. Beaucoup, fascinés par cette passion, ne peuvent pas voir ce qui est manifeste pour les autres, et ainsi, le bandeau sur les yeux, ils vont de chûte en chûte, jusqu'à ce qu'ils roulent dans le gouffre de l'enfer. Eh ! que leur sert de conquérir le monde entier, s'ils finissent par se perdre eux-mêmes, et causent à leur âme un dommage à jamais irréparable ?

Quelques ambitieux diront peut-être qu'ils acceptent une dignité, un emploi ou un office, afin de travailler plus efficacement au salut des âmes. Saint Bernard répond en ces termes à ce spécieux prétexte (Epist. 42 ad Henric. Episc. Senon.) : « Plût à Dieu que tous ceux qui entrent dans les charges fussent aussi fidèles à les exercer qu'ils ont été confiants pour s'y ingérer ! Mais il est bien difficile ou plutôt impossible, que la racine amère de l'ambition puisse produire le doux fruit de la charité. Et aujourd'hui, généralement, hélas ! on considère l'éclat des dignités et non le

fardeau des obligations, on désire la gloire sans s'inquiéter de la peine, on tient à un titre d'honneur plutôt qu'à un renom de vertu. Voilà pourquoi le même saint Docteur ajoute : « De tous côtés, les ecclésiastiques, quel que soit leur âge ou leur rang, lettrés ou ignorants, courent après les charges et les bénéfices, comme s'ils devaient y vivre sans travail et sans souci, après les avoir difficilement obtenus. Beaucoup ne rechercheraient pas avec tant de présomption et d'avidité les honneurs, s'ils comprenaient combien ils sont onéreux et quels graves devoirs ils imposent ; dans la crainte de succomber sous le poids de la responsabilité, ils se garderaient bien d'acheter les insignes de quelque dignité au prix de tant de labeurs et de dangers. Maintenant, comme on n'a en vue que la gloire, en faisant abstraction de la peine, on rougit d'être simple clerc dans l'Église ; on s'estime vil et méprisable, si on n'est pas élevé à quelque poste éminent. » — Ailleurs, saint Bernard, apostrophant un ambitieux, lui dit d'un ton ironique : « Considérez donc, je vous prie, quel jugement rigoureux subiront ceux qui commandent, et quels tourments épouvantables endureront les puissants (Sap. VI, 6 et 7) ? Votre orgueil monte toujours ; suivez votre roi Lucifer ; hâtez-vous de réunir les prébendes, volez à l'archidiaconat, aspirez ensuite à l'épiscopat ; mais vous ne vous arrêterez pas là, vos prétentions se porteront toujours plus haut ; car l'ambition voudrait s'élever jusqu'aux astres. Où parviendrez-vous donc enfin, misérable ? Ne vous exposez-vous pas à faire une chûte d'autant plus profonde que votre élévation aura été plus sublime ? Car vous ne descendrez point par degrés comme vous êtes monté ; mais vous tomberez soudain avec la rapidité de la foudre, comme un autre Lucifer. » Ainsi parle saint Bernard (In illud Evang. : *Ecce nos reliquimus omnia*).

« Nous aimons l'élévation, mais redoutons plutôt la chûte, dit saint Jérôme (Comment. in cap. XLIV Ezech.) ; car on ressent moins de joie d'avoir occupé les postes supérieurs, qu'on n'éprouve de terreur d'en être subitement dépossédé. » Que l'ambitieux donc retenu par la crainte se corrige, s'il ne veut pas être abaissé devant Dieu, et condamné à des tourments éternels, après avoir été quelque temps exalté devant les hommes et favorisé de biens trompeurs. En effet, les honneurs obligent à pratiquer des vertus d'autant plus excellentes qu'ils sont plus considérables, autrement ils conduiront à des supplices affreux ; car ils serviront comme d'aliments pour attiser le feu du châtiment. Ce qui fait dire à saint Chrysostôme (Hom. 3 ad pop. Antioch.) : « La grandeur de la dignité, pour ceux qui n'y vivent pas d'une manière convenable, mettra le comble à leurs peines dans l'enfer. » Alors, dans cet horrible séjour, l'ambitieux ne pourra trouver aucun repos, de même qu'il n'a point voulu s'en procurer dans la vie présente. Son cœur, en effet, n'est jamais tranquille ; ou il désire l'honneur qu'il n'a pas, ou bien il craint de perdre celui qu'il possède; et ainsi le démon agite et fait tourner sans cesse ce cœur inquiet, comme une meule de moulin qui est toujours en mouvement.

En cette matière, notez bien qu'indépendamment de la simonie et d'autres maux qui se commettent fréquemment et non sans grave scandale, l'ambition produit encore certains effets funestes qu'aujourd'hui beaucoup regardent comme licites, quoiqu'ils soient de véritables maux.

Un premier mal c'est le défaut de vocation. En effet, plusieurs, soit par eux-mêmes, soit par personnes interposées, travaillent activement à se faire promouvoir aux dignités, aux charges ecclésiastiques avant d'y être appelés ; ils n'attendent pas la vocation avec humilité, mais ils la pré-

viennent par ambition. Ceux-là sont de véritables intrus, selon le témoignage de l'Apôtre qui a dit : *Nul ne doit s'attribuer l'honneur* du sacerdoce, *mais il faut y être appelé de Dieu comme Aaron* (Heb. v, 4). Quelle que soit d'ailleurs sa capacité ou sa vertu, on ne méritera jamais une dignité si sublime, à moins d'y être élevé malgré soi ; car, lorsque quelqu'un aspire aux premiers honneurs, par ce seul fait il s'en rend indigne, à cause qu'il se montre trop présomptueux. Saint Augustin dit à ce sujet : « Il n'est pas permis de désirer le pouvoir souverain, nécessaire au gouvernement d'un État, alors même qu'on devrait l'exercer convenablement. » (De Civit. lib. x, cap. xix). Selon saint Grégoire, « celui qui a les qualités requises peut recevoir l'autorité supérieure, si on l'y force ; mais quiconque est dépourvu des qualités suffisantes ne peut l'accepter, quand même on l'y contraindrait. » Saint Bernard, parlant de ceux qui s'ingèrent dans le patrimoine du Christ, s'exprime de la sorte (loc. cit.) : « Écoutez les plaintes du Seigneur relativement à ces téméraires usurpateurs : *Ils ont régné, mais non par moi; ils se sont établis princes, sans que je les eusse appelés* (Os. viii, 4). Que signifie cette témérité, je dirai même cette folie ? Où est leur crainte de Dieu ? Ont-ils le souvenir de la mort, l'appréhension de l'enfer ? Où est la formidable attente du jugement dernier ? » Par conséquent, si quelqu'un est élu aux premières dignités dans l'Église, il peut y consentir, malgré le danger qu'il court ; mais celui qui fait des démarches pour provoquer son élection doit être blâmé, à cause de la faute qu'il commet ; car personne ne doit être élu, ou promu ou préposé, si ce n'est celui dont le Saint-Esprit aura déterminé le choix, autrement on ferait injure à l'Esprit-Saint lui-même. — Voici un fait remarquable à ce propos. Saint Louis, roi de France, demandait

un jour à quelque pieux personnage pourquoi les évêques de son temps n'étaient pas aussi saints que ceux d'autrefois. Cet homme, divinement éclairé sans doute, répondit : Autrefois, les évêques étaient canoniquement élus, sous l'inspiration du Saint-Esprit que les électeurs avaient préalablement invoqué ; maintenant au contraire, ils sont choisis sur la requête des amis qui les présentent. Eh bien ! dit le roi, dorénavant je ne ferai aucune demande de ce genre.

Ils s'exposent à leur perte, non-seulement ceux qui s'intriguent pour obtenir les dignités et les charges, mais encore ceux qui les acceptent ou les conservent avec une certaine délectation. Saint Grégoire dit à ce sujet : « Tout supérieur se rend coupable d'apostasie, chaque fois qu'il se complaît à dominer sur ses semblables, et qu'il se réjouit d'être honoré préférablement aux autres hommes. Mais d'où vient que cette racine empoisonnée des vices pullule dans le cœur des personnes investies de quelque autorité? N'est-ce pas l'effet de l'orgueil de nous rendre ainsi les imitateurs de Lucifer qui, dédaignant la société des autres Anges, ses compagnons, s'écriait : *Je monterai par-dessus les nuées les plus élevées et je m'égalerai au Très-Haut* (Is. XIV, 14). Vous qui êtes préposé à la conduite des autres, ayez donc souverainement à cœur de méditer cette pensée salutaire que si, au tribunal de Dieu vous pourrez à peine rendre un compte satisfaisant pour votre âme propre, comment pourrez-vous seul répondre de toutes les âmes que vous avez la prétention de régir? Celui qui maintenant prend plaisir à se voir établi juge des autres ne pourra pas alors voir avec plaisir le grand Juge de tous les hommes ; car, elles sont vraiment innombrables les fautes que fait commettre la passion d'acquérir ou de conserver l'autorité. » Telles sont les paroles de saint Grégoire (Epist. XXXVIII et Pastoral.). Il ne

parle pas de celui qui est juge, mais uniquement de celui qui se plaît à l'être ; car il ne blâme pas l'autorité, mais l'intention ; il ne condamne pas le fait, mais la volonté. Or, celui qui, au dernier jour, ne pourra soutenir le regard du Juge suprême, doit s'attendre à être du nombre des réprouvés ; comme les élus se réjouiront de la présence du Seigneur, parce que leur rédemption sera proche, les damnés au contraire se désoleront à la vue de ce même Seigneur, parce qu'ils seront en face de leur perdition. Aussi, Jésus-Christ a prononcé cette sentence terrible que rapporte l'Évangile (Luc. XI, 43) : *Væ ! Malheur à vous*, c'est-à-dire, la damnation éternelle vous menace, *vous qui aimez les premières places.* Il ne dit pas : Vous qui occupez, mais vous qui aimez les premières places ; car il ne condamne pas ceux qui les possèdent, suivant l'ordre de leur office, mais ceux qui, en les possédant, s'y attachent, ou qui, ne les possédant pas, les recherchent. — Remarquons ici, avec saint Chrysostôme, que, dans le langage de l'Écriture, le terme *Væ* est une sorte de malédiction qui a rapport à la damnation éternelle, au supplice de l'enfer ; et le mot *heu* est une exclamation de douleur qui se rapporte à notre présent exil, au pèlerinage de ce monde.

Pour s'excuser, les ambitieux ont coutume d'alléguer ce passage de saint Paul (I Tim. III, 1) : *Celui qui désire l'épiscopat désire une œuvre bonne.* On peut répondre qu'en effet la dignité épiscopale implique une fonction sainte en elle-même, mais que c'est un mal de l'ambitionner. On peut expliquer cette vérité par la comparaison suivante : Un homme qui vole de l'or ravit une chose évidemment bonne, mais l'acte par lequel il s'en empare est certainement mauvais. Ainsi, l'Apôtre loue comme sainte et utile en elle-même l'œuvre ou la fonction de l'épiscopat, mais Jésus-

Christ réprouve comme illicite et vain tout désir de supériorité. D'après les paroles mêmes de Notre-Seigneur, comme aussi d'après les autres témoignages de l'Écriture, on doit conclure que l'ambitieux n'est pas en état de grâce, ni en voie de salut. Cela se prouve aussi par quelques raisons toutes naturelles. En effet, parmi les innombrables défauts qui sont l'apanage de la nature humaine, il ne reste à l'ambitieux aucun sujet d'excuse, en sorte qu'il demeure exposé à un grave danger de perdition. Ce qui excuse totalement ou en partie de péché un grand nombre d'hommes, c'est la faiblesse ou l'ignorance ; mais l'ambitieux qui veut primer ne peut alléguer ni l'une ni l'autre de ces conditions. Prétextera-t-il la faiblesse ? Mais il a volontiers accepté et gardé la conduite du troupeau ; il devait par conséquent surpasser ses ouailles en vertu, de même que le bélier l'emporte sur les brebis par la force. Prétextera-t-il l'ignorance ? Mais il a pris de lui-même et conservé avec complaisance la charge d'enseigner ses frères, et puisqu'il voulait être docteur des autres, il devait les éclairer par sa science? Ah ! plaignons sincèrement l'ambitieux à cause de son aveuglement ; car, lui qui avait été fait à l'image de Dieu, est devenu l'imitateur de Lucifer, comme l'a dit plus haut saint Grégoire. Et parce que l'ambitieux court de si grands risques pour son salut éternel, ceux qui, avec connaissance de cause, contribuent à son élection ou à sa promotion, ou bien qui le protégent et le maintiennent dans sa position, se rendent participants de sa faute et offensent Dieu gravement. Aussi, ceux qui favorisent l'ambitieux, doivent craindre de tomber avec lui dans l'abîme, où roulèrent avec leur chef les complices de Lucifer. Néanmoins, cette maudite peste de l'ambition infecte toute la société chrétienne, et le scandale qu'elle produit dans tout le monde vient non-seulement des

clercs, mais encore des religieux. *Væ !* Malheur donc à ces misérables qui ont adopté les vices des Pharisiens, stigmatisés par les terribles imprécations du Seigneur ! *Væ !* Malheur à ces insensés qui, pendant la durée incertaine de cette vie si courte, au lieu de pleurer leurs nombreux péchés, ne craignent pas d'affronter les châtiments éternels de la justice divine, en faisant de quelque honneur ou dignité le but de leurs aspirations, de leurs travaux, et même de leurs machinations et de leurs rivalités !

Un second mal produit par l'ambition, c'est l'esprit de partialité qui, dans la collation des bénéfices, porte à préférer des amis charnels à d'autres meilleurs et plus dignes. Aux auteurs de ces promotions injustes s'adresse la menace de damnation que le Prophète a prononcée en ces termes : *Væ ! Malheur à celui qui édifie Sion sur la chair et le sang* (Habac. II, 12). Combien n'en est-il pas, en effet, qui s'exposent corps et âme aux feux éternels pour élever aux dignités leurs favoris, tandis que, pour les sauver, ils ne tiendraient pas seulement une heure l'extrémité du doigt sur la plus légère flamme. Le démon fournit une multitude d'amis intéressés à beaucoup de supérieurs ecclésiastiques, pour obscurcir l'éclat de leur dignité et de leur sainteté par l'affection toute naturelle et la promotion de ces mêmes amis. Ainsi, que de fois, aussitôt après l'exaltation des prélats, on voit paraître leurs parents et leurs amis charnels qui ne s'étaient pas montrés auparavant, comme s'ils étaient tous nés le jour même de cette exaltation. A ce sujet, l'Église, empruntant les paroles du Prophète (Is. XLIX, 21), pourrait dire : *Qui m'a engendré de tels enfants ? Exilée et captive sur cette terre, j'étais stérile et je n'enfantais pas, et qui donc a nourri ceux-ci ? Je me trouvais seule et abandonnée, et où étaient-ils auparavant ?* c'est-à-dire avant la promo-

tion de ce prélat ? Telle est la pensée exprimée par les deux vers latins suivants :

Cum Factor rerum privaret semine clerum,
Ad Satanæ votum successit turba nepotum.

Ceux qui dans les promotions préfèrent leurs amis charnels, disent de fait et par leurs œuvres comme les princes dont parle le Psalmiste : *Emparons-nous du sanctuaire de Dieu comme d'un héritage* (Ps. LXXXII, 13). Aussi doivent-ils craindre la malédiction que porte à la suite ce même Psaume, et qu'ils prononcent souvent contre eux-mêmes, lorsqu'en priant ils disent comme les autres avec l'Église : *Mon Dieu*, *rendez-les semblables à une roue* qui tourne sans cesse, *et à la paille emportée par le vent. Comme le feu qui consume une forêt, et comme la flamme qui embrase les montagnes*, *vous les poursuivrez et vous les bouleverserez dans la tempête de votre courroux. Seigneur, couvrez leur front d'ignominie*, *et ils chercheront votre nom. Qu'ils soient à jamais dans le trouble, la honte et l'épouvante*; *qu'ils soient confondus et qu'ils périssent* (Ps. LXXXII, 14-18).

A propos de ces imprécations, écoutez le récit de la vision suivante. Un Pontife, trop attaché à ses amis charnels, vint à mourir et ne tarda pas d'apparaître à un Légat apostolique qui était déjà parti pour remplir sa mission. Un matin, à son réveil, au moment où il allait commencer sa prière, selon sa coutume, ce Légat aperçut, dans la chambre où il avait reposé, un lit recouvert de tapis brodés d'or. Sur ce lit, il lui semblait voir le défunt revêtu de ses habits pontificaux. Autour de lui, plusieurs membres de sa famille qu'il avait promus aux honneurs et comblés de richesses exécutaient une danse, et chantaient d'un ton lugubre ces

paroles : Maudites soient ta promotion et ton exaltation, parce qu'elles ont été la cause de notre perte. Portant ses regards de tous côtés, le Pontife proférait contre tous ceux qui l'entouraient des imprécations analogues en s'écriant : Soyez vous-mêmes maudits de Dieu, parce que c'est à cause de vous que je suis condamné au feu éternel. En prononçant ces mots, il souleva la couverture dorée, et soudain une flamme accompagnée d'une fumée extrêmement fétide s'échappa du lit. Alors disparut la vision. Un Ange dit ensuite au Légat que Dieu l'avait rendu témoin de ce spectacle, pour l'avertir de ne pas imiter sur ce point la conduite du défunt ; car il devait lui succéder dans sa charge. — Un autre Pontife, trop occupé aussi d'élever aux honneurs ses amis charnels, vint à tomber dans une infirmité qui, par suite de la négligence des médecins, le conduisit aux portes du tombeau. Désespérant presque également du salut de son âme et de son corps, il dit à plusieurs qui entouraient sa couche d'agonie : Les médecins ont fait périr mon corps et mes amis ont perdu mon âme. Voilà la récompense qu'il reçut de ceux qu'il avait affectionnés selon la chair et promus aux dignités. De même aujourd'hui, beaucoup de religieux, consultant trop les inclinations naturelles, s'attachent, dans les élections des supérieurs et des officiers, aux choses de la chair et du démon plutôt qu'à celles de l'esprit et de Dieu ; ils pourvoient avec plus de sollicitude aux besoins du corps qu'aux nécessités pressantes de l'âme, et ils cherchent à goûter quelque consolation sur la terre comme si c'était le moyen d'arriver au ciel. . . . . .

Un troisième mal causé par l'ambition, c'est la promotion de sujets indignes. Sous l'impulsion d'un motif vicieux, des hommes incapables, quelquefois même méchants et ennemis de Jésus-Christ, sont pourvus de bénéfices ecclésiastiques ;

on pense alors plutôt au bien matériel de certaines personnes qu'au bien spirituel des Églises, on considère moins l'intérêt général que l'avantage privé; et ainsi les clercs ou les prélats sont les créatures des hommes et non les élus de Dieu. De là, le grand soin que plusieurs mettent à choisir pour leur maison des officiers qui leur soient utiles; mais ils s'occupent fort peu d'établir dans la maison du Seigneur des ministres doués de l'aptitude convenable ; car, hélas ! l'élection de ces derniers est négligée comme si elle n'était pas importante, tandis que les ministres des hommes ne sont presque jamais élus sans consultations préalables et sans mûres délibérations. O douleur ! On élève à la cléricature et aux bénéfices ecclésiastiques, même à des cures, des sujets moins capables que ceux qui se destinent à un art mécanique, ou à quelque autre métier de ce genre. Si quelqu'un veut embrasser une profession industrielle, il doit nécessairement savoir ou apprendre ce qui la concerne ; mais il n'est pas rare que des clercs n'aient pas la science de leur état. Et comment pourront-ils s'excuser sur leur ignorance, surtout s'ils ont été pourvus de dignités et de bénéfices à charge d'âmes ? Ce qui fait dire à saint Bernard (in Psal. Qui habitat) : « Quelle ignorance pourrait disculper celui qui fait profession d'enseigner les enfants, d'instruire les ignorants? Lorsqu'un tel homme est promu, le démon l'élève justement sur le pinacle du temple, et comme pour se moquer de lui : *Si tu es fils de Dieu*, lui dit-il, *jette-toi en bas* (Matth. IV, 6). Te voilà maintenant au nombre des enfants de Dieu, et aux yeux de ceux qui ne te connaissent pas tu parais être ce que réellement tu n'es point ; fais donc quelque chose qui t'attire des louanges, te procure de la gloire et te rende grand dans l'opinion des hommes : *jette-toi en bas*. Quoi de plus naturel à Satan que de solliciter à une chûte tout ministre indigne

de l'Église ? Et par le fait, de tels ministres réalisent toujours les paroles du démon ; car, en ne cherchant que les richesses, les honneurs et la gloire, ils se dégradent et s'avilissent de plus en plus chaque jour. Ceux qui les portent à une dignité quelconque, se trouvant eux aussi placés comme sur le pinacle du temple, se précipitent également à l'instigation du démon, lorsque, aveuglés par une affection trop charnelle ou par quelque cause vicieuse, ils condescendent aux désirs des ambitieux, en contribuant ou acquiesçant à leur promotion. Quand aux regards du peuple on fait monter un singe sur un toit ou un voleur sur une échelle, assurément ce n'est pas à leur honneur, mais à leur dérision ; ainsi en est-il d'un homme indigne élevé aux honneurs dans l'Église, car, comme l'a dit Sénèque : « C'est un sujet d'ignominie qu'une dignité chez un indigne. »

C'est pourquoi, selon saint Grégoire (Moral. lib. XXIV, cap. 30), « il faut qu'un supérieur veille attentivement sur les exemples qu'il donne à ses subordonnés ; car il doit pour ainsi dire donner autant d'exemples qu'il a de subordonnés. » « Voilà pourquoi, ajoute le même saint Docteur, nul ne doit prendre en main la direction de ses semblables, s'il ne sait pas leur servir de modèle par une conduite irréprochable ; et on ne doit pas élire pour corriger ses frères celui qui commet les fautes qu'il doit réprimer dans les autres ; car c'est une chose triste et déplorable de voir établi juge de la conduite d'autrui celui qui ne sait pas régler sa propre vie. » — C'est pourtant ce que l'on voit aujourd'hui dans beaucoup d'élections et de promotions, même parmi les religieux ; au mépris de la crainte de Dieu, Barrabas y a la préférence sur Jésus ; c'est-à-dire qu'on y rejette un sujet digne, vertueux, ami de Dieu, zélé pour son salut et pour celui des autres, tandis qu'à sa place on choisit un homme

pervers, ennemi du Christ, meurtrier de son âme et de celle des autres. Ainsi, tous ceux qui se rendent coupables dans de telles promotions, soit par leur coopération soit par leur adhésion, disent de fait ou de consentement comme les Juifs: *Nous ne voulons point celui-ci, mais Barrabas* (Joan. XVIII, 40). Ils doivent craindre par conséquent d'être séparés du Sauveur Jésus pour être associés à Barrabas, cet insigne larron. Les supérieurs élus dans de telles conditions deviennent pour leurs subordonnés une cause de ruine et de scandale plutôt que de résurrection et d'édification ; ils sont comme un levain funeste qui corrompt toute la masse des inférieurs soumis à leur autorité ; car lorsque le chef est malade, les autres le sont aussi ; mais leur maladie est comme incurable, parce qu'ils semblent atteints de celle qu'on appelle *noli me tangere ;* et comme on n'ose les toucher, ils ne peuvent être corrigés comme il le faudrait par ceux qui sont intéressés à leur guérison spirituelle. Voilà pourquoi beaucoup, hélas ! sont tombés du rang le plus élevé au plus infime, de premiers qu'ils étaient ils se trouvent maintenant les derniers, de maîtres ils sont devenus disciples, et plût à Dieu qu'ils le fussent du Christ et non de Satan ! Mais les hommes coupables de pareilles fautes ont bien à craindre que la justice méconnue par eux ne porte sa plainte au souverain Juge et que Celui-ci, accueillant la réclamation, n'appesantisse son bras, par un juste jugement, sur les prévaricateurs. Nous avons vu et nous voyons encore de nombreux exemples d'un semblable châtiment; mais il y a de ces malheureux tellement aveuglés qu'ils ne veulent pas reconnaître leurs défauts, source de ces fléaux, et c'est pourquoi ils s'en attirent souvent de plus terribles.

Quatrième mal, la pluralité des bénéfices. Il est des ecclésiastiques qui, ne se contentant pas d'un seul bénéfice,

veulent en occuper plusieurs au préjudice et au détriment des autres; et tandis que leurs confrères sont dans la nécessité ou la détresse, ils s'enivrent de pompes et de vanités; car tout ce qui augmente le superflu des riches accroît proportionnellement la disette des pauvres, de même que la multitude des serviteurs augmente la multitude des indigents. De là, l'adage vulgaire exprimé par ce vers d'Horace (in principio Epistol.)

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi,

c'est-à-dire, de l'ambition des rois les peuples sont victimes. Mais ce qui est surtout déplorable, c'est que parfois un clerc qui n'est pas même capable de recevoir un seul bénéfice en occupe plusieurs, et que celui qui pourrait à peine remplir un office tant soit peu important, s'approprie les revenus d'un grand nombre. La pluralité des bénéfices est pour ceux qui les possèdent, une occasion permanente de fréquents voyages et de nombreux manquements; le culte divin et la charité hospitalière en souffrent notablement; les Églises, privées par cela même des honneurs et des avantages dont elles jouissaient auparavant, éprouvent des pertes considérables sous le double rapport spirituel et temporel. Lors même qu'on aurait obtenu dispense à l'effet de posséder simultanément plus d'un bénéfice, pourrait-on jamais obtenir dispense par rapport à la perpétration des maux qui viennent d'être signalés? Ces maux sont en effet si graves que seuls ils suffisent pour damner un homme et précipiter le coupable dans l'enfer, où il souffrira des tourments comme plusieurs, parce qu'il aura possédé en même temps autant de bénéfices que plusieurs autres à la fois. D'après saint Bernard (in Ps. Qui habitat), le démon conduit ces mêmes

ecclésiastiques sur une montagne fort élevée, d'où il leur montre, comme au Sauveur, tous les royaumes du monde avec leur gloire ; et il promet de leur donner de pareils biens, s'ils se prosternent pour l'adorer. Effectivement, ne consultant que leur cupidité, après avoir obtenu un certain nombre de bénéfices, ils tombent à genoux devant Satan, lui rendent un culte, le vénèrent, le suivent comme un Dieu et vont s'abîmer avec lui dans les ténèbres.

A ce sujet, voici quelques exemples frappants. Pendant que Guillaume, évêque de Paris, était recteur de l'Université, il convoqua tous les docteurs pour leur proposer la question touchant la pluralité des bénéfices. Il fut démontré par une longue et habile discussion, qu'une seule personne ne pouvait, sans compromettre son salut éternel, retenir deux bénéfices dont l'un rapportait plus de quinze livres parisis. Cette décision fut admise par le susdit Guillaume et par tous les autres docteurs en théologie, à l'exception de deux d'entre eux, savoir : maître Philippe, chancelier de Paris, et maître Arnould qui fut ensuite évêque d'Amiens. Or, il arriva que ledit Philippe, se trouvant à l'agonie, le seigneur évêque Guillaume comme un bon pasteur vint le visiter, le pria d'abandonner son opinion singulière sur la pluralité des bénéfices, et de résigner tous les siens, un seul excepté, entre les mains de l'Église. Le moribond refusa, disant qu'il voulait expérimenter par lui-même si c'était là une cause de damnation. Il mourut dans cette disposition, et peu de jours après, il apparut à Guillaume, sous une forme hideuse et épouvantable, disant entre autres choses qu'il était damné pour avoir possédé simultanément plusieurs bénéfices.

Un autre clerc, très-versé dans les lettres, apparut aussi à quelqu'un après sa mort, et lui déclara qu'il était éternelle-

ment rëprouvé par la seule raison qu'il avait gardé deux prébendes en même temps. — Robert, cardinal de l'Église Romaine et docteur en théologie, interrogé à l'heure de la mort touchant le même sujet, répondit : Sur le point de quitter ce monde, j'affirme que c'est une faute mortelle et qui mérite l'enfer, de retenir plusieurs bénéfices. — Pierre le Chantre de Paris, personnage de sainte mémoire, a soutenu le même sentiment de vive voix et par écrit. — Le docteur Guillard, évêque de Cambrai, a confirmé la même opinion, en disant : Je ne voudrais pas pour tout l'or de l'Arabie conserver deux bénéfices pendant une seule nuit. — Bernard, autrefois pénitencier apostolique, rapporte que le Pape Grégoire IX d'heureuse mémoire, étant interrogé s'il pourrait en vertu de son autorité suprême accorder dispense aux détenteurs de plusieurs bénéfices, répondit : Je ne le puis que dans le cas où il faut soustraire les sujets aux vexations des détenteurs. Apparemment, il parlait de la sorte, parce que, comme nous l'avons fait observer, la pluralité des bénéfices entraîne après elle beaucoup de maux et de péchés graves et inévitables qu'aucune dispense ne saurait autoriser, car le péché ne peut être permis en aucun cas. Quel est donc celui qui, s'il est sage, s'abusera lui-même jusqu'à s'exposer à un si grand danger ? Il est vrai que les docteurs sont partagés entre eux de sentiments sur cette question; néanmoins, au jugement du plus grand docteur, saint Augustin, on pèche mortellement, en s'abandonnant au péril probable de commettre un péché mortel......

De l'ambition procède un cinquième mal qui est le défaut de résidence. Plusieurs, en effet, qui ne demeurent point aux lieux mêmes de leurs bénéfices, en perçoivent néanmoins les fruits, sans rendre aux Églises le service ou le travail qu'ils leur doivent. Ils se réjouissent et se vantent de

ce qu'ils ont un revenu de tant de florins, mais qu'ils craignent plutôt que ces florins ne les conduisent à l'enfer; car ils se flattent en vain de posséder un bénéfice ou de recevoir une rétribution, s'ils ne remplissent pas les fonctions ou les obligations qui en résultent. Et supposé même qu'ils soient dispensés à l'égard de la résidence, qui autorisera les fautes et les maux qui sont la suite inévitable de leur absence et de leur négligence ? Aussi, seraient-ils heureux d'avoir un vicaire qui les remplaçât dans les supplices, comme ils disent pour s'excuser qu'ils en ont un pour les remplacer dans leurs charges ; car ceux qui ne veulent pas résider dans leurs bénéfices, doivent s'attendre d'aller résider dans les tourments durant toute l'éternité. Les prélats et ceux qui ont charge d'âmes sont plus coupables sur ce point, parce que de leur absence résulte un plus grand péril. Parmi eux, il est peu de vrais pasteurs ; beaucoup sont des mercenaires, parce qu'ils ne cherchent point ce qui peut être utile aux âmes, mais ce qui peut être profitable à leurs propres intérêts, ce qui peut leur procurer de la fortune, de l'honneur ou quelque avantage temporel. A ces derniers conviennent bien ces paroles de saint Bernard (In illud Evang. Ecce nos reliquimus omnia) : « Malheur à toi, clerc sensuel et intéressé, tu trouveras la mort dans la bonne chère et dans les autres délices ; car tu t'engraisses et tu t'enrichis des péchés du peuple, comme si tes péchés personnels paraissaient ne pas suffire. Tu prétends percevoir, sans qu'il t'en coûte rien, les revenus ecclésiastiques ; mais mieux vaudrait pour toi labourer la terre et demander l'aumône. Il est assurément indigne de retirer de ses brebis le lait et la laine, celui qui n'a pas soin de paître et de garder son troupeau. Alors ce qui sert à sa nourriture et à son entretien devient la matière de son jugement et de sa réproba-

tion. Aveugle et insensé ! Pourquoi ton cœur est-il enivré de telles délices ? Pourquoi tes yeux sont-ils charmés de telles richesses ? Elles seront pour toi l'objet d'un sévère examen et la cause d'un châtiment rigoureux ; car tu seras forcé de payer pour toutes et pour chacune jusqu'à la dernière obole. »

Ils mangent les péchés de mon peuple, dit le Seigneur par la bouche du prophète Osée (IV, 8). Selon saint Bernard, « c'est comme s'il disait : Ils exigent pour l'expiation des péchés certaines sommes dont ils vivent sans exercer à l'égard des pécheurs la sollicitude requise....... Car où est celui qui, par ses prières, apaise la colère du Seigneur et qui, par ses discours, prépare la conversion des coupables ? Ils sont les ministres du Christ, et ils servent l'Antechrist ; les biens de Dieu leur procurent de l'honneur et ils ne rendent point d'honneur à Dieu. » A ce que dit ici saint Bernard ajoutons que quelques pasteurs, abandonnant leurs Églises et leurs brebis propres, desservent d'autres Églises, ou évangélisent des populations différentes ; mais cette raison n'excuse point leur négligence aux yeux du Seigneur ; car ils devront lui rendre compte jusqu'à la plus petite obole de tout ce qui a été confié à leur sollicitude. Ceux qui n'observent pas la loi de la résidence, croient pouvoir se justifier en alléguant qu'ils trouvent dans leurs Églises des rebelles, des tyrans ou des infidèles et autres semblables personnes. Or, c'est précisément ce motif qui les rend plus coupables ; car, lorsqu'ils voient le loup dans la bergerie, ils prennent la fuite, tandis qu'ils devraient plutôt rester à leur poste dans l'intérêt de leurs Églises et de ces mêmes personnes. C'est ainsi qu'aujourd'hui plusieurs qui ont charge d'âmes en religion, fuient le cloître comme une prison, et errant de tous côtés comme des vagabonds, parcourent la terre avec Satan comme s'ils craignaient peu de se voir un jour, les pieds

liés, précipités dans les ténèbres extérieures. Les premiers Pères de l'état religieux quittaient les villes et les palais, cherchaient la solitude, en disant avec saint Jérôme : La cité m'est une prison, et le désert un paradis. Ceux-ci qui font tout le contraire semblent dire du moins en eux-mêmes: Pour moi, le désert est un lieu de tourment, et la cité un séjour de délices. Aux religieux de cette sorte on pourrait très-bien appliquer le distique suivant qui a été composé pour servir d'épitaphe à un personnage cosmopolite :

Dum fuit in mundo, per mundum vixit eundo ;
Hæc postrema dies, hæc sibi prima quies.

C'est-à-dire, tant qu'il fut en ce monde, il fit le tour du monde ; le dernier jour de sa vie fut le premier moment de son repos.

Le sixième mal qu'enfante l'ambition, c'est l'abus des revenus ecclésiastiques. Plusieurs, ne craignant pas d'abuser des fruits des bénéfices, détournent à des usages superflus et illicites le patrimoine du Christ et le bien des pauvres. Quoiqu'un bénéficier remplisse ses obligations d'une manière utile, il ne doit cependant rien se réserver au delà de ce qui suffit à sa nourriture et à son entretien, le surplus appartient aux indigents. Saint Bernard exprime la même pensée en ces termes : « Que celui qui travaille avec zèle et avec fruit pour l'Église vive de l'autel, mais qu'il se contente d'y trouver les aliments et les vêtements dont il a besoin. Qu'il ne profite pas des revenus de sa charge pour vivre dans l'orgueil et le luxe, pour s'enrichir et s'agrandir ; qu'il n'emploie pas les biens de l'Eglise à se construire de superbes édifices, et à s'amasser des trésors ; qu'il ne les prodigue pas en dépenses vaines et inutiles ; qu'il ne s'en serve pas pour élever ses parents ou ses neveux. Ne pas donner

aux pauvres les choses qui leur sont destinées, c'est un crime qui va de pair avec le sacrilége ; car Dieu n'a pas voulu que les ministres de l'Évangile cherchassent dans leurs sublimes et saintes fonctions le faste et l'abondance, mais ce qui est indispensable pour vivre, c'est-à-dire pour sustenter et couvrir le corps, comme saint Paul l'explique d'ailleurs (I Corinth. IX, — I Tim. VI). » Le même saint Bernard ajoute : « Qu'ils sont rares de nos jours ceux qui ne poursuivent pas leur intérêt personnel ! Ils aiment les revenus ; ils ne peuvent aimer également le Christ, parce qu'ils ont voué un culte à l'argent !.... De là vient que l'Église est délaissée dans l'indigence et le dénûment, son aspect est vil et misérable, elle paraît sans vigueur et sans beauté. C'est pourquoi de notre temps, non-seulement on n'orne plus, mais on dépouille cette Épouse du Sauveur ; on ne la garde pas, on la perd ; loin de la défendre, on l'expose ; au lieu de l'instruire, on la prostitue ; on ne nourrit plus ses ouailles, on les immole et on les mange. C'est de tels ministres que le Seigneur a dit : *Ils dévorent mon peuple comme un morceau de pain* (Ps. XIII, 7). *Ils ont consumé Jacob, et désolé sa demeure* (Ps. LXXVIII, 7). » Voilà les propres paroles de saint Bernard.

Le monastère présente aujourd'hui le même spectacle que l'Église. On voit des religieux abuser des biens conventuels et rivaliser de jouissances et de luxe avec les riches mondains. Pour leur vêtement, ils recherchent ce qu'il y a non pas de plus utile, mais de plus fin, et ce qui est propre à flatter l'orgueil plutôt qu'à préserver du froid. Quant à leur nourriture, s'ils s'abstiennent de viandes, ils s'en dédommagent par la délicatesse et la variété des autres mets. Ce n'est pas là retrancher les délices, dit saint Prosper, c'est seulement les échanger. Ce n'est pas pratiquer la morti-

fication, ajoute saint Augustin, c'est entretenir la volupté. Ces hommes sensuels ne comprennent pas qu'avec de telles amorces ils avalent l'hameçon, et que chaque délectation leur attirera un châtiment nouveau, de sorte que plus ils se seront adonnés à la vanité et à la mollesse, plus ils éprouveront de tourment et de douleur. Plût à Dieu que ces considérations fissent impression sur les ministres mercenaires et sur les faux pasteurs, qui déploient plus de sollicitude pour leur propre personne bien portante d'ailleurs que pour leurs sujets malades, et qui montrent plus de préoccupation pour leurs plaisirs que pour les besoins de leurs subordonnés. Aussi, Dieu châtie souvent ces misérables d'une manière terrible ; mais ils ne veulent pas reconnaître d'où viennent ces fléaux ; car, semblables à des enfants battus, ils se plaignent souvent des coups qui leur sont infligés, mais ils s'inquiètent peu des raisons pour lesquelles ils sont frappés. Quelquefois même Dieu permet justement que dans leurs nécessités ils soient abandonnés des autres, de façon qu'ils en soient traités comme ils les ont traités eux-mêmes. Plût au ciel que cette expérience les rendît sages, les instruisît et les portât à réformer leur conduite !

Un septième mal que souvent l'ambition joint au précédent, c'est le vice maudit de la curiosité dont tous les serviteurs de Dieu doivent se garder comme du venin du serpent. Ceux qui font ou qui emploient des choses curieuses, travaillent et vivent pour le monde; car de tels objets servent à l'ornement du siècle et tournent à l'offense du Créateur. Mais celui qui veut conserver sa conscience pure, craint habituellement de contracter une telle souillure, soit dans ce qu'il fait, soit dans ce qu'il emploie. La curiosité est vraiment à la fois un grand péril et un grand vice : 1° Elle fait dépenser en vanités injurieuses au Seigneur un temps pré-

cieux qu'il nous a donné uniquement pour le louer ; car un ouvrage curieux occupe beaucoup plus longtemps qu'il ne faudrait, et aucune personne sage n'ignore que ce ne soit là un mal réel. — 2° Une chose curieuse est pour celui qui la fait une cause de vaine gloire et d'ostentation. Que de fois il y pense et y repense ! il en occupe son esprit lors même qu'il interrompt son travail et quand il doit s'appliquer aux divins exercices. Sans cesse il considère ce bel ouvrage, d'où il prend sujet de s'estimer et de se louer lui-même, en même temps qu'il conçoit le désir d'être estimé et loué des autres.— 3° Un objet de curiosité devient à celui pour qui il est fait une occasion d'orgueil ; il est comme une huile qui entretient et allume de plus en plus le feu de la superbe ; car, de même que les objets rudes et grossiers portent à l'humilité, les objets beaux et agréables excitent à l'orgueil. — 4° La curiosité détourne l'âme de Dieu, parce que, comme le dit saint Grégoire (Moral. lib. XVIII, cap. 6), plus on s'attache aux choses inférieures, plus on s'éloigne du souverain Bien. — 5° La curiosité, c'est en d'autres termes, la concupiscence et la volupté des yeux ; car ce qui en fait l'objet paraît ne servir qu'à satisfaire la vue, et conséquemment à distraire l'esprit. — 6° La curiosité est pour un grand nombre d'autres un piége où ils trouvent leur ruine ; car, en considérant de pareils ouvrages, on peut pécher de plusieurs manières, soit par des regards de complaisance ou de convoitise, soit par des paroles de médisance ou de détractation, soit en donnant aux autres sujet de scandale ou de mauvais exemple. Pensez donc combien de fois Dieu peut être offensé avant que cet objet soit détruit. Celui qui a exécuté ou fait exécuter un tel ouvrage, est cause et par conséquent responsable de toutes ces mêmes offenses faites à la Majesté divine. D'après cela, voyez quelle multitude de maux engendre la curiosité.

Enfin, un autre grand mal, c'est que la curiosité est directement contraire à la pauvreté ; elle est l'indice d'un esprit léger, vain et inconstant, et le signe de l'orgueil caché dans le cœur. Ce vice de la curiosité se trouve néanmoins non-seulement parmi les clercs, mais aussi dans les religieux. Car plusieurs d'entre eux, abandonnant la simplicité et l'humilité des anciens Pères qu'ils semblent mépriser, admettent des nouveautés séculières dans beaucoup de choses appartenant à l'usage ordinaire, et, sous prétexte de progrès, introduisent dans la religion le démon du changement avec ses satellites. C'est pourquoi ils ne paraissent pas être les fils légitimes, mais plutôt les enfants dégénérés de cette même religion qu'ils outragent et qu'ils corrompent, en se permettant d'y établir des curiosités et des innovations étrangères aux anciennes et respectables pratiques de leurs saints prédécesseurs. Au reste, tels ils sont eux-mêmes, telles sont aussi leurs œuvres, suivant le proverbe vulgaire exprimé par ce vers latin :

Qualis erat mulier, tale coquebat olus.

Ils sont donc les ouvriers de Satan, puisqu'ils font sa volonté, en faisant son œuvre. En conséquence, on ne doit pour rien au monde exécuter ou accepter, même gratuitement, de pareils ouvrages, parce qu'on ne doit pour aucun motif consentir au péché, et qu'on doit éviter de toute manière ce qui peut offenser Dieu. En effet, selon saint Anselme (de Conceptu Virg.), tout péché, étant une prévarication qui outrage Dieu, ne peut jamais être permis à l'homme, quand même tout ce qui n'est pas Dieu devrait périr infailliblement. Il est donc étonnant qu'une chétive créature qui a été formée de la boue et qui sera réduite en cendre, ose si présomptueusement se révolter contre le Créateur tout-

puissant. « Eh quoi ! s'écrie saint Bernard (Serm. 6 in Cant.), *Dieu touche de sa foudre les montagnes qui disparaissent en fumée* (Ps. CIII, 32), et cependant une vile poussière qu'un léger souffle peut disperser, sans qu'elle puisse jamais se réunir, ne craint pas d'insulter une Majesté si redoutable ! » Concluez de là que si, sous aucun prétexte, il ne vous est permis de faire des choses purement curieuses, combien plus coupables vous êtes, si vous les faites de votre propre mouvement, par seule complaisance, préférant ainsi satisfaire la créature plutôt que le Créateur.

Les considérations précédentes nous font voir à quels graves et nombreux périls sont exposés aujourd'hui les ecclésiastiques, quels immenses scandales ils donnent au monde et quelle funeste persécution ils suscitent dans l'Église ; car ils en sont eux-mêmes les vrais persécuteurs par leurs vices et leurs mauvais exemples. Ils répandent le sang de la manière la plus criminelle, lorsque, autant qu'il dépend d'eux, ils tuent le Christ dans l'homme. Ce qui fait dire à saint Bernard (Serm. 1 de Convers. Pauli) : « Si le Seigneur versé son propre sang pour la rédemption des âmes, ne vous paraît-il pas soulever une persécution plus meurtrière, celui qui, par ses suggestions perfides, ses pernicieux exemples, ses sujets de scandales, détourne ces mêmes âmes du divin Sauveur qui les a rachetées à un si haut prix ? Est-il, je vous le demande, un laïque qui cherche les biens temporels avec plus d'avidité que certains clercs, et qui, après avoir acquis ces mêmes biens, en use d'une manière plus frivole ? En voyant le luxe qui règne dans l'ameublement de ces clercs, les laïques ne sont-ils pas invités à aimer le monde plutôt qu'à le mépriser ? *Médecin, guéris-toi toi-même*, peuvent-ils dire (Luc. IV, 23). Vous prêchez qu'il faut dédaigner le monde, commencez vous-mêmes par

le dédaigner et vos exhortations à cet endroit porteront mieux leur fruit. Donnez à votre voix l'accent de la vertu, mettez votre conduite en harmonie avec votre prédication, et aussitôt, passant pleine de vie par votre bouche, *la parole de Dieu deviendra efficace et plus pénétrante qu'un glaive à double tranchant* (Heb. IV, 12). Mais hélas ! il n'en est point ainsi ; le prêtre est devenu tel que le peuple ; l'un et l'autre aiment le monde et convoitent ses biens. Tous les deux désireraient posséder l'univers entier, le laïque toutefois en travaillant, mais le clerc sans rien faire. Ce dernier veut partager les richesses et les jouissances des hommes, mais il refuse de supporter leurs labeurs et leurs fatigues ; il consent volontiers à pécher comme les autres, mais non pas à être châtié avec eux ; aussi il est à craindre qu'il ne soit tourmenté avec les démons. En présence d'un pareil clergé, comment les mondains ne dissiperaient-ils pas leur fortune, en vivant dans le luxe ? Comment ne courraient-ils pas après les vanités et les agréments du siècle ? Comment n'étaleraient-ils pas un orgueil insolent, lorsqu'ils contemplent le faste superbe des clercs ? Car, sous les yeux de tous, ceux-ci n'abusent-ils pas impudemment des aumônes des pauvres ? Au lieu de consacrer le patrimoine de la croix du Christ à l'acquisition des livres nécessaires aux églises, ils l'emploient à satisfaire leurs passions, à nourrir des chiens et à équiper des chevaux. En vérité, *les pierres du sanctuaire sont dispersées sur tous les carrefours des places publiques* (Thren. IV, 1). Ces pierres du sanctuaire que l'on trouve à l'entrée des places publiques sont les prêtres ; car, par leurs mauvais exemples, ils apprennent aux peuples à suivre les voies larges qui conduisent à la mort et précipitent dans les abîmes de l'enfer. Le mal qu'éprouve la tête se communique

aux membres, de sorte que la sainte Église peut de nos jours pousser ce cri de douleur : *Voilà qu'au sein de la paix, j'ai ressenti la plus grande amertume* (Is. XXXVIII, 17). Aujourd'hui, en effet, s'est élevée contre cette Épouse du Christ une persécution telle qu'elle n'en a point essuyée de plus redoutable depuis son origine. Le démon l'a poursuivie de différentes manières jusqu'à présent, mais jamais avec un art aussi dangereux que maintenant ; car dans aucun autre temps la perdition des Chrétiens n'a été plus nombreuse, ni la transgression des préceptes divins plus libre et plus impunie. Satan a persécuté l'Église par les tyrans lorsqu'elle naissait, et par les hérésies lorsqu'elle grandissait ; maintenant qu'elle est joyeuse et florissante, il la persécute par la corruption des mœurs. » C'est en ces termes véhéments que saint Bernard flétrit les désordres contemporains...

L'état actuel de l'Église démontre la triste vérité de ce langage ; car jamais les trois maux qui sont dans le monde, c'est-à-dire l'orgueil, l'avarice et la luxure, n'avaient dominé à un plus haut degré parmi les clercs et les prélats... Or de ces trois plaies faites au cœur de l'humanité sortent tous les autres maux qui travaillent le siècle, comme saint Jean l'atteste par ces paroles (I Ep. II, 16) : *Tout ce qu'il y a dans le monde est concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie.* — Si quelqu'un s'irrite du tableau qui précède, il prouve par là qu'il s'y reconnaît lui-même ; car beaucoup s'indignent contre la vérité lorsqu'on la leur présente, et comme ils ne peuvent se soustraire à son évidence, ils répondent que leur conscience ne leur reproche rien à cet égard ; mais ils ont une conscience mauvaise, parce qu'elle est contraire à la vérité et à la droite raison.

A cette occasion, on doit noter qu'il y a quatre sortes de consciences, savoir deux bonnes et deux mauvaises. — La première est bonne et tranquille ; c'est celle de l'homme qui se punit d'avoir commis des péchés et qui se garde soigneusement d'en commettre de nouveau. Le Psalmiste en fait l'éloge, quand il dit : *Heureux l'homme à qui Dieu n'a pas imputé son péché* (Ps. XXXI, 2) ; car tout ce que Dieu a décrété de ne point imputer est comme s'il n'avait jamais existé. — La seconde sorte de conscience est bonne aussi, mais en même temps troublée ; c'est celle qui se soutient non pas au milieu des douceurs, mais dans les amertumes, nonobstant les répugnances de la sensualité ; c'est pourquoi il lui paraît dur et pénible de suivre la voie droite, de mener une vie sobre, de s'astreindre à de longues veilles et à de fréquentes oraisons, de se couvrir d'un vêtement grossier, d'user d'une nourriture frugale ; elle se retient néanmoins par le frein salutaire d'une crainte religieuse. Ceux qui la suivent entendront le Sauveur leur dire comme aux Apôtres : *C'est vous qui êtes demeurés avec moi dans mes épreuves* (Luc. XXII, 28) ; c'est aussi de chacun d'eux que le Seigneur a dit : *Je suis avec lui dans la tribulation* (Ps. XC, 15). — La troisième sorte de conscience est mauvaise et troublée ; elle craint moins de commettre le péché que d'être surprise en faute, elle redoute moins l'offense de Dieu que la honte du mal. En parlant d'elle le Prophète royal a dit : *Le pécheur s'est trouvé pris dans les œuvres de ses mains* (Ps. IX, 17). *Couvrez d'ignominie leurs visages, et ils loueront votre nom, Seigneur* (Ps. LXXXII, 17). — La quatrième sorte de conscience est tout à la fois mauvaise et tranquille, et par cela même souverainement dangereuse. Elle n'appréhende ni d'offenser Dieu, ni de scandaliser le prochain; *lorsqu'elle est des-*

cendue dans le profond abîme du péché, elle méprise tout (Prov. XVIII, 3), et reste sans inquiétude dans le mal. Or, il n'est rien qui provoque autant la vengeance du Juge suprême que de pécher sans remords et de ne pas vouloir sortir du mal. Telle est la conscience de ceux qui se jettent dans les voies de l'erreur et du vice sans se laisser convaincre et toucher ni par l'Écriture sainte ni par la raison ; au mépris de la crainte de Dieu, ils disent que leur conscience ne leur reproche rien, comme s'ils pensaient qu'au jour du jugement Dieu approuvera les caprices de leur volonté et abandonnera les règles de sa justice.

Prière

Seigneur Jésus, qui résistez aux superbes et favorisez les humbles, accordez votre grâce dans le temps et votre gloire dans l'éternité à tous ceux qui, pour le bien de l'obéissance, acceptent et gardent, avec modestie et sans ambition, l'état de dignité où vous les avez élevés et le pouvoir de direction que vous leur avez conféré. Résistez aux ambitieux, en obstruant leurs voies d'épines, de peur qu'ils n'y prospèrent, et afin qu'ils n'éprouvent plus de satisfaction à commander aux autres hommes, ni de plaisir à jouir d'honneurs privilégiés ; mais qu'ainsi éclairés d'en haut et rentrant en eux-mêmes, ils renoncent à ce vice pernicieux de l'ambition ; et enfin, après les avoir convertis, que votre miséricorde les préserve de l'éternelle perdition. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXIX

JÉSUS-CHRIST MARCHE SUR LA MER ET Y FAIT MARCHER SAINT PIERRE

Matth. XIV, 24-36. — Marc. VI, 47-56. — Joan. VI, 17-21.

Pendant que le Seigneur priait seul sur la montagne, une tempête s'éleva sur la mer, et les flots courroucés agitaient violemment la petite barque dans laquelle les disciples étaient montés ; ceux-ci se fatiguaient à ramer, *parce que le vent leur était contraire* (Matth. XIV, 24). Concluez de là combien il faut redouter l'absence du Sauveur, parce que ceux qui sont privés de sa compagnie sont exposés aux tentations. Considérez donc avec compassion les Apôtres livrés à la détresse et affligés par la tribulation ; car la tempête les investit en même temps que l'obscurité les enveloppe, et leur divin Maître n'est pas avec eux. Mais, *voyant qu'ils luttaient* depuis longtemps *contre les vagues*, le Seigneur eut pitié d'eux ; *vers la quatrième veille de la nuit*, il descendit de la montagne, *et vint vers eux en marchant sur les eaux*.—Chez les Romains, la nuit était divisée en quatre parties que l'on appelait veilles ; car c'était l'espace de temps pendant lequel les sentinelles chargées de garder un camp étaient obligées de rester éveillées jusqu'à ce que d'autres vinssent les relever à leur tour. Chaque veille durait trois heures ; elles commençaient à six heures du soir et se succédaient jusqu'à six heures du matin. La première était nommée *conticinium*, parce qu'alors tout commence à rentrer dans le silence pour reposer dans le sommeil ; la seconde, *intempestum*, parce que ce n'est pas encore le temps de se lever pour le travail ; la troisième, *gallicinium*,

parce qu'à ce moment le coq s'éveille pour chanter; la quatrième, *antelucanum*, parce qu'elle précède immédiatement le jour naissant. — Les Apôtres étaient donc restés en danger, pendant presque toute la nuit, puisque Jésus ne vint à eux que vers la dernière heure. Ainsi, quoiqu'il diffère quelque temps de nous secourir dans l'affliction, il ne manque pas de nous consoler enfin, et de nous assister avant que nous périssions. Le Seigneur, dit saint Théophile, permit que ses disciples fussent exposés au danger, pour leur apprendre à souffrir, et il les y laissa pendant toute la nuit, pour leur montrer qu'ils devaient attendre sa grâce avec résignation et ne pas espérer leur délivrance dès le début de la tentation. Jésus-Christ ne voulut pas aider ses disciples dès le commencement, mais à la fin du péril; de même aussi, quelquefois, il semble nous abandonner au milieu des tentations, afin que nous devenions plus forts par les épreuves mêmes, et que nous recourrions à lui seul, comme pouvant nous délivrer quand tout semble désespéré; car les grâces divines nous arrivent lorsque toutes les ressources humaines sont devenues inutiles.

Contemplons maintenant ici notre divin Sauveur; bien que harassé par les fatigues d'une longue veille passée dans l'oraison, il descend, seul, pendant les ténèbres de la nuit, les flancs escarpés d'une montagne rocailleuse; compatissons amoureusement à ses peines et à ses labeurs. Voyez comme il marche sur la mer d'un pas ferme, sans y enfoncer non plus que sur terre; ce n'est pas que son corps perdant sa gravité fut devenu subtil, ou que l'eau perdant sa fluidité fut devenue solide; mais la créature avait reconnu en lui le Créateur, à la puissance duquel sont soumises toutes les tribus et les nations de l'univers. En cette circonstance, il agit contrairement aux lois physiques, comme quand sa Mère

l'enfanta sans cesser d'être vierge, et comme lorsqu'il entra sans ouvrir les portes dans le lieu où ses disciples étaient renfermés, après sa résurrection. Jésus s'approcha de la barque ; *mais les disciples troublés à cette vue* jetèrent un cri de frayeur, *disant que c'était un fantôme*, c'est-à-dire l'apparition de quelque vaine image ou de quelque malin esprit qui venait pour leur nuire. Cependant, puisqu'ils avaient vu leur Maître opérer de si grands miracles, ils devaient croire qu'il pouvait bien aussi marcher sur les eaux. Et, comme ils montraient en cette occasion une foi faible, *il voulait les dépasser*, c'est-à-dire il semblait vouloir passer outre (Marc. VI, 48) ; c'est ainsi qu'après sa résurrection, marchant avec deux disciples, *il feignit d'aller plus loin*, parce qu'il n'était pas reconnu (Luc. XXIV, 28). De telles apparitions se font ordinairement d'une manière conforme aux dispositions intérieures de ceux qui en sont témoins. C'est pourquoi, sur la mer de Galilée, *il voulait dépasser les disciples* pour cette heure, afin que la grâce différée devînt plus agréable, et que la délivrance désirée causât plus de joie ; sur le chemin d'Emmaüs, *il feignit* également *d'aller plus loin*, afin d'accroître le désir des deux voyageurs. Mais le Seigneur miséricordieux ne voulut pas les laisser plus longtemps dans l'inquiétude, de peur qu'ils ne fussent accablés d'épouvante ; comme *il est proche de tous ceux qui l'invoquent en vérité* (Ps. CXLIV, 18), il les rassura tout aussitôt, en leur disant (Matth. XIV, 27) : *Ayez la confiance* de votre délivrance, ne perdez pas l'espoir dans votre détresse ; *c'est moi* votre libérateur, et non pas un fantôme, *Ego sum ; ne craignez point*, parce que je puis vous arracher au péril du naufrage. Selon la remarque de saint Jérôme (in cap. XIV Matth.), Jésus-Christ ne dit pas qui il est ; car, au seul son de sa voix qui leur était familière, ils pouvaient aisément

reconnaître leur Maître ; ou bien il voulait leur faire comprendre que c'était lui-même qui avait dit à Moïse : *Je suis Celui qui est*, *Ego sum qui sum* (Exod. III, 14). A cause des ténèbres, dit saint Chrysostôme (Hom. 51 in Matth.), les disciples du Sauveur ne reconnurent point sa personne d'abord, mais dès qu'ils entendirent sa voix, leur frayeur cessa. Suivant le conseil de saint Théophile, lorsque les hommes ou les démons s'efforcent de nous ébranler et de nous épouvanter, écoutons la voix de Jésus-Christ qui nous dit : *C'est moi*, *ne craignez point ;* comme s'il disait : Je suis votre Dieu, toujours présent à vos côtés, afin de vous secourir dans tous vos besoins. Que de fausses terreurs ne vous fassent point perdre confiance en moi.

A la voix de son bon Maître, saint Pierre, sentant se ranimer en son cœur la vive affection qu'il avait pour lui, désira s'en rapprocher le plus promptement possible. *Maître*, s'écria-t-il, *si c'est vous* notre Libérateur et notre Sauveur, *ordonnez que j'aille à vous sur les eaux* (Matth. XIV, 28). Comme s'il disait, remarque saint Jérôme (ibidem) : Commandez, et les eaux s'affermiront sous mes pas, et mon corps naturellement pesant deviendra assez subtil pour ne pas s'y abîmer. Le Seigneur lui fait signe de la voix et du geste de venir le rejoindre ; Pierre alors, plein de confiance en la puissance de son Maître, s'élance de la barque dans la mer et s'avance vers lui en marchant sur les eaux. Heureux transport qui, par un généreux mépris, lui fait surmonter les eaux inconstantes de la prospérité mondaine ! Plus heureux encore le terme qu'il se propose, en voulant s'unir à Jésus, le Sauveur des âmes ! L'Apôtre désirait avec un tel empressement la compagnie du Christ, qu'il ne pouvait attendre son arrivée jusque dans la barque ; aussi court-il à sa rencontre sur la mer, parce que la grandeur de l'amour

lui fait oublier la gravité du péril. En toutes circonstances, saint Pierre a montré une foi vive et ardente; et certes, s'il n'eût pas eu une confiance pleine et entière en son Maître, il ne se serait pas hasardé sur une mer très-profonde et très-agitée. Mais il savait que Jésus n'était pas moins puissant sur la mer qu'il ne l'était sur la terre. D'ailleurs, cette circonstance rendit le miracle plus éclatant; car la toute-puissance de la divinité que Jésus possédait non-seulement le fit marcher lui-même sur les eaux, mais encore y fit marcher vers lui son Apôtre.

Tout à coup un vent violent s'élève. Pierre saisi de frayeur chancelle par suite de la faiblesse humaine, et parce qu'il commence à douter, il commence à enfoncer (Matth. xiv, 30). Une foi supérieure l'avait élevé sur l'abîme dans lequel l'entraîne maintenant la fragilité naturelle. Jésus-Christ, pour montrer sa puissance divine, l'avait fait marcher avec lui sur les eaux; mais ensuite il permet qu'il s'y enfonce, pour lui faire connaître sa propre infirmité, de peur qu'un sentiment d'orgueil ne le portât à s'égaler ou à se comparer à Dieu. Pierre est donc un instant exposé à la tentation, afin que, recourant à la prière, il sente sa foi augmenter avec la confiance d'être délivré par le secours de Dieu seul. En effet, voyant qu'il allait être submergé, il invoque aussitôt le Seigneur qui, le prenant par la main, le remet dans la barque, en lui disant : *Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté* (Matth. xiv, 31)? Pierre prouvait bien que sa foi n'était pas parfaite, en redoutant la violence des vents, lorsque la parole de son Maître le faisait marcher sur la surface des eaux. Aussi, dit saint Chrysostôme (Hom. 31 in Matth.), pour montrer à Pierre que s'il courait du danger, ce n'était point à cause de l'impétuosité du vent, mais à cause de l'imperfection de sa confiance, Jésus lui dit :

Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté? Ce reproche attestait que le vent n'aurait pu être nuisible, si la foi avait été inébranlable. La foi de Pierre était modique relativement à celle qu'il aurait dû avoir, mais qu'elle était grande et ardente comparativement à celle que nous avons! En effet, d'après l'explication de saint Jérôme (in cap. xiv Matth.), si l'Apôtre qui avait demandé avec tant de confiance au Sauveur d'aller à lui sur les eaux, mérita néanmoins, parce qu'il eut peur un instant, d'entendre cette réprimande: *Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté?* quel reproche ne méritons-nous pas, nous qui n'avons pas même la plus petite partie de cette foi modique?

Jésus ensuite monta sur la barque; aussitôt le vent cessa, la tempête disparut, et tout rentra dans le calme (Matth. xiv, 32). Il montrait ainsi qu'il était le maître de l'air, comme il avait prouvé, en marchant sur les eaux, qu'il est le maître de la mer. D'où nous devons conclure que, si Dieu permet que nous soyons quelque temps affligés, c'est pour éprouver notre vertu; mais il ne nous délaisse pas jusqu'à la fin dans la nécessité, il fait auparavant sentir sa présence miséricordieuse. *Aussitôt*, par un nouveau miracle, *la barque aborda au lieu* où ils allaient, c'est-à-dire à la ville de Bethsaïde, dans le pays de Génézareth (Joan. vi, 21). Saint Jean n'affirme pas le contraire en disant que les disciples traversèrent la mer pour venir à Capharnaüm; car Bethsaïde et Capharnaüm sont deux villes voisines l'une de l'autre sur le même rivage. Peut-être même que les disciples abordèrent entre les deux; ou bien, poussés par le vent, ils vinrent d'abord à Capharnaüm et de là passèrent à Bethsaïde. Ainsi, du désert où Jésus venait de rassasier la multitude qui le suivait, ils étaient arrivés à Bethsaïde, en traversant la mer qui l'en sépare. Nous lisons plusieurs fois dans l'Évangile que la

barque des disciples fut assaillie par les vents et ballottée par les flots, mais nous ne voyons nulle part qu'elle ait été submergée ; car Dieu vient toujours au secours des siens dans leurs tribulations, selon la promesse qu'il leur a faite de ne jamais les abandonner. Aussi, saint Bernard dit (in Psal. *Qui habitat*) : « Quelque grandes que soient les épreuves, ne pensez pas être abandonnés ; mais rappelez-vous cette parole du Seigneur : *Je suis avec celui qui est dans la tribulation* (Ps. xc, 15). Que pouvez-vous alors demander autre chose ? N'est-il pas plus avantageux pour vous d'être dans les peines et les afflictions, pourvu que le Seigneur soit avec vous, que de jouir sans lui des honneurs, des joies et des plaisirs du siècle ? »

Dans un sens mystique, la barque où sont les disciples est la figure de l'âme fidèle ou de l'Église catholique qui, en naviguant de toutes ses forces vers la patrie céleste, est assaillie et bouleversée par les persécutions et les tentations du monde. Ces tempêtes viennent tantôt des tyrans, tantôt des hérétiques, quelquefois même des faux frères ou mauvais Chrétiens. Les vents contraires représentent le souffle des esprits malins. Les disciples ramant avec effort sont les vrais fidèles qui mettent tout en œuvre pour parvenir au port du salut. Le Seigneur, témoin des peines et des fatigues que la piété leur fait supporter, les soulage, les console et quelquefois même les délivre d'une manière éclatante ; car il ne leur refuse jamais son assistance, quoiqu'il la diffère pour un temps; et s'il les laisse momentanément affligés, il ne les abandonne jamais. Jésus qui, à l'approche du jour, vient sur les eaux de la mer calmer les inquiétudes de ses disciples, nous montre que, quand l'homme agité par les tentations élève vers le ciel un regard suppliant, le Seigneur paraît et, comme le soleil naissant, dissipe les ténèbres des

erreurs, éloigne les périls des tentations, et par sa présence établit dans l'âme le calme et la paix. Tous les disciples dans la barque mettent la main à l'œuvre pour échapper au danger qui les menace ; de même dans l'Église ce ne sont pas les Chrétiens oisifs ou efféminés, mais seulement les fidèles courageux et constants dans la pratique des bonnes œuvres, qui parviendront au port du salut éternel.

Selon le sens moral, la mer c'est le monde ; la barque est la pénitence ou la croix du Sauveur ; l'agitation des flots est le tumulte des passions excitées par le souffle des démons. Les disciples sont seuls dans la barque, parce que la pénitence, ou participation à la croix et à la Passion de l'Homme-Dieu, ne convient qu'à ses vrais disciples. Jésus n'est pas dans la barque parce qu'il n'a pas besoin de pénitence, lui qui a foulé aux pieds les vagues de la concupiscence. Selon saint Jérome (Epist. ad Demetriadem), cette pénitence est la seconde planche après le naufrage, sans laquelle nul ne peut aborder au rivage de l'éternité bienheureuse. Jésus, auteur du salut, rétablit le calme en apaisant les tentations, et le peuple est saisi d'admiration parce que jusqu'alors il n'avait point goûté une pareille tranquillité intérieure, car *il n'y a point de paix pour les impies* (Is. XLVIII, 22). Saint Pierre, marchant sur la mer, n'eut rien à craindre de l'eau mais du vent qui faillit le faire submerger. De même ceux qui voyagent sur la mer de ce monde n'ont rien à craindre des richesses qu'ils foulent aux pieds avec un généreux mépris ; mais ils doivent redouter le péril auquel les expose le vent de l'orgueil excité par ce mépris même. C'est ce péril que doivent appréhender ceux qui, ayant embrassé une vie pénitente ou la profession religieuse, ont quitté les biens terrestres, pour s'élever au-dessus des eaux et des flots de ce monde par les affections et les désirs du ciel ; si le vent de

la superbe venait à troubler leur âme, ils risqueraient de perdre tout mérite. C'est en ce sens qu'il a été dit à nos premiers parents : *Dominez sur toutes les créatures qui se meuvent sur la terre* (Gen. I, 28).

Dans un autre sens moral, ce navire est la figure du corps humain dans lequel l'âme, renfermée comme un pilote dans son vaisseau, est souvent agitée et battue par les flots de la colère, de la concupiscence et des autres passions qu'excitent nos propres organes. Quelquefois même elle est en danger de succomber, car les mouvements des passions vont jusqu'à bouleverser le jugement de l'intelligence. Mais, *vers la fin de la quatrième veille*, lorsque le jour approche, *Jésus vient* à son secours ; c'est-à-dire quand l'homme fatigué élève ses regards intérieurs vers la lumière suprême qui est Dieu même, l'impétuosité des passions s'affaiblit ; il commence à goûter le repos du cœur, et ne tarde pas à aborder au rivage du salut où il est délivré de toutes ses faiblesses. Admirons le triple miracle qui s'opère ici : Jésus marche sur la mer, la tempête est subitement apaisée, et la barque encore éloignée du rivage y est transportée instantanément ; de même le Chrétien qui possède Jésus-Christ dans son cœur surmonte la mer du siècle, calme la tempête de la tribulation et arrive promptement à la terre des vivants. Saint Augustin dit également (Serm. 13, de Verbis Domini) : « La mer figure le monde, les vents et les tempêtes représentent nos passions. Si vous aimez Dieu, vous marchez sur la mer en foulant aux pieds l'orgueil du monde. Si au contraire vous aimez le monde, il vous engloutit ; car il ne sait point porter, il ne sait que dévorer ses amateurs. Mais votre cœur est-il troublé par les flots des passions, pour en triompher invoquez Jésus-Christ comme Dieu même. Mettant en lui toute votre confiance, apprenez à surmonter le siècle. Si vos

pas mal affermis chancellent, si vous vous sentez entraînés dans l'abîme, criez comme les disciples: *Seigneur, sauvez-nous nous périssons* ; répétez, nous périssons, afin de ne pas périr; car Celui-là seul qui pour vous a subi la mort dans sa chair, peut vous délivrer de la mort du péché. » Ainsi parle saint Augustin. Le Vénérable Bède ajoute (in cap. VI Luc.) : « Si le vent cessa avec la tempête, lorsque le Sauveur monta dans la barque, nous ne devons pas en être étonnés ; car toutes les fois que Dieu vient dans un cœur par sa grâce et par son amour, les guerres que lui livrent le monde, les vices et les démons ne sont-elles pas aussitôt apaisées ? » « Si nous voulons, dit encore saint Théophile, recevoir Jésus-Christ dans notre barque qui est notre cœur, nous serons promptement transportés vers le rivage après lequel nous soupirons, c'est-à-dire au ciel, notre véritable patrie. »

Le Seigneur et ses disciples, ayant traversé la mer, vinrent dans la terre de Génézareth, ainsi appelée parce qu'elle avoisine le lac de ce nom (Matth. XIV, 34). Les habitants de cette contrée reconnurent Jésus, les uns par ce qu'ils en avaient appris de la renommée, les autres parce qu'ils l'avaient vu lui-même en personne (Ibid. 35). Ils allèrent alors dans tout le pays chercher les malades, et les amenèrent à Jésus, afin qu'ils eussent l'avantage de toucher au moins le bord de son vêtement ; car ils savaient qu'il pouvait les guérir ; et en effet, ils furent soulagés de toutes leurs infirmités tant corporelles que spirituelles, parce que le Sauveur ne guérissait point le corps sans guérir aussi l'âme (Ibid. 36). « Pour nous, dit saint Chrysostôme (Hom. 51 in Matth.), nous n'avons pas seulement la frange ou la robe de Jésus, nous possédons son corps et son sang pour qu'ils nous servent de nourriture. Si ceux qui touchaient ses simples habits obtenaient de si grandes faveurs, que ne devons-nous

pas attendre, nous qui pouvons recevoir sa personne tout entière.» Admirons la foi de ces habitants qui, non contents de pourvoir à la santé de leurs malades, envoient avertir ceux du voisinage afin que tous recourent à Jésus. Nous aussi, dans toutes nos infirmités, recourons à ce divin Médecin, pour obtenir de lui une entière guérison. Par son exemple, le Sauveur nous apprend que tout prédicateur de l'Évangile doit travailler au salut des peuples et par d'utiles enseignements et par de saintes œuvres. De plus, en passant du désert à Génézareth, Jésus a voulu figurer son passage des Juifs aux Gentils qu'il appela au Christianisme par le ministère de ses Apôtres ; car Génézareth, qui signifie *vice de naissance*, représente la Gentilité. Ainsi que les habitants de ce pays, elle obtint la connaissance de Jésus-Christ par sa foi, comme aussi elle procura la multiplication des fidèles par son zèle à les attirer.

Hérode le Tétrarque, apprenant ce que la renommée publiait de Jésus, soit pour sa doctrine, soit pour sa puissance prodigieuse, crut avec plusieurs autres que c'était Jean-Baptiste ressuscité d'entre les morts (Matth. XIV, 1). Et il était en effet ressuscité d'entre les morts, Celui qui avait quitté la vie misérable du corps pour posséder la vie immortelle de l'âme. Ceux qui croyaient à l'immortalité de l'âme et à la résurrection des corps, pensaient que l'homme après sa résurrection devenait bien plus puissant qu'il ne l'était auparavant. C'est pourquoi Hérode s'imaginait que saint Jean, qui n'avait opéré aucun miracle avant sa mort, avait reçu de Dieu le pouvoir d'en faire depuis sa résurrection. Selon saint Théophile (in cap. XIV Matth.), « Hérode savait bien qu'en condamnant Jean-Baptiste il avait fait périr injustement un homme juste et vertueux ; aussi croyait-il qu'il était réellement ressuscité

d'entre les morts en recevant le don des miracles. » Pour notre instruction morale, sachons du moins que celui qui est ressuscité spirituellement en passant de la mort du péché à la vie de la grâce, doit pratiquer la vertu avec plus d'ardeur qu'auparavant et faire des œuvres plus excellentes pour témoigner à Dieu sa reconnaissance ; pensons aussi qu'étouffer en soi-même ou dans les autres le bon propos, c'est comme trancher la tête de Jean-Baptiste, parce que c'est détruire un principe de vie spirituelle.

Hérode, ballotté entre le doute et la crainte, désirait souvent voir Jésus, et cherchait à être témoin de ses miracles, non pas par dévotion, mais par curiosité, pour savoir si ce n'était pas Jean-Baptiste qui était ressuscité, et il avait l'intention de le faire périr. Ainsi, il y a encore des hommes avides de voir et de connaître les grandes actions des Saints sans être soucieux de les imiter. — Pendant qu'il vivait, quoique pauvre et dénué de tout, saint Jean faisait trembler Hérode, et il le faisait encore trembler, après avoir été condamné et mis à mort. « Ce prince impie, dit saint Chrysostôme, ne pouvait considérer sans effroi cette tête qu'il avait fait trancher avec tant de barbarie ; car il continuait à redouter Jean après qu'il l'avait fait tuer. Telle est la force de la vertu, qu'elle imprime encore après leur mort le respect pour ceux qui l'ont pratiquée ; le crime, au contraire, fût-il assis sur le trône, appuyé par la multitude, environné d'honneur, soutenu par la puissance, rend faible et timide le cœur coupable. En effet, ajoute le saint Docteur, le pécheur, avec ou sans raison, appréhende le moindre bruit ; lors même que personne ne l'accuse ni ne le condamne, sa conscience seule l'agite, le tourmente et devient son propre bourreau. »

Prière.

O Jésus, Seigneur très-clément, daignez monter dans la nacelle de mon cœur ; calmez le vent de l'orgueil et les tempêtes des passions qui m'assaillent ; ne permettez pas que je sois renversé par les souffles impétueux des vices ou submergé par les flots courroucés des tentations. Soyez mon conseil dans le trouble, mon secours dans la persécution, ma consolation dans la peine, ma force dans l'adversité, mon soutien dans toutes les épreuves. Garantissez-moi des tourbillons continuels de cette mer orageuse, en me conduisant dans le port sûr du rivage tant désiré ; et accordez ici-bas à mon cœur la paix du temps, en attendant celle de l'éternité. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXX

PAROLES DU SAUVEUR QUI ÉLOIGNENT PLUSIEURS DE SES DISCIPLES.

Joan. VI, 22-70.

Jésus, ayant quitté le désert et traversé le lac pendant la nuit, vint avec ses disciples dans la ville de Génézareth. *Le lendemain*, les peuples ne le trouvant point au lieu même où il les avait nourris miraculeusement, entrèrent dans les barques qui arrivaient de la ville de Tibériade, située en face du désert, et, passant le lac, *ils se rendirent à Capharnaüm* (Joan. VI, 24). Là, ils furent tout étonnés de

rencontrer Jésus, ne pouvant s'expliquer comment il y était venu; car, la veille au soir, il n'y avait sur le lac qu'une seule barque occupée par les disciples, et il n'était pas monté avec eux. Saisis d'admiration, ils lui dirent : *Maître, quand êtes-vous venu ici*, puisque vous n'êtes point parti avec vos disciples, ni avec d'autres personnes? Le Seigneur, ne répondant pas précisément à leur question mais plutôt à leur pensée qu'il pénétrait, leur dit : Vous paraissez me suivre avec ardeur et zèle; cependant, *en vérité je vous le dis*, *vous me cherchez ainsi*, plusieurs du moins sinon tous, *non pas à cause des prodiges que vous avez vus* suffisamment pour me connaître, ni à cause des instructions que vous avez entendues; non pas parce que vous voulez croire en moi et en mes œuvres; *mais seulement à cause des pains dont vous avez été nourris et rassasiés* gratuitement; en un mot, vous me cherchez non pour moi, mais pour vous-mêmes (Ibid. 26). Vous désirez obtenir de moi la nourriture matérielle qui exigerait de vous des travaux et des soins, et non la nourriture spirituelle qui mérite davantage tous vos soucis et vos labeurs, puisqu'elle l'emporte autant sur la première que l'âme l'emporte sur le corps.

Considérons ici combien devaient être agréables au goût ces pains quoique simplement d'orge, puisque le peuple, attiré par cette saveur, courait avec tant d'empressement après Jésus qui l'avait nourri et rassasié. Nous ne devons pas en être surpris, car Celui qui les leur donnait est la douceur et la bonté par excellence. Aujourd'hui également, hélas! combien ne voyons-nous pas de Chrétiens qui cherchent le Sauveur non pour lui-même, mais pour leur intérêt temporel, afin d'en retirer quelque profit ou d'éviter toute inquiétude en cette vie! Combien même de prêtres célèbrent le saint sacrifice non pour la gloire de Jésus, mais

en vue de l'honoraire ! C'est cet amour du gain qui pousse les uns vers l'état ecclésiastique et porte les autres à la profession religieuse, afin d'y trouver dans le repos et sans embarras les choses nécessaires à la vie présente. C'est à ceux-là que s'adresse le Sauveur en disant : *Vous me cherchez non parce que vous avez vu mes miracles* ou mes œuvres, afin d'embrasser mon service et d'imiter ma conduite ; mais par ambition et cupidité, pour percevoir les revenus des biens ecclésiastiques et les rétributions des fonctions saintes. Néanmoins, au milieu de cette abondance, vous n'êtes pas encore rassasiés ; car, de même que, selon le proverbe populaire, plus on boit, plus on veut boire, de même l'avare désire toujours sans dire jamais : c'est assez.

Quo plus sunt potæ, plus sitiuntur aquæ.

Selon saint Grégoire (Moral. XXIII, 26), les peuples nourris miraculeusement, auxquels le Sauveur reproche de le suivre par des motifs intéressés, nous représentent ceux qui s'approchent du Seigneur par la réception des Ordres sacrés, non pour y acquérir les mérites des vertus, mais pour y trouver les ressources de la vie présente ; car, au lieu d'imiter les mœurs de leur divin Maître, ils ne s'occupent que de percevoir les émoluments de leurs emplois et de leurs charges. Appliquons-nous, dit saint Chrysostôme (Hom. 43 in Joan.), à suivre Jésus-Christ, mais non toutefois pour quelques faveurs sensibles ou en vue de quelques biens temporels, de peur qu'il ne nous adresse comme aux Juifs ce reproche : *Vous me cherchez, non à cause des miracles que vous avez vus, mais à cause des pains que vous avez mangés.* Aussi, Jésus-Christ n'a pas continuellement multiplié les pains ; nous ne le voyons opérer ce miracle que deux fois, pour nous apprendre que nous ne devons pas

songer seulement à nos besoins matériels, comme si nous étions esclaves de notre corps, mais que nous devons nous attacher spécialement aux biens spirituels. Cherchons donc avant tout le pain céleste, et quand nous avons reçu cette nourriture de notre âme, rejetons loin de nous toutes les préoccupations de la vie présente. « Hélas, s'écrie saint Augustin, combien de Chrétiens ne cherchent Jésus-Christ qu'en vue des avantages actuels! l'un, embarrassé dans ses affaires, implore le secours du clergé ; l'autre, opprimé par un homme puissant, réclame la protection de l'Église; beaucoup sollicitent des interventions officieuses auprès de différents personnages, celui-ci d'une manière, celui-là d'une autre ; en un mot, le monde est rempli de gens de cette sorte; à peine rencontre-t-on quelqu'un qui cherche Jésus pour l'amour de Jésus. » Le Vénérable Bède ajoute : « Ceux également qui, dans leurs prières, demandent les biens temporels et non les biens éternels, cherchent Jésus-Christ non pour lui-même mais pour toute autre chose. C'est là ce que faisaient les Juifs lorsqu'ils suivaient le Sauveur pour obtenir de lui la nourriture corporelle; aussi les exhorta-t-il à faire des œuvres qui pussent leur mériter la nourriture spirituelle. »

En effet, le Sauveur, désirant nourrir les âmes de ceux dont il avait nourri les corps, leur montra un pain plus excellent et leur dit : *Faites en sorte que par vos œuvres vous méritiez d'obtenir*, *non pas ce pain qui périt* avec le corps, *mais le pain qui demeure* avec l'âme *pour la vie éternelle* (Joan. VI, 27). Il n'acquiert qu'un aliment périssable celui dont tous les efforts et toutes les intentions sont dirigés vers les biens terrestres, comme les Juifs qui couraient après le Sauveur pour rassasier leurs appétits grossiers; mais au contraire, celui dont toutes les œuvres et les

intentions sont dirigées vers les biens spirituels, mérite cet aliment impérissable qui donne la vie éternelle; et cet aliment est la grâce ou la parole de Dieu qui seules auraient dû attirer les peuples vers Jésus. Nous devons donc employer tous nos soins, toute notre ardeur à nous procurer cette véritable nourriture, c'est-à-dire les biens spirituels qui seuls peuvent nous conduire à la vie éternelle. Nous devons aussi par conséquent ne chercher les biens temporels que d'une manière accessoire, autant qu'ils sont nécessaires, indispensables pour sustenter notre corps mortel et corruptible. Selon saint Chrysostôme (Hom. 43 in Joan.), « c'est comme si le Sauveur disait aux Juifs : Vous ne recherchez que la nourriture de vos corps, et moi, je vous l'ai donnée, afin que par ce moyen vous recherchiez la nourriture de vos âmes pour la vie éternelle. Mais, parce que ceux qui veulent vivre dans l'indolence pourraient abuser de cette parole du Sauveur, il est nécessaire de rapporter ici celles de saint Paul qui nous dit : *Que celui qui dérobait, ne dérobe plus, mais qu'il travaille de ses propres mains à quelque bon ouvrage, afin de pouvoir subvenir à l'indigent* (Eph. IV, 28). Aussi, ce grand Apôtre, lorsqu'il vint demeurer à Corinthe dans la maison d'Aquila et de Priscille, ne négligeait pas les travaux manuels, malgré ses prédications évangéliques. Par conséquent, en disant que nous ne devons pas travailler pour une nourriture périssable, Jésus-Christ ne veut pas nous faire entendre qu'il faut rester oisifs, mais qu'il faut travailler pour assister les autres, car c'est là chercher la nourriture impérissable; ne travailler que pour acquérir des biens temporels, c'est ne chercher qu'une nourriture éphémère. Le Sauveur parla de la sorte aux Juifs, parce qu'ils ne le suivaient pas par un motif de foi en sa personne, mais seulement afin de pouvoir vivre sans travailler;

et c'est là ce qu'il désigne avec raison sous le nom de nourriture passagère. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Le Fils de l'homme est tout disposé à nous accorder cette nourriture incorruptible, il n'est venu parmi nous que pour cela ; car Dieu son Père ne l'a envoyé sur la terre que pour donner la vie éternelle à ceux qui croient en lui. Lui-même a dit : *Je suis venu en ce monde pour rendre témoignage à la vérité,* c'est-à-dire pour communiquer aux hommes la nourriture spirituelle de leurs âmes. Mettez donc tous vos soins à l'obtenir. Vous me cherchez pour autre chose, ne me cherchez que pour moi-même ; car je suis l'aliment incorruptible qui donne au monde la vie éternelle. Voilà ce que lui-même va nous expliquer. Appliquons-nous donc avec ardeur à l'œuvre de Dieu, c'est-à-dire faisons en sorte que toutes nos actions soient agréables à ses yeux, si nous voulons obtenir cet aliment incorruptible. Dans ce but, incorporons-nous à Jésus-Christ par la foi véritable et par nos bonnes œuvres, et il viendra en nous par sa grâce pour y demeurer éternellement, comme la nourriture de nos âmes, ainsi qu'il est la nourriture des Anges dans le ciel.

Mais les Juifs, peu reconnaissants du pain miraculeux dont le Sauveur les avait rassasiés, lui dirent (Joan. VI, 31) : *Nos pères dans le désert ont été nourris de la manne* que Dieu leur envoyait chaque jour, selon qu'il est écrit : *Il leur a donné un pain céleste à manger* (Ps. LXXVII, 24). Comme s'ils eussent dit : Vous êtes loin d'avoir fait pour nous ce que Moïse fit autrefois pour nos ancêtres en les nourrissant de la manne pendant quarante ans ; car vous ne nous avez encore nourris qu'une seule fois avec quelques pains d'orge. Vous promettez un aliment impérissable, néanmoins vous n'accomplissez pas d'aussi grandes œuvres

que Moïse ; car il a donné non pas simplement quelques pains d'orge, mais la manne du ciel. Le Sauveur leur répondit (Ibid. 32) : *Moïse ne vous a pas donné le pain céleste* véritable, car la manne qui en était seulement la figure tombait des airs sous forme de rosée ; *mais* aujourd'hui, *mon Père vous donne le pain céleste véritable.* En effet, le véritable pain céleste est *ce pain divin qui, descendant du ciel, donne la vie au monde* (Ibid. 33). Comme l'effet du pain est de conserver la vie, le vrai pain spirituel est celui qui conserve et même donne la vie spirituelle. Or tel est précisément l'effet produit par le Verbe incarné qui descendant du ciel, c'est-à-dire procédant du Père éternel, est venu pour donner la vie au monde. Le pain matériel ne donne pas la vie au corps, il lui conserve seulement pour un temps celle qu'il possède déjà ; le pain spirituel au contraire non-seulement conserve, mais même donne la vie à l'âme ; car elle commence à vivre, en s'attachant au Verbe divin qui mérite d'être appelé principalement le Pain de vie. Aussi, Jésus-Christ dit lui-même plusieurs fois : *Je suis le pain de vie*, en donnant la vie à l'âme par ma divinité ; et *je suis descendu du ciel*, en m'abaissant jusqu'à l'humanité par mon Incarnation. *Celui qui mangera dignement de ce pain,* en s'unissant à moi par la foi et l'amour, *ne mourra point* spirituellement ; son âme *vivra* non-seulement dans ce monde de la vie de la grâce, mais aussi *dans l'éternité* de la vie de la gloire. Parmi les anciens Hébreux qui mangèrent la manne, ceux qui, comme les nouveaux Juifs, n'y virent qu'un aliment corporel moururent de la mort spirituelle. Les justes au contraire qui, bien différents des Juifs nouveaux, découvrirent la signification mystique de cette nourriture matérielle, y trouvèrent la vie spirituelle. Aussi, la manne avait pour les bons toutes sortes de goûts déli-

cieux, tandis que pour les méchants elle était fade et nauséabonde. De même, l'Eucharistie procure à ceux qui en approchent dignement les douceurs de la vie spirituelle, et sert à la condamnation de ceux qui la reçoivent indignement.

En parlant de son corps et de son sang, le Sauveur dit au peuple entre autres choses (Ibid. 52) : *Le pain*, ou la nourriture signifiée par le pain, *que moi*, souverain prêtre *je donnerai* sacramentellement et spirituellement ou du moins spirituellement *à quiconque voudra le recevoir, est ma chair*, cachée sous les espèces du pain, *pour procurer la vie au monde* ; si néanmoins elle ne produit pas cet effet salutaire en tous, ce n'est pas à cause de son insuffisance, mais à cause de leur indisposition. Puis il ajoute (Ibid. 54) : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous,* c'est-à-dire le gage de la vie de la grâce et de la gloire, car cette chair vivifiante nourrit et fortifie l'âme, tandis que ce sang précieux la nettoie et la purifie. C'est pourquoi il dit ensuite (Ibid. 55) : *Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang*, comme il doit, c'est-à-dire d'une manière non-seulement sacramentelle, mais encore spirituelle ou avec de bonnes dispositions, *a la vie éternelle* dans son cœur ; car il possède en lui le principe qui vivifie l'âme pour l'éternité. En effet, continue-t-il, *ma chair est vraiment une nourriture*, parce qu'elle est unie au Verbe divin, l'aliment éternel des Esprits bienheureux ; *et mon sang est vraiment un breuvage,* entièrement pur et sans aucun mélange (Ibid. 56). Le Seigneur explique les paroles qui précèdent par celles-ci qui suivent immédiatement (Ibid. 57) : *Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi* par la conformité de sa vie avec la mienne, *et je demeure en lui* par l'infusion de ma grâce en son âme.

Le moyen sûr de posséder Jésus en son cœur, c'est d'avoir la foi ; croyez donc en lui et vous vous nourrirez de lui. De plus, faire les œuvres de Dieu, c'est agir d'après la foi animée par la charité ; une telle foi, principe et fin de tout bien, incorpore l'homme à Dieu. Saint Augustin dit à ce sujet (Tract. 29 in Joan.) : « Croire en Jésus-Christ, c'est en croyant l'aimer, le préférer à tout, adhérer à lui, et s'incorporer à ses membres. Cette foi qui agit par la charité est celle même que Dieu exige de nous. Croire ainsi en Jésus-Christ, c'est participer à cette nourriture divine qui communique la vie éternelle. Les dents et l'estomac n'ont aucune part à cette manducation spirituelle, il suffit de croire pour être rassasié de la sorte. » Pour comprendre ces paroles de saint Augustin, il faut distinguer en Jésus-Christ son corps mystique qui est l'Église, et son corps matériel qui a été formé dans le sein de la Vierge Marie. Il faut aussi reconnaître en nous deux manières de participer au corps de Jésus-Christ, c'est-à-dire une double manducation : l'une spirituelle, quand on s'unit à l'Église par des sentiments de foi et de charité ; l'autre sacramentelle, quand on reçoit la sainte Eucharistie, qui, sous les espèces ou apparences du pain et du vin consacrés sur l'autel, contient le corps et le sang de Jésus-Christ, tels qu'il les a pris dans le sein de la bienheureuse Vierge.

Jésus parlait ainsi à Capharnaüm, métropole de la Galilée, *dans la synagogue*, qui était le lieu ordinaire où l'on instruisait publiquement (Ibid. 60). Nous voyons par là qu'il ne craignait pas d'annoncer ouvertement sa doctrine comme pure et irréprochable ; il manifestait en même temps la charité avec laquelle il voulait nous donner son corps et son sang. Cependant plusieurs de ceux qui le suivaient comme ses disciples, ne comprenaient point ses paroles, à cause de la

grossièreté de leur intelligence. Comme ils les entendaient dans un sens charnel qui leur faisait horreur, ils murmuraient en secret, se disant les uns aux autres (Ibid. 61) : *Ce langage est bien dur, et qui peut l'écouter?* Comme s'ils eussent dit : Il est difficile de croire ce qu'il veut nous enseigner et impossible d'accomplir ce qu'il prétend nous recommander. Selon saint Augustin (Tract. 20 in Joan.), le Seigneur a permis ce murmure dans la bouche de quelques disciples, pour apprendre à ceux qui sont chargés d'instruire les autres qu'ils doivent supporter avec résignation et même avec joie les critiques et les contradictions.

Or, *Jésus* qui pénètre le fond des cœurs, *sachant qu'ils murmuraient secrètement*, expliqua ce qui les embarrassait, et prouva que s'ils étaient scandalisés, c'est qu'ils n'avaient point compris (Ibid. 62). Ils pensaient qu'il distribuerait par parties son corps et son sang, mais il déclara qu'il monterait tout entier au ciel ; il avait donc parlé d'une manducation spirituelle et non d'une manducation charnelle. *Si donc,* dit-il, *vous voyez*, avec les yeux de l'esprit, *le Fils de l'homme monter où il était d'abord* avant de s'incarner, vous comprendrez certainement alors qu'il ne distribue pas son corps comme vous le pensez (Ibid. 63). Car ils supposaient que sa chair serait partagée comme celle que l'on dépèce dans un cadavre, ou que l'on vend au marché ; ils ne concevaient pas qu'elle serait donnée à chacun tout entière comme vivante par son union avec l'âme de Jésus-Christ. Saint Augustin commente de la sorte les paroles précédentes (loc. cit) : Le Fils de l'homme qui est Jésus-Christ, né de la Vierge Marie, a commencé son existence sur la terre, lorsqu'il a pris une chair formée primitivement de la terre comme la nôtre ; pourquoi dit-il donc ici : *Vous verrez le Fils de l'homme remonter où il était précédemment?* N'est-

ce pas pour nous faire entendre qu'en Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, il n'y a qu'une seule et même personne et non pas deux? Par conséquent Jésus-Christ, en unité de personne, était au ciel comme Fils de l'homme de la même manière qu'il était sur la terre comme Fils de Dieu, après son Incarnation. » Saint Théophile dit également à ce sujet (in cap. VI Luc.) : N'allez pas conclure de là que le corps de Jésus-Christ soit descendu du ciel; mais bien que la personne de Jésus-Christ était tout à la fois Fils de Dieu et Fils de l'homme.

Le Seigneur ajouta (Ibid. 64) : *C'est l'esprit qui vivifie,* c'est-à-dire les paroles interprétées selon le sens spirituel donnent la vie ; mais *la chair ne sert de rien* sans l'esprit, c'est-à-dire les paroles interprétées selon le sens charnel sont inutiles et même nuisibles. Comme *la science* dépourvue de la charité *enfle* le cœur, tandis que jointe à *la charité* elle *édifie* le prochain (I Cor. VIII, 1) ; de même, *les paroles que je vous ai adressées* pour votre bien, en promettant de vous donner mon corps à manger et mon sang à boire, *sont esprit et vie*, c'est-à dire produisent la vie, si elles sont entendues selon l'esprit et non pas selon la lettre. En effet, comme dit saint Paul (II Cor. III, 6), *la lettre tue, tandis que l'esprit vivifie ;* et, comme la paille cache le froment, ainsi le sens littéral recouvre le sens spirituel. Par tout ce discours, le Seigneur voulut faire comprendre que ceux qui mangeraient sa chair et boiraient son sang demeureraient en lui par l'amour, et qu'il demeurerait en eux par sa grâce.

Depuis ce temps, plusieurs de ses disciples, qui avaient paru le suivre pour entendre sa doctrine mais sans lui être parfaitement attachés, *se retirèrent, et cessèrent de marcher à sa suite*, n'étant plus attirés par la foi, ou ramenés par la pé-

nitence (Joan. vi, 67). *Jésus alors dit aux douze* Apôtres : *Vous* que j'ai spécialement choisis entre tous, *voulez-vous également me quitter* (Ibid. 68) ? S'il leur adresse cette question, ce n'est pas qu'il ignore leur dessein, c'est pour montrer qu'il n'a pas besoin d'eux, puisqu'il leur propose de choisir le parti qu'ils veulent prendre. Mais le premier d'entre eux, *Pierre*, dont le nom marque bien la fermeté de son obéissance et de sa foi, ne pouvait garder le silence dans la circonstance présente, lui qui était toujours le plus empressé, soit à interroger son bon Maître, soit à lui répondre. Aussi, excité par la ferveur de sa charité, *il répondit* pour les autres comme pour lui-même : *Seigneur,* à la puissance duquel tout est soumis, *à qui irions-nous* ? Vous seul pouvez nous conduire à la vérité (Ibid. 69). Comme s'il disait : Nous ne pouvons trouver aucun Maître qui vous soit comparable. Aussi, nous avons tout abandonné pour vous suivre, et vous seul nous suffisez. Au lieu de s'éloigner de vous, il faut au contraire s'attacher à vous seul. En d'autres termes, selon saint Augustin (Tract. 27 in Joan.) : Si vous-même, Seigneur, nous éloignez de vous, montrez-nous un autre maître que nous suivions. Cette réponse de saint Pierre exprime la grandeur de son affection envers le Sauveur. Saint Chrysostôme dit à ce sujet (Hom. 46 in Joan.) : Pierre qui aimait sincèrement ses frères, répond au nom de tous ceux dont il voulait conserver l'union : *Seigneur, à qui pourrions-nous aller ?* Les Apôtres en effet étaient tellement attachés à Jésus-Christ qu'ils l'avaient préféré à leurs pères et à leurs mères, en les abandonnant pour le suivre. Saint Pierre en donne la raison, lorsqu'il ajoute immédiatement : *Vous avez les paroles de la vie éternelle ;* c'est-à-dire vous promettez la vie éternelle à laquelle vous conduisez sûrement ; et celui qui ne croira pas en vous périra éternel-

lement. Vous nous assurez en effet la vie éternelle, soit par l'institution de l'Eucharistie, soit par la prédication de l'Évangile qui manifeste la puissance et la volonté de Dieu. Moïse et les autres Prophètes avaient bien les paroles de la vérité divine, mais ils avaient rarement les paroles de la vie éternelle que vous promettez continuellement. Que pouvons-nous donc chercher de plus ? Dans la réponse de saint Pierre, nous pouvons encore admirer la vraie confession de la foi, quand il ajoute (Ibid. 70) : *Aussi, nous avons cru* sincèrement du fond du cœur, *et nous avons reconnu* par la vue des miracles *que vous êtes le Christ,* consacré par l'onction divine comme roi et comme prêtre, quant à votre humanité ; que vous êtes de plus, quant à la divinité, *le Fils de Dieu,* engendré du Père éternel ; que par conséquent vous lui êtes égal en nature et en puissance ; c'est-à-dire selon saint Augustin (Tract. 27 in Joan.) : Que vous êtes la vie éternelle même, et que vous donnez avec votre corps et avec votre sang ce que vous êtes vous-même, à savoir la vie éternelle.

Par le pain ainsi que par sa chair et son sang, le Sauveur désigne ici la société des fidèles composant l'Église qui est son corps mystique. Il l'appelle d'abord *pain*, parce que l'Église nourrit chaque jour ceux qu'elle reçoit ; car ses enfants se soutiennent les uns les autres dans son sein maternel par leurs discours et leurs exemples, jusqu'à ce qu'ils soient pleinement rassasiés dans la patrie céleste ; c'est pour cela que Jésus-Christ dit plus tard à saint Pierre : *Pais mes brebis*, *Pasce oves meas* (Joan. xxi, 17). Il appelle ensuite l'Église *sa chair et son sang,* parce que lui étant unie par l'Incarnation du Verbe, par la foi et les sacrements, elle vit de l'esprit de Jésus-Christ ; car, ainsi que le corps de chaque homme vit de son propre esprit, de même les âmes

de tous les fidèles vivent du Saint-Esprit. *Tous ensemble nous ne sommes donc qu'un seul pain*, *et un seul corps* qui est comme la chair et le sang de Jésus-Christ (I Cor. x, 17). Cette union qui existe entre Jésus-Christ et son Église est aussi appelée *la chair et le sang de Jésus-Christ,* parce qu'elle est l'effet propre de l'Incarnation du Verbe et la cause finale de la Passion du Seigneur.

Ce qui fait dire à saint Augustin (loc. cit.) : « Par cette nourriture et ce breuvage qu'il promet, Jésus-Christ veut que nous entendions la société des fidèles composant l'Église, son corps mystique. Le sacrement qui exprime cette unité du corps et du sang de Jésus-Christ est offert sur l'autel et distribué à la table du Seigneur. Mais celui qui reçoit ce mystère d'unité sans garder le lien de la paix, ne le reçoit point comme un gage de son salut, mais bien plutôt comme un témoignage de sa condamnation. Ainsi, celui-là participe à la chair et au sang de Jésus-Christ, qui demeure en Jésus-Christ, et en qui Jésus-Christ réside ; mais celui qui ne demeure pas en Jésus et en qui Jésus ne réside pas, ne mange point spirituellement sa chair et ne boit pas spirituellement son sang, quoiqu'il reçoive extérieurement l'un et l'autre dans l'Eucharistie, sous les espèces sacramentelles du pain et du vin ; mais *il mange et boit sa propre condamnation* (I Cor. xi, 29). Nous saurons que nous avons véritablement et spirituellement reçu Jésus-Christ dans nos cœurs, si nous sommes unis à lui par notre amour, et s'il est uni à nous par sa grâce ; or, nous demeurons en Jésus-Christ quand nous sommes ses membres, et il demeure en nous quand nous sommes son temple. Désirons donc ardemment d'être ainsi unis à ce divin Sauveur, et craignons d'en être séparés. Tout ce que Jésus-Christ a dit en parlant ici de sa chair et de son sang, il l'a dit afin que

nous ne nous contentions pas de le recevoir sacramentellement dans l'Eucharistie, comme font beaucoup de mauvais Chrétiens, mais que nous nous efforcions de le recevoir spirituellement de telle sorte que nous soyons unis à son corps comme ses membres, vivifiés par son esprit et dirigés par sa grâce. » Ainsi parle saint Augustin. Selon le même saint Docteur, celui-là mange et boit sacramentellement le corps et le sang de Jésus-Christ, qui se contente de recevoir matériellement l'Eucharistie; mais il y participe spirituellement, s'il s'unit au double objet dont l'Eucharistie est le signe. De ces deux objets que le sacrement représente, l'un y est contenu, savoir Jésus-Christ tout entier caché sous les espèces du pain et du vin ; l'autre qui n'y est pas contenu, est le corps mystique de Jésus-Christ formé par la réunion des justes et des prédestinés

Remarquons, en terminant, que plusieurs docteurs rapportent au Sacrement de l'autel quelques propositions incidentes du discours précédent ; mais aucun d'eux n'applique à l'Eucharistie toutes les paroles que le Sauveur prononça dans cette circonstance. Nous traiterons plus longuement de l'Eucharistie dans le chapitre relatif à la dernière Cène où Jésus-Christ l'institua.

Prière

Seigneur Jésus qui suffisez pleinement au salut de mon âme, accordez-moi de ne désirer que vous, et, sous l'impulsion de ce désir, de vous chercher pour vous seul et non pour toute autre chose. Qu'en vous cherchant, je parvienne à vous trouver ; qu'en vous trouvant, je travaille à vous retenir ; qu'en vous retenant, je vous aime ; qu'en vous aimant, je répare mes péchés ; et qu'après les avoir réparés,

je ne les réitère pas. Je vous en supplie, ô bon Sauveur, éclairez mon cœur par la lumière de votre grâce divine, afin que vous soyez mon guide dans toutes mes voies ; que je ne cesse de vous craindre et de vous chérir par-dessus tout, vous qui êtes supérieur à tout ; que je fasse en tout votre sainte volonté, sans jamais m'éloigner de vous un seul instant ; que je vous demeure toujours attaché comme à mon souverain bien, et daignez enfin par votre miséricorde me conduire à la vie éternelle que vous m'avez promise avec tant de bonté. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXXI

PASSAGE DE NOTRE-SEIGNEUR ET DE SES DISCIPLES A TRAVERS LES MOISSONS

Matth. XII, 1-8. Marc II, 23 28. Luc VI, 1-5.

Un jour de sabbat, comme le Seigneur passait au milieu des champs, *à travers les blés* qui étaient déjà mûrs, *ses disciples,* épuisés de fatigue et manquant de vivres, *détachèrent des épis qu'ils froissèrent dans leurs mains, et ils mangeaient les grains* pour apaiser la faim qui les tourmentait (Luc. VI, 1). Tels sont les mets des Apôtres semblables aux colombes qui se nourrissent principalement de grains trouvés dans les champs. La faim qu'ils éprouvaient ne provenait pas seulement de leur indigence, mais aussi de l'importunité de la foule. Ce qui nous montre qu'aux soins et aux exigences de leurs propres corps, les prélats et

les prédicateurs doivent préférer le salut des âmes. Les disciples du Sauveur, dit le Vénérable Bède (in cap. vi Luc.), étaient tellement pressés par la multitude, qu'ils n'avaient pas même le temps de manger, et que pour satisfaire leur besoin ils étaient réduits à cueillir quelques épis ; c'est assurément la marque d'une vie austère de se contenter d'une simple nourriture, sans aucun apprêt. Voyez, nous dit saint Chrysostôme, combien les Apôtres étaient occupés à l'instruction du peuple, puisqu'ils ne trouvaient pas le loisir de prendre leur repas. Bienheureux Apôtres ! ils ne sentaient leurs nécessités corporelles que quand ils cessaient leurs œuvres charitables. Bien différents sont les hommes charnels ; ils ne pensent pas aux choses spirituelles, lors même qu'ils manquent d'occupations extérieures.

Les Pharisiens, témoins du fait, blâmèrent le Seigneur de ce que ses disciples agissaient contre la loi du Sabbat, conformément à la doctrine de leur Maître. *Voilà, lui dirent-ils, que vos disciples font ce qu'il n'est pas permis de faire au jour du sabbat* (Matth. xii, 2). Ils ne leur reprochaient pas de violer la Loi, comme s'ils ravissaient le bien d'autrui ; car la Loi permettait à quiconque avait faim d'entrer dans la moisson ou la vigne de son prochain, pour y prendre sa nourriture, à condition toutefois de n'y pas mettre la faux, et de ne pas jeter ou emporter dehors du blé ou du raisin (Deut. xxiii). Mais ils les accusaient de ce qu'en arrachant des épis et en les froissant dans leurs mains au jour du sabbat, ils préparaient ainsi leur nourriture, contrairement à la défense de la Loi, parce que la Loi recommandait de préparer, dès la veille et non au jour du sabbat, les choses nécessaires à la vie. — Selon saint Chrysostôme, « les Juifs, sachant que la doctrine du Maître se reflète dans la conduite de ses disciples, voulaient faire retomber sur Jésus lui-même la faute dont

ils accusaient ses disciples. Ils parlaient donc ainsi, non parce qu'ils déploraient la violation de la Loi, mais parce qu'ils cherchaient une occasion de noircir la réputation du Sauveur. Pouvaient-ils s'affliger sincèrement de voir les autres violer la Loi, lorsqu'ils ne cessaient eux-mêmes de l'enfreindre? En effet, celui qui s'afflige sincèrement de ce que les autres commettent le péché, prouve par là qu'il observe parfaitement la justice ; car on ne peut être plus miséricordieux envers les autres qu'envers soi-même. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Mais, pour excuser ses disciples, le Seigneur confondit les Pharisiens, en leur démontrant que la Loi n'avait point été enfreinte dans la circonstance présente. D'abord il les réfute par des exemples qui lui fournissent divers arguments. 1° Le premier *a simili* est tiré des personnes (Matth. XII, 3, 4). En effet, les disciples se trouvaient dans une nécessité semblable à celle où David s'était trouvé avec ses compagnons, quand il mangea les pains de proposition (I Reg. XXI). Or, si David pressé par la faim put, sans se rendre coupable, manger les pains consacrés au Seigneur qui autrement lui étaient interdits par la Loi, il s'ensuit que les disciples doivent être également excusés, puisqu'ils étaient soumis au même besoin. — 2° Le second argument *a minori* est tiré de la nourriture elle-même. Si, dans une nécessité urgente, David put licitement manger des pains consacrés qu'autrement les prêtres seuls pouvaient consommer, les disciples, dans un cas analogue, purent bien mieux encore manger des épis communs à tous. En d'autres termes, si la nécessité ne connut pas de loi à l'égard de David, elle ne dut pas en avoir non plus à l'égard des disciples ; car la nécessité rend licite ce qui ne le serait pas sans elle ; c'est pourquoi la faim leur permit de faire ce que

la Loi défendait ordinairement. Ainsi, de nos jours, un malade n'est pas regardé comme coupable s'il rompt le jeûne prescrit par l'Église. Les Pharisiens eux-mêmes, lorsqu'ils lisaient la Bible, louaient la miséricorde que le grand-prêtre Abimelech avait exercée envers David et ses compagnons ; lors donc qu'ils reprochaient comme une prévarication aux disciples affamés d'arracher et de froisser quelques épis, ils montraient que leur censure n'était pas inspirée par le zèle et la justice, mais seulement par leur haine et leur malice. — 3° Le troisième argument *a majori* (Ibid. 5), c'est que les prêtres, spécialement astreints à observer les cérémonies légales, violaient eux-mêmes souvent le repos du sabbat sans se rendre pour cela coupables ; lorsque, par exemple, ils se livraient en ce jour à des œuvres manuelles pour offrir les sacrifices, en tuant et dépouillant les animaux, lavant les victimes ou faisant cuire leur chair. Donc, à plus forte raison, les disciples, qui n'étaient pas comme eux strictement obligés par état d'observer les prescriptions mosaïques, pouvaient sans aucun crime cueillir quelques épis le jour du sabbat.

Après avoir allégué des autorités étrangères à lui-même, le Seigneur réfute les Pharisiens par des raisons prises de son autorité personnelle. 1° La première raison repose sur la vérité de ce principe que le temple spirituel est supérieur au temple figuratif. Si donc le temple figuratif a pu excuser les prêtres occupés à son service, le temple spirituel qui est Jésus-Christ peut bien davantage justifier les disciples employés à la prédication. Jésus-Christ en effet, parlant de lui-même, dit aux Juifs : *Il y a ici quelqu'un plus grand que le temple de pierre*, parce qu'il en est le Maître (Matth. XII, 6). — 2° La seconde raison est fondée sur un sentiment de compassion que Dieu préfère aux cérémonies de la Loi (Ibid.

7). Or, nourrir les affamés est une œuvre de miséricorde, tandis qu'observer le repos du sabbat est, comme l'offrande des victimes, une cérémonie de la Loi. C'est pourquoi celui qui exerce la miséricorde, en pourvoyant aux nécessités de son corps ou de son prochain, fait un acte plus agréable à Dieu que s'il lui immolait des victimes ; car Dieu n'a rien tant à cœur que le salut ou la conservation des hommes. — 3° La troisième raison qu'apporte Jésus-Christ est appuyée sur le droit de sa souveraineté qu'il proclame en disant : *Le Fils de l'homme est le Maître du sabbat* (Ibid. 8). Comme il était aussi le Maître des disciples, il pouvait les dispenser de cette observance légale, car tout maître peut disposer à son gré de ce qui lui appartient en propre. Lui-même en effet a institué le sabbat pour l'homme, afin que celui-ci put en ce jour de repos vaquer au service de Dieu ; mais il n'a pas créé l'homme pour le sabbat.

Selon saint Ambroise (Lib. 5 in Luc. VI), celui qui a établi le sabbat peut également le supprimer, parce qu'il en est le Maître. Aussi Jésus-Christ qui a institué le sabbat en faveur de l'homme, a voulu montrer qu'il préférait le salut de l'homme à l'observation du sabbat, lorsqu'il permit à ses disciples de cueillir des épis en ce jour même pour apaiser leur faim. Bien loin d'être assujéti aux prescriptions légales, il les dominait de telle sorte qu'il pouvait librement les changer ; celui donc qui, à cet égard, se conformait à ses ordres divins ne pouvait être coupable. Si cependant saint Paul dit aux Galates (IV, 4) que *Jésus-Christ était soumis à la Loi,* cette soumission était purement volontaire et non point obligatoire ; si donc il s'y est fréquemment assujéti, c'était pour nous montrer son humilité, et s'il s'y est soustrait parfois, c'était pour nous prouver son autorité. — Selon saint Chrysostôme (Concio. 1 de Lazaro), « Ce n'est pas

uniquement pour délasser le corps, que le Seigneur a défendu le travail au jour du sabbat ; c'est afin que l'homme pût à loisir appliquer son esprit à Dieu, en considérant les perfections de son Créateur. Aussi, en proclamant la loi du sabbat, le Seigneur lui-même a dit : *Vous abandonnerez en ce jour tout travail manuel*, afin de vous occuper entièrement des choses spirituelles. La sanctification des fêtes consiste donc à s'abstenir des œuvres serviles, pour se livrer à de pieux exercices dans l'intérêt de notre âme. »

Dans le sens mystique, comme l'explique le Vénérable Bède (in cap. VI Luc.), les Apôtres représentent ici les prédicateurs et les prélats. La faim qui les presse, c'est le zèle de sauver le prochain ; la campagne ensemencée qu'ils parcourent, c'est le monde rempli d'une nombreuse multitude; les moissons différentes qu'ils traversent, ce sont les nations diverses qu'ils évangélisent, les épis qu'ils cueillent et qu'ils froissent dans leurs mains, ce sont les hommes ; d'abord ils les arrachent aux affections terrestres dans lesquelles leur cœur était comme enraciné ; puis en les édifiant par de bons exemples, ils les débarrassent des concupiscences charnelles qui les enveloppent de toutes parts ; de la sorte ils séparent le grain de la paille, c'est-à-dire ils retirent les hommes du vice pour les porter à la vertu ; puis ils mangent ce bon grain, c'est-à-dire ils incorporent aux membres de l'Église les hommes purifiés de toutes souillures, soit de la chair, soit de l'esprit. C'est ce qu'ils font au jour du sabbat, c'est-à-dire dans l'espoir du repos éternel auquel ils veulent initier les autres. Alors, les Pharisiens, qui figurent les démons et les incrédules, font éclater leur rage et leur fureur; mais que les prédicateurs se rassurent, Jésus-Christ est là pour les protéger et les défendre.

Cette campagne ensemencée nous représente aussi la sainte Écriture qui contient la parole divine; les différentes moissons figurent les divers livres inspirés, et les épis en sont les maximes. Comme les disciples, les prédicateurs suivent leur divin Maître dans la campagne ensemencée, lorsqu'ils s'appliquent pieusement à l'Écriture sainte par l'étude et la méditation. Ils éprouvent le besoin de la faim, lorsqu'ils désirent trouver dans ces livres sacrés le pain de vie pour eux et pour les autres; ils arrachent quelques épis, quand ils recueillent quelques maximes qui peuvent leur être plus utiles; ils froissent ces épis dans leurs mains, lorsqu'après un examen attentif, ils découvrent le sens spirituel caché sous le sens littéral comme le grain sous la paille; enfin ils se nourrissent de ce grain, quand, par leurs bonnes œuvres et leurs vertus, ils mettent en pratique ces maximes qu'ils communiquent aux autres également. Ils font tout cela un jour de sabbat, c'est-à-dire lorsque, libres de tous les soins terrestres et débarrassés de toutes les inquiétudes temporelles, ils vaquent uniquement à Dieu; car, selon le témoignage de l'Ecclésiastique (XXXVIII, 25), *le docteur acquiert la sagesse au temps de son repos*. Le Maître du sabbat, Jésus-Christ, les approuve, mais les Juifs ou les mondains qui ne connaissent ni la paix de l'âme, ni les vraies jouissances du cœur, les blâment en disant que le sabbat doit être consacré à un repos absolu; ils ne comprennent pas qu'en ce jour-là surtout nous devons par nos bonnes œuvres chercher le vrai repos éternel et goûter *combien le Seigneur est doux*.

Contemplons un instant les disciples du Sauveur, et compatissons à l'extrême indigence où nous les voyons réduits; ils la souffrent cependant avec joie par amour de la pauvreté. Mais qui ne serait saisi d'étonnement à la vue de ces

Princes du monde qui, en suivant le Créateur de l'univers, sont obligés, dans leur détresse, de se nourrir de grains sans apprêt, tels que la nature les offre pour la pâture des animaux ? « Admirons, dit saint Chrysostôme (Hom. 40 in Matth.), la perfection des Apôtres ; au milieu des plus grandes privations, ils n'avaient aucun souci des choses temporelles et ne pensaient pas même à leur propre nourriture ; rien au monde ne pouvait les séparer de leur bon Maître, et si une faim violente ne les y eût contraints, ils n'auraient pas même cueilli quelques épis comme ils le font. » Oh ! combien cet aliment si simple leur était agréable pour satisfaire leur besoin pressant ! C'est ainsi qu'autrefois les Juifs altérés avaient trouvé l'eau douce comme le miel, selon la parole du Psalmiste : *Il les a désaltérés avec l'eau qui sortait du rocher comme le miel* (Ps. LXXX, 17). En considérant ses disciples, le Seigneur compatissait à leur dénûment, car il les aimait avec tendresse ; néanmoins il s'en réjouissait, d'abord pour eux, parce qu'ils acquéraient un trésor de mérites immenses, et ensuite pour nous-mêmes, parce qu'ils nous laissaient un exemple de plusieurs vertus.

En effet, par là nous apprenons à estimer la pauvreté, à mépriser les pompes et les vanités du monde ; à éviter la recherche des mets et la somptuosité des repas ; en un mot à ne pas satisfaire les appétits du corps et les convoitises de la chair. Courir après les plaisirs et les voluptés des sens, fuir les travaux et les peines, c'est vivre à la manière des animaux, dit saint Augustin (Serm. 49 ad fratres in eremo). N'est-il pas ridicule, ajoute saint Bernard (in Vigilia S. Andreæ), de prétendre honorer les Saints en célébrant leurs fêtes par de splendides festins, tandis qu'ils ont mérité de plaire à Dieu par de continuelles privations. Ici, nous voyons

se renouveler l'heureuse simplicité des premiers âges du monde, où les hommes étaient contents d'avoir pour nourriture les fruits des arbres, pour boisson l'eau limpide du ruisseau, et pour couche l'herbe des champs. Selon saint Jérôme (Lib. 1 contra Jovian.), Dieu, voyant que le cœur des hommes était enclin au mal dès leur enfance, et qu'ils s'abandonnaient sans mesure aux satisfactions sensuelles, résolut d'anéantir les œuvres de la chair par un déluge universel; mais ensuite pour condescendre de quelque façon à leur insatiable avidité, il autorisa l'usage inconnu jusqu'alors de la viande et du vin. « Ainsi, dit saint Pierre Damien, pendant plus de seize cents ans qui suivirent la création du monde jusqu'au déluge, les hommes avaient vécu sans connaître l'usage de la viande et du vin, et pourtant nul de ceux que l'Écriture mentionne ne mourut de langueur. » — La nourriture alors était simple et frugale, les maladies très-rares. Aujourd'hui nous voyons tout le contraire. Tant que les hommes se privèrent des délices de la table, dit Sénèque, ils furent exempts de bien des maux. Vous vous étonnez des nombreuses maladies qui affligent le genre humain ; comptez les cuisiniers et vous cesserez d'être surpris ; c'est de la multiplicité et de la variété des mets que naquirent tant de maladies différentes, inconnues jusqu'alors, inexplicables encore aujourd'hui.

La volupté et l'intempérance, dit saint Chrysostôme (Hom. 55 ad pop. Antioch.), ruinent promptement les forces du corps. Si vous consultez les médecins sur l'origine de vos infirmités, ils vous répondront que toutes à peu près proviennent de ces deux causes. Ils vous diront qu'une table simple et frugale procure et entretient la santé, que les excès au contraire engendrent tous les maux. Si donc la sobriété est la mère de la santé, il s'ensuit que la satiété est

la mère de la maladie. La réplétion et la superfluité produisent en effet toutes ces indispositions et ces dérangements qui échappent même à l'art et à la science des médecins. D'où viennent, dites-moi, les douleurs des pieds et des mains, les pesanteurs de la tête, les humeurs des yeux, les fatigues de l'estomac, les paralysies, ces couleurs ternes, ces fièvres pernicieuses et brûlantes, et mille autres maladies ? Elles n'ont certes pas leurs sources dans la diète et l'abstinence, mais bien dans la bonne chère et les excès de toutes sortes. Si vous considérez les diverses maladies de l'âme, l'avarice, la luxure, la mélancolie, la paresse, l'incontinence, l'ignorance et tant d'autres, vous reconnaîtrez que toutes ont souvent cette même source et origine. Fuyons donc avec soin l'intempérance et la volupté qui proviennent de la table ou du monde, pour ne goûter que les plaisirs spirituels, et mettons notre satisfaction présente dans le Seigneur, afin de jouir plus tard des biens éternels. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Apprenons à dédaigner les plaisirs charnels, parce qu'ils causent de grandes peines. Méprisez la volupté, dit un poète païen (Horat. in epist.) ; elle coûte trop cher, quand il faut la payer au prix de la douleur :

Sperne voluptates, nocet empta dolore voluptas.

Les plaisirs sensuels non-seulement font du mal au corps, mais encore donnent la mort à l'âme, comme le dit saint Grégoire (in Pastor. III part., cap. 20). Le vrai sage doit donc préférer les jouissances de l'esprit à celles du corps. Si vous aviez une fois goûté combien il est doux d'aimer le Seigneur, nous dit Raban-Maur, vous renonceriez volontiers aux douceurs temporelles. « Celui, dit Sénèque, qui sait apprécier et qui recherche les satisfactions de l'âme, mé-

prise aisément celles des sens. » — Si donc, à l'exemple des disciples du Sauveur et des premiers hommes du monde, nous savions nous contenter des simples aliments offerts par la nature, nous ne convoiterions point ces pompes et ces superfluités que l'on poursuit aujourd'hui avec tant d'ardeur et d'embarras. « A quoi bon la science des cuisiniers? s'écrie saint Chrysostôme (Hom. de his qui deliciis vacant), Elle n'est pas seulement inutile, mais même préjudiciable au corps et à l'âme ; elle est la source de toutes les maladies et de toutes les passions, elle traîne après elle l'amour du luxe et de la volupté. » Si vous vous bornez à satisfaire les besoins de la nature, dit Boèce (Lib. 2 de Consolat.), vous n'aurez pas à désirer les richesses de la fortune ; la nature se contente des moindres choses et en petit nombre; lui accorder du superflu, c'est se nuire à soi-même. Sénèque nous démontre la même vérité, en disant : La nature ne désire que le pain et l'eau ; et nul n'est assez pauvre pour ne pouvoir se les procurer (Lib. de Paupertate). « Apprenez, dit Lucain, combien il faut peu de chose pour soutenir son existence; la nature ne réclame que le pain et l'eau. Si vous les assaisonnez d'un peu de sel et surtout d'un bon appétit, ces mets, qui sans cela vous eussent été insipides, vous paraîtront singulièrement agréables. » « Le sel et la faim, dit saint Bernard (Epist. 1), sont les seuls assaisonnements nécessaires à l'homme prudent et sobre; mais quand la faim est absente, il faut alors recourir à je ne sais quels mélanges, quels sucs et quels apprêts étrangers pour réveiller le goût et aiguiser l'appétit. »

« Par conséquent, comme dit Sénèque (Ep. 52), résistons aux joies et aux délices de ce monde; il est plus facile de s'en préserver que de s'en déshabituer. Et plus loin, il ajoute : Éloignez-vous de tout ce qui pourrait tourmenter

votre cœur, et surtout rejetez les voluptés ; car, comme de très-dangereux larrons, elles nous flattent pour mieux nous perdre. Les plaisirs troublent les sens de l'homme qu'ils font sortir de lui-même ; tout ce qui s'oppose à ses désirs ou résiste à sa volonté l'impatiente et provoque sa colère. » Le plus sûr moyen de combattre la volupté, c'est d'en fuir les occasions. « Pour triompher de la volupté, dit encore le même auteur, il faut éviter la mollesse, la sensualité et se retirer à l'écart afin de s'entretenir dans de bonnes et salutaires pensées. Le bien-être rend l'homme efféminé et le séjour de la cour contribue beaucoup à corrompre la vigueur de l'âme. Quelques-uns chercheront sans doute à s'excuser en disant qu'ils sont faibles et qu'ils ne peuvent renoncer à leurs anciennes habitudes. » Le même philosophe leur répond en ces termes : « Ce que vous prescrivez, me direz-vous peut-être, est trop difficile ; nous sommes faibles, et nous ne pouvons nous refuser ainsi toutes satisfactions. Voulez-vous savoir pourquoi vous ne pouvez pas ? C'est que vous vous imaginez ne pas pouvoir ; ce n'est pas la puissance, mais la volonté qui manque en vous. Puis il ajoute : Il est pénible, direz-vous, de se priver des plaisirs dont on a contracté l'habitude, de se condamner à souffrir la faim et la soif. Sans doute, j'en conviens avec vous, une telle privation est difficile au commencement, mais peu à peu la concupiscence s'émousse, l'estomac se façonne, ce qui d'abord excitait votre avidité ne vous inspire plus que du dégoût et les désirs eux-mêmes finissent par disparaître ; on se prive aisément alors de ce qu'on n'affectionne plus. » Telles sont les paroles de Sénèque.

Il faut fuir toute concupiscence désordonnée, non-seulement dans la recherche des mets délicats, mais aussi dans l'usage des aliments les plus grossiers, afin d'éviter tout

murmure qui pourrait offenser Dieu. Selon saint Augustin (Serm. de Murmurat.) « ce que les Écritures reprochent aux Juifs comme la plus grande offense qu'ils aient commise contre Dieu, c'est d'avoir murmuré contre lui. Et afin que nous sachions que la culpabilité ne provient pas des objets créés, mais de nos désirs déréglés, nous lisons que le premier homme fut condamné à mourir, non pour avoir mangé de la chair, mais simplement un fruit ; Esaü perdit son droit d'aînesse, non pour un plat recherché, mais pour quelques lentilles. » — D'après le même saint Docteur (Serm. 2 Dominicæ primæ Quadrag.), « Daniel a été *homme de désirs*, parce que ses désirs se portaient non pas vers la nourriture ou la boisson, mais vers le Christ après lequel il soupirait plus vivement qu'après tout festin. » — Mais il ne suffit pas de renoncer aux plaisirs extérieurs des sens, il faut encore fuir les délectations coupables de l'esprit ; car, comme nous dit saint Grégoire (in Psal. pœnit.), « à quoi vous servirait de mortifier votre chair, si vous ne réprimiez en même temps votre imagination ? »

Ranimez-vous donc, Chrétiens pusillanimes, à l'exemple des disciples du Sauveur, embrassez avec ferveur cette sainte pauvreté qui brilla d'une manière si éclatante dans ces Princes du monde, dans Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans sa sainte Mère, et dans tous leurs fidèles imitateurs. Embrassez-la d'esprit et de cœur, c'est-à-dire sincèrement et affectueusement ; car autrement elle ne serait pour vous d'aucun mérite. Le vrai mérite, en effet, ne consiste pas à être réduit à la pauvreté, mais bien à l'aimer et à la supporter volontiers pour Jésus-Christ avec toutes les privations qu'elle entraîne après elle. Hélas ! combien de Chrétiens aujourd'hui se glorifient du seul nom de pauvres, pourvu toutefois qu'il ne leur manque rien ! Ils se disent amis de

la pauvreté, mais ils fuient avec horreur, autant qu'ils peuvent, tout ce qui en est la suite, comme la faim, la soif, le froid, le dénûment, le mépris, l'abjection et ses autres conséquences. Comme le dit saint Bernard (Serm. 4 de Adventu), ils veulent paraître pauvres sans être indigents, humbles sans être méprisés, patients sans être outragés. Voulez-vous ne blesser jamais en rien la pauvreté ? Ne possédez jamais rien ou ne désirez jamais rien avoir au delà du strict nécessaire. Mais quel est, demanderez-vous, quel est le strict nécessaire? Je vous répondrai que plus vous aimerez la pauvreté véritable, moins vous jugerez de choses nécessaires. Or, les choses nécessaires sont celles sans lesquelles nous ne pourrions vivre. Veillez donc à ne posséder, à ne désirer, à ne chercher et à ne recevoir même à titre de pur don que les objets absolument indispensables à votre existence. « Retranchez, dit Sénèque, toutes superfluités, et réprimez tous désirs inutiles ; ne considérez que ce que la nature réclame, et non point ce que la passion convoite ; sachez imposer un frein à la concupiscence, en lui refusant tout ce qui peut la flatter. » Mais beaucoup se trompent en estimant et en gardant comme nécessaires des choses qui en réalité ne sont que superflues. Selon saint Augustin, « Celui qui sait se contenter du nécessaire trouve toujours chez lui du superflu ; celui qui tout au contraire court après la vanité ne croit jamais posséder assez, il devient alors le détenteur du bien d'autrui en ce qu'il retient sans besoin ce qui serait si utile aux pauvres. » — « Nous ne comprenons pas, dit Sénèque (Epist. 12), combien de choses nous sont superflues, à moins que nous n'en soyons privés. Toute la vie nous trompe, parce qu'elle nous montre comme nécessaires beaucoup de choses dont la plupart sont inutiles; car si nous venons quelquefois à les perdre, nous n'en sentons pas la

privation.» — Mais on ne doit pas seulement dédaigner le superflu il faut mépriser même le nécessaire. Car Sénèque dit encore (Lib de Consolat.): «Ne vous applaudissez pas de mépriser les palais dorés, les habits luxueux et les ameublements magnifiques ; quelle vertu si grande y a-t-il à mépriser les choses superflues ? Le vrai mérite consiste à dédaigner les choses même nécessaires et à ne pas s'en inquiéter. »

Remarquons, après saint Bernard (Serm. VII in Quadrag.), que le renoncement aux choses mondaines peut s'opérer de trois manières différentes : La première, c'est lorsque le Chrétien, se regardant comme étranger et voyageur sur cette terre, sait se contenter de ce qui est absolument indispensable pour sa nourriture et son vêtement. En effet, dit saint Grégoire, ceux qui désirent ardemment parvenir au royaume des cieux supportent avec peine tout ce qui pourrait entraver leur marche. — La seconde manière consiste à n'avoir aucune affection pour les biens temporels, et à ne trouver aucune jouissance dans l'usage des choses même nécessaires à la vie ; à se montrer indifférent à l'abondance comme à la disette, à l'opprobre comme à la louange. Un mort est insensible à tout ce qui lui manque ; l'âme véritablement morte à ses propres affections doit être complétement indifférente à la joie comme à la douleur, aux succès comme aux revers. — Le troisième degré consiste non-seulement à ne pas goûter de satisfaction dans l'usage des choses nécessaires à la vie, mais même à gémir d'être obligé d'y avoir recours, de sorte qu'on puisse dire avec le grand Apôtre : *Le monde est crucifié pour moi, et je suis crucifié pour le monde* (Galat. VI, 14). Le Chrétien alors n'est pas seulement mort au monde, parce qu'il est insensible à ses biens ; mais il est de plus crucifié pour le monde, en regardant toutes les choses créées comme de la boue (Phil. III, 8).

Celui qui est ainsi disposé s'afflige d'être contraint par quelque nécessité de penser aux choses créées ; et il se réjouit d'être uni à Dieu seul par un doux amour.

Cependant quelques efforts que nous puissions faire, nous ne parviendrons jamais à marcher parfaitement sur les traces de notre divin Maître et à imiter la pauvreté absolue à laquelle il a bien voulu se réduire pour nous. En effet il est Dieu, Créateur de toutes choses, Maître de toutes les richesses et de tous les trésors du monde entier, et malgré toutes ces prérogatives et tant d'autres raisons que je ne saurais énumérer ici, il n'a pas craint de subir toutes les privations et humiliations qui sont les suites de la pauvreté. Lorsque, volontairement pour l'amour de Dieu, nous embrassons la pauvreté, nous pratiquons une vertu qui, loin de nous rendre méprisables, nous honore aux yeux même des méchants. Il n'en était pas ainsi du Sauveur ; le monde ignorant que sa pauvreté fut volontaire ne l'attribuait qu'à sa condition obscure et n'avait pour lui qu'un souverain mépris. En effet, celui qui au su de tous ne possède rien en ce monde, ni terres ni maisons, est foulé aux pieds de tous ; quoiqu'il soit sage, il n'a point de crédit et quoiqu'il soit noble, il ne jouit d'aucune autorité ; bien plus, sa sagesse, sa noblesse, et toute sa vertu paraissent comme nulles aux yeux des hommes ; il est vilipendé, rejeté presque par tous, à tel point que les liens de la parenté ou d'une ancienne amitié ne lui servent souvent de rien ; chacun rougit de le reconnaître pour parent ou pour ami.

D'après cela, vous voyez bien qu'il n'est pas possible d'égaler Jésus dans la perfection de sa pauvreté et de son humilité ; nous ne pouvons descendre à un état d'abjection aussi profond que celui où il s'est abaissé. C'est pourquoi gardons-nous de repousser ou de mépriser jamais les

pauvres qui nous représentent le Seigneur lui-même comme ses images vivantes. Voulez-vous mieux comprendre encore l'immense distance qui existe entre notre pauvreté et celle du Sauveur, méditez ces paroles de saint Chrysostôme (Hom. 67 in Matth.). « Lorsque le Fils de Dieu résolut de venir en ce monde afin de se revêtir de notre humanité, il ne choisit pas pour mère une femme puissante et riche, mais une vierge pauvre ; il ne prit pas pour demeure un palais, mais une étable et pour lit une crèche. Quand il veut s'associer des disciples, il ne s'adresse point à des savants, des sages, des grands et des puissants du siècle, mais il choisit parmi les pauvres, douze simples pêcheurs sans fortune et sans réputation. Des pains d'orge ou quelques médiocres provisions achetées par ses disciples composent toute la somptuosité de sa table dont les siéges sont le gazon même. Ses vêtements sont d'étoffe vile et grossière. Il n'a point de maison en propre, où il puisse reposer sa tête. S'il veut aller d'un lieu dans un autre, il marche péniblement à pied. S'il veut s'asseoir, il n'a pour trône que la pierre ou l'herbe des champs. Telle était la pauvreté de Jésus-Christ, lui le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, qui était attendu comme le monarque universel. » Méditons sérieusement ces réflexions de saint Chrysostôme et rougissons de notre lâcheté, nous qui ne savons pas nous contenter de ce qui suffisait à notre divin Maître.

Prière.

Seigneur Dieu tout-puissant, pour que l'homme seul vous fût assujéti tout entier, vous avez soumis à son domaine tout ce qui est contenu sous la voûte du firmament ; ainsi, vous avez créé les objets extérieurs pour son corps, son

corps pour son âme, mais son âme pour vous, afin que vous soyez l'unique objet de ses pensées et de ses affections. Vous même qui fournissez la nourriture à tous les animaux de la terre, ainsi que la pâture aux oiseaux du ciel et aux poissons de la mer, donnez-moi les choses nécessaires à la vie, pour travailler à mon salut et à votre gloire ; pourvoyez à mes besoins, afin que je puisse mieux vaquer à votre service ; accordez-moi aussi de supporter avec patience toute privation et pénurie, sans me laisser abattre par la pusillanimité. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXXII.

GUÉRISON DE L'HOMME AYANT LA MAIN DESSÉCHÉE.

Matth. XII, 9-16. — Marc. III, 1-6. — Luc. VI, 6-11.

Un autre jour de sabbat, Jésus entra dans la synagogue, où il enseigna (Luc. VI, 6). « Selon saint Hilaire (Can. XII, in Matth.), ce qui a été rapporté précédemment s'était passé dans la campagne ; mais alors le Sauveur entra dans la synagogue pour y instruire le peuple qui s'y réunissait en plus grand nombre au jour du sabbat. » Le Vénérable Bède dit aussi (in cap. VI Luc.) : « Jésus-Christ instruisait spécialement dans la synagogue au jour du sabbat et y opérait ses miracles, non-seulement pour nous initier au repos spirituel, mais encore parce que les Juifs avaient coutume de s'y rassembler en plus grand nombre ; car, selon la prescription de la Loi, ils devaient ce jour-là suspendre leurs

travaux manuels pour lire ou entendre lire les Saintes-Écritures. Or, de même qu'un chasseur tend ses piéges et qu'un pêcheur jette ses filets dans les endroits qu'ils savent être les plus giboyeux ou les plus poissonneux, ainsi Jésus-Christ *enseignait dans la synagogue et dans le temple où les Juifs se réunissaient habituellement* (Joan. xviii, 20); car *il veut sauver tous les hommes et les amener à la connaissance de la vérité* (I Tim. ii, 4).» Dans cette conduite du Sauveur nous devons remarquer trois choses : d'abord la fermeté de son caractère, car, malgré les embûches que lui dressent les Pharisiens, il ne craint pas de se montrer où ils sont, donnant ainsi une leçon aux hommes pusillanimes; puis la vérité de sa doctrine qu'il enseignait publiquement, blâmant par là l'usage des hérétiques qui prêchent dans l'ombre ; enfin la grandeur de son zèle, car il n'agit que pour le salut des hommes, condamnant ainsi par avance ceux qui dans leur prédication recherchent la vaine gloire ou quelque avantage temporel.

Il se trouvait alors dans la synagogue *un homme qui avait la main droite desséchée* de telle sorte qu'il ne pouvait en faire usage. *Les Scribes et les Pharisiens examinaient si Jésus le guérirait en ce jour de sabbat,* afin d'avoir sujet de le blâmer et de l'accuser (Luc. vi, 7). Ils lui adressèrent donc cette question insidieuse : *Maître, est-il permis d'opérer quelque guérison au jour du sabbat?* S'il répondait non, ils le taxeraient de dureté ou d'impuissance ; s'il disait oui, ils lui reprocheraient de violer la Loi (Matth. xii, 10). *Mais Jésus, connaissant leurs pensées, dit à l'homme infirme de se lever et de se tenir au milieu de l'assemblée*, pour que le miracle fut plus manifeste, et aussi afin de confondre leur malice d'une manière plus évidente (Luc. vi, 8). Alors, reprenant la question qu'ils avaient soulevée, il leur demanda

en d'autres termes, s'il était permis de faire du bien le jour du sabbat (Ibid. 9). Comme ils gardaient le silence, lui-même à l'aide d'une comparaison résolut la question par ce raisonnement aussi simple que solide (Matth. XII, 11, 12): On doit secourir l'homme de préférence à la bête ; or, il est permis de retirer et de délivrer, au jour même du sabbat, un animal tombé dans un puits ou dans un précipice; donc à plus forte raison il doit être permis ce jour-là de guérir et de sauver un homme infirme ou malade qui est plus noble et meilleur que la bête, puisqu'il est créé à l'image de Dieu. C'est ainsi que par un exemple tiré de la vie commune et de leur propre coutume le Sauveur confondit ses ennemis. Écoutons saint Chrysostôme qui le fait parler en ces termes : «Quoi donc! il vous serait permis de sauver la vie à une brebis un jour de sabbat, et il ne me serait pas permis de sauver un homme en ce même jour ! Vous pourriez à force de bras retirer d'un puits un animal qui y serait tombé, et moi je ne pourrais d'une seule parole guérir une créature raisonnable ! Vous le voyez, je ne prépare aucun remède, je n'étends pas même la main sur cet infirme ; un seul mot de ma bouche lui rend la santé ; je ne viole donc pas la loi de votre sabbat, puisque sans effort ni travail j'accomplis un acte de bienfaisance et de vertu. » — Mais les Pharisiens aveuglés par l'avarice préféraient une brebis à un homme; ils louaient celui qui sauvait l'une et blâmaient celui qui guérissait l'autre.

En second lieu, Jésus-Christ résolut par le fait même la question qui lui avait été proposée, en guérissant aussitôt la main desséchée de ce pauvre infirme. *Étends la main*, lui dit-il; *et aussitôt qu'elle fut étendue, elle devint saine* (Luc. VI, 10). Selon la remarque de saint Chrysostôme, cette parfaite guérison manifeste clairement le véritable but de la Loi, que les

Juifs ne comprenaient pas; car, si cette action opérée au jour du sabbat eût offensé Dieu, cette infirmité n'eût certainement pas disparu, parce que Dieu ne peut favoriser le résultat d'un acte qui devrait l'offenser. Saint Jérôme (in cap. 12 Matth.) rapporte que, d'après l'Évangile des Nazaréens, cet homme était un maçon qui implorait du secours en disant : J'étais un pauvre ouvrier qui gagnait sa vie par son travail manuel ; je vous supplie, ô Jésus, de me rendre la santé, afin que je ne sois pas réduit à mendier honteusement ma nourriture.

C'est surtout au jour du sabbat que le Sauveur instruisait le peuple et opérait ses miracles, et cela pour plusieurs motifs : premièrement, afin de nous apprendre que le sabbat ancien de la Loi allait être remplacé d'une manière excellente et avantageuse par le sabbat ou repos spirituel de l'Évangile ; secondement, pour que les Juifs, réunis ce jour-là en plus grand nombre, pussent tirer un plus grand profit de sa présence, et qu'à la vue de ses miracles éclatants, ils pussent le reconnaître pour le Sauveur promis au monde ; troisièmement, pour montrer qu'il était le Maître souverain de la Loi et du sabbat ; quatrièmement enfin, pour redresser la mauvaise interprétation que les docteurs eux-mêmes donnaient de la loi sabbatique, en leur prouvant que ce n'était pas l'enfreindre que de faire une bonne œuvre, comme guérir un malade. — Nous devons remarquer ici que certaines œuvres bonnes en elles-mêmes peuvent devenir illicites d'après les circonstances, comme serait la construction d'une maison au jour du sabbat. Au contraire, les œuvres vertueuses sont bonnes dans toutes les circonstances, de sorte qu'on peut les accomplir d'une manière non-seulement licite, mais louable même, au jour du sabbat. Telle était la guérison miraculeuse opérée par Jésus-Christ comme

un acte de miséricorde pour manifester la gloire de Dieu.

Selon l'explication mystique donnée par le Vénérable Bède et par Raban-Maur, cet homme à la main desséchée figure le genre humain, incapable de produire aucune bonne œuvre pour le salut, à cause du péché de notre premier père qui avait étendu la main pour saisir le fruit défendu ; mais, grâce à la miséricorde divine, cette heureuse aptitude lui fut rendue par l'entremise du Sauveur dont les mains innocentes furent étendues sur l'arbre de la croix. Cet homme infirme est justement placé dans la synagogue, pour nous apprendre que plus on est instruit, plus aussi on est coupable, et par là même moins digne d'excuse et de pardon. Avant de le guérir, Jésus lui fait étendre la main, pour nous montrer que la faiblesse stérile de l'âme se guérit par la distribution d'abondantes aumônes. Cette main droite desséchée nous représente la dureté envers les pauvres, et la gauche qui est saine le désir d'amasser pour soi-même. Mais à l'arrivée du Sauveur, la main droite devint saine comme la gauche, parce que dès lors ce qui avait été accumulé par avarice fut distribué aux malheureux par charité. Dans cet homme infirme qui, pour être guéri, se lève, se tient debout, se place devant l'assistance et étend la main, nous voyons les quatre conditions nécessaires au pécheur pénitent : il doit sortir du péché par la pénitence, demeurer dans la grâce par la persévérance, montrer aux autres le bon exemple, s'appliquer à produire des œuvres salutaires; pour cela qu'il étende ses mains d'abord vers les indigents en leur faisant de généreuses aumônes, puis vers le Seigneur en lui adressant de ferventes prières; car, selon saint Grégoire (Epist. 57), celui qui n'ouvre pas les mains pour les malheureux les élève inutilement vers Dieu pour implorer le pardon de ses fautes.

Cet homme infirme représente les pécheurs. Les uns, qui sont sans compassion et sans charité, ont le cœur sec; d'autres, qui n'instruisent point le prochain et ne bénissent pas le Seigneur, ont la langue desséchée ; d'autres enfin ont la main aride, parce qu'ils ne produisent point d'œuvre surnaturelle. Les uns et les autres ressemblent à un arbre mort qui n'a ni séve, ni feuilles, ni fruits. L'envieux a le cœur sec, le médisant a la langue desséchée et l'avare a la main contractée. Pour guérir, d'après les prescriptions divines, le premier doit élever son cœur vers le ciel par de saintes méditations ; le second doit crier vers le Seigneur par de ferventes oraisons ; le troisième doit verser dans le sein des pauvres des aumônes libérales. « Celui-là, dit saint Théophile (in Matth.), a la main droite desséchée, qui n'accomplit point les œuvres de Dieu, parce qu'en faisant le mal il devient incapable de faire le bien ; ce pécheur ne peut être guéri qu'en revenant sincèrement à la pratique de la vertu. » — La main, étant un organe principal, est le signe convenable de l'œuvre méritoire, et par conséquent la main devient aride, lorsqu'elle devient incapable d'accomplir une œuvre méritoire ; mais, sur la parole de Jésus-Christ, elle redevient saine, lorsque l'homme se lève par le secours de la grâce pour faire le bien surnaturel.

Cet homme infirme figure encore l'oisif et le paresseux qui sont incapables de tout bien, mais spécialement l'avare dont la main paralysée est impuissante à toute œuvre de pitié et de bienfaisance. Les cinq doigts de cette main sont: le désir effréné de posséder les richesses, la peine qu'on se donne pour les acquérir, la sollicitude qu'on prend pour les conserver, l'empressement qu'on montre pour les multiplier, et le chagrin qu'on éprouve pour les partager. Mais afin de convertir cet avare, la grâce lui dit : *Étendez votre main ;*

et en effet, il ne sera guéri, que quand, par un secours de la bonté divine. il ouvrira sa main aux œuvres de miséricorde. «Vous avez entendu, nous dit saint Ambroise (Lib. 5 in Luc.), ces paroles du Seigneur : *Étendez votre main ;* c'est là le remède général et commun à bien des maux. Vous croyez avoir la main saine, mais prenez garde qu'elle ne soit resserrée par l'avarice ; étendez-la souvent pour assister le pauvre qui vous implore, aider le prochain dans ses besoins, protéger la veuve dans son abandon, arracher à l'injustice une victime de la calomnie, et enfin pour obtenir de Dieu le pardon de vos fautes. C'est ainsi qu'en étendant la main, vous serez guéri. » Telles sont les paroles de saint Ambroise. O avares qui avez toujours la main ouverte pour recevoir ou prendre, mais resserrée pour donner et répandre, étendez-la vers les pauvres et les indigents ; de cette manière vous pourvoirez à vos propres intérêts et vous amasserez dans le ciel des trésors inépuisables ! « Faisons donc l'aumône autant que nous le pourrons, dit saint Chrysostôme, ne méprisons pas ceux qui ont faim; en contribuant au bonheur des autres, nous travaillons plus encore à notre propre bonheur; car si nous leur procurons les biens présents, nous nous préparons à nous-mêmes les biens futurs et la gloire éternelle. » Parmi toutes les œuvres de miséricorde, l'aumône tient un rang principal ; aussi les Saintes-Écritures nous la recommandent souvent et avec grand soin.

Les Pharisiens, *aveuglés par leur sotte jalousie*, au lieu d'être reconnaissants des bienfaits prodigieux du divin Sauveur, *sortirent* de la synagogue, pour fuir sa présence et la vue de la lumière ; *ils tinrent conseil avec les Hérodiens*, partisans du prince séculier, *pour tramer la perte de Jésus* (Marc. III, 6. Luc. VI, 11). Les insensés ! s'écrie saint Ambroise ; ils délibèrent pour perdre Celui qui est

la véritable vie, et non point pour la trouver eux-mêmes. Quelle folie de comploter la mort de Celui dont le secours leur était si nécessaire ! Mais entraînés, subjugués par la funeste passion de l'envie, malgré les avertissements et les miracles du Christ, ils s'obstinèrent et restèrent inébranlables dans leurs criminels desseins. Selon saint Chrysostôme, les Pharisiens poussés par le démon formèrent le projet de perdre le Sauveur. Dans la crainte qu'il n'acquît de la gloire et ne réunît des disciples, ils ne pouvaient souffrir qu'il fît des miracles ; cependant, pour cacher la bassesse de leur envie sous une apparence de zèle, ils feignaient de maintenir l'observation du sabbat ; mais en réalité ils cherchaient à satisfaire la violence de leur passion.

Jésus à qui rien n'était caché, pénétrant leurs sinistres desseins, *s'éloigna de ce lieu* (Matth. XII, 15), *et se retira près de la mer avec ses disciples* (Marc. III, 7). Plusieurs raisons déterminèrent cette retraite : 1° c'était d'abord par ménagement pour les Pharisiens, afin de leur ôter l'occasion de commettre un crime, et aussi dans l'intérêt de l'Église, pour travailler à sa formation ; 2° parce que le temps de la Passion, fixé par Dieu le Père, n'était pas encore arrivé et que toutes les prédictions des Prophètes n'étaient pas encore accomplies ; 3° parce que Jésus-Christ ne devait pas souffrir la mort hors de Jérusalem, désignée comme devant être le théâtre de son supplice ; 4° pour apprendre aux Chrétiens qu'ils peuvent quelquefois se soustraire à la persécution sans que la fuite leur soit imputée à péché ; 5° pour nous donner une nouvelle preuve de sa patience et de son humilité, puisqu'il aurait pu par sa seule volonté confondre ses ennemis et les précipiter dans les abîmes ; 6° pour attester qu'il était véritablement revêtu de notre humanité ; car, bien qu'il ne craigne pas la mort, il se dérobe cependant comme homme

à la fureur de ses ennemis. Il nous apprend également par là à nous éloigner des pécheurs que nous ne pouvons ramener au bien par nos avertissements ; car l'homme qui s'opiniâtre dans le mal ne saurait être corrigé par la raison. « Le Sauveur, dit saint Chrysostôme, ne discuta pas longtemps avec eux ; mais, après avoir motivé sa conduite, il se retira dans la crainte de les irriter davantage, parce que le raisonnement ne guérit point la malice. De sages observations peuvent bien éclairer l'homme ignorant, mais elles ne font souvent qu'exciter davantage l'homme furieux. Sans doute, le pécheur disposé à commettre un crime est aux yeux du Seigneur aussi coupable que s'il l'avait commis ; cependant, celui qui le voit dans ces dispositions ne peut pas l'y provoquer en lui fournissant l'occasion de le réaliser, sans se rendre lui-même coupable de participation au crime. »

« *Plusieurs* malades qui avaient été témoins de la guérison précédente *suivirent Jésus*, *et il les guérit tous* pour récompenser leur foi, peut-être aussi parce qu'ils s'étaient rendus dignes d'une telle faveur par leur conduite (Matth. XII, 15). Les savants qui voient les miracles du Sauveur le persécutent ; les ignorants au contraire, remplis d'estime pour lui, le suivent avec amour et méritent ainsi d'être guéris. Remi d'Auxerre dit à ce sujet (in cap. XII Matth.) : Les Pharisiens, unis par un commun sentiment de haine, trament en secret la mort du Christ ; la foule illettrée au contraire, entraînée par un même sentiment d'affection, se précipite publiquement sur ses pas, et obtient bientôt de lui ce qu'elle demande. Vous aussi, Chrétiens, voulez-vous être guéris des nombreuses maladies qui vous affligent et être délivrés de la mort éternelle qui vous menace, attachez-vous à Jésus-Christ, invoquez-le, imitez-le ; il ne rejette point celui qui l'implore, et guérit tous ceux

qui recourent à lui. Les Pharisiens, dont le nom signifie *division,* représentent ceux qui se plaisent à semer la discorde parmi leurs frères, et les Hérodiens, c'est-à-dire les partisans de l'usurpateur, figurent les orgueilleux parés des dépouilles d'autrui. Les uns et les autres se coalisent ensemble pour perdre le Sauveur qui se plaît au milieu des humbles et des débonnaires ; c'est pourquoi il s'éloigne des premiers qui le persécutent et se communique aux seconds qui l'accompagnent, attirés par les bienfaits qu'il leur accorde. — Mais, en guérissant tous ces malades, Jésus leur recommandait de ne pas le découvrir, pour nous apprendre qu'en toutes choses nous devons, à son exemple, fuir la vaine gloire (Matth. XII, 16). « Par là, dit saint Ambroise, notre divin Maître veut nous montrer que, quand nous faisons quelque bonne œuvre, nous ne devons pas chercher la louange humaine. » Saint Chrysostôme ajoute : « Lorsque le Sauveur guérissait des malades en vue des autres, il ne leur défendait pas de publier les miracles dont ils étaient l'objet ; c'est ce qui arriva quand il ouvrit les yeux de l'aveugle-né et quand il rendit le mouvement à l'homme paralytique depuis trente-huit ans. Mais lorsqu'il guérissait les malades uniquement en vue de leur avantage et à cause de leur mérite, il recommandait le secret, comme il fit à l'égard du lépreux. Il nous montraït par là qu'en opérant ces divers prodiges, il avait pour but non pas l'applaudissement des hommes, mais le salut des fidèles. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Le soir étant venu, Jésus et ses disciples arrivèrent à une maison pour y loger, mais la foule se rassembla de nouveau pour entendre la parole de Dieu (Marc. III, 20) ; et le peuple montra tant de zèle pour se faire instruire, que les Apôtres avec leur divin Maître ne trouvaient pas même le temps de

prendre leur repas. Belle leçon pour ceux qui abandonnent le ministère de la prédication, afin de se reposer et de satisfaire au bien-être de leur corps. « Heureuse occupation du Sauveur ! s'écrie le Vénérable Bède (in cap. III Marci), admirable empressement de ce peuple, dont l'ardeur pour écouter la parole divine et obtenir le salut éternel ne laisse pas même au Sauveur et à ses collaborateurs le loisir nécessaire afin de pourvoir aux besoins les plus urgents de la nature ! Puissions-nous par votre grâce abondante, ô Seigneur Jésus, voir renaître ce même désir fervent dans le cœur des Chrétiens de nos jours ! »

Lorsque ses proches, c'est-à-dire les Juifs, ses parents du côté de sa sainte Mère, le virent déployer un zèle si extraordinaire, et qu'ils l'entendirent expliquer les profonds mystères qu'ils ne pouvaient comprendre, ils s'imaginèrent qu'il avait perdu l'esprit et qu'il parlait ainsi dans un accès d'aliénation. *Ils vinrent donc pour se saisir de lui* et l'enfermer de peur qu'il n'arrivât quelque malheur. « Tant il est vrai, selon la remarque du Vénérable Bède (loc. cit.), que, comme le Sauveur lui-même le dit en un autre endroit, *nul prophète n'est sans honneur que dans sa patrie et dans sa famille* (Marc. VI, 4). En effet, tandis que des étrangers s'empressaient de voir et d'entendre Jésus comme l'Auteur même de la vie et la Sagesse de Dieu, ses propres parents voulaient le lier comme un insensé. Cette erreur des parents et ce concours des étrangers figurent d'un côté la vocation des Gentils et de l'autre la réprobation des Juifs dont saint Jean l'Évangéliste veut parler quand il dit du Sauveur : *Il est venu parmi les siens, et les siens ne l'ont pas reçu* (Joan. I, 11). » De nos jours également, ceux qui sont fervents à suivre Jésus-Christ sont regardés comme des extravagants par les mondains qui s'efforcent de les détourner de la voie droite. Combien

ne devrions nous pas payer une seule goutte de ce vin généreux qui cause cette sainte ivresse! Heureux ceux qui sont possédés d'une telle folie ! Ce sont ceux-là mêmes dont les méchants parlent en ces termes rapportés par le Livre de la Sagesse (v, 4) : *Insensés que nous étions! nous regardions leur conduite comme une folie.* Ah! puissé-je moi-même leur ressembler pour être admis dans la société des Saints et être compté parmi les enfants de Dieu !

Prière

Seigneur Jésus, je vous supplie, par les entrailles de votre miséricorde, d'avoir pitié de moi qui suis un pauvre infirme, incapable de faire aucun bien surnaturel. Touché de ma misère, daignez m'accorder la santé, la force, l'aptitude pour accomplir toutes sortes de bonnes œuvres. Faites que je me tienne dans le juste milieu des vertus, afin que, sur votre ordre et avec votre secours, j'étende mes mains pour exercer les actes de la justice et non point ceux de l'iniquité; que m'adonnant au bien, je cherche en tout à vous plaire, et que m'éloignant du mal, j'évite par-dessus tout de vous offenser. Donnez-moi, ô bon Jésus, de mépriser toutes les richesses et les délices du siècle pour m'appliquer à la parole de Dieu, au salut de mon âme et à celui du prochain. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXXIII

DÉLIVRANCE DU DÉMONIAQUE AVEUGLE ET MUET.

Matth. XII, 22-37. Marc. III, 22-30. Luc. XI, 14-26.

Après ce que nous venons de rapporter, *on amena vers Jésus un démoniaque qui était en même temps aveugle et muet* (Matth. XII, 22. Luc. XI, 14). Saint Luc dit seulement qu'il était muet, mais saint Matthieu ajoute qu'il était aveugle. Le mutisme et la cécité n'étaient dans cet homme que l'effet de la possession diabolique ; aussi, dès que le démon eut été chassé de lui, il vit et parla. C'est pourquoi l'Évangile dit que *Jésus le guérit,* c'est-à-dire le délivra du démon, *de telle sorte que la vue et la parole lui furent rendues* (Matth. XII, 22). Ainsi, dit saint Jérôme (in cap. XII Matth.), trois miracles s'opèrent à la fois en ce même homme : il était aveugle et il voit, il était muet et il parle, il était possédé et il est délivré. Ce qui s'opéra physiquement alors en faveur de ce malheureux, se renouvelle spirituellement chaque jour en faveur des pécheurs ; car, lorsqu'il s'en convertit quelqu'un, le démon est expulsé de son cœur dont il s'était rendu maître, il reçoit aussitôt la lumière de la foi et il publie les louanges du Seigneur. Selon saint Augustin (lib. I de Quæst. evang.), le pécheur est tout à la fois possédé, aveugle et muet : il est possédé, puisqu'au lieu de croire à Dieu, il se soumet à Satan ; aveugle et muet, puisqu'il ne reconnaît pas et ne confesse pas la véritable foi, ou bien ne rend pas gloire à Dieu. Suivant saint Chrysostôme, afin de nous faire comprendre qu'il ne suffit pas au Chrétien, pour être sauvé, de connaître Dieu, mais qu'il faut en-

core le confesser, Jésus-Christ a guéri cet homme aveugle et muet, en lui rendant l'usage de la vue pour connaître et l'usage de la parole pour confesser le Tout-Puissant. En effet, celui qui connaît mais qui ne confesse pas Dieu, quoiqu'il soit éclairé intérieurement, est néanmoins encore muet. Celui donc qui voit, sans accomplir les préceptes divins, et qui parle, sans proclamer les grandeurs divines, est cependant comme muet et aveugle par rapport à Dieu. Or voir Dieu, ce n'est pas simplement le connaître, mais c'est le craindre et l'aimer. Pareillement celui qui chante et qui prie, sans conformer sa conduite à son langage, est comme muet spirituellement, quoiqu'il parle extérieurement. » Ainsi s'exprime saint Chrysostôme.

Le démon possède l'âme de quiconque persévère dans le péché mortel. Tant que le péché règne dans notre cœur, nous sommes les esclaves et les captifs de Satan qui nous domine et nous tourmente de trois manières: par l'orgueil dans notre esprit, par la concupiscence dans notre chair, et par la cupidité dans les choses extérieures ; car, comme le déclare saint Jean (I Epist. II, 16) : *Tout ce qui est en ce monde est ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie.* Ce sont là comme trois sortes de démons qui nous rendent muets. En effet, Dieu a donné la parole à l'homme pour trois grandes fins : pour le louer et le bénir ; pour annoncer la vérité et édifier le prochain ; pour avouer ses fautes et en solliciter le pardon. Mais l'orgueil, en persuadant à l'homme de rapporter à lui-même la louange qu'il doit à Dieu, lui enlève le premier usage qu'il doit faire de la parole ; l'avarice lui ravit le second, en lui faisant oublier les besoins du prochain pour songer uniquement à ses propres intérêts; la luxure lui ôte le troisième, principalement si elle est contre nature; aussi Sodome signifie *silence*, ou bien *celle*

qui est muette. De plus, ces trois sortes de démons nous rendent aveugles, de telle sorte que nous ne distinguons point les choses utiles ou nuisibles à notre salut, et nous marchons dans les ténèbres au lieu de suivre Celui qui a dit : *Je suis la Lumière du monde.* Si ce démoniaque aveugle et muet est présenté au Seigneur, c'est-à-dire si le pécheur repentant se convertit à Dieu, Jésus le guérira, en le délivrant du démon et en lui rendant la vue et la parole. La malice de Satan abondait dans ce malheureux possédé qu'il tenait assiégé de toutes parts ; car il l'avait privé de la vue, de la parole et même de l'ouïe, selon saint Chrysostôme (Hom. 42 in Matth.). Mais la miséricorde de Dieu surabonde en ce même homme qu'il délivre du démon, en lui rendant la vue, la parole et l'ouïe.

Ce possédé ainsi guéri est la figure du pécheur justifié, auquel le Seigneur accorde spirituellement les quatre bienfaits ci-dessus indiqués. — D'abord il le délivre du démon ; car le pécheur avait précédemment introduit le démon dans la demeure de son âme, d'où le Sauveur le chasse pour y fixer son séjour. Or la demeure de l'âme comprend pour ainsi dire trois étages : l'un supérieur, savoir l'esprit ; l'autre inférieur, c'est-à-dire le corps ; le troisième intermédiaire ou l'âme proprement dite. Dieu habite dans l'étage supérieur, quand l'esprit vaque à la contemplation ; dans l'étage intermédiaire, quand l'âme s'applique à la méditation intérieure ; dans l'étage inférieur, quand le corps s'exerce à la mortification. — Le second bienfait, c'est que Dieu délie la langue du pécheur. Dieu, comme on l'a dit plus haut, a donné la langue à l'homme dans un triple but ; pour qu'il le loue, qu'il édifie le prochain et qu'il s'accuse lui-même en s'avouant coupable devant le Seigneur. Or, le pécheur qui ne se sert point de sa langue dans ce triple but, est jus-

tement appelé muet. Lors donc qu'il commence à louer Dieu, à édifier le prochain et à s'accuser lui-même, il parle véritablement et fait de sa langue l'usage convenable. — Le troisième bienfait, c'est quand Dieu ouvre les yeux du pécheur. Le signe que celui-ci est parfaitement éclairé, c'est lorsqu'il voit par devant et par derrière, à droite et à gauche. Il voit par derrière, lorsque, pensant aux péchés qu'il a commis, il en considère la laideur, la multitude et la gravité, ce qui lui inspire de la douleur ; il voit par devant, lorsqu'il songe au jugement futur du souverain Juge et qu'il en conçoit de la crainte ; il voit à droite, lorsqu'il comprend combien les prospérités du monde sont caduques et vaines, de sorte qu'au lieu d'être attiré vers elles par amour il s'en éloigne par mépris ; enfin il voit à gauche, quand il reconnaît combien les adversités du monde sont faibles et passagères, de façon qu'elles ne lui causent ni abattement, ni impatience. — Le quatrième bienfait, c'est quand Dieu ouvre les oreilles du pécheur, en le rendant docile à ses avis, à ses bienfaits, à ses inspirations et à ses menaces ; car, avant d'être justifié, le pécheur était sourd à toutes ces différentes voix de Dieu.

Au spectacle du prodige que le Sauveur venait d'opérer *les foules étaient étonnées*, c'est-à-dire les hommes simples admiraient la puissance divine en Jésus-Christ. *N'est-ce point là*, demandaient-ils, *le Fils de David ?* Comme s'ils disaient : Oui assurément, c'est là le Messie qui nous a été promis comme devant naître de la race de ce prince (Matth. XII, 23). Selon le sens moral, le pécheur est délivré du démon par la contrition, alors celui qui était muet parle dans la confession, et le peuple, témoin de la satisfaction qu'accomplit le pénitent, est étonné de voir faire le bien à celui qui avait l'habitude de faire le mal. Les Scribes et les

Pharisiens tout au contraire, c'est-à-dire les lettrés et les grands, sont jaloux et indignés d'entendre le peuple, poussé par l'évidence du fait, proclamer que Jésus est le Christ. *Ils disaient* en eux-mêmes : *Non, cet homme ne chasse les démons que par Béelzébub, prince des démons* (Matth. xii, 24). Ils blasphémaient ainsi contre le Saint-Esprit auquel il appartient de chasser les démons et de guérir les hommes. Comme ils ne pouvaient nier le fait merveilleux, ils cherchaient du moins à le décrier par une calomnieuse interprétation, en disant que si Jésus-Christ chassait les démons du corps des possédés, c'était par la vertu supérieure d'un démon plus puissant avec lequel il avait un commerce familier tout spécial. « L'envie, dit saint Chrysostôme, s'occupe peu si ce qu'elle dit est vrai, pourvu qu'il soit nuisible aux autres. » Ainsi, beaucoup de personnes qui ne peuvent censurer directement les discours et les actes des autres, s'efforcent d'en déprécier la forme ou d'en dénigrer l'intention. Dans sa droite simplicité, dit le Vénérable Bède (in cap. xi Luc.), le peuple admirait les œuvres du Sauveur, tandis que les Scribes et les Pharisiens essayaient de les nier ou du moins de les dénaturer par de malignes explications, en les attribuant non pas à la vertu de l'Esprit divin, mais à l'opération de l'esprit immonde.

Le même saint Père nous décrit de la manière suivante l'origine première de l'idolâtrie. Le roi Ninus, fondateur ou plutôt restaurateur de la ville de Ninive, ayant perdu son père nommé Bélus, premier roi des Assyriens, érigea une statue pour en conserver la mémoire. Les criminels obtenaient leur grâce, lorsqu'ils pouvaient se réfugier au pied de cette statue. Elle devint ainsi un objet de vénération, et bientôt, à l'instigation du démon, on lui rendit les honneurs divins ; alors commença le culte des idoles. A l'exemple des

Assyriens, les autres peuples élevèrent une statue à laquelle ils donnèrent différents noms, selon la diversité de leur langue. Les Chaldéens l'appelaient Béel, les habitants de la Palestine Baal, les Moabites Béelphégor ; les Juifs, qui adoraient le vrai Dieu, donnaient par dérision au Dieu des Gentils le nom de Béelzébub, c'est-à-dire *prince des mouches*, à cause du grand nombre de ces insectes que le sang des victimes immolées attirait dans son temple. Ils prétendaient que le prince des démons résidait dans cette idole, parce qu'elle avait été le principe de l'idolâtrie et qu'elle était l'occasion de faits extraordinaires, et aussi parce que son culte était le plus répandu parmi les nations ; car, bien que chaque nation eût ses dieux particuliers, le culte de Baal était admis généralement par tous les peuples. C'est pourquoi les Pharisiens, voulant décréditer les miracles de Jésus-Christ, l'accusaient de chasser les démons par la vertu de Béelzébub, prince des démons. — Remi d'Auxerre dit à ce sujet: « Béelzebub est le même que Béel, Baal, Béelphégor. Béel qui avait été le père de Ninus, roi des Assyriens, fut appelé Baal parce qu'il était honoré sur les hauts lieux, et aussi Béelphégor parce qu'il était spécialement adoré sur le mont Phégor. Zébub avait été serviteur du fils de Gédéon, Abimelech. Ce dernier, après avoir tué ses soixante-dix frères, bâtit un temple à Baal et y établit comme prêtre Zébub, chargé de chasser les mouches que le sang des victimes y attirait. Zébub en effet signifie *mouches* et Béelzebub, *prince des mouches ;* à cause des rites impurs qu'on pratiquait en son honneur, les Juifs prétendaient qu'il était le prince des démons. Aussi, les Pharisiens, ne trouvant rien de plus odieux à opposer au Seigneur, disaient qu'il chassait les démons au nom de Béelzébub. » Ils parlaient ainsi suivant cette passion détestable dont saint Chrysostôme dit

(Hom. 42 in Matth.) : Il n'est certainement pas de mal pire que l'envie. Car, comme les porcs se plaisent dans la boue, et comme les démons se réjouissent de notre perte ; de même aussi l'envieux s'applaudit des maux que ressent le prochain ; ainsi que les crabes se nourrissent de fumier, lui se repaît de l'infortune d'autrui. »

Remarquons ici que les démons exercent des fonctions hiérarchiquement coordonnées pour le mal. Il est un démon appelé Lucifer qui préside à l'orgueil ; de nombreux satellites l'assistent, et de nombreux sujets lui obéissent, savoir tous les orgueilleux. Selon Job (XLI, 25), *il domine comme roi sur tous les enfants de la superbe* ; mais on le chasse par la véritable humilité de cœur. — Un autre démon nommé Asmodée préside à la luxure ; c'est celui qui, d'après le Livre de Tobie (III), tua les sept époux que Sara avait eus successivement ; car, comme il hait le mariage légitime, il voulait par le meurtre des maris porter cette jeune fille au vice de la fornication. Ce démon a aussi de nombreux auxiliaires et de nombreux esclaves, savoir tous les voluptueux ; mais on le chasse par le jeûne et la mortification corporelle. — Un troisième démon, appelé Mammon, préside à l'avarice ; c'est de lui qu'il est écrit dans l'Évangile selon saint Matthieu (VI, 24) : *Vous ne pouvez servir à la fois Dieu et Mammon*. Il a également beaucoup d'auxiliaires et beaucoup d'esclaves, savoir tous les avares. On le chasse par le renoncement aux biens temporels; ce renoncement est complet, lorsqu'on quitte tout ainsi que les parfaits le font ; il est partiel, lorsqu'on distribue aux pauvres quelque chose de son abondance. — Un quatrième démon nommé Béelzébub, c'est-à-dire *prince des mouches*, préside aux pensées impures, aux haines, aux rancunes, aux mauvaises affections ou volontés qu'il envoie, rapides comme des mouches, fatiguer et souiller l'âme. Ce

démon a comme les trois précédents beaucoup de satellites et beaucoup de sujets, tels que sont tous les envieux. On le chasse par la confession et l'absolution sacramentelles.

Mais Jésus, connaissant les pensées des Pharisiens (Matth. XII, 25), leur démontra par plusieurs raisons que, s'il chassait les démons, ce n'était point par la puissance de Béelzébub, mais par *le doigt de Dieu ;* et qu'on ne pouvait attribuer à l'esprit malin, mais qu'on devait rapporter au Saint-Esprit les miracles qu'il opérait. Or, le Saint-Esprit est ici appelé *le doigt de Dieu* pour trois motifs. En effet, 1° comme le bras et la main communiquent avec le reste du corps à la substance duquel ils participent, et comme le doigt y participe également au moyen de la main et du bras avec lesquels il est aussi en communication, de même en Dieu le Fils procède du Père et le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. 2° Comme les articulations et les phalanges du doigt sont distinctes, les dons et les grâces du Saint-Esprit sont également différents. 3° De même encore que le bras et la main agissent par les doigts, ainsi le Fils, qui est appelé le bras et la main du Père éternel, opère par le Saint-Esprit.

Jésus, répondant aux pensées intimes que les Pharisiens n'osaient manifester par crainte du peuple, leur donna une nouvelle preuve évidente de sa divinité pour les déterminer à croire en lui ; car il n'appartient qu'à la Divinité de pénétrer le fond des cœurs. Ainsi Jésus réfuta leur injuste soupçon par ce premier raisonnement : Si c'est par la vertu du démon que je chasse les démons eux-mêmes, il s'ensuit qu'ils sont divisés entre eux et que dès lors leur puissance ne saurait subsister longtemps ; il s'ensuit de plus que le Messie est arrivé, car c'est lui qui, à son avénement, doit anéantir le pouvoir du démon. C'est pourquoi il ajoute : *Tout royaume divisé contre lui-même* par les dissensions violentes de ses

princes *sera détruit ; et toute ville ou maison divisée contre elle-même* par les volontés opposées de ses habitants *ne subsistera pas*, mais tombera en ruines. Car l'union, dit Salluste, fait prospérer les petites choses, tandis que la discorde fait périr les plus grandes. Jésus-Christ tire une induction des trois sortes d'états dans lesquels les hommes vivent réunis, de manière à composer un royaume, une ville, une maison : ainsi, réunis sous une même loi ou un même droit, ils forment un royaume ; sous une même coutume ils forment une ville ; et, s'ils sont réunis à la même table et dans une même société, ils forment une maison ou famille. Le Seigneur allègue donc l'exemple des royaumes, des villes et des maisons, c'est-à-dire des réunions humaines, grandes, médiocres et petites, pour rendre son raisonnement plus sensible, plus fort et plus convaincant. « Rien ici-bas de plus grand qu'un royaume, dit saint Chrysostôme (Hom. 42 in Matth.), et cependant la discorde le détruit. A plus forte raison, devons-nous en dire autant d'une ville ou d'une maison ; car tout ce qui est divisé contre soi-même, grand ou petit, périt infailliblement. »

Or, continue le Sauveur (Matth. XII, 26), *si Satan*, par mon intermédiaire et à mon commandement, *chasse Satan*, les démons se combattent mutuellement, de façon que *leur royaume est divisé contre lui-même ;* il n'est donc pas possible que leur royaume subsiste avec la puissance de leur malice ; par conséquent le monde touche à sa fin, puisqu'ils resteront sur la terre jusqu'à cette époque afin de nous tenter. Car le royaume de Satan, qui comprend tous les hommes mauvais, ne doit pas cesser avant la fin du monde, soit pour remplir la disposition de la justice divine qui veut exercer les mortels, soit pour procurer l'accomplissement des prophéties qui n'ont pas encore obtenu leur réalisation.

Selon saint Chrysostôme (loc. cit.), c'est comme si Jésus-Christ disait : « Un royaume divisé contre lui-même par une guerre intestine ne peut manquer d'être ruiné, comme on le voit arriver également pour une ville et une maison. C'est pourquoi, si le royaume de Satan est divisé en lui-même de telle sorte que Satan repousse Satan loin des hommes, le royaume des démons ne tardera pas d'être ruiné ; puisque ce royaume consiste précisément en ce qu'ils tiennent les hommes captifs. Si donc ils sont repoussés loin des hommes, leur royaume est déjà détruit ; mais s'ils retiennent encore les hommes assujétis, il est évident que leur royaume est encore debout, et qu'il n'est pas divisé contre lui-même. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Dans le sens moral, ce royaume divisé contre lui-même est l'âme pécheresse, dans laquelle la sensualité se révolte contre la raison ; une telle âme tombe en ruines, parce que Jésus-Christ la Vérité même s'en retire, tandis que le démon s'en empare. Ce royaume divisé figure aussi toute communauté de laquelle ont disparu la paix et la concorde. Elle est alors sous la domination de deux démons dont chacun cherche au détriment de l'autre à augmenter son pouvoir. Une telle communauté ne saurait subsister longtemps, il faut qu'elle périsse. Malgré leur grand nombre, les démons s'accordent tous à ne rien désirer autre chose que de faire le mal ; mais hélas ! combien peu d'hommes s'unissent pour faire le bien et pour s'y encourager mutuellement !

Jésus réfute encore les Pharisiens par cet autre raisonnement. Je chasse les démons par la même puissance que vos enfants ; or, d'après votre propre aveu ils ne chassent point les démons par la puissance des démons; donc ni moi non plus. C'est pourquoi il leur dit (Matth. xii, 27) : *Si c'est par Béelzébub*, prince des démons, *que je chasse les démons* du

corps des possédés, *par qui les chassent vos enfants*, c'est-à-dire les exorcistes juifs, d'après Raban-Maur et le Vénérable Bède (in cap. XI Luc.), ou bien les Apôtres issus de cette même race, selon saint Augustin (lib. X de Quæst. evang.) et saint Jérôme (in cap. XII Matth.) ? Comme s'il disait : Puisque vous ne pouvez attribuer qu'à Dieu le pouvoir que vos enfants exercent sur les démons, vous ne pouvez par conséquent attribuer aussi qu'à Dieu le pouvoir semblable que j'exerce. *C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges ;* c'est-à-dire, les exorcistes juifs vous convaincront de mensonge, parce que vous calomniez en moi ce que vous approuvez en eux. Ou bien encore, les Apôtres également Juifs, qui sont bien certains de n'avoir appris de Jésus-Christ aucun art magique, condamneront les Pharisiens au dernier jour, parce qu'ils seront assis sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël, comme assesseurs et approbateurs du Juge suprême (Matth. XIX, 28).

Après avoir combattu l'erreur des Pharisiens, Jésus établit la vérité ; car, si ce n'est point par la puissance diabolique qu'il chasse les démons, il s'ensuit nécessairement que c'est par la puissance divine, parce qu'il n'y a pas de milieu. *Si donc*, leur dit-il (Matth. XII, 28), *je chasse les démons par l'Esprit de Dieu* ou *par le doigt de Dieu*, comme il est écrit dans saint Luc (XI, 20), il faut en conclure d'après les principes énoncés précédemment que je renverse le royaume de Satan, et comme renverser celui-ci c'est introduire le contraire, *il en résulte évidemment que le royaume de Dieu est venu jusqu'à vous,* c'est-à-dire que moi le Christ je dois régner comme Dieu sur vous-mêmes. Pourquoi donc blasphémez-vous contre moi ? — Ce royaume de Dieu est aussi le temps de la grâce, destiné à mériter le royaume de la gloire que le Christ vous offre en l'annonçant par les

paroles de sa vérité et par les miracles de sa puissance. Ou bien encore, *le royaume de Dieu est parvenu jusqu'à vous*, parce que l'entrée du ciel est ouverte à tous ceux qui croiront dans le Christ.

Après avoir démontré aux Pharisiens que le démon n'est pas l'auteur du miracle, Jésus leur prouve encore par diverses raisons qu'il n'est pas lui-même le ministre de Satan. Première raison : le ministre n'est pas plus puissant que son maître ; or le Christ est plus puissant que le démon, il n'est donc pas son ministre. En effet, *nul ne peut entrer dans la maison d'un personnage fort pour lui ravir ses biens,* à moins qu'étant plus fort il ne l'enchaîne ; l'ayant vaincu, *alors il pourra piller sa maison,* enlever et distribuer ses instruments, ses armes avec toutes ses dépouilles (Matth. XII, 29). Le démon par la grandeur des biens naturels qu'il a reçus, est *ce personnage fort* dont il est écrit au Livre de Job (XLI, 24) : *Nulle puissance sur la terre ne peut être comparée à la sienne.* Ses armes sont tous les artifices des esprits malins avec toutes sortes de péchés ; sa maison, sa cour, c'est le monde où il domina jusqu'à l'avénement du Sauveur. Ses instruments et ses dépouilles sont les hommes qu'il obsède ou qu'il séduit. Tant qu'il garda sa cour et habita sa maison, il posséda en paix tout ce qui lui appartenait, parce que personne ne lui résistait (Luc. XI, 21-22) ; et maintenant encore il possède en paix tous les pécheurs qui lui obéissent et le servent ; car, selon la remarque de saint Grégoire (Moral. XXIV, 12), il néglige de tourmenter ceux qu'il sait lui appartenir certainement. *Mais un plus fort que lui étant survenu*, le Christ descendu du ciel *a triomphé de sa puissance,* en résistant avec énergie aux tentations qu'il lui avait suscitées, et supportant avec patience les souffrances qu'il lui avait causées. Après avoir relégué dans

l'enfer son ennemi terrassé, *le Seigneur lui arracha toutes les armes dans lesquelles il mettait sa confiance*, lorsqu'il dévoila et déjoua les ruses les plus subtiles des esprits malins ; *il lui ravit tous ses instruments*, lorsqu'il délivra les pécheurs assujétis à son pouvoir tyrannique ; et *il distribua ses dépouilles,* lorsqu'il employa les mêmes pécheurs convertis aux divers offices ecclésiastiques ; car, comme saint Paul le dit (Eph. IV, 11), *il en a fait les uns Apôtres, les autres Prophètes, d'autres Évangélistes*, *d'autres enfin pasteurs et docteurs*. Selon le Vénérable Bède (in cap. XI Luc.), *il distribua ses dépouilles,* c'est-à-dire il plaça les hommes affranchis du démon dans le royaume de l'Église, soit militante, soit triomphante, où il leur assigna différentes dignités ou récompenses.

Par tout ce qu'il a fait ainsi, Jésus s'est montré plus fort que le démon, il n'est donc pas son ministre et n'agit pas d'après sa vertu. Il s'ensuit également que Jésus est le Christ ou le Messie promis; car il avait été prédit qu'à son avénement la puissance du démon devait être diminuée et enchaînée. Concluons aussi de là que nous ne devons pas vivre en pleine sécurité, parce que notre adversaire est fort, comme l'atteste son vainqueur lui-même ; néanmoins nous ne devons pas désespérer, parce que notre Chef est incontestablement plus fort. Selon saint Chrysostôme, « il ne doit pas craindre un ennemi puissant, celui qui combat sous les drapeaux d'un roi plus puissant. Néanmoins, veillons et travaillons, de peur que la présomption à l'égard de notre Chef ne nous rende indolents à l'égard de notre adversaire plus faible. Si nous continuons de le combattre, nous sommes plus forts que lui, mais si nous cessons de lui résister, il devient plus fort que nous ; ce qui fait la force du démon, ce n'est pas sa puissance, c'est notre négligence. »

D'après saint Grégoire (Moral. lib. v, 16), « le démon est faible comme une fourmi, quand on lui résiste ; mais quand on cède à ses suggestions, il devient fort comme un lion. » Suivant saint Jérôme, « si nous ne regardons que notre propre faiblesse, les tentations peuvent nous paraître grandes, mais si nous considérons la force divine qui nous soutient, elles ne seront bientôt qu'un jeu et qu'une ombre. »

Jésus passe à une seconde raison ainsi conçue : Le maître et le serviteur doivent s'unir dans une même volonté ; or, le Christ et Satan agissent par des volontés opposées ; donc le premier n'est pas le ministre du second. C'est pourquoi le Sauveur ajoute (Matth. xii, 30) : *Celui qui n'est pas avec moi* dans l'unique volonté de faire le bien, *est contre moi.* Or, c'est ce qui a lieu ici : le Christ ne désire que le salut des âmes et Satan ne respire que leur perte. Jésus veut retirer les hommes du vice et les porter à la vertu ; le démon ne cherche qu'à les détourner du bien et à les entraîner au mal. « Le diable n'étant pas avec Dieu, est contre Dieu, dit saint Jérôme ; car l'un s'efforce de retenir captives les âmes que l'autre désire délivrer. » — Enfin, voici une troisième raison : Les œuvres du maître et celles du ministre doivent être semblables ; or les actions du Christ et celles de Satan sont toutes différentes ; donc Jésus n'est pas le ministre du démon. C'est ce que le Sauveur nous fait entendre par ces paroles : « *Celui qui n'amasse pas avec moi* dans l'unité de la foi, dans le sein de l'Église, dans le bercail du ciel, *dissipe* au lieu d'amasser ; c'est un loup au milieu du troupeau. Ainsi fait le démon, qui parmi les fidèles introduit, autant qu'il peut, des sectes, des hérésies et des schismes. Les œuvres du Christ et celles de Satan sont toutes opposées : le premier rassemble ce qui était dispersé, et le second disperse ce qui était uni ; celui-ci fait honorer

les idoles et celui-là fait connaître le vrai Dieu ; l'un sollicite au mal et l'autre ramène au bien. Sous ces rapports et sous beaucoup d'autres, Satan est entièrement contraire au Christ ; tous les deux sont loin de s'accorder, soit pour la volonté, soit pour l'action, et par conséquent ils ne s'entendent point pour chasser les démons. C'est pourquoi, selon l'explication de saint Chrysostôme (Hom. 42 in Matth.), le Seigneur a pu dire : « Celui qui n'est pas avec moi et n'amasse pas avec moi, ne doit pas être regardé comme mon coopérateur dans l'expulsion des mauvais esprits, mais plutôt comme mon ennemi qui essaie de détruire ce que je fais. »

A la démonstration de la vérité, le Seigneur joignit la menace de la damnation ; car, voyant que les Pharisiens endurcis étaient insensibles à ses paroles, il essaya d'effrayer par des menaces ceux qu'il ne réussissait pas à toucher par des raisons ; et il leur déclara qu'en attribuant à la puissance de Béelzebub les miracles opérés par la vertu du Saint-Esprit, ils péchaient et blasphémaient contre le Saint-Esprit même, de manière à ne mériter de pardon, ni dans cette vie, ni dans l'autre ; ce qu'il faut entendre toutefois avec cette restriction, s'ils ne faisaient pénitence de leur faute. Selon la remarque de saint Chrysostôme (loc. cit.), « le Seigneur répondant aux Pharisiens, voulut d'abord les convaincre de mensonge, puis leur inspirer de la crainte ; car la correction ne se borne pas à réfuter le calomniateur, elle tâche de l'épouvanter. » Jésus dit donc (Matth. XII, 31) : Puisque vous ne voulez acquiescer ni à mes discours ni à mes œuvres, et que même vous osez blasphémer, *je vous le déclare* en vérité, *tout péché ou tout blasphème* qui procède de l'ignorance ou de la faiblesse humaine, *sera remis aux hommes* par la pénitence, c'est-à-dire qu'il n'est pas irrémissible de sa nature ; car il n'est pas directement opposé au principe

qui produit la rémission des péchés. Mais le péché contre le Saint-Esprit y est directement opposé par les six espèces de fautes qu'il comprend, savoir : le désespoir, la présomption, l'obstination, l'impénitence finale, la jalousie à la vue des grâces accordées au prochain, les attaques livrées à la vérité connue. C'est pourquoi Jésus ajouta : *Le blasphème contre le Saint-Esprit, au contraire, ne sera point remis*, ou ne sera remis que difficilement et avec peine ; parce que ceux qui le commettent ne se repentent jamais ou presque jamais, et que d'ailleurs ils n'ont aucune raison pour excuser leur faute. Ainsi, les Pharisiens instruits des Saintes-Écritures blasphémaient contre le Saint-Esprit, lorsque, par envie et par malice, ils calomniaient les œuvres de Jésus-Christ, en attribuant à la puissance du démon ses miracles opérés par la vertu même de Dieu. C'était combattre la vérité connue, et par conséquent commettre contre le Saint-Esprit une sorte de péché qu'on appelle blasphème.

Dire de Dieu des choses fausses, c'est blasphémer ; mais, selon saint Augustin (Tract. XXVII in Joan.), « il en est peu qui blasphèment par leur langage, et beaucoup qui blasphèment par leur conduite. » Ceux qui blasphèment par contrainte, pèchent par faiblesse ; ceux qui blasphèment par erreur, pèchent par ignorance ; et ceux qui blasphèment par passion, pèchent par malice. Or, selon saint Bernard, « comme la puissance est attribuée spécialement au Père, la sagesse au Fils et la charité au Saint-Esprit, quand nous péchons par faiblesse ou fragilité, nous offensons le Père, parce que nous manquons de puissance ; quand nous péchons par ignorance, nous offensons le Fils, parce que nous manquons de sagesse ; et quand nous péchons par malice, nous offensons le Saint-Esprit, parce que nous manquons de charité ou de bonté. Tout péché commis contre le Père et le Fils

sera remis dans cette vie ou dans l'autre; car celui qui pèche ainsi par ignorance ou par fragilité, trouve quelque excuse à sa faute dans ces circonstances atténuantes qui doivent lui mériter quelque rémission de sa peine ; en sorte que, s'il se repent ici-bas, il obtiendra un pardon plus facile, et, s'il persévère dans le mal, il éprouvera un châtiment plus tolérable après la mort. Mais, celui qui pèche par malice, ne trouve aucune excuse à sa faute dans cette circonstance aggravante qui ne peut lui mériter aucune rémission de sa peine ; en sorte que, s'il se repent ici-bas il devra accomplir une satisfaction sans indulgence, et, s'il meurt impénitent, il devra subir une condamnation sans adoucissement. Ainsi, le pardon n'est refusé à aucun pénitent, mais une punition complète est due au péché complet. » Telles sont les paroles de saint Bernard.

Par conséquent, le blasphème contre le Saint-Esprit ne sera point remis à l'homme qui le commet ; non pas toutefois en ce sens que le coupable ne pourra point obtenir de pardon, s'il fait pénitence ; mais en ce sens qu'à raison de sa faute très-grave, il mérite de n'arriver jamais à la pénitence pas plus qu'au pardon ; car c'est là *le péché qui conduit à la mort*, comme dit saint Jean (I Ep. v, 16). Selon saint Grégoire (Moral. lib. xvi, 31), *le péché qui conduit à la mort,* c'est celui qui persévère jusqu'à la mort ; pour un tel péché il ne faut point prier, car on demanderait inutilement pardon en faveur du coupable qui n'a point fait pénitence ici-bas. Le péché contre le Saint-Esprit est donc l'obstination aveugle d'un esprit endurci dans le mal, par suite de la présomption ou du désespoir. En effet, celui qui présume de la miséricorde divine jusqu'à se promettre l'impunité, s'obstine ou s'endurcit dans le mal de façon qu'il entasse péché sur péché ; il offense par là le Saint-Esprit

dont la miséricorde n'éteint pas la justice. Celui, au contraire, qui désespère de la bonté divine en s'imaginant que la grandeur de la faute surpasse la grandeur de la miséricorde de Dieu, se précipite de plus en plus dans le crime avec une licence effrénée, jusqu'à ce qu'il tombe enfin dans la damnation éternelle. — Quoique la rémission des péchés soit accordée par la Trinité tout entière, elle est cependant attribuée d'une manière spéciale au Saint-Esprit, amour et charité du Père et du Fils. Or celui qui s'abandonne à la présomption ou au désespoir, fait injure spécialement à cette personne divine à laquelle est attribuée la rémission des péchés; car il méconnaît soit sa miséricorde qui les pardonne, soit sa justice qui ne les laisse point impunis. — Nous appelons incurable une maladie qui, en détruisant les forces naturelles, n'admet aucun remède propre à rétablir la santé; et pourtant Dieu par sa toute-puissance pourrait opérer la guérison. De même aussi, nous déclarons irrémissible de sa nature le péché contre le Saint-Esprit, qui méprise et rejette tous les moyens nécessaires pour obtenir le pardon, comme sont la crainte de la justice divine et l'espérance de la divine miséricorde ; mais cependant Dieu, dans son infinie bonté, remet tout péché aux hommes pénitents. Le péché dont nous parlons est donc irrémissible, en ce sens seulement qu'il est difficile et presque impossible d'en obtenir le pardon.

Sur ce même sujet écoutons saint Augustin nous dire (Serm. 11 de Verbis Domini) : Dans toutes les Saintes-Écritures on ne trouve peut-être pas de question plus grave et plus difficile que dans ces paroles du Sauveur : *Si quelqu'un blasphème contre le Saint-Esprit, il n'en recevra jamais le pardon, et il sera coupable d'un péché éternel* (Marc. III, 29). Celui qui sera coupable de cette faute irrémissible, c'est

celui qui blasphème, non pas d'une manière quelconque, mais d'une manière spéciale qu'a voulu nous faire chercher et comprendre Celui qui a prononcé cette sentence véritable et terrible. Or, l'esprit immonde est chassé par l'Esprit-Saint qui réunit en un seul le peuple de Dieu ; mais contre ce don, contre cette grâce, s'élève et parle le cœur impénitent. L'impénitence elle-même est donc ce blasphème contre le Saint-Esprit *qui ne sera remis ni en ce siècle ni en l'autre* (Matth. XII, 32). En effet, il profère par la pensée ou même par la langue une parole singulièrement criminelle et impie contre l'Esprit-Saint, principe de toute justification et de toute rémission dans l'Église, celui qui, méprisant la patience de Dieu, persiste à ne pas faire pénitence et qui, par la dureté de son cœur, s'amasse un trésor de colère pour le jour de la vengeance où Dieu manifestera la justice de son jugement, en rendant à chacun selon ses œuvres. Cette impénitence obstinée n'obtient donc aucune rémission ni dans ce siècle ni dans l'autre ; car c'est seulement par la pénitence qu'on obtient en ce siècle une rémission qui aura son effet jusque dans l'autre. Néanmoins, tant qu'un pécheur demeure sur la terre, on ne peut juger de son impénitence ; car on ne doit désespérer du salut d'aucun homme, tant que la patience divine l'attend à la pénitence ; puisque, si le Seigneur n'enlève pas de cette vie l'impie, c'est parce qu'il veut non sa mort, mais sa conversion. En effet, tout homme dont le cœur n'est pas impénitent jusqu'à la fin de la vie, obtient la rémission de tout péché ou blasphème dont il est coupable. Mais l'homme dont le cœur impénitent résiste constamment au Saint-Esprit, auteur du pardon dans l'Église, comment obtiendra-t-il la rémission de ce péché qui empêche la rémission de tous les autres ? Tous les péchés sont donc remis à ceux qui ne sont pas coupables de ce

péché irrémissible ; mais ils ne sont point remis à ceux qui en sont coupables, parce que les autres ne peuvent être pardonnés sans que celui-ci le soit également. Pour que le blasphème ou le péché ne soit pas irrémissible, l'unique ressource, c'est de veiller à ce que le cœur ne reste pas impénitent, et en même temps de ne pas croire que la pénitence puisse être profitable en dehors de l'Église ; car c'est en elle seule qu'on reçoit la rémission des péchés et qu'on garde l'union de l'esprit par le lien de la paix. » Ainsi parle saint Augustin.

Le Sauveur, voulant de plus en plus confondre l'erreur des Pharisiens, leur démontre par une simple comparaison que l'opération de ses miracles n'est pas l'effet d'une puissance diabolique, mais d'une vertu divine. *Vous ne pouvez nier,* leur dit-il, *qu'un bon arbre produise de bons fruits et qu'un mauvais arbre produise de mauvais fruits* (Matth. XII, 33). Par arbre, il faut entendre ici le principe de toute action, et par fruits les œuvres elles-mêmes. Or, entre l'arbre et les fruits il y a toujours une telle ressemblance de qualités que, si l'arbre est bon, il produit toujours de bons fruits, et s'il est mauvais, il en produit toujours de mauvais. Par conséquent, comme il opérait des prodiges qui n'étaient point vains et mauvais, mais bons et salutaires, le Sauveur conclut avec raison qu'ils provenaient d'un bon principe et non pas d'un mauvais. Comme s'il leur disait : Considérez les fruits tout différents d'un bon et d'un mauvais arbre, afin de connaître la qualité de l'arbre par celle du fruit ; *car c'est d'après le fruit qu'on juge de l'arbre.* Examinez également l'œuvre de l'agent pour savoir s'il est bon ou mauvais, parce que l'œuvre bonne procède d'un bon principe et l'œuvre mauvaise d'un mauvais principe ; ainsi par la bonté des œuvres que j'opère vous pouvez discerner

sûrement la bonté de la vertu par laquelle je les produis ; au contraire, d'après les résultats vains ou pernicieux de l'art magique, vous pouvez discerner combien la cause qui les produit est vaine ou pernicieuse. Puis donc que l'expulsion des démons est un acte bon, elle ne procède point d'un principe mauvais tel que le démon lui-même, mais d'un bon principe tel qu'est le Saint-Esprit. C'est donc à tort que vous m'accusez de chasser les démons par Béelzébub.

Le Seigneur, appliquant sa comparaison aux Pharisiens, leur montra que la source de leur erreur, c'était la haine et la jalousie. En effet, les Pharisiens et les docteurs de la Loi avaient d'abord reconnu Jésus pour le Messie ; mais, dès qu'il censura leurs vices, ils conçurent contre lui une haine et une jalousie qui les jetèrent dans l'aveuglement et par suite dans l'erreur ; car le propre de ces passions c'est d'obscurcir la raison et de corrompre le jugement ; dès lors ils commencèrent à mal interpréter toutes ses actions pour le diffamer. Il leur prouve donc qu'ils sont de mauvais arbres, provenant d'une mauvaise racine et produisant de mauvais fruits. *Race de vipères*, leur dit-il, c'est-à-dire fils pervers de Juifs pervers, vous avez tiré de vos pères le venin de l'envie ; car, s'ils ont autrefois persécuté les Prophètes par envie, vous persécutez par le même motif le Christ avec son Église ; *comment pourriez-vous dire de bonnes choses, puisque vous êtes méchants* (Matth. XII, 34) ? Comme s'il disait : Vous ne pouvez bien parler de moi, parce que l'envie vous en empêche ; et puisque vous êtes des arbres mauvais, vous ne pourriez porter de bons fruits. Ils pouvaient cependant dire des choses utiles pour les autres, mais non pas méritoires pour eux. Selon saint Chrysostôme, « les rejetons ne peuvent être d'une autre nature que la racine ; or, dans l'homme la volonté est la racine, les paroles et les

œuvres en sont les rejetons ; aussi, chacun parle et agit conformément à ce qu'il sent. » C'est pourquoi Jésus-Christ ajoute : *La bouche parle d'après l'abondance du cœur* ; c'est-à-dire que la parole extérieure manifeste le sentiment intérieur. Comme s'il disait : Votre cœur vomit le poison dont il est rempli. Le Seigneur, employant ici la partie pour le tout, indique les paroles de la bouche pour signifier également celles de la pensée et celles de l'action, en un mot tout ce qui, dans l'âme, dans le langage ou dans la conduite, procède du cœur comme expression du sentiment ou de la volonté. « Considérons, dit saint Chrysostôme (in cap. XII Matth.), à la confusion des méchants et à la louange des bons, la maxime énoncée par Notre-Seigneur, savoir que *la bouche parle de l'abondance du cœur*, c'est-à-dire de l'abondance du bien ou du mal qui est dans le cœur ; car l'expression extérieure n'est que comme un débordement de l'affection intérieure. Par conséquent, lorsque vous entendez un homme proférer une parole bonne ou mauvaise, soyez persuadé qu'il cache dans son cœur plus de bien ou de mal qu'il n'en manifeste dans son langage. Une telle maxime portait un coup violent aux Pharisiens ; car si leurs discours étaient mauvais, combien plus les sentiments du cœur qui les produisait ? » C'est pourquoi, comme le dit saint Grégoire (Pastor. 2 part.), « veillons avec grand soin à la garde de notre cœur ; nos pensées les plus secrètes ne sauraient échapper aux regards de Dieu et nous lui rendrons compte de tous les instants de notre vie. »

Puisque la bouche parle de l'abondance du cœur, Jésus ajoute justement (Matth. XII, 35) : *L'homme bon tire de bonnes choses*, c'est-à-dire des pensées, des paroles et des actions bonnes, *de son bon trésor*, c'est-à-dire de sa bonne intention ou volonté qui est comme un trésor caché au fond

de son âme ; *et l'homme méchant tire de mauvaises choses de son mauvais trésor*, parce que des causes contraires doivent produire des effets également contraires. Comme si Notre-Seigneur disait aux Pharisiens : Parce que vous êtes mauvais, vous ne pouvez tirer que le mal de votre mauvais cœur qui est comme votre trésor. Suivant la Glose, le trésor du cœur c'est notre intention, selon laquelle Dieu juge et apprécie nos œuvres ; aussi il arrive souvent qu'à ses yeux de grandes actions sont moindres que de plus petites, parce qu'il les estime suivant le degré de charité avec lequel elles sont faites. Ainsi, quelqu'un en donnant l'aumône peut mériter davantage qu'un autre en chantant la messe, si le premier agit avec une charité plus intense que le second. C'est pourquoi la pauvre veuve de l'Évangile qui avait offert deux deniers dans le Temple, fut plus louée du Sauveur que les riches qui avaient offert des sommes considérables (Luc. XXI); car Dieu ne regarde pas tant la grandeur de l'acte que la grandeur de l'affection, et il nous récompense selon la charité et la volonté qui en sont le principe et le mobile.

Aux raisonnements Jésus-Christ fait succéder les menaces, pour montrer à ses détracteurs que mal parler est un grand vice, digne de châtiment. L'homme méchant profère donc de mauvaises paroles qui ne doivent pas être regardées comme peu de chose, *parce qu'au jour du jugement les hommes rendront compte,* c'est-à-dire subiront une peine, non-seulement pour toute parole pernicieuse, mais encore *pour toute parole oiseuse.* Ce compte sera certainement très-difficile, parce que les paroles sont souvent sans raison; et le jugement sera terrible, parce qu'il sera sans appel et sans aucune espérance de pardon. Ne dites pas qu'on ne doit point demander compte, et qu'on ne peut rendre compte ou raison d'une parole oiseuse, c'est-à-dire dépourvue de

raison. Si elle n'avait pas de raison, elle devait en avoir une, et par conséquent on exige justement raison de cette omission. Il est évident d'après cela qu'une parole nuisible et criminelle méritera une punition beaucoup plus sévère et rendra les hommes beaucoup plus condamnables. Selon saint Jérôme (in cap. XII Matth.), c'est comme si Jésus-Christ disait aux Pharisiens : Si, au jour du jugement, les hommes doivent rendre de tous leurs discours un compte si rigoureux qu'une parole simplement inutile ne restera pas impunie, à combien plus forte raison devrez-vous rendre compte des blasphèmes que vous proférez contre le Saint-Esprit en calomniant les œuvres que j'accomplis par sa vertu ? car vous dites que je chasse les démons par Béelzébub. Qu'ils veillent donc sur eux-mêmes ces détracteurs effrontés qui ne craignent pas de déprécier ou de dénigrer les œuvres du prochain, en les attribuant à l'hypocrisie, à la vaine gloire, ou à quelque autre motif désordonné, et ainsi de quelque manière à Béelzébub lui-même, prince des démons. Mais, par des paroles nuisibles et criminelles, quels châtiments n'attirent-ils pas sur leurs têtes, de la part d'un Dieu qui condamne même une parole oiseuse ?

D'après saint Jérôme (loc. cit.), une parole est oiseuse, si elle est dite sans aucune utilité pour celui qui parle et pour celui qui écoute ; ou si on omet les choses sérieuses pour parler de choses frivoles, et raconter de vieilles fables. Au reste, celui qui perd son temps à répéter des bouffonneries, à provoquer des rires, ou à rapporter des faits honteux, est coupable de discours non pas simplement oiseux, mais dépravés ; de sorte que le moyen d'éprouver la valeur d'un homme c'est de peser ses paroles. Le même saint Docteur dit encore : Tout ce qui n'est pas édifiant pour les auditeurs, devient dangereux pour eux. Suivant Origène, tout discours

qui ne se rapporte pas de quelque manière à Dieu, est vain. Selon saint Grégoire, une parole oiseuse est celle qui n'est pas légitimée par une raison de juste nécessité, ou par une intention de pieuse utilité. Or, si au dernier jour il faudra rendre compte d'une parole oiseuse et de la moindre pensée, songeons avec frayeur de quels énormes péchés rendront compte un grand nombre d'hommes. D'après saint Chrysostôme (Hom. 43 in Matth.), « Jésus-Christ appelle *paroles oiseuses,* non pas celles qui sont mauvaises, mais celles qui ne produisent aucun bien, ou n'édifient point le prochain. Or, si nous devons rendre compte à Dieu de ces dernières, que ne devons-nous pas craindre pour les autres ? Et si nous devons être jugés sur nos mauvaises paroles, que sera-ce de nos mauvaises actions ? »

Gardez-vous donc de toutes paroles mauvaises ou simplement oiseuses ; car *vous serez justifié*, c'est-à-dire vous serez récompensé comme juste, *d'après vos paroles*, si elles sont bonnes en elles-mêmes, conformes à vos bonnes affections et proférées dans les circonstances convenables ; *mais vous serez condamné,* c'est-à-dire châtié comme coupable, *d'après vos paroles*, si elles sont mauvaises contrairement aux précédentes (Matth. XII, 37). Aussi, il est écrit au Livre des Proverbes (XVIII, 21) : *La mort et la vie sont au pouvoir de la langue.* C'est avec beaucoup de raison que chacun sera justifié ou condamné d'après son propre langage ; car chacun est maître de parler ou de se taire. « Ce jugement est très-doux, dit saint Chrysostôme (loc. cit.), puisque vous serez jugé, non d'après ce que les autres auront dit de vous, mais d'après ce que vous aurez dit vous-même, comme vous l'aurez voulu. Ainsi, chaque homme est constitué juste ou pécheur, suivant sa seule volonté. Or, la volonté de chaque pécheur est convaincue de péché par le triple témoi-

gnage des pensées, des paroles et des œuvres. » Telle est la doctrine de saint Chrysostôme. Apprenons de là à veiller sur notre bouche, de peur qu'elle ne laisse échapper des paroles oiseuses ou mauvaises. Car, comme un vase qui n'est pas recouvert ne tarde pas à devenir immonde, et laisse refroidir ou évaporer tout ce qu'il renferme ; ainsi en est-il du cœur, si l'on ne prend pas soin de tenir fermée avec une sage discrétion la bouche qui en est comme la soupape. C'est pourquoi répétons souvent cette prière du Psalmiste : *Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche et une porte à mes lèvres, afin qu'elles ne s'ouvrent qu'avec circonspection* (Ps. CXL, 3).

Saint Chrysostôme dit à ce sujet (Hom. 46 in Matth.) : « La langue est comme la monture d'un roi. Si vous mettez un frein à ce coursier fougueux pour lui apprendre à marcher avec une retenue convenable, le prince pourra tranquillement s'en servir ; mais si vous la laissez librement s'agiter, elle devient la monture du démon. » Origène dit aussi (Hom. in Exod.) : « Dieu ouvre la bouche de ceux qui annoncent les paroles divines ; mais le démon ouvre la bouche des murmurateurs, des détracteurs, de ceux qui profèrent le mensonge et le faux témoignage, ou bien des bouffonneries et des obscénités, ou même simplement des choses oiseuses. » Selon saint Ambroise (in Ps. 38), ce n'est pas un péril médiocre de parler de choses vaines et séculières, au lieu que nous pourrions parler de tant de choses divines et utiles. — Mais nous devons surtout éviter la détraction, conformément à la recommandation de saint Augustin qui nous dit (Serm. de Detract.) : « Voyez comment vous vous fâchez contre un autre quand il parle mal de vous, et fâchez-vous ainsi contre vous-même quand vous parlez mal d'un autre. » Nous ne devons pas seule-

ment ne point proférer la médisance, mais encore ne point l'écouter, parce que, s'il n'y avait point d'auditeur, il n'y aurait point de détracteur. De là cette déclaration de saint Bernard (Serm. de Custodia linguæ) : « Lequel est le plus condamnable de proférer ou d'écouter la médisance, je ne puis facilement le dire. Le démon possède également la langue du détracteur et l'oreille de l'auditeur. » — Il faut s'abstenir en outre des contestations et des disputes, parce qu'elles fournissent occasion à beaucoup de maux. Selon saint Chrysostôme, une contestation n'est qu'une altercation prolongée, produite par cette espèce de vaine gloire qu'on appelle amour de la victoire ; car personne ne dispute longtemps, s'il ne désire l'emporter. Vous croyez qu'il est honorable pour vous d'être vainqueur ; mais vous avez perdu votre ami avec l'amitié qu'il avait pour vous, et c'est pourquoi vous rendrez raison de cette perte; car, si vous n'avez pas blessé mortellement un homme avec un glaive de fer, vous n'avez pas moins blessé cruellement un ami par le glaive acéré d'un discours contentieux. »

De plus, gardons-nous bien de former ou de prononcer aucun jugement contre le prochain, parce que, comme le dit saint Chrysostôme, tout coupable a un Juge (Hom. 43 in Matth.). « Ne vous arrogez donc point, ajoute le même saint Docteur, n'usurpez point la dignité que le Père éternel a réservée à son Fils unique en l'établissant Juge suprême de l'univers entier. Mais, puisque vous voulez exercer un jugement, il en est un qui peut vous profiter beaucoup. Faites siéger dans votre conscience l'esprit de discernement, et portez tous vos délits devant ce tribunal ; recherchez tous les péchés que votre âme a commis, et réclamant d'elle la satisfaction convenable, dites-lui : Pourquoi as-tu osé faire telles et telles choses ? Si, pour éluder cette question et fuir cet

examen, elle scrute et signale les péchés que les autres ont commis, répétez-lui : Ce n'est point pour cela que tu dois être jugée ou condamnée ; car tu n'es point responsable des fautes qui te sont étrangères, mais de celles qui te sont propres. Au lieu d'excuser celles-ci, accuse-les plutôt, et occupe-toi de ce qui te regarde et non de ce qui regarde les autres. Soutenez ainsi la lutte jusqu'au bout contre vous-même. Si néanmoins votre âme dit qu'elle ne trouve rien à se reprocher et diffère de s'accuser, tourmentez-la et la flagellez comme une servante orgueilleuse et infidèle. Chaque jour instruisez un semblable procès ; représentez-lui les divers genres de supplices éternels, ce ver de la conscience qui ne meurt jamais, ce fleuve de feu qui coule toujours ; et vous ne souffrirez pas que votre âme descende en enfer avec le démon. Si elle s'attriste d'entendre de pareilles menaces, ne cessez pas de la presser et de la frapper ; vos poursuites et vos coups ne lui causeront point la mort, mais assureront son salut. Reprenez-la, punissez-la sévèrement des moindres fautes, de peur qu'elle ne se laisse aller à de plus grandes. En agissant ainsi tous les jours, vous comparaîtrez avec pleine confiance devant le terrible tribunal du Seigneur. C'est par ce moyen que l'Apôtre saint Paul s'est purifié de toute faute, et c'est pour cela qu'il a dit (I Cor. XI, 31) : *Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés de Dieu.* » Telles sont les paroles de saint Chrysostôme.

Pour bien parler, il faut considérer cinq choses : de quoi, à qui, où, quand et comment nous devons parler. Ces cinq conditions sont par rapport à la langue, comme les cinq doigts par rapport à la main. — D'abord, de quoi devons-nous parler ? L'Apôtre nous en instruit de la sorte : *Que vos discours soient toujours remplis de la grâce de la charité, et assaisonnés du sel de la discrétion*, c'est-à-dire

qu'ils soient agréables et utiles (Colos. IV, 6). Toutes paroles oiseuses sont ou inutiles, ou inconvenantes, ou nuisibles : elles sont inutiles, quand elles ne produisent aucun fruit ni pour celui qui les prononce ni pour celui qui les écoute ; elles sont inconvenantes, quand elles blessent la dignité de l'un ou de l'autre ; elles sont nuisibles, quand elles portent à l'erreur ou à la dépravation.— A qui devons-nous parler? Le Sage nous l'apprend par cette maxime (Eccli. XXII, 14) : *Ne parlez pas beaucoup avec l'imprudent.* Quand nous voulons converser avec quelqu'un, examinons si c'est pour notre bien, ou pour l'avantage du prochain ; si c'est pour autrui, considérons s'il a besoin de nos avis, ou s'il profitera de nos leçons. — Où pouvons-nous parler ? On doit s'en abstenir entièrement en certains lieux, comme à l'église ; dans d'autres il faut parler rarement, comme au réfectoire ; dans d'autres enfin il faut parler modérément, comme dans le parloir des religieux. — Quand devons-nous parler ? L'Ecclésiaste (III, 7) nous enseigne *qu'il y a temps pour se taire et temps pour parler.* On doit se taire, quelquefois pour ménager la faiblesse des assistants, d'autres fois pour éviter la précipitation des paroles, quelquefois par respect pour les personnes présentes, d'autres fois enfin à cause du peu de considération que méritent les auditeurs. — Enfin, comment devons-nous parler ? c'est-à-dire quel doit être notre extérieur, notre ton, notre langage ? Notre extérieur doit être simple et modeste, notre ton doux et modéré, notre langage sincère et réservé. Les règles précédentes peuvent se résumer en deux mots : se taire longtemps et parler rarement. « Ne soyez pas prompt à parler, recommandait Sénèque à son disciple, d'une manière particulière. Tout ce que vous devez dire aux hommes, dites-le à vous-même auparavant. C'est une chose très-importante de garder un juste

tempérament dans la conversation et dans le silence. Si vous ne voulez pas qu'une chose soit répétée, ne la communiquez à personne, car comment pourriez-vous exiger des autres le silence, lorsque vous n'avez pu le garder vous-même ? » Telles sont les leçons du philosophe Senèque.

Mais hélas ! combien peu dans le monde, et même en religion, savent se conformer à ces règles de prudence ! Il en est même qui, sans cause raisonnable, témoignent, par l'expression de leur regard ou de leur visage, les sentiments de vengeance ou de colère dont ils sont animés contre les autres ; dans leur fureur ils s'emportent quelquefois jusqu'à grincer des dents et proférer des injures; par différents signes ils manifestent le démon qui les possède intérieurement. Il en est d'autres qui, s'abstenant de paroles outrageantes, se renferment dans une opiniâtre taciturnité, et, par une malice raffinée, consacrent au démon le silence que des hommes vertueux offrent au Seigneur, par une religieuse obéissance. C'est de ces personnes que parle Cassien dans la conférence de l'abbé Joseph, sur l'amitié (Collat. 16, cap. XVIII et XIX). « Parfois, nous croyons être patients, parce que nous dédaignons de répondre à des attaques ; mais par une amère taciturnité, par un geste dérisoire ou un air moqueur, nous insultons des frères émus, de telle sorte que notre mutisme obstiné provoque leur colère plus que ne l'aurait excité un langage courroucé. En cela, nous ne nous croyons nullement coupables devant Dieu, parce que nous n'avons laissé échapper aucune parole qui aurait pu nous faire censurer ou condamner au jugement des hommes. Néanmoins, il ne sert aucunement de se taire de la sorte, si nous nous imposons le silence pour produire par la taciturnité le même effet que nous aurions pu produire par l'injure, et surtout si nous affectons certains mouvements qui contribuent à irriter davantage celui que

nous aurions dû calmer. On ne peut douter qu'un tel silence ne soit doublement coupable ; car, comme il ne sert qu'à augmenter la tristesse dans le cœur d'autrui, il ne nous permet pas de l'éteindre dans notre propre cœur. Il en est aussi quelques-uns que le chagrin, ou le dépit porte à se priver obstinément de nourriture. N'est-ce pas là se rendre coupable d'un véritable sacrilége, que de se condamner par un sentiment diabolique à des jeûnes que l'on devrait spécialement offrir à Dieu seul par esprit de pénitence et d'humilité ? N'est-ce pas comme s'ils rapportaient non point à Dieu, mais à Satan, leurs prières et leurs sacrifices ? Aussi, méritent-ils qu'on leur applique le reproche que Moïse adressait aux Juifs (Deuter. xxxii, 17) : *Ils ont immolé des victimes non pas au Seigneur, mais à des dieux qu'ils ne connaissaient pas, aux démons eux-mêmes.* »

C'est ainsi que des hommes misérables, soit par leur injurieux langage, soit par leur silence malicieux, se montrent les dociles esclaves des démons qui les trompent par deux sortes de suggestions. Ils éviteraient de semblables illusions , s'ils avaient véritablement de l'humilité et de la charité , parce qu'ils ne s'abandonneraient pas à une si grande impatience. Et ce qui est pis encore, de tels hommes approchent de l'autel souvent sans s'être réconciliés avec leur frère qu'ils ont offensé ; mais, en s'approchant ainsi de la table eucharistique, *ils mangent et boivent leur propre condamnation* (I Corin. xi, 29). Bien plus, aveuglés qu'ils sont par le diable, ils allèguent, pour s'excuser, qu'ils n'ont de ressentiment contre personne ; mais ils ne comprennent pas que, d'après l'Évangile (Matth. v, 23), ils doivent examiner si quelqu'un n'a pas quelque chose contre eux. Oh! ne permettez pas, Seigneur, que vos serviteurs déshonorent la religion par une conduite aussi dépravée!

Prière.

Vertu souveraine ! chassez de mon cœur le démon par la contrition. Verbe éternel ! rendez-moi la parole par la confession. Lumière spirituelle ! dissipez mon aveuglement par la satisfaction. Et, afin que le Fort armé ne prévale point contre moi, enlevez-lui toutes ses armes, c'est-à-dire consacrez à votre service les puissances intérieures de mon âme et les sens extérieurs de mon corps. Chaque fois que ce malin esprit me suggérera des pensées abominables de blasphème, je souhaite et je désire, ô Dieu très-haut ! que, selon mes vœux les plus ardents, d'ineffables louanges et de dignes actions de grâces vous soient rendues dans les perpétuelles éternités, et que ses blasphèmes retombent sur sa tête pour augmenter ses supplices. Ainsi soit-il.

NOTES

I

Châtiment de la Pentapole.

Dans l'Évangile, ainsi que dans toute l'Écriture sainte, la ruine de Sodome et de Gomorrhe est représentée comme un des effets les plus terribles de la vengeance divine. Des cinq villes maudites qui composaient l'antique Pentapole quatre furent consumées par le feu du ciel, savoir : Sodome, Gomorrhe, Adama et Séboïm, tandis que Ségor, la cinquième, fut épargnée, à la prière de Loth, neveu d'Abraham. La plaine, dans laquelle ou près de laquelle s'élevaient les cités coupables, était auparavant fertile comme un jardin de délices et arrosée comme la terre d'Égypte (*Gen.* XIII, 10) ; mais ensuite elle fut envahie par les eaux du Jourdain qui remplirent un vaste bassin, ayant près de 50 lieues de circuit, 19 à 20 de longueur, et 4 à 5 de largeur. C'est là cette *Mer salée* dont parle Moïse (*Gen.* XIV, 3). On l'appelle souvent *Lac Asphaltite,* à cause des matières bitumineuses qui y abondent, et plus communément *Mer Morte.*

« En effet, dit saint Jérôme (*in Ezech.* XLVII, 9), conformément au nom qu'elle porte, cette mer, à cause de son excessive amertume, ne renferme aucun être qui respire et qui se meuve.... S'il arrive que le Jourdain, grossi par les pluies, y amène des poissons, ils meurent aussitôt et la pesanteur des eaux les fait surnager. » — Au douzième siècle, le géographe arabe Edrisi assure

également qu'il n'y existe rien d'animé, aucun poisson, aucun reptile, aucun de ces êtres vivants qui peuplent les autres eaux, soit courantes, soit tranquilles. Le sceptique Volney en parle de la même manière en ces termes: « Le seul lac Asphaltite ne contient rien de vivant, ni même de végétant. On ne voit ici ni verdure sur ses bords, ni poissons dans ses eaux.... La vraie cause de l'absence des végétaux et des animaux est la salure acre de ses eaux infiniment plus forte que celle de la mer. La terre qui l'environne, également imprégnée de cette salure, se refuse à produire des plantes; l'air lui-même qui s'en charge par l'évaporation, et qui reçoit encore les vapeurs du soufre et du bitume, ne peut convenir à la végétation. De là cet aspect de mort qui règne autour du lac. »

Si nous en croyons Mgr Mislin, pour représenter le règne animal dans la Mer Morte, on n'a pu rencontrer que le polypier madréporien, longtemps confondu soit avec les pierres, soit avec les plantes. Plusieurs voyageurs qui ont trouvé sur les rives des coquillages et des poissons morts, se sont crus en droit de conclure qu'il y avait des poissons vivants dans la Mer Morte; mais on a démontré que ces poissons avaient été transportés par le Jourdain dans la mer où ils avaient péri, et qu'ensuite ils avaient été repoussés sur la grève. Assez souvent aussi on voit, sur l'eau ou sur le rivage, soit des insectes, soit des oiseaux, notamment des cailles et des sauterelles dont on attribue la mort à des vents brûlants ou impétueux, à des trombes et à des orages. Néanmoins, ces accidents ont pu confirmer l'opinion que les miasmes sur la Mer Morte occasionnaient instantanément la mort. Il est certain cependant que si ces miasmes ne sont pas proprement pestilentiels, ils sont du moins très-pernicieux, comme le prouvent beaucoup d'exemples. On ne les sent pas toujours et partout, mais ils existent sur divers points du rivage, où il y a des mares croupissantes et des sources sulphureuses; quelquefois aussi les vents portent d'une extrémité de la mer à l'autre ces vapeurs ou fumées fétides, malsaines, désagréables et nauséabondes. C'est ainsi, comme le fait observer le livre de la Sagesse, que cette terre déserte est demeurée fumante jusqu'à ce jour, pour attester la dépravation de ses anciens habitants. *Quibus in testimonium nequitiæ fumigabunda constat deserta terra* (*Sap*. x, 7.) — (Voir *Saints-Lieux*, **t. III, c. 36 et 37**).

II

Conversion de Marie-Madeleine.

Le divin Sauveur opéra chez Simon le Pharisien un des miracles les plus signalés de sa grâce miséricordieuse, en faveur de la Pécheresse qui lui donna les plus touchantes preuves de son amour pénitent. A l'occasion de ce fait mémorable, notre Auteur touche plusieurs questions que nous allons exposer succinctement.

D'abord, comme saint Luc qui raconte cette scène n'en indique ni le temps, ni le lieu, les uns ainsi que Ludolphe la placent en Judée, soit à Jérusalem, soit à Béthanie ; les autres en Galilée et plus probablement à Magdalon, près de Capharnaüm, où Jésus-Christ résidait et enseignait plus habituellement.

Simon le Pharisien qui, selon saint Luc, admit Notre-Seigneur à dîner dans son propre logis, était-il le même personnage que Simon le Lépreux qui reçut le divin Hôte, selon saint Matthieu et saint Marc ? Plusieurs interprètes l'affirment avec Ludolphe. En suivant cette opinion, on comprend mieux pourquoi, tandis que les autres Pharisiens poursuivaient Jésus-Christ de leur haine et de leur calomnie, Simon ne craignit pas de lui marquer son attachement et sa considération, en l'appelant à sa table. Car, s'il est appelé Lépreux, comme le font observer les commentateurs, c'est qu'autrefois il avait été atteint de la lèpre, mais il en avait été délivré par le Sauveur lui-même, auquel il voulait manifester sa gratitude, en lui offrant l'hospitalité. Il avait évidemment des relations familières avec la Pécheresse dont parle saint Luc; car, si elle ne lui avait pas été liée de quelque façon spéciale, comment aurait-elle osé, sans aucune invitation, se présenter au milieu des convives réunis dans une maison étrangère ?

Quelle était donc cette femme particulièrement connue de Simon le Pharisien ? Si nous en croyions quelques anciens auteurs grecs et certains critiques modernes, la Pécheresse mentionnée par saint Luc serait distincte, soit de Marie-Madeleine, soit de Marie de Béthanie, sœur de Marthe. Mais la tradition presque unanime, confirmée par les nombreux témoignages de tous les siècles, enseigne, conformément à la Liturgie romaine, que la fameuse Pécheresse est la sœur de Marthe, appelée Marie et surnommée

Madeleine. D'après Raban-Maur, ce surnom qui signifie *Tour*, *Magnificence*, lui a été donné, parce qu'elle habitait et possédait en propre un domaine ou château à Magdalon. Les Évangélistes, en effet, la présentent comme une personne très-distinguée par sa fortune, en la nommant la première parmi les femmes pieuses qui de leurs biens assistaient le Sauveur (*Matth.* XXVII, 55 *et* 56. — *Marc.* XV, 40 *et* 41. — *Luc.* VIII, 2 et 3).

Néanmoins, saint Marc (XVI, 9) et saint Luc (VIII, 2) rapportent que Marie-Madeleine *avait été délivrée de sept démons*, c'est-à-dire non-seulement des vices capitaux qui la dominaient, mais encore des esprits malins qui la tyrannisaient ; car les interprètes, soit anciens, soit nouveaux, entendent ces paroles, dans un sens tout à la fois littéral et allégorique. D'après l'opinion la plus fondée, Madeleine était véritablement et réellement possédée, non pas d'une manière extérieure et violente qui la rendît horrible et furieuse, mais d'une manière spirituelle et cachée qui la rendait de plus en plus licencieuse et coupable; car les démons tourmentaient et agitaient plutôt son âme que son corps.

Aussi, avant sa conversion, Madeleine *passait dans la ville pour une pécheresse,* de telle sorte que Simon le Pharisien ne la voyait pas sans indignation approcher du Sauveur, comme nous l'apprend saint Luc (VII, 37 et 39). Elle avait en effet commis beaucoup de péchés, comme Jésus-Christ le déclara, lorsqu'il les lui remit (*Ibid.* 47). On doit en conclure que sa conduite était criminelle et scandaleuse, spécialement par rapport à la chasteté ; quoiqu'on puisse douter si elle a jamais été mariée, il est certain qu'elle a mal vécu dans sa condition. Plusieurs auteurs, prenant les termes évangéliques dans le sens le plus rigoureux, ont supposé sans motif certain qu'elle s'était abandonnée aux plus affreux désordres ; mais, comme l'a justement montré son récent biographe, le P. Valuy, rien n'oblige de croire, tout porte à nier que Madeleine ait vendu son honneur. Sans devenir notoirement infâme aux yeux du monde, elle se laissa emporter aux passions de la jeunesse; car si l'on en croit des documents cités par les Bollandistes, elle n'avait guère que vingt et un ou vingt-deux ans au moment de sa conversion.

Selon la remarque des plus graves Docteurs, tels que saint Chrysostôme et saint Thomas (*in Matth.*), Madeleine est la seule personne qui paraisse dans l'Évangile s'être adressée à Jésus-Christ pour obtenir la guérison de son âme ; les autres ne recouraient à lui que pour obtenir la guérison de leur corps, en sorte que « s'il les convertissait, dit Bourdaloue, c'était presque contre

leur intention. Mais Madeleine cherche Jésus-Christ pour Jésus-Christ même, et dans le sentiment d'une véritable contrition. » Elle n'use point de paroles pour solliciter cette grâce, elle ne s'exprime que par ses larmes, persuadée que le Sauveur connaîtrait à ce muet langage le désir ardent de son cœur. Qui sait, demandent les interprètes, si cette foi vive au Dieu Sauveur, ce profond regret de l'avoir offensé, et cette ferme résolution de l'aimer uniquement, n'eurent pas la vertu de la délivrer des sept démons et de la purifier de ses souillures au moment même, avant d'entrer dans la maison du Pharisien? En disant : *Vos péchés vous sont remis* (*Luc.* VII, 48), Notre-Seigneur semble n'avoir fait que rendre plus certaines et plus complètes une délivrance et une justification qu'il avait déjà secrètement opérées.

Voir *Monuments inédits sur sainte Marie-Madeleine*, par M. Faillon, de la Société de Saint-Sulpice.

Histoire ascétique de sainte Marie-Madeleine, par le R. P. Valuy, de la Compagnie de Jésus.

TABLE DES MATIÈRES.

NOTES.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME

Paris-Auteuil. — Imp. des Apprentis orphelins. Roussel, 40, rue La Fontaine.

HISTOIRE POPULAIRE DES PAPES

Par J. CHANTREL

Ancien rédacteur de l'Univers

24 jolis volumes in-18. Prix: 24 francs

OU

5 vol. in-8°. Prix : 30 fr.

On sait dans quel but M. Chantrel a entrepris d'écrire l'*Histoire des Papes*. Le succès de son œuvre a été immense du reste, et beaucoup de vénérables évêques lui ont adressé des lettres qui sont de puissants témoignages et que tout le monde connaît.

TITRES DES VOLUMES

DE LA PETITE ÉDITION QUI SE VENDENT SÉPARÉMENT.

Saint Pierre ET LES TEMPS APOSTOLIQUES. Tome Ier. 1 joli vol. in-18, 3e édition . . . . 1 fr.

Les Papes des Catacombes. Tome II. 1 joli volume, 3e édition . . . . 1 fr.

Saint Sylvestre ET L'ARIANISME. Tome III. 1 joli volume, 3e édition. . . . . 1 fr.

Saint Léon le Grand ET LES BARBARES. Tome IV. 1 joli vol., 3e édition. . . . . 1 fr.

Saint Grégoire le Grand ET LA CONVERSION DES BARBARES. Tome V. 1 joli volume, 3e édition . . . . 1 fr.

Les Papes ET LE MONOTHÉLISME. Tome VI. 1 joli volume, 3 édition . . . . 1 fr.

Saint Léon III ET LA ROYAUTÉ PONTIFICALE. Tome VII. 1 jol. vol., 2e édition . . . . 1 fr.

Saint Nicolas le Grand ET SON SIÈCLE. Tome VIII, 1 joli vol., 2e édition. . . . . 1 fr.

Sylvestre II ET LE SIÈCLE DE FER. Tome IX. 1 joli volume de 234 pages, 2e édition. . . . . 1 fr.

Saint Grégoire VII ET L'INDÉPENDANCE DE L'ÉGLISE. Tome X, 1 joli volume de 234 pages, 2e édition . . . . 1 fr.

Les Papes ET LES CROISADES. Tome XI. 1 joli volume de 226 pages. 1 fr.

Innocent III ET SON ÉPOQUE. Tome XII, 1 joli vol. . 1 fr.

Les Papes AU XIIIe SIÈCLE. Tome XIII. 1 joli volume . . 1 fr.

Boniface VIII ET SON TEMPS. Tome XIV. 1 joli volume. 1 fr.

Les Papes d'Avignon ET LE GRAND SCHISME. Tome XV. 1 joli volume . . . . 1 fr.

Les Papes DU XVe SIÈCLE. Tome XVI. 1 joli volume . . 1 fr.

Le Pape Alexandre VI. Tome XVII. 3e édition, 1 joli volume . . . . 1 fr.

Les Papes ET LE PROTESTANTISME. Tome XVIII. 1 joli volume, 2e édition. 1 fr.

Saint Pie V et Sixte-Quint. Tome XIX. 1 joli volume, 2e édition. 1 fr.

Les Papes ET LE JANSÉNISME. Tome XX. 1 joli volume, 2e édition: . . . . 1 fr.

Les Papes ET LE PHILOSOPHISME. Tome XXI. 1 joli volume, 2e édition. 1 fr.

Pie VI ET LA RÉVOLUTION. Tome XXII. 1 joli vol., 2e édition. 1 fr.

Pie VII et Napoléon Ier. Tome XXIII. 1 joli volume, 2e édition. 1 fr.

Pontificat de Pie IX. Tome XXIV. 3e édition, 1 fort volume de 400 pages, contenant l'ENCYCLIQUE . . . . 1 fr.

TITRES DES 5 VOLUMES DE L'ÉDITION IN-8° :

Les Papes des premiers siècles. Tome Ier, in-8° . . . 6 fr.

Les Papes du moyen-âge. Tomes II et III, 2 in-8° . . . 12

Les Papes modernes. Tome IV 6

Les Papes contemporains, in-8° 6

